LIBRARY
Brigham Young University

OM the Mercer Collection

Acc. No.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Brigham Young University

http://www.archive.org/details/annalesduservice1314egyp

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

58.8
.A55x
vol.13-14

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

TOME XIII

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XIV

215297

LIBRARY
SMITHSONIAN

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

A TRAVERS LES KOMS DU DELTA

PAR

M. GEORGES DARESSY.

II

EL BENDARIEH.

Au moment de ma première exploration du Kom de Bendarieh [1], en juin 1912, j'avais dû interrompre le travail pour me transporter à Tell Omm Harb. Je repris l'examen de ce site en novembre et le terminai sans avoir pu trouver de documents intéressants pour l'histoire de cette localité qui m'avait paru mériter une attention toute spéciale.

Mon retour dans ce pays provoqua quelque étonnement, car le bruit y avait couru, venant de je ne sais où, que j'étais mort en punition de ce que j'avais emporté le bloc au cartouche de Chechanq III qui était déposé devant la porte du tombeau de Sidi Aly el Komi; néanmoins mes anciens ouvriers se réunirent de suite et je n'eus pas les mêmes difficultés qu'à mon premier séjour pour recruter des travailleurs. La crainte superstitieuse du saint subsiste néanmoins; encore cette année personne n'a osé prendre du sébakh dans le kom et aucun habitant n'a voulu se rendre acquéreur des pierres et dalles trouvées au cours des travaux.

[1] *Annales*, t. XII, p. 169.

Pas plus que lors des premiers sondages il n'a été possible de dégager un édifice; les murs en briques crues s'enchevêtrent dans tous les sens mais ne fournissent pas les éléments d'un plan; partout ils cessent à moins de deux mètres de profondeur, ne laissant en dessous que de l'argile compacte ne contenant aucun objet.

Dans une des fosses on découvrit une certaine quantité de grains de blé carbonisés et, tout à côté : 1° une vingtaine de disques ou de masses ovoïdes en terre cuite, de 8 à 10 centimètres de longueur, percés d'un trou vers le bord et qui peuvent avoir été des poids pour mettre au bas soit de sennes ou filets de pêche, soit des fils de trame d'un métier à tisser; 2° une sorte de fourche en bronze à deux dents mousses, réunies, près de la base, par une traverse plate. La monture est à douille, la longueur totale est de 0 m. 22 cent., celle des dents 0 m. 12 cent., et leur écartement 0 m. 04 cent.; 3° les débris d'une plaque de bronze munie sur un bord de petites dents; 4° un racloir-scie en silex brun, de 0 m. 055 mill. de long., larg. 0 m. 014 mill. à un bout, l'autre extrémité tendant vers la pointe.

Une demi-douzaine d'autres éclats de silex, taillés plus ou moins bien en scie sur l'un des bords, ont été trouvés au cours des fouilles dans la couche supérieure, seule productive, dont tous les objets en provenant portent les marques de l'époque ptolémaïque. Nous avons donc là une preuve de l'emploi de la pierre taillée jusqu'aux environs de l'ère chrétienne.

Parmi les grands vases s'en trouvait un d'une forme analogue à , mais avec petit rebord supérieur et, très près en dessous, quatre anses de 0 m. 10 cent. de hauteur; la hauteur était 0 m. 70 cent., le diamètre maximum 0 m. 47 cent. et en haut 0 m. 37 cent.; un autre vase, de 0 m. 53 cent. de hauteur et 0 m. 45 cent. de diamètre, se rapproche de , mais avec col moins étranglé et deux anses à la partie supérieure de la panse. Parmi les petits vases, il y a à citer une ampoule lenticulaire en terre rose lustrée, de 0 m. 07 cent. de diamètre surmontée d'un col étroit accompagné de deux anses, de 0 m. 04 cent. de hauteur, dont la fabrication n'est probablement pas égyptienne. Une petite fiole en terre lustrée rouge mais peinte en noir à la réserve d'une palmette est purement grecque. Sont aussi d'importation étrangère trois vases en terre noire lustrée dont

le haut est brisé, mais qui appartiennent au type piriforme avec un rudiment de pied et un col assez long accompagné d'une seule anse verticale. La surface en est couverte de lignes en pointillé évidemment faites avec une roulette, tantôt verticales, tantôt disposées en zigzag, et dont les creux sont remplis de plâtre ou de peinture blanche. Les pots à onguent en albâtre sont entièrement rongés. Une coupe de 0 m. 10 cent. de diamètre, en terre noire, très sommairement façonnée à la main, a probablement servi de lampe. Un scarabée de 0 m. 027 mill. de longueur a sur le plat le dessin ci-contre. Sur le dos il n'y a pas d'élytres marquées et on voit seulement une partie du prothorax indiqué. L'émail est entièrement décoloré.

Les fusaïoles en calcaire sont coniques et sans autre ornement que deux ou quatre lignes verticales.

Le métal est représenté par trois couteaux ou pointes de lances brisés, en bronze, une flèche en bronze à deux arêtes alternées, et les débris d'un couteau en fer. Un modèle de petit chevet en terre cuite (haut. 0 m. 04 cent.) montre que les anciens rites funéraires égyptiens étaient encore pratiqués à l'époque ptolémaïque, date à laquelle semblent appartenir tous les objets découverts pendant les travaux.

Aucune inscription n'est venue nous aider à retrouver le nom antique de la ville; une seule indication bien faible sur le culte de la cité ressort du fait qu'on y a trouvé : 1° un fragment d'une tête de bélier en granit noir avec trou sur le front pour fixer un disque ou autre coiffure; 2° une figurine en bronze, de 0 m. 05 cent. de hauteur, du dieu Min sous sa forme ordinaire; 3° un débris de statuette en terre émaillée de la déesse Maut. Comme ce sont les seuls objets religieux qui ont été trouvés, on peut supposer que la ville rendait hommage aux mêmes divinités que Thèbes. Ceci irait à l'encontre de l'hypothèse que j'avais émise précédemment que Bendarieh devait être Taouah, dont l'emblème sur les monnaies romaines est Horus sur le lotus; toutefois c'est peut-être à tort que l'on nomme toujours Horus le dieu sortant de la fleur, car les figurines lui donnent pour coiffure le disque lunaire qui appartient plutôt à Khonsou, le troisième membre de la triade diospolitaine [1].

---

[1] Cf. Daressy, *Catalogue des statues de divinités*, n°s 38223 et suivants.

La question géographique n'est donc pas résolue d'une façon certaine et semble ne pas devoir l'être de sitôt, les monuments qui peuvent encore exister dans le kom étant protégés par les tombes inviolables qui les recouvrent. Mais c'est déjà un progrès que d'avoir pu réduire les recherches sur l'emplacement de la vieille Taouah à une hésitation entre deux sites distants de moins de dix kilomètres : Tanta ou Bendarieh.

CHOUNI.

A cinq kilomètres au nord-ouest de Bendarieh la carte de la Commission d'Égypte indique à côté du Chouni un grand tell et un « santon ». La butte figurait encore sur la carte de Mahmoud el Falaqi. Le nom pouvait être ancien (cf. , marqué sur l'autel de Turin comme situé à l'ouest d'Athribis); j'ai donc voulu vérifier ce qui restait de ce site. Actuellement le kom a entièrement été rasé et au milieu des cultures il n'en subsiste qu'un terrain plat réservé au cimetière.

G. Daressy.

A TRAVERS LA MOYENNE-ÉGYPTE

DOCUMENTS ET NOTES[1]

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

§§ IX-X.

§ IX. — LA DÉDICACE DU TEMPLE D'Ἀμενῆβις. — LES NOMS DE VILLE Ἧβις ET Τχονέμυρις.

Le temple de Qasr-Zayân (Oasis de Khargéh) est à quatre bonnes heures de chameau du grand temple de *Hibis*[2]. Le monument, construit en bel appareil de grès, mais très endommagé à l'ouest et au nord, se compose seulement de deux chambres[3] : la plus reculée, très petite, a pour tout ornement deux lignes de textes hiéroglyphiques, assez mal conservées, gravées sur les montants d'une niche qu'on a pratiquée dans la paroi du fond et qui est censée représenter, je pense, le sanctuaire de ce modeste édifice; la première chambre, plus vaste, est également nue et vide, mais le portail qui y donne accès est décoré à l'extérieur : c'est sur le linteau que se lit la dédicace à Aménébis, connue depuis 1821[4], et dont la dernière édition, fondée principalement sur une copie de Schweinfurth, a été donnée

---

[1] Voir les paragraphes I-VIII de cette série, dans les *Annales*, t. XII, p. 81-94.

[2] L'estimation de Brugsch (*Reise nach der grossen Oase El-Khargeh*, Berlin, 1878, p. 58) : « ... Tempel von Qasr-e'-Zajan etwa *eine Stunde* südlich von *Hib-*. est certainement mal fondée.

[3] Voir un plan sommaire de ce temple dans J. Ball, *Kharga Oasis*, Cairo, 1900, p. 68.

[4] Dittenberger, *O. G. I. S.*, II, n° 702, donne la bibliographie de l'inscription.

par Dittenberger, *O. G. I. S.*, 702 [1]. La comparaison de l'édition de Dittenberger avec l'inscription originale, que j'ai vue en mars 1912, m'a amené à faire sur le texte et le commentaire quelques observations.

Le texte devrait être ainsi transcrit :

ἀγα[θῆ τ]ύχη (sic) [1] | Ἀμενήβι *θεῶι μεγίστωι* Τχονεμύρεως *καὶ τοῖς* | *συν-*
νάοις θεοῖς [2]· *ὑπὲρ τῆς εἰς αἰῶνα διαμονῆς* Ἀντωνείνου | Καίσαρος *τοῦ* Κυρίου
καὶ τοῦ σύνπαντος [3] *αὐτοῦ οἴκου ὁ σηκὸς τοῦ ἱεροῦ καὶ τὸ* || *πρόναον ἐκ καινῆς*
κατεσκευάσθη ἐπὶ Ἀουιδίου Ἡλιοδώρου *ἐπάρχου* Αἰγύπτου | Σεπτιμίου Μά-
κρωνος *ἐπιστρατήγου* [4] *στρατηγοῦντος* Παινίου (*sic*) [5] Καιπίωνος [6] | *ἔτους*
τρίτου [7] Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τίτου Αἰλίου Ἁδριανοῦ Ἀντωνείνου | Σε-
βαστοῦ Εὐσεβοῦς *μεσορῆ ὀκτωκαιδεκάτη (sic)* [8].

1. Schweinfurth n'a plus trouvé les restes de cette ligne, pense Dittenberger. C'est qu'il a oublié ou de les copier ou de les retranscrire, car ils existent encore. (Hoskins les avait également omis [2]). On notera qu'une partie de Y est encore visible. D'autre part, il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de I adscrit à l'H de ΤΥΧΗ, ni, à en juger par l'étendue de la lacune, à l'H de ΑΓΑΘΗ. — 2. ΘΕΟΙϹ· (le mot est suivi d'un point en haut). — 3. ϹΥΝ, non pas ϹΥΜ. — 4. ЄΠΙϹΤΡΑΤΙ▨ΓΟΥ; comme l'a bien vu Dittenberger, la lecture de Schweinfurth ΤΙΓΟΥ est à rejeter. Il faut supposer, étant donné la cassure de la pierre, que Η et Γ étaient liés, ΗΓ. — 5. Il y a eu, comme l'indique Dittenberger, quelques hésitations sur la lecture de ce mot. En fait, le graveur avait tracé d'abord ΤΑΙΝΙΟΥ, puis il a transformé plus ou moins adroitement le Τ en Π. On lit donc sur la pierre ΠΑΙΝΙΟΥ, mot qu'il faut évidemment corriger en Π(λ)*ινίου*. — 6. ΚΑΙΠΙΩΝΟϹ est le dernier mot de la ligne 6. Supprimer dans Dittenberger le trait vertical qui sépare ce mot du précédent. — 7. Lire ΤΡΙΤΟΥ sans hésitation. — 8. Pas de I adscrit à l'H de ΔЄΚΑΤΗ.

---

[1] Dittenberger donne le texte de trois autres inscriptions grecques de la Grande Oasis, dont deux du grand temple de *Hibis*, *O. G. I. S.*, II, n^os^ 665, 669. Je ne sais pour quelle raison il appelle « oppidum *Girgeh* » — ou *Ghirgé* — la ville moderne au nord de laquelle est édifié ce temple, et qui s'appelle *El-Khargeh*, comme l'Oasis même : il est probable que Dittenberger a confondu *Girgeh*, *Ghirgé* avec *Khargeh*, que les Allemands ont l'habitude d'orthographier *Chargeh*.

[2] Hoskins, *Visit to the great Oasis*, London, 1837, p. 320.

*
* *

Le nom du dieu Ἀμενῆβις a déjà été expliqué par Brugsch [1] : il signifie *Amon de Hib.* Toute autre explication est fantaisiste. Quelle était exactement la forme grecque de ce nom de ville? On peut l'inférer du nom du dieu précédent, et aussi de la transcription latine, qu'on trouve, par exemple, dans la *Notitia Dignitatum,* où mention est faite de la garnison formée par «ala prima Abasgorum Hibeos Oaseos Majoris» : *Hibeos* est évidemment un génitif grec transcrit en caractères latins. Nous arrivons donc par conjecture à une forme Ἥβις, gén. Ἥβεως.

Or, cette forme qui, à ma connaissance, ne s'était jamais rencontrée jusqu'à présent, je l'ai récemment découverte griffonnée au mur d'une des chapelles de la célèbre nécropole chrétienne d'El-Bagaouât [2].

Je ne connaissais pas ce graffite en 1907, au moment où j'ai publié mon *Recueil,* ni un peu plus tard, quand j'ai donné mon premier supplément, renfermant une édition corrigée, avec fac-similés, des inscriptions grecques chrétiennes d'El-Bagaouât [3]. La chapelle où se trouve ce graffite est la dernière de la rangée gauche de la voie qui, traversant le quartier nord-ouest de la nécropole, conduit à la maisonnette du Service des Antiquités [4]. Voici donc ce texte, tracé à la pointe sur l'enduit de lait de chaux qui recouvre la paroi faisant face à la porte :

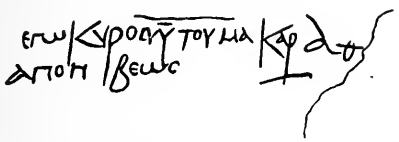

ἐγὼ Κῦρος ν(ἱο)ῦ (*sic*) τοῦ μακαρ(ίου) Ἀθ[—] ἀπὸ Ἥβεως.
Moi Cyrus, fils de feu Ath[—], *originaire de Hibis.*

Le nom grec de la ville est donc bien ΗΒΙΣ. La préposition ἀπὸ, dont

[1] Brugsch, *Reise,* p. 19.

[2] Sur cette nécropole, cf. W. de Bock, *Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Égypte chrétienne,* Saint-Pétersbourg, 1901, texte, p. 7-33, et planches III-XVI.

[3] *Égypte chrétienne,* I, dans *Annales S. des A.,* 1908, p. 179-183. Cf. G. Millet, *Annales S. des A.,* 1909, p. 24.

[4] Il est difficile d'indiquer de façon plus précise cette chapelle, les monuments

la voyelle finale n'est pas élidée, est-elle pour ἀπ' ou pour ἀφ'? Autrement dit, H initial de HBIΣ doit-il être marqué de l'esprit doux ou de l'esprit rude? La transcription latine du mot *Hibis* me porte à croire qu'il faut écrire Ἷβις, avec esprit rude, car si le nom grec de la ville n'avait pas eu d'aspirée initiale, sa transcription latine aurait été *Ibis*, sans *h*, — tout de même que la transcription latine du nom d'oiseau ἶβις est *ibis*. Notons cependant qu'à s'en tenir à la forme hiéroglyphique du nom de cette ville [1], on aurait pu être légitimement enclin à supposer l'absence d'aspirée initiale dans les transcriptions grecque et latine. En effet, les mots grecs, dont l'origine est un mot égyptien commençant par , — la plus faible des aspirées —, ont leur voyelle initiale, qu'elle soit longue ou brève, marquée de l'esprit doux : en voici deux exemples caractéristiques : a donné naissance à ἔβενος; est transcrit ἶβις. Il est donc remarquable que soit devenu Ἷβις, *Hibis*, — et non pas Ἷβις (ou Ἶβις), *Ibis*.

*
* *

Le nom de ville Τχονέμυρις[2], dont il est question à la ligne 2 de la dédicace, est évidemment d'origine égyptienne. On en a proposé[3] une explication : «the (who) is in the south», qui est peu satisfaisante : en effet, elle ne rend compte que de la fin du mot grec, qu'elle rapproche, semble-t-il, de l'égyptien «l'ouest», — non pas le sud —; elle laisse inexpliquées à tout le moins trois lettres XON. En outre, elle se comprendrait à la rigueur s'il s'agissait de l'Oasis entière, située à l'ouest de l'Égypte : elle s'applique mal à l'humble ville de Tchonemyris, considérée isolément.

---

de la nécropole n'étant pas encore numérotés et ne devant l'être que lorsque le plan promis par la Mission Archéologique Américaine aura été publié.

[1] Variante : . Ce mot signifie «la ville de la charrue». Cf. Brugsch, *Reise*, p. 19.

[2] Seulement signalé, non expliqué, par Brugsch, *Reise*, p. 19.

[3] Voyez Ball, *Kharga Oasis*, p. 69, note : «An unknown early writer, in a copy of Edmondstone's work [il s'agit de : *A Journey to two of the Oases of Upper Egypt*, 1822] belonging to the Khedivial Library, has added a note that Ammon Neb means in Coptic «Ammon the master», and that Tchonemeris [*sic*] means «the (who) is in the south».

Je proposerai l'interprétation suivante, qui rend compte, ce me semble, de la forme entière et du sens de ce mot :

T	XONEM	YPIΣ
t (?)	*ḫnmt*	*wr-t*

L'article féminin; le mot féminin *ḫnmt* « la source » (copte ϩⲟⲩⲛⲃϵ); et l'adjectif *wr* « grand », au féminin. Le passage de la forme hiéroglyphique à la forme grecque est normal. La chute de ⌢ final féminin, dans le substantif et l'adjectif, est régulière, ainsi que l'adjonction de la finale grecque ΙΣ (comparer l'exemple précité de , *ḥb-t*, ϩϵ-ιϛ).

L'expression signifie donc « la source abondante », et fait allusion au site, riche en eau, qu'occupait la ville. Aujourd'hui encore les sources sont nombreuses dans cette partie de l'Oasis [1], et Tchonemyris, à l'époque romaine, était entourée, de toutes parts, de terres cultivées et irriguées. Placée sur la route des caravanes, tant de celles qui allaient au sud, que de celles qui, venant d'Esnéh, par Beris, montaient vers Hibis, ses puits étaient probablement vantés, comme les *ὑδρεύματα* fameux de telle ou telle autre route ancienne du désert Arabique.

Ὑδρευμα, tel est le mot qui me paraît rendre le plus exactement l'égyptien , et les mots *τὸ ὕδρευμα τὸ μέγα* traduire *t*(?)-*ḫnmt*-*wrt*.

§ X. — UN SARCOPHAGE DU MOYEN EMPIRE (ASSIOUT) [2] ET LE NOM PROPRE FÉMININ .

Sarcophage rectangulaire, en bois; provient de fouilles illicites pratiquées en juillet 1912 dans un tombeau de la nécropole d'Assiout, incomplètement fouillé l'hiver dernier par M. Schiaparelli, au bas du *cheikh Abou-Tog* : le sarcophage, transporté par les voleurs dans une tombe voisine, y fut retrouvé par nos agents, mais incomplet : le fond et l'un des petits côtés manquent, ce qui est d'autant plus regrettable que cette caisse n'est

---

[1] Ball, *Kharga Oasis*, carte IV. — [2] Entré au Musée du Caire en septembre 1912 : n° 44019.

pas sans intérêt et que son état de conservation est fort bon. Les malfaiteurs ont en outre désarticulé toutes les pièces du sarcophage, côté par côté, et scié le couvercle, dont il est facile d'ailleurs de raccorder les deux parties; il ne serait pas moins aisé de remonter l'ensemble, si l'on venait à retrouver un jour le petit côté manquant.

Les grands côtés mesurent 2 m. 04 cent. sur 0 m. 61 cent.; leur épaisseur, faite de deux séries de planches étroitement jointes, est de 0 m. 055 mill. Les petits côtés ont 0 m. 62 cent. sur 0 m. 61 cent., et 0 m. 055 mill. d'épaisseur. Les dimensions du couvercle sont de 2 m. 04 cent. sur 0 m. 62 cent., en correspondance parfaite avec les mesures des autres pièces; l'épaisseur n'en est pas moins de 0 m. 105 mill. : le couvercle est en effet constitué de deux forts madriers, recouverts du côté de l'extérieur et sur les faces latérales et longitudinales de planches d'un bois plus mince et d'une essence plus fine, fixées aux madriers vers les extrémités par quatre cordes tressées dont il reste des vestiges : par-dessous, quatre tasseaux grossiers, fixés par des chevilles, longs de 0 m. 50 cent., larges de 0 m. 06 cent., hauts de 0 m. 02 cent.

La menuiserie est fort soignée. Les côtés, composés sur une double épaisseur, comme je l'ai dit, de plusieurs pièces de bois, s'assemblent entre eux par une face taillée en biseau le long de l'arête et terminée à l'angle supérieur par un tenon spécial. Le fixage semble avoir été obtenu exclusivement par des chevilles rondes.

Le sarcophage a été usurpé. Il était primitivement au nom de la « royale habilleuse », prêtresse d'Hathor, *Snt-wśr* : 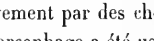 , puis, cette inscription fut effacée et remplacée par les noms et titres d'un certain *ỉpỉ* , partout qualifié de « chef de la ville », , et en outre, sur le couvercle, d'« homme du sceau du roi », , et sur le côté nord interne, de « commandant militaire », 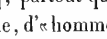 .

Le nom de la première propriétaire de ce sarcophage, la dame *Snt-wśr*, est important. M. Sethe ayant montré [1] que le nom devait se lire, en transposant les éléments, (nom d'une déesse), on a objecté [2] qu'on ne trouvait jamais l'écriture . L'exemple de notre

---

[1] Sethe, *Sesostris*, Leipzig, 1900. — [2] Sethe, *Der Name Sesostris*, *Ä. Z.*, 41, 1904, p. 44.

sarcophage, où le nom, il est vrai, est au féminin, est donc intéressant [1]. On remarquera que dans notre , le du nom de la déesse manque; mais ce fait n'a rien qui soit insolite, et M. Sethe en a cité des exemples pour le Moyen aussi bien que pour le Nouvel Empire [2].

Le sarcophage est décoré à l'extérieur et à l'intérieur. Nous en décrirons les deux faces successivement.

EXTÉRIEUR.

Fond brun-rougeâtre. Hiéroglyphes gravés et peints en bleu foncé, — sauf les corrections de seconde main, simplement peintes, et d'un bleu clair.

Côté nord (côté des yeux). — A droite, les yeux : le globe, la ligne qui en détermine le contour et la prunelle sont rapportés : le globe paraît être en albâtre, la prunelle et la ligne sinueuse en une sorte de faïence noire. Le reste, c'est-à-dire le et les sourcils, est peint en bleu foncé.

A la partie supérieure court une ligne d'inscription ( ) : la rédaction primitive, très visible encore, était :

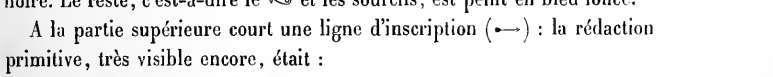

Les passages soulignés furent couverts d'une couche de plâtre, sur laquelle on peignit, en bleu clair, la titulature et le nom du nouveau propriétaire du sarcophage. A partir de l'inscription devint (passages nouveaux soulignés deux fois) :

(très effacé remplace à lui seul les deux groupes primitivement gravés).

---

[1] Les noms féminins dans lesquels entre la forme sont nombreux au Moyen Empire. Cf. *Ä. Z.*, *l. c.*, p. 47.

[2] *Ibid.*, p. 45, puis p. 49.

Côté sud. — A la partie supérieure court une ligne d'inscription (←); rédaction primitive :

corrigée, à partir de , en :

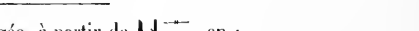

Côté est. — A la partie supérieure court une ligne d'inscription (→); rédaction primitive :

corrigée en :

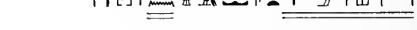

Couvercle. — Une inscription d'une ligne gravée soigneusement au milieu du rectangle (←); rédaction primitive :

corrigée, à partir de , en :

INTÉRIEUR.

Fond blanchâtre, sur lequel se détachent les hiéroglyphes peints (non gravés) en bleu foncé et la décoration polychrome des façade, fausse porte et objets d'offrande.

Côté nord. — En frise, une ligne d'hiéroglyphes. Comme sur la face externe, la rédaction primitive a été corrigée postérieurement (←) :

Le nouveau texte, peint en bleu clair, depuis :

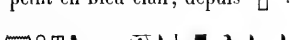

La partie inférieure du panneau est occupée, à gauche, par la fausse porte monumentale, polychrome, devant laquelle se développe, de gauche à droite (⟵), la liste des offrandes, peinte en bleu foncé. Cette liste, qui est une des plus complètes, ne comprend pas moins de cent huit cases, disposées en trois registres superposés, chacun de trente-six cases :

LISTE DES OFFRANDES.

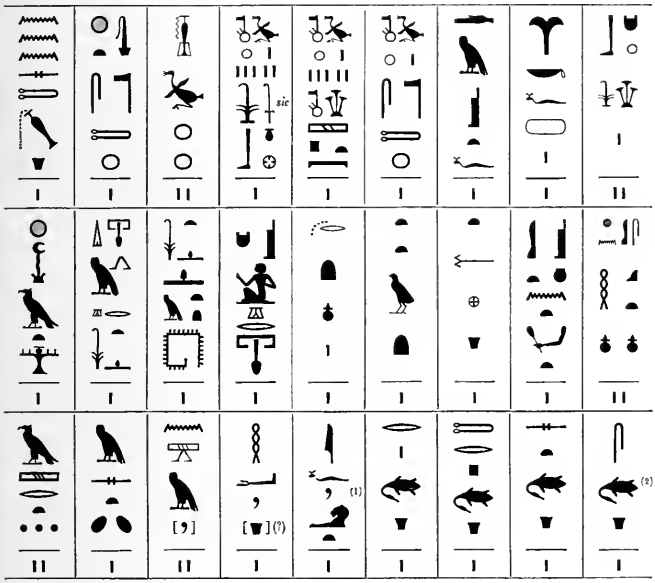

(1) Manque (). — (2) Manque ().

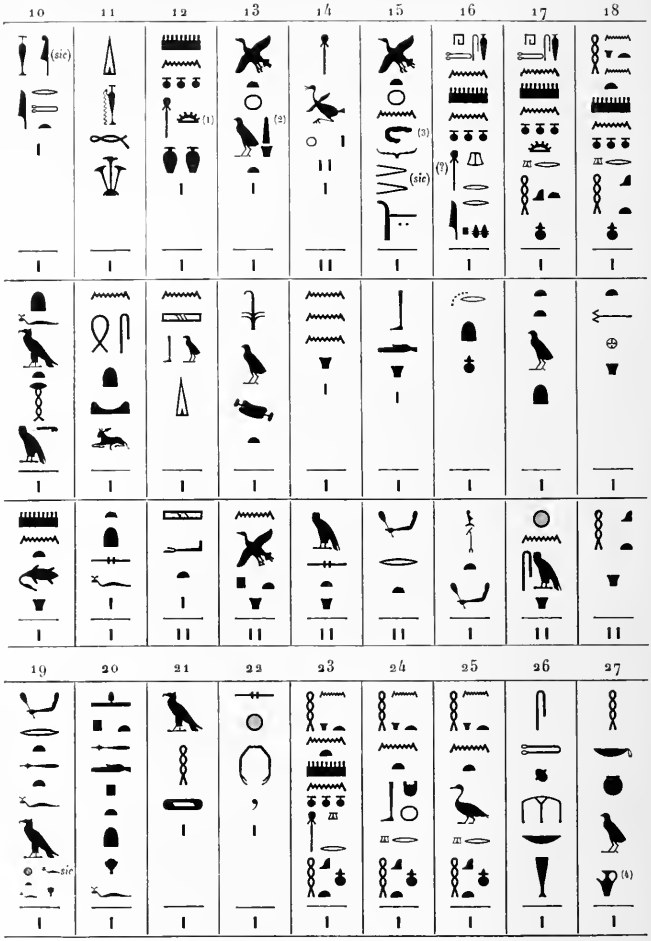

(1) Ici et plus loin, 𓂝 et 𓈙 sont pour 𓂝 et 𓊃.

(2) Pour 𓅱 𓆑 𓇋, cf. *Pyr.* 34 *d*, 35 *c*.

(3) Offrande qui m'est inconnue.

(4) En réalité, ici et plus loin, case I, 29, le vase est tourné vers la droite.

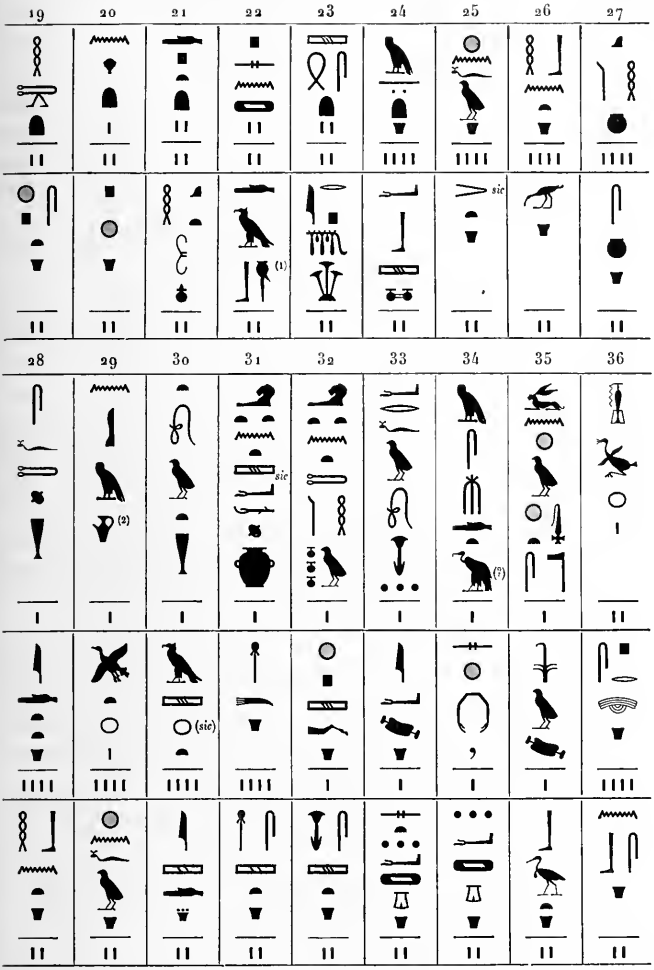

(1) Ce signe ne reproduit pas exactement le déterminatif de l'original.

(2) En réalité, ici le vase est tourné vers la droite (cf. case I, 27).

Si l'on compare cette pancarte aux listes analysées par M. Maspero dans son étude sur « la Table d'offrandes des tombeaux égyptiens »[1], on voit qu'elle est à la fois très complète et très ordonnée.

Après la purification initiale par l'eau et par l'encens (I, 1-2), vient la commémoration des rites accomplis au moment de l'*Ouverture de la bouche*, et comprenant : des libations et purifications par l'eau, le natron et l'encens (I, 3-6), les opérations de l'*Ouverture* même (I, 7-12), et un repas sommaire où figurent gâteaux, oignons, viandes, vins et bières (I, 13-25). C'est ce que l'auteur de « la Table d'offrandes » appelle le premier chapitre de la *préface du menu*.

Celle-ci se continue par la liste intégrale des parfums et fards (I, 26-34) et la mention de la parure du mort (I, 35). Une purification nouvelle termine ce second chapitre (I, 36).

Le troisième et dernier chapitre est consacré à l'installation de la table *khaouit* (II, 1), et à l'établissement des *hotpou* (II, 2-4). La table dressée, on la garnit de quelques aliments et breuvages (II, 5-13). On fait de nouvelles purifications (II, 14-15), on pose à terre une cruche et une miche (II, 16); et ainsi se termine la *préface du menu*.

Le menu lui-même se compose de mets et boissons rangés par catégories : les pains et gâteaux (II, 17-30), les oignons (II, 31), les pièces de viande (II, 32-III, 5), la volaille (III, 6-10) viennent d'abord.

Nouvelle série de quatre gâteaux (III, 11-14). Et l'on passe aux boissons : laitages (III, 15-16), bières (III, 17-22), vins (III, 23-27). Encore des gâteaux (III, 28-29), et, pour finir, sept espèces de fruits (III, 30-36).

La mention si fréquente, dans une ou plusieurs dénominations générales, des portions de l'offrande dont le détail n'est point spécifié, ne figure pas ici.

Côté sud. En frise, une ligne d'hiéroglyphes présentant les mêmes particularités que celle du côté nord. Rédaction primitive (⟵) :

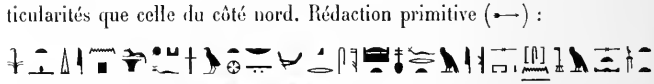

[1] Dans *Revue de l'histoire des Religions*, 1897, t. XXXV, p. 275-330, et t. XXXVI, p. 1-19.

Le pronom suffixe féminin dans a été effacé radicalement, mais on a oublié de le remplacer par . Le groupe ne se voit plus, il a complètement disparu sous les mots de la seconde rédaction, . Je ne vois pas davantage le du féminin . Tout le reste des passages soulignés a été effacé, non toutefois sans laisser de traces, mais sans que rien vînt le remplacer. La rédaction de seconde main, à partir de , se présente donc ainsi :

.

On notera, dans la rédaction primitive, les mots (?) au lieu de , ou seul, qu'on trouve dans la formule des autres proscynèmes de ce sarcophage.

Au-dessous de la ligne d'inscription sont représentées des offrandes dans l'ordre que voici, de droite à gauche :

1° Une table basse, blanche, les pieds noirs, supportant d'abord un collier (de vermeil) à cinq rangs, polychrome, surmonté de la légende (→) : (le texte porte bien non pas); puis, à gauche du collier, un pendant, dont l'attache est blanche, les bandes tant horizontales que verticales ainsi que les pendeloques, multicolores : légende (→) : (sic) .

2° Une table semblable à la précédente et portant les mêmes objets. Au-dessus du collier la légende (→) : .

Au-dessus du pendant (→) : (sic)

3° Une table semblable, supportant quatre coffrets à bijoux, polychromes, superposés par deux. Légendes (→) : *a.* *b.*

4° Une *šento*, avec ceinture et pendeloques de perles polychromes. Légende (•→) : 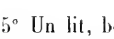 .

5° Un lit, bois noir, pieds blancs et sept matelas blancs, avec la légende (•→) : 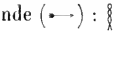 .

Au-dessus du lit, un chevet (d'ébène), noir, posé droit. Légende (•→) : 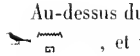 , et un autre chevet (de lapis-lazuli), renversé; légende (•→) : 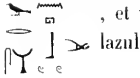 .

Sous le lit, deux vases : celui de dessus, muni d'un bec, est noir; celui de dessous, ▾, marron.

6° Une palette, le bas peint en noir veiné de jaune, la moitié supérieure en jaune; un trou à couleurs rouge, l'autre vert. Légende (•→) : 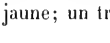 .

7° Quinze pastilles d'encens, disposées sur trois rangs de cinq; couleur marron. Légende (•→) : 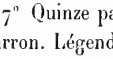 .

8° Seize paquets d'étoffes, sur quatre rangs de quatre; en blanc; sans légende.

9° Deux paires de sandales superposées, en blanc; la première a les attaches du milieu de couleur marron, la seconde de couleur noire.

Côté est. En frise, l'inscription de première main effacée. On devine plus qu'on ne lit (←•) :

.

Pas de seconde rédaction; on s'est contenté d'effacer la première titulature sans la remplacer.

Au-dessous, une façade de maison, polychrome.

G. Lefebvre.

Assiout, 25 novembre 1912.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX EXÉCUTÉS À DÉÎR-EL-MÉDINÉH

PAR M. ÉMILE BARAIZE

DIRECTEUR DE TRAVAUX.

Monsieur le Directeur général,

L'état de délabrement de la porte monumentale donnant accès à la cour du temple ne laissait pas que d'inspirer une certaine appréhension (pl. II). Il en était de même dans le temple pour les dalles formant plafond qui, déjà fendues, reposaient sur des architraves brisées (pl. V). C'est ce qui vous décida à me confier la réfection de ces deux monuments, et je vous prie d'agréer à ce sujet toute ma gratitude.

I

PORTE MONUMENTALE.

Tout d'abord je fis dresser sous la porte un échafaudage consolidé par des croix de « Saint-André », et dont les chapeaux moisés et boulonnés supportaient un plancher résistant tenu à 0 m. 80 cent. en contre-bas des pierres du linteau. Cet intervalle de 0 m. 80 cent. permettait la manœuvre de soulèvement par des vérins à chariot, et, par suite, le transfert des pierres au bord de l'échafaudage pour, de là, les descendre sur les wagonnets Decauville dont les voies longeaient les deux façades du mur d'enceinte. La descente s'effectuait à l'aide de deux palans différentiels de 5 tonnes, accrochés respectivement à deux chèvres distantes de part et d'autre de 1 m. 30 cent. des parements du mur, ménageant ainsi, en avant de chacun de ces parements, la largeur requise pour la circulation des wagonnets. Les chèvres, comme de juste, étaient consolidées par des haubans.

Orientation - Repères - Croquis - Numérotage. — Suivant vos recommandations, j'ai soigneusement repéré avant démontage la position de

chaque élément, m'astreignant surtout à l'assemblage des inscriptions hiéroglyphiques et à la préservation des arêtes vives. Un cordeau axial, fixé à des piquets en fer assez éloignés pour rester hors d'atteinte, servit de base à l'ultérieure reconstitution en plan, tandis qu'un nivellement au niveau d'Egauld fixait de même les cotes d'altitude. Sur un attachement précis étaient enregistrés les numéros dont fut marquée chaque pierre en peinture rouge délayée dans l'eau alunée. Des chiffres romains indiquaient le rang des assises, et des chiffres arabes les emplacements des pierres dans leur assise. La protection des hiéroglyphes fut assurée par une matelassure de o m. o6 cent. en toile rembourrée de coton. Sur les faces sans inscriptions, on se contenta de sacs à plâtre bourrés de paille contre le frottement des cordages.

Descellement des pierres. — Le soulèvement de chacune des pierres, pour permettre d'abord l'introduction dans le joint d'un rouleau puis du cordage, s'effectua progressivement à l'aide de pinces à pied de biche, et en opérant exclusivement sur les faces dépourvues d'hiéroglyphes, celles opposées à l'inscription d'abord, puis les deux autres latérales. Au fur et à mesure de ces très petits soulèvements successifs, étaient introduites des cales formées de petits coins en sapin mou. D'autres cales plus épaisses venaient se substituer au fur et à mesure aux précédentes plus minces. On s'efforçait par les cales latérales d'atténuer la charge de l'arête inférieure des hiéroglyphes pour en éviter l'écrasement, précaution indispensable pour une pierre ne supportant pas une charge supérieure à 3 k. 5o par c. m. q. (voir croquis n° 1). Pour les pierres de trois tonnes du linteau qui ne comportaient pas cette manœuvre, on fit usage des vérins disposés sur le plancher de l'échafaudage, après avoir étançonné par des chandelles en bois celles du linteau postérieur brisé (pl. I et II). Il est extrêmement intéressant de remarquer que, dès l'époque pharaonique, on avait déjà pris soin de ménager aux extrémités de ces grosses pierres des entailles spécialement destinées à

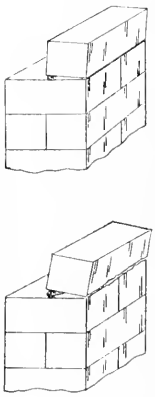

Croquis 1.

faciliter un ripage latéral et que nous avons pu utiliser à cet effet à notre tour, ainsi que le fait ressortir clairement un coup d'œil jeté sur le croquis n° 2.

L'échafaudage, devenu inutile et même gênant, fut démonté aussitôt le linteau enlevé, et alors fut gratté au ciseau puis on nettoya au balai ce qui restait de mortier adhérant sur l'assise supérieure des jambages. A ce moment apparurent nettement, dans des entailles appropriées, des queues d'aronde en bois, qui au toucher tombèrent en poussière (croquis nos 3 et 4). Ces mêmes particularités réapparurent à toutes les assises.

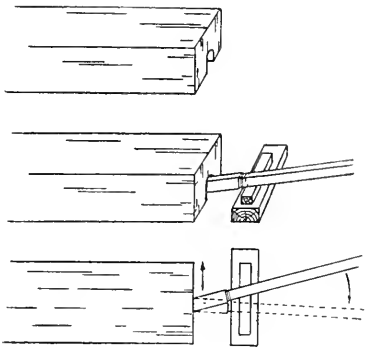

Croquis 2.

Les pierres, successivement descendues à terre, furent recouvertes de nattes

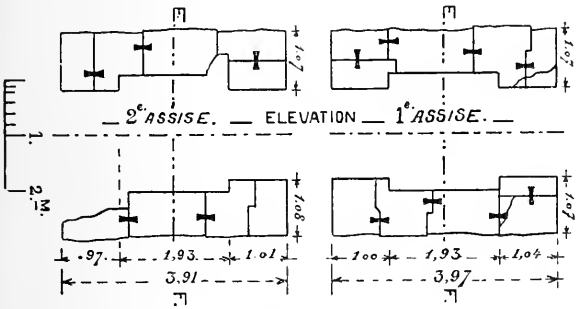

Croquis 3.

et le mur attenant en briques crues fut solidement étayé. Le nombre total des pierres est : pour la corniche, 19; pour les jambages nord, 42, et sud, 40; total, 101; pesant en tout 85 tonnes.

Procédé pharaonique de bardage et scellement des pierres. — Ici encore,

on peut saisir sur le vif une intéressante particularité du mode d'exécution des anciens, et se rendre compte de leur façon de réaliser d'aussi minimes épaisseurs apparentes de joints. Ainsi que le fait ressortir le croquis n° 5, le pourtour de chaque face de joint formait un encadrement en taille fine, et en relief sur le fond à taille grossièrement ébauché. Vers le milieu de chacune de ces faces, des rainures y furent creusées formant « cheminée »; une fois les pierres accolées, elles servirent à l'introduction du coulis de mortier dans les joints horizontaux et verticaux.

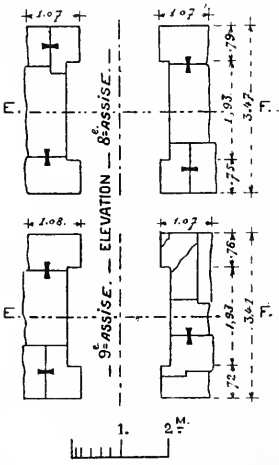

Croquis 4.

Fondations. — Les trois assises de pierre (nos 6, 7, 8), composant les fondations, furent numérotées et retirées comme il avait été fait pour celles des jambages. Le croquis n° 9 montre clairement la base sur laquelle elles reposaient.

Cause de la ruine de la porte monumentale. — Le parachèvement du démontage du jambage droit (face postérieure) mit pleinement en évidence la cause initiale de la ruine du monument. Une excavation de 2 m. × 2 m. avait été pratiquée sous la fondation, probablement par des chercheurs de trésors. Cette explication suffit, même si l'affaissement n'a pas été immédiat, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'hypothèse d'un tremblement de terre.

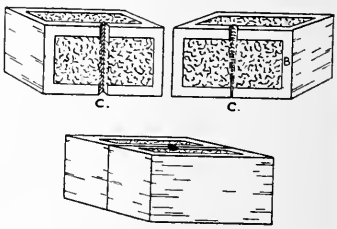

Croquis 5.

Remarques sur la position de la porte. — Le motif pour lequel la porte se trouve désaxée par rapport au temple apparaît au premier examen du

plan général. Occupant le milieu d'une travée du mur de clôture, cette porte doit être postérieure à la construction de ce mur. Et ce qui confirme

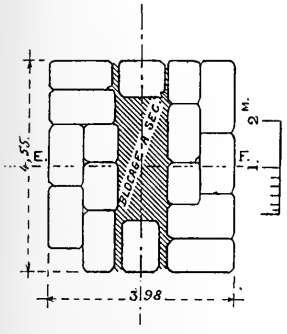

Croquis 6.

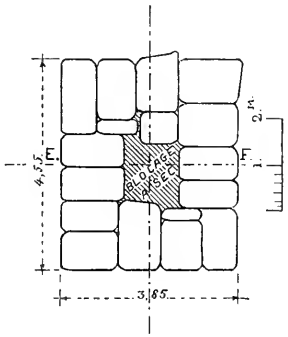

Croquis 7.

cette déduction c'est que, d'une part, sa fondation ne descend pas jusqu'au roc comme celle du mur, et que, d'autre part, il apparaît clairement que ledit mur a été entaillé verticalement au droit de la porte. Enfin, comme dernière confirmation, absence des murs en ailes que possède au contraire la petite porte sud, que nous avons débouchée et qui devait constituer l'entrée primitive.

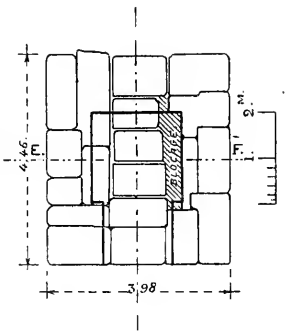

Croquis 8.

Couvent copte. — A la hauteur de la cinquième assise sont entaillés les coussinets d'un arceau, vraisemblablement destiné par les moines, suivant leur habitude, à diminuer la hauteur de la porte (pl. I). Le parement intérieur du jambage gauche est orné, à la pointe sèche, d'un portrait imposant et bien proportionné, d'un personnage armé d'une canne à pommeau de forme Hathorique (?), dirigée de la main gauche

vers le pied droit et posant à terre. Un vase paraît suspendu à l'aide d'une cordelette au poignet du bras gauche. Le visage est martelé et conserve

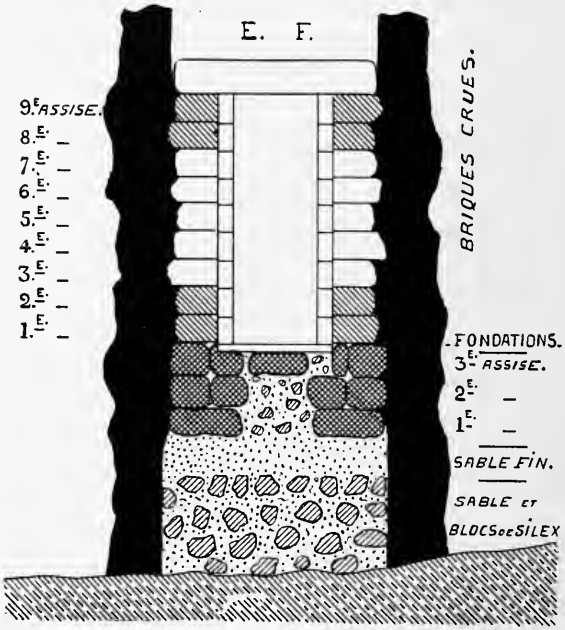

Croquis 9.

des traces légères de peinture (voir croquis n° 10). Au bas, en A, à l'ocre rouge, est tracée une inscription que je dois à l'obligeance de M. Jean Maspero de pouvoir faire paraître dans ce rapport :

[ϵ]τω [ϵ]ιηι παγλο[c. . .]
ϵλϵ[ϵ]ι[νοτ ϳ] πρϵcβγ[τ ϳ]
γ[ι]ος ϑϵοφιλο[γ. .]
πρϵcβ ϳ τιις αγιλ[c]
[ϵ]κκ[ληcι[ας απλ ι[cι]
λωρος (sic) μαρτγρο[c].

Dans la cour et lors du déblaiement des fondations, bien qu'à une certaine distance de celles-ci, fut mis au jour un cadavre assez mal conservé

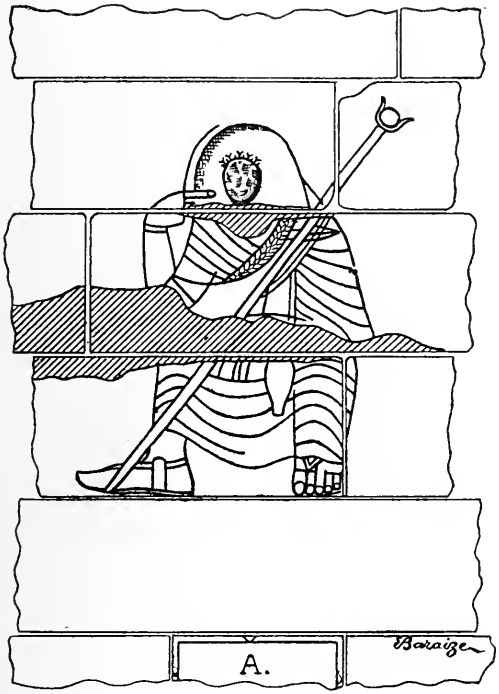

Croquis 10.

reposant sur le côté droit, face à l'ouest. Il était vêtu d'une galabiéh semblable à celles que portent encore les indigènes les jours de fête. Les gens de Gournet-Mourraï prétendent que ce devait être un chamelier convoyeur de sel du siècle dernier. Le corps fut réinhumé avec précaution dans le flanc de la colline de Gournet-Mourraï, faisant face au Temple de Déir-el-Médinéh.

Installation du radier et des fondations de la porte. — Les matériaux approvisionnés pour la reconstruction étaient de premier choix : chaux éteinte bien blanche, sable fin bien en grains, pouzzolane fine d'un rouge brun, plâtre blanc, ciment à prise lente. L'essai du ciment consista à remplir un verre de cette poudre bien sèche, à y ajouter de l'eau jusqu'à affleurement. Le tout, mis à l'ombre, devait, après durcissement, remplir toute la capacité du verre et s'en détacher difficilement. La couche de sable fin (voir croquis n° 9) sur laquelle reposait l'ancienne fondation fut remplacée par un béton de *chakf*, poterie ramassée dans les ruines de Médinét-Habou, soigneusement délavé, et surtout dénitrifié dans un coffre de wagonnet plein d'eau, puis malaxé au mortier de chaux, sable et pouzzolane artificielle. C'est sur ce radier ainsi préparé et fortement pilonné que fut implantée, suivant le tracé préalablement repéré, la fondation proprement dite. Les pierres de pourtour de cette fondation, d'abord posées à sec, furent ensuite entourées, à 0 m. 20 cent. de distance, d'un petit batardeau *provisoire* en plâtre de 0 m. 10 cent. à 0 m. 15 cent. de hauteur. Cela permit l'introduction d'un coulis de ciment sous le joint inférieur. Ce même coulis fut ensuite versé dans les joints verticaux préalablement rendus étanches par un jointoiement au plâtre. Une fois le parement de pourtour ainsi confectionné, on compléta le massif par un remplissage central en moellons et mortier à un de ciment pour trois de sable tamisé. Le pourtour extérieur de la partie enterrée de cette fondation fut bourré de même en remplissant la fouille d'un blocage de moellons au mortier de chaux.

Montage des jambages. — Les pierres furent ramenées dans l'ordre voulu par les wagonnets, hissées par les chèvres restées en place, et posées avec la rigoureuse exactitude nécessitée par l'indispensable raccordement des hiéroglyphes. Le mode d'introduction du mortier fut le même que pour les fondations, mais en évitant de plus de tacher les pierres. Aux précédentes queues d'aronde en bois, on en substitua d'autres en fer passées au minium et scellées au soufre, taillées sur le même gabarit mais d'épaisseur réduite à 0 m. 015 mill. Aux pierres manquantes ou trop abîmées, dont antérieurement et notamment dans la cinquième assise quelques-unes avaient été remplacées par un blocage en moellons, furent substituées de nouvelles recueillies dans les collines voisines. L'échafaudage fut remonté comme avant et surmonté

des vérins précités pour la remise en place des linteaux. Le linteau brisé fut reconstitué et consolidé par l'encastrement, dans son parement inférieur (croquis n° 11, appareil *a*), de poutrelles en fer en I de 0 m. 14 cent. de hauteur d'âme. Tous les fragments de corniche retrouvés dans les déblais des

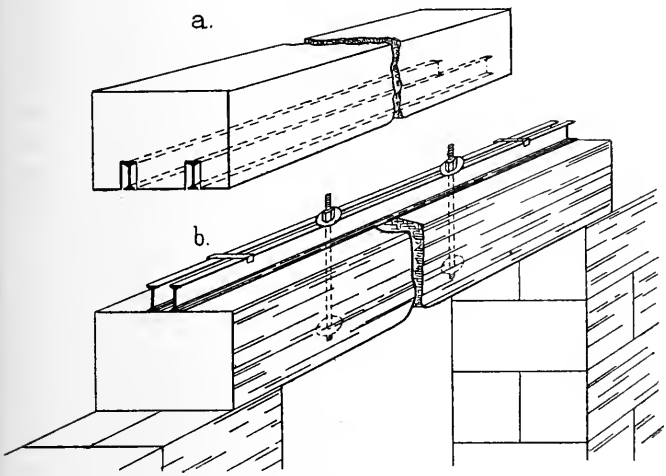

Croquis 11.

fondations furent remis en couronnement, mais sans remplacer les parties manquantes, de façon à respecter le caractère de ruine du monument. Par-dessus le jointoiement final au plâtre ainsi que des crépis, fut passé un badigeon de colle saupoudré d'un sable fin du ton de la pierre. Par endroits aussi on fit usage d'une peinture à la colle et à base de blanc de zinc, jaune de chrome, rouge brun, noir et vert bouteille.

II

RESTAURATION DU TEMPLE.

Pierres de taille extraites des carrières du Djebel Silsiléh. — Les travaux de la restauration de la porte monumentale furent exécutés pendant l'exercice 1909-1910. Pendant celui de 1910-1911 je me rendis, selon

vos ordres, aux carrières antiques du Djebel Silsiléh, pour en extraire la pierre de taille nécessaire à la réfection des architraves brisées du Pronaos et du petit escalier donnant accès à la terrasse du Temple de Déîr-el-Médinéh. Des sondages, faits dans l'intérieur du temple afin de connaître le nombre de pierres nécessaire, nous permirent de trouver dans le sol, et immédiatement au-dessous de l'emplacement de l'escalier précité, en trois fragments, la deuxième volée de l'escalier sur laquelle figure la barque Hathorienne précédée d'Horus (pl. IV). Je constatai alors que trois pierres de 0 m. 80 cent. d'équarrissage sur 4 m. de longueur étaient indispensables pour les architraves, ainsi qu'une pierre de 1 m. 20 cent. de large sur 0 m. 70 cent. d'épaisseur et 2 m. 50 cent. de longueur pour la première volée de l'escalier, et une de 1 m. 20 cent. × 0 m. 70 cent. × 1 m. 30 cent. pour le deuxième palier.

Densité du grès. — Afin d'avoir une base pour le calcul de la résistance à la flexion de tous les portails en fer, je fis tailler un cube de 0 m. 10 cent. de grès qui m'accusa par la balance une densité de 1 kg. 880, soit 1880 kg. par mètre cube. Cela me permit également de fixer le tonnage de la quantité de pierres à extraire de la carrière, soit 20 tonnes 437 kg. Ayant donné les dimensions de la pierre à extraire, et la face horizontale et verticale du banc de la carrière étant déjà dégagées par les travaux précédents, les carriers procédèrent en premier lieu au tracé des dimensions sur la face horizontale; puis, suivant ce tracé, ils creusèrent une rainure de 0 m. 30 cent. au ciseau à froid et qui fut approfondie au pic à 0 m. 70 cent. Parvenus à cette cote, les blocs furent détachés au moyen de coins en acier longs de 0 m. 25 cent. et de 0 m. 06 cent. d'épaisseur en queue, chassés dans la face verticale suivant le lit de la carrière, ce qui permit finalement l'arrachement du bloc au levier. Les carrières du défilé du Djebel Silsiléh, à l'est du Nil, se trouvant à 6 et 7 mètres au-dessus du niveau des eaux, les blocs furent transportés vers la berge au moyen de wagonnets plats, roulant sur une voie volante en pente douce aménagée sur une longueur de 1200 mètres, et finalement chargés, au moyen d'un palan différentiel accroché à une chèvre dressée le long de la berge, sur une barque d'un tonnage de 400 *ardebs*. A Louxor, les pierres furent déchargées sur la rive ouest et transportées à Déîr-el-Médinéh par les mêmes procédés. Les

travaux de la restauration du temple n'eurent lieu que pendant ce dernier exercice 1911-1912.

Début des travaux.— Ces travaux commencèrent, le 15 novembre 1912, par une visite minutieuse des fondations de la façade principale et de la façade latérale nord du temple. Ces fondations sont composées de quatre assises de pierre, reposant sur un lit de sable de 0 m. 15 cent. étendu sur le rocher, tandis que celles de la façade latérale nord se composent, à l'angle formé avec la façade principale, de quatre assises de pierres, puis, suivant la ligne ascendante du rocher, de trois assises pour finir en une seule et toutes reposant, comme les précédentes, sur un lit de sable. La photographie (pl. III) montre la courbe des assises produite après l'affaissement de l'angle nord-est, tandis que celles de l'angle sud-est restaient en place. La cause de cet affaissement est sans doute la même que celle de la porte monumentale. Les fondations furent donc reprises en sous-œuvre avec une maçonnerie de moellons hourdés au mortier de ciment pour activer la prise.

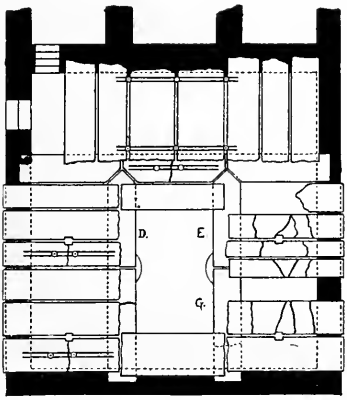

Croquis 12.

Déblaiement du Pronaos. — Le Pronaos étant encombré de fragments de toutes sortes, tambours de colonnes, dalles de plafonds, architraves, etc., le tout fut enlevé et emporté dans la cour le long du mur nord.

Au fur et à mesure qu'il se présentait, chaque fragment rejoignait celui auquel il était attenant; de la sorte quatre dalles seulement du plafond de la galerie nord purent être reconstituées (voir croquis n° 12), et les fragments des architraves correspondantes furent reconnus inutilisables. Ceux du mur d'entre-colonnement furent enveloppés de toile et entreposés provisoirement dans une des chambres du temple. Dans le

vestibule et faisant face à la porte de la chapelle centrale, fut trouvée, enfouie en terre et en assez bon état, une dalle du plafond de la galerie centrale du Pronaos. Elle fut retirée, cataloguée et emportée dans la cour; elle était, d'ailleurs, la seule faisant partie de cette galerie (voir croquis n° 12).

État du plafond du Pronaos. — La photographie (pl. V) montre l'état dans lequel se trouvaient les architraves supportant les dalles du plafond de la galerie sud du Pronaos. Nous les voyons brisées en deux morceaux, coincées l'une contre l'autre. Les dalles paraissent avoir suivi le mouvement de chute : deux d'entre elles se sont même brisées en leur milieu.

Échafaudage dressé dans la galerie sud du Pronaos. — La photographie (pl. V) montre également la manœuvre qui devait être exécutée pour retirer les architraves de leur position dangereuse. On y discerne, premièrement, un échafaudage dressé avec plancher supérieur sous toute l'étendue du plafond de la galerie, puis le soulèvement des dalles, une à une, à l'aide de vérins à chariots établis sur le plancher, leur étançonnement dans cette position par des chandelles et, enfin, le retrait des architraves cassées. L'architrave gauche, quoique brisée, fut, après examen, simplement redressée et renforcée par une poutrelle en fer de 0 m. 16 cent. de hauteur d'âme, encastrée dans la paroi faisant face à la galerie sud et immédiatement au-dessous du poids à supporter.

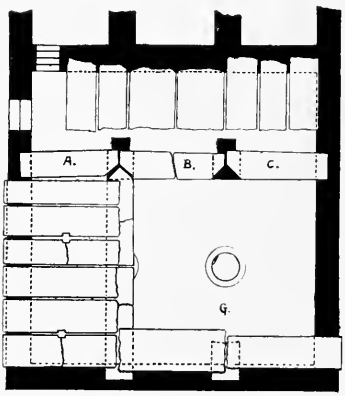

Croquis 13.

Échafaudage dressé dans le vestibule. — Le même procédé que dans la galerie précitée fut employé pour le soulèvement des dalles et le redressement des architraves A B C (voir croquis n° 13) du vestibule du Pronaos.

L'architrave B, brisée en son milieu, fut soulevée et fixée à l'aide de l'appareil *b* (voir croquis n° 11).

Pose des architraves neuves. — L'architrave D, de la galerie sud (croquis n° 12), d'un poids de 2200 kg., fut la première à placer. Afin d'éviter d'en ébrécher les arêtes, celles-ci furent soigneusement préservées à l'aide de voliges tout en réservant aux deux extrémités l'espace nécessaire pour asseoir l'architrave sur l'abaque des colonnes adjacentes. Elle fut donc amenée à pied d'œuvre, tout d'abord le côté taillé à joints obliques venant s'ajuster à ceux des architraves existantes. On la hissa ensuite à l'aide d'un palan différentiel crocheté à la chèvre dressée dans la galerie centrale qui était à ciel ouvert. Enfin on la posa sur le plancher supérieur de l'échafaudage surélevé en cet endroit au niveau supérieur des abaques. Pour faciliter le ripage de la pointe inférieure de l'architrave sur l'abaque, on interposa une feuille de fer blanc. Après la mise en place de cette architrave, on consolida de même les dalles du plafond de la galerie sud du Pronaos, et on les disposa également en leur emplacement final; les dalles brisées furent soutenues à l'aide de l'appareil *b* (croquis n° 11). Les fers à T ont été calculés sous la forme usuelle et les boulons par la formule :

$$RS = T \text{ ou } \frac{T}{R} = S.$$

Chevauchant sur les joints des dalles, des queues d'aronde en fer furent encastrées et noyées dans du soufre fondu. Les joints furent remplis de ciment : les dalles, ainsi réunies entre elles, formèrent un plafond homogène. Celles du vestibule furent réparées par le même procédé.

Après l'achèvement des travaux de la galerie sud du Pronaos, nous nous sommes occupés de la reconstruction de la colonne écroulée et des dalles du plafond nord du Pronaos. Le déblaiement du Pronaos mit au jour les trois premiers tambours ou assises de la colonne encore en place. Ces pierres, quoique fortement ébréchées, étaient saines; les brèches furent bouchées par de la pierre neuve, les tambours disparus furent remplacés; mais, n'ayant pas eu sous la main des pierres d'une seule pièce donnant en épaisseur leur hauteur originale, je fus obligé d'employer deux pierres juxtaposées à joint dissimulé, pour former la hauteur exacte des tambours originaux qu'il s'agissait de reconstruire.

Confection de la colonne de la galerie nord du Pronaos : scellement des tambours. — La colonne correspondante du Pronaos servit de modèle pour la hauteur totale et pour celle de chacun des tambours. Ces derniers furent confectionnés d'un diamètre plus fort que l'original. Sur leurs sections horizontales, bien dressées à la règle et parallèlement entre elles, un espace en taille fine de 0 m. 10 cent. à 0 m. 15 cent. de largeur fut réservé sur tout le parcours de la circonférence, et légèrement en relief sur la partie centrale. A travers l'axe et à l'aide d'une tarière de 0 m. 05 cent. de diamètre fut percée une cheminée. Ainsi préparées, les parties accolées du même tambour étaient placées, les sections horizontales bien de niveau, assujetties à sec, l'une contre l'autre, les joints jointoyés au plâtre. Par la cheminée fut versé du coulis de ciment qui s'étendit sur toute la surface du joint inférieur. Avant que la cheminée fût pleine du liquide, un morceau de barre de fer rond de 0 m. 04 cent. de diamètre y était introduit, pour assurer la liaison des deux tambours et solidariser les éléments de la colonne. Le chapiteau formé de trois assises, une fois réparé, fut mis en place à son niveau d'origine. Les fragments des moulures furent posés et maintenus en leur place relative à l'aide de chevilles en fer de 0 m. 01 cent. de diamètre. L'abaque fut consolidé à l'aide d'un cadre en fer méplat, serré à bloc par des écrous disposés en leurs deux angles opposés. Les tambours neufs, dégrossis suivant un diamètre plus fort, furent ravalés après la pose. A cet effet, des rainures repères, dressées à la règle et dirigées suivant les génératrices du cylindre, furent d'abord entaillées au ciseau à froid bien affûté. Par leur élargissement progressif on modela la surface cylindrique ensuite parachevée au racloir. Les joints furent lissés au fer. Le temple ayant subi une dépression lors de l'écroulement du plafond nord du Pronaos, les deux colonnes dudit Pronaos se trouvent surélevées de 0 m. 03 cent. Cette colonne que nous venons de reconstruire s'est-elle écroulée sous la charge qu'elle supportait? Les données ci-dessous prouveraient que non : en effet, le diamètre moyen étant de 0 m. 71 cent., son rayon sera de $\frac{71}{2}$ = 0 m. 355 mill. *Sa section* sera donc $\pi\, r^2 = (35{,}5)^2 = 1260{,}25\,\pi$, soit 0 m. 3958 cent. carrés. Cette section se trouvant chargée d'un poids total de 13773 kg., poids de la moitié des architraves et des dalles du plafond supportées par la colonne, il en résulte, par centimètre carré, une charge de $\frac{13773}{3957} = 3$ kg. 48. Ainsi la charge par centimètre

carré que supportait la colonne était de 3 kg. 48. Cette charge est-elle excessive? Il est dit au commencement de ce rapport que la densité du grès qui nous occupe est de 1880 kilos le mètre cube : or, en consultant, par exemple, l'*Agenda Oppermann*, nous constatons que la pierre la plus tendre à Paris et qui ne pèse que 1800 kilos le mètre cube peut supporter *avec sécurité 6 kg.* par centimètre carré. D'où il résulte que la charge de la colonne (13773 kg.) restait au-dessous de cette limite.

Échafaudage dressé dans la galerie du Pronaos. — L'échafaudage dressé dans la galerie sud du Pronaos fut démonté et remonté dans la galerie nord. L'architrave E (croquis n° 12) fut posée comme l'avait été D. L'architrave G fut complétée par une pierre neuve; sous toute sa longueur furent encastrées deux poutrelles de 0 m. 16 cent. de hauteur d'âme suivant appareil *a* (croquis n° 11). Puis, un à un, les fragments des dalles du plafond furent posés à leur place respective sur des poutrelles en fer de 0 m. 12 cent. et 0 m. 14 cent. Quatre dalles furent ainsi posées et jointoyées au ciment (voir croquis n° 12). Celles de la galerie centrale mises en place, on procéda au démontage de l'échafaudage.

Construction de l'escalier. — Dans les décombres de la chambre voûtée située le long de la façade sud du temple (voir plan général, pl. A), fut trouvé le linteau de la petite porte donnant accès dans la niche sous la première volée de l'escalier. Sur ce linteau furent posés les étais en fer soutenant la deuxième volée trouvée dans le sol (pl. IV). Pour la confection de la première volée fut employé le procédé égyptien, c'est-à-dire que la pierre fut mise en place seulement dégrossie et que les marches furent taillées ensuite suivant l'ancien tracé indiqué sur la paroi.

Déblaiement de la cour et du pourtour du temple. — Le déblaiement de la cour et du pourtour du temple fut poursuivi méthodiquement jusqu'à son niveau primitif.

Façade latérale sud du temple. — Le long de la façade sud du temple et parallèlement (voir plan général, pl. A) deux chambres furent déblayées. La première voûtée correspondait au vestibule et au Pronaos auquel la relie une porte. L'un des coussinets de la voûte est entaillé dans la paroi du

temple, l'autre prend appui sur un mur en briques crues. Une petite partie de cette voûte subsiste encore. Pour en garantir la conservation elle fut soutenue par un cintre en fer méplat (pl. VI). La paroi du temple fut dressée par les anciens jusqu'à hauteur de la naissance de la voûte. Au-dessus la pierre ne fut qu'ébauchée. Cette première chambre donne dans une seconde plus exiguë, latérale aux petites chapelles du temple. Sur la paroi du temple sont gravés deux tableaux. Ils datent de Cléopâtre III et Ptolémée Philométor II et ont été publiés en 1908 par M. Daressy dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. VI, p. 71-74.

Façade ouest ou postérieure du temple. — Sur la façade ouest ou postérieure du temple fut mise au jour également une chambre (voir plan général, pl. A et pl. VII), construite en briques crues. Au mur latéral sud et sur les parois intérieure et extérieure l'architecte avait simulé des colonnes taillées dans la brique même; à l'extérieur il avait aussi appliqué des frises repoussées et composées de gerbes de blé tressées et recouvertes d'un enduit de terre. Sur toute la largeur de cette chambre et sur la paroi du temple sont gravés deux tableaux : le premier, à gauche, montre le roi Évergète, revêtu de la *shenti*, élevant la main droite en signe d'adoration et présentant avec la gauche la « Vérité » à la déesse Hathor. Celle-ci est debout, le sceptre dans la main droite tandis que la gauche tient le signe de la vie. La déesse porte une robe étroite ornée d'un collier, elle est coiffée du vautour surmonté du disque solaire resserré entre les deux cornes, sur lequel passe l'Horus. Cette déesse est suivie de Mât, fille de Râ, dans la même attitude qu'elle-même. Le deuxième tableau montre le roi Évergète, revêtu du même costume qu'au premier et dans la même attitude, offrant sur une corbeille une sorte de sphinx aux deux déesses, toutes deux debout, tenant le sceptre de la main gauche et le signe de « Vie » de la droite. Tandis que la première est coiffée de la double couronne posée sur le vautour, la deuxième porte la même coiffure que la déesse Hathor du premier tableau.

Préservation et consolidation du mur d'enceinte à l'est et à l'ouest du temple. — Le déblaiement mit au jour, du même côté ouest du temple (pl. VI), la partie inférieure d'un perré en pierre de silex hourdée au mortier de terre. Le but de ce perré était d'empêcher le rocher, sur

lequel était construit le mur d'enceinte en briques crues, de s'effriter sous l'action directe du soleil, ce qui aurait entraîné la chute du mur (voir croquis n° 14). Cette supposition semble confirmée par le fait que la partie du rocher mise à découvert à la suite de l'écroulement du perré se désagrégea, entraînant les premières assises en briques du mur d'enceinte. Ce mur fut donc repris en sous-œuvre, puis le perré reconstruit jusqu'au niveau de la première assise de briques, avec la même pierre que précédemment, mais hourdée au mortier de chaux et sable. L'intervalle compris entre le perré et le roc fut rempli d'un blocage de pierres et terre (voir plan général, pl. A, et croquis n° 14). Avant de procéder à ce blocage, des sondages y furent pratiqués. Près du pied du perré fut mise au jour une statuette de bronze revêtue d'une légère dorure, ainsi qu'un casque de mameluk garni de clinquant. Dans l'angle nord-ouest, deux petites chapelles furent déblayées et la porte nord du mur d'enceinte fut consolidée et rouverte, puis clôturée par un simple grillage en bois (pl. VIII).

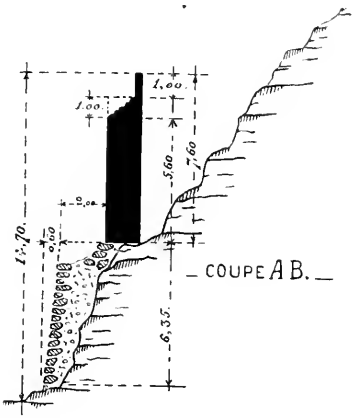

Croquis 14.

Façade latérale ou nord du temple. — Le déblaiement de la façade nord du temple (pl. VIII) mit au jour au pied du monument une série de momies coptes : au-dessus de quelques-unes, des noms accompagnés d'une croix sont gravés dans la pierre de la paroi du temple. Ces momies ne furent pas développées. Comme le montre la photographie, la tête et les pieds paraissent avoir été protégés par une grande quantité de linge tandis que le corps est couvert simplement d'un linceul et assujetti par une tresse bicolore. Deux de ces momies ont la poitrine recouverte d'un tablier en cuir, telle celle de gauche (pl. IX).

Déblaiement de l'angle sud-ouest de la cour. — Toutes les chambres d'habitation, les chapelles, les magasins (voir plan général, pl. A), furent complètement vidés des décombres qui les remplissaient et qui renfermaient quantité de fragments peints provenant du vestibule et des chapelles. On les remit à leurs places respectives. De plus, divers *ex-voto* prirent place dans les vitrines du Musée du Caire. La liste des principaux avec leur numéro d'entrée fait suite à ce rapport.

Déblaiement général de la cour. — Le déblaiement général de la cour mit au jour également la base du mur d'enceinte en briques crues : chaque travée en retrait ou en saillie ainsi que l'épaisseur à la base est indiquée sur le plan général; les croquis n^os^ 14 et 15 donnent la coupe du mur.

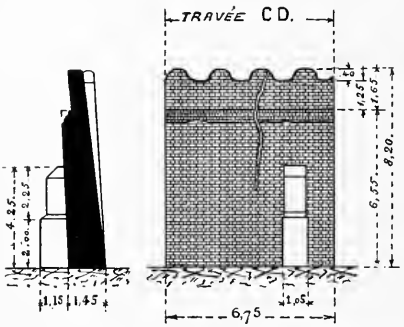

Croquis 15.

Mur d'enceinte du côté sud. — Les deux baies ou portes du mur d'enceinte, côté sud, furent réouvertes : la première, avec mur en ailes (voir plan général, pl. A) et seuil en calcaire, donnait sans doute accès au temple avant la construction de la porte monumentale mentionnée dans la première partie de ce rapport. Quant à la deuxième porte, j'ignore sa destination.

Mur d'enceinte du côté est du temple. — La travée C D précédant celle formant l'angle sud-est du mur d'enceinte s'étant fendue vers le milieu et suivant son profil, la partie sud de cette travée surplombe vers la cour de 0 m. 30 cent. le pied du mur. Par précaution un contrefort y fut accolé, construit en briques cuites hourdées au mortier de chaux et sable; les fondations sont en pierres de silex hourdées au même mortier (voir plan général, pl. A, et croquis n° 15).

Déblaiement de l'angle sud-est de la cour - Puits à eau. — Près de l'angle sud-est de la cour, les déblais mirent au jour un grand puits dont les parois de roc ont été taillées grossièrement, en prévision sans doute d'un parement. L'orifice de ce puits a un diamètre moyen de 3 m. 50 cent. tandis que le diamètre du fond est réduit à 2 mètres. La profondeur atteint 55 mètres. Nous crûmes d'abord à un puits funéraire, mais nous fûmes bientôt désillusionnés par l'humidité trouvée au fond et qui prouvait suffisamment que le forage n'avait été poussé à cette profondeur que pour atteindre la nappe d'eau. Avec le temps et jusqu'à une profondeur de 30 m. ce puits fut remblayé de décombres de toute nature : ossements d'animaux, têtes, torses, etc., provenant des momies; au delà de cette cote et vers le fond du puits, le remblai n'était composé que de pierres de silex et de terre.

Déblaiement à l'extérieur du mur d'enceinte - Mur sud et angle sud-ouest. — La face extérieure de l'angle sud-ouest du mur d'enceinte disparaissait sous les décombres provenant des fouilles de la vallée sud du temple. Pour décharger le mur de la poussée de ce remblai unilatéral, on évacua ces terres.

Mur ouest. — La montagne, effritée petit à petit, avait comblé l'intervalle qui la séparait du mur d'enceinte, à l'ouest du temple, à tel point qu'il ne restait qu'un mètre pour atteindre la crête du mur; celui-ci, outre qu'il se trouvait intérieurement sans appui, avait sa base fortement endommagée; il fut donc décidé de déblayer ces éboulis, ce qui nous permit fort heureusement d'y trouver la jolie statuette agenouillée de Thotmès III, ayant sur le dos l'inscription de ses noms et prénom. Elle est en très beau calcaire que l'on confondrait avec de l'albâtre. Elle a été exposée dans la salle I du Musée, vitrine A, sous le n° 43507 (pl. X). Cette statuette avait dû être très probablement enfouie à cet endroit par un ouvrier qui l'avait détournée du chantier où il était employé. Pour mémoire, j'ajouterai qu'intérieurement et dans l'angle sud-est de la cour ont été enfouis, dans un trou creusé à cet effet, des fragments de toute sorte et, dans l'angle nord-est, ceux provenant de monuments disparus.

Je crois avoir exposé en détail les travaux que j'ai exécutés et pense

m'être arrêté à temps dans ces restaurations, tout en suivant strictement les ordres et les instructions que vous avez bien voulu me donner. Je vous prie de vouloir bien agréer mes remerciements pour l'aide et les conseils que vous avez bien voulu me prêter, en m'indiquant la valeur de divers fragments et la position qu'ils devaient occuper dans la restauration, ce qui a facilité ma tâche.

Déblai, puits compris	m³	2493.—	
hors de l'enceinte	»	560,—	m³ 3053,—
Maçonnerie :			
Mur d'enceinte, côté nord	»	20,—	
Mur d'enceinte, côté ouest	»	36,—	
Murs pris en sous-œuvre	»	52,—	
Perré	»	44,—	
Contre-fort	»	4,500	m³ 156,500
Relevé des dépenses :			
Porte monumentale			L. E. 127,310
Temple	L. E.	635,403	
» achats divers	»	7,098	
» nolis	»	2,235	» 644,736
			L. E. 772,046

Daignez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon respectueux dévouement.

É. Baraize.

Oasis de Khargah, le 4 décembre 1912.

LISTE DES PRINCIPAUX OBJETS

TROUVÉS DANS LE DÉBLAIEMENT.

DÉSIGNATION DES OBJETS.	NUMÉROS.	QUALITÉ.	DIMENSIONS (LONG. ET HAUT.).
			En centimètres.
Du n° 43508 au n° 43547, divers objets tels que : vases en albâtre, ciseaux en bronze, hachettes, pierres à broyer, rasoirs, castagnettes.			
Petite stèle à corniche : le défunt Khâmuas ; peinture assez bien conservée, côté gauche cassé.....	43564	Calcaire.	20 × 15
Petite stèle en 2 registres au nom de .	43565	»	17 × 10,5
Petite stèle peinte : 1 registre horizontal, 2 verticaux ; registre horizontal, deux béliers. 1er registre vertical, le défunt agenouillé ; 2me registre vertical, six oreilles. Les couleurs sont bien conservées....	43566	»	24 × 14
Stèle fragmentée ; le haut manque. Singe assis devant une table d'offrande. Un registre. 3 lignes verticales ; à côté, le défunt en adoration avec l'inscription incomplète :	43567	»	18 × 17
Petite stèle avec bordure peinte en jaune. Au milieu le roi Aménophis Ier debout. Sur le dos sont tracées deux têtes en profil (en rouge).....	43568	»	25 × 19
Stèle peinte, en deux registres : au 1er, Phtah, suivi de Sebek, Isis ; au 2me registre, le défunt et sa famille. Le défunt tient des serpents dans sa main gauche et un scorpion dans la droite.....	43569	»	29 × 24
Petite stèle peinte, très effacée. Le défunt debout fait offrande au dieu Phtah.....	43570	»	23 × 17

DÉSIGNATION DES OBJETS.	NUMÉROS.	QUALITÉ.	DIMENSIONS (LONG. ET HAUT.). En centimètres.
Petite stèle peinte. Le défunt devant Thot cynocéphale, assis sur un autel	43571	Calcaire.	18×13
Petite stèle représentant le roi Aménophis I^er^ devant un autel	43572	»	09×07
Fragment d'une stèle peinte : on voit encore la partie supérieure d'une femme tenant des fleurs	43573	»	35×38
Fragment d'une stèle : le dieu Min debout	43574	»	31×17
Phallus peint en rouge, ayant appartenu à une statue	43575	»	0.265
Un homme agenouillé, portant la grande robe à plis, tient devant lui un petit autel sur lequel est posée une tête de faucon. Sur le devant, deux lignes verticales. Sur le pourtour du socle une courte inscription, et sur le haut deux lignes horizontales. Sur le dos de la statuette le nom :	43576	»	26
Petite stèle d'offrande portant les noms et prénom du roi Aménophis I^er^	43577	»	20×16
Oie accroupie sur un socle	43578	»	21
Lion couché	43579	»	23
Table d'offrande rectangulaire. Inscription sur le rebord au nom de :	43585	»	65×62
Table d'offrande rectangulaire au nom de :	43586	»	35×47
Table d'offrande rectangulaire. Sur le rebord inscription avec les noms d'Aménophis I^er^ et Nofertari. Le défunt est Amenemant	43587	»	25×33
Table d'offrande rectangulaire. Inscription mal gravée au nom de	43588	»	32×37
Fragment d'une cuve d'autel de la forme . Un tiers manque	43589	»	175×02
Stèle fragmentée, en deux registres. Au 1^er^ deux personnes assises ; devant elles un personnage debout : les pieds seuls existent. Au 2^me^ registre Nefertari assise : devant elle on voit cinq enfants	43590	»	46×32

DÉSIGNATION DES OBJETS.	NUMÉROS.	QUALITÉ.	DIMENSIONS (long. et haut.).
			En centimètres.
Bas-relief peint, fragmenté, en deux morceaux qui se rajustent. Barque sacrée portée par des prêtres; devant eux le roi debout avec brûle-parfums, et derrière, une chapelle avec prêtre portant flabellum. En bas : partie d'une deuxième barque, sept lignes verticales et le défunt Amenemhat agenouillé.	43591	Calcaire.	75
Modèle de colonne brisée (XXI^me^ dynastie)	43655	»	
Stèle votive du 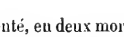	43656	»	
Peigne de tisserand.....	43657		
Fuseau en bois.....	43658	Bois.	
Esquisses sur éclats de calcaire à l'encre rouge et noire	43659	Calcaire.	
Le dieu Set assis recevant l'hommage d'un personnage disparu.....	43660	»	
Une femme en adoration devant un tas d'offrandes.	43661	»	
Adoration à Marit Sakro par le 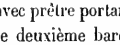 (*sic*) 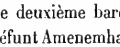	43662	»	
Barque sacrée portée par deux prêtres.....	43663	»	
Vache Hathor dans un naos	43664	»	
Bas-relief représentant un homme naviguant dans un marais (XXI^e^ dynastie).....	43665	»	
Peloton de fil rouge (copte).....	43666	Coton.	
Pinceau portant des traces de couleur rouge (XXI^e^ dynastie).....	43667	Bois.	
Raclette en bronze		Bronze.	
Table d'offrande avec cartouche d'Amenhotep I^er^ et Ahmès Nefertari.....	43677	Calcaire.	
Vase : col avec tête avec deux chats en relief.....	43678	»	
Fragment de stèle en bas-relief : têtes de Phtah, Isis, Aménophis I^er^ et Nefertari.....	43679	»	
Grande coupe (copte) en terre cuite.....	43682	T^re^ cuite.	
Bas-relief. Personnage agenouillé adorant une barque solaire.....	43690	Calcaire.	

DÉSIGNATION DES OBJETS.	NUMÉROS.	QUALITÉ.	DIMENSIONS (LONG. ET HAUT.).
Deux fragments de stèles. Prosecynème à Hathor par (?): en face, six oreilles.....	43691	Calcaire.	
Fragment de petit pilier surmonté d'une tête de bélier : sur les côtés étaient représentés Amenophis Ier et Nefertari.....	43692	»	
Bas d'une grande stèle fragmentée et calcinée. Inscription de 4 lignes dont protocole d'Hor-m-heb; en bas, personnages, chefs des Mazau.....	43693	»	
Fragment de petite stèle : le roi offrant le vin à Osiris.....	43694	»	
Quatre fragments d'une bande circulaire (encadrement de niche?) avec inscription dédicatoire de Séti Ier à Hathor.....	43695	»	
Haut de pilier sculpté.....	43696	»	
Tête d'Asiatique.....	43697	Granit.	
Partie d'un papyrus démotique : contrat ptolémaïque en treize lignes.....	43750		

É. B.

GRAFFITI
DE LA MONTAGNE ROUGE

PAR

M. GEORGES DARESSY.

La montagne Rouge (Gebel Ahmar) à l'Abbassieh, au nord du Caire, est un massif isolé de grès siliceux ou quartzite coloré en jaune ou en rouge, dont la formation est attribuée par les géologues à l'action de puissants geisers à l'époque tertiaire. Ce grès, excessivement dur et compact [1], est, en Égypte, la meilleure pierre existante pour résister à l'humidité et aux intempéries; aussi fut-il largement utilisé par les anciens [2], malgré la difficulté de le tailler, pour les parties d'édifices qui devaient offrir une grande résistance. Héliopolis spécialement profita du voisinage de cette carrière pour y prendre les entourages de portes de ses temples; les statuaires employèrent aussi fréquemment cette matière, mais les blocs homogènes de grande dimension étaient assez rares [3]. Le nom de cette roche était 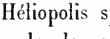 .

Ainsi que dans toutes les carrières antiques, des inscriptions officielles

---

[1] Sa densité est 2,780.

[2] Il existe en Égypte d'autres gisements de quartzite, notamment au-dessus de Gebelein, qui fournirent la matière première aux sculpteurs thébains. C'est donc par erreur qu'on dit quelquefois que les Colosses de Memnou, par exemple, ont été amenés de la montagne Rouge.

[3] L'inscription publiée par Ahmed bey Kamal, *Stèle de l'an VIII de Ramsès II*, dans *Recueil*, t. XXX, ne se rapporte pas à la découverte de carrières de grès rouge; c'est du , du basalte, que trouva le roi au cours de son excursion dans le désert. Il y a trois gisements de basalte à proximité d'Héliopolis : le premier à Abou Zabal, au nord de Khanqah; le second à el-Daher, au poste n° 3, sur l'ancienne route du Caire à Suez; le troisième, plus étendu, au sud du précédent, à moitié chemin du Bir el-Fahm qui est sur le Moqattam. Les détails topographiques sur le lieu de la découverte «en amont de la Demeure du Soleil (Héliopolis-Matarieh), au nord de la Demeure de l'Ennéade divine (Babylone-Vieux-Caire) et au droit d'Hathor, maîtresse de la Montagne Rouge», montrent qu'il ne peut être question que

et des graffiti dus aux ouvriers devaient avoir été tracés sur les rochers [1], mais l'exploitation intense des matériaux du Gebel Ahmar les a sans doute fait disparaître presque tous [2]. L'année dernière, un entrepreneur prévint néanmoins le Service des Antiquités que des inscriptions étaient tracées sur des rochers compris dans sa concession; voici ce qu'il m'a été possible de tirer de plusieurs visites en cet endroit, à des moments différents de la journée pour varier l'éclairage, car ces graffiti, tracés à l'encre noire, mais très effacés, sur des roches rouges ou jaunes qui sont continuellement dans l'ombre, ne se laissent guère photographier et la copie en est malaisée.

Partant de la route de l'Abbassieh, en face de la qoubbeh el-Ghouri, la rue Sikket el-beyda conduit au pied de la montagne, à deux kilomètres et demi de là. Le point intéressant est derrière la butte où est établi l'hôpital du sérum, à quarante mètres au sud-est du repère en fer marqué I, installé par le Service des Mines. Un chemin d'exploitation passe là entre un groupe isolé de rochers élevés d'environ cinq mètres qui est au nord tandis qu'au sud un gros bloc de grès, noyé dans le sable, appartient à la base du sommet méridional de la montagne : de part et d'autre se trouvent des graffiti.

Au nord du chemin le massif comprend notamment deux rocs séparés

---

de l'un de ces deux derniers gisements, qui sont à 10 kilomètres à l'est de la montagne Rouge. A la ligne 8 l'hiéroglyphe figuratif ne représente pas un roi poussant un uræus, mais un vase canope dont le couvercle à tête de bélier est surmonté du disque solaire. A la ligne 18 de la stèle il est question d'un voyage du roi à Éléphantine , non à Abydos; c'est donc dans la région de la première cataracte que Ramsès fit tailler des colosses en granit noir sur lesquels on posa des couronnes en basalte.

Pour les noms des pierres, voir *Remarques et Notes*, § VIII, dans le *Recueil*, t. X, p. 143, en ajoutant à cette liste le récemment reconnu par MM. Montet et Couyat (*Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, p. 22) comme étant le schiste dur, trop souvent confondu avec le basalte dans les descriptions de monuments.

[1] Cf. Borchardt, *Inschriftfragmente vom Gebel Ahmar*, dans *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, vol. 47, p. 161.

[2] Actuellement les blocs sont éclatés à la poudre; les gros morceaux servent surtout de moellons pour les murs en fondation, les petits fragments, concassés, sont noyés dans du ciment pour former des radiers. On y taille aussi des meules de moulins.

par une fissure qui va en s'évasant vers l'extérieur : c'est sur les deux faces de ce dièdre qu'est tracée la majeure partie des dessins antiques.

Sur la pierre de droite et assez haut, au-dessus de la crevasse, on voit le croquis n° 1, le plus intéressant de la série. Un petit obélisque est érigé sur une plate-forme à laquelle on accède par deux plans inclinés précédés d'une borne; appuyés à l'obélisque, deux singes cynocéphales sont en adoration. Nous avons là un groupement analogue à celui de l'autel d'Abou-Simbel [1]. L'auteur de cette œuvre s'est fait connaître : à gauche de l'obélisque on lit en hiératique : 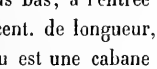 , « exécuté par la main du chef de travaux Pen-ameni [2] ». Le nom est répété au-dessous du dessin : 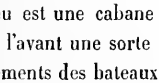 ; les deux fois la finale du nom est peu visible. Le style du dessin et la paléographie sont d'accord pour faire attribuer ce graffito à l'époque des Ramessides.

Un peu au-dessous voisinent deux têtes d'animaux tournées à gauche : le n° 2 est une tête de lion, le n° 3 une tête de taureau qui pourrait être un Mnévis si l'on prend pour un disque déformé l'espèce de lentille placée entre ses cornes. Plus bas, à l'entrée de la crevasse, on voit une barque (n° 4) de 0 m. 09 cent. de longueur, dont les extrémités se recourbent vers le bas; au milieu est une cabane rectangulaire, à l'arrière un grand aviron-gouvernail, à l'avant une sorte de crochet ⌐ dont on trouve l'analogue parmi les ornements des bateaux figurés sur les poteries archaïques. Enfin, au plus profond de la partie accessible, un lion marchant (n° 5), dont la tête est maintenant effacée, a été dessiné dans une position verticale sur 0 m. 085 mill. de longueur.

Sur la pierre de gauche sont groupés un certain nombre de dessins plus difficiles à distinguer que les précédents. Le plus grand (n° 6), haut de 0 m. 32 cent., montre un personnage debout, de face, ayant une abondante chevelure tombant sur les épaules. Le tracé est si naïf qu'on ne peut reconnaître aucun détail; le costume était peut-être un tablier enveloppant le bas du corps de la ceinture à la cheville. La main gauche tient horizontalement une tige rigide dont on ignore la nature, bâton de commandement

---

[1] *La nouvelle chapelle de Ramsès II*, dans les Rapports sur les *Temples immergés de la Nubie*, p. 146, pl. CLX.

[2] *Pen-ameni* ne figure pas au *Dictionnaire des noms* de Lieblein, qui a seulement un (n° 716).

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

ou outil de carrier, levier ou ciseau pour creuser dans la pierre les trous où l'on mettra les coins de bois qui, mouillés, feront éclater la pierre en se gonflant. Une autre figure (n° 7), celle-ci de profil à droite et haute seulement de 0 m. 075 mill., représente un personnage ayant également une forte chevelure et qui, le bras droit étendu, parle ou présente une offrande. Une tête de profil (n° 8) a, de même, une épaisse calotte de cheveux; une barbe postiche semble indiquer qu'on a voulu faire le portrait d'un pharaon.

Les deux esquisses 9 et 10 se rapportent à des étrangers que leur profil anguleux et leur petite barbe désignent comme des Libyens. Il existe encore sur cette paroi d'autres dessins, mais si effacés que je n'ai pu les calquer ni en reconnaître le sujet.

Plus à gauche on remarque une tête de lion (n° 11), et plus bas une inscription hiératique dont la fin est peu visible : 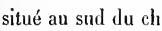 . Plus loin est un texte qui devait comprendre trois ou quatre lignes, mais dont les signes ne sont plus reconnaissables. Enfin un bras muni de deux bracelets (n° 12) est le dernier dessin que j'aie remarqué sur ce rocher.

Sur le bloc de grès situé au sud du chemin il n'y a que des inscriptions : deux individus y ont écrit leur nom à deux reprises. L'un d'eux était le chef des archers *At-mer* ou *At-a*, . Il est à penser que les travaux d'exploitation les plus pénibles étaient effectués par des prisonniers, tout comme à Tourah l'extraction de la pierre est encore une servitude pénale; cet officier a pu être un chef des soldats chargés de surveiller les détenus et aussi les Libyens prisonniers de guerre qui formaient une partie du contingent de travailleurs, en sorte que les croquis des rochers d'en face auraient pu être pris sur le vif. Le second personnage mentionné, qui a mis une fois son nom juste à la suite de *At-mer*, n'a pas de titre; il s'appelait [1].

G. Daressy.

---

[1] On trouve seulement dans le *Dictionnaire* de Lieblein, n° 650. M. Maspero me fait observer que, malgré l'absence de déterminatif, signifie probablement ici «le sculpteur».

Cf. Brugsch, *Dictionnaire, Supplément*, p. 242, où il cite justement des inscriptions de chefs de travaux dans la montagne Rouge occupés à tailler à Assouan des statues de Khu-n-aten.

CORRIGENDUM À L'ARTICLE

PARTHÉNIOS FILS DE PAMINIS

PAR

M. A. REINACH.

Dans l'inscription 4, je n'ai pu proposer de lecture certaine pour le groupe qui suit le nom de Pétésis; en revoyant ma copie il me semble possible d'interpréter autrement les caractères très serrés et assez effacés.

Au lieu de : ΙΟΥ ΑCΙCΙΜ.ΝΟΥ
il faudrait transcrire : ΤΟΥ ΛΕΓΟΜ(ε)ΝΟΥ ΠΙΜΜΕΙΩΜΕ

Pétésis serait fils « du nommé Pimmeiôme ».

La lecture Πιμμειωμε n'est pas tout à fait certaine; en tout cas, il s'agit d'un nom égyptien, indéclinable en grec; c'est pourquoi on aura fait précéder son nom de τοῦ λεγομένου.

Je rappellerai aussi, pour l'antiquité du culte d'Isis à Koptos, que c'est dans son temple, « au ministre de la déesse », qu'aurait été révélé au temps de Chéops le livre de médecine du British Museum dit de Chéops (Birch, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1871, p. 61).

A. Reinach.

ANALYSES
DES PARFUMS ÉGYPTIENS

PAR

M. LE Dr L. REUTTER

PROFESSEUR AGRÉGÉ À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE.

Ces parfums nous furent remis par le célèbre égyptologue M. Maspero, à qui nous nous permettons de présenter ici nos sincères remerciements pour la confiance qu'il a bien voulu nous témoigner. Il ne nous est malheureusement pas possible, avec d'aussi petites quantités, d'en entreprendre les analyses quantitatives, si utiles pour déceler quels sont les acides résineux ou résinoliques contenus dans ces masses, ni quelles en sont les résènes, de sorte que nous devons nous contenter de l'analyse qualitative, parfois très positive quant au styrax, au galbanum, à l'ase fétide, etc., mais négative quant à la détermination des différentes variétés de térébenthine. Nous espérons, toutefois, que ces quelques résultats d'analyses élémentaires pourront être de quelque utilité pour les recherches égyptologiques.

Ces parfums, contenus dans de petits sacs en papier, différemment numérotés, provenaient d'amphores ou de vases découverts dans les laboratoires d'un temple où, comme nous l'avons énoncé lors d'une conférence[1], les prêtres avaient l'habitude de les préparer, en tenant secret leur mode de fabrication non seulement aux laïques, mais même à leurs aides.

Nous les classerons donc selon le numéro d'ordre qu'ils portaient, en faisant toutefois remarquer que l'autoxydation a pu leur faire subir des désagrégations, des oxydations ou des modifications, soit en les oxydant partiellement, soit en décomposant en partie leurs principes chimiques.

---

[1] Dr L. Reutter, *Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine*, «Des parfums égyptiens», Paris, 1913.

ANALYSE I, PARFUM N° 43521.

Ce parfum formait une masse brune noirâtre, presque inodore, luisante, laissant apercevoir par place quelques fissures de couleur moins foncée et brunâtre. Elle pesait 1.396 grammes et donnait, une fois triturée et pulvérisée, une poudre jaune brunâtre dégageant une forte odeur aromatique spéciale, voire même agréable, mais non définissable à l'odorat.

Elle fondait entre 90° et 91° et laissait apercevoir, examinée au microscope, des débris végétaux et quelques impuretés, mais aucun cristal de nature organique. Chauffée dans un tube à réactif, elle émettait premièrement en se boursouflant des vapeurs blanches, un peu irritantes, qui se déposaient sur les parois du verre sous forme de petits cristaux solubles dans l'eau, donnant la réaction caractéristique de l'acide cinnamique : ceux-ci chauffés en solution aqueuse avec de l'acide sulfurique et du permanganate de potasse émettaient l'odeur caractéristique de l'aldéhyde benzylique.

Cette masse, chauffée plus longtemps, émettait des vapeurs d'odeur térébenthinée et bitumineuse, pour ne laisser ensuite qu'un résidu inorganique très minime.

La poudre traitée par de l'acide sulfurique se colorait en brun foncé, mais non en rouge sang comme celle de la Sandaraque.

Elle se dissolvait en partie avec une coloration jaune pâle dans l'acide chlorhydrique et dans l'acide nitrique, avec une coloration rouge foncé puis rouge violacé et rouge brunâtre dans l'acide sulfurique; avec une coloration jaune orange dans l'ammoniaque et dans la potasse caustique.

Cette masse, extraite par de l'eau chaude, s'y dissolvait en partie, donnant une solution jaune pâle, à réaction neutre.

I. — Partie soluble dans l'eau.

Une partie de cette solution aqueuse, additionnée d'acide, ne dégageait pas de gaz d'acide carbonique mais déposait, par addition d'alcool, un petit précipité blanc, preuve qu'elle ne renfermait pas de carbonates, mais un *corps à mucilage* (myrrhe, encens, gomme arabique).

Cette solution aqueuse, additionnée d'une goutte de perchlorure de fer, se colorait en brun rougeâtre et déposait, après avoir été chauffée, un fort précipité jaune brunâtre, soluble dans l'acide nitrique.

Elle se décolorait sous l'influence des vapeurs de chlore en donnant une solution incolore qui redevenait jaunâtre sous l'influence d'une goutte de potasse caustique, sans perdre toutefois son arome particulier.

Monsieur Ehrmann [1], analysant le *henné* (Lawsonia tinctoria, Lawsonia inermis), fait aussi remarquer cette particularité en décrivant ses résultats analytiques. Il décela dans cette feuille du tannin, du sucre, de la chlorophylle, de la gomme, de la pectine, des corps albuminoïdes, etc. Voir en outre la *Thèse de Doctorat sur les Lythracées* [2] qui fut publiée à Lons-le-Saunier sous la haute direction de mon vénéré Maître M. le Prof. Perrot, de l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

Afin de nous rendre compte quel était le végétal pouvant donner une telle réaction, nous préparâmes des décoctions étendues de caroube, de casse, de tamarin et de henné. Ces trois premières solutions n'émettaient pas l'odeur caractéristique de cette dissolution et se précipitaient différemment, tandis que celle du henné donnait à chaud, par addition de perchlorure de fer, et non au froid, le même précipité jaune rougeâtre.

Cela prouve que nous nous trouvons en présence de *l'extrait des feuilles de ce végétal* si souvent décrit par les Anciens, qui l'utilisaient, comme nous l'avons vu, soit pour teindre leurs cheveux et leurs mains en jaune, soit pour parfumer leurs momies qu'ils oignaient aussi de cette matière, soit pour préparer leurs aromates.

La dissolution aqueuse de notre parfum, additionnée de borax, ne prenait pas une fluorescence verdâtre, et, agitée avec du benzol et de l'ammoniaque, ne colorait pas celui-là en rose, preuve que l'aloès ne rentrait pas dans la préparation de cette masse. Nous y décelâmes par contre *des tartrates*, provenant probablement d'un vin. Cette dissolution aqueuse réduisait à chaud la liqueur de Fehling et celle de Bial, preuve que les anciens avaient additionné cette masse, soit d'un *extrait de pulpe* provenant de la casse, du tamarin, du caroube, ou d'un vin de palmier, comme le prouvent

---

[1] *Journal de pharmacie et de chimie*, 1894, t. XXIX, fol. 591.

[2] *Recherches sur les Lythracées*, par Aymar Gin, Lons-le-Saunier, 1909.

la présence des *Hexoses et des Pentoses,* décelés. Ils n'utilisèrent pas le caroube, vu que son extrait étendu prend, par addition d'une goutte de perchlorure de fer, une coloration vert noirâtre.

Cette dissolution aqueuse, additionnée d'une solution aqueuse de nitrate d'argent, de chlorure de barium, d'acétate de plomb, ne déposait aucun précipité, tandis qu'il se formait par celle d'acide picrique, un petit dépôt jaunâtre très minime.

La partie de ce parfum insoluble dans l'eau se dissolvait en partie dans l'éther, en partie dans l'alcool et dans le chloroforme, abandonnant un petit résidu formé de matières végétales et d'impuretés.

Il ne nous a malheureusement pas été possible d'identifier ces différentes parties végétales qui nous prouvent, toutefois, que les Anciens aromatisaient leurs résines avec des plantes odoriférantes, comme nous le décelâmes d'ailleurs lors des analyses de masses résineuses provenant tant des sarcophages égyptiens que des tombeaux carthaginois[1]. Ces résidus végétaux renfermaient quelques fragments de vaisseaux spiralés et alvéolés ainsi que quelques cellules sécrétrices non déterminables.

Nous entreprendrons ici l'analyse qualitative des différentes dissolutions obtenues successivement à l'aide d'éther, d'alcool et de chloroforme.

II. — Partie soluble dans l'éther.

Cette solution éthérée de couleur jaune doré, agitée avec une solution aqueuse de potasse caustique, abandonnait à cette dernière ses acides libres, ses acides résineux et résinoliques. Une partie de celle-ci, chauffée avec une solution de permanganate de potasse et quelques gouttes d'acide sulfurique, dégageait l'odeur d'aldéhyde benzylique, preuve de la présence de l'acide cinnamique provenant du Styrax. Ce dernier fut aussi décelé en agitant l'éther surnageant au-dessus de cette couche aqueuse avec une dissolution aqueuse de sulfite de soude qui, décantée, acidifiée, évaporée, abandonnait un résidu d'odeur vanillée.

Une autre partie de cette solution éthérée, additionnée d'acide sulfurique, provoquait à la ligne de contact des deux liquides la formation d'un

---

[1] Dr L. Reutter, *De l'embaumement avant et après Jésus-Christ*, Paris, 1912, Vigot frères, éditeurs.

anneau rouge brunâtre, la solution éthérée devenant vert bleuté. Cette réaction était aussi positive quant à la présence *du styrax*.

Cette solution éthérée ne pouvait contenir ni baume de Gurjun ni baume d'Illyrie qui l'eussent rendue fluorescente, ni gomme ammoniaque, car, additionnée d'une solution aqueuse d'hypochlorite de sodium, elle eût pris une coloration rouge et non jaune doré. Cette solution éthérée, additionnée d'une solution de perchlorure de fer, se colorait en jaune brunâtre, et non en rouge violacé, ce qui eût permis de déceler la présence de la gomme ammoniaque.

L'ase fétide, le galbanum, chauffés avec de l'acide chlorhydrique, que l'on additionne ensuite d'ammoniaque, donnent des solutions fluorescentes en vert, tandis que notre résine ne donnait pas ces réactions caractéristiques, preuve négative quant à leur présence.

Quelques gouttes d'un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique, versées sur une partie de cette solution éthérée, ne la coloraient pas en violet, preuve également négative quant à la présence du baume de Gurjun.

Une autre partie de cette solution éthérée, soumise à l'action des vapeurs de brome, se colorait par contre en rouge violacé. Cette réaction, ainsi que les deux suivantes, sont positives quant à la présence de *la myrrhe,* quoique nous n'obtînmes pas une émulsion laiteuse lorsque nous triturâmes cette résine avec de l'eau.

Quelques gouttes d'acide chlorhydrique versées sur un peu de cette résine additionnée de quelques cristaux de vanilline se coloraient en rouge, tandis que quelques grains de ce parfum, dissous dans du sulfure de carbone que l'on évaporait, abandonnaient un résidu se colorant en rouge, par addition d'une goutte d'acide chlorhydrique, preuve positive quant à la présence de la myrrhe.

Nous évaporâmes encore quelques gouttes de cette dissolution éthérée dans une capsule en porcelaine; celles-ci abandonnaient un résidu se colorant en brun par addition d'acide sulfurique, et non en rouge comme la sandaraque, preuve négative quant à la présence de cette résine; le résidu ainsi obtenu émettait au chaud une odeur térébenthinée agréable.

Cette dissolution éthérée, additionnée d'alcool, ne se précipitait pas en un dépôt blanc (de dracoalbane), preuve que le sang-de-dragon n'avait pu être utilisé par les Anciens pour la préparation de cette masse.

III. — Dissolution dans l'alcool.

Une partie de cette solution alcoolique de couleur jaune orange se colorait, sous l'influence des vapeurs de brome, en rouge violacé, nous donnant ainsi une preuve positive quant à la présence de *la myrrhe,* tandis qu'additionnée des solutions de perchlorure de fer, d'acétate de plomb et de bichromate de potasse, elle se précipitait sous forme d'un petit dépôt noirâtre, grisâtre ou jaune orange, preuve qu'elle contenait des corps à tannol, dénommés par Tschirch corps à résinotannol.

IV. — Partie soluble dans le chloroforme.

Cette solution chloroformique, évaporée, abandonnait un résidu rouge brunâtre, d'odeur bitumineuse. Celle-ci devenait plus forte et plus caractéristique à la chaleur, preuve que l'*asphalte ou bitume de Judée* avait dû servir à préparer cette masse odoriférante. Ce résidu contient en outre du soufre qui caractérise toujours l'asphalte.

En ce qui concerne le degré de solubilité de ce parfum égyptien dans ces divers dissolvants, nous pouvons émettre approximativement ce qui suit :

	1/10	de cette masse se dissolvait dans l'eau,
	3/10	» dans l'éther,
	3/10	» dans l'alcool,
	2/10	» dans le chloroforme,
	et 1/10	était formé d'impuretés (telles que poussière) et de débris végétaux.
Total...	10/10	

CONCLUSIONS.

Ce parfum est donc formé *de styrax, de myrrhe, de bitume de Judée, d'une résine à gomme* (*myrrhe ou encens*), *d'une ou plusieurs résines de térébenthine* (baume d'Alep, résine de Pistacia Térébinthus, de Pinus Pinea, etc.) [voir l'odeur térébenthinée que cette masse émettait à la chaleur], puis d'un vin reconnaissable aux tartrates, et *de vin de palmier*, peut-être de l'extrait

de la pulpe d'un fruit (casse ou tamarin). On l'avait aromatisé à l'aide d'un extrait de fleurs ou de feuilles *de henné* et de bois appartenant aux conifères, cyprès, puis à l'aide de débris végétaux aromatiques appartenant aux dicotylédones.

Il se peut qu'ils l'aient additionné de mastic, d'opoponax, de Bdellium, mais non de baume de Judée. La Gomme Ammoniaque, l'Ase fétide, le Galbanum, le Sagapène, le Baume de Gurjun, la Sandaraque, ne rentrèrent pas en tout cas dans la composition de ce parfum, car toutes leurs réactions caractéristiques sont négatives; voir en outre, à cet effet, notre livre : *Des résines et des baumes officinaux, de leurs caractères spécifiques, de leurs réactions caractéristiques et de leurs falsifications.*

Paris, le 20 septembre 1912.

Dr L. Reutter.

ANALYSE II, PARFUM N° 43510.

Dans le compte rendu de cette analyse nous n'indiquerons que succinctement nos résultats positifs, pour ne pas nous répéter. Ce parfum, dénommé par M. Maspero *masse odoriférante n° 43510,* était formé d'un petit morceau résineux inodore, de couleur brune noirâtre. Elle était luisante sur une de ses faces, matte sur l'autre, et entourée de quelques débris pulvérulents de couleur brunâtre. Cette masse, soi-disant odoriférante, pesait 0,658 grammes et donnait, une fois pulvérisée, une poudre d'odeur aromatique agréable, de couleur jaune brunâtre, plus claire que la précédente. Cette poudre fondait entre 88° et 89°.

Chauffée dans un tube à réactif, elle n'émettait pas de vapeurs blanches, irritantes, mais une odeur térébenthinée et bitumineuse. Elle se dissolvait avec une coloration jaune pâle dans l'acide chlorhydrique et dans l'acide nitrique; avec une coloration brune rougeâtre dans l'acide sulfurique et avec une coloration jaune doré dans la potasse caustique.

Elle se dissolvait en partie dans l'eau, dans l'éther, dans l'alcool, dans le chloroforme, et abandonnait un résidu insoluble très minime, formé d'impuretés et de matières végétales non déterminables.

I. — Solution aqueuse.

Sa solution aqueuse neutre, de couleur jaune pâle, ne se précipitait pas par addition d'une solution de nitrate d'argent, de chlorure de chaux, de bichromate de potasse. Elle ne dégageait pas, additionnée d'acide chlorhydrique, des gaz d'acide carbonique, mais se précipitait à chaud par addition d'une goutte de perchlorure de fer en un dépôt jaune rougeâtre. Cette eau aromatique perdait, sous l'action des vapeurs de chlore, sa coloration primitive et devenait incolore. Cette coloration jaune pâle réapparaissait par addition de potasse caustique, preuve certaine quant à la présence *du henné*. Cette solution aqueuse réduisait à chaud les liqueurs de Fehling et de Bial, vu qu'elle contenait des Hexoses et de Pentoses provenant soit d'un *vin de palmier,* soit de l'extrait de la *pulpe d'un fruit* (casse, tamarin).

Elle déposait, additionnée d'alcool, un petit précipité blanc, donc mucilage, *encens ou myrrhe.*

Cette solution aqueuse ne prenait pas par addition de borax une fluorescence verte, et, agitée avec du benzol ammoniacal, ne se colorait pas en rose, preuve négative quant à la présence de l'aloès, voire même de la casse qui contient aussi de l'émodine, celle-ci pouvant éventuellement s'être transformée sous l'action de l'oxygène de l'air.

II. — Solution éthérée.

Cette solution éthérée jaune pâle, additionnée d'acide sulfurique, ne se colorait pas en vert bleuté et ne provoquait pas la formation d'un anneau rouge brunâtre à la ligne de contact des deux liquides, mais celle d'un anneau verdâtre. Cette réaction, ainsi que toutes celles ayant trait au styrax, est donc négative. La coloration de cette solution étant jaune pâle, non fluorescente, nous permet de conclure à la présence négative du Baume de la Mecque, du Baume d'Illyrie, voire même à celle de la myrrhe, dont toutes les réactions caractéristiques sont négatives. Cette solution éthérée prenait, sous l'action des vapeurs de brome, une coloration jaune brunâtre, mais non rouge violacé. Additionnée d'une solution d'hypochlorite de soude, elle restait incolore et devenait jaune doré sous l'action d'une goutte de perchlorure de fer, preuves également négatives quant à la présence de

la gomme ammoniaque. Il en est de même de celles du Galbanum, de l'Ase fétide, de la Sandaraque, du Sagapène; toutes les réactions furent négatives.

III. — Solution alcoolique.

Cette solution alcoolique, de couleur jaune doré, ne prenait pas sous l'influence des vapeurs de brome une coloration rouge violacé (preuve négative quant à la présence de la myrrhe), mais se précipitait par addition d'une goutte de perchlorure de fer en un petit dépôt noirâtre; par celle de bichromate de potasse en un dépôt floconneux jaune orange et par celle d'acétate de plomb en un dépôt grisâtre, preuve que ce parfum contenait des résines à tannol. Celles-ci pourraient provenir de l'Opoponax ou du Sagapène, mais ce dernier ne peut avoir été utilisé, les réactions caractéristiques de l'ombelliférone étant négatives.

IV. — Solution chloroformique.

Cette solution chloroformique, de couleur rouge brunâtre, abandonnait, une fois évaporée, un résidu rouge brunâtre d'odeur bitumineuse qui devenait beaucoup plus caractéristique une fois ce résidu chauffé. Une partie de cette masse rouge brunâtre, chauffée puis fondue avec de la potasse caustique, donne un résidu en grande partie soluble dans l'eau. Cette solution, additionnée d'acide chlorhydrique, dégage des gaz d'hydrogène sulfuré, preuve qu'elle renferme du soufre.

CONCLUSIONS.

Cette masse odoriférante était donc formée de corps se dissolvant dans les divers véhicules dans les proportions suivantes :

1/10	de cette masse se dissolvait	dans l'eau,
2/10 = 1/5	»	dans l'éther,
4/10	»	dans l'alcool,
2/10 = 1/5	»	dans le chloroforme,
1/10	était formé d'impuretés et de parties végétales non analysables.	
Total... 10/10		

Les anciens préparèrent donc ce parfum à l'aide *d'une ou de plusieurs*

résines de térébenthine (baume d'Alep, Pinus térébinthus, Pinus pinea, Pinus Brutia ?) et sûrement *d'oliban*, vu la présence de la gomme décelée, *d'asphalte ou bitume de Judée* auxquels ils mélangèrent un corps à résinotannol (opoponax ?) qu'ils aromatisèrent à l'aide de *henné* et de vin de palmier ou d'extrait de la pulpe de casse ou de tamarin. Ils y ajoutèrent peut-être du Bdellium, mais non du mastic, qui eût donné une solution éthérée abandonnant un petit dépôt blanchâtre soluble dans l'alcool.

Ils n'utilisèrent pas de Sang-de-Dragon, d'Aloès, de Styrax, de Myrrhe, de Sandaraque, de Gomme Ammoniaque, de Galbanum, de Sagapène, d'Ase fétide, de baume de Gurjun, de baume de Judée, de baume de la Mecque, les réactions de ces différentes résines étant négatives. Elles eussent en outre coloré les solutions éthérées ou alcooliques en brun foncé pour la plupart, ou provoqué une certaine opalescence ou fluorescence caractéristique.

Paris, le 24 septembre 1912.

Dr L. Reutter.

ANALYSE III, PARFUM N° 43513.

Ce parfum, formé de débris et de petits morceaux poussiéreux, pesant 0,498 grammes, est inodore et donne, une fois pulvérisé, une poudre rouge brunâtre, d'odeur très peu aromatique, mais colorant, comme les précédents, le papier et les mains en jaune.

Cette poudre, chauffée dans un verre à réactif, émettait des vapeurs blanches irritantes, se déposant sur les parois du verre sous forme de petits cristaux solubles dans l'eau. Cette solution dégageait, chauffée avec du permanganate de potasse et de l'acide sulfurique, l'odeur d'aldéhyde benzylique (réaction positive quant au styrax). Vu le peu de substance première, nous n'avons pu entreprendre toutes les réactions caractéristiques à chacune des différentes résines utilisables.

Cette poudre se dissolvait dans les proportions suivantes dans les divers véhicules :

1/16 dans l'eau,
6/16 dans l'éther,
6/16 dans l'alcool,
2/16 dans le chloroforme,
1/16 restait insoluble.

La partie insoluble était formée d'impuretés et de quelques débris végétaux non analysables.

I. — Partie soluble dans l'eau.

Cette solution aqueuse, de couleur jaune pâle, ne se précipitait pas par addition de nitrate d'argent, de chlorure de chaux, mais se décolorait sous l'influence de l'eau de chlore. Elle se précipitait à chaud, par addition d'une goutte de perchlorure de fer, en un petit dépôt jaunâtre, ainsi que par celle d'alcool en très petit dépôt blanc, preuve de la présence du *henné* et d'un *corps à mucilage*.

Cette solution, à réaction neutre, réduisait à chaud la liqueur de Fehling, preuve qu'elle contenait des *Hexoses* provenant soit d'un vin de palmier, soit de l'extrait de la pulpe de tamarin ou de casse. Les réactions caractéristiques concernant l'aloès sont négatives. Elle se précipitait par addition de potasse caustique en un dépôt cristallin provenant des tartrates d'un vin.

II. — Partie soluble dans l'éther.

Cette solution, de couleur jaune brunâtre, prudemment additionnée d'acide sulfurique, devenait vert bleuté, et formait à la ligne de contact des deux liquides un anneau rouge brunâtre. Agitée avec de la potasse caustique aqueuse, elle abandonnait à cette dernière son acide cinnamique, qui, chauffé avec du permanganate de potasse et de l'acide sulfurique, dégageait l'odeur d'aldéhyde benzylique.

Ces deux réactions sont donc positives quant à la présence du *styrax*, tandis que celles de la myrrhe, du galbanum, de l'ase fétide, de la sandaraque et du sang-de-dragon sont négatives.

Les réactions se rapportant à la gomme ammoniaque sont très dubitatives, quoiqu'une partie de cette solution éthérée, évaporée, ait abandonné un petit résidu se colorant en rouge brunâtre par addition d'une goutte de perchlorure de fer et que sa solution éthérée se soit colorée en rouge à la ligne de contact des deux liquides par addition d'une solution d'hypochlorite de soude.

III. — Partie soluble dans l'alcool.

Cette solution alcoolique, additionnée d'une goutte de perchlorure de fer, se colorait en brun noirâtre, tandis que par addition d'une goutte d'une solution de bichromate de potasse ou d'extrait de Saturne il se formait un précipité jaune orange, respectivement gris jaunâtre, preuve de la présence des *résinotannols* (Sagapène ou Opoponax ?).

Une partie de cette solution alcoolique, de couleur rouge brunâtre, ne se colorait pas en rouge violacé sous l'influence des vapeurs de brome, preuve négative quant à la présence de la myrrhe.

IV. — Partie soluble dans le chloroforme.

Cette solution chloroformique, de couleur rouge brunâtre, abandonnait, une fois évaporée, un résidu de même couleur et de consistance plastique. Chauffé, il émettait l'odeur caractéristique du *bitume de Judée ou asphalte,* et fondu avec de la potasse caustique il dégageait, additionné d'acides minéraux, de l'hydrogène sulfuré, preuve positive quant à la présence du soufre.

CONCLUSIONS.

Les prêtres égyptiens préparèrent donc ce parfum à l'aide de *bitume de Judée,* d'encens (voir le mucilage décelé dans la solution aqueuse), de *styrax,* de *pulpe de casse ou de tamarin* additionnée peut-être de vin de palmier qu'ils aromatisèrent à l'aide d'extrait de fleurs et de feuilles de *henné.*

Ils y mélangèrent en outre *une* ou plusieurs *résines de térébenthine* pouvant provenir de Pistacia térébinthus, de Pinus Pinea, de Pinus Brutia, de Pinus Halepensis, comme le prouve l'odeur térébenthinée que cette masse émet à la chaleur. Nous ne pouvons certifier s'ils l'additionnèrent de Gomme ammoniaque, dont les réactions caractéristiques sont très dubitatives. D'après la coloration et la limpidité des solutions éthérées et alcooliques ni l'opoponax, ni le bdellium, ni le baume de Judée ne peuvent avoir été utilisés.

En tout cas les réactions caractéristiques de la myrrhe, de l'ase fétide, du galbanum, du sagapène, de la sandaraque et du baume de Gurjun sont toutes négatives. Le mastic rentrait peut-être dans la préparation de cette masse dont la solution éthérée abandonnait un petit dépôt blanc.

ANALYSE IV, PARFUM N° 43515.

Ce parfum formait une masse semi-poussiéreuse, renfermant de petits débris végétaux. Sa couleur primitive rouge brunâtre devenait, une fois pulvérisé, jaune brunâtre. Il émettait alors une odeur spéciale aromatique prononcée. Cette poudre, colorant en jaune le papier sur lequel on la déposait, fondait entre 78° et 79°.

Son poids total était de 0,6 1 3 grammes.

Elle se dissolvait en grande partie dans l'ammoniaque, la potasse caustique avec une coloration jaune; sa coloration était identique dans l'acide chlorhydrique.

Chauffée entre deux verres de montre, elle dégageait premièrement des vapeurs blanches se déposant sous forme de petits cristaux, qui furent reconnus comme étant des cristaux d'acide cinnamique, puis des vapeurs d'odeur térébenthinée et bitumineuse.

Chauffée avec de l'acide muriatique, elle donnait une solution qui ne prenait pas, par addition d'ammoniaque, une fluorescence verdâtre ou bleutée, donc absence des résines à ombelliférone, Ase fétide, Galbanum, Sagapène.

Elle se dissolvait à raison de :

1/10 dans l'eau,
3/10 dans l'éther,
4/10 dans l'alcool,
1/10 dans le chloroforme:
1/10 de cette masse était formé de matières végétales.

Ces parties végétales étaient formées, selon les recherches de M. Morel, préparateur de M. le Professeur Perrot, de grains d'amidon très petits, dont l'aspect rappelle ceux du riz, et de nombreux grains d'aleurone à cristalloïdes très visibles.

I. — Partie soluble dans l'eau.

Cette solution de couleur jaune pâle, à réaction neutre, d'odeur très aromatique, se décolorait par addition d'eau de chlore et redevenait jaunâtre par addition de potasse caustique aqueuse. Elle se précipitait à chaud par addition d'une goutte de perchlorure de fer, preuve que le *henné* entrait dans la composition de cette masse.

Elle ne se précipitait pas par addition des solutions suivantes : nitrate d'argent, chlorure de chaux, bichromate de potasse, acétate de plomb, mais donnait un dépôt cristallin par addition d'acétate de potasse, preuve de la présence des *tartrates provenant d'un vin*. Elle se précipitait en un très petit dépôt blanc par addition d'alcool, mais ne prenait pas une fluorescence verdâtre par celle de borax. Les autres réactions caractéristiques à l'aloès étaient toutes négatives.

Chauffée avec une solution de Fehling, elle la réduisait, preuve qu'elle renfermait du *sucre*, mais nous ne pouvons certifier la présence de pentoses, vu le peu de substance première obtenue.

II. — Partie soluble dans l'éther.

Cette solution, de couleur jaune pâle, donnait les réactions caractéristiques du *styrax*, de la *myrrhe*, mais non celles se rapportant à la présence de gommes à ombelliférone, à la sandaraque, au baume de Gurjun. La coloration de sa solution laisse supposer qu'on avait mélangé à cette masse du baume de Judée.

Cette solution, agitée avec de la potasse caustique aqueuse que l'on décante, abandonnait à cette dernière son acide cinnamique, comme le prouve la réaction caractéristique de ce corps à l'aide de permanganate de potasse et d'acide sulfurique, c'est-à-dire le dégagement d'aldéhyde benzylique. L'éther surnageant au-dessus de celle-ci, agité avec du bisulfite de soude, abandonnait à ce dernier un corps qui, purifié, émettait l'arome de la vanilline, preuve positive quant à la présence du *styrax*.

Nous ne parvînmes pas à déceler quelle était la composition des autres résines à térébenthine entrant dans ce mélange; en tout cas cette solution

éthérée, évaporée, abandonnait un résidu émettant, une fois chauffé, l'odeur de la térébenthine.

Le mastic, l'opoponax, le bdellium peuvent aussi avoir été utilisés dans la préparation de ce parfum, quoique la coloration et le trouble de cette solution éthérée puissent permettre de préconiser la présence de la première de ces substances.

III. — Solution alcoolique.

Cette solution, de couleur jaune brunâtre, donnait les réactions caractéristiques à la *myrrhe* et aux *résinotannols* provenant soit de la myrrhe, soit de l'opoponax, dont elle donnait certaines réactions caractéristiques.

IV. — Solution chloroformique.

Cette solution, de couleur jaune brunâtre, évaporée, abandonnait un très petit résidu d'odeur bitumineuse.

V. — Matières végétales.

Il ne nous fut pas possible de les analyser, vu le peu de substances insolubles.

CONCLUSIONS.

Ce parfum est donc formé d'un mélange de *styrax*, de *bitume de Judée*, de *myrrhe*, *d'une ou plusieurs résines de térébenthine*, puis probablement *d'encens*, et peut-être de *mastic*, *d'opoponax*, que l'on avait fait macérer dans du vin et aromatisé à l'aide d'extrait de *henné*, de *vin de palmier*, et peut-être de la pulpe d'un fruit et de parties végétales aromatiques non déterminables.

ANALYSE V, PARFUM N° 43517.

Cette analyse est tout à fait différente des autres, comme la masse résineuse l'est aussi. Elle est formée de débris poussiéreux et d'éclats brun-grisâtres pesant 0,742 gr., qui, pulvérisés, donnaient une poudre d'odeur aromatique particulière, voire même désagréable. Chauffée entre deux verres

de montre ou dans un tube à réactif, cette poudre n'émettait pas des vapeurs blanchâtres d'odeur particulière se déposant sous forme de petits cristaux solubles dans l'eau bouillante, mais des vapeurs d'odeur légèrement térébenthinée et fortement bitumineuse. Cette masse était soluble dans l'eau, dans l'éther, dans l'alcool et dans le chloroforme.

I. — Solution aqueuse.

Sa solution aqueuse neutre se précipitait en minime partie par le nitrate d'argent et donnait les réactions caractéristiques au sodium.

Elle réduisait la solution de Fehling et de Bial, preuve qu'elle contenait des *Hexoses et des Pentoses*. Elle donnait par addition d'une goutte de perchlorure de fer un petit précipité noirâtre, mais non un dépôt jaune brunâtre, preuve négative quant au henné et positive quant au *tannin*. Cette masse tannoïde peut provenir du caroube ainsi que les différents sucres décelés. Ce tannin fut en outre décelé à l'aide de l'extrait de Saturne et du bichromate de potasse, qui le précipitaient aussi.

Cette solution aqueuse se précipitait par addition d'alcool en un dépôt mucilagineux, preuve que ce parfum renfermait une gomme ou une résine à gomme, *encens, myrrhe,* mais elle ne prenait pas une fluorescence verdâtre par addition de borax, et ne colorait pas en rose le benzol ammoniacal; preuve négative quant à la présence de l'aloès.

Cette solution aqueuse ne se décolorait pas par addition de chlore, preuve que le *henné* ne peut avoir été utilisé pour l'aromatiser; elle se précipitait, par contre, par addition d'une solution d'acétate de potasse, preuve positive de la présence des tartrates provenant d'un vin.

II. — Solution éthérée.

Sa solution éthérée jaune dorée ne donnait pas les réactions caractéristiques au styrax provenant du *Liquidambar orientalis,* ni celles de la myrrhe, des résines à ombelliférone, de la gomme ammoniaque, de la sandaraque; additionnée d'acide sulfurique, elle formait à la ligne de contact des deux liquides un anneau rouge brunâtre, l'éther ne devenant pas vert bleuté. Cette solution éthérée, évaporée, abandonnait un petit résidu qui, chauffé, ne dégageait pas l'odeur de térébenthine. Cette solution éthérée

n'étant pas fluorescente ne pouvait contenir du baume de Gurjun, ni du baume de Judée, vu que ce dernier, additionné en solution éthérée d'acide sulfurique, provoque la formation, à la ligne de contact des deux liquides, d'un anneau rouge brunâtre et d'une opalescence de la couche éthérée. Cette solution éthérée, agitée avec de la potasse caustique aqueuse que l'on décantait, abandonnait à cette dernière des traces d'acide cinnamique et d'acide benzoïque, dont toutes les réactions spécifiques étaient positives. Nous pouvons d'ores et déjà, en comparant ces résultats, conclure à la présence du *Storax*, car les solutions éthérées de ce parfum donnent à peu de chose près les mêmes réactions que celles de cette résine.

III. — Solution alcoolique.

La solution alcoolique de ce parfum, additionnée d'une solution de bichromate de potasse, donnait un petit précipité jaunâtre, grisâtre par addition d'extrait de Saturne; elle se colorait en vert brunâtre par addition de perchlorure de fer.

Cette solution formait avec l'acide nitrique à la ligne de contact des deux liquides un anneau brunâtre au-dessous duquel se formait un second anneau vert : donc *storax;* par addition d'acide sulfurique, il se formait à la ligne de contact des deux liquides un anneau rouge brunâtre.

IV. — Partie soluble dans le chloroforme.

Cette solution évaporée abandonnait un résidu aromatique jaune brunâtre d'odeur particulière et bitumineuse, qui, fondu avec de la potasse caustique, donnait une masse blanche contenant du soufre. Ce résidu provient donc du bitume de Judée et probablement de parties de Storax insolubles dans les autres dissolvants.

CONCLUSIONS.

Ce parfum se dissolvait approximativement à raison de :

2/10 dans l'eau.
2/10 dans l'éther,
4/10 dans l'alcool,
2/10 dans le chloroforme.

Nous pouvons donc conclure que la myrrhe, la sandaraque, les différentes térébenthines, les gommes à ombelliférone, la gomme ammoniaque, le styrax, le bdellium, le baume de la Mecque, le baume de Gurjun, l'aloès, ne rentraient pas dans la composition de cette masse. Il en est de même du mastic qui eût donné dans l'éther un petit précipité blanc, de l'opoponax dont les réactions sont négatives. Ce parfum était donc formé par un mélange de Bitume de Judée, de Storax, d'encens (décelé par la présence du mucilage), additionné de la pulpe d'un fruit que l'on avait fait macérer dans du vin (preuve des tartrates) et aromatisé à l'aide de parties végétales, mais non de Henné.

DIVERSES RÉACTIONS SPÉCIFIQUES CONCERNANT LE STORAX, L'OPOPONAX, LE BDELLIUM[1].

La solution éthérée de *storax* provoque, par addition *d'acide nitrique*, la formation d'un anneau rouge brunâtre, la couche acide se colorant en jaune verdâtre, la couche éthérée en jaune orange, puis en jaune brunâtre.

L'acide sulfurique y provoque la formation d'un anneau rouge sang, la couche acide se colorant en jaune verdâtre, tandis que la couche éthérée se colore en jaune et en jaune verdâtre. La potasse caustique aqueuse y provoque la formation d'un anneau rouge brunâtre, tandis que la couche éthérée devient verdâtre.

Cette solution éthérée, additionnée de perchlorure de fer en solution, se colore en vert sale et se précipite en un petit dépôt grisâtre par addition d'extrait de Saturne. Cette solution éthérée, agitée avec de la potasse caustique aqueuse, abandonne à cette dernière de l'acide cinnamique et de l'acide benzoïque, tandis que la solution éthérée renferme des traces de vanilline.

Sa solution alcoolique, de couleur jaune brunâtre, se précipite en un dépôt blanc grisâtre par addition d'extrait de Saturne, en un fort dépôt

---

[1] Voir Dr L. Reutter, *Des réactions caractéristiques au Mastic, à l'Encens et à la Sandaraque*, dans le *Journal Suisse de Pharmacie et de Chimie* de juin 1913.

jaune orange par addition d'une solution de bichromate de potasse, et se colore en vert herbe par addition de perchlorure de fer.

Additionnée d'acide sulfurique, cette solution alcoolique forme, à la ligne de contact des deux liquides, un anneau lilas devenant rouge lilas, tandis que la couche alcoolique se colore en jaune et la couche acide en rouge lilas.

Une partie de cette solution alcoolique, additionnée d'acide chlorhydrique, se décolorant en partie, forme à la ligne de contact des deux liquides un bel anneau vert.

Par adjonction d'acide nitrique, il se forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau jaune orange devenant rouge orange, tandis que la couche alcoolique reste incolore et que la couche acide se colore en vert, coloration partant d'un second anneau vert.

Nous examinons de même le *Bdellium* quant à ses réactions spécifiques. Sa solution éthérée, de couleur jaune pâle, se colore en jaune orange par les vapeurs de brome et forme à la ligne de contact, une fois additionnée d'une couche d'acide sulfurique, un anneau brunâtre, l'éther devenant verdâtre et l'acide restant incolore.

Additionnée d'acide nitrique, il se forme un très petit anneau de couleur verdâtre très caractéristique.

Sa solution alcoolique, de couleur jaune doré, ne change pas de coloration par adjonction de potasse caustique et se colore en jaune par addition de perchlorure de fer; en jaune plus foncé par addition de vapeurs de brome et ne se précipite pas par addition de bichromate de potasse.

Cette solution alcoolique, additionnée d'acide sulfurique, forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau jaune brunâtre, la couche alcoolique se colorant en vert bleuté puis en jaune, tandis que la couche acide ne change pas de couleur.

L'acide nitrique n'y provoque pour commencer aucun changement, mais il se forme petit à petit à la ligne de contact des deux liquides un petit anneau verdâtre qui devient toujours plus grand, la couche alcoolique se décolorant. Ces deux couches se mélangent ensuite en dégageant des vapeurs d'alcool nitreux.

Nous entreprîmes aussi l'analyse qualitative de l'Opoponax Chironium. qui se dissout avec une coloration jaune pâle dans l'éther et avec une coloration jaune brunâtre dans l'alcool.

Une solution éthérée d'opoponax se colore en jaune orange sous l'influence des vapeurs de brome et en vert par addition de perchlorure de fer.

Elle forme, additionnée de potasse caustique, un anneau jaune orange à la ligne de contact des deux liquides, mais ne provoque aucun changement des deux couches éthérée et alcaline, tandis que, par adjonction d'acide sulfurique, l'anneau devient brunâtre, la couche éthérée restant incolore et la couche acide devenant verdâtre puis jaunâtre. L'anneau limitant les deux couches d'acide nitrique et de solution éthérée est jaune orange.

Sa solution alcoolique, de couleur rouge brunâtre, se précipite en un petit dépôt verdâtre par le perchlorure de fer, jaunâtre par le bichromate de potasse, jaune grisâtre par l'extrait de Saturne, et se colore en jaune orange par les vapeurs de brome.

Cette solution alcoolique, additionnée d'acide sulfurique, se colore en jaune orange, la couche acide restant incolore et un bel anneau vert bleuté se formant à la ligne de contact des deux liquides. Par addition d'acide nitrique, cet anneau devient rouge brunâtre, les deux couches ne changeant pas leur habitus.

Cette dissolution alcoolique, additionnée des solutions de nitrate d'argent, de chlorure de barium, d'acétate de plomb, ne déposait aucun précipité, tandis qu'avec une solution d'acide picrique il se formait un petit dépôt jaunâtre très minime[1].

Dr L. Reutter.

ANALYSE VI, PARFUM N° 43514.

La plus grande partie de ce parfum était formée d'une poussière brunâtre, entourant quelques débris végétaux et de petits morceaux résineux de couleur gris brunâtre. Il pesait 0,631 gr. et donnait, une fois pulvérisé, une poudre brunâtre d'odeur légèrement aromatique mais spéciale, voire même un peu désagréable.

Chauffé dans un tube en verre, il émettait une odeur bitumineuse et térébenthinée mais ne déposait pas de petits cristaux blancs d'acide cinnamique.

Chauffée avec de l'acide chlorhydrique, cette poudre ne donnait pas les

---

[1] Voir Dr L. Reutter, *Journal de Pharmacie et de Chimie*, Zurich, 1913, p. 7.

réactions caractéristiques aux résines à ombelliférone, sa solution jaune brunâtre ne prenant pas une fluorescence verdâtre par addition d'ammoniaque.

Elle se dissolvait à raison de :

1/10 dans l'eau,
2/10 dans l'éther,
3/10 dans l'alcool,
3/10 dans le chloroforme.

et abandonnait 1/10 de parties insolubles formées de débris végétaux, parmi lesquels M. Morel, préparateur de M. le Professeur Perrot de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, décela un poil tecteur fasciculé à deux branches, trois ailes d'insectes à peu près entières et de nombreux débris végétaux non déterminables.

I. — Solution aqueuse.

Sa solution aqueuse réduisait à chaud la solution de Fehling, mais ne réagissait pas avec le réactif de Bial, preuve qu'elle contenait du sucre, *hexoses*, mais non des pentoses. Ces hexoses proviennent probablement d'un *vin de palmier* ou de l'extrait de la *pulpe d'un fruit*.

Ce dernier ne pouvait être celui du caroubier, car sa solution aqueuse ne réagissait pas comme les corps à tannin, mais donnait, additionnée de perchlorure de fer et à chaud, un beau précipité gris orange, soluble dans l'acide nitrique.

Cette solution aqueuse, aromatique neutre, de couleur jaune doré, se laissait décolorer par l'eau du chlore; cette coloration redevenait intense par addition de potasse caustique : donc *Henné*.

Cette solution, additionnée d'alcool, se précipitait en un petit dépôt blanc, preuve de la présence d'un mucilage provenant d'une gomme ou d'une résine à gomme; mais elle ne donnait aucun précipité par addition des solutions d'extrait de Saturne, de nitrate d'argent, de chlorure de barium, de bichromate de potasse. Elle contenait des traces de *corps albuminoïdes*, vu qu'elle se précipitait en un très petit dépôt par addition du réactif d'Essbach. Les réactions caractéristiques de l'aloès étaient toutes négatives.

Elle se précipitait par addition d'acétate de potasse et donnait aussi les réactions caractéristiques aux tartrates qui doivent provenir d'un vin.

II. — Solution éthérée.

Cette solution éthérée, de couleur jaune doré, donnait des réactions négatives quant à la présence du bdellium, de la sandaraque, du baume de Gurjun, de la gomme ammoniaque, des résines à ombelliférone, telles que Sagapène, Ase fétide, Galbanum; il en est de même de celles du Storax, du Sang-de-dragon et du Styrax. Nos résultats analytiques étaient dubitatifs quant à la présence de la myrrhe, car cette solution, additionnée de vapeurs de brome, se colorait en rouge violacé, et évaporée, elle abandonnait un résidu ne se colorant pas en rouge, mais en brun rougeâtre par addition d'acide chlorhydrique vanillé.

Les réactions caractéristiques de l'*opoponax* étaient positives.

III. — Solution alcoolique.

Cette solution alcoolique, de couleur jaune brunâtre, prenait, sous l'influence de vapeurs de brome, une coloration rouge violacé et donnait un petit précipité jaune orange par addition d'une solution de bichromate de potasse; jaune brunâtre par celle d'extrait de Saturne. Le perchlorure de fer la colorait en rouge verdâtre.

Les réactions caractéristiques à l'*opoponax* étaient positives; on obtenait en outre par addition d'acide nitrique un petit anneau vert qui est spécifique de cette résine.

IV. — Solution chloroformique.

Cette solution rouge brunâtre abandonnait un petit résidu d'odeur bitumineuse, devenant plus forte lorsqu'on le chauffait.

CONCLUSIONS.

Nous pouvons donc conclure que cette masse résineuse était formée d'un mélange *d'encens, d'asphalte, d'opoponax,* et probablement de *myrrhe* et de *résines* provenant de différents Pins, mélange que l'on avait aromatisé à l'aide de Henné, de plantes aromatiques non déterminables, additionnées ou

macérées dans du vin doux, dans du vin de palmier et probablement dans un extrait de la *pulpe* d'un fruit.

Le mastic ne peut avoir été utilisé pour cette préparation, ses solutions éthérées ne déposant pas un petit précipité blanc soluble dans l'alcool.

ANALYSE VII, PARFUM N° 43512.

Ce parfum était formé de petits morceaux gris brunâtres, mélangés à beaucoup de débris poussiéreux, pesant en tout 1,105 gr., et donnant, une fois pulvérisés, une poudre gris brunâtre, d'odeur aromatique spéciale, peu agréable.

Chauffée à sec, cette poudre émettait une odeur térébenthinée et bitumineuse, toutefois odoriférante, et donnait, chauffée avec de l'acide chlorhydrique, une solution brune jaunâtre ne prenant pas une fluorescence verdâtre par addition d'ammoniaque, preuve négative quant à la présence des résines à ombelliférone.

Elle se dissolvait à raison de :

1/10 dans l'eau,
2/10 dans l'éther,
2/10 dans l'alcool,
3/10 dans le chloroforme,
et 2/10 étaient formés par des débris végétaux et par de la poussière.

Ces débris végétaux furent analysés par M. Morel, préparateur de cours de M. le Prof. Perrot, et par moi et reconnus comme impossibles à identifier.

I. — Solution aqueuse.

Cette solution aqueuse à réaction neutre ne se précipitait pas par addition des solutions de nitrate d'argent, de sulfate de barium, de bichromate de potasse, d'extrait de Saturne, mais se colorait en jaune brunâtre par celle de perchlorure de fer. Celle-ci, chauffée, se déposait sous forme d'un petit précipité jaune orange soluble dans l'acide nitrique.

L'arome de cette eau était odoriférant et agréable. Sa coloration jaune brunâtre devenait incolore sous l'influence des vapeurs de chlore, mais elle

reprenait sa coloration par addition de potasse caustique aqueuse, preuve de la présence du *Henné*.

Cette solution, réduisant le Fehling, contenait des *Hexoses* provenant d'un vin de palmier mêlé à un extrait de pulpe de casse ou de tamarin, mais non de caroube, vu qu'elle ne se précipitait pas en un dépôt noir par addition de perchlorure de fer.

Elle ne contenait pas d'aloès, dont toutes les réactions étaient négatives, mais des traces de mucilage qui se précipitait par addition d'alcool. Ce mucilage doit probablement provenir d'une gomme à résine, *Encens* ou *Myrrhe*. Elle se précipitait par adjonction d'acétate de potasse, preuve qu'elle renfermait des tartrates provenant d'un vin.

II. — Solution éthérée.

Cette solution éthérée, de couleur jaune doré, ne contenait pas de baume d'Illyrie, de Baume de Gurjun (n'étant pas fluorescente), pas de mastic (ne donnant pas lors de sa dissolution un petit précipité blanc soluble dans l'alcool), ni de sang-de-dragon vu qu'additionnée d'alcool elle ne formait pas un dépôt blanc de Dracoalbane.

Elle ne donnait pas les réactions caractéristiques du storax, du styrax, de la myrrhe, des gommes à ombelliférone (Sagapène, Ase fétide, Galbanum, Gomme ammoniaque), ni celles de l'Opoponax. Agitée avec de la potasse caustique aqueuse que l'on décantait, elle n'abandonnait pas à cette dernière de l'acide cinnamique; cette solution, chauffée avec du permanganate de potasse et de l'acide sulfurique, ne dégageait pas l'odeur d'aldéhyde benzylique.

Cette solution éthérée, additionnée d'acide nitrique, ne provoquait pas à la limite des deux couches éthérée et acidée la formation d'un anneau vert, la couche acide devenant jaunâtre, puis brunâtre, l'éther devenant trouble. Il se colorait en jaune rougeâtre par addition de potasse caustique.

Nous ne pouvons conclure affirmativement à la présence du baume de Judée, mais bien à celle de la *térébenthine;* car cette solution, évaporée, abandonnait un résidu d'odeur térébenthinée, qui devenait plus forte au chaud.

III. — Solution alcoolique.

Cette solution alcoolique, de couleur jaune doré, se précipitait en un petit dépôt jaune orange par addition de bichromate de potasse, jaune grisâtre par celle d'extrait de Saturne. Elle se colorait en vert brunâtre par celle de perchlorure de fer et en jaune orange par celle de vapeurs de brome.

Cette solution alcoolique, versée avec prudence sur une couche d'acide nitrique, y provoquait la formation d'un bel anneau verdâtre disparaissant ensuite après cinq minutes. Cette réaction est positive quant à la présence du *baume de Judée.*

Versée sur une couche d'acide sulfurique, elle y provoquait la formation d'un anneau jaune brunâtre, et sur de la potasse caustique celle d'un anneau jaune orange. Ses réactions sont négatives quant à la myrrhe, à l'opoponax, au bdellium et au storax, ainsi qu'aux résines à résinotannol.

IV. — Solution chloroformique.

Cette solution chloroformique, évaporée, abandonnait un beau résidu rouge brunâtre, d'odeur bitumineuse plus caractéristique au chaud.

CONCLUSIONS.

Nous pouvons donc conclure à la présence du *Bitume de Judée,* de *l'Encens,* qui furent additionnés probablement de térébenthine ou de baume de Judée et que l'on aromatisa à l'aide de *Henné* et de parties végétales. Ce mélange fut en outre additionné d'un vin de palmier et de l'extrait de la pulpe de tamarin ou de casse et d'un vin renfermant des Tartrates.

ANALYSE VIII, PARFUM N° 43503.

Ce parfum était formé d'un gros morceau résineux pesant 2,695 gr. et n'avait pas l'apparence d'une masse homogène, car il contenait des parties rouges brunâtres luisantes et des parties grisâtres mattes. Son odeur, très faible, devenait plus accentuée, voire même aromatique spéciale et agréable, lorsqu'on le pulvérisait en une poudre brunâtre. Cette dernière, chauffée dans un tube à réactif ou entre deux verres de montre.

émettait premièrement des vapeurs blanches odoriférantes, irritantes, puis des vapeurs jaunâtres d'odeur térébenthinée et bitumineuse.

Elle se dissolvait en partie dans l'acide chlorhydrique, en donnant une solution jaune brunâtre et ne prenant pas une fluorescence verdâtre par addition d'ammoniaque, preuve négative quant à la présence des résines à ombelliférone.

Cette poudre se dissolvait à raison de :

2/15 dans l'eau,
3/15 dans l'éther,
4/15 dans l'alcool,
4/15 dans le chloroforme,

et abandonnait 2/15 de substances insolubles formées de parties végétales, que M. Morel et moi reconnûmes pour être formées de parties ligneuses et herbacées, probablement aromatiques mais non définissables, ainsi que de débris d'insectes.

I. — Solution aqueuse.

Cette solution aromatique à réaction neutre, de couleur brun jaunâtre, ne se précipitait pas par addition de bichromate de potasse, de nitrate d'argent, de chlorure de barium, mais donnait par addition d'extrait de Saturne un dépôt jaune brunâtre, et par addition d'acétate de potasse un dépôt blanc, preuve de la présence de *tartrates* et de corps amers.

Par le perchlorure de fer en solution elle se colorait en brun noirâtre, voire en brun sale, et se précipitait au chaud sous forme d'un dépôt jaune orange, soluble dans l'acide nitrique.

Cette eau se décolorait sous l'influence du chlore et cette coloration redevenait normale, voire même plus intense, par addition de potasse caustique aqueuse : preuve du *Hemé*.

Par addition d'alcool, elle se précipitait en un petit dépôt blanchâtre, preuve de la présence de corps mucilagineux, provenant soit d'une gomme soit d'une résine à gomme. Chauffée avec une solution de Fehling elle la réduisait, preuve de la présence de sucre pouvant provenir d'un vin de palmier ou d'un extrait de la pulpe d'un fruit, tel que tamarin, casse ou caroube.

Une fois acidifiée, elle ne dégageait pas de gaz d'acide carbonique et ne donnait aucune des réactions caractéristiques de l'aloès.

II. — Solution éthérée.

Cette solution éthérée, de couleur jaune doré, n'étant pas fluorescente, nous pouvons en déduire qu'elle ne contenait pas de baume de Gurjun, ni de baume africain ou d'Illyrie; comme il ne se formait pas, lors de la dissolution de cette résine dans l'éther, un petit précipité blanc soluble dans l'alcool, nous pouvons certifier que le mastic ne rentrait pas dans la préparation de ce parfum.

Les réactions caractéristiques au styrax, à la gomme ammoniaque, au galbanum, au sagapène, à l'ase fétide, au bdellium, furent négatives; nous décelâmes par contre la présence de la *myrrhe*. Car cette solution éthérée, additionnée de vapeurs de brome, prenait une coloration rouge violacé. Elle ne se précipitait pas par addition d'alcool sous forme d'un dépôt blanc provenant du dracoalbane, preuve que le sang-de-dragon ne fut pas utilisé.

Par adjonction d'acide sulfurique cette solution provoquait à la ligne de contact des deux liquides la formation d'un anneau rouge brunâtre sans que la coloration de la couche éthérée passât au bleu verdâtre. Agitée, par contre, avec de la potasse caustique aqueuse, elle abandonnait à cette dernière son acide cinnamique. Ce dernier fut décelé par l'arome d'aldéhyde benzylique, que cette solution aqueuse dégageait lorsqu'on la chauffait une fois décantée avec du permanganate de potasse et de l'acide sulfurique.

Ces réactions sont caractéristiques du *Storax*.

Une partie de cette solution éthérée, évaporée, puis chauffée, dégageait des vapeurs d'odeur térébenthinée. Additionnée d'acide sulfurique, elle prenait une coloration brunâtre et non rougeâtre comme le résidu obtenu en évaporant une solution éthérée de sandaraque.

Avec l'hypochlorite de soude ou le perchlorure de fer, elle ne donnait pas les réactions caractéristiques de la gomme ammoniaque.

III. — Solution alcoolique.

Cette solution, de couleur jaune brunâtre, se colorait en rouge violacé sous l'influence des vapeurs de brome, preuve positive quant à la présence de la *myrrhe*.

Par addition d'une solution de bichromate de potasse, elle se précipitait en un petit dépôt jaune orange, et par addition d'extrait de Saturne en un petit dépôt jaunâtre.

Sa solution se colorait en vert sale par le perchlorure de fer et donnait les réactions caractéristiques du *storax,* particulièrement celle de l'anneau vert obtenu par addition d'acide nitrique et celle de l'anneau rouge violacé obtenu par addition d'acide sulfurique.

IV. — Solution chloroformique.

Cette solution, de couleur rouge brunâtre, abandonnait, une fois évaporée, un résidu qui, chauffé, émettait des vapeurs d'odeur aromatique et bitumineuse.

CONCLUSIONS.

Nous devons conclure à la présence certaine du *Storax,* de la *Myrrhe,* d'une *résine de Térébenthine,* de l'*Asphalte,* dont le mélange peut avoir été additionné d'Encens, de Bdellium, et que l'on avait aromatisé à l'aide de *Henné* et de parties végétales odoriférantes; celles-ci furent préalablement macérées dans du vin de palmier et de la pulpe d'un fruit, tel que tamarin, casse ou caroube.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Si nous résumons dans un petit tableau ces divers résultats (voir le tableau ci-contre) nous parvenons aux conclusions suivantes, tout en faisant remarquer que les résultats obtenus sont qualitatifs et non quantitatifs et peuvent donc être sujets à quelques variations.

Les parfums égyptiens analysés furent généralement obtenus en mélangeant du *Styrax* ou du *Storax, de l'Encens, de la Myrrhe, des résines de Térébenthine, du Bitume de Judée* que l'on parfumait à l'aide du *Henné,* des *débris végétaux aromatiques* préalablement additionnés de vin de palmier ou d'extrait provenant de la pulpe de certains fruits (*casse, tamarin*), et macérés dans du vin.

On n'utilisa jamais pour ces préparations les résines à ombelliférone,

NOM DES DROGUES POUVANT AVOIR ÉTÉ EMPLOYÉES.	NUMEROS DES PARFUMS							
	43521	43510	43513	43515	43517	43514	43512	43503
Styrax	oui.	pas.	oui.	oui.	non, mais storax.	pas de storax ni de styrax.	pas de storax ni de styrax.	storax.
Myrrhe	oui.	pas.	pas.	oui.	non.	très probable.	non.	oui.
Encens	probable.	oui.	oui.	probable.	oui.	probable.	oui.	probable.
Térébenthine	oui.	oui.	oui.	oui.	non.	peut-être.	probable.	oui.
Mastic	peu probable.	pas.	peut-être.	peut-être, mais peu probable.	pas.	pas.	pas.	pas.
Bdellium	peut-être.	peut-être.	peut-être.	peut-être.	pas.	pas.	pas.	peut-être.
Opoponax	pas.	prob. voir réact. des résines à tannols.	réact. des résinotannols.	probable.	pas.	oui.	pas.	pas.
Sandaraque	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.
Baume de Gurjun	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.
Asc fétide	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.
Gomme ammoniaque	pas.	pas.	très dubitatif.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.
Galbanum	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.
Sagapène	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.
Baume de Judée	pas.	pas.	très douteux.	pas.	pas.	pas.	peut-être et probable.	pas.
Bitume de Judée	oui.	oui.	oui.	oui.	pas.	peut-être.	oui.	oui.
Sucre provenant soit de la pulpe d'un fruit soit du vin de palmier	oui.	oui.	oui.	oui.	oui.	oui.	oui.	oui.
Parties végétales aromatiques	oui.	oui.	pas.	oui.	oui.	oui.	oui.	oui.
Parties végétales déterminées	cyprès?	pas.	pas.					
Extrait de Henné	oui.	oui.	oui.	oui.	pas.	oui.	un peu.	oui.
Aloès	non.	non.	non.	non.	pas.	pas.	pas.	pas.
Vin doux	oui.	pas.	oui.	douteux.	oui.	oui.	oui.	oui.

le baume de Gurjun, le baume d'Illyrie, l'aloès, la sandaraque, le sang-de-dragon, mais parfois, autant que nos résultats sont probants, de l'*Opoponax,* du *Bdellium,* du *Baume de Judée,* voire même du *Mastic,* et peut-être de la gomme ammoniaque.

Ces parfums devaient donc être préparés à l'usage des rites religieux pour être brûlés, tandis que d'autres servaient de médicaments ou à oindre la momie.

Les vandales qui violèrent les mastabas et caveaux funéraires pour en tirer les dépouilles mortelles des anciens possesseurs du sol égyptien afin de les vendre comme médicaments[1] durent forcément briser plusieurs récipients à parfums dont l'analyse eût été intéressante.

Dr L. Reutter.

---

[1] Dr L. Reutter, *Bulletin des Sciences pharmacologiques,* «De la momie ou d'un médicament démodé», Paris, 1912 et 1913.

LE
TEMPLE DE ZEUS CASSIOS
À PÉLUSE

PAR M. JEAN CLÉDAT.

Les ruines de Péluse s'étendent de l'est à l'ouest sur une longueur de près de trois kilomètres (fig. 1), auxquelles il faut encore ajouter une vaste nécropole d'époque grecque, qui occupe la région nord-est et s'étend jusqu'à la ligne des premières dunes de sable qui barrent la plaine de ce côté. Sa largeur, même approximativement, ne peut être évaluée, car une grande partie de l'antique cité est enfouie dans le marais et se confond avec lui; pour le moment il ne m'a été permis que de limiter les parties hautes, celles s'élevant au-dessus du niveau du marais. Naturellement, dans ces limites je ne comprends pas les ruines arabes de Tineh avec son très curieux château fort, situé à trois kilomètres au nord-ouest de Péluse, Tineh représentant très vraisemblablement l'emplacement de l'ancienne ville arabe. Deux points principaux attirent l'œil et se détachent des nombreux monticules qui marquent l'emplacement de la vieille Péluse dont les vestiges apparents remontent à l'époque romaine. L'une de ces élévations, comme un îlot détaché du massif des ruines, forme une petite colline rectangulaire de plus de dix mètres de hauteur; c'est une enceinte carrée, construite en briques cuites, d'une centaine de mètres de côté, que les Arabes désignent sous le nom de *Tell Makhzan* ou « colline du Magasin ». Ces vestiges, qui paraissent assez bien conservés, sont probablement ceux d'une forteresse romaine. Bien qu'ensevelie en partie par les sables et les démolitions des parties hautes des murailles, le plan se lit fort nettement et presque en entier à la surface du sol; des travaux relativement peu considérables à faire indiqueraient à la fois et la nature et le plan de cet édifice auquel sont adossées quelques constructions surtout sur la face ouest; la fouille serait facile et je crois intéressante, sinon productive. Le second point, le plus important, est, je le suppose du moins, un camp retranché entouré de fortes murailles

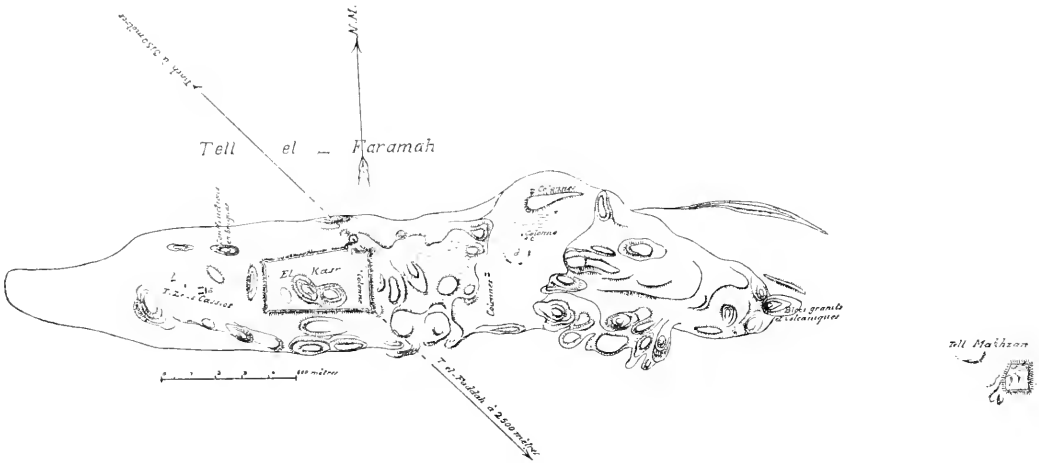

Fig. 1.

de 400 mètres de longueur, 200 de large, avec une tour ronde à chaque angle; le mur en briques cuites a 5 mètres d'épaisseur au sommet. Une seule porte se distingue nettement sur la face nord; les autres, s'il y en avait, ne sont pas visibles. Cette enceinte, qui fut occupée sans doute par l'*Equites Stablesiani* qui avait son camp permanent à Péluse, est située vers l'extrémité ouest du site que les Arabes nomment tout particulièrement *Tell el-Faramah,* transcription exacte du copte ⲡⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲛ[1]. De la ville antérieure aux Romains aucune trace n'est visible actuellement, et c'est en vain que l'on chercherait dans toutes ces ruines et débris qui jonchent le sol le moindre objet se rapportant à la période pharaonique. Pourtant il me semble que des fouilles menées sérieusement apporteraient de nombreux éléments de cette période avec des monuments épigraphiques, car quelques coups de pioches donnés à l'ouest du temple de Zeus Cassios, près de la rive ouest de l'ancienne branche du Nil, m'ont donné un fort beau poids, en granit gris, du nom de *Nectanébef,* et un masque de couvercle de sarcophage en calcaire blanc, dont le style appartient à cette même époque.

A 500 mètres à l'est de l'enceinte ou *Kasr,* ainsi qu'elle est désignée par les Arabes, des colonnes ou fragments de colonnes gisent à terre. Des sondages pratiqués au point *c* du plan (fig. 1) ont amené la découverte de l'angle d'un gros mur construit en grand appareil; je pense qu'il y avait là un important édifice dont la destination est encore inconnue. Un peu au sud, je reconnus également les vestiges d'un hémicycle de 54 mètres de diamètre avec une muraille en briques cuites épaisse de 1 m. 60 cent. et haute de 0 m. 50 cent. environ, le tout complètement enfoui

---

[1] C'est à tort que Le Père (*Mémoires sur le Canal des Deux-Mers,* 1815, p. 151) donne aux ruines de Péluse le nom de *Tell el-Fadda.* Ce tell est situé à 2500 mètres au sud-est de Faramah, derrière la première ligne de dunes et représente les ruines d'une construction romaine. Il affecte la forme d'un cône tronqué et ne présente à sa surface aucun caractère particulier. Je crois que c'est un des nombreux fortins ou postes qui protégeaient du côté de la terre la ville de Péluse à l'époque romaine. Il y a certainement erreur dans la nouvelle carte anglaise qui donne à des ruines situées à 2 kilomètres est de Tineh le nom de Tell el-Faddah. Elles semblent correspondre au Tell Zemourt des cartes.

dans la boue. Sauf au point *c* les sondages autour des autres colonnes ne me donnèrent aucun résultat. J'ai lieu de supposer que toutes ces colonnes ont été déplacées et que celles du nord, en route vers la mer, étaient destinées à être transportées dans un autre lieu lorsque, à la suite d'un incident, elles ont été abandonnées là où elles sont encore aujourd'hui. Dans tous les cas il est vraisemblable que l'édifice auquel elles appartenaient était peu éloigné. Ces colonnes mesurent 8 mètres de lon-

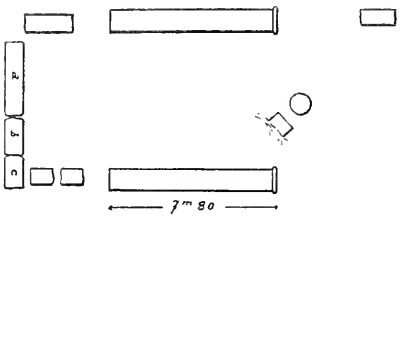

Fig. 2.

gueur avec un diamètre de 1 mètre. Elles ont les mêmes dimensions que celles que nous allons voir et qui avaient servi dans la construction du temple de Zeus.

Des travaux plus considérables furent menés sur ce dernier point situé à l'ouest du Kasr. Là, également, dans une région peu élevée, presque marécageuse, on peut voir un groupe de colonnes renversées et divers débris d'architecture dont la disposition m'avait particulièrement frappé (fig. 2). Les derniers éléments d'une grande et importante construction, deux colonnes centrales avec la partie correspondante de l'architrave, s'étaient écroulés face en avant, cachant dans la chute une belle inscription grecque gravée sur la face antérieure de l'architrave. Avec le temps l'architrave s'enfouit peu à peu dans le sol et les intempéries, aidant à l'érosion des parties restées à l'air,

détruisirent les angles, adoucirent les contours en donnant superficiellement à ce fragment d'architecture la forme grossière d'une colonne. C'est probablement pour ce motif que l'inscription est demeurée inaperçue par les nombreux voyageurs qui ont visité les ruines de Péluse. La photographie que j'en donne montre cette architrave retournée avec son inscription (pl. XI). Les colonnes en granit rose ont 8 mètres de longueur avec 1 mètre de diamètre. L'architrave a 0 m. 96 cent. de hauteur et une largeur de 0 m. 80 cent.; elle est également en granit rose (fig. 3). La partie existante forme deux blocs d'égale longueur de 1 m. 80 cent. chacun. L'un des blocs en tombant s'est brisé en deux morceaux à peu près semblables. La surface de la pierre devenue rugueuse et fruste par suite de son long séjour dans un sol humide et salin — terrain peu propice à la conservation des matériaux et particulièrement des granits rouges — en se délitant a fait disparaître une partie des caractères gravés sur sa face principale et la cassure du second en a fait perdre une autre. Quoi qu'il en soit, les parties subsistantes sont très lisibles grâce à la profondeur de la gravure. L'inscription comprend trois lignes et peut-être une quatrième en caractères d'un module plus petit; cette dernière, dont il ne reste que la fin d'un mot, n'aurait eu comme longueur que la moitié environ de l'étendue des autres lignes. Les caractères de cette inscription mesurent 0 m. 24 cent. à 0 m. 26 cent. de hauteur. Les o sont d'un module plus petit que les autres lettres. L'inscription est une longue dédicace en l'honneur des grands dieux de Cassios gravée au nom de l'empereur Hadrien. Elle est ainsi conçue :

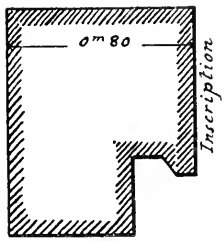

Fig. 3.

1 [Ὑπὲρ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τίτου Αἰλίου Ἀδριάνου Ἀντωνίνου Σε]ΒΑCΤΟΥ
ΚΑΙ ΤΟΥ CΥ[μπαν]ΤΟC ΑΥΤΟΥ Ο[ἴκο]Υ ΔΙΙ ΚΑCΙΩ Ν[ίεγάλῳ . . . . . .
2 . . . . . ΡΟΥΑΝΕΘΗΚΕΝΚΑΙ . [Δί]ΟCΚΑCΙΟCΔΙ[ος Ἀπο]ΛΛΩΝΙΟΥ Τ
3 . . . . . ΑΥΤΟΙCΠΑΝΤΑΚΟC . . . . CΥΝΟΡΟCΗ . . . . . ΙΩΜΑΤΙ
4 . . . . . ΤΟΥ

Enfin pendant le déblaiement j'ai trouvé dans le sol à gauche du premier bloc un fragment d'inscription détaché du bloc qui porte : Les lettres de la ligne supérieure pourraient appartenir au nom d'Hadrien.

En pratiquant des sondages sur divers points de l'emplacement qu'occupait le temple, j'ai retrouvé à des profondeurs variables un grand nombre de débris architecturaux en granit rose. L'un d'eux, le plus important puisqu'il porte une inscription (*d*, du plan), a été trouvé à plus d'un mètre de profondeur. C'est un bloc rectangulaire dont les dimensions sont : 2 m. 50 cent. en longueur, 0 m. 49 cent. en hauteur et 0 m. 90 cent. en épaisseur. L'inscription est gravée sur l'une des faces, polie et probablement la seule visible dans le monument. Le bloc est entier, et l'inscription, dont nous n'avons qu'une partie, se développait à droite et à gauche sur d'autres blocs. La pierre était retournée dans le sol et l'inscription posée à l'envers. En outre, ce bloc était déjà préparé pour être coupé en deux parties dans le sens de la longueur; il est heureux que le travail ait été abandonné car la coupure portait sur la deuxième ligne qui nous donne justement le nom du préfet d'Hadrien, Titus Flavius Titianus. C'est grâce à cette nouvelle inscription que j'ai pu, avec sûreté, reconstituer le début de la première. Sur le bloc on ne voit que deux lignes, mais il est possible qu'il y en ait eu d'autres au-dessus de la première. Les lettres ont 0 m. 14 cent. de hauteur; l'intervalle des lignes est de 0 m. 05 cent.; la distance du bas des lettres de la deuxième ligne au bord inférieur de la pierre est de 0 m. 13 cent., tandis qu'elle n'est que de 0 m. 01 cent. de la ligne supérieure au bord supérieur :

.....τ]ΟΥΠΡΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΟΥ....
....ΕΠΙΤΙΤΟΥΦΛΑΥΙΟΥΤΙΤ[ιανου....

Sur la pierre existe encore la partie gauche du trait horizontal d'un Τ au début de la première ligne. La seconde, quoique mutilée, n'offre aucune difficulté dans la lecture.

C'est probablement à la suite de son premier voyage en Égypte (122 ap. J.-C.) ou peut-être pendant son séjour à Péluse qu'Hadrien, venant de Syrie, tout en ordonnant la construction d'un monument funéraire à Pompée, consacrait un temple à Zeus Cassios dont je viens de retrouver l'emplacement et les derniers vestiges. Maintenant que nous sommes assurés de l'existence d'un temple à Zeus Cassios à Péluse, l'on peut se demander si

Hadrien a édifié de toute pièce cette construction ou si, existant auparavant, ce temple n'a pas été tout simplement restauré et embelli par lui. On se demande encore la raison d'un temple à ce dieu dans la ville de Péluse, tout près de celui, plus célèbre et mieux connu, qui avait donné son nom à une colline de sable qui s'élève au bord de la mer à 15 kilomètres à l'est de Péluse, désigné actuellement par les Arabes sous le nom de Mahemdiah, et dont j'ai exploré les ruines il y a quelques années. C'est vraisemblablement de la proximité de ces deux localités et aussi des deux temples, dédiés à la même divinité, que naquit la confusion que l'on rencontre parfois chez les auteurs anciens et qui porte principalement sur la localisation du tombeau de Pompée. Mais, malgré les affirmations contraires, il semble bien que le cas n'est pas douteux et qu'il faille rechercher ce monument sur l'emplacement ou aux alentours du mont Cassius, c'est-à-dire à Mahemdiah ou dans ses environs; jusqu'à ce jour mes travaux sur ce point ne m'ont donné aucun résultat. Le mausolée était-il édifié dans l'intérieur de la ville ou bien à proximité, par exemple dans l'une des nécropoles romaines qui avoisinent la ville? Dans celles-ci quelques grandes constructions funéraires ont été déblayées, mais toutes avaient été violées dès l'antiquité et les revêtements de marbre ainsi que les plaques qui pouvaient porter les inscriptions avaient été arrachées et transportées ailleurs, sinon détruites [1]. Dans ce cas il est douteux que jamais l'on puisse mettre la main sur cette tombe célèbre, dont la renommée et aussi le luxe qui l'entourait devaient attirer en premier lieu l'attention des pillards et des chercheurs de trésors.

J. Clédat.

---

[1] Il en a été de même pour les édifices publics, thermes, temples déblayés; tous les revêtements de marbre ou autres matières précieuses ont été enlevés. Je n'ai retrouvé que de rares débris d'inscriptions qui ne peuvent malheureusement nous fournir aucune indication, les plus grands morceaux n'ayant pas plus de trois ou quatre lettres. Les rares épitaphes funéraires trouvées n'ont également rien donné.

LE NOM D'HORUS
DU ROI CHÉCHANQ III

PAR

M. GEORGES DARESSY.

J'ai publié autrefois dans un rapport sur Kom el-Hisn[1] la copie d'une inscription 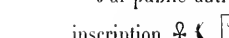 , trouvée en même temps que des pierres de , donnant lieu de croire que nous avions là le nom d'Horus de Chéchanq III. Depuis, des blocs trouvés à Mendès[2] et devant provenir d'une chapelle nous ont montré d'une part les cartouches de ce même roi 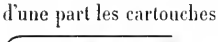 , et sur un autre morceau cette inscription :

Le même nom de bannière Ka-nekht-rà-meri se retrouvant dans les deux cas, il est probable que l'on peut définitivement l'inscrire dans le protocole de Chéchanq III; la phrase [ ] du bloc D de Kom el-Hisn fait aussi sans doute partie de la légende, à l'imitation de la titulature des Ramessides, et se trouva justifiée puisque ce roi régna 52 ans en Basse-Égypte.

G. Daressy.

---

[1] *Annales*, t. IV, p. 285, B. — [2] N° d'entrée 38972.

ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE[1]

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

III

Des documents épigraphiques, provenant du Fayoum, que j'ai publiés dans mon dernier bulletin *Égypte gréco-romaine,* II (*Annales,* X, 1910, p. 155), plusieurs n'ont fait que passer au Musée du Caire, et sont maintenant conservés au Musée d'Alexandrie, où ils sont inscrits sous les numéros suivants : VI (Πτολεμαὶς Εὐεργέτις), n° 18812; IX (Interdiction), n° 18939; X (Ex-voto), n° 18813 (cf. Breccia, *Iscrizioni gr. e lat.,* n^{os} 40^{a}, 44^{b}, 138^{a}).

Depuis 1910, les petits monuments de ce genre ont continué à sortir du *sebakh* et à entrer dans nos magasins de l'Inspectorat du Fayoum. Au moment de les expédier au Caire[2], je voudrais, pour faire suite à mes deux précédents articles, signaler, sans tarder, ces inscriptions à ceux qui s'intéressent à l'Égypte gréco-romaine.

Sans en exagérer la valeur, je crois pouvoir dire cependant que, par les renseignements historiques qu'ils nous fournissent (par exemple sur quelques préfets d'Égypte), et, avant tout, par les lumières qu'ils projettent sur l'histoire, encore si peu connue, des dévotions et des cultes locaux, les documents de la présente série se révèlent, dans leur ensemble, exceptionnellement intéressants.

A ces textes provenant du nome Arsinoïte, j'ai joint quelques inscriptions ou graffites recueillis en Haute-Égypte, à Dendérah et à Karnak.

---

[1] Voyez le paragraphe I de cette série, dans les *Annales,* t. IX, 1908, p. 231, et le paragraphe II, dans les *Annales,* t. X, 1910, p. 155.

[2] Ils sont arrivés au Musée et ont dû être enregistrés le 22 avril 1913.

XV-XVII. THÉADELPHIE (suite).

XV-XVI. Ἶσις Σαχῦψις (Σασῦψις).

Stèle rectangulaire, en calcaire, trouvée dans le *sebakh* à Batn-Hérit (Théadelphie). Très belle gravure; haut. o m. 40 cent., larg. o m. 25 cent. — Musée du Caire (22 avril 1913).

ὑπὲρ αὐτοκρά-
τορος Καίσαρος
[ligne martelée]
Σεβαστοῦ
Γερμανικοῦ,
τόπος πολιτεύ-
ματος Ἀρθώτου
μεγάλου μακαρί-
του θεᾶς μεγίσ-
της Σαχύψεως
ἀνοικοδομήθη,
ἐπὶ Πετρωνίου
Σεκούνδου ἐπ-
άρχου Αἰγύπτου,
διὰ Ἄβδωνος προστ-
άτου. Πρώταρχος
ἔγραψεν, ἐπ' ἀγαθῶι.
[L] ιϐ' Φαρμοῦθι ιϐ'.

Il est aisé de reconnaître, par le contexte, quel nom d'empereur a été martelé ligne 3. Le préfet d'Égypte [*T.*] *Petronius Secundus* (l. 12-13) a en effet gravé une inscription bilingue sur la fameuse statue vocale de Memnon, d'où nous savons qu'il était en charge à la date du 14 mars 95, vers la fin du règne de Domitien[1]. Nous restituerons donc : *ὑπὲρ αὐτοκράτορος Καίσαρος* [*Δομιτιανοῦ*] *Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ*. On notera que le nom

[1] Cantarelli, *La serie dei prefetti*, I, p. 38.

de Domitien a été martelé en Égypte, sur presque toutes les pierres où il se trouvait gravé [1].

Le 12 Pharmouthi, année 12 (l. 18), correspond au 7 avril 93 [2].

Ce qui suit n'est pas sans présenter quelques difficultés d'interprétation. L'absence d'article devant tous les substantifs, sans qu'aucune raison grammaticale en puisse rendre compte, ne contribue pas d'ailleurs à éclaircir ce passage. Voici comment je le comprends.

Le mot *τόπος* (l. 6), tout d'abord, a ici un sens religieux, ou plutôt cultuel : Wilcken [3] a montré qu'il est employé souvent pour désigner les biens-fonds des associations et collèges religieux (*Vereinsgrundstücke*); mais comment accorder ce sens de *τόπος* avec le verbe *ἀνοικοδομήθη* [4], qui indique la remise en état d'un monument ruiné [5]? Je préférerais donc interpréter ce mot dans une signification analogue, mais beaucoup plus restreinte, indiquée également par Wilcken : *Tempelbezirk* [6], et comprendre : le temple et ses dépendances immédiates, tout ce que renferme le *περίβολος* [7]. Par conséquent, il s'agirait de la réfection d'un lieu de culte délabré, d'un sanctuaire *θεᾶς μεγίστης Σαχύψεως* (l. 9-10). Nous verrons plus loin (p. 90) ce qu'est cette déesse Sachypsis.

Τόπος n'a pas sous sa dépendance le seul génitif *θεᾶς μεγίστης Σαχύψεως*, mais encore les mots *πολιτεύματος Ἀρθώτου μεγάλου μακαρίτου* (l. 6-9). On voit *a priori* que *πολίτευμα* ne saurait avoir dans ce passage son sens propre de *groupement ethnique*, car il n'est pas suivi d'un nom de peuple [8],

---

[1] Voyez par exemple les textes réunis par S. de Ricci, *Archiv für Papyrusf.*, II. 1903, p. 436.

[2] T. Petronius Secundus a donc été — ce que nous ignorions jusqu'à présent — préfet d'Égypte au moins deux années entières.

[3] Wilcken, *Chrestomathie*, p. 524.

[4] Sur l'absence de l'augment aux temps secondaires de ce verbe, cf. Meisterhans, *Gramm. d. attischen Inschriften*, ed. 3, § 1433.

[5] Dans une inscription d'*Evhéméria* (Qasr-el-Banat), inédite, que le Prof. Arvanitakis doit, ou a dû tout récemment communiquer à l'Institut égyptien, on lit : *καὐτὸ τὸ ἱερὸν πεπαλαιῶσθαι .... προαιρούμενος ἀνοικοδομῆσαι τοῦτο*. Cet exemple est caractéristique du sens de *ἀνοικοδομεῖν*.

[6] Wilcken, *Theb. Bank*, p. 43.

[7] Comparer l'expression *τὸ ἱερὸν καὶ τὰ συνκύροντα πάντα*.

[8] Par exemple, un *πολίτευμα τῶν Φρυγῶν*, en Égypte : Dittenberger, *O. G. I. S.*, 658, 3.

mais d'un nom propre d'homme, Ἀρθώτου[1]. Si l'on remarque que πολίτευμα peut, dans de rares cas, et par extension de sens, désigner une association n'ayant en aucune manière un caractère politique — par exemple le πολίτευμα τῶν γυναικῶν de Stratonicée[2] —, on sera autorisé peut-être à l'interpréter ici au sens de corporation religieuse : ce serait un synonyme (dont je ne connais pas d'autre exemple) de σύνοδος ou de tel autre terme[3] désignant une association de ce genre. Ceci admis, nous voyons que l'association a un chef προστάτης (l. 15-16), nommé Ἄβδων[4]; et il est vraisemblable que le rédacteur de l'inscription — Πρώταρχος ἔγραψεν (l. 16-17) — est lui aussi un membre actif de cette société. Quant à Ἀρθώτης, alors décédé, μακαρίτης (l. 8-9)[5], il serait le fondateur de la confrérie : son nom est ici commémoré, soit à titre d'honneur, soit peut-être parce que l'association avait un caractère plus spécialement funéraire.

L'ensemble de l'inscription peut donc se traduire :

Au nom de l'empereur César Domitien Auguste Germanicus, le sanctuaire de la déesse très grande Sachypsis, appartenant à la confrérie fondée par le très regretté Harthôtès, a été réédifié, sous Petronius Secundus, préfet d'Égypte, par les soins d'Abdôn, le président de l'association. Rédigé par Prôtarchos. Pour le salut (de tous). An 12, 12 Pharmouthi (7 avril 93).

Qu'est-ce, maintenant, que la déesse *Sachypsis?* Par un heureux hasard, en même temps que cette stèle, a été trouvée dans ce même kôm de Batn-Hérit, une petite pièce de bois, pouvant avoir servi de linteau à un *naos* ou à un petit monument votif en bois. Elle porte une courte dédicace à Ἶσις Σασῦψις. Il n'est pas douteux que Σασῦψις ne soit une variante de Σαχῦψις. Sachypsis (Sasypsis) est donc une épithète d'Isis, analogue à tel ou tel surnom égyptien de la déesse, Esenchébis, Nephremmis, etc... Resterait

---

[1] Ce nom propre, plutôt rare (cf. *Tebt. Pap.*, II, 296-297), ne figure pas dans la nomenclature de Spiegelberg. *Aeg. und Gr. Eigennamen.* C'est un composé des noms d'Horus (Ἀρ-) et de Thot (-θώτ-ης).

[2] *B. C. H.*, X, 1891, p. 182, n. 123, et p. 205, n. 145.

[3] Cf. Otto, *Priester und Tempel*, I, p. 125, le chapitre consacré aux *Kultvereine*.

[4] Je ne connais pas ce nom.

[5] Μεγάλου μακαρίτου; μακαρίτου a son sens habituel de *défunt;* quant à μεγάλου, il me paraît renforcer simplement le second adjectif et jouer le rôle d'un adverbe : *le très regretté* Harthôtès.

à rendre compte de cette dénomination, ce qui ne paraît pas facile. Je me suis adressé à M. le Professeur Spiegelberg, qui a jadis expliqué, de façon si satisfaisante, l'épithète précitée d'Ἶσις Ἐσεγχῆϵις[1]. M. Spiegelberg a bien voulu me proposer, *sous toutes réserves*, une interprétation qu'il considère comme possible, mais nullement comme certaine : « Σαχῶψις (Σασῶψις) serait une transcription de l'égyptien 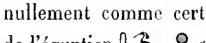 *s³ ; ḥw-f sj*, *il la glorifie par des chants funèbres*. Cette étymologie expliquerait également bien les deux formes Σαχῶψις et Σασῶψις, le ⊙ *ḥ* étant en effet transcrit en copte à la fois par ϩ : ⲭ (= χ) et par ⲥ (= σ). Toutefois, si cette explication rend compte de la forme extérieure du mot, elle est peu satisfaisante pour le sens, car que peut bien signifier : *il* (*le prêtre, le roi?*) *la* (*Isis*) *glorifie par des chants funèbres?* D'autre part, il faut reconnaître qu'une phrase servant d'épithète à un nom de divinité est quelque chose de tout à fait insolite ».

Telle est l'hypothèse de M. Spiegelberg, que je communique, comme il me l'a donnée, sous bénéfice d'inventaire, et avec ses propres réserves.

Voici maintenant le texte de la petite inscription sur bois où se lit le mot Σασῶψις.

(XVI).

Pièce de bois carrée; long. 0 m. 50 cent.; côté du carré 0 m. 04 cent. Elle a été trouvée à Batn-Hérit (Théadelphie), dans le *sebakh*. Elle peut avoir servi de linteau à un *naos* ou à un petit monument votif en bois. — Musée du Caire (22 avril 1913).

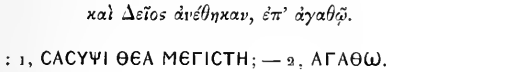

Ἶσιδι Σασύψ(ε)ι θεᾷ μεγίστῃ Ἀκουσίλαος
καὶ Δεῖος ἀνέθηκαν, ἐπ' ἀγαθῷ.

Texte : 1, CACYΨI ΘΕΑ ΜΕΓΙCΤΗ; — 2, ΑΓΑΘΩ.

---

[1] Spiegelberg, dans *Recueil de travaux*, 1906, p. 182.

J'ai hésité quelque temps sur la lecture de Ψ dans CACYΨI. La gravure sur bois est naturellement moins nette que la gravure sur pierre. Selon que ce petit monument est éclairé de telle ou telle façon, on est tenté de lire Φ ou Ψ, CACYΦI ou CACYΨI. Cependant, je crois Ψ, en définitive, plus sûr que Φ, et l'exemple de l'inscription précédente nous incite à laisser de côté toute hésitation et à lire Ψ, CACYΨI. Le mot a été expliqué plus haut, p. 90.

A Isis Sasypsis, déesse très grande, Akousilaos et Dios ont dédié (ce monument), pour leur salut.

XVII. Dédicace aux Dioscures.

Linteau (ou base) en calcaire, scié en deux parties, dans le sens de la longueur, dès l'antiquité. Les deux fragments ont été trouvés dans le *sebakh*, à Batn-Hérit (Théadelphie). Premier fragment 0 m. 50 cent. × 0 m. 205 mill.; deuxième fragment 0 m. 17 cent. × 0 m. 205 mill. L'épaisseur de chaque bloc n'est plus que de 0 m. 21 cent., mais la pierre a été également sciée en ce sens. Chose curieuse, la partie supérieure du bloc présentant des inégalités, on y avait coulé un mortier dans la composition duquel entrait du fer : il a presque entièrement disparu, déterminant de grosses lacunes dans le texte : il n'en reste qu'un petit fragment, à gauche de la pierre : les lettres se détachent à peine sur le fond noirâtre, ou devenu tel, de ce mortier, et la lecture en serait difficile s'il ne s'agissait d'une formule épigraphique. — Musée du Caire (22 avril 1913).

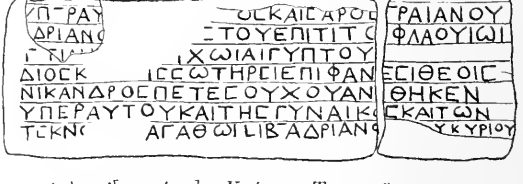

ὑπὲρ αὐ[τοκράτορ]ος Καίσαρος Τραιανοῦ
[Ἁ]δριανο[ῦ Σεβα]στοῦ, ἐπὶ Τίτῳ[ι] Φλαουίῳι
Τ[ι]τιαν[ῶι ἐπά]ρχωι Αἰγύπτου,
Διοσκ[ούρο]ις σωτῆρσι ἐπιφανέσι θεοῖς
Νίκανδρος Πετεσούχου ἀν[έ]θηκεν
ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ τῆς γυναικὸς καὶ τῶν
τέκνω[ν, ἐπ'] ἀγαθῶι. L ιϵ' Ἁδριανο[ῦ το]ῦ κυρίου.

L'inscription est datée de l'année 12 de l'empereur Hadrien (127-128 ap. J.-C.), le préfet d'Égypte étant alors T. Flavius Titianus [1].

Le culte des Dioscures est attesté au Fayoum par divers documents, à Soknopaiou Nêsos (Dimêh) [2], à Crocodilopolis (Fayoum) [3], à Bacchias (Oum-el-Atl) [4], — peut-être aussi à Thèbes (Karnak) [5]. Nous ignorions jusqu'à présent qu'il eût trouvé place à Théadelphie, parmi tant d'autres divinités dont la liste n'est pas, il faut s'y attendre, encore close.

Au nom de l'empereur César Trajan Hadrien Auguste, T. Flavius Titianus étant préfet d'Égypte, Nikandros fils de Petesouchos a fait cette dédicace aux Dioscures Sauveurs dieux secourables [6], *pour lui-même, sa femme et ses enfants, pour leur salut. Année 12 d'Hadrien, notre seigneur* (127-128 *ap. J.-C.*).

XVIII-XXI. PHILADELPHIE.

XVIII. Stèle gréco-égyptienne.

Stèle en calcaire, achetée à Médinet-el-Fayoum, au mois d'avril 1913. Le vendeur prétend qu'elle provient de Roubbayât (qui est la nécropole de Philadelphie) : mais, comme c'est une stèle votive, je croirais plutôt qu'elle a été trouvée dans le *sebakh*, à Philadelphie même (Girzéh). Haut. 0 m. 52 cent.; larg. 0 m. 15 cent. — Musée du Caire (22 avril 1913).

---

[1] En charge de 126 à 131, Cantarelli, *La serie dei Prefetti*, I, p. 46. — Notre texte ne nous apprend rien de nouveau sur ce préfet.

[2] Milne, *Greek Inscr.*, p. 40, n° 9287.

[3] *Tebt. Pap.*, I, 14, 18 (Διοσκορεῖον).

[4] *Fay. Towns*, p. 293, n° 138.

[5] Je songe à une inscription de Thèbes publiée d'abord par H. Weil, puis reprise par de Ricci dans *Archiv f. Pap.*, II, 1903, p. 561, n° 97, l. 4-5 : ἀνέθηκεν βωμὸ[ν τοῖς ἐν ὀνεί]||ροις ἐπιφανέσι θε-[οῖς ἐπιστᾶσι] : les restitutions sont de H. Weil. Or, l. 4, de Ricci propose de lire [τοῖς Διοσκού]ροις. J'avoue que cette restitution me paraît meilleure que celle de Weil : Διοσκούροις ἐπιφανέσι θεοῖς est précisément la formule employée à la ligne 4 de notre inscription de Théadelphie. Au lieu de ἐπιστᾶσι, l. 5, proposé par Weil, je restituerais pour ma part σωτῆρσι; on aurait ainsi dans les deux textes de Thèbes et de Théadelphie, les mêmes épithètes ἐπιφανέσι θεοῖς et σωτῆρσι accolées au nom des Dioscures.

[6] Cf. Diod. Sic., 17, 2, où l'épithète ἐπιφανεστάτους est donnée à Osiris et Isis considérés comme bienfaiteurs de l'humanité. Cependant, ἐπιφανέσι ne fait-il pas allusion ici au caractère spécial des Dioscures *fratres Helenæ* lucida *sidera* (Horace, *Odes*, I, III)?

Ce petit monument, très finement sculpté, est un exemple de ce que pouvait produire, dans l'Arsinoïte, la fusion des idées religieuses et de l'art de l'Égypte et de la Grèce. Extérieurement, il a l'aspect de ces stèles attiques rectangulaires, terminées par un fronton à acrotères : on s'attendrait presque à y trouver, sculptée dans le champ, l'image du défunt, la tête inclinée, le corps appuyé sur un long bâton. En fait, c'est le dieu égyptien Anubis, vêtu de la *šento*, la croix ansée dans une main, le sceptre 𓋴 dans l'autre, qu'on aperçoit, tourné vers la droite, au-dessous du signe allongé du ciel —; le dieu est très élégamment dessiné, sculpté avec précision et soin; son corps était peint, et il reste encore quelques traces de couleur rouge sur son vêtement. Devant lui, une courte inscription hiéroglyphique : 𓋴 𓊃 𓏏 𓏏 𓏏𓏲

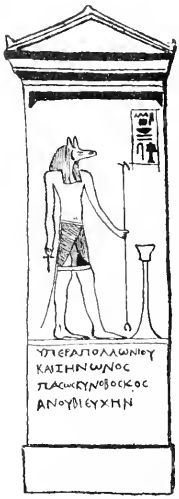

Anubis maître des deux terres . . . .; les deux derniers signes sont inintelligibles; l'hiéroglyphe 𓏏 est inconnu : a-t-on voulu graver 𓏏? ou 𓏲? Le groupe en tout cas, avec *s*, 𓏏, du féminin, ne présenterait aucun sens. Peut-être l'inscription est-elle inachevée.

L'épithète 𓏏 accolée au nom d'Anubis (toujours honoré non comme *maître des deux terres*, mais *maître de la nécropole* 𓏏 𓆑) est à noter. Les Grecs de l'Arsinoïte se seraient-ils mépris sur le caractère et le rôle de cette divinité, dont c'est d'ailleurs la première fois, pour autant que je sache, qu'on rencontre le culte au Fayoum?

Non moins intéressant est le texte grec qui est gravé au bas de la stèle :

ὑπὲρ Ἀπολλωνίου | καὶ Ζήνωνος, | Πασὼς κυνοβοσκὸς | Ἀνούβ(ε)ι εὐχήν.

Texte : 4, ANOYBI.

Les noms propres sont connus (Πασώς, nom d'origine égyptienne) : on notera qu'ils ne sont accompagnés ni du patronymique ni du démotique;

on notera aussi l'absence de l'article devant κυνοβοσκός. Qu'est-ce que ce dernier mot? Le monument étant dédié au dieu-chien Anubis[1], on serait tenté de le traduire par « éleveur de chiens »; il s'agirait de chiens sacrés, nourris et gardés pour le culte de ce dieu. Mais ni le mot κυνοβοσκός n'est donné par les lexiques, ni la fonction d'éleveur de chiens sacrés n'est connue par les textes. Il me paraît donc plus simple de voir dans κυνοβοσκός une déformation du mot χηνοβοσκός : la transcription de η par υ n'a rien que d'ordinaire, mais la transformation de χ en κ est beaucoup plus remarquable : c'est un phénomène très rare, que je n'ai eu l'occasion de signaler qu'une seule fois dans mon *Recueil* des inscriptions chrétiennes d'Égypte[2], et que je n'ai pas rencontré dans les graffites de Ouâdi-Kerdasse, publiés par F. Zucker[3], qui sont d'un si grand intérêt pour l'histoire de la langue grecque à l'époque tardive. Quoi qu'il en soit, il semble que la prononciation de κ et de χ était assez voisine, à l'époque gréco-romaine, pour qu'on pût, dans l'usage courant, confondre ces deux gutturales : ce qui n'a rien d'étonnant, car l'on sait que, à l'origine, dans ce qu'on appelle le grec « commun », antérieur aux dialectes, et probablement pendant toute la période classique, la lettre χ était une occlusive aspirée « sans doute pareille au *k* des Allemands du Sud », donc analogue à κ, et non une spirante, telle que le *ch* allemand, comme elle l'est aujourd'hui en grec[4].

Je pense donc que notre Pasôs était un χηνοβοσκός, c'est-à-dire un éleveur d'oies. Nous savons par Hérodote II, 37, que les oies étaient fort goûtées des prêtres égyptiens : ceux-ci, dit l'historien, « jouissent d'avantages non médiocres, c'est ainsi qu'il leur arrive à chacun, chaque jour, abondance de chair de bœufs et d'oies, κρεῶν βοέων καὶ χηνέων πλῆθος τι ἑκάστῳ γίνεται πολλὸν ἡμέρης ἑκάστης ». Elles ne l'étaient pas moins des

---

[1] On sait que le soi-disant « chacal-debout (Upuaut) serait en réalité un loup, et que le « chacal » couché (Anubis) serait un chien. Cf. l'étude de Ed. Meyer, *Die Entwickelung der Kulte von Abydos und die sogenannten Schakalsgötter*, dans *Aeg. Zeit.*, 1904, p. 97.

[2] G. Lefebvre. *Recueil des Inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte*, Le Caire, 1907, n° 636, l. 13 et p. xxxix.

[3] F. Zucker, *Les Temples immergés de la Nubie, Von Debod bis Bab Kalabsche*, Le Caire, 1912, p. 15-148, et surtout p. 92 et suiv.

[4] A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris, 1913, p. 24.

fonctionnaires du pays, si nous en croyons certains documents sur papyrus [1]. De son côté, Diodore, I, 74, raconte que les nourrisseurs d'oies ne faisaient pas couver les œufs de ces oiseaux, mais pratiquaient — ce qui se fait aujourd'hui en Égypte sur une grande échelle — l'incubation artificielle.

La stèle me paraît être de la fin de l'époque ptolémaïque, probablement du 1er siècle avant notre ère.

Ex-voto dédié à Anubis par Pasôs l'éleveur d'oies, pour (le salut d') Apollônios et de Zénôn.

XIX. Un Nemeseion.

Stèle provenant de Philadelphie (Girzéh). Calcaire, 0 m. 70 cent. × 0 m. 42 cent. La partie supérieure de la pierre est usée, ce qui rend la lecture du début (l. 1-4) particulièrement malaisée. Traces de rouge dans la gravure des lettres. — Musée du Caire (22 avril 1913).

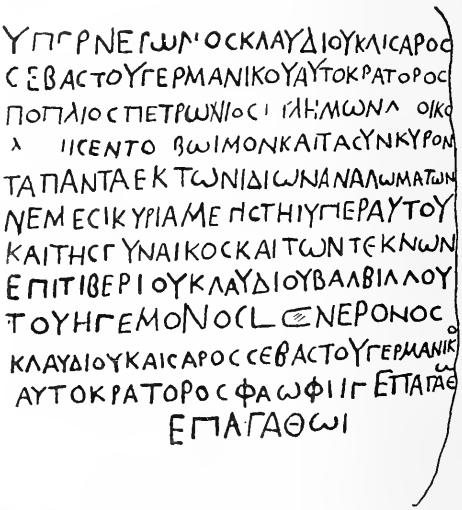

---

[1] Cf. *Pap. Grenfell*, II, 14 *b.*: — *Pap. Petr.*, II, 10, 1; III, 32 *a.*

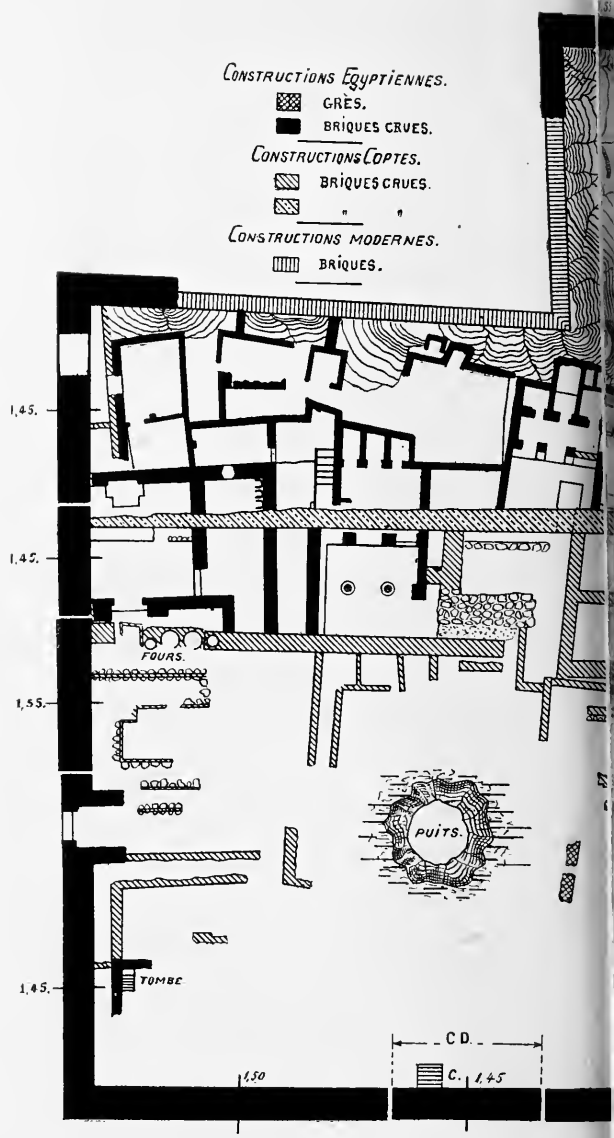

Plan général

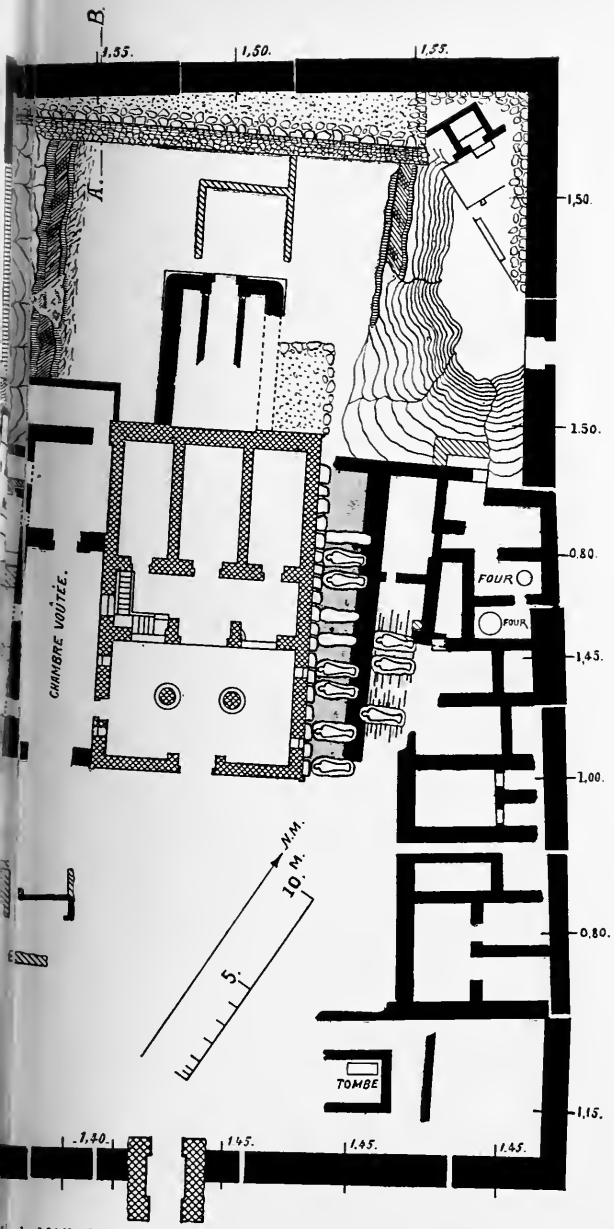
B.
A.
1,55.
1,50.
1,55.
1,50.
1.50.
0.80.
FOUR
FOUR
1,45.
1,00.
0,80.
1,15.
CHAMBRE VOUTÉE.
N.M.
10.M.
5.
TOMBE
1,40.
1,45.
1,45.
1,45.

el-Médineh.

Porte de l'Enceinte de Déir-el-Médinéh.

Face Est avant la restauration.

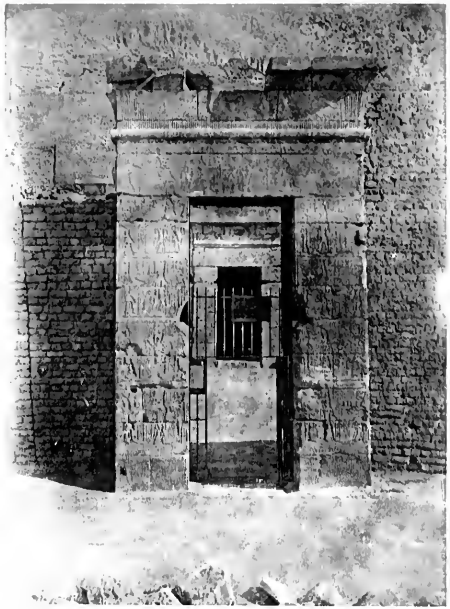

Face Est après la restauration.

Porte de l'Enceinte de Déir-el-Médinéh.

Face Ouest avant la restauration

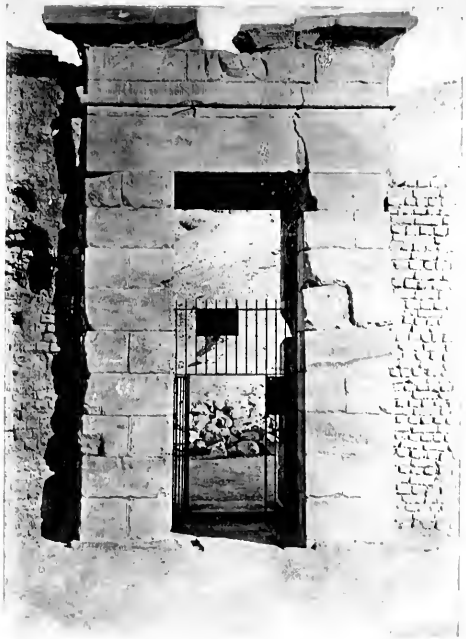

Face Ouest après la restauration.

Temple de Déir-el-Médinéh.
Vu du Nord-Est.

Avant la restauration.

Après la restauration.

Temple de Déir-el-Médinéh.

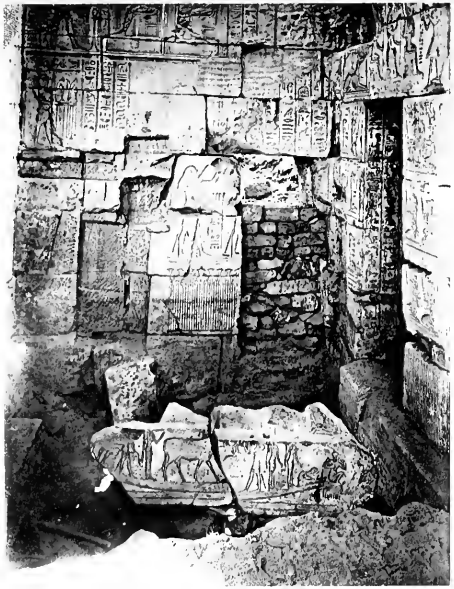

Les débris de l'escalier avant la restauration.

L'escalier restauré

Temple de Déir-el-Médineh.

La terrasse avant la restauration.

Le couloir copte avant la restauration.

Temple de Déir-el-Médinéh.

Le couloir copte après la restauration.

Temple de Déir-el-Médinéh.

La face postérieure du temple avant le déblaiement.

La façade postérieure du temple après le déblaiement.

Temple de Dêir-el-Médîneh.

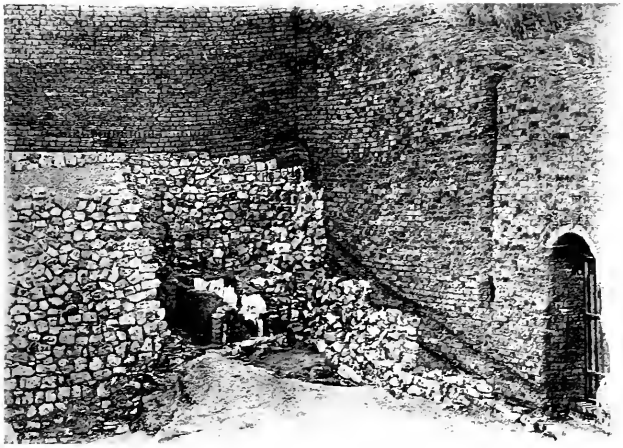

Les deux petites chapelles de l'angle Nord-Ouest.

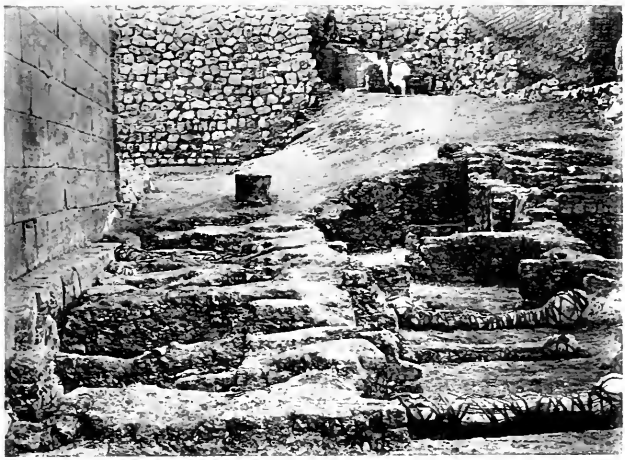

Le cimetière copte.

Temple de Déir-el-Médineh.

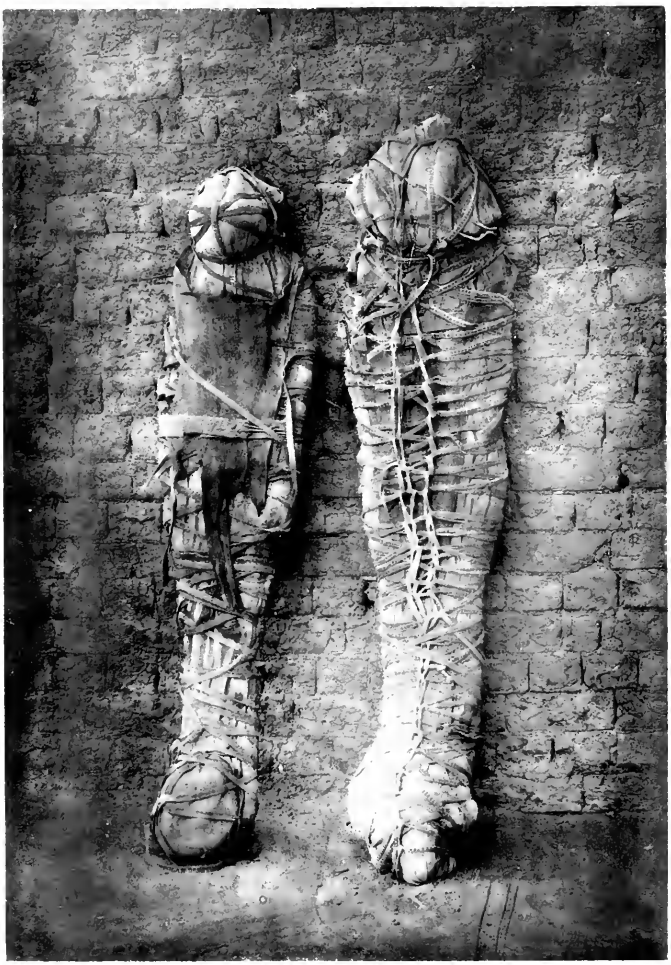

Deux des momies coptes.

Temple de Déir-el-Médinéh.

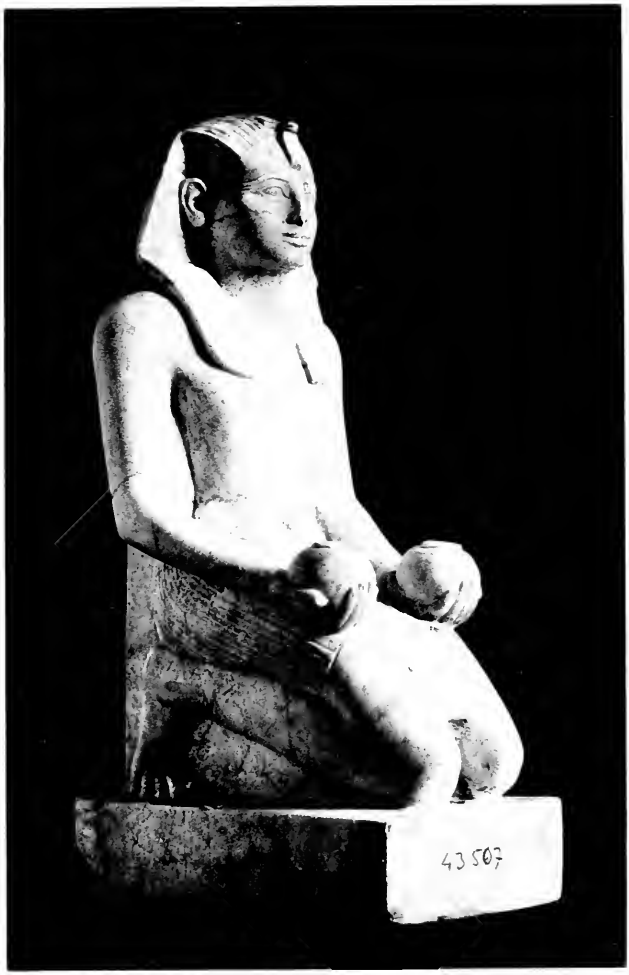

La statuette de Thoutmôsis III.

PÉLUSE. Inscription dédicatoire du temple de Zeus Cassios

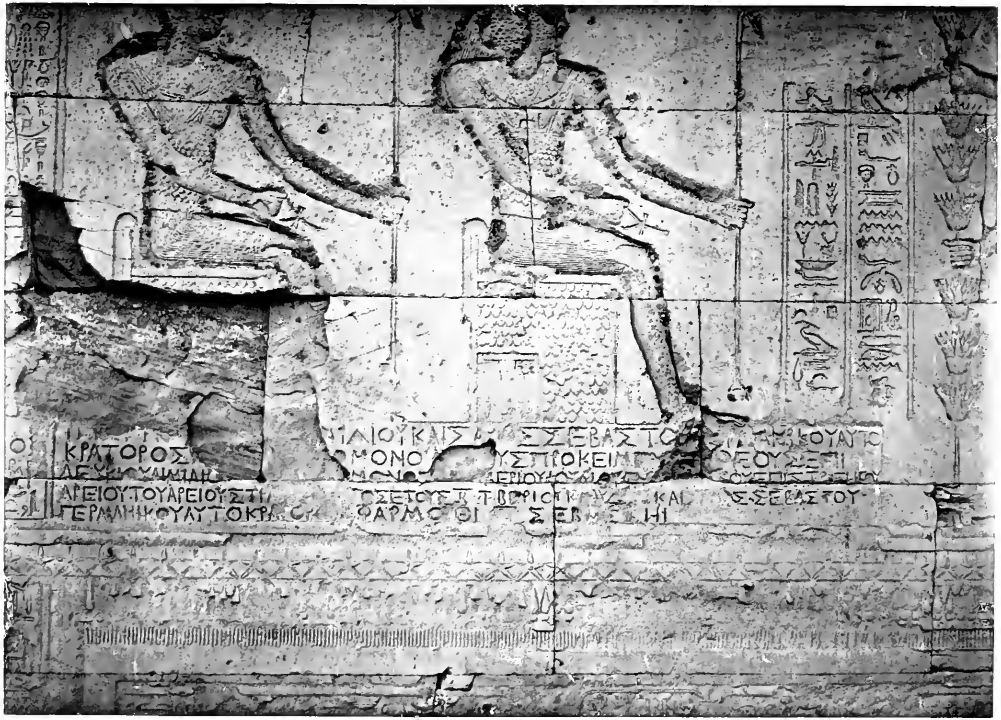

Inscription grecque de Denderah

ὑπὲρ Νέρωνος Κλαυδίου Καίσαρος
Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Αὐτοκράτορος,
Πόπλιος Πετρώνιος [Εὐ]δήμων ἀ[ν]οικο-
δ[όμ]ησεν τὸ[ν] βωιμὸν (*sic*) καὶ τὰ συνκύρον-
τα πάντα ἐκ τῶν ἰδίων ἀναλωμάτων
Νεμέσ(ε)ι κυρίᾳ μεγίστηι ὑπὲρ αὐτοῦ
καὶ τῆς γυναικὸς καὶ τῶν τέκνων,
ἐπὶ Τιβερίου Κλαυδίου Βαλβίλλου
τοῦ ἡγεμόνος. L Ϛ Νέρονος (*sic*)
Κλαυδίου Καίσαρος Σεβαστοῦ Γερμανικο(ῦ)
Αὐτοκράτορος, Φαῶφι ιγ', ἐπ' ἀγαθῷ,
ἐπ' ἀγαθῶι.

Texte : 3, [Εὐ]δήμων d'une lecture difficile et incertaine. — 4, ΒΩΙΜΟΝ (*βωμόν*). — 6, ΝΕΜΕCΙ ΚΥΡΙΑ ΜΕΓΙCΤΗΙ. — 9, le signe qui suit L n'est pas net : ce n'est, je crois, ni E ni Γ; Ϛ me semble le moins improbable; — ΝΕΡΟΝΟC (*Νέρωνος*); — 10, ΓΕΡΜΑΝΙ̊Κ̊; — 11, ΑΓΑΘ̊.

Le chiffre de l'année (l. 9) n'est pas net, comme je l'ai dit; et ma lecture Ϛ, année 6 de Néron, n'est pas absolument certaine, mais elle est probable et, en tout cas, possible. Ti. Claudius Balbillus fut préfet[1] d'Égypte à partir de l'année 55[2]. Jusqu'à quand resta-t-il en charge? Nous l'ignorons. Nous savons toutefois que son successeur L. Julius Vestinus était au pouvoir l'an 6 de Néron : aucun document n'indique qu'il l'ait été plus tôt, ni ne donne, d'autre part, la date exacte de son entrée en fonctions. L'an 6 de Néron va du 29 août 59 au 28 août 60. Or, notre inscription est bien datée de cette année 6 (à supposer ma lecture exacte), mais du 13 Phaôphi, c'est-à-dire du 10 octobre 59. De ce jour à la fin de l'année 6 du règne de Néron restaient donc encore dix mois environ à courir, et l'on est par conséquent en droit de supposer que Ti. Claudius Balbillus ne résigna que dans les dix derniers mois de l'année 59-60 sa charge, qu'il aurait ainsi occupée au moins quatre ans.

---

[1] Ἡγεμών, comme souvent dans les papyrus.

[2] Cantarelli, *La serie dei prefetti*, p. 30.

L'existence d'un Nemeseion dans cette bourgade du Fayoum est un fait intéressant. Les monuments dédiés en Égypte à Némésis ne sont pas très nombreux. Nous savons par Appien [1] que les Alexandrins désignaient du nom de Τέμενος Νεμέσεως la concession où César avait fait enterrer la tête de Pompée. Nous connaissons à Alexandrie encore un autre Νεμεσῆον (*sic*), édifié par une femme [2], — car les femmes, plus encore que les hommes, avaient recours à la déesse de la rancune et de la jalousie. L'inscription *C. I. G.*, 4683 *d* est également une dédicace à Némésis. Enfin une pierre tombale d'Alexandrie nous a conservé une étrange invocation au dieu des Juifs Θεὸς Ὕψιστος et *aux* Νεμέσεις [3].

Notre inscription nous montre que ce culte — « dévotion extrêmement répandue dans le populaire » [4] — non seulement avait pénétré jusqu'au Fayoum, ce qui n'a rien d'étonnant, mais y possédait des fidèles assez convaincus pour édifier, de leurs deniers, ἐκ τῶν ἰδίων ἀναλωμάτων, à la Déesse redoutée un autel et ses dépendances, c'est-à-dire tout un sanctuaire. On aime à se représenter dans cette chapelle une de ces statues de la Déesse debout ailée, la main gauche tenant une roue, écrasant du pied l'Ὕβρις, dont nous connaissons quelques exemplaires, et que M. Perdrizet a récemment étudiées, ainsi que tout ce qui a trait au culte de Némésis, dans son bel article du *Bulletin de Correspondance Hellénique*.

Au nom de l'empereur Néron Claude César Auguste Germanicus, Publius Petronius Eudémôn a réédifié [5] *à ses propres frais l'autel avec ses dépendances de Némésis, la très grande souveraine* [6], *pour lui-même, sa femme et ses enfants, Ti. Claudius Balbillus étant préfet, année 6 de Néron, 13 de Phaôphi, pour leur salut* (*à tous*) [*bis*].

---

[1] *Hist. rom.*, II, 90 (Viereck). — Ce Néméseion dura jusqu'en 116/117 et fut détruit lors de la révolte des Juifs. On ignore quel en était l'emplacement. Perdrizet (article cité ci-dessous) suppose qu'il se trouvait près du quatrième quartier, le ghetto d'Alexandrie.

[2] *Archiv für Pap.*, II, 1903, p. 566, n° 126.

[3] *Bull. de l'Inst. égypt.*, n° 12 (1872-1873), p. 116.

[4] Perdrizet, *Némésis*, *B. C. H.*, 1912, XXXVI, p. 248.

[5] Sur le sens et la forme de ce verbe, voyez plus haut, p. 89.

[6] Κυρία μεγίστη, cf. Νέμεσις δέσποινα dans Alciphron IV, 6 (cité par Perdrizet).

XX. Dédicace.

Petit linteau, en calcaire : long. 1 m., haut. 0 m. 30 cent. Il est fort endommagé à l'extrémité droite, mais l'inscription même paraît être complète. Trouvé dans le *sebakh*, à Philadelphie (Girzéh). — Musée du Caire (22 avril 1913).

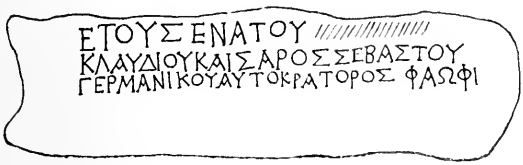

ἔτους ἐνάτου [*Νέρωνος*]
Κλαυδίου Καίσαρος Σεβαστοῦ
Γερμανικοῦ αὐτοκράτορος, *Φαῶφι*.

Texte : 1, le mot ΝΕΡΩΝΟΣ a été martelé (cf. n° XXI, l. 1).

Septembre-octobre 62 ap. J.-C.

XXI. Déméter et Koré.

Stèle en calcaire, polie à la surface. Long. 1 m. 035 mill., haut. 0 m. 035 mill. Trouvée dans le *sebakh* à Philadelphie (Girzéh). — Musée du Caire (22 avril 1913).

ὑπὲρ [*Νέρωνος* Κλαυδίου Καίσαρος]
Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Αὐτοκ[ράτ]ο[ρος],
Δήμητρι καὶ Κόρῃι θεαῖς μεγίσταις [?
Γάιος Τηρέντιος Στρατίππου υἱὸς Κυρ. ου . . [
καὶ Τηρεντία Πτόλεμα καὶ τὰ τέκνα . L

Texte : 1, le mot *Νέρωνος* a été martelé; les mots suivants *Κλαυδίου Καίσαρος* ont disparu. — 3, je ne sais si cette ligne est complète. — 4, après KYP, une lettre large comme M, ou deux lettres dont la première serait I; je ne vois pas ce qu'il faut lire; après OY, MH est des plus douteux. Je ne crois pas qu'il faille songer à *Κυρ..ου ων[τρός*. Bref, je ne comprends pas la fin de cette ligne. — 4, la date, après L, est restée en blanc.

Cette dédicace est approximativement de la même date que les deux précédents textes.

Nous connaissions déjà l'existence d'un sanctuaire de Déméter et Koré au Fayoum, à Arsinoë même [1].

XXII-XXIV. LOCALITÉS DIVERSES DE L'ARSINOÏTE.

XXII. Dédicace.

Linteau en calcaire, trouvé dans le *sebakh* à Evhéméria (Qasr-el-Banat). Dans l'antiquité, il a été scié aux deux bouts. Tel quel, il mesure 1 m. 34 cent. de long et 0 m. 26 cent. de large. Belle gravure. — Musée du Caire (22 avril 1913).

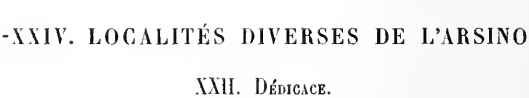

ὑπ]ὲρ βασιλέως Πτολεμαίο[υ
κα]ὶ βασιλίσσης Κλεοπάτρα[ς
θεῶν ἐπιφανῶν.

Il s'agit de Ptolémée V Épiphane et de sa femme Cléopâtre I. Notre inscription est donc des années 193-180, postérieure au mariage du roi avec la fille d'Antiochos (193-192).

---

[1] *Pap. Petr.*, III, 97.

XXIII. Un Isieion.

Fragment de calcaire, trouvé dans le *sebakh*, à Tebtynis (Oum-el-Baragat). Long. 0 m. 70 cent., haut. 0 m. 42 cent. — Musée du Caire (22 avril 1913).

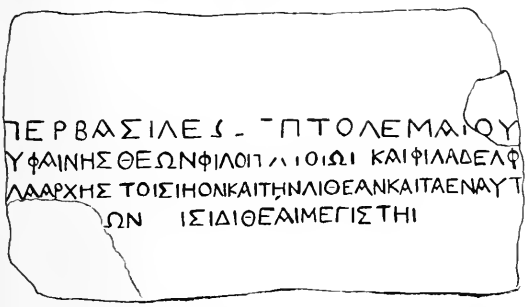

ὑ]πὲρ βασιλέως Πτολεμαίου [*καὶ βασιλίσσης* Κλεοπάτρας *τῆς καὶ*] Τ*ρ*]*υφαίνης θεῶν φιλοπατόρων καὶ φιλαδέλφων*, [*ἀνέθηκεν ὁ δεῖνα*——] *ἰ*]*λάρχης τὸ* Ἰσιῆον *καὶ τὴν λιθε*(*ί*)*αν καὶ τὰ ἐν αὐτ*[*οῖς πάντα, ἐκ τῶν ἰδίων*] *ἀναλωμάτ*]*ων*, Ἴσιδι *θεᾶι μεγίστηι.*

Texte : 3, ΛΙΘΕΑΝ.

Les compléments des lignes 2-3 sont approximatifs, ils indiquent en tout cas le sens de l'inscription. C'est la dédicace d'un temple d'Isis par un ilarque, dont le nom ne nous est point parvenu [1]. Le temple est appelé Ἰσιῆον (Ἰσιεῖον); le mot qui suit, λιθεαν (= λιθείαν), désigne, je pense, toutes les constructions en pierres, autres que le sanctuaire, telles que péribole, propylône, etc... [2].

L'inscription est datée du règne de Ptolémée XIII Aulète et de Cléopâtre V Tryphaena, postérieure par conséquent à mai 78, date du mariage, mais antérieure à la mort de Cléopâtre (année 57?).

---

[1] La liste d'ilarques donnée par Lesquier, *Institutions militaires*, App. III, p. 343, ne comprend que des officiers de ce grade du IIIe siècle avant notre ère. Le nôtre est du Ier siècle.

[2] Λιθεία a, comme on sait, deux sens : le mot peut signifier soit pierre précieuse, soit matériaux de constructions, donc constructions en pierres. C'est évidemment ce dernier sens qui convient ici.

XXIV. Σάραπις πατροπάτωρ.

Fragment d'une plaque en calcaire, o m. 43 cent. × o m. 40 cent., provenant, je pense, des Kiman-Farès (Crocodilopolis); il m'a été offert par un marchand de Médinet-el-Fayoum, mais je ne l'ai pas acheté.

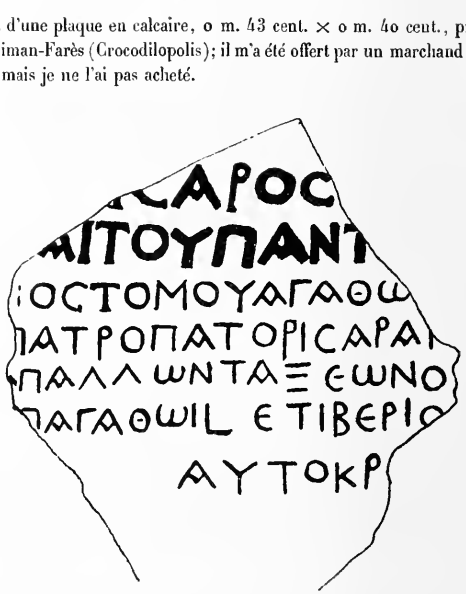

Κα]ίσαρος [
κ]αὶ τοῦ παντ[ὸς οἴκου
]ιοστομου αγαθω[
]πατροπάτορι Σαράπ[ιδι
]π' ἄλλων τάξεων ο[
ἐ]π' ἀγαθῶι. L ε' Τιβερίο[υ
αὐτοκρ[άτορος.

Texte : Les lacunes, à droite et à gauche de chaque ligne, sont considérables, et je n'ai pas essayé de les combler. Des lignes 1 et 6, il appert que l'empereur est ici soit Tibère, soit Claude : *ὑπὲρ* Τιβερίου Κα]*ίσαρος* [Σεβαστοῦ ou bien : *ὑπὲρ* Τιβερίου Κλαυδίου Κα]*ίσαρος* [etc... La formule de la l. 2 κ]*αὶ τοῦ παντ*[*ὸς οἴκου* ou *τοῦ παντ*[*ὸς αὐτοῦ οἴκου* est bien connue. L. 3, αγαθω[me paraît être le début d'un nom

propre (Ἀγαθῷ[—) : je ne comprends pas ce qui précède. Je ne vois pas non plus la signification précise des restes de la l. 5]π'[1] ἄλλων τάξεων ο[.

L'intérêt de cette inscription si incomplète réside exclusivement dans les mots (l. 4) πατροπάτορι Σαράπ[ιδι. J'ai déjà eu l'occasion de signaler cette expression πατροπάτωρ accolée à un nom de dieu (Σοῦχος), sur une stèle de Crocodilopolis [2] : il est curieux de la retrouver ici, et, par ce nouvel exemple, de voir que les Gréco-Égyptiens de cette ville, par une large application de la doctrine qui faisait de Pharaon le fils de Râ, considéraient les Ptolémées et, après eux, les Empereurs comme les descendants des dieux Σοῦχος, Σάραπις, d'autres encore probablement, qui étaient adorés au Fayoum.

XXV. KARNAK (Graffite).

Graffite, de l'époque d'Auguste, tracé sur un mur de la salle hypostyle de Karnak. Il a été découvert en 1912, et m'a été signalé par M. Legrain, qui a bien voulu en outre en prendre et me donner un estampage. Long. max. du graffite 0 m. 22 cent., haut. 0 m. 09 cent.

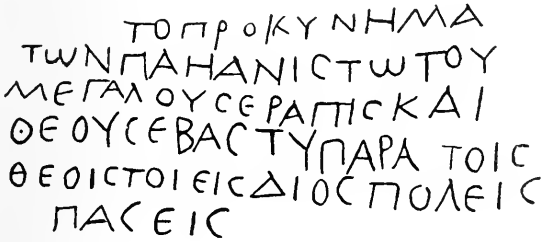

---

[1] ἀ]π', si l'on tient compte du trait oblique précédant Π.

[2] Lefebvre, *Annales*, IX, 1908, p. 240. Cf. Roeder et Zucker, qui citent et utilisent ce texte dans *Roschers Lexikon*, article *Sobk*, col. 1101.

Le fac-similé ci-dessus se transcrit :

το προκυνημα
των παηανιστω του
μεγαλου σεραπις και
θεου σεβαστυ παρα τοις
θεοις τοι εις διοσπολεις
πασεις

Ce qui signifie, je pense :

τὸ προ⟨σ⟩κύνημα
τῶν πα⟨ι⟩ανιστῶ⟨ν⟩ τοῦ
μεγάλου Σεράπι⟨δο⟩ς καὶ
Θεοῦ Σεβαστ⟨ο⟩ῦ παρὰ τοῖς
θεοῖς τοῖ⟨ς⟩ ἐ⟨ν⟩ Διοσπόλει⟨ς⟩
πᾶσ⟨ιν⟩.

« *Proscynème des péanistes du grand Sérapis et du Dieu Auguste* (*l'Empereur Auguste*), *à tous les dieux de Diospolis* ».

L'expression τὸ προσκύνημα παρὰ τοῖς θεοῖς est connue : elle se rencontre, par exemple, à Dakkéh [1], à Philæ [2], à Abydos [3], dans des graffites de sens et de forme analogues.

Sérapis avait de nombreux temples en Égypte : le rhéteur Aristide [4] n'en cite pas moins de quarante-deux; les plus célèbres étaient ceux d'Alexandrie et de Memphis [5] : il est vraisemblable que nos *péanistes* appartenaient au Sérapéum de l'une ou de l'autre de ces villes. Comme l'a montré Otto [6], ces temples étaient desservis par des prêtres organisés à l'égyptienne,

---

[1] *C. I. G.*, 5082, 5088 (Dittenberger, *O. G. I S.*, 203, 207).

[2] *C. I. G.*, 4897, 4898, 4899, 4904.

[3] Dittenberger, *O. G. I. S.*, 759 (et nombreux exemples encore inédits).

[4] Εἰς τὸν Σαράπιν, Orat. I, p. 96, éd. Dindorf, cité par Otto, *Priester und Tempel*, I, p. 115.

[5] Otto, *ibid.*, p. 113 et suiv.

[6] Otto, *ibid.*, p. 115.

non à la grecque, et formant des classes sacerdotales hiérarchisées, comprenant prophètes, stolistes, péanistes et pastophores.

Le fait le plus intéressant — si j'ai bien compris les mots καὶ Θεοῦ Σεβαστοῦ — est que, au début de l'époque impériale, les *péanistes* de Sérapis joignaient au culte gréco-égyptien de ce dieu le culte romain de l'Empereur (Θεὸς Σεβαστός — *Divus Augustus*). Et nous rapprocherons de ce texte une inscription grecque [1] trouvée à Rome, dédicace d'une statue élevée à leur supérieur (appelé leur Père, πατήρ) par les Péanistes de Sérapis et de la *domus augusta*, établis dans cette ville [2].

Je ne pense pas qu'il y ait de doute sur le sens de τοῖς εἰς Διοσπόλεις πάσεις = τοῖς ἐν Διοσπόλει πᾶσιν. Cependant, si l'on préférait comprendre τοῖς εἰς Διοσπόλεις πάσας, c'est-à-dire en moins mauvais grec, τοῖς ἐν (ταῖς) Διοσπόλεσι πάσαις, *les dieux de toutes les Diospolis*, l'expression se comprendrait encore. Non pas qu'elle pût signifier, bien entendu, les dieux de Διόσπολις ἡ μικρά et de Διόσπολις ἡ μεγάλη, de Hoû et de Thèbes; mais elle signifierait les dieux des temples renfermés dans l'enceinte de ce qu'on appelait *Diospolis* à l'époque impériale : cette dénomination n'était plus donnée, on le sait, à ce que représentait la des temps pharaoniques [3], mais simplement « à la partie de l'ancienne ville qui comprend Karnak et Louqsor, et à tout l'espace qui existe entre ces deux endroits sur la rive orientale du fleuve » [4]. *Toutes les Diospolis*, ce serait donc, soit la Diospolis de l'Est et la Diospolis de l'Ouest, Karnak et Louqsor d'une part, Gournah d'autre part, — soit la Diospolis du Nord, Karnak et les Temples septentrionaux de la rive occidentale, et la Diospolis du Sud, Louqsor et les Temples méridionaux de cette même rive. Cette interprétation est possible, mais je la tiens pour peu vraisemblable : l'explication τοῖς ἐν Διοσπόλει πᾶσιν, *tous les dieux de Diospolis*, me paraît beaucoup plus sûre.

---

[1] *C. I. G.*, 5898 (I. Gr. S. It. 1084).

[2] Une inscription attique, probablement du III^e^ siècle de notre ère, publiée par V. Bérard dans *B. C. H.*, XIV, 1890, p. 649 (= Dittenberger, *Sylloge Inscr. Græc.*, II, p. 597), nous fait connaître des παιανισταὶ τοῦ Μουνιχίου Ἀσκληπίου. Ces prêtres n'ont que le nom de commun avec nos péanistes égyptiens.

[3] Legrain, *Recueil de travaux*, XXVII, 1905, p. 185.

[4] Jollois et Devilliers, *Dissertation sur... Thèbes*, dans la *Description de l'Égypte*, III, p. 248.

XXVI-XXVII. DENDÉRAH (Inscriptions).

XXVI.

Statue de lion couché, en calcaire, assez mal conservée, qui fut trouvée dans le *sebakh*, derrière le grand temple de Dendérah, en 1910. Haut. du monument 0 m. 50 cent., long. 1 m. Sur la base, une inscription peut-être complète. [Ma copie est de l'été 1910; le lion était alors à l'entrée du temple].

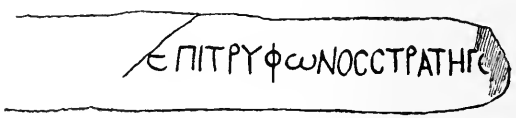

?] *ἐπὶ* Τρύφωνος *στρατηγο*[*ῦ*].

L'intérêt de ce petit texte est que Tryphon, stratège du nome Tentyrite, était déjà connu par l'inscription dédicatoire[1] de la porte monumentale percée, du côté Est, dans le mur d'enceinte de Dendérah. Ce magistrat était en charge l'an 1 de notre ère[2]. A quelques années près, la statue qui nous occupe est donc de la même époque, c'est-à-dire du début du 1er siècle.

XXVII.

Fragment d'un bloc, en grès, trouvé en 1910 dans le *sebakh*, derrière le grand temple de Dendérah. — 0 m. 46 cent. × 0 m. 18 cent. [Ma copie est de l'été 1910; le monument était alors à l'entrée du temple].

Il n'est pas douteux que ce médiocre fragment ne soit un bloc détaché

---

[1] Dittenberger, *O. G. I. S.*, n° 659. [L'inscription n'est plus visible. Elle est complètement recouverte d'une couche d'argile que les frelons ont déposée sur les assises de cette porte, comme sur une grande partie des murs du temple].

[2] *ἔτους λα' Καίσαρος, θωὺθ θ'* = 6 septembre an 1 après J.-C.

du mur d'un édifice. Il représente à peine le quart de l'inscription complète, dont voici quelle pouvait être la teneur :

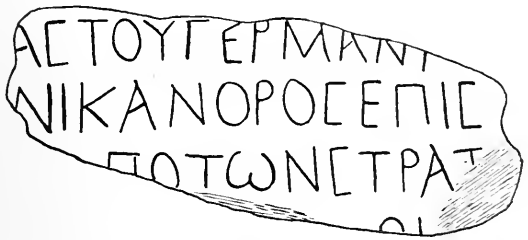

[ὑπὲρ Τιβερίου Κλαυδίου Καίσαρος Σεβ]αστοῦ Γερμανι[κοῦ αὐτοκράτορος,]
[ἐπὶ ——— ἡγεμόνος καὶ ———]Νικάνορος ἐπισ[τρατήγου, ———]
[——————— στρατηγοῦντος, οἱ ἀ]πὸ τῶν στρατ[ιωτῶν (?) ———]
[(*dédicace et date*)] . . οι . [——————]

Au lieu de *οἱ ἀ]πὸ τῶν στρατ[ιωτῶν*, on pourrait restituer *οἱ ἀ]πὸ τῶν στρατ[ηγῶν;* il s'agirait d'une délégation des stratèges des nomes de la Thébaïde, mais cette seconde restitution me paraît moins probable.

Je ne connais pas d'épistratège dont le père se soit nommé Νικάνωρ : si ce personnage était connu, l'inscription pourrait être aisément datée. J'ai complété, par hypothèse, la titulature (l. 1) par les noms de l'empereur Claude (41-54), simplement parce que les trois grandes inscriptions grecques de Dendérah sont toutes de la première moitié du I^er^ siècle, et qu'il y en a une en particulier, la plus récemment connue, qui date justement du règne de Claude.

*
* *

Je dirai un mot de cette importante inscription (voyez pl. XII). Elle a été publiée par Jouguet, en 1895, d'après une copie de Legrain[1]. Or, depuis

---

[1] *B. C. H.*, XIX, 1895, p. 523 = Dittenberger, *O. G. I. S.*, n° 663.

quinze ans, ce texte a beaucoup souffert, et il est à craindre qu'il ne s'abîme davantage : les frelons commencent à le couvrir d'argile et le calcaire s'ébrèche. C'est pourquoi je crois utile de publier la photographie que j'en ai prise en 1910. Si on la compare avec la copie publiée par Jouguet, on verra que (l. 2) les mots ΕΙΡΗΝΗΣ ΚΑΙ ont disparu, et on remarquera (l. 3-4) d'autres lacunes de date récente.

Jouguet a donné ce texte comme inédit, et Dittenberger ne semble pas connaître d'éditeur antérieur à Jouguet. Cependant l'inscription était, en réalité, publiée depuis vingt ans, mais dans un recueil peu feuilleté par les hellénistes, dans l'*Aegyptische Zeitschrift*. Elle avait été remarquée par Dümichen pendant le séjour de deux mois qu'il fit à Dendérah en 1875. Il la signala, sans aucun commentaire, dans *Aegyptische Zeitschrift*, 1876, p. 32, et en donna une excellente reproduction à la planche III de ce volume.

La lecture du début de l'inscription par Dümichen est intéressante : *ὑπὲρ τῆς* [Τιβερίου etc... Si l'on examine de près la photographie que je donne de ce texte, on verra que la lecture *τῆς* devant Τιβερίου paraît être parfaitement justifiée : ce mot a été omis dans les éditions de Jouguet et de Dittenberger.

G. Lefebvre.

Assiout, avril 1913.

FRAGMENTS
DE DÉCRETS DE L'ANCIEN EMPIRE

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Les décrets royaux de l'Ancien Empire forment une classe de monuments qui intéressent à juste titre les égyptologues. Dahchour, Abydos, Coptos nous ont livré un certain nombre d'inscriptions de cette espèce; outre celles déjà publiées, on en a signalé d'autres qui n'ont pas encore été reproduites[1]. M. Maspero ayant rapporté cet hiver de la Haute-Égypte plusieurs fragments n'appartenant pas à des textes déjà connus, je crois bon de les signaler, pour le cas où ils se rajusteraient à d'autres débris encore inédits qui auraient passé en Europe.

I. Fragments d'une stèle à sommet arrondi, en calcaire dur, parsemé de petits trous; la pierre devait être épaisse au moins de 0 m. 20 cent., ce qui reste du cintre démontre que le monument pouvait avoir plus d'un mètre de largeur. Les hiéroglyphes sont soigneusement gravés et la majeure partie du texte était en colonnes verticales de 0 m. 07 cent. de largeur. Voici ce qui est au Musée du Caire[2] :

1° Partie supérieure du cintre : débris d'un cartouche horizontal .

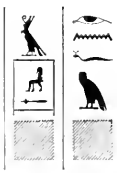

2° Deux fragments se raccordant, touchant à la bordure droite. C'est le commencement du texte, qui est même encore en partie dans le cintre. Au-dessus de existe un espace vide de 0 m. 15 cent. et à gauche le haut de la colonne est également blanc.

---

[1] *Rapport du Service des Antiquités pour l'année 1911*, p. 18.

[2] Tous les textes sont tracés de droite à gauche; ils sont ici retournés en sens opposé pour les besoins de l'impression typographique.

3° Deux fragments touchant la bordure droite, mais ne rejoignant pas les précédents :

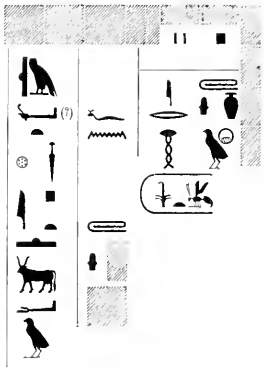

4° Morceau touchant la bordure gauche de la stèle :

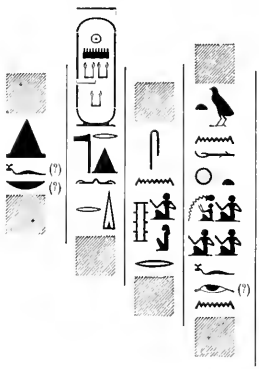

Il est regrettable que le cartouche du haut de la stèle soit incomplet du commencement et du bas, car cette lacune nous laisse dans l'indécision sur le roi auquel on doit attribuer le monument, et dont le nom d'Horus apparaît ici pour la première fois.

Ma première pensée a été d'y voir de la V^e^ dynastie, ce souverain dont on n'a guère le nom que sur la table de Saqqarah et auquel

M. Sethe vient d'assigner comme second cartouche[1]. Il me semblait en effet que la place au-dessous de aurait été bien petite pour loger un autre signe; mais d'autres raisons militent en faveur d'une mention de de la IV^e^ dynastie.

La première est qu'on parle dans le texte de la pyramide du roi : or, s'il paraît naturel que Chepseskaf mentionne la tombe de son prédécesseur, il serait moins vraisemblable que Chepseskarê la rappelât après quatre règnes intermédiaires. La seconde est que le nom de Ka n'est pas composé d'après le type de ceux de la V^e^ dynastie qui comprend presque toujours parmi ses éléments. L'attribution à a donc pour elle quelques probabilités de plus.

La stèle avait été faite au commencement du règne du roi, après le premier recensement des animaux.

II. Deux morceaux (l'un en dix débris, l'autre en deux débris rassemblés) d'une grande stèle. Hiéroglyphes peu soignés. La marge, de 0 m. 025 mill. de large, est peinte en noir; l'espace vide au bas de la stèle est de 0 m. 04 c. :

I

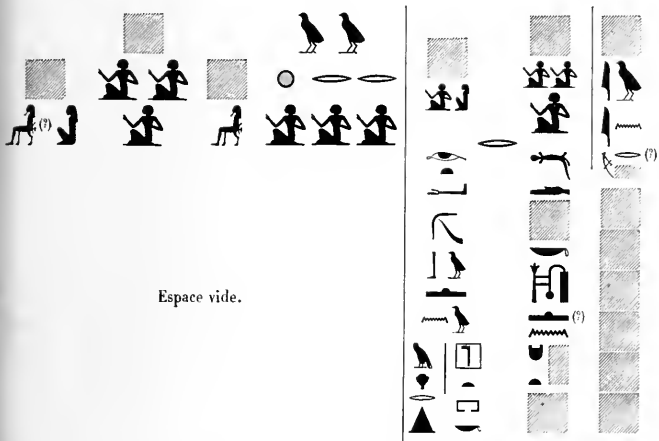

Espace vide.

[1] K. Sethe, *Ein übersehener König des alten Reichs*, dans la *Zeitschrift*, vol. L (1912).

2

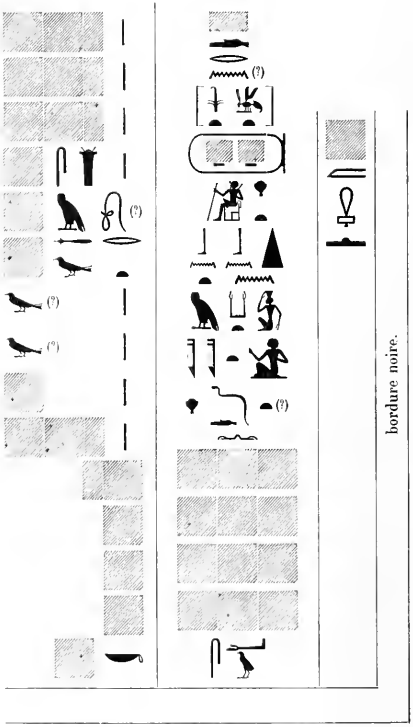

Là encore une cassure malheureuse nous prive du nom du roi. Mais les fouilles de l'Institut français à Abou-Roach ayant démontré que est le nom de la pyramide de [1], il est probable que nous avons les débris du plus ancien des décrets royaux connus à ce jour.

[1] H. Gauthier, *Le nom de la pyramide d'Abou-Roasch*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. IV, p. 236-239.

III. Débris d'un décret gravé assez soigneusement :

1

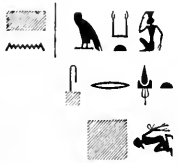

2

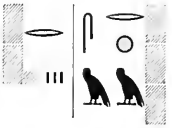

3

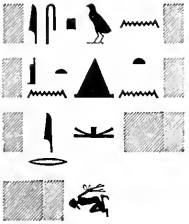

4

5

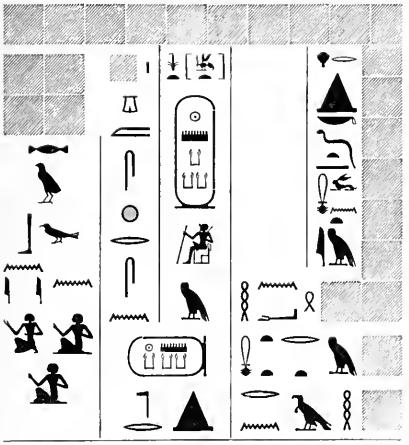

bas.

6

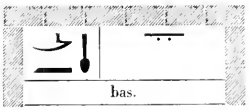

7

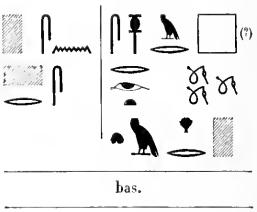

Le nom du roi Mycérinus et celui de sa pyramide sont donnés ici sans erreur possible. La présence simultanée de fragments de ce roi et de Didoufrê est une probabilité de plus pour que les morceaux I soient de Chepseskaf; il y aurait donc eu, à Coptos probablement, un amas de stèles de la IV^e^ dynastie distinct de celui des stèles de la V^e^ et VI^e^ trouvé par MM. Weill et Reinach, et dont les fragments sont aujourd'hui dispersés. Puissent-ils ne pas être perdus pour la science!

G. Daressy.

LES VASES DE EL-BÉDA

PAR

M. JEAN CLÉDAT.

Au mois d'avril 1910, un Bédouin me présentait au campement de El-Mahemdiah, pendant ma campagne de fouilles, un vase en terre cuite complet, avec des débris d'autres; chacun d'eux avait sur la panse des signes gravés dont la nature et les caractères étaient identiques à ceux trouvés en grand nombre en Haute-Égypte, à Abydos par exemple, et que l'on fait remonter aux périodes les plus lointaines de l'histoire égyptienne. On comprendra aisément ma surprise. Tout d'abord je fus pris d'un soupçon, non sur l'authenticité des documents, qui n'était pas douteuse, mais sur leur provenance. Toutefois, mon bédouin, en m'indiquant le lieu d'origine et la cause qui détermina la découverte de ces vases, s'engageait à me conduire sur les lieux de la trouvaille. La découverte est due, comme on va le voir, à un simple hasard, hasard heureux s'il en fut, puisqu'elle nous permet d'espérer de cette région sinon de nouveaux monuments remontant à ces périodes reculées, du moins d'autres qui appartiendraient à ce long espace de temps, et dont nous n'avons encore aucun exemple, qui va de ces débuts de la civilisation jusqu'à l'époque de Ramsès II[1]; elle aidera à trancher, je le crois, la question géologique de l'isthme qui touche à tant de points historiques et géographiques, au moins pour la partie nord, en affirmant que la carte a peu varié depuis les débuts historiques et qu'elle était à ces époques reculées ce que nous la trouvons aujourd'hui, probablement un peu moins marécageuse, puisque nous savons, par le témoignage des anciens, que toute cette vaste étendue

[1] Deux stèles de ce roi et les ruines d'un petit temple où l'on adorait un Baal ont été découvertes en 1912, au nord-ouest de Suez. Cette découverte, avec quelques rapprochements géographiques à faire, permet de supposer que le fameux passage de la mer Rouge aurait eu lieu dans la région du petit lac Amer. Du moins c'est la thèse que je présenterai prochainement avec l'étude de ces monuments.

était autrefois très riche en cultures et couverte de villes, dont j'ai retrouvé, signalé et souvent étudié les nombreux vestiges.

La trouvaille des vases fut faite en plantant des palmiers en un lieu désigné sous le nom de *El-Béda*. Ce nom de El-Béda, qui veut dire « nouveau, chose nouvelle », est nouveau lui-même, car il n'a été appliqué qu'à la suite de la plantation de la palmeraie. Ce territoire faisait partie de celui de *El-Lagieh*, situé un peu au nord-ouest de *Bîr En-Nous*, dont la palmeraie importante est coupée par la grande route des caravanes qui conduit en Syrie. Le Gebel El-Lagieh forme un important massif sablonneux, complètement dénudé, dominé vers son centre par un fort mamelon qui, vu du sud-ouest, affecte sensiblement la forme pyramidale et dont le versant septentrional dévale presque à pic dans un petit vallon où se développent une centaine de palmiers. Entre ce point et Bîr En-Nous, du côté de l'Orient, est une toute petite palmeraie abritée par une dune escarpée qui porte le nom de El-Béhémi. C'est à mi-chemin, entre cette dernière palmeraie et celle de El-Lagieh, que les Bédouins, dans un bas-fond entre deux petites collines, dont l'une très escarpée, trouvèrent de l'eau douce et essayèrent de créer une nouvelle palmeraie (fig. 1). En creusant les trous nécessaires à la plantation, presque au pied de la colline occidentale, les Bédouins trouvèrent, à un mètre environ de profondeur dans le sol, cinq ou six vases — ils n'étaient pas d'accord sur le nombre exact — alignés côte à côte et intacts. Ce n'est qu'après les avoir retirés qu'ils les brisèrent et que l'un d'eux eut l'idée — en voyant des images gravées à la surface de quelques-uns d'entre eux — de m'apporter ce qu'il avait pu sauver ou mieux ce qu'il croyait pouvoir m'intéresser. Ainsi que je l'ai déjà dit, dans le lot se trouvait un vase entier, admirable de conservation, avec les fragments gravés de trois autres.

Mahemdiah n'étant éloigné de El-Béda que de six heures de marche à chameau, je me transportai immédiatement sur les lieux [1]. Non seulement

---

[1] Voici l'itinéraire suivi en partant de Mahemdiah : on longe tout d'abord le rivage de la mer en allant vers l'ouest jusqu'à *El-Khirbeh*, ruines que l'on traverse à l'extrémité ouest. De là on franchit le *Menqa-Etman*, grandes dunes de sables parallèles à la mer, qui s'étendent jusqu'à la plaine de Péluse; ensuite c'est le Gebel *Ouabrah*, sur lequel on trouve un grand dépôt de poteries

je m'assurai de la réalité du rapport qui m'avait été fait par le Bédouin, mais, tout en vérifiant les débris qui jonchaient le sol, je recueillis quelques

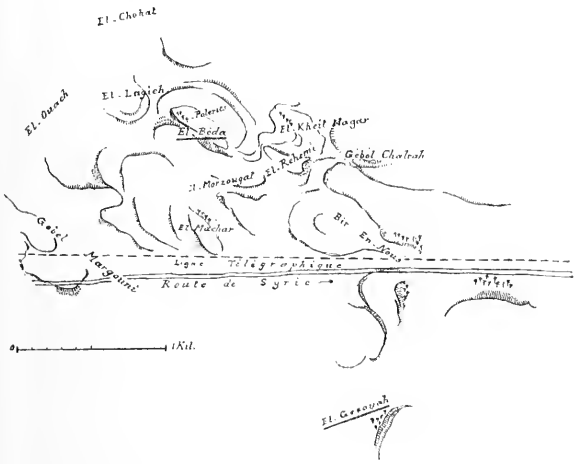

Fig. 1.

fragments de vases portant des marques de gravures, qui complétaient très bien ceux que le Bédouin m'avait précédemment apportés. L'année suivante je crus devoir exécuter quelques sondages sur ce terrain : le résultat fut

---

romaines à la surface du sol; les hautes dunes de *Abou-Galadah* où campe une partie de la tribu des *Kharsah* et où le sol est recouvert de tessons de poteries romaines. Jusqu'à ce point notre marche est légèrement à l'ouest; de là nous prenons la direction sud, et longeons le pied du Gebel *Alareis*, puis le Gebel *Abou-Ganid*. A Alareis il y a de l'eau douce et une palmeraie importante habitée par des bédouins *Kharsah*. Un peu au sud, nouveau dépôt de poteries romaines et l'on arrive à *Kheit-Saleh* où est une palmeraie avec de l'eau douce. De ce point nous passons entre les petites palmeraies de *El-Chohat* et *El-Ouach* pour atteindre peu après celles de *El-Khaçaneh*, *El-Lagieh* et enfin El-Béda. Pour aller jusqu'à Bir En-Nous on est obligé de passer par la palmeraie de El-Kheit Nagar dont les dunes, situées au sud-est de El-Béda, sont plus douces et moins pénibles à franchir que celle de *El-Réhémi*, qui serait le chemin le plus court.

absolument négatif. Sur le sol caillouteux je ne ramassai que quelques silex taillés, dont une hache superbe de 0 m. 075 mill. de longueur et un nucléus de 0 m. 032 mill. (fig. 2).

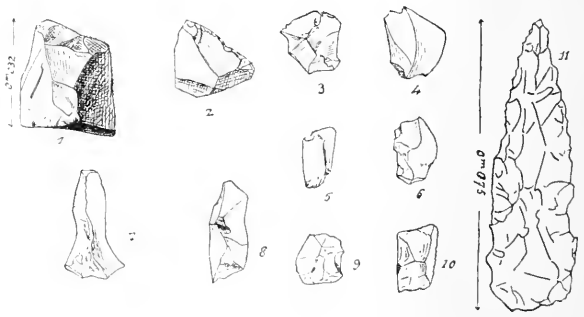

Fig. 2.

La trouvaille des vases en ce lieu n'étant pas douteuse, l'on peut se demander si les vases de El-Béda n'ont pas été transportés et par suite ne proviennent pas d'un autre point sinon d'une autre région, comme la vallée du Nil, qui paraît, au moins jusqu'à ce jour, être le pays d'origine de ces vases. Le fait est très possible; mais, dans tous les cas, cela n'empêcherait pas, selon moi, d'admettre la haute antiquité du dépôt, car si ces vases n'avaient pas été cachés et mis à l'abri des accidents extérieurs, des chocs par exemple, il est douteux que ces fragiles monuments, qui n'avaient certainement qu'une valeur relative, fussent arrivés jusqu'à nous, la matière dont ils sont fabriqués ne pouvant leur assurer une longue existence. Je dois ajouter encore que mes sondages ne portèrent que sur une faible étendue de terrain, la seule qui m'était permise, c'est-à-dire sur le versant du petit plateau où les vases furent trouvés. Ce plateau est formé d'un sol assez consistant, légèrement argileux, recouvert de cailloux à la surface. Au pied de ce plateau, du côté occidental, est une forte dune abrupte et comme taillée au couteau, aux sables mouvants qui enserrent et menacent d'envahir peu à peu le plateau au pied duquel est la nouvelle palmeraie. Certainement cette dune est de formation relativement récente

et c'est peut-être sous elle que l'on trouverait la solution du problème. Aussi je pense qu'il y aurait une certaine témérité et beaucoup d'exagération à se prononcer et même à parler avec quelque assurance sur une découverte aussi fortuite et dont nous n'avons que ce seul exemple; toutefois l'on voudra bien reconnaître son importance pour l'histoire de l'isthme de Suez, importance dont la valeur et l'intérêt seraient singulièrement augmentés si cette première découverte était appuyée par d'autres, ce qui n'est pas improbable.

Le type des vases de El-Béda est le même que ceux trouvés en Haute-Égypte (fig. 3). C'est la jarre au galbe pur, à forte panse, au col court et trapu, aux anses ondulées et modelées à la partie la plus renflée. La matière employée est l'argile sédimentaire qui, sous l'action du feu, prend à la surface une couleur d'un rouge très vif tandis que l'intérieur conserve sa couleur brune naturelle; à la cuisson cette terre devient très dure et cassante comme du verre. Le vase a été modelé à la main, puis passé sur le tour et, à l'aide d'un outil en bois, l'ouvrier, pour la partie supérieure du vase seulement, a remanié et régularisé ce qu'il y avait de trop imparfait dans le façonnage à la main; il a su lui donner ainsi un aspect plus achevé et plus ferme, une silhouette plus pure et plus élégante que ne l'ont en général les vases analogues. Il résulterait d'après ces dernières constatations que les vases de El-Béda indiqueraient une catégorie moins ancienne que la plupart des vases de même nature provenant de Haute-Égypte et dont le modèle, en général, n'a pas été conduit jusqu'à cet état de perfection.

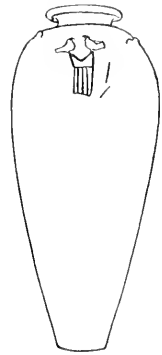

Fig. 3.

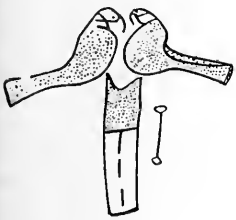

Fig. 4.

Le vase complet mesure 0 m. 58 cent. de hauteur et son plus grand diamètre à la panse est de 0 m. 26 cent. Entre les anses tri-arquées on remarque, gravé assez profondément dans la terre et avant la cuisson, à l'aide d'une pointe sèche, le *serekh* royal surmonté de deux

faucons, les deux Horus affrontés; à droite deux traits obliques, représentation graphique et probable du nom royal écrit à l'extérieur du cartouche (fig. 3). La reproduction photographique (pl. XIII) de la partie supérieure du vase montre nettement les procédés employés pour sa fabrication. Les autres fragments gravés que j'ai réunis appartiennent à trois vases différents. La technique en est la même et dans un seul cas (fig. 5) le *serekh* n'est pas surmonté des deux faucons; enfin un signe comme précédemment, mais différent, accompagne à droite chacun des *serekh* (fig. 4 à 6).

Fig. 5.

Les deux faucons affrontés sur le cartouche apparaissent très rarement sur le *serekh*, contrairement à l'usage qui est d'opposer le faucon, image du dieu Horus, à l'animal de Sit, frère du dieu Horus [1]. On ne doit pas, toutefois, être très étonné du rapprochement sur le *serekh* des deux faucons puisque nous les trouvons non seulement en composition avec les noms royaux, mais encore dans le protocole et même dans la titulature, et cela depuis les plus lointaines époques pharaoniques jusqu'aux plus récentes [2]. On observe même l'animal typhonien représenté seul sur le *serekh* [3].

Fig. 6.

---

[1] M. Sayce a trouvé à El-Kab une inscription sur laquelle on lirait 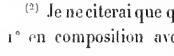 (*Proc. Soc. B. Ar.*, vol. XXI, p. III, IV^e^ dynastie).

[2] Je ne citerai que quelques exemples : 1° en composition avec le nom du roi, celui de *Khasekhmoui*, 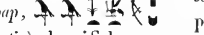 (Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 35); dans le protocole de *Merbap*, 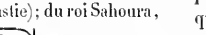 (*ibid.*, p. 10, I^re^ dynastie); du roi Sahoura, (Newberry, *Scarabs*, pl. VIII, n° 8, V^e^ dynastie); du roi Tahraqa, 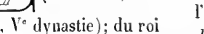 (Budge, *The Book of Kings*, II, 77, XXV^e^ dynastie); dans la titulature 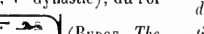 (Mariette, *Mastabas*, p. 104); le groupe apparaît encore comme nom du V^e^ nome de la Haute-Égypte, le nome Coptite, avec pour chef-lieu *Coptos* où l'on adorait le dieu Horus sous la forme ithyphallique.

[3] Les représentations de l'oiseau et de l'animal typhonien, ensemble, sur le *serekh* sont fréquentes, mais il n'en est pas de même de l'animal typhonien seul, que l'on trouve par exemple accompagnant le nom de Perabsen et qui remplace l'oiseau (cf. R. Weill, *Des monuments et de l'histoire des II^e^ et III^e^ dynasties égyptiennes*, p. 112 et suiv.).

Je ne puis rien dire des signes ou marques gravés à droite du cartouche: pourtant ils me semblent être le produit d'une sorte de graphie particulière à cette époque que nous ne connaissons pas encore; probablement le nom royal indiqué par la présence du cartouche (?).

Quoi qu'il en soit de la valeur de l'hypothèse, historique ou non, ces signes ou marques ne peuvent nous aider, dans l'état actuel de nos connaissances, à établir un repère chronologique de ces documents qui nous apparaissent généralement sous la forme isolée et rarement groupée, deux ou trois signes seulement. Le nombre et la variété de ces signes devenant, avec les nouvelles recherches, de plus en plus grands, il est permis d'espérer que ce problème aura reçu, avant qu'il ne soit longtemps, sa solution définitive.

J. Clédat.

REPORT ON THE DEMOLITION OF TELL SHEIKH NASREDDIN

BY

M. C. C. EDGAR

INSPECTEUR EN CHEF DE LA BASSE-ÉGYPTE.

The village of Dondit lies to the south-east of Mit Ghamr, a few kilometres west of Tell Moqdam. Close beside it there stood till lately a small mound called Tell sheikh Nasreddin, which in former times was used by the villagers as a cemetery. On the other side of the village stands a larger and higher mound, called Tell el Shehid, which is the present-day cemetery and is completely covered with tombs.

Tell Nasreddin has been levelled this year by the Provincial Council of Daqahlieh in order to fill up some birkas in the village. A small piece in the middle containing a sheikh's tomb is all that is now left of it. The part demolished was less than three feddans in extent and varied in height from one to six metres. In some places the soil was loose and sandy, in other places it consisted of stiff mud which had to be broken up with pickaxes. The earth was carried by Decauville railways to four birkas within a radius of 400 metres from the mound. Two hundred prisoners were employed and are said to have worked hard, though I confess they did not seem to me to be over-fatiguing themselves. They were paid two and a half piastres a day; and as the work has lasted five months, the Council has paid about L. E. 750 in workmen's wages, over and above the overseers' salaries and the cost of material.

If the site had been levelled with a view to recording everything of archaeological interest, the expense would have been far greater than this. The work would have had to be conducted more carefully, and the workmen's wages would have been about five piastres a day instead of two and a half.

Among the stones found in the course of the work were a number of granite blocks, of which the following are worth recording.

1. Fragment of the right leg of a grey granite colossus of Ramses II : on the back is the inscription

2. Fragment of the combined crown of Upper and Lower Egypt, belonging to the same or a similar statue.

3. Large block of grey granite inscribed .

4. Torso of a red granite colossus. There are remains of red and yellow stripes on the end of the head-dress.

5. Red granite block inscribed 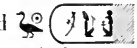 .

It is more probable that these blocks were brought long ago from Tell Moqdam than that the statues were actually erected at Dondit.

6. A large red granite sarcophagus without a lid, uninscribed. This too may have been brought from Moqdam.

There was also found a fragment of a limestone relief showing a falcon-headed Horus holding out a sword, to right; in front of him is the inscription :

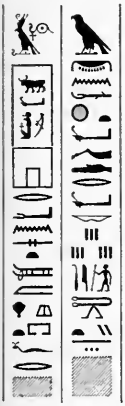

Another block of limestone, which had been removed before I visited the site, bore the following inscription. My copy is from a squeeze.

In an open space in the village I saw a large quartzitic millstone with fragments of inscription on several of its faces, containing the cartouches of Nekhthorheb :

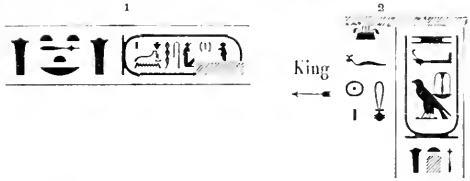

(1) Indistinct : might also be Anhour.

This has probably been brought from Tell Basta, which is not very far away. From the same site may also come a fragment of a black granite naos(?), which I saw in Zifteh, across the river, about two years ago : the inscription on it was

Of other antiquities which came into our hands the only interesting object was a large bronze stand of Græco-Roman style : it consisted of three ornamental legs, attached to three horizontal spokes which radiated from a central hinge, so that it could be folded up when necessary. I may also mention that the prisoners found a hoard of modern coins, which they contrived to steal but which was afterwards recovered by the police.

C. C. Edgar.

NOTE

SUR

LES POIDS ÉGYPTIENS

(DÉTERMINATION THÉORIQUE ET ORDRE SUCCESSIF D'EMPLOI)

PAR

M. J. A. DECOURDEMANCHE.

L'étude des bases sur lesquelles ont été établis les poids égyptiens est d'un grand intérêt, au point de vue de l'histoire des mathématiques, car elle se lie à la recherche de la détermination des premiers éléments arithmétiques appliqués à la numération.

Un document important est fourni, pour cette étude, par un volume du Catalogue du Musée du Caire, paru en 1908, rédigé par M. Arthur E. P. Weigall et intitulé *Weights and Balances*. Ce travail contient, outre le relevé complet des spécimens pondéraux égyptiens anciens conservés au Musée en question, toute une série d'indications précieuses sur la succession d'emploi des divers types de poids.

Dans le travail qui va suivre, nous allons essayer, en nous basant sur les éléments ainsi fournis, de déterminer les bases et les modalités des systèmes pondéraux qui se sont succédé, en Égypte, depuis les origines jusques et y compris la conquête romaine.

CHAPITRE PREMIER.

ANCIEN EMPIRE (I^RE^ À X^E^ DYNASTIE).

A la page 11 de son *Introduction*, M. Weigall indique que le *deben* (sicle) de l'Ancien Empire est d'un poids unitaire de 13 gr. à 14 gr. 20.

Le relevé des spécimens pondéraux compris entre ces deux limites (avec 13 gr. 95 comme maximum, au lieu des 14 gr. 20 indiqués, et 12 gr. 88 comme minimum, au lieu des 13 gr. indiqués) est donné dans la liste I, p. 1 à 3, avec le n° 31464 comme le dernier compris, étant observé que celui-ci donne un poids unitaire de 13 gr. 80, au lieu de celui de 12 gr. 80, indiqué par erreur.

Notre auteur désigne l'unité susdite, de 13 gr. à 14 gr. 20, sous le nom de *Egyptian Gold Deben or Stater Standard,* dans la pensée, à notre avis erronée, que tous et chacun des spécimens pondéraux conservés au Musée du Caire ont été destinés principalement à peser l'or et ont été constitués par un statère, c'est-à-dire par quatre drachmes.

Certes, les étalons pondéraux égyptiens ont pu être appliqués au pesage de l'or, mais aucune raison ne milite à l'encontre de leur utilisation à toute autre denrée ou marchandise, de leur création en vue de cet emploi général. Il serait, ce nous semble, illogique de penser que l'Égypte ancienne n'a laissé trace que de types pondéraux applicables à l'or et que ceux applicables à tous autres métaux ou marchandises quelconques ont, sans exception, disparu. D'autre part, rien n'indique que chaque poids-type ou *deben* ait été, nécessairement et sans exception aucune, divisé en quatre parties ou drachmes.

Si nous revenons, cette digression faite, aux poids indiqués de 12 gr. 88 à 13 gr. 95, comme limites extrêmes de poids du *deben* (sicle) de l'Ancien Empire, nous remarquons, immédiatement, que ces poids apparaissent comme en relation directe avec le plus ancien de tous les talents connus, celui désigné sous le nom de talent Antique (par abréviation talent «A»).

Indiquons, sans plus tarder, que tout talent (ou grande unité complexe de poids) revêt d'ordinaire trois formes : celle faible; celle normale, des 25/24 de celle faible; enfin, celle forte, des 25/24 de celle normale.

Or, le talent «A» pèse 13 k. 056 gr. dans sa forme faible; 13 k. 600 gr. dans sa forme normale, et 14 k. 166 gr. 2/3 dans sa forme forte. Les poids indiqués de 12 gr. 88 à 13 gr. 95, poids d'usage, correspondent à un millième de talent «A». Ce millième, d'un poids théorique de 13 gr. 056 forme faible, de 13 gr. 60 forme normale; de 14 gr. 1/6 forme forte.

Examinons maintenant quelles étaient les fractions ou les multiples du *deben* (sicle) dont nous venons d'indiquer les poids théoriques.

Au préalable, notons que l'un des plus anciens systèmes de numération connus est celui qui est basé sur les nombres 20, 40 et 60.

Ce système se détaille comme suit :

L'unité complexe de 20 (l'homme?) est constituée par le nombre des doigts, tant des mains que des pieds, de l'individualité humaine; l'unité

complexe de 40 (l'homme et la femme?) est constituée par le doublement de l'unité de 20.

L'unité de 20 et celle de 40 se divisent chacune par le nombre 4, les quatre membres de l'individualité humaine. Ainsi le nombre 20 comprend 4 unités complexes (membres) à 5 unités (doigts) l'une, et le nombre 40 comprend 8 unités complexes (membres) à 5 unités (doigts) l'une. La multiplication de l'unité complexe de 4 engendre les nombres 8, 12, 16, 20, 24, 28, 32 et 40. Parallèlement, l'unité complexe de 5, les cinq doigts de la main ou du pied, a engendré les nombres 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et, encore une fois, 40.

L'unité complexe de 60 s'est, ce nous semble, constituée (Assyro-Babylonie) par 3 individualités humaines (l'homme, la femme et l'enfant?) ensemble 12 membres à 5 doigts l'un et 6 paires de membres à 10 doigts l'une.

Parallèlement s'est constitué le système centésimal. Il semble que, en Élam, l'unité complexe de 100 ait été directement engendrée au moyen de la multiplication par lui-même du nombre 10 des doigts des deux mains. En Médie et en Perse, au contraire, la multiplication du nombre des doigts d'une main, soit 5, par le nombre des doigts des deux mains, soit 10, a engendré, tout d'abord, le nombre complexe 50. C'est seulement ensuite et au moyen de la division par 2, soit par le dédoublement des 50 parties du nombre complexe 50, que le nombre 100 paraît avoir été obtenu pour la première fois dans les unités pondérales.

Ces indications données, revenons à l'examen des fractions et multiples du *deben* de l'Ancien Empire.

Commençons par les fractions :

Le spécimen n° 31601, de 4 gr. 65, est de 1/3 de *deben*, ce qui donne au *deben* 13 gr. 95, poids d'usage, pour 14 gr. 1/6, poids théorique. Le fait de la division par tiers est confirmé par le spécimen mentionné par M. Weigall, p. IV de son *Introduction*, d'un poids de 134 gr. 80 (V^e^ dynastie) marqué 30, soit 30 tiers de *deben* ou 10 *deben*, de 13 gr. 48 l'un, pour un poids théorique de 13 gr. 60.

Le spécimen n° 31464, du poids de 3 gr. 45, est de 1/4 de *deben*, ce qui prouve que le *deben* se divisait en quarts. Multiplié par 4 le poids de ce spécimen donne, au *deben*, 13 gr. 08, poids d'usage, pour un poids théorique de 13 gr. 056, celui de la forme faible.

Le n° 31475, de 1 gr. 34, est 1/10 de *deben*, ce qui donne, au *deben* 13 gr. 40 poids d'usage à rapprocher des 13 gr. 60 de la forme normale. Le *deben* se divisait donc en dixièmes.

Si donc nous résumons en un tableau ces divisions par 3, par 4 et par 10, nous obtenons les résultats suivants, comme poids théoriques :

	Forme faible	Forme normale	Forme forte
Dixième de *deben*....	1 gr. 305.6	1 gr. 36	1 gr. 41 2/3
Quart de *deben*.....	3 » 264	3 » 40	3 » 54 1/6
Tiers de *deben*.....	4 » 352	4 » 53 1/3	4 » 72 2/9

Passons aux multiples du *deben* :

Le n° 31306 est de 2 *deben;* le n° 31344 de 3 *deben;* le n° 31332 est de 16 *deben;* le n° 31631 est de 5 *deben;* le n° 31320 est de 40 *deben.*

Si nous appliquons à ces divers multiples les bases de la numération par 40, nous avons :

1° Numération par quatre (les membres de l'homme) :

2 *deben* soit 1/20 de 40
4 » » 1/10 » 40 (par hypothèse)
16 » » 4/10 » 40
40 » ou l'entier.

2° Numération par cinq (les doigts de la main ou du pied) :

5 *deben* soit 1/8 de 40
10 » » 1/4 » 40 (par hypothèse)
30 » » 3/4 » 40 » »
40 » ou l'entier.

Ainsi, la pièce de 3 *deben* apparaît comme du dixième d'un spécimen de 30 *deben,* soit des 3/4 de l'entier, lequel est constitué par l'unité complexe de 40.

Les multiples constatés du *deben,* notamment la présence d'un spécimen de 40 *deben* (le spécimen n° 31320, p. 2, du poids de 526 gr. 95) prouvent donc que, sous l'Ancien Empire, l'unité complexe employée était celle constituée par 40 parties, laquelle constituait la mine par 40 *deben.*

Notons, comme corollaire et au point de vue de l'histoire de l'arithmétique, que, sous le régime de la numération par 40, les multiples successifs 2, 3, 4 et 5 étaient employés.

Si, résumant les éléments dont nous venons de donner le détail, nous admettons que la mine de l'Ancien Empire est composée de 40 *deben* et que le talent de l'Ancien Empire est le talent Antique, on obtient le tableau suivant :

Talent de l'Ancien Empire (talent Antique).

		Forme faible	Forme normale	Forme forte
Sicle.....	1	13 gr. 056	13 gr. 60	14 gr. 1/6
Mine....	1 40	522 - 24	544 -	566 - 2/3
Talent	1 25 1.000	13 k. 056 -	13 k. 600 -	14 k. 166 - 2/3

A noter que le poids de 522 gr. 24, poids faible théorique de la mine de 40 *deben*, est à rapprocher, comme poids d'usage, des 526 gr. 95 du spécimen n° 31320, d'un poids égal au poids théorique sauf un insignifiant appoint. Mais les spécimens pondéraux antiques ne sont jamais absolument conformes à ceux théoriques calculés.

Toutefois, la composition hypothétique du talent de l'Ancien Empire, telle que nous venons de la détailler, ne nous semble pas correspondre à la réalité des faits, car deux circonstances viennent à l'encontre de cette composition hypothétique du talent, en ce sens que, si elle a pu être en vigueur au début de l'Ancien Empire, elle ne l'était plus ensuite.

En effet, à une époque non précisée, il était fait usage d'un talent double du talent Antique, d'un talent dit des mille onces, dit aussi médo-perse, pour avoir été introduit en Assyro-Babylonie à l'époque de l'invasion médo-perse, bien que fort antérieur à cette invasion. Ce dernier, du double du talent Antique, pesait donc 26 k. 112 gr. comme poids faible, 27 k. 200 gr. comme poids normal et 28 k. 333 gr. 1/3 comme poids fort.

La preuve de l'emploi sous l'Ancien Empire de ce talent doublé résulte du fait que, sous le Moyen Empire, comme nous le verrons plus loin, ce talent a été augmenté d'un quart pour constituer le talent du Moyen Empire. Or, si l'on conçoit aisément qu'un talent ait pu être d'abord doublé, puis augmenté d'un quart, il semble illogique de penser que, sans l'intermédiaire

du doublement, le talent Antique ait été accru, sans transition, dans la proportion de 1 à 2 1/4.

D'autre part, au moment de sa transformation sous le Moyen Empire, le talent Antique doublé, c'est-à-dire le talent médo-perse ou des mille onces, ne se trouvait pas divisé en 50 mines, comme cela eût résulté de l'élévation pure et simple de 25 à 50 du nombre de mines du talent Antique, mais bien en 40 mines.

Le talent médo-perse, le talent Antique doublé, a donc pris, sous l'Ancien Empire, deux aspects successifs. Sous le premier aspect il a été divisé en 40 mines, chacune de 50 *deben* et, sous le second aspect, en 50 mines, chacune de 40 *deben*.

Si nous avons, jusqu'ici, conservé le nom de *deben* (*outen*) donné par M. Weigall à l'unité pondérale de l'Ancien Empire, unité de 13 gr. 056, poids faible, de 13 gr. 60, poids normal et de 14 gr. 1/6, poids fort, il nous semble utile, dans un but de clarté, de lui rendre, pour les démonstrations ultérieures, le nom de «sicle» qui lui a été donné jusqu'ici en métrologie.

Sous le bénéfice de cette observation, le détail de l'un et l'autre aspect du talent médo-perse de l'Ancien Empire se détaille comme suit :

TALENT MÉDO-PERSE DE L'ANCIEN EMPIRE.

Premier aspect, division en 40 mines :

		Forme faible	Forme normale	Forme forte
Sicle.....	1	13 gr. 056	13 gr. 60	14 gr. 1/6
Outen.....	1 5	65 » 28	68 »	70 » 5/6
Mine.....	1 10 50	652 » 80	680 »	708 » 1/3
Talent...	40 400 2000	26 k. 112 »	27 k. 200 »	28 k. 333 » 1/3

Second aspect, division en 50 mines :

Sicle.....	1	13 gr. 056	13 gr. 60	14 gr. 1/6
Mine.....	1 40	522 » 24	544 »	566 » 2/3
Talent....	1 50 2000	26 k. 112 »	27 k. 200 »	28 k. 333 » 1/3

Il est extrêmement probable que les deux aspects détaillés ci-dessus ont été simultanément employés sous l'Ancien Empire, mais le second aspect

était celui du talent monétaire, appliqué au pesage des métaux monétaires[1], et le premier celui appliqué au pesage des denrées mercantiles, avec le *deben* (*outen*) comme unité pondérale mercantile, unité divisible en 10 *kedet* (*kiti*).

Au point de vue chronologique il est vraisemblable que, à une certaine époque, les deux aspects ont été simultanément employés. Comme nous venons de le dire, le premier aspect, celui de la division en 40 mines, a été, tout d'abord, employé seul. En effet, la forme monétaire du talent, celle de la division en 50 mines, n'a pu naître qu'à une époque où les métaux (le cuivre notamment) ont commencé à servir d'étalons d'échange dans le règlement des transactions, par substitution au système primitif de l'échange d'une denrée contre une autre ou d'un animal, tel que le bœuf, contre des marchandises ou denrées quelconques.

CHAPITRE II.

MOYEN EMPIRE (XI[E] À XVII[E] DYNASTIE).

M. Weigall, page 11 de son *Introduction,* indique qu'il a été fait emploi, sous le Moyen Empire, de deux unités : l'une qu'il dénomme *Gold Deben or Stater Standard,* de 12 gr. à 14 gr. 20, l'autre qu'il désigne sous le nom de *Phœnician Gold Deben or Stater Standard,* de 14 gr. à 15 gr. 90.

Le relevé des spécimens de ces poids, lequel se confond, en partie, avec celui applicable à l'Ancien Empire, est donné, par M. Weigall, liste I, p. 1 à 6, pour le *Gold Deben or Stater Standard,* avec un maximum de 13 gr. 95 (au lieu des 14 gr. 20 énoncés) et un minimum de 11 gr. 50 (au lieu des 12 gr. énoncés). La liste II, p. 6 à 9, donne le relevé des spécimens appartenant au *Phœnician Gold Deben or Stater Standard,* avec un maximum de 15 gr. 90, égal à celui indiqué dans l'*Introduction* et un minimum de 14 gr. 04, au lieu des 14 gr. indiqués.

---

[1] Il n'y avait certes pas de monnaies proprement dites dans l'Égypte ancienne, c'est-à-dire de morceaux de métal pourvus d'une empreinte. Mais le cuivre, l'argent et l'or (principalement sous la forme d'anneaux pris au poids) constituaient, semble-t-il, des étalons d'échange à l'égard des marchandises ou denrées quelconques.

Si, d'autre part, p. II de son *Introduction,* M. Weigall range les *kedet* (*kiti*) parmi les poids employés à partir du Nouvel Empire seulement, il modifie cette assertion, p. IX de la même *Introduction,* et indique là que, si nulle trace des *kedet* n'a été relevée avant la XII^e^ dynastie, ils ont apparu en Égypte pendant les invasions étrangères qui se sont produites sous les XIII^e^ et XVII^e^ dynasties et qu'ils ont été en plein usage sous la XVIII^e^ dynastie.

Il y a donc lieu de considérer les *kedet* cités comme connus et employés sous le Moyen Empire, tout au moins à partir de la XIII^e^ dynastie. Mais M. Weigall limite de 8 gr. à 8 gr. 10 le poids des *kedet* employés jusqu'à la fin du Nouvel Empire et n'accroît leur poids de 8 gr. 10 à 9 gr. 50 qu'à partir de l'époque Ptolémaïque (Late Empire).

En résumé, d'après M. Weigall, les poids employés sous le Moyen Empire comprennent :

1° L'*Egyptian Gold Deben or Stater Standard,* de 12 gr. à 14 gr. 20, indication de l'*Introduction,* rectifiée par 11 gr. 50 à 13 gr. 95 dans la liste I;

2° Le *Phœnician Gold Deben or Stater Standard,* de 15 gr. 90 à 14 gr., indication de l'*Introduction,* rectifiée par 15 gr. 90 à 14 gr. 04 dans la liste II;

3° Le système des *kedet,* dans la limite de 8 gr. 10 à 8 gr.

Il y a lieu d'observer que les limites extrêmes de 11 gr. 50 à 13 gr. 95, de la liste de l'*Egyptian Gold Deben,* comprennent les sicles de l'Ancien Empire, d'un poids théorique de 13 gr. 056 poids faible, de 13 gr. 60 poids normal et de 14 gr. 1/6 poids fort, mentionnés plus haut.

Cela dit, essayons, d'après les données résumées ci-dessus, de dégager la théorie des poids usités sous le Moyen Empire.

Il y a lieu, dans ce but, de tenir compte tout d'abord d'un double fait, absolument démontré :

1° Du talent dit médo-perse a été constitué un nouveau talent, dit talent achéménide pour avoir servi de base au monnayage achéménide bien qu'il date d'une époque très antérieure à l'apparition des Achéménides. Ce talent excède d'un quart le poids du talent médo-perse. Par suite, aux trois formes du talent médo-perse : 26 k. 112 gr. forme faible, 27 k. 200 gr. forme normale, enfin 28 k. 1/3 forme forte, correspondent, avec accroissement de 1/4 en plus dans le talent achéménide, les poids

de 32 k. 640 gr. forme faible, de 34 k. forme normale et de 35 k. 416 gr. 2/3 forme forte;

2° Du talent achéménide a été tiré un nouveau talent, dit talent assyrien bien que, jusqu'ici, il n'ait pas été trouvé trace de son emploi en Assyro-Babylonie. Ce talent est inférieur d'un dixième au poids du talent achéménide. Par suite, le talent assyrien est de 29 k. 376 gr. dans sa forme faible, de 30 k. 600 gr. dans sa forme normale et de 31 k. 875 gr. dans sa forme forte. C'est celui auquel M. Weigall fait allusion dans son *Phœnician Gold Stater Standard*.

L'accroissement d'un quart, au poids du talent médo-perse, pour constituer le talent achéménide, se rattache au fait que les Anciens ont attribué au blé une densité de 80 o/o, soit des 4/5, par rapport à l'eau. En conséquence, un poids quelconque, en blé, présente un volume d'un quart en plus de celui que ce même poids représente en eau. C'est en considérant le poids qu'aurait, en eau, un volume de blé, soit en augmentant d'un quart le poids en blé, que les Anciens transformaient un talent du blé en un talent de l'eau. C'est ainsi qu'il a été procédé en Égypte pour constituer, du talent médo-perse, considéré comme un talent de blé, le talent achéménide, considéré comme un talent de l'eau, autrement dit comme d'un poids de 1/4 en plus.

De même, il était attribué à l'huile une densité des 9/10 par rapport à l'eau. Un talent de l'huile pesait donc les 9/10 du poids d'un talent de l'eau. C'est en considérant le talent achéménide comme un talent de l'eau et en le transformant en un talent de l'huile, du poids de 1/10 en moins, que les Anciens ont constitué le talent dit assyrien.

Si donc, comme il est logique de le penser, nous considérons que le talent achéménide est celui qui, sous le Moyen Empire, aux environs de la XIII[e] dynastie, a succédé au talent dit médo-perse, ce talent se détaillerait comme suit :

TALENT ACHÉMÉNIDE MERCANTILE DU MOYEN EMPIRE.

	Forme faible	Forme normale	Forme forte
Kedet 1	8 gr. 16	8 gr. 50	8 gr. 85 5/12
Deben 1 10	81 » 60	85 »	88 - 54 1/6
Mine 1 10 100	816 »	850 »	885 - 5/12
Talent... 1 40 400 4000	32 k. 640 -	34 k.	35 k. 416 » 2/3

Comme on le voit, le poids théorique des *kedet* dépendant de ce talent s'échelonne de 8 gr. 85 5/12, poids fort, à 8 gr. 50, poids normal, et à 8 gr. 16, poids faible. M. Weigall, dans son *Introduction*, limite de 8 gr. à 8 gr. 10 les *kedet* du Moyen Empire; dans sa liste III, ces chiffres sont remplacés par ceux de 7 gr. 92 (n° 31298 de la p. 56) et de 8 gr. 095 (n° 31651 de la p. 55). D'après cet énoncé de M. Weigall il n'aurait donc été fait usage, sous le Moyen Empire, que du *kedet* faible du talent achéménide mercantile, d'un poids théorique de 8 gr. 16, d'un poids d'usage échelonné de 7 gr. 92 à 8 gr. 095.

Mais, dans la même liste III, M. Weigall cite des *kedet* échelonnés de 8 gr. 16 1/2 (n° 31454 de la p. 55) à 8 gr. 78 (n° 31657 de la p. 44), poids d'usage, qui correspondraient aux poids théoriques de 8 gr. 16, variété faible, de 8 gr. 50, variété normale, et de 8 gr. 85 5/12, variété forte. Ainsi, d'après M. Weigall, la variété normale et la variété forte n'auraient point laissé de spécimens dont l'époque de fabrication correspondrait au Moyen Empire, mais ces variétés seraient représentées par des spécimens d'une date de fabrication postérieure au Moyen Empire; c'est pourquoi il n'attribue à cette dernière époque que l'emploi de la variété faible de ce *kedet*.

D'après nous, du fait que l'échelle théorique comprend les trois variétés de *kedet* et que des spécimens d'usage, à rapprocher de ces trois variétés, se rencontrent dans la liste III, il est permis de conclure que les trois variétés théoriques, et non la variété faible seulement, ont été usitées sous le Moyen Empire. La circonstance que les spécimens des variétés normale et forte rencontrés ne sont que d'une fabrication postérieure ne contredit pas l'utilisation de ces variétés sous le Moyen Empire, bien au contraire.

La substitution du talent achéménide au talent méde-perse, sous le Moyen Empire, à partir de la XIII[e] dynastie, n'a pas fait cesser, en Égypte, contrée essentiellement attachée aux traditions, l'emploi du sicle de l'Ancien Empire, de 13 gr. 056, forme faible, de 13 gr. 60, forme normale, et de 14 gr. 1/6, forme forte. En effet, ces poids théoriques sont compris entre les limites de 11 gr. 50 à 13 gr. 95, poids d'usage, de la liste I des sicles égyptiens, le sicle égyptien dénommé *Egyptian Gold Deben or Stater Standard* par M. Weigall.

Le maintien du sicle de l'Ancien Empire, sous le Moyen Empire, était

d'autant plus facile que le nouveau talent, le talent achéménide, avait un poids exactement supérieur d'un quart à celui du talent médo-perse, divisé en 40 mines. La transformation consistait donc, uniquement, à donner au nouveau talent monétaire 50 des 40 mines de l'ancien talent.

Par suite, ce nouveau talent se détaille comme suit :

Talent monétaire achéménide du Moyen Empire.

		Forme faible	Forme normale	Forme forte
Sicle	1	13 gr. 056	13 gr. 60	14 gr. 1/6
Deben	1 5	65 » 28	68 »	70 » 1/6
Mine	1 10 50	652 » 80	680 »	708 » 1/3
Talent	1 50 500 5000	32 k. 640 »	34 k.	35 k. 416 » 2/3

Il y a lieu de noter que le *deben* (*outen*) monétaire, ainsi constitué, pèse les 4/5 du *deben* du talent mercantile. Le *deben* du talent monétaire correspond donc au poids, en blé, du *deben* du talent mercantile, qui est un talent de l'eau.

Il est donc extrêmement vraisemblable que, sous le Moyen Empire, le *deben* de blé a conservé le même poids que sous l'Ancien Empire et que la seule différence apportée sous le Moyen Empire au pesage du blé a été de porter le talent de 40 à 50 mines, chacune de 10 *deben* (*outen*), et ce à partir de la XIII[e] dynastie, à partir de la substitution du talent achéménide au talent médo-perse comme poids-type.

Ces indications étant données à propos du talent achéménide, dans son aspect mercantile et dans son aspect monétaire, sous le Moyen Empire, passons à l'examen des utilisations du talent assyrien (dénommé phénicien par M. Weigall) pendant la même période.

Ce talent a fait, alors, l'objet d'une double division : celle en 2000 sicles et celle en 2.500 sicles. En tableaux, ce double mode de division se détaille comme suit :

Talent assyrien du Moyen Empire. Division en 2000 sicles.

		Poids faible	Poids normal	Poids fort
Sicle du marché	1	14 gr. 688	15 gr. 30	15 gr. 93 3/4
Deben	1 5	73 » 44	77 » 50	79 » 68 3/4
Mine	1 10 50	734 » 40	775 »	796 » 87 1/2
Talent	1 40 500 2000	29 k. 376 »	30 k. 600 »	31 k. 875 »

Talent assyrien du Moyen Empire. Division en 2500 sicles.

Sicle				1	11 gr. 7504	12 gr. 24	12 gr. 75
Deben			1	5	58 » 752	61 » 20	63 » 75
Mine		1	10	50	587 » 52	612 »	637 » 50
Talent	1	50	500	2500	29 k. 376 »	30 k. 600 »	31 k. 875 »

Comme nous l'avons vu plus haut, les listes des *deben* (sicles) n° I et n° II, données par M. Weigall pour le sicle égyptien et pour le sicle assyrien, qu'il dénomme Phénicien, énoncent, dans leur ensemble, une série de spécimens pondéraux qui s'échelonnent entre un minimum de 11 gr. 50 et un maximum de 15 gr. 90, poids d'usage.

POIDS THÉORIQUES DES *DEBEN* DU MOYEN EMPIRE.

Au moyen des indications qui viennent d'être données sur le talent mercantile, le talent monétaire et les talents assyriens du Moyen Empire, il nous est possible d'énoncer les poids théoriques qui, d'après nous, correspondent aux poids d'usage relevés par M. Weigall.

Sicle de 1/2500e de talent					assyrien faible	11 gr. 7504
»	»	»	»	»	» normal	12 » 24
»	»	»	»	»	» fort	12 » 75
»	»	»	»	»	achéménide faible	13 » 056
»	»	»	»	»	» normal	14 » 1/6
»	»	1/2000e	»	»	assyrien faible	14 » 688
»	»	»	»	»	» normal	15 » 50
»	»	»	»	»	» fort	15 » 93 3/4

Ainsi les *deben* (sicles) du Moyen Empire, époque postérieure à la XII^e^ dynastie, indiqués par M. Weigall comme d'un poids d'usage de 11 gr. 50 à 15 gr. 90 dans ses listes n^os^ I et II, s'échelonnent, comme poids théoriques, de 11 gr. 75 à 15 gr. 93 3/4.

Observation. A la page 11 de son *Introduction* M. Weigall mentionne, comme monnaie étrangère dont l'emploi serait constaté en Égypte, un sicle assyrien dont le poids serait de 7 gr. 60 à 8 gr. 40.

Le poids de 7 gr. 60 apparaît comme constitué par la moitié d'un

entier de 15 gr. 20. Il s'agirait donc de l'échantillon, faible de poids, d'un sicle assyrien de 1/2000e, poids normal, soit de 15 gr. 50.

L'échantillon de 8 gr. 40 correspondrait à un *kedet* de 1/4000e de talent achéménide normal, échantillon faible de poids auquel correspondrait le poids théorique de 8 gr. 50.

EMPLOI DU TALENT ASSYRIEN EN DEHORS DE L'ÉGYPTE.

Au point de vue historique, il nous semble utile de compléter ce que nous venons d'indiquer à propos du talent assyrien par l'énoncé des modifications apportées à ce talent lors de son emploi en dehors de l'Égypte.

Ces modifications sont les suivantes :

Système Carthaginois ou Bosphorique.

						Poids faible	Poids normal
Drachme	1					3 gr. 672	3 gr. 825
Sicle (tétradrachme)	1	4				14 » 688	15 » 30
Petite mine	1	25	100			367 » 20	382 » 50
Grande mine	1	2	50	200		734 » 40	775 »
Talent	1	40	80	2000	8000	29 k. 376 »	30 k. 600 »

A cela près de la division du sicle en 4 drachmes et de la division de la mine en deux petites mines, le système Carthaginois-bosphorique de la division du talent assyrien en 2000 sicles est donc identique à l'aspect égyptien de la division de ce talent en pareil nombre de sicles.

Système Commercial d'Athènes.

					Poids faible	Poids normal
Drachme	1				5 gr. 8752	6 gr. 12
Sicle	1	2 1/2			14 » 688	15 » 30
Mine	1	40	100		587 » 52	612 »
Talent	1	50	2000	50000	39 k. 376 »	30 k. 600 »

Le système commercial d'Athènes est celui qui a précédé, dans cette ville, l'emploi du talent attique, lequel a été prescrit par Solon (592-559 avant J.-C.).

Le système commercial tient de la division égyptienne du talent assyrien en 2000 sicles, mais il en diffère par la division du talent en 50 mines

au lieu de 40. Le talent assyrien, dans sa forme commerciale athénienne, a donc été constitué à une époque où la division en 50 mines avait succédé, dans l'usage, comme dominante, à la division en 40 mines, la plus ancienne des deux.

Système Assyro-Carthaginois.

Drachme (6 oboles)	1				4 gr. 896	5 gr. 10
Petite mine	1	50			244 » 80	255 »
Grande mine	1	2	100		489 » 60	510 »
Talent	1	60	120	6000	29 k. 376 »	30 k. 600 »

Ici l'on se trouve en présence de la division en 60 mines qui est celle qui a été adoptée en Assyro-Babylonie pendant la période qui a précédé immédiatement l'invasion méde-perse, mais dont le point de départ n'a pu jusqu'à présent être précisé, bien qu'il paraisse se rapprocher des plus lointaines origines assyro-babyloniennes.

Mais si l'on admet, ce qui semble extrêmement probable, que le talent assyrien a pris naissance en Égypte à une date très peu différente de celle où le talent achéménide a succédé, dans ce dernier pays, au talent méde-perse, il n'aurait pu être employé en Assyro-Babylonie, avec son accommodation à la division Assyro-Babylonienne en 60 mines, qu'à une date postérieure à l'avènement de la XIII^e^ dynastie égyptienne. C'est en effet sous cette dynastie, d'après les indications fournies par M. Weigall, que le talent achéménide a fait son apparition en Égypte, talent dont la réduction aux 9/10 a constitué le talent assyrien.

CHAPITRE III.

NOUVEL EMPIRE (XVIII^E^ À XXX^E^ DYNASTIE).

§ 1. Période antérieure à la conquête Perse.

Il est extrêmement probable que, aux débuts du Nouvel Empire, les unités pondérales employées ont été celles dont nous avons donné le détail à propos du Moyen Empire. En effet, le mode de classification des dynasties en Moyen et Nouvel Empire n'implique aucunement que la tradition a été

subitement rompue du Moyen Empire au Nouvel Empire et que toute modification, constatée comme opérée sous le Nouvel Empire, a nécessairement commencé à être appliquée à partir de la date de début arbitrairement donnée à la période désignée sous le nom de Nouvel Empire.

D'après les indications fournies par M. Weigall p. II et IX de son *Introduction*, il n'y aurait eu, sous le Nouvel Empire, qu'une simple continuation de l'usage des unités pondérales déjà employées sous le Moyen Empire.

Telle n'est pas, à notre avis, la réalité.

Sous le Nouvel Empire (les auteurs grecs en témoignent de façon indubitable), une modification importante s'est produite en matière de poids. Le talent mercantile du Moyen Empire, basé sur le talent achéménide, a été porté, dès avant la conquête Perse, de 40 à 50 mines (sans changer le poids de la mine) dans sa forme faible et dans sa forme normale, et ainsi s'est trouvé constitué le talent égyptien proprement dit, dénommé talent syrien dans sa forme faible et talent royal pharaonique dans sa forme normale.

Ce talent se détaille comme suit :

TALENT ÉGYPTIEN PROPREMENT DIT.

					Talent syrien	Talent royal
Sicle (20 gérah ou oboles)				1	13 gr. 60	14 gr. 1/6
Deben (de 10 *kedet*)			1	6	81 » 60	85 »
Petite mine (litra)	1	5	30		408 »	425 »
Mine	1	2	10	60	816 »	850 »
Talent	1	50	100	500 3000	40 k. 800 »	42 k. 500 »

Comme on le voit, le sicle, le *deben* et la mine sont les mêmes dans ce talent et dans le talent achéménide mercantile du Moyen Empire. La seule différence, entre l'un et l'autre, consiste en ce que le talent dit égyptien comprend 50 mines, au lieu de 40.

Il est possible, nous dirons même probable, que cet accroissement de 40 à 50 mines s'est opéré sous l'influence exercée par le fait que, chez les Médo-Perses, le mode dominant de la division du talent était la division en 50 mines.

Le talent égyptien de 50 mines se trouvait en usage, sous les Pharaons,

dès l'époque de Solon, puisque sous Solon (qui avait visité l'Égypte, au témoignage des auteurs grecs) le talent attique, institué par lui en remplacement au système commercial d'Athènes, a été fixé à 50 des litras ou petites mines du talent égyptien. En effet, le talent attique se détaille comme suit :

				Forme faible	Forme normale
Drachme (6 oboles)			1	4 gr. 08	4 gr. 25
Mine			100	408 »	425 »
Talent ancien	1	50	5000	20 k. 400 »	21 k. 250 »
Talent nouveau	1	60	6000	24 » 480 »	25 » 500 »

Le talent attique, fixé à 50 mines sous Solon, ne fut porté à 60 mines qu'après la conquête de l'Égypte par les Perses, chez lesquels le talent, dans sa forme assyro-babylonienne, se divisait en 60 mines.

§ 2. Période postérieure à la conquête Perse.

A. *Poids perses.* — Comme les poids perses ont été employés en Égypte après la conquête, il nous semble indispensable de donner le détail de ceux-ci.

De même que les Égyptiens de l'Ancien Empire, les Médo-Perses ont fait usage du talent médo-perse, sans qu'on puisse dire s'ils l'ont emprunté aux Égyptiens ou s'ils l'ont constitué chez eux, de leur propre initiative, par voie de doublement du talent « A », du talent Antique.

Quoi qu'il en soit, le talent dont il s'agit se détaillait chez les Perses comme suit :

Forme perse du talent médo-perse.

				Poids faible	Poids normal	Poids fort
Sicle			1	5 gr. 44	5 gr. 2/3	5 gr. 90 5/18
Mine	1	100		544 »	566 » 2/3	590 » 5/18
Talent	1	50	5000	27 k. 200 »	28 k. 333 » 1/3	29 k. 513 » 8/9

On remarquera que la forme perse du talent médo-perse diffère de la forme adoptée sous l'Ancien Empire égyptien en ce que le talent est divisé non pas en 40 mines, mais en 50 mines.

Quand les Perses se furent emparés de l'Assyro-Babylonie, où la division du talent en 60 mines était d'usage dominant, ils ajoutèrent, sans

changer le poids de la mine, 10 mines au talent méd-perse et constituèrent ainsi le talent achéménide monétaire, de 32 k. 640 gr. poids normal, de 34 k. poids fort, enfin de 35 k. 416 gr. 2/3 poids renforcé. Ce dernier prend le nom de talent de Cosroës, bien qu'il ait été formé bien avant le règne du Sassanide Cosroës Anouchirvan. Mais ce souverain, très connu des écrivains arabes, est volontiers indiqué par eux comme le constructeur de monuments perses ou comme l'auteur d'une initiative perse.

On voit ainsi que, si les trois formes du talent dit achéménide du Moyen Empire et les trois formes du talent achéménide monétaire perse sont égales chacune à chacune, leur origine est différente. En effet, le talent du Moyen Empire est né d'un accroissement du talent dit méd-perse, à concurrence d'un quart, en prenant pour point de départ la forme faible de ce dernier talent dans l'Ancien Empire (du poids de 26 k. 112 gr.) tandis que le talent achéménide perse est issu d'un accroissement d'un cinquième (60 mines au lieu de 50) en prenant pour point de départ la forme faible perse du talent Méd-Perse, du poids de 27 k. 200 gr.

En tableau, le talent achéménide monétaire se détaille comme suit, dans son aspect assyro-babylonien de la division en 60 mines :

Talent achéménide monétaire. Aspect assyro-babylonien.

					Poids normal	Poids fort	Poids de Cosroës
Sicle				1	5 gr. 44	5 gr. 2/3	5 gr. 90 5/18
Mine			1	100	544 »	566 » 2/3	590 » 5/18
Talent		1	60	6000	32 k. 640 »	34 k.	35 k. 416 » 2/3

Mais, chez les Perses, le talent monétaire achéménide, à côté de sa division assyro-babylonienne en 60 mines, se divisait simultanément, dans son aspect proprement perse, en 100 mines, comme suit :

Talent monétaire achéménide. Aspect perse.

					Poids normal	Poids fort	Poids de Cosroës
Drachme				1	3 gr. 264	3 gr. 30	3 gr. 54 1/6
Tétradrachme			1	4	13 » 056	13 » 60	14 » 1/6
Mine		1	25	100	326 » 40	340 »	354 » 1/6
Talent	1	100	2500	10000	32 k. 640 »	34 k.	35 k. 416 » 2/3

On voit ainsi que le tétradrachme perse, dans ses trois valeurs de

13 gr. 056, de 13 gr. 60 et de 14 gr. 1/6, égalait les trois formes du sicle, tant de l'Ancien que du Moyen Empire, et que les valeurs de 13 gr. 60 et de 14 gr. 1/6 du tétradrachme perse sont égales à celle de 13 gr. 60 du sicle syrien du Nouvel Empire, à celle de 14 gr. 1/6 du sicle pharaonique du Nouvel Empire également.

Sous leur forme perse proprement dite les poids monétaires achéménides concordaient donc parfaitement avec les poids égyptiens. On peut même dire qu'ils se confondaient avec eux.

B. *Poids égyptiens postérieurs à la conquête perse.* — a) *Formation du talent thébain.* Le titre monétaire égyptien, tout au moins en ce qui concerne le métal argent (et il devait en être de même pour l'or) était supérieur de 2.40 o/o au titre perse. Par suite, il fallait un poids de 102.40 en argent au titre perse pour équivaloir à un poids de 100 en argent au titre égyptien.

En vue de remédier à cette différence de titre, le talent thébain fut créé par addition de 2.40 o/o au poids de 42 k. 500 gr. du talent pharaonique. Son poids fut ainsi fixé à 43 k. 520 gr. en argent au titre perse. Il est difficile de déterminer si le talent thébain est le résultat d'une initiative perse (ce qui apparaît comme probable) ou si, au contraire, le talent thébain n'aurait pas été constitué par les Pharaons, quelque temps avant la conquête perse de l'Égypte, en vue de faciliter les transactions entre leurs sujets et l'Empire perse.

Quoi qu'il en soit de cette question de date, le talent thébain se détaille comme suit :

Talent thébain.

Sicle					1	14 gr. 50 2/3
Deben (10 *kedet*)				1	6	87 » 04
Petite mine			1	5	30	435 » 20
Mine		1	2	10	60	870 » 40
Talent	1	50	100	500	3000	43 k. 520 »

La formation du talent thébain a eu sa répercussion à Athènes. D'après ce talent a été formé, en effet, le talent attique fort, sur la base de 60 des

petites mines du talent thébain. Par suite le talent attique fort se détaille comme suit :

Talent attique fort.

Drachme (6 oboles)			1	4 gr. 352
Mine		1	100	435 » 20
Talent	1	60	6000	26 k. 112 »

En raison de la différence de titre de 2.40 o/o, le sicle thébain, de 14 gr. 50 2/3, au titre perse, a la même valeur que le sicle pharaonique de 14 gr. 1/6, au titre égyptien. De même la drachme attique forte, de 4 gr. 352, au titre perse, a la même valeur que la drachme attique normale, de 4 gr. 25, établie au titre égyptien.

b) *Kedet du Nouvel Empire.* Sous le Nouvel Empire, il a continué d'être fait usage, avant comme après la conquête perse, des *kedet* et des *deben* dont nous avons indiqué plus haut les poids : 8 gr. 16, 8 gr. 50 et 8 gr. 85 5/12 pour les *kedet;* pour les *deben* 81 gr. 60 (talent achéménide monétaire du Moyen Empire et talent Syrien du Nouvel Empire); 85 gr. (talent achéménide monétaire du Moyen Empire et talent pharaonique du Nouvel Empire); enfin 88 gr. 54 1/6 (talent monétaire du Moyen Empire et 1/400 de talent de Cosroës).

Toutefois, il semble que, sous l'influence du fait que la drachme attique, tirée du talent égyptien proprement dit, laquelle était de moitié du *kedet* de ce même talent (soit de 4 gr. 08 pour la drachme issue de la variété syrienne, avec un *kedet* de 8 gr. 16, et de 4 gr. 25 pour la drachme issue de la variété pharaonique, avec un *kedet* de 8 gr. 50), une modification s'est produite dans la division du *deben,* soit syrien, soit pharaonique.

Comme la drachme attique se divisait en 6 oboles, le *kedet,* du double de la drachme, équivalait à 12 oboles. En Égypte, cette division en douze parties aurait été appliquée au *deben,* sans doute sous l'influence de la division en 12 oboles, appliquée par les Grecs au *kedet* syrien comme au *kedet* pharaonique, cela sans préjudice du maintien parallèle de la division du *deben* en 10 *kedet.* En effet, page XI de son *Introduction,* M. Weigall mentionne que, sous le Nouvel Empire, le *deben* (*outen*) s'est divisé, tout à la fois, en 10 *kedet* et en 12 « pièces ».

Cela dit sur les *kedet* dont l'emploi s'est étendu, semble-t-il, du Moyen

Empire jusque pendant le Nouvel Empire, voyons quels sont ceux qui doivent être considérés comme spéciaux à cette dernière période et comme instaurés postérieurement à la conquête perse.

M. Weigall comprend l'ensemble des *kedet* dans sa liste III. Les poids des spécimens de *kedet* s'échelonnent à partir d'un minimum de 7 gr. 92 (p. 56, n° 31298) pour atteindre (p. 9, n° 31394), un maximum de 10 gr.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, ceux des *kedet* qui s'échelonnent de 8 gr. 16 à 8 gr. 50 et à 8 gr. 85 5/12, poids théorique, doivent être considérés comme dépendant, soit du talent achéménide du Moyen Empire, soit du talent égyptien du Nouvel Empire. Le poids d'usage de 7 gr. 92, mentionné à la liste, apparaît comme affecté de faiblage, par comparaison au poids théorique de 8 gr. 16.

A la page 11 de son *Introduction* M. Weigall attribue à la période Ptolémaïque (Late Empire) les *kedet* de 8 gr. 80 (pour 8 gr. 85 5/12 poids théorique) à 10 gr. A notre avis ces *kedet* ont dû être employés sous le Nouvel Empire et dès la conquête perse, avec un maximum de 9 gr. 83 43/54, au lieu des 10 gr. poids d'usage, énoncé par M. Weigall. En effet, ces *kedet* dépendent de la division en 60 mines, qui est d'essence assyro-babylonienne et par conséquent d'importation perse, du talent achéménide.

Ce talent se détaille comme suit :

Talent achéménide divisé en 60 mines de 60 *deben*.

				Forme faible	Forme normale	Forme forte
Kedet.	1			9 gr. 06 2/3	9 gr. 4/9	9 gr. 83 19/27
Deben.	1	10		90 » 2/3	94 » 4/9	98 » 37 26/27
Mine. . . .	1	6	60	544 »	566 » 2/3	590 » 5/18
Talent	1	60	3600	32 k. 640 »	34 k.	35 k. 416 » 2/3

Les poids d'usage indiqués par M. Weigall de 8 gr. 80 à 10 gr. sont donc ceux de 9 gr. 06 2/3, de 9 gr. 4/9, et de 9 gr. 83 19/27, qui viennent d'être indiqués comme poids théoriques.

On ne s'expliquerait pas logiquement comment des *kedet* et des *deben* constitués selon le procédé assyro-babylonien, c'est-à-dire par les Perses, n'auraient été employés en Égypte qu'à partir de la domination ptolémaïque, soit seulement après l'expulsion des Perses.

c) *Statère Alexandrin.* Dans sa liste IV (p. 56 à 61) M. Weigall indique, comme dépendant d'un poids-type qu'il désigne sous le nom de *Alexandrian Stater Standard,* une série de spécimens pondéraux échelonnés entre une valeur unitaire de 10 gr. 053, qui est le minimum, et celle de 10 gr. 96, maximum indiqué.

Il y a lieu d'observer, tout d'abord, que le poids unitaire adopté par M. Weigall doit être doublé. En effet, si l'on se reporte au spécimen n° 31603, p. 56, l'on trouve qu'il est marqué du signe 1/4. L'unité serait donc, comme poids d'usage, d'après ce spécimen, de quatre fois 5 gr. 36, soit de 21 gr. 44. En conséquence, les poids unitaires indiqués par M. Weigall doivent être doublés et portés de 10 gr. 053 minimum et 10 gr. 96 maximum à 20 gr. 106 et 21 gr. 92.

Si, comme l'indique M. Weigall, il s'agit d'un statère, soit de 4 drachmes, la drachme ressortirait, comme poids d'usage, à un maximum de 5 gr. 48, pour le statère de 21 gr. 92, et à un minimum de 5 gr. 02 5/8, pour le statère de 20 gr. 106.

Or, ces poids ne se rapprochent aucunement de ceux de monnaies comprises soit dans le système ptolémaïque, soit dans le système alexandrin. En effet, si l'on veut bien se reporter, ci-après, aux indications données sur l'époque ptolémaïque, l'on trouvera que le statère, soit ptolémaïque, soit alexandrin, est du poids de 28 gr. 1/3, c'est-à-dire très supérieur à celui de 21 gr. 92 du maximum relevé dans la liste IV de M. Weigall. Il ne peut s'agir non plus d'un statère hypothétique imaginaire constitué par quatre fois le poids du *chrysos* ptolémaïque de 8 2/3 oboles, soit de 5 gr. 9 1/36, dont les quatre correspondraient à 23 gr. 61 1/9, poids également trop fort pour être rapproché des 21 gr. 92 du maximum de M. Weigall.

A notre avis, les poids relevés dans la liste précitée dépendent du talent monétaire achéménide et du talent assyrien. En effet :

1° Quatre sicles de 5 gr. 2/3 (dont les 6000 constituent le talent achéménide fort de 34 kilos) pèsent 22 gr. 2/3;

2° Quatre sicles de 5 gr. 44 (dont les 6000 constituent le talent achéménide faible de 32 k. 640 gr.) pèsent 21 gr. 76;

3° Quatre sicles de 5 gr. 10 (dont les 6000 constituent le talent assyrien fort de 30 k. 600 gr.) pèsent 20 gr. 40;

4° Enfin, quatre sicles de 4 gr. 896 (dont les 6000 constituent le talent assyrien normal de 29 k. 376 gr.) pèsent 19 gr. 584.

Le spécimen de 21 gr. 92, poids maximum, de la liste de M. Weigall, est un statère de 22 gr. 2/3, poids théorique, léger de poids; le spécimen de 20 gr. 106, le moins pesant de la liste, est un quadruple sicle assyrien de 20 gr. 40, poids théorique, un peu léger.

A noter que le spécimen de 1 k. 121 gr. mentionné à la liste V, p. 61, rentre dans le cadre du talent achéménide fort de 34 kilos. En effet, ce spécimen représente une double mine de 560 gr. 1/2 l'une, ce qui constitue un échantillon, un peu léger de poids, de la mine forte de 566 gr. 2/3, poids théorique.

En résumé, nous considérons les spécimens relevés dans les listes IV et V de M. Weigall comme correspondant à des éléments théoriques appartenant au talent achéménide et au talent assyrien.

En raison et comme conséquence des relevés et rapprochements opérés jusqu'ici, tous les spécimens inscrits dans les listes I à V dressées par M. Weigall se sont trouvés comparés aux poids théoriques dont ils représentent, d'après nous, les poids d'usage.

CHAPITRE IV.

PÉRIODE PTOLÉMAÏQUE.

A. *Constitution du talent lagide et du talent alexandrin.* — Comme nous l'avons mentionné plus haut, les poids que M. Weigall, à la page 11 de son *Introduction*, indique comme en usage à l'époque ptolémaïque (Late Empire) comprennent tous ceux en usage à la fin du Nouvel Empire, ce à quoi l'on devait logiquement s'attendre.

Mais une réforme fut opérée (sous Ptolémée Philopator, dit-on) et le talent dit lagide fut constitué comme suit :

Obole				1	0 gr. 708 1/3
Drachme lagide			1	5	3 » 54 1/6
Tétradrachme (ancien sicle)		1	4	20	14 » 1/6
Statère (or)	1	2	8	40	28 » 1/3
Mine	1 12 1/2	25	100	600	354 » 1/6
Talent lagide	1 60 750	1500	6000	30000	21 k. 250 »

En outre, il fut créé une pièce d'or, dite *chrysos*, de 8 2/3 oboles, soit de 1/12 de 100 oboles, du poids de 5 gr. 9 1/36.

Parallèlement, le talent alexandrin, double du talent lagide, fut constitué comme suit :

Obole	1				0 gr. 708 1/3
Drachme alexandrine	1	10			7 » 08 1/3
Statère (or)	1	4	40		28 » 1/3
Mine	1	25	100	1000	708 » 1/3
Talent	1	60	1500	6000	36000 42 k. 500 »

Ainsi, le talent alexandrin pèse exactement le même poids que le talent égyptien pharaonique; le talent lagide est la moitié de ce dernier; le statère lagide est égal au sicle égyptien pharaonique de 14 gr. 1/6.

Des tableaux ci-dessus il résulte, en outre, que la drachme lagide, de 3 gr. 54 1/6, est égale à la drachme de Cosroës du système achéménide, et que la mine est égale à celle de Cosroës.

Il y a lieu de noter que le statère d'or, du poids de 28 gr. 1/3, est égal en poids, à quatre drachmes alexandrines, conformément à la parité constamment exprimée par les auteurs. Mais il faut bien se garder, comme il n'a été fait que trop souvent, de confondre le statère et le *chrysos* et de donner à ce dernier l'équivalence de quatre drachmes.

En poids, il faut 60 *chrysos* et 100 drachmes ptolémaïques pour équivaloir à une mine ptolémaïque de 354 gr. 1/6. De même, 72 *chrysos* égalent, en poids, une mine attique normale de 425 grammes.

Au point de vue grec, le talent alexandrin est considéré comme constitué par 100 mines attiques normales et le talent lagide par 50 des mêmes mines.

B. *Rapports de valeur entre les métaux à l'époque ptolémaïque.* — Le statère d'or, du poids de 8 drachmes lagides, vaut, en argent, 15 fois son poids, soit 120 drachmes lagides ou 60 drachmes alexandrines. Cela correspond à une mine lagide et un cinquième, soit à 425 gr. autrement dit à une mine attique normale et au centième d'un talent égyptien pharaonique de 42 k. 500 gr.

De son côté l'argent vaut, en cuivre, 120 fois son poids. Autrement

dit, il faut 120 fois, en cuivre, le poids d'une pièce d'argent pour équivaloir à la valeur de celle-ci.

En conséquence :

1° Le statère d'or qui vaut, en argent, 120 drachmes lagides (soit une mine attique ou 425 gr.), vaut, en cuivre, 120 fois plus, ou 120 mines attiques, soit deux talents attiques normaux de 60 mines l'un ou 25 k. 500 gr., soit ensemble 51 kilos de cuivre;

2° Le tétradrachme d'or lagide, de 14 gr. 1/6, moitié du statère, vaut, en cuivre, 60 mines attiques normales de 425 gr. l'une, soit un talent attique normal de 25 k. 500 gr.;

3° Le talent alexandrin de cuivre, de 42 k. 500 gr. et 60.000 oboles, vaut, en argent, 120 fois moins, soit 500 oboles et, en or, 15 fois moins, soit 33 1/3 oboles. Comme le *chrysos* pèse, en or, 8 1/3 oboles, soit le quart de 33 oboles 1/3, le talent alexandrin de cuivre vaut donc quatre *chrysos*, et le *chrysos* vaut le quart d'un talent alexandrin de cuivre, soit 15.000 oboles, soit la moitié d'un talent lagide de cuivre.

Régulièrement, le talent alexandrin aurait dû être représenté, en cuivre, par 1500 chalques de 40 oboles de cuivre, chaque chalque du poids de 40 oboles, du poids d'un statère, de 28 gr. 1/3.

Mais le Trésor lagide prélevait comme bénéfice, sur la fabrication des chalques, 2/17. Par suite, le chalque, au lieu de peser 28 gr. 1/3, pesait seulement 25 grammes et on en taillait 1700 de ce dernier poids, au lieu de 1500 du poids d'un statère, dans un talent de 42 k. 500 gr. Mais ce chalque allégé, du poids de 25 gr., était considéré légalement comme d'une valeur égale à celle qu'il aurait eue s'il eût égalé, en poids, au statère. Le chalque ptolémaïque était donc, en fait, une monnaie fiduciaire, car il ne contenait, en cuivre, que les 15/17 de sa valeur légale.

Telles sont les modalités des rapports de valeur, en ce qui concerne les poids monétaires du talent lagide et du talent alexandrin.

Mais le peuple égyptien, toujours fort attaché à ses traditions, continuait, dans ses transactions courantes, en dépit de la réforme de Ptolémée Philopator, à prendre pour unité d'échange, le *deben* (*outen*) d'argent de 85 gr., dont 4000 égalent au talent de 34 k. et dont 5000 égalent au talent royal pharaonique de 42 k. 500 gr.

En cuivre, le *deben* d'argent valait 120 fois son poids, comme valeur légale, soit 120 *deben* de cuivre. Comme le *deben*, de 85 gr., égale à 3 chalques de 28 gr. 1/3, poids régulier, les 120 *deben* de cuivre avaient donc, comme équivalence légale, 3 fois 120, soit 360 chalques.

Mais la valeur d'usage du cuivre n'était pas celle légale de 120; elle était de 125 de cuivre pour l'unité d'argent. Sur ce pied, il fallait donc trois fois 125 chalques, soit 375 chalques, pour équivaloir à un *outen* ou *deben* d'argent de 85 gr.

A noter que, dans les contrats de basse époque, la proportion de 125 poids de cuivre pour un poids d'argent est exprimée par la formule : « 375 des pièces, à l'équivalence de 24 pour 2 *kitti* d'argent ».

En effet, 2 *kitti*, de 8 gr. 1/2 l'un, pèsent 17 gr. et, si l'on multiplie ce poids par 120, on obtient 2 k. 040 gr., ce qui est le poids légal de 24 *deben* de cuivre à 85 gr. l'un. Mais, en pratique, le cuivre était pris sur le pied d'une valeur de 1 à 125, comme l'indique la seconde équivalence, celle de 375 pièces.

En dépit de la proportion légale de 1 à 120, établie entre le cuivre et l'argent, les transactions s'opéraient et se réglaient donc sur la base du rapport d'usage de 1 à 125, légèrement différent du rapport pharaonique antérieur, lequel était de 1 à 128.

A noter que, sous les Achéménides, la valeur de l'or était de 13 fois celle de l'argent. Pour que le rapport de 1 à 15 ait pu être substitué, sous les Lagides, à celui de 1 à 13, il a donc fallu que, du début de la dynastie achéménide à l'époque lagide, le cours de l'or, sur le marché, se soit rapproché, de très près, du rapport de 1 à 15.

Observons que le nombre rompu de 128, pour le rapport pharaonique de valeur entre l'argent et le cuivre, provenait de la division par moitié, sept fois répétée, du poids en cuivre. Ainsi s'obtenait, de façon aisée, l'indication de l'équivalence, en argent, d'un poids quelconque de cuivre. Cela donne à penser qu'en Égypte le cuivre a précédé l'argent comme étalon d'échange, comme emploi monétaire.

C. *Emploi des mesures grecques.* — A Athènes, pendant la période anté-solonienne, le système des poids et mesures a été basé sur le talent assyrien.

Dans son emploi monétaire ce talent a servi à constituer le système commercial d'Athènes, dont nous avons donné le détail plus haut.

Dans son emploi mercantile le même talent, dans sa forme faible, a été la base des mesures grecques, maintenues même après Solon, lesquelles se détaillent comme suit :

Cotyle							1	0 lit.	204
Sexte						1	2	0 »	408
Chénice					1	2	4	0 »	816
Maris				1	2	4	8	1 »	632
Choüs			1	2	4	8	16	3 »	264
Hecte ou modius		1	2	4	8	16	32	6 »	528
Métrètès	1	4 1/2	9	18	36	72	144	29 »	376
Médimne	1 1 1/3	6	12	24	48	96	192	39 »	168

Le métrètès est d'un volume égal à celui, en eau, du talent. La chénice égale, en eau, aux 816 gr. de la mine du talent achéménide mercantile du Moyen Empire, ce qui est également le poids de la mine du talent syrien du Nouvel Empire.

Grâce à cette égalité, les mesures grecques ont pu être utilisées en Égypte, sous les Ptolémées, sans troubler les habitudes métriques des Égyptiens. Au lieu de 50 *hénu* de 816 gr. au talent, ce qui formait le talent syrien de 40 k. 800 gr. ou de 40 *hénu* de 816 gr. au talent, ce qui formait le talent achéménide faible de 32 k. 640 gr., le talent n'a plus été composé que de 36 *hénu* ou chénices, pour 29 lit. 376.

Les mesures gréco-égyptiennes se détaillent comme suit :

Chénice ou *hénu*						1	0 lit.	816
Sâa ou woebe					1	12	9 »	792
Talent ou ape				1	3	36	29 »	376
Khar			1	4	12	144	117 »	504
Becha		1	2	8	24	288	234 »	008
Ttek	1	10	20	80	240	2880	2340 »	08

En vertu de la densité de 80 o/o attribuée conventionnellement au blé par rapport à l'eau, le talent de blé ne pèse, en eau, que 80 o/o de 36 chénices, soit 28 chénices 4/5. C'est ce que les contrats de l'époque ptolémaïque indiquent par le nombre arrondi de 29 chénices (au lieu de 28 chénices 4/5) pour un talent.

CHAPITRE V.

ÉPOQUE ROMAINE.

Sous la domination romaine deux types pondéraux furent institués en Égypte : le *centupondium* pour les matières précieuses et le *centupondium* monétaire et mercantile.

Le *centupondium* pour les matières précieuses se détaille comme suit :

Drachme (1/100 de livre).....	1				3 gr. 54 1/6
Once (1/12 de livre).....	1	8 1/3			29 » 513 8/9
Livre (mine lagide).....	1	12	100		354 » 1/6
Centupondium.....	1	100	1200	10000	35 k. 416 » 2/3

L'once se divise en 144 karats ou kérations du poids de 0 gr. 204 1259/1286, ce qui donne 17 karats 2/5 à la drachme.

Ce *centupondium* a été constitué de façon à concorder absolument avec les habitudes égyptiennes.

En effet, la drachme est égale, tout à la fois, à la drachme lagide et à la drachme du talent de Cosroës; quatre de ces drachmes égalent au sicle égyptien de 14 gr. 1/6, lequel a été en usage dès l'Ancien Empire et s'est maintenu depuis sans interruption.

D'autre part, le *centupondium* monétaire et mercantile se détaille comme suit :

Drachme (égale à celle lagide).....	1					3 gr. 54 1/6
Milliarésion (1/5 d'once).....	1	1 3/5				5 » 2/3
Once.....	1	5	8			28 » 1/3
Livre.....	1	12	60	96		340 »
Mine.....	1	1 1/4	15	75	120	425 »
Centupondium.	1	80	100	120	6000	9600 34 k.
Talent....	1	1	100	125	1500	7500 12000 42 k. 500 »

La livre se divise également en 100 deniers, de 3 gr. 40 chacun.

Encore ici il est tenu grand compte des coutumes égyptiennes, car :

1° La drachme est égale à celle de Cosroës;

2° Le milliarésion est égal au sicle perse fort;

3° L'once est égale à deux sicles de 14 gr. 1/6, comme à un statère lagide ou à un demi-statère alexandrin;

4° Le denier est égal à la drachme achéménide forte;

5° La mine est égale à la moitié de la mine royale pharaonique de 850 gr.;

6° Le *centupondium* est égal au talent monétaire achéménide fort, comme au talent, forme normale, du Moyen Empire, lequel égale le poids, en blé (34 kilos), du volume de 42 litres 1/2 du talent royal pharaonique;

7° Enfin, le talent égypto-romain, de 42 k. 500 gr., est égal au talent royal pharaonique, comme au talent alexandrin.

Ajoutons que le *centupondium* romain proprement dit, des 24/25 du *centupondium* égypto-romain, soit du poids de 32 k. 640 gr., égalait au talent faible monétaire achéménide, ce qui fournissait un nouveau parallélisme avec les poids perses issus de ce dernier talent, en usage en Égypte.

OBSERVATION.

Dans sa liste VI, p. 62, M. Weigall mentionne deux poids, sous le titre de *Arabic Dirhem Standard,* l'un de 28 gr. 70, l'autre de 13 gr. 49, qu'il considère comme en rapport avec le *dirhem* arabe, ce qui donnerait 3 gr. 59 à ce *dirhem,* si l'on admet que le premier spécimen correspond à 8 *dirhems,* et 3 gr. 37 au *dirhem,* si l'on admet que le second spécimen représente 4 *dirhems.*

Ces deux spécimens ne nous paraissent pas correspondre à des multiples du *dirhem* arabe. Cette monnaie pèse, en effet, poids légal, les 7/12 du *mesqâl* légal, lequel, égal au sicle fort achéménide, est de 5 gr. 2/3, ce qui fait ressortir le *dirhem* légal à 3 gr. 96 2/3, et dépasse de beaucoup les poids de 3 gr. 59 et 3 gr. 37 des évaluations ci-dessus.

A notre avis, le spécimen de 28 gr. 70 correspond, comme poids théorique, aux 28 gr. 1/3 et d'un quadruple sicle de Cosroës perse (composé de huit drachmes de 3 gr. 54 1/6 l'une) et d'un statère ptolémaïque, et enfin d'une pièce de 4 drachmes égypto-romaines.

De même, le spécimen du poids de 13 gr. 49 correspond à 4 drachmes fortes perses de 3 gr. 40, ensemble 13 gr. 60, poids théorique, ce qui est aussi le poids de 4 deniers égypto-romains.

Les deux spécimens cités appartiennent donc soit au système monétaire achéménide, soit au système égypto-romain, avec une probabilité plus grande en faveur de ce dernier car, si M. Weigall leur a donné une origine arabe, c'est vraisemblablement parce que leur fabrication lui a paru être de très récente époque.

CONCLUSION.

Dans le travail d'examen et de classification qui précède ont été compris tous les spécimens, conservés au Musée du Caire, et répartis, par M. Weigall, entre les six listes de son relevé général.

L'utilisation des indications chronologiques fournies par M. Weigall nous a permis d'esquisser une classification sommaire de la succession de l'emploi des divers types pondéraux qui ont été utilisés en Égypte depuis les débuts de l'Ancien Empire jusqu'à l'époque romaine, en complétant, pour les dernières périodes, les données de M. Weigall par les données des auteurs grecs, latins et arabes.

Ainsi un premier aperçu général de l'histoire des modifications successives de la métrologie égyptienne a pu être donné.

Nous aurions désiré pouvoir fixer, avec plus de précision que nous ne l'avons fait, les stades de la succession d'emploi des divers types pondéraux. Mais nous en avons été empêché par le fait que jamais, pour ainsi dire, n'est indiqué, dans une liste, soit le souverain, soit la dynastie dont date le spécimen pondéral mentionné. Il est cependant probable qu'un certain nombre des poids conservés au Musée du Caire porte des noms de rois.

Nous fallait-il ne rien faire, faute de ne pouvoir mieux faire ? Nous ne l'avons pas pensé.

APPENDICE.

ÉVALUATIONS DES TALENTS ÉGYPTIENS

PAR LES AUTEURS ANCIENS.

Il nous semble utile de justifier, par les évaluations rencontrées chez les auteurs anciens, celles que nous avons exprimées, dans la Note qui précède, pour chacun des talents dont il a été fait emploi en Égypte.

Ainsi, une concordance se trouvera établie entre ces évaluations et les nôtres. Dans cette vue, nous donnons, ci-après, sous la rubrique de chaque talent, le relevé de celles de ces estimations que nous avons pu recueillir.

Observons que les mots : talent, artabe, kikkar, kendinar, kankar et ape, sont synonymes et indiquent tous l'unité complexe désignée, par les écrivains latins, sous le nom de *talentum*.

Talent méd o-perse.

Tite-Live (59 av. J.-C. à 14 ap. J.-C.) donne à un talent romain, qu'il qualifie de talent ancien, la valeur de 83 livres romaines 1/3. Comme la livre romaine pèse 326 gr. 40, le talent dit ancien par Tite-Live ressort à 27 k. 200 gr. C'est le poids indiqué par nous pour le talent méd o-perse.

Chez les Romains, comme chez les Perses, le talent achéménide a donc été précédé par le talent méd o-perse. Il y a lieu de rappeler, à ce propos, que le talent achéménide faible pèse 32 k. 640 gr., exactement comme le *centupondium* romain, composé de 100 livres de 326 gr. 40 l'une.

Talent achéménide faible, de 32 k. 640 gr.

Hérodote (vers 484 avant J.-C.) [voir Queipo, *Essai sur les systèmes métriques*, Paris in-4°, 1849, t. I, p. 294] donne l'équivalence de 9.880 talents attiques pour 7.740 talents babyloniens, ce qui correspond à 76.59 mines attiques normales pour un talent babylonien. Or 76.80 de ces mines, à 425 gr. l'une, font les 32 k. 640 gr. du talent faible babylonien, du talent faible achéménide. L'équivalence de 76.59 mines, obtenue par raccroc, au moyen du rapprochement de deux nombres arrondis de talents, est aussi rapprochée que possible du nombre exact de 76 mines 80. L'écart entre les deux nombres est, en effet, de moins de 4 pour mille.

Xénophon (430-350 avant J.-C.) donne à la monnaie perse la valeur de 7 1/2 oboles attiques. Or 7 1/2 oboles attiques fortes (de 1/6 de 4 gr. 352, soit de 0 gr. 725 1/3) pèsent 5 gr. 44, soit le poids du sicle faible achéménide, dont les 6000 constituent le talent de 32 k. 640 gr.

Le même résultat est obtenu par l'évaluation d'Hésychius (vers 400

ap. J.-C.) qui fait le sicle de 8 oboles attiques. Or 8 oboles attiques faibles de 0 gr. 68 l'une (1/6 de 4 gr. 08) font également 5 gr. 44.

La pseudo-Cléopatra, auteur désigné d'un traité des poids et mesures annexé, vers le v^e^ siècle ap. J.-C., aux œuvres de Gallien, fait le métrètès syrien de 60 sextaires et de 120 sextaires chez les Romains. Or 60 sextaires romains à 544 gr. font 32 k. 540 gr., et 120 sextaires font le double, ce qui donne à penser que les Romains usaient parfois d'un métrètès double de leur *centupondium*.

Héron (vers 430 ap. J.-C.) établit le rapport de 5 à 2 entre le métrètès syrien et l'amphore romaine. Comme cette amphore est de 26 k. 112 gr., sa moitié est de 13 k. 056 gr., et 5 fois cette quantité donnent 65 k. 280 gr., soit le double *centupondium* de la pseudo-Cléopatra.

Saint-Épiphane (mort en 463 ap. J.-C.) indique, comme en usage de son temps, un médimne de 5 modius romains. Ces 5 modius, à raison de 13 k. 056 gr. l'un, égalent aux 65 k. 280 gr. d'Héron et de la pseudo-Cléopatra.

Le métrologue arabe Mohammed Séphad donne l'artabe égyptienne comme égale à 6 wœbes, de 16 cadas l'une et de 32 à 34 rotls d'Alexandrie de 144 drachmes au rotl. Or 144 drachmes, de 3 gr. 54 1/6, donnent au rotl d'Alexandrie 510 gr., et 32 rotls font 16 k. 320 pour la wœbe. Les 6 wœbes font donc 97 k. 920 gr., ce qui équivaut à 3 talents de 32 k. 640 gr. Il a donc été fait usage d'une artabe d'un talent triplé.

Talent achéménide normal de 34 kilos.

Ézéchiel (vi^e^ siècle avant J.-C.) dit (XLV, n° 12) : 20 sicles et 25 sicles et 15 sicles font une mine. Or 20 sicles, c'est-à-dire 20 drachmes attiques normales de 4 gr. 25, font 85 gr. De même 25 sicles, c'est-à-dire 25 drachmes fortes achéménides de 3 gr. 40 (dont les 10.000 font le talent achéménide fort de 34 k.), font également 85 gr. Enfin 15 sicles, c'est-à-dire 15 sicles forts achéménides de 5 gr. 2/3 (dont les 6000 font le talent de 34 k.), font encore 85 gr.

Ainsi l'existence du talent de 34 k. est indiquée par deux fois dans ce passage d'Ézéchiel : une première fois par l'indication de la drachme de 3 gr. 40; une seconde fois par la mention du sicle de 5 gr. 2/3.

Quant au poids-type de 85 gr. pris comme base de comparaison, c'est l'*outen* égyptien dont les 10 constituent la mine de 850 gr., c'est-à-dire de 1/50 de talent pharaonique de 42 k. 500 gr.

Notons que les métrologues grecs sont unanimes à donner à l'ancien talent grec la valeur de 83 1/3 mines attiques. Or 83 1/3 mines attiques faibles de 408 gr. font 34 k., soit le talent égyptien qui a précédé le talent égyptien pharaonique, lequel l'excède d'un quart.

Talent achéménide fort (talent de Cosroës), de 35 k. 416 gr. 2/3.

La version des Septante fait le cor hébraïque égal à 6 artabes égyptiennes. Dans les Septante il s'agit du cor du Second temple, égal à 10 talents ptolémaïques de 21 k. 250 gr., soit d'un poids de 212 k. 500 gr. Or le sixième de ce poids donne, pour l'artabe égyptienne, les 35 k. 416 gr. 2/3 du talent Cosroës.

Talent égyptien proprement dit et talent égypto-romain.

Dans sa forme faible, où il prend le nom de talent syrien, ce talent pèse 40 k. 800 gr. Dans sa forme normale, où il est désigné sous le nom de talent pharaonique, ce talent pèse 42 k. 500 gr. C'est aussi le poids du talent alexandrin et du talent égypto-romain.

Par la citation d'Ézéchiel, donnée à propos du talent achéménide fort de 34 k., on a vu que cet auteur prend comme poids-type, dans sa quadruple comparaison, celui de 85 gr. Ce poids est celui de l'*outen* ou *deben* du talent pharaonique, dont les 10 constituent la mine de 850 gr. Cinquante des mêmes mines forment, à leur tour, le talent pharaonique de 42 k. 500 gr., usité sous le Nouvel Empire, époque à laquelle Ézéchiel écrivait. La citation empruntée à Ézéchiel justifie donc le poids indiqué pour ce même talent.

Hérodote fait l'artabe perse plus grande de 3 chénices que le médimne attique. Dans cette évaluation Hérodote (qui ne procède jamais que par approximations exprimées en chiffres arrondis) a pris la moyenne entre le talent syrien de 40 k. 800 gr. et le talent pharaonique de 42 k. 500 gr. Cette moyenne ressort à 41 k. 650 gr., et un médimne attique, de 39 k.

168 gr., plus 3 chénices, de 816 gr. l'une, ensemble 2 k. 448 gr., font 41 k. 616 gr. L'écart est insignifiant.

En fait, un médimne, de 39 k. 168 gr., augmenté de 2 chénices, ensemble 1 k. 632 gr., égale exactement au talent syrien de 40 k. 800 gr. ou 50 chénices.

Pour avoir le poids du talent pharaonique, des 25/24 du talent syrien, il eût fallu ajouter à ce dernier 1/24, soit 2 chénices 1/12. Hérodote a négligé la fraction et a ajouté simplement 2 chénices au poids du talent syrien pour obtenir celui du talent pharaonique et il a pris, comme moyenne entre 50 et 52 chénices, le chiffre de 51 chénices. Il est donc permis de conclure de ces rapprochements qu'Hérodote a considéré comme un talent perse le talent égyptien et qu'il a connu les deux variétés de ce talent : la variété syrienne et la variété pharaonique. Il les a qualifiés de talents perses parce qu'il les a trouvés utilisés sous la domination perse en Égypte.

Xénophon (430-350 avant J.-C.) indique, comme mesure perse, le capithe, qu'il fait de 2 chénices attiques, soit de 1 k. 632 gr. Le capithe est donc une mine de 816 gr. du talent syrien, doublée. Cela veut dire, simplement, que le talent dont il s'agit se divisait, à la fois, en 50 petites mines et en grandes mines, en 25 capithes.

Saint-Épiphane déclare que le cab (qui est la 120e partie du cor hébreu sacré et pèse 1 k. 632 gr.) égale au cinquième d'un modius. Cela donne au modius visé un poids de 8 k. 160 gr., et à l'artabe, toujours composée de 5 modius, 40 k. 800 gr., c'est-à-dire le poids du talent syrien.

Denys d'Halicarnasse (vers 30 avant J.-C.), parlant de l'amende de 2000 as ou livres de cuivre imposée à Ménénius Agrippa, dit que cette amende représentait 16 talents de cuivre. Comme 2000 livres égypto-romaines, de 340 gr. l'une, font 680 k., et que cette quantité, divisée par 16, représente 42 k. 500 gr., l'évaluation, à ce poids, de ce talent, se trouve donc justifiée. Notons que 2000 livres, pour 16 talents, font le talent de 125 livres, de 340 gr.

Saint-Épiphane indique le même poids de 125 litras (soit 42 k. 500 gr.) pour le talent.

Varron (116-27 avant J.-C.), cité par Pline, estime le talent égyptien à 80 livres. Or 80 livres, à 340 gr. l'une, font 27 k. 200 gr. C'est le

poids en blé, à la densité conventionnelle de 80 o/o, de 100 litras ou un *centupondium* égypto-romain de 34 kilos.

Pollux donne 1.500 drachmes (lisez sicles) à l'artabe égyptienne. Or 1.500 sicles ptolémaïques ou tétradrachmes, à 14 gr. 1/6 l'un, font 21 k. 250 gr. C'est le poids donné au talent lagide, dit aussi ptolémaïque.

Talent thébain, de 43 k. 520 gr.

Selon Fannius (mort en 40 ap. J.-C.), Saint-Jérôme (340-420 ap. J.-C.), et Didyme d'Alexandrie (v^e^ siècle ap. J.-C.), l'artabe égyptienne est de 3 1/3 modius romains. Comme le modius romain (ancien) pèse 13 k. 056 gr., les 3 1/3 modius font 43 k. 520 gr., soit le poids donné au talent thébain.

A noter, comme parité, que ce même talent égale à 80 des mines de 544 gr., soit du talent médo-perse normal, soit du talent achéménide faible.

Talent assyrien normal, de 29 k. 376 gr.

Hérodote évalue un talent, qu'il qualifie de babylonien, à 70 mines attiques. Or 70 mines attiques faibles, de 408 gr., font 28 k. 560 gr. En y ajoutant 2.40 o/o, pour la différence de titre entre l'argent perse et l'argent grec, soit 685 gr. 44, l'on obtient un total de 29 k. 245 gr. 44, soit inférieur de 130 gr. 56 seulement aux 29 k. 376 gr. du talent assyrien. La différence est insignifiante. Elle provient de ce que, selon son habitude constante, Hérodote a employé un nombre arrondi de mines, au lieu de la quantité mathématiquement exacte.

Saint-Épiphane dit que le métrètès, l'artabe égyptienne et l'épha étaient des mesures égales. En effet, le métrètès grec pèse 29 k. 376 gr. et l'épha, du dixième du cor hébreu sacré, pèse le même poids. Le talent assyrien normal, désigné ici sous le nom d'artabe égyptienne, a donc également ce poids.

La pseudo-Cléopatra donne 108 sextes romaines au médimne. Comme 108 sextes romaines de 544 gr. font 58 k. 762 gr., le médimne visé était donc du poids doublé du talent assyrien de 29 k. 376 gr.

D'après Didyme le médimne ptolémaïque vaut 1 1/2 médimne attique. Comme le médimne attique pèse 39 k. 168 gr., il s'agit là encore une fois, des 58 k. 762 gr. du talent assyrien doublé.

Saint-Épiphane, qui était évêque de Salamine, cite un médimne de

4 1/2 modius romains. Comme le modius romain pèse 13 k. 056 gr., les 4 1/2 modius donnent encore une fois les 58 k. 752 gr. que nous venons de rencontrer.

Talent assyrien fort, de 30 k. 600 gr.

La pseudo-Cléopatra mentionne un métrètès de 90 sextaires romains. Comme le sextaire romain pèse 544 gr., les 90 sextaires font 48 k. 960 gr. en poids de blé et, en volume, 1/4 en plus, soit 61 lit. 20. Il s'agit donc là, en volume, d'un talent fort assyrien de 30 lit. 60, doublé.

Eupolème, cité par Eusèbe (mort en 338 ap. J.-C.) lib. IX, ch. 4, et Saint-Jérôme (340-420 ap. J.-C.) font l'artabe égyptienne égale au sixième du cor hébreu sacré. Le cor hébreu sacré pèse 293 k. 760 gr., soit 10 fois le talent assyrien normal de 29 k. 376 gr., mais il mesure en blé 1/4 en plus, soit 367 lit. 20. Si l'on divise cette contenance par 6, l'on obtient 61 lit. 20, soit la capacité doublée du talent fort assyrien de 30 lit. 60.

Hésychius et Pollux, en s'appuyant sur Aristote (384-322 avant J.-C.), donnent au capithe une capacité de 3 sextes grecques ou 6 cotyles, soit de 1 lit. 224. Comme le capithe est une grande mine, double de la mine ordinaire, les 25 capithes, soit 50 mines, font 30 k. 600 gr., soit le talent assyrien fort.

Héron dit (ce passage serait de Saint-Épiphane et non d'Héron d'après Ed. Bernard) que le cube de la coudée est égal à 3 artabes. Or 3 artabes, ou talents forts assyriens de 30 k. 600, font 91 k. 800. Ce cube est précisément celui de la coudée issue du talent médo-perse de 27 k. 200 gr. En effet, à ce talent correspond un pied dont la coudée moyenne est d'une fois et demie le pied. Comme le cube d'une coudée ainsi constituée est de 3 fois 3/8 celui du pied, le cube en question pèse donc les 91 k. 800 gr. de trois artabes ou talents forts assyriens de 30 k. 600 gr. A noter que les 27 k. 200 gr. du cube du pied représentent, à la densité conventionnelle de 80 o/o, les 34 litres du *centupondium* égypto-romain. L'évaluation en question correspond donc à celle de Varron, citée plus haut.

Les talmudistes supposent le cor hébreu sacré égal à 4 artabes. Ce cor mesure, en blé, 367 lit. 20, ce qui donne au quart du cor, soit à l'artabe, 91 lit. 80. Ici encore il s'agit donc du talent assyrien fort, triplé.

Saint-Épiphane donne le cab du cor hébreu sacré comme égal à 1/6 de

modius. Comme le cab dont il s'agit pèse 1 k. 632, les 6 cab font 9 k. 592, et l'artabe, traditionnellement constituée par 5 modius, ressort à 48 k. 960 gr. Ce poids en blé, à la densité conventionnelle de 80 o/o, correspond à un volume de 61 lit. 20, soit à un talent fort assyrien, doublé.

Pollux (vers 180 ap. J.-C.) donne au talent égyptien 7.500 drachmes. Or 7.500 drachmes attiques faibles, à 4 gr. 08, font les 30 k. 600 gr. du talent assyrien fort.

Le même auteur fait le talent (de cuivre) égal à 2 *chrysos* ou tétradrachmes attiques. Cela donne, à raison de 17 gr. d'or pour les 4 drachmes attiques normales de 4 gr. 25, un poids d'or de 34 gr. Eustate (vers 337 ap. J.-C.) donne au même talent la valeur de 3 *chrysos* macédoniens. Le *chrysos* macédonien, constitué par deux sicles perses forts de 5 gr. 2/3 en or, pèse 11 gr. 1/3, et les 3 *chrysos* font, une fois encore, 34 gr. Si l'on multiplie 34 gr. d'or par le rapport de 1 à 15 entre l'or et l'argent, les 34 gr. d'or équivalent à 510 gr. d'argent. Comme l'argent vaut 120 fois le cuivre, 510 gr. d'argent correspondent à 61 k. 200 gr. pour le talent de cuivre, soit au double du talent fort assyrien de 30 k. 600 gr.

Une observation se présente, à propos de cette formation du talent de cuivre. Sous le régime achéménide, où le rapport de valeur entre l'or et l'argent était celui de 1 à 13, il était taillé 13 dariques d'or dans le poids de 20 sicles d'argent, ce qui donnait à la darique un poids de 20/13 de sicle. Par suite 20 sicles d'argent égalaient, en valeur, à une darique d'or. Sous le régime macédonien, le sicle fort perse de 5 gr. 2/3 en or valait, sur la base du rapport de 1 à 15 entre l'or et l'argent, 15 fois son poids, soit 85 gr. d'argent, ou 20 drachmes attiques normales de 4 gr. 25 l'une. Ainsi, malgré la modification apportée à la valeur relative de l'or et de l'argent, 20 pièces d'argent (drachmes attiques) continuaient à valoir une pièce d'or (le sicle perse fort). Les habitudes anciennes étaient donc maintenues sous une forme nouvelle.

En résumé, les évaluations des auteurs anciens, relevées ci-dessus, confirment de tous points les valeurs que nous avons indiquées pour les divers talents dont il a été fait usage en Égypte.

RAPPORT

SUR LES

FOUILLES DE SAÏD BEY KHACHABA

AU DÉÎR-EL-GABRAOUÎ

PAR

M. AHMED BEY KAMAL.

Les fouilles ont commencé à Déir-el-Gabraouî le samedi 20 janvier 1912; elles ont donné les résultats suivants :

1° Un dé en calcaire marqué de ses points noirs, de la manière indiquée dans le dessin ci-joint (fig. 1) :

Fig. 1.

2° Un pion rond ○ de 0 m. 02 cent. de diamètre. Il est en calcaire et il ressemble aux pions du jeu de dames de nos jours.

3° Un fragment en calcaire d'une stèle en forme de fausse porte, surmontée de la corniche ordinaire, et long de 0 m. 28 cent. On y lit le proscynème suivant :

4° Dans une fosse rectangulaire de 1 m. 50 cent. de longueur sur

1 m. 25 cent. de largeur, j'ai recueilli un cercueil en jonc (ḫꜣḥ), tressé en forme de nacelle et muni d'un couvercle; il est en bon état.

Les tombes situées à l'ouest de l'hypogée qui porte le nom de 𓇋𓂋𓇋, parent de -Pepi II[1], sont creusées dans le rocher, l'une à côté de l'autre, et séparées simplement par une cloison de 0 m. 30 cent. à 0 m. 40 cent. Elles consistent en petits puits, desservant chacun un caveau où le mort gît dans une caisse en jonc (ḫꜣḥ). J'y ai recueilli :

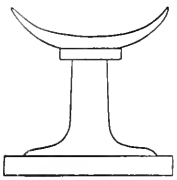
Fig. 2.

1° Un plat en terre cuite, d'une bonne cuisson, rouge. Il est d'une forme ronde et il mesure 0 m. 13 cent. de diamètre.

2° Un chevet (fig. 2) en bois dur et compact, de travail simple, couleur naturelle: hauteur 0 m. 16 cent., largeur 0 m. 205 mill. à la base.

3° Un autre chevet (fig. 3) en bois, de travail commun; hauteur 0 m. 15 cent., largeur à la base 0 m. 18 cent.

4° Un joli chevet (fig. 4) en bois compact, dont le pied cannelé est posé sur une bague et fixé dans un socle rectangulaire.

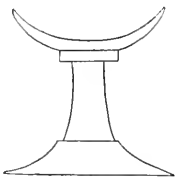
Fig. 3.

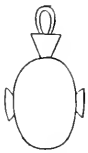
Fig. 5.

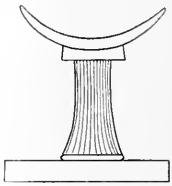
Fig. 4.

5° Un autre chevet, pareil au précédent, mesure 0 m. 20 cent. sur 0 m. 07 cent. au socle, 0 m. 20 cent. de diamètre dans sa courbure, et 0 m. 18 cent. comme hauteur du pied.

6° Cœur en terre émaillée (fig. 5), qui servait de pendeloque, haut de 0 m. 02 cent.

---

[1] Voir N. de G. Davies, *The Rock Tombs of Deir-el-Gebrâwi*, plan I, tombeau n° 8 d'Aba.

Deux fragments en calcaire recueillis dans les débris portent le reste d'une inscription copte :

I. ...OYNA
...EΨIXH
...NωT

II. ...ELHNY...

Les travaux de recherches n'ont duré dans cet endroit qu'une huitaine de jours. Le résultat n'en ayant pas paru satisfaisant, le champ des fouilles a été reporté à l'endroit où il était l'année dernière, c'est-à-dire entre Méîr et El-Akhsas, dans la montagne ouest. Ces fouilles ont commencé, le 4 février 1912, dans une tombe au pied de la montagne, et elles ont donné, comme premier résultat, quelques petits biscuits de la forme ci-contre (fig. 6), un grand *oudja*, un petit *oudja*, une tête de Bès et une rosace, ces quatre derniers objets formant un collier qui ornait le cou d'une momie de femme.

Fig. 6.

Dans une autre tombe, on a recueilli : une petite boucle d'oreille en argent; la lame d'une hache en bronze (fig. 7), épaisse, haute de 0 m. 08 cent., munie de deux trous pour la tenir fixée dans le manche; un signe ☨ en bronze, longueur 0 m. 10 cent.; un *oudja* en terre cuite, 𓂋.

Fig. 7.

J'ai, de plus, ramassé çà et là les objets suivants :

Partie supérieure d'une statuette en terre cuite représentant la déesse Sakht, hauteur 0 m. 05 cent.; un signe en albâtre 𓋴, longueur 0 m. 15 cent.; un pion en ivoire de cette forme 𓏏; un chevet en albâtre formé de trois pièces, la partie courbe, la colonnette et la base qui a été trouvée brisée en deux fragments; un poids 𓎛 en granit, mesurant 0 m. 07 cent. sur 0 m. 04 cent.; deux disques de miroir en bronze, sans manche, l'un mesurant 0 m. 12 cent., et l'autre 0 m. 19 cent. de diamètre.

Un paquet de cannes en bois compact fut trouvé dans un hypogée, au pied de la montagne de Méîr, le 14 février 1912, soit : une canne droite, grosse d'en haut et effilée d'en bas, en deux fragments, et mesurant 1 m. 735 mill.; une seconde canne également droite mais mince, mesurant 1 m. 62 cent. de longueur; une canne droite, rongée par le milieu, longueur 1 m. 585 mill.; une canne torse et mince, longueur 1 m. 465 mill.

J'ai recueilli çà et là, au voisinage de ce même hypogée, deux chevets en bois compact (fig. 8 et 9), de forme ordinaire, mais d'une bonne exécution;

un chevet en bois (fig. 10); le devant d'un pied en bois provenant d'une grande statue et dont les cinq doigts sont intacts, longueur 0 m. 125 mill.; enfin plusieurs planches de cercueil en très mauvais état, portant sur la

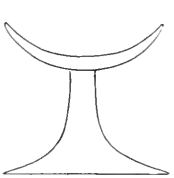
Fig. 8.

Fig. 10.

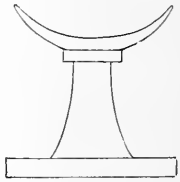
Fig. 9.

planche latérale : (⟶) , et sur la planche du pied : (⟶) ; une balle en lanières de cuir entrelacées, diamètre 0 m. 10 cent.; un disque de miroir en bronze; un vase en albâtre de la forme , hauteur 0 m. 09 cent.; trois fruits de perséa de forme oblongue conservés au Musée du Caire; une planche de cercueil sur laquelle on lit la mention suivante, tracée en bleu : (⟶) 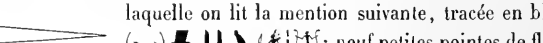 ; neuf petites pointes de flèche (fig. 11), en bronze, de même forme, longueur variant entre 0 m. 11 c. et 0 m. 12 c.; un disque de miroir en bronze, avec soie pour le fixer dans le manche, diamètre 0 m. 115 mill. sur 0 m. 14 cent.; une roulette en bois ressemblant à une poulie avec contour entaillé, diamètre 0 m. 06 cent.; un œil artificiel, dont le blanc est en quartz et la pupille en obsidienne brillante; une lampe en calcaire d'un travail grossier; un œil artificiel, dont les paupières sont en bronze, le blanc en quartz et la pupille en obsidienne; enfin, un cercueil en bois de forme rectangulaire, et en très mauvais état, longueur 1 m. 93 cent., largeur 0 m. 56 cent. Sur le côté de la tête, on voit le signe dessiné à l'encre noire et sur le côté des pieds on voit les deux jambes . Sur l'un des deux côtés latéraux, on lit le proscynème suivant tracé en creux et rehaussé de blanc : (⟶) 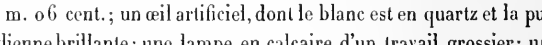 . Il n'y a aucune inscription sur les autres côtés.

Fig. 11.

Une épitaphe copte, en calcaire (haut. o m. 35 cent., larg. o m. 22 cent.), à laquelle manque un fragment d'en bas du côté gauche, est ainsi conçue :

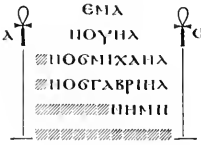

Sur un autre petit fragment, également en calcaire, on lit : ⲁⲛⲁ ⲉⲓⲱϩⲁⲛⲛⲁ.

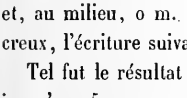

Fig. 12.

Une fiche funéraire, en forme de queue d'aronde en bois (fig. 12) (longueur o m. 35 cent.; largeur, à l'extrémité, o m. 07 cent. et, au milieu, o m. 035 mill.), est brisée au milieu et porte, gravée en creux, l'écriture suivante : ⲉⲁⲓϩⲁⲃⲉⲧⲕⲟⲩⲓ.

Tel fut le résultat des quarante et un premiers jours depuis le 4 février jusqu'au 15 mars 1912. Le samedi 16 mars 1912, le chantier des fouilles a été transféré dans la montagne d'Aboufôda. Le premier endroit qui y fut attaqué fut la vallée de Hamid [1]. Elle contient un petit cimetière copte, où l'on a recueilli quelques pièces d'étoffes travaillées en tapisserie, en broderie et en passementerie. Les momies y sont inhumées à même la terre, l'une à côté de l'autre, et séparées seulement par une ou deux pierres que les parents du mort mettaient lors de l'enterrement. Elles sont enveloppées chacune de trois ou de quatre chemises maintenues par des bandelettes. La dernière chemise, souvent appliquée directement sur le corps, porte des dessins d'art qui mériteraient d'être reproduits. J'en ai ramassé plusieurs pièces que j'ai disposées sur trente et une planches, dont quelques-unes seront dessinées et publiées ailleurs. Ce cimetière a été attaqué par des voleurs venant d'Akhmîm. Ils avaient violé les momies sans respecter aucun endroit. Nos travaux pourtant ont donné, outre les pièces énoncées, les objets suivants :

1° Fragment copte gravé sur un calcaire, on y lit : ⲁⲛⲁ ⲉⲓⲱ
ϩⲁⲛⲛⲏⲥ

[1] L'Ouady Hamid donne accès à un chemin frayé à travers la montagne Arabique, et qui conduit au nord à Suez, vers le sud au Soudan. Il est placé entre deux cimetières antiques : l'un, situé à vingt minutes au nord, renferme quelques hypogées appartenant aux notables de la ville de Cusæ, capitale du nome; l'autre, au sud, renferme quelques tombes sans importance du Moyen Empire. On y trouve également une grande carrière antique, actuellement abandonnée.

Fig. 14.

2° Sur un autre fragment en calcaire se trouve écrit :

ГРАФАС
О К . . Р
АКПОМ
ОПСОН

3° Un chevet en bois, en très mauvais état.

4° Un joli vase en terre cuite (fig. 13), de forme ronde et d'une bonne cuisson, diamètre o m. 205 mill.

Fig. 13.

Le 27 mars de la même année, les fouilles ont été transférées de nouveau à Méîr. Elles ont donné pour résultat un seul objet, recueilli dans un puits isolé. C'est un fragment d'une statuette en bois (fig. 14); la tête est brisée en deux et les jambes sont pourries, mais la chevelure reste intacte, de même que le phallus qui était circoncis. Le puits où a été trouvé ce fragment a été violé dans l'antiquité. Il est précédé d'une petite stèle (fig. 15) gravée sur le rocher, qui montre que la tombe appartenait à un personnage appelé et revêtu de ces titres : et .

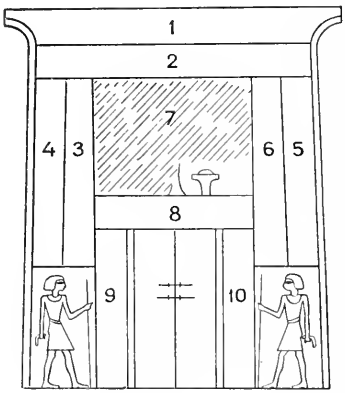

Fig. 15.

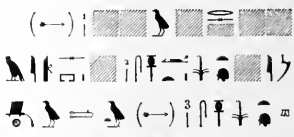

Non loin du puits précédent, sur la pente de la montagne, se trouve un autre puits funéraire où on ne lit plus que ce fragment de légende : . Il a quatre mètres de profondeur et il ne possédait qu'une seule fosse pour recevoir la momie. Celle-ci a été trouvée tout à fait pourrie, mais on a pu sauver quelques planches de son cercueil qui ont perdu leur valeur à cause de leur mauvais état.

Dans un autre puits funéraire, de trois mètres de profondeur, j'ai recueilli un cercueil en bois, long. 1 m. 89 cent., larg. 0 m. 47 cent. Il est en mauvais état et sans couvercle. Sur la paroi de devant figure une tête barbue, sur celle de derrière, deux jambes, et, sur le côté latéral, qui commence par les deux yeux, on lit le proscynème suivant : (⟶) 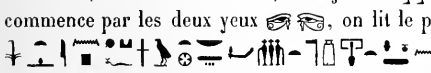 . J'ai trouvé avec ce cercueil une palette (fig. 16) en bois, formée de deux morceaux, l'un appliqué sur l'autre; le premier sert de base, et le second, qui s'applique dessus, est muni de deux trous ronds pour servir de godets destinés aux couleurs. Il a, en outre, une entaille qui servait comme étui pour recevoir les pinceaux.

Fig. 16.

A cent mètres de distance, au sud de ce puits funéraire, se trouve également un puits de quatre mètres de profondeur, desservant un petit caveau dans lequel était déposé un cercueil en bois, en mauvais état, longueur 1 m. 865 mill., largeur 0 m. 56 cent. Sur le couvercle est écrite en creux et rehaussée de bleu la prière suivante : (⟶) .

Cuve. — Sur le côté latéral, où figurent les deux yeux, est tracée une ligne horizontale, également en creux et rehaussée de bleu : (⟶)

. Sur le côté opposé est gravée, également en creux et rehaussée de bleu, une prière ainsi conçue : (⟶)

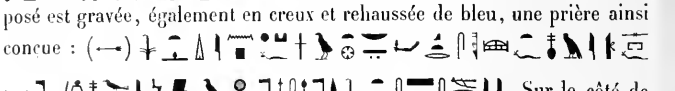

. Sur le côté de la tête, on lit : (⟶)

. Sur le côté des pieds : (⟶)

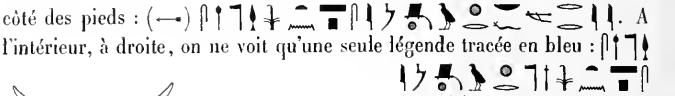

. A l'intérieur, à droite, on ne voit qu'une seule légende tracée en bleu :

.

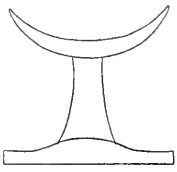

Fig. 17.

Fig. 18.

Nous avons recueilli avec ce cercueil : 1° une canne en bois, lisse et à tête ronde, qui a subi une cassure près de la poignée, et qui mesure 1 m. 14 cent. de longueur; 2° un chevet en bois (fig. 17), hauteur 0 m. 165 mill., largeur de la base 0 m. 08 cent.

Dans une tombe violée dès l'antiquité, nous avons recueilli un chevet en bois (fig. 18), ainsi que deux cornes 𓄤.

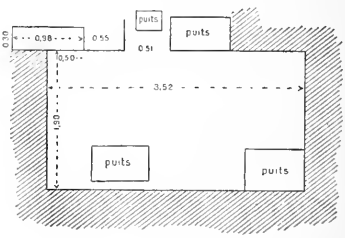

Fig. 19.

Les fouilles ont amené un peu plus loin la découverte d'une chambre funéraire creusée dans le roc et ouvrant à l'est (fig. 19). L'intérieur n'est

pas bien dégrossi. La porte a 1 m. 58 cent. de hauteur sur 0 m. 51 cent. de largeur. La chambre elle-même mesure 3 m. 52 cent. sur 1 m. 90 cent.; elle renferme quatre puits funéraires dont deux sont creusés à l'intérieur, le troisième à l'entrée et le quatrième à droite de la porte. A gauche, à l'intérieur, on lit sur la paroi :

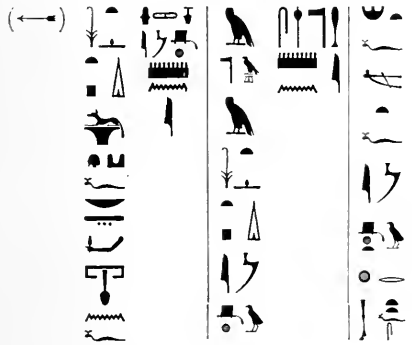

Au-dessous de ces prières, le défunt et sa femme sont dessinés debout. L'homme est barbu, coiffé de la perruque courte, vêtu de la *shenti*, tenant le sceptre ⇀ à la main droite, la main gauche ballante; le cou est orné d'un collier. Derrière lui, sa femme le tient embrassé de sa main droite, laissant la main gauche ballante; elle porte de longs cheveux, elle est parée d'un collier et vêtue d'une robe étroite. A la suite de cette scène, on voit, tracée à l'encre noire, une femme debout, suivie d'un homme, également debout, tenant un long bâton, et d'un enfant dos à dos avec l'homme. Au-dessus de cette représentation est tracée à l'encre noire cette légende : (⟵) 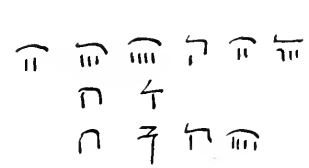

Fig. 20.

. Devant l'enfant est écrit : (⟵) .

Viennent ensuite les chiffres ci-dessus, écrits à l'encre noire (fig. 20).

Sur la façade de la porte on voit des légendes ainsi disposées :

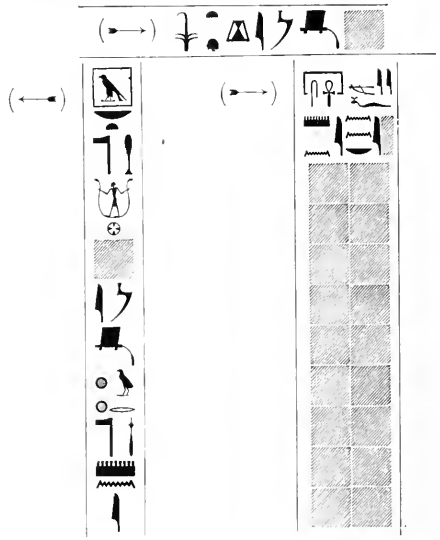

Sur le montant de la porte, à gauche, du côté de l'intérieur, figurent deux hommes debout, coiffés chacun d'une perruque évasée et vêtus d'une *shenti*, mais le premier tient de sa main droite un long bâton et de sa main gauche un sceptre ⟝, tandis que le second a les deux mains ballantes. Au-dessus de chacun est tracée sa légende, dont voici copie :

Sur le côté opposé de la porte se trouvent des restes d'inscriptions que nous reproduisons ci-contre :

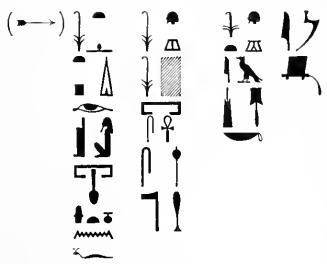

Vient ensuite, sur la paroi intérieure, une scène de deux registres. Dans le premier, on voit deux personnes occupées, l'une à plumer une oie, l'autre à griller une autre oie sur un brasier et à activer le feu au moyen de l'éventail qu'elle tient de la main droite. Dans le second, figure une scène de boucherie et de boulangerie.

Tout près de cette chambre nous avons déterré un cercueil en planches minces, clouées et cimentées; il est en mauvais état. Le côté gauche manque. Longueur 1 m. 73 cent., largeur 0 m. 49 cent. On lit sur le côté où figurent les deux yeux , la prière suivante : 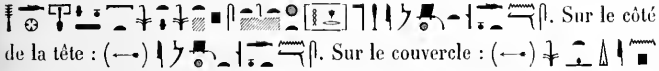 . Sur le côté de la tête : 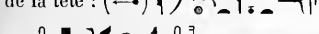 . Sur le couvercle : .

Fig. 21.

Ce cercueil, dont les légendes sont simplement tracées en bleu, était emboîté dans un autre cercueil également en bois, mais en très mauvais état. Il ne porte pas d'écriture, mais on voit sur le côté de la tête le dessin en couleurs d'une façade de maison.

Objets ramassés dans différentes tombes pillées antérieurement : un chevet

en bois de la forme reproduite à la figure 10; deux chevets en bois de la forme reproduite à la figure 18; deux chemises en toile (fig. 21); un joli chevet en bois (fig. 22), portant sur la base une inscription en creux rehaussée de bleu : 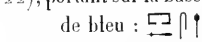 ; la colonnette est cannelée.

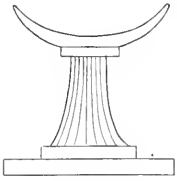

Fig. 22.

On a ramassé avec ce monument une pièce complète en toile, frangée d'un seul côté, et deux chemises également en toile, plicées comme le *koresha* de nos jours.

Un cercueil en bois, au nom de (sic), longueur 1 m. 965 mill., largeur 0 m. 495 mill.; il appartient au propriétaire du chevet précédent. Sur le côté latéral, où figurent les deux yeux , on lit le proscynème suivant : (⟶) 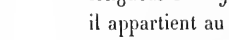

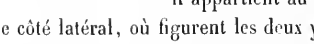

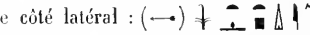

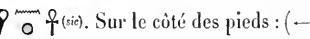

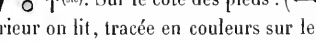

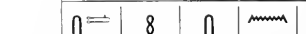

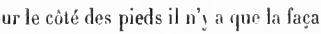

(sic). Sur l'autre côté latéral : (⟶)

(sic). Sur le côté de la tête : (⟶)

(sic). Sur le côté des pieds : (⟶)

. A l'intérieur on lit, tracée en couleurs sur le côté de la tête, cette inscription :

(⟶)

Sur le côté des pieds il n'y a que la façade d'une maison faite en couleurs.

sur deux colliers

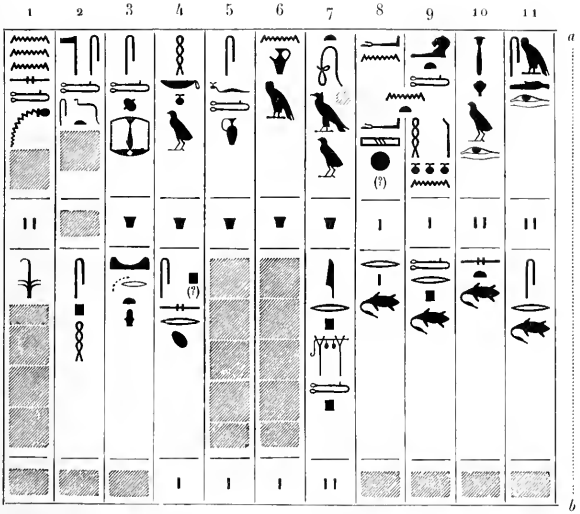

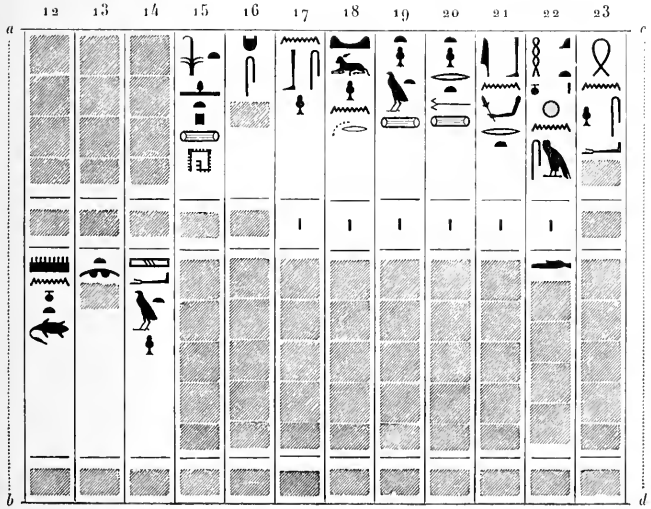

24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35
c
e
d
f
36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47
c
f
(sic)

Au sud du tombeau précédent j'ai ramassé un fragment de couvercle de cercueil en bois, sur lequel on lit : (←) 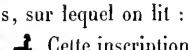 . Cette inscription est en creux et rehaussée de bleu.

Petit hypogée non décoré. Il renfermait un cercueil en bois, en très mauvais état, au nom de ; longueur 1 m. 195 mill., largeur 0 m. 70 cent. Celui-ci est couvert d'une couche de plâtre; il ne porte qu'une seule bande d'inscriptions, gravée en creux et rehaussée de bleu : (←)

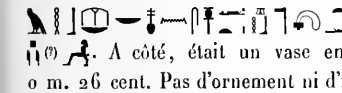

(?) 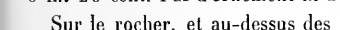 . A côté, était un vase en terre cuite de la forme , hauteur 0 m. 26 cent. Pas d'ornement ni d'inscription.

Sur le rocher, et au-dessus des deux puits funéraires, est gravée une légende ainsi conçue :

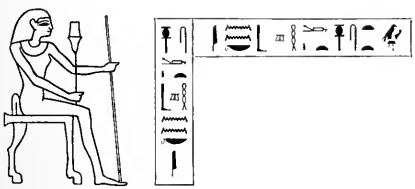

Derrière cette légende se trouve, creusé dans le rocher, le puits funéraire du personnage nommé ci-dessus; il semble que les deux puits creusés contre son puits appartenaient à sa famille.

Dans cet endroit on a recueilli des ossements d'animaux sacrés, tels que le crocodile et le bouc à longues cornes. Ces animaux ont-ils été adorés dans le XIV^me^ nome de la Haute-Égypte? Je n'en ai pas de preuves décisives, mais j'ai trouvé sur le rocher, non loin du tombeau de , grossièrement tracé au-dessus de l'entrée d'un tombeau, le dessin ci-dessus (fig. 23). C'est, à ce qu'il me semble, un ibex attaché à un autel. Était-ce aussi un des animaux sacrés qu'on amenait au sacrifice?

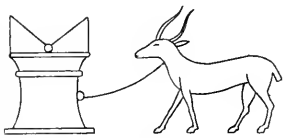

Fig. 23.

A 1 m. 30 cent. de distance de ce dessin, sont creusés dans le rocher deux tombeaux qui ont été violés dès l'antiquité, mais, dans celui du nord, on a recueilli quelques planches pourries provenant d'un cercueil et sur l'une desquelles on lit : (←) 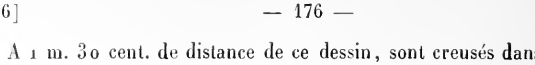 ; puis, une pièce complète de toile mesurant 9 m. 90 cent. de longueur sur 1 m. 27 cent. de largeur, pliée et frangée d'un seul côté; elle est en bonne conservation. C'est une espèce de châle qui couvrait la momie, laquelle tomba en poussière peu de temps après la découverte. Sous la tête de cette momie on a ramassé deux chemises pliées comme le *koresha* de nos jours; les plis sont bien conservés; longueur 1 m. 30 cent. y compris les manches, largeur 1 m. 30 cent. Les manches sont pliées et faufilées.

Un très joli chevet en bois a été recueilli dans le même tombeau. La courbe qui reçoit la tête est portée sur deux mains pliées en arrière, et les poignets servent de colonnette ou de support. Facture élégante. Ancien Empire.

Dans le tombeau du sud j'ai trouvé un cercueil en bois, sans couvercle et en très mauvais état; longueur 2 m. 04 cent., largeur 0 m. 57 cent., hauteur 0 m. 43 cent. Le côté de la tête est marqué par ✦ et celui des pieds par ⟆⟆ peints en bleu. Sur les deux côtés latéraux courent deux proscynèmes, dont voici copie : (←) 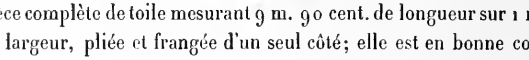 . Sur le côté opposé : 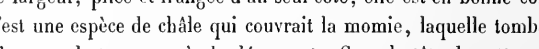 .

Non loin des deux tombeaux précédents j'ai découvert un cercueil en bois, enduit d'une couche de plâtre très friable; longueur 1 m. 78 cent., largeur 0 m. 55 cent., hauteur 0 m. 57 cent., y compris le couvercle. Ce dernier est orné d'une bande longitudinale, gravée en creux et rehaussée de bleu. Voici la copie de l'inscription :

(←) 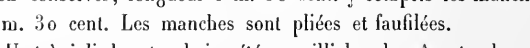 .

Cuve. — Sur le côté de la tête est tracée en bleu cette légende : (←) 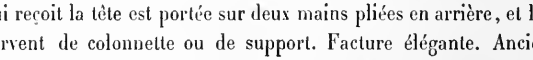 . Sur le côté des pieds : (←)

. Sur les deux côtés latéraux : (←) .

Sur l'autre côté opposé on lit : (←) . L'intérieur porte également l'une des formules ordinaires.

Sur quelques planches d'un cercueil trouvé au-dessus du tombeau de on lit un proscynème au nom de . Sur la paroi de la tête : (←) . J'y ai recueilli de jolis yeux artificiels en basalte, qui sont actuellement exposés au nouveau Musée d'Assiout.

Les fouilles ont amené près de cet endroit la découverte : 1° d'un cercueil en bois, long. 1 m. 745 mill., larg. o m. 515 mill., haut. o m. 50 cent. Sur le côté latéral on lit : (←) , tracé en bleu sur une couche de plâtre;

2° d'une table d'offrandes (fig. 24), sans inscriptions et à peine dégrossie. Elle est en calcaire et ornée de deux bassins rectangulaires : long. o m. 36 cent., larg. o m. 18 cent.

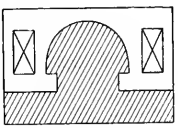

Fig. 24.

Dans un tombeau appartenant à un personnage nommé on n'a trouvé que le couvercle du cercueil en bois, qui mesure 2 m. 08 cent. de longueur sur o m. 58 cent. de largeur. Ce couvercle est orné d'une bande de gros hiéroglyphes que nous donnons ici : (←) . On y a trouvé également une petite cuiller en bois, probablement pour le parfum, longue de o m. 165 mill. Voir ci-dessus la reproduction (fig. 25).

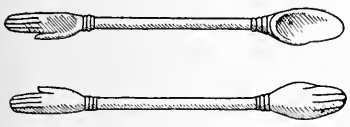

Fig. 25.

On me permettra enfin de mentionner ici quelques objets ramassés çà et là sur le sol :

1° Un cachet en calcaire de forme circulaire, diamètre 0 m. 065 mill., pour sceller la terre sigillaire (fig. 26) qu'on mettait au-dessus du loquet en bois des portes des magasins, comme on le fait encore de nos jours.

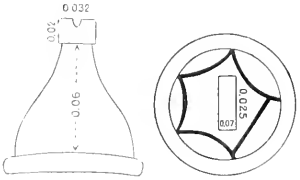

Fig. 26.

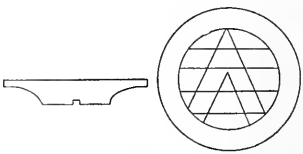

Fig. 27.

Il a été trouvé avec un cercueil de la basse époque, enduit de plâtre qui tomba en poussière lors de la découverte.

2° Un autre cachet (fig. 27), également en calcaire, d'une forme circulaire, diamètre 0 m. 08 cent.

3° Une boîte en bois de forme carrée, hauteur 0 m. 22 cent., largeur 0 m. 205 mill. Le couvercle entre dans une entaille faite à l'intérieur comme une coulisse et se fixe par un clou en bois.

4° Un petit vase en bronze à bord recourbé en forme de lèvre. Aucune inscription.

A. Kamal.

Caire, le 14 juin 1912.

A TRAVERS LES KOMS DU DELTA

PAR

M. GEORGES DARESSY.

III.

Mon intention en adoptant ce titre d'articles avait été de le consacrer à la description des travaux de sondage des koms destinés à être livrés à l'agriculture. Cette année la campagne d'exploration des sites antiques n'a pu être reprise; je vais donner sous la même dénomination quelques notes prises au cours d'une tournée dans la province de Daqahlieh en vue de déterminer les endroits où il serait possible de prendre de la terre dans les koms pour combler certains birkets ou mares d'eau stagnante entourant des villages. Il a été publié si peu de documents sur les ruines de la Basse-Égypte que je crois utile de donner tout ce qu'on peut recueillir avant la disparition complète de tous les vestiges anciens.

Tell el Sakhariīn, تل السخريين. — Il est placé à l'est de Ezbet el-Haggah, markaz de Fareskour, à cinq minutes des limites du lac Menzaleh. C'est un tell absolument insignifiant, dépassant à peine le niveau des terres du voisinage et ne laissant voir aucun débris ancien.

Tell el Baqlieh, تل البقليه. — Ce tell, qui semble marquer l'emplacement d'Hermopolis de Basse-Égypte, capitale du XV^e^ nome, et dans lequel M. Naville a pratiqué jadis quelques sondages [1], ne présente pas grand intérêt malgré son étendue qui couvre quarante feddans. Il est naturellement divisé en deux parties. Au nord s'étend le Tell el-Naqous, تل الناقوس, qui comprenait la ville et le temple; après un étranglement correspondant à une partie basse, dans laquelle passait peut-être anciennement un canal, se dresse une butte moins étendue que la première, appelée Tell el-Zereiqi, تل الزريقى, à cause d'un village voisin de ce nom.

---

[1] Naville, *Ahnas el Medineh, with chapters on Mendes, the nome of Thot and Leontopolis*, XI^e^ mémoire de l'*Egypt Exploration Fund*, 1894.

Le Tell el-Naqous est compris en majeure partie dans une enceinte en briques crues, rectangulaire, orientée de l'est à l'ouest. Vers le milieu de l'extrémité occidentale on voit encore le groupe de blocs de granit photographié par M. Naville, blocs qui ne sont pas à leur place antique mais ont dû être réunis là en vue du transport dans une autre localité ou de la taille en matériaux de construction. Dans le reste du tell on ne trouve pas d'autres pierres pesantes, mais seulement de menus fragments de granit, de basalte et surtout de grès siliceux épars à la surface.

Le niveau général est assez bas; les buttes marquant l'emplacement du mur d'enceinte ne dépassent guère quatre mètres de hauteur; tout le sol est fortement imprégné de matières salines, si bien que ce tell est inutilisable pour l'agriculture, soit pour des plantations directes, soit pour l'enlèvement du sébakh; c'est ce qui explique qu'il soit resté tel que je l'avais vu en 1887, avec seulement en plus les tranchées de M. Naville.

Le nom de Tell el-Naqous provient de ce qu'en outre des blocs encore visibles il y avait jadis là un naos sculpté, en grès siliceux, qui est parvenu au musée de Boulaq en 1884 [1].

Le Tell el-Zereiqi est constitué au principal par une butte de deux cents mètres de diamètre, haute au maximum de trois mètres, qui est essentiellement une nécropole où momies d'hommes et d'ibis sont entremêlées. La grande exploitation de ce cimetière par les fouilleurs eut lieu il y a une trentaine d'années; les tentatives faites depuis lors n'ont guère produit de résultats. Ce qui avait attiré là les chercheurs c'étaient surtout les statuettes d'ibis en bronze qu'on y trouvait en assez grand nombre, bien que leur état de conservation fût en général assez mauvais. Fréquemment la tête et le cou, les ailes et les pattes étaient seuls en bronze, et appliqués sur un corps en bois ou en pierre. Les momies d'ibis étaient réduites en poussière; elles avaient parfois été emprisonnées dans un bloc rectangulaire de plâtre, de 0 m. 25 cent. de côté et de 0 m. 40 cent. de hauteur, mais ces blocs ne sont plus que des moules vides, sur lesquels on voit l'empreinte de la toile qui enveloppait les oiseaux. Il reste encore deux grands sarcophages en calcaire, sans inscription, d'époque ptolémaïque. Les statuettes funéraires

[1] Maspero, *Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1884, p. 90. Par erreur la provenance du naos est indiquée Tell el-Rob.

et amulettes en terre émaillée qu'on recueille dans les tombes sont toutes dégradées par suite de l'humidité et de la nitrification du sol.

Un peu au sud du village de Baqlieh, à l'ouest de la ligne du chemin de fer, il y avait jadis un terrain antique, parsemé de briques cuites et de tessons de poterie d'époque romaine ou copte, d'où il avait tiré son nom de Tell el Ahmar. Ce tell n'existe plus.

Tell el Robâ, تل الربع. — Tell el Robâ est l'antique ville de Mendès ; son nom actuel est emprunté à celui du village sur le territoire duquel il est placé. Il est au nord du canal el-Shuan, الشوين, faible reste de la branche mendésienne, tandis qu'au sud de ce canal on trouve des buttes dépendant de la ville de Thmuis, qui détrôna la première comme capitale de la région à l'époque romaine et byzantine. Ce tell est immense (avec le Tell Tmaï il couvre neuf cents feddans) et s'aperçoit de fort loin. Dans l'ensemble il affecte la forme de la lettre grecque Γ dont l'ouverture serait tournée vers le canal. La grande branche représente la ville : le milieu en est moins élevé que les bords, marqués par une série de buttes dont quelques-unes, comme le Gozzet el-Hag Soliman, une des plus proches du canal, gardent la trace de violents incendies. Des inhumations avaient lieu au milieu de la ville, car dans le Gozzet el-Kamal الكمال, du nom du village voisin (ou el Tourba) qui est à l'ouest, on a découvert récemment plusieurs sépultures ptolémaïques.

La traverse supérieure correspond à deux vastes enceintes contiguës, ayant bien un kilomètre de long, qui renfermaient le temple et autres édifices sacrés : c'est le Tell el-Qasr, تل القصر. Au milieu de l'enceinte occidentale se dresse le grand naos d'Amasis, monolithe de granit de 7 m. 50 cent. de hauteur et 3 m. 95 cent. de largeur, posé sur un socle en granit rose surélevé lui-même sur trois assises de gros blocs de calcaire[1], si bien que ce naos domine de haut toute la contrée. Les légendes hiéroglyphiques qui entourent l'ouverture ont été martelées sauf quelques signes, le notamment; cependant le matin, à la lumière frisante, les inscriptions

[1] L'assise inférieure faisait partie d'un dallage qui s'étendait autour du monument et a maintenant disparu.

se lisent encore en partie, particulièrement la bande supérieure a les cartouches royaux, tels qu'ils ont été donnés par Burton [1].

A l'angle nord-ouest de l'enceinte gisent une douzaine de sarcophages de béliers; ils sont en granit sans inscriptions ni ornements et en plus ou moins bon état. D'autres, en même quantité, sont dispersés, isolés ou par groupes, le long de la muraille nord.

En avant du naos un plateau parsemé de menus débris de pierres, surtout de grès siliceux, marque l'emplacement de ce qui a dû être le temple. Un des blocs a cette inscription : 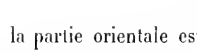 . Une architrave en granit rose porte les cartouches de Ramsès II, une autre ceux de Méneptah. Un peu au nord une tombe est construite en grandes dalles de calcaire au-dessus d'un sarcophage en granit; des lignes ont été tracées à l'encre, mais les hiéroglyphes ne furent pas dessinés. A quelque distance, au pied du mur nord, se trouvait le chapiteau en granit rose à double face d'Hathor, signalé par M. Naville [2], de bon travail saïte ou ptolémaïque, voisin d'un grand chapiteau papyriforme, en granit noir, dont tous les détails sont finement gravés.

L'enceinte dans la partie orientale est plus large que du côté ouest; on n'y voit pas de traces de monuments, mais seulement, dans le voisinage du mur d'enceinte, des restes de maisons, toutes en briques crues, et que l'enlèvement du sébakh fera peu à peu disparaître. La branche de droite du ⊓ correspond à ce qu'on appelle le Kom el-Adm, en raison de la grande quantité d'os qu'on y trouve. C'était en effet l'emplacement de la nécropole, et les restes humains y sont moins nombreux que les débris de béliers; il est à croire qu'on a enterré là des milliers de ces animaux, comme des bœufs à Saqqarah, des chiens à Assiout, etc. Des incendies ont aussi ravagé cette partie de la ville, si bien que les os sont souvent pris dans une gangue formée de matières vitrifiées.

Entre les deux branches il existe un espace libre, une dépression qui n'a dû être occupée que par des constructions insignifiantes, des faubourgs

---

[1] Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. XLI.

[2] *Egypt Exploration Fund, Archæological report for 1892-1893*, p. 3, fig. p. 8, et Naville, *Ahnas el Medineh*, p. 18-19; cf. *Guide du Musée du Caire* (1912 et 1914), n° 537.

de la ville. Dans cette région, assez près de la grande enceinte et du Kom el-Adm, existait un lac carré, connu maintenant sous la désignation d'el-Mellaha « la saline ». Il n'existe pas de vestiges de constructions monumentales ou de grandes tombes en dehors des enceintes septentrionales.

Tell Tmaï, تل تمى. — Le Tell Tmaï, composé des restes de la ville de Thmuis, est presque aussi étendu que le Tell el-Robà; la branche mendésienne séparait seule les deux villes, mais alors qu'à partir des Ptolémées Mendès alla en déclinant, Thmuis prenait de l'importance, si bien que le contraste est frappant dans l'aspect des deux tells : celui du nord rappelle une cité pharaonique, celui du sud ne montre que des vestiges gréco-romains et coptes. Ce dernier est placé entre deux villages : à l'est Tmaï el-Emdid, c'est-à-dire le Thmuis de Mendès, à l'ouest le Kafr el-Émir Abdallah ibn Salàm, qui empiète sur le terrain antique.

Une seule partie du tell offre un aspect particulier : vers le nord-est une enceinte rectangulaire bien distincte, connue des Arabes sous le nom d'el-Khoronfich, الخرنفش. Quand je vis le site en 1887, il y avait là quantité de constructions en briques cuites, encore enterrées, notamment une série de magasins voûtés. Cinq ans après l'aspect des lieux était déjà entièrement modifié : tout ce qui avait pu être facilement atteint avait été exploité, les briques avaient été enlevées et la place des murs n'était plus indiquée que par des fossés. C'est vers cette époque que M. Naville opéra quelques travaux à Thmuis; mais il faut croire que la destruction des édifices continua après son séjour, car « the great quantity of Roman ruins, aqueducts, remains of barracks and of what I consider to be the palace of the governor[1] » a disparu; il subsiste seulement dans le Khoronfich une partie d'une salle terminée en hémicycle et qui semble avoir été un bain. Les buttes qui marquent encore le pourtour de ce quartier et s'appuyaient à l'extérieur du mur d'enceinte sont couvertes de scories, de matières vitrifiées, traces d'incendies violents[2].

---

[1] Naville, *Ahnas el Medineh*, etc., p. 21.

[2] Peut-être faut-il chercher là l'origine du nom Khoronfich (qui désigne également un quartier du Caire) comme corruption de « khorfech » خرفش, appellation du mâchefer, des résidus de briqueterie et de verrerie.

En plusieurs endroits du tell des colonnes en granit rose gisent sur le sol, débris d'églises ou autres édifices d'époque copte. C'est vers l'extrémité sud-ouest du tell que furent découverts, il y a vingt et quelques années, dans une construction en briques crues, les restes de ce qui fut une bibliothèque ou un dépôt d'archives. Malheureusement un incendie avait brûlé tout ce qui était dans cette maison et les rayons en bois, calcinés, s'étaient effondrés faisant alterner des couches de charbon avec les résidus de papyrus noircis, brisés, mis dans un tel état qu'il a été jusqu'à présent impossible de tirer aucun parti de ce qui fut recueilli.

Non loin de là on a récemment mis au jour dans une maison plusieurs mosaïques, dont une incomplète mais d'un assez bon travail, qui représentait Alphée et Aréthuse, a été envoyée au Musée d'Alexandrie.

En résumé, le Tell Tmaï, malgré son étendue, ne semble pas promettre beaucoup de découvertes importantes au fouilleur qui y entreprendrait des travaux réguliers.

Tell el Sébakha, تل السبخا. — Le village d'el-Sébakha, à six kilomètres à l'ouest de Baqlieh, a donné son nom à un petit tell d'une dizaine de feddans, mais actuellement rasé en majeure partie et envahi par les cultures. C'est ainsi que la tombe ptolémaïque qui a été décrite par Chaban effendi[1] est maintenant en plein champs. Il paraît que la vogue du « Hammam » a beaucoup baissé et que l'on cesse de venir de Mansourah se baigner dans l'eau qui remplit la cuve.

Tell el Bahou, تل البهو. — A deux kilomètres au sud du Tell el-Sébakha existe un autre kom, absolument insignifiant. Dans une maçonnerie en briques rouges, d'âge incertain, j'ai vu un fragment de bas-relief d'époque pharaonique; mais il ne subsistait que des bustes de personnage, probablement un roi faisant offrande à des divinités, et aucune inscription.

Ce tell est voisin de trois villages; el-Bahou Ferik, Qarmout el-Bahou et Choubra el-Bahou, dans la composition du nom desquels entre le mot البهو. N'y aurait-il pas un rapport à chercher entre ce mot et , sanctuaire d'une déesse dont M. Naville a trouvé mention sur un bloc de pierre

(1) *Annales*, t. VII, p. 17.

à Baqlieh[1]? Le Musée du Caire possède un montant de porte en calcaire dont la provenance m'est inconnue et qui a cette inscription : 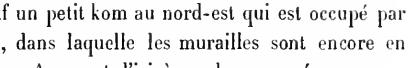 . Ne viendrait-il pas encore de Bahou ou environs?

Tell Tanboul, تل طنبول. — Le Tell Tanboul, connu aussi sous le nom de Tell el-Asouad, تل الاسود, était un des plus importants de la Basse-Égypte: il est malheureusement destiné à disparaître promptement, sa moitié occidentale étant passée, après procès, entre les mains d'un gros propriétaire foncier, qui se propose de le raser entièrement pour agrandir ses cultures. Il y a une vingtaine d'années, l'enceinte rectangulaire était encore debout sur les quatre côtés et son pourtour atteignait quatre kilomètres. M. Foucart la vit encore en cet état[2]. Depuis, toute la partie orientale a été à peu près détruite pour le sébakh, sauf un petit kom au nord-est qui est occupé par un cimetière; l'autre partie, dans laquelle les murailles sont encore en place, est menacée d'avoir le même sort d'ici à quelques années, comme je l'ai dit plus haut.

L'enceinte était marquée par des buttes presque continues, d'une vingtaine de mètres à la base. Mais il s'en faut que ce soit là l'aspect primitif. D'après ce que j'ai pu voir dans des tranchées, le noyau de ces buttes était une muraille épaisse en grandes briques crues, évidemment pharaoniques. Plus tard (époque ptolémaïque ou romaine?), pour élargir ce mur, on construisit un peu en avant un parement en briques crues de petit format et on remplit l'espace vide par de l'argile assez fine, probablement tirée du lit d'un canal; on le surélева également par le même procédé de remblai entre deux murs. Enfin, à une époque plus récente, copte ou arabe, on procéda à une nouvelle surélévation, mais cette fois en amoncelant au sommet de la boue grossière, en gros morceaux, qui s'est effritée et a roulé le long des buttes, en formant le talus naturel.

Aucune trace de temple n'est visible dans l'enceinte. Les matériaux ont dû en être emportés dès longtemps ou ce qui reste est maintenant enfoui

---

[1] Naville, *Ahnas el-Medineh*, etc., p. 21. — [2] G. Foucart, *Extraits des Rapports*, dans les *Annales*, t. II, p. 50 et 71.

à quelques mètres de profondeur. Dans la partie ouest du tell, qui devait renfermer la ville et le cimetière, on remarque deux cuves en pierre, taillées sommairement dans des blocs de calcaire mal équarris. La preuve que Tanboul est une ville ancienne est faite par la découverte récente dans le sébakh de plusieurs pierres avec inscriptions. Deux blocs portent les cartouches de l'inévitable Ramsès II, disposés verticalement et surmontés sur l'un de , sur l'autre de . Une dalle ayant dû appartenir à la paroi d'une tombe porte horizontalement en gros hiéroglyphes : 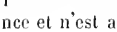 ; au-dessous en petits caractères, en une colonne, à gauche : , et à droite en deux lignes superposées : . Le nom du prince a malheureusement disparu. La tombe était probablement d'époque saïte, avec scènes rappelant les bas-reliefs de l'Ancien Empire.

Le nom ancien de la ville que représente Tell Tanboul est encore inconnu, car l'hypothèse que ce nom est une corruption de Léontopolis ne repose que sur l'assonance et n'est appuyée sur aucun document [1].

Tell el Akhdar, تل الاخضر. — Une des nombreuses « butte verte » de l'Égypte se trouve à deux kilomètres et demi à l'ouest du village d'Ekouah, اكوه, entre Zagazig et Diarb Nigm, à la limite des provinces de Charqieh et Daqahlieh. C'est un kom sans intérêt dont la partie nord est occupée par les cimetières musulman et copte. Une rigole creusée en tranchée à travers le tell laisse voir des murs en petites briques crues, probablement ptolémaïques, mais à la surface on n'aperçoit ni pierres ni débris de poteries permettant de se rendre compte jusqu'à quelle époque le village a été habité.

G. Daressy.

---

[1] Jomard. *Description des Antiquités*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XI, p. 284.

SUR

DEUX PASSAGES DE LA GENÈSE EN COPTE SAHÎDIQUE

PAR

M. HENRI MUNIER.

Parmi les manuscrits coptes provenant du Monastère blanc d'Amba Shenouda, près Sohag, qui sont entrés dans les collections de notre Musée, figurent deux feuillets en parchemin contenant la *Genèse*, chapitre XL, versets 8-19, et chapitre XLI, versets 45-55. Ils ont comme dimensions, en hauteur 0 m. 27 cent., en largeur 0 m. 21 cent., et en largeur de colonne 0 m. 06 cent. Tous deux sont malheureusement incomplets : il manque, à chaque page, les premières et les dernières lignes, ainsi qu'une partie des marges. Des trous, quelques mouillures et plusieurs taches de peu d'étendue, ont abîmé le texte. Le premier feuillet est en deux fragments récemment recollés.

La pagination a disparu. L'écriture est semblable au spécimen publié par Balestri, *SS. Bibliorum fragmenta*, pl. 3. Des majuscules, en petit nombre, s'étalent dans la marge, sans aucune ornementation, tracées sobrement, presque de la grandeur des autres lettres. Quand ⲁ, ⲙ et ⲛ sont placés au commencement des lignes, ils ont généralement leur trait horizontal prolongé dans la marge. Le tiret qui remplace l'ⲅ auxiliaire n'a pas été mis régulièrement; il est tracé parfois d'un trait si fin qu'il n'apparaît pas toujours bien nettement. Quelques mots terminés par ⲟ ou ⲱ portent, sur ces deux lettres, une sorte d'accent circonflexe.

Chaque page renferme deux colonnes de trente lignes chacune; cependant, dans le premier feuillet, au *verso*, la seconde colonne n'a que vingt-neuf lignes. Une partie de ce texte a été éditée précédemment comme il suit :

Chapitre XL, versets 8-9 : par le P. Ciasca, *SS. Bibliorum fragmenta*, p. 39, et par M. Amélineau, *Fragments de la version thébaine de l'Écriture*, dans le *Recueil de travaux*, t. VII, p. 217.

Chapitre XLI, versets 45 et 53-55 : par M. G. Maspero, *Fragments de la*

version thébaine de l'Ancien Testament, dans les *Mémoires de la Mission française du Caire,* t. VI, p. 22-23.

Le reste, comprenant chap. XL, versets 10-19, et chap. XLI, versets 46-52, est inédit.

Premier feuillet.

RECTO.

XL 8 ⲛ̄ⲥⲓ ⲡⲉ[ⲧⲛ]ⲁⲃⲟ
ⲭ̄ⲥ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲁⲉ
ⲛⲁⲩ· ⲛ̄ⲥⲓ ⲓ̈ⲱⲥⲛϥ
ϫⲉ ⲛ̣ⲓⲏ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲩ·
5 ⲕⲱ[ⲗ ⲱ]ⲟⲟⲡ ⲁⲏ
ⲉⲃⲟⲗ ⲍⲓⲧⲟⲟ
ⲧϥ̄ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ϫⲟⲟⲩ· ⲃⲉ ⲉⲣⲟⲓ̈
9 ϥϥϫⲱ ⲛ̄ⲥⲓ ⲡⲣⲉ[ϥ]
10 ⲟⲩⲱⲧ̄ⲃ ⲛ̄ⲧⲉϥ
ⲣⲁⲥⲟⲩ· ⲉⲓ̈ⲱⲥⲛϥ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ·
ϫⲉ ⲍⲣⲁⲓ̈ ⲃ̄ⲛⲧⲁ
ⲣⲁⲥⲟⲩ· ⲛⲉⲟⲩ·
15 ⲛ̄ ⲟⲩⲃⲱ ⲛ̄ⲑⲗⲟ
ⲟⲗⲉ ⲙ̄ⲡⲁⲙⲧⲟ̄
20 ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲟⲩⲱⲟ
ⲙ̄ⲧ· ⲛ̄ⲧⲁⲣ ⲃ̄ⲛ
ⲧⲃⲱ ⲛ̄ⲑⲗⲟⲟ
ⲗⲉ · ⲗⲩⲱ ⲧⲁⲓ̈
ⲛⲉⲥⲣⲟⲟⲩ·ⲧ
ⲉⲗⲥⲧⲁⲩ·ⲟ̄ ⲉⲃⲟⲗ
ⲛ̄ⲍⲉⲛⲥⲙⲁⲍ ⲛ̄
ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛ̄·†
25 XLI 46 ⲟⲩ·ⲱ̄ ⲉⲩⲡⲛⲍ ⲗⲩⲱ
ⲡⲁⲡⲟⲧ ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲛⲉϥ
ⲃ̄ⲛⲧⲁⲑⲓⲭ ⲭⲓ̈[ⲭⲓ]ⲛⲉⲗⲟ
ⲟⲗⲉ ⲭⲓ̈ⲟϥⲟⲩ· ⲉ
ⲍⲣⲁⲓ̈ ⲉⲡⲁⲡⲟⲧ
30 ⲭⲓ̈·† ⲙ̄[ⲡⲁ]ⲡⲟⲧ
ⲉⲍⲣⲁⲓ̈ ⲉⲛⲑⲓⲭ
ⲙ̄ⲫⲁⲣⲁⲱ̄·
47 ⲛⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛ̄
ⲑⲓ ⲓ̈ⲱⲥⲛϥ ϫⲉ
35 ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲛⲉⲥⲃⲱⲗ̀
ⲡⲱⲟⲙ̄ⲧ ⲛ̄ⲧⲁⲣ
ⲱⲟⲙ̄ⲧ ⲛ̄ⲍⲟⲟⲩ·
48 ⲛⲉ · ⲉⲧⲓ ⲕⲉ
ⲱⲟⲙ̄ⲧ ⲛ̄ⲍⲟⲟⲩ·
40 ⲛⲉ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲛⲁ
ⲣ̄ⲡⲙⲑⲉⲩⲉ ⲛ̄
ⲧⲉⲕⲁⲣⲭⲏ ⲙ̄ⲫ
ⲧⲁⲍⲟⲕ ⲉⲣⲁ·ⲧ̄ⲕ
ⲉⲍⲣⲁⲓ̈ ⲉϫⲛ̄ⲧⲉⲕ
45 ⲙⲛ̄ⲧⲣⲫⲟⲩ
ⲱⲧ̄ⲃ ⲙ̄ⲡ·† ⲙ̄
ⲡⲁⲡⲟⲧ ⲙ̄ⲫⲁ
ⲣⲁⲱ̄ ⲉⲍⲣⲁⲓ̈ ⲉ
ⲛⲉⲫⲑⲓⲭ ⲕⲁⲧⲁ
50 ⲧⲉⲕⲁⲣⲭⲏ ⲛ̄
ⲱⲟⲣⲡⲏ ⲛ̄ⲟⲉ ⲉ
ⲛⲉⲕⲟⲩⲱⲧ̄ⲃ
54 ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ⲗⲗ
ⲗⲗ ⲁⲣⲓⲡⲁⲙⲉ

55 ϲγϵ ϩⲙⲡ[ϵⲕ]
ϩнт ϵρⲱ[ⲁⲛ]
пϵтⲛⲁ[ⲛоγч]

ⲱⲱпϵ[ⲛⲁⲕ]
ⲙⲡϵⲓρ[ϵ ⲛϩнт]
60 ⲛ̄оγⲛⲁ ⲁγ[ⲱ ⲙⲡ]

VERSO.

ϵⲓρϵ ⲛ̄оγⲣ
ⲡⲙϵϬγϵ ϵтⲃⲏ
нт ⲛ̄ⲛⲁϩⲣ̄ⲙ
ϕⲁρⲁⲱ ⲙⲡⲛ̄ⲧ
5 ϵⲃоⲗ ϩⲙⲡϵⲓ̈
ⲱтϵⲕⲱ ·
15 ϫϵ ϩⲛоγчⲓт
ⲛ̄тⲁγчⲓт ϵⲃоⲗ
ϩⲙⲡⲕⲁϩ ⲛ̄ⲛ̄
10 2ϵⲃⲣⲁⲓос ·
ⲁγⲱ ⲙ̄ⲡ̄ⲣⲁⲁ
ⲁγ ⲙ̄ⲡϵⲟⲟоγ
ϵⲓ̈ ⲙ̄ⲡϵⲓ̈ⲙⲁ
ⲗⲗⲁⲁ ⲁγⲛоγ
15 ϫϵ ⲙ̄ⲙⲟⲓ̈ ϵ
ϩⲣⲁⲓ̈ ϵⲡⲛⲓ̈ ⲙ̄
ⲛϵⲓ̈ⲱⲛⲓ̈ ·
16 ⲁчⲛⲁγ ⲁϵ ⲛ̄ⲟⲓ
ⲡⲁⲙⲣϵ ϫϵ ⲁч
20 ⲃоⲗϫ̄ ϩⲛоγ
ⲥооγ·ⲧⲛ ·
ⲡϵϫⲁч ⲛ̄ⲓ̈ⲱ
ⲥⲛϕ ϫϵ ⲁⲛоⲕ
ϩⲱⲱⲓ̈ ⲛⲁγ ϵ
25 [оγ]ⲣⲁсоγ ϵⲱ
[ϫⲡϵ ⲛ]ϵⲓ̈ⲁⲓ ⲛ̄
[ⲱоⲙⲧ̄] ⲛ̄ⲕⲁ
[ⲛоγⲛ] ⲛ̄ⲛⲟϵⲓ̈ⲕ
[ⲥⲓϫⲛ̄ⲧⲁⲁⲡ]ϵ ·
17 30 [ϵⲥⲣⲁⲓ̈ ⲁϵ] ϩⲙⲡⲕⲁ

ⲛ[оγⲛ ϵ]·ⲧ̄ⲛⲧⲡϵ
ⲙ̄ⲙⲟоγ ⲛϵγ·
ⲱооⲡ ⲥⲓϫⲱⲁ
ϵⲃоϫ ϩⲛⲥⲛⲟ[ⲥ]
35 ⲛⲓⲙ ⲛ̄ⲥ[ⲱⲃ] ⲙ̄
ⲙⲡⲧⲁⲙⲣϵ ϵ
ⲱⲁρϵ ⲡ̄ⲣⲣⲟ
ϕⲁρⲁⲱ оγоⲙоγ
ⲁγⲱ ⲛ̄ⲥⲁⲗⲁⲧϵ
40 ⲛ̄ⲧⲡϵ ⲛϵγ·
оγⲱⲙ ⲙ̄ⲙⲟ
оγ ϵⲃоⲗϩ̄ⲙ
ⲡⲕⲁⲛоγⲛ ϵⲧ
ⲥⲓϫⲛ̄ⲧⲁⲁⲡϵ
18 45 ⲁчⲟγⲱⲱ̄ⲃ ⲁ.ϵ
ⲛ̄ⲟⲓ ⲓ̈ⲱϵⲛϕ ⲛϵ
ϫⲁч ⲛⲁч ϫϵ
ⲡⲁⲓ̈ ⲛϵ ⲛϵϵ
ⲃⲱⲁ . ⲡⲱⲟ
50 ⲙ̄ⲧ̄ ⲛ̄ⲕⲁⲛоγⲛ
ⲱоⲙ̄ⲧ̄ ⲛ̄ⲥⲟ
19 оγ ⲛϵ · ϵⲧⲓ
ⲕϵⲱоⲙ̄ⲧ̄ ⲛ̄
ⲥооγ ϕⲁρⲁ
55 ⲱ ⲛⲁч ⲛ̄ⲧϵⲕ[ⲁ]
ⲁⲡϵ ⲥⲓϫⲱⲕ ⲡ̄ⲏ
ϵⲓⲱϵ ⲙ̄ⲙⲟⲕ
ⲥⲣⲁⲓ̈ ϵϫ̄ⲛ
оγⲱ[ϵ] ⲛ̄ⲧϵ

Second feuillet.

RECTO.

XLI 45 ⲁ ϥⲁⲣⲁⲱ ⲁⲉ
ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲓ
ⲛ̄ⲛ̈ⲱⲥⲛϥ ⲭⲉ
ϯ·ⲟⲟⲟⲙϥⲁ
ⲡⲛⲭ· ⲁϥ·ϯ
ⲁⲉ ⲛⲁϥ ⲛ̄ⲁⲥⲉⲓⲛ
ⲛⲉⲉ (sic) ⲧⲱⲉⲉⲣⲉ
ⲙⲛⲉⲧⲉϥⲣⲓⲛ
ⲛⲟⲩⲛⲏⲕ ⲛ̄ⲧⲡⲟ
ⲭⲓⲥ ⲙ̄ⲡⲣⲓⲛ ⲛⲁϥ·
ⲛ̄ⲥ2ⲓⲙⲉ : ⲥⲟⲛ ⲃ̄
46 ⲓ̈ⲱⲥⲛϥ ⲁⲉ ⲛⲉϥ
2ⲛ̄ⲕⲁⲁⲃ (sic) ⲛ̄ⲣⲟⲙ
ⲛⲉ ⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥ
ⲁ2ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙ̄
ⲛⲉⲙⲧⲟ̄ ⲉⲕⲟⲁ
ⲙ̄ϥⲁⲣⲁⲱ ⲛ̄ⲣ
ⲣⲟ̄ ⲛ̄ⲕⲙⲉ·
ⲁϥⲉⲓ̈ ⲁⲉ ⲉⲕⲟⲁ
ⲛ̄ⲥⲓ ⲓ̈ⲱⲥⲛϥ
ⲙ̄ⲙⲉⲙⲧⲟ̄ ⲉⲕⲟⲁ
ⲙϥⲁⲣⲁⲱ ⲁϥ
ⲉⲓ̄ ⲉⲕⲟⲁ2ⲓ·ⲧⲙ̄
ⲕⲙⲙⲉ ⲧⲙⲣϥ
47 ⲛⲕⲁ2 ⲁⲉ ⲁϥⲉⲓ̈
[ⲣⲉ ⲛ̄2ⲉⲙⲕ]ⲙⲁ[ⲩ·]
| 2ⲛ̄ⲧⲥⲁ]ⲱϥⲉ
[ⲛ̄ⲣⲟⲙⲛⲉ ⲛ2ⲉⲙ]
[ⲟⲩϥⲉ] ·
48 [ⲁⲩⲱ ⲁϥⲥⲱⲟⲩ·]ⲉ ⲉ
ⲉⲟⲩⲙ ⲛ̄2ⲉⲙ
2ⲣⲙⲩⲉ ⲧⲙⲣⲟⲩ
ⲛ̄ⲧⲥⲁⲱϥⲉ ⲛ̄
ⲣⲟⲙⲛⲉ ⲉⲙⲉ
35 ⲣⲉ ⲛ2ⲉⲙⲟⲩ
ϥⲉ ⲱⲟⲟⲙ ⲛ̄2ⲙ
ⲧⲟⲩ 2ⲣⲁⲓ̈ 2ⲙ̄
ⲛⲕⲁ2 ⲛ̄ⲕⲙⲙⲉ ·
ⲁϥⲕⲱ ⲛ̄ⲛⲉ
40 2ⲣⲙⲩⲉ 2ⲣⲁⲓ̈
2ⲙ̄ⲙ̄ⲛⲟⲁⲓⲥ ·
ⲛⲉ2ⲣⲙⲩⲉ ⲛ̄ⲛ̄
ⲥⲱⲱⲉ ⲉⲧⲙ̄
ⲛⲧⲱⲧⲉ (sic) ⲛ̄ⲧⲡⲟ
ⲭⲓⲥ · ⲁϥⲕⲁⲁⲩ
45 2ⲣⲁⲓ̈ ⲛ̄2ⲛⲧⲥ̄ ·
49 ⲁ ⲓ̈ⲱⲥⲛϥ ⲁⲉ ⲥⲱ
ⲟⲩ2 ⲉ2ⲟⲩⲛ
ⲙ̄ⲡⲛⲉⲥⲟⲩⲟ ⲛ̄
50 ⲟⲉ ⲙ̄ⲡⲱⲱ̄ ⲛ
ⲟⲁ[ⲗ]ⲭⲥⲥⲁ̄ ⲉϥ
ⲟⲱ ⲉⲙⲁⲧⲉ ·
ⲱⲁⲛⲓⲟⲩⲁ̄
ⲉⲩ·ⲉⲱⲃ̄ⲙ̄ⲙⲟⲟⲛ
55 ⲉⲱⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ
ⲛⲉ ⲙ̄ⲡⲧⲧⲟⲩⲙⲉ
60 ⲅⲁⲣ · [ⲁⲩ]
ⲭⲛⲟ̄ ⲁⲉ ⲛ̣[ⲱⲛ]
ⲣ[ⲉ] ⲥ̣ⲛ̣[ⲁⲩ ⲛ̈ⲛ̈ⲱ]
ⲥ̣[ⲛ]ϕ[· ⲙ̄ⲡⲁ]

VERSO.

ⲧⲟⲩⲉⲓ ⲛ̄ⲥⲓ ⲧⲥⲁ
ⲱⲣⲉ ⲡ̄ⲣⲟⲙ
ⲙⲉ ⲛ̄ⲥⲉⲃⲱⲟⲩⲛ·
ⲛⲁⲓ ⲉⲡⲧⲁⲥ
ϫⲛⲟⲟⲩ ⲛⲁⲣ
ⲛ̄ⲥⲓ ⲁⲥⲉⲛⲛⲉⲟ (sic)
ⲧⲱⲃⲉⲣⲉ ⲙ̄
ⲙⲉⲧⲉⲫⲣⲏ
ⲡⲟⲩⲛⲏⲃ ⲛ̄
ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙ̄
ⲡⲣⲏ · ⲁ ⲓ̈ⲱ
ⲥⲛⲫ ⲁⲉ ⲙⲟⲩ
ⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙ̄
ⲡⲉⲣⲱⲣⲏⲙ̄
ⲙⲓⲥⲉ ϫⲉ ⲙⲁ
ⲡⲁⲥⲥⲏ · ϫⲉ
ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲣⲉ̈ⲓ̈
ⲣⲏⲱⲃⲱ ⲛ̄ⲛⲁ
ⲥⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ
ⲙ̄ⲙⲛⲁⲡⲁⲉⲓⲱⲧ·
Ⲡⲣⲁⲛ ⲁⲉ ⲙ̄
ⲡⲙⲉⲥⲥⲛⲁⲩ
ⲁⲣⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ
ⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲫⲣⲁⲓⲙ·
ϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲁ̣ⲩ̈ϫⲁⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲓ̈
[ⲉ]ⲥ̣ⲣⲁⲓ̈ ⲥ̄ⲙⲡⲕⲁⲥ
[ⲛ̄ⲧⲁⲙⲡⲧ]ⲫⲟⲃ
ⲉⲡⲉⲓⲁⲓ[ⲁ ⲩⲥⲡ]ⲉ
[ⲛ̄ⲥⲓ ⲧⲥⲁⲱⲣⲉ]

ⲡⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛ̄
ⲥⲉⲡⲟⲩⲣⲉ
ⲛⲁⲓ ⲉⲡⲧⲁⲩ·
ⲱⲱⲡⲉ ⲥⲣⲁⲓ̈
ⲥ̄ⲙⲡⲕⲁⲥ ⲛ̄
ⲕⲏⲙⲉ · ⲁⲩ·
ⲁⲣϫⲉⲓ ⲛ̄ⲉⲓ̈ ⲛ̄
ⲟⲓ ⲧⲥⲁⲱⲣⲉ
ⲡⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛ̄
ⲥⲉⲃⲱⲟⲩⲛ ·
ⲕⲁⲧⲁⲟⲉ ⲉⲡ
ⲧⲁ ⲓ̈ⲱⲥⲛⲫ ϫⲟ
ⲟⲥ · ⲁ ⲡⲥⲉ
ⲃⲱⲟⲩⲛ ⲱⲱ
ⲡⲉ ⲥⲙⲡⲕⲁⲥ
ⲧⲏⲣ̄ⲫ · ⲡⲉ
ⲟⲩⲛ̄ ⲟⲉⲓⲕ ⲁⲉ
ⲛ̄ⲧⲟⲫ ⲥ̄ⲙⲡⲕⲁⲥ
ⲧⲏⲣ̄ⲫ ⲛ̄ⲕⲏ
ⲙⲉ · ⲁⲫ
ⲥⲕⲱ̄ ⲁⲉ ⲛ̄ⲥⲓ
ⲏⲕⲁⲥ ⲧⲏⲣ̄ⲫ
ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ·
ⲁⲩⲱ ⲁ ⲏⲗⲟⲥ
ϫⲓ[ⲱⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟϫ]
ⲉ[ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲉ]
ⲧ[ⲃⲉ ⲟⲉⲓⲕ]
[ⲡⲉϫⲁⲫ ⲁⲉ ⲛ̄]
ⲟⲓ ⲫ̣[ⲁⲣⲁⲱ ⲛ̄ⲛ]
ⲣ̄ⲛ̣[ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ]

Premier feuillet.

RECTO.

Ligne 4. — *οὐχί* (*Septante*, édit. Tischendorf-Nestle, 1887, t. I, p. 48), rendu par ⲛⲓⲏ.
Ligne 6. — ⲁⲓⲧⲛ̄ⲡⲓⲟⲩ·ⲧⲉ (Ciasca).
Lignes 8-9. — *διηγήσασθε* (*Septante*), traduit par ϫⲱ, ϫⲟⲟⲩ.
Lignes 9-10. — *ἀρχοιτοχόος* (*Septante*), traduit par ⲡⲣⲉϥⲟⲩⲱⲧ̄ⲣ̄.
Ligne 10. — ⲉⲧⲣ̄ⲣⲁⲥⲟⲩ· (Ciasca).
Ligne 12. — *καί*, n'est pas traduit.
Ligne 17. — *δέ*, également.
Lignes 26-27. — Ces deux lignes sur du grattage, tracées avec une encre plus noire.
Lignes 55-60. — La version bohaïrique diffère (voir Lagarde, *Der Pentateuch koptisch*, p. 96, l. 3-5).

VERSO.

Lignes 31 et 40. — *ἐπάνω* (l. 31) et *οὐρανός*, rendus par ⲡⲉ (ciel).
Ligne 43. — *του ἐπάνω* (*Septante*), omis.

Second feuillet.

RECTO.

Lignes 4-5. — *ψονθομφανήχ* (*Septante*); le premier ο sur du grattage.
Lignes 6-7. — Par erreur ⲁⲥⲉⲙⲡⲓⲉⲉ pour ⲁⲥⲉⲙⲡⲓⲉⲟ (Ciasca).
Ligne 10. — *Ἡλιούπολις*, traduit par ⲧⲡⲓⲟⲗⲓⲥ ⲛ̄ⲡⲓⲣⲏ.
Ligne 11. — ⲥⲟⲩ ⲃ̄, d'une autre main. Cette expressiou : *deux fois*, se rapporte vraisemblablement à Putiphar qui avait été cité déjà une première fois, ligne 8.
Ligne 13. — ⲁⲛ̄ⲃⲁⲗⲁⲃ pour ⲁⲛ̄ⲙⲁⲗⲁⲃ.
Lignes 25-30. — J'ai rempli les lacunes en m'inspirant directement des *Septante*.
Ligne 44. — ⲡⲧⲱⲧⲉ faute pour ⲡⲕⲱⲧⲉ.
Ligne 47. — Les deux lignes 15-16 de la versiou bohaïrique (Lagarde, p. 100) ne se rencontrent pas dans notre manuscrit, qui suit de plus près les *Septante*.

VERSO.

Ligne 6. — ⲁⲥⲉⲙⲡⲓⲉⲟ pour ⲁⲥⲉⲙⲡⲓⲉⲟ.
Ligne 24. — ⲓⲙ de ⲉⲫⲣⲁⲓⲙ en seconde main.
Ligne 26. — *νύξησέ* (*Septante*).
Lignes 32-33. — M. G. Maspero, *op. cit.*, p. 23, ⲥⲉⲛⲟⲩ·ⲫⲉ ⲉⲙⲁⲩ̈.
Ligne 36. — M. G. Maspero, *op. cit.*, p. 23, ⲉⲛ̄ⲙⲓⲕⲁⲉ ⲧⲏⲣ̄ⲩ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ.
Lignes 55-60. — Rétabli d'après M. G. Maspero, *op. cit.*, p. 23.

Henri Munier.

Serekh gravé sur l'un des vases archaïques de Béda.

Phototypie Berthaud, Paris

FOUILLES À ABYDOS

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

I

DÉBLAIEMENT DE LA PREMIÈRE COUR DU TEMPLE DE SÉTI.

Lorsque Mariette entreprit, en 1858, le déblaiement du temple de Séti I^er^, à Abydos, la première cour, marquée A sur son plan, était, comme le reste de l'édifice, noyée sous les sables et les déblais; bien plus, toute l'aile droite en avait été envahie par des huttes de fellahs [1]. Mariette se contenta de déchausser *grosso modo* les murs encore visibles [2]; quant à l'aile droite, il la laissa telle quelle, ensevelie sous les constructions modernes. Aussitôt après son départ, les sables s'amoncelèrent à nouveau sur les parties déblayées de la cour, et l'aile gauche fut à son tour recouverte par des maisons.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1908, époque où M. Maspero, voulant compléter l'œuvre de son prédécesseur, résolut d'exproprier ces encombrants immeubles et de découvrir la cour enfouie. Conformément à la *Loi sur l'expropriation* [3], un décret fut promulgué le 15 chawal 1326 (9 novembre 1908), déclarant d'utilité publique le terrain à déblayer, — soit 3126 mq. 49, divisés en neuf parcelles. Les propriétaires intéressés

---

[1] A. Mariette, *Fouilles exécutées en Égypte, en Nubie et au Soudan, d'après les ordres de Son Altesse le Vice-Roi d'Égypte*, tome II, 1867; vol. *Texte*, p. 10-11, et vol. *Planches*, pl. 15.

[2] Id., *ibid.*, vol. *Texte*, p. 11.

[3] *Loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique*, Le Caire, 1907.

furent mandés au siège de la moudiriéh de Girgéh, le 13 décembre, pour traiter à l'amiable avec les expropriants sur le montant du prix, mais ils se refusèrent à tout arrangement raisonnable. En conséquence, le décret et le dossier furent transmis au Tribunal d'Assiout, qui, selon la Loi (art. 10), ordonna une expertise. Les conclusions de l'expert désigné par le Tribunal ne nous ayant pas paru acceptables, M. Maspero se résigna, au moins provisoirement, à laisser tomber l'affaire.

Elle fut reprise, sur la fin de 1910, grâce à l'assistance que nous prêta S. E. Aly Aboul Foutouh pacha, alors moudir de Girgéh [1], le gouverneur le plus éclairé et le plus sincère ami des antiquités que nous ayons rencontré en Haute-Égypte jusqu'à ce jour. Sur ses instances pressantes, les propriétaires de cinq des neuf parcelles acceptèrent, en échange de l'offre supplémentaire d'une portion de terrain égale à celle que nous exproprions, nos propositions premières, et nous cédèrent leurs immeubles, le 10 février 1911, pour un prix relativement modéré. Les propriétaires des quatre autres parcelles se montrèrent irréductibles, s'entêtant à exiger les indemnités fixées par l'expert et que nous avions rejetées.

Cependant, décidés à en finir, nous déposâmes, le 5 octobre 1911, à la Trésorerie du Tribunal, le montant de ces indemnités, conformément à l'art. 17 de la Loi; un Arrêté ministériel, le 23 du même mois, ordonna l'occupation des immeubles expropriés; le 23 novembre, les habitants en étaient expulsés *manu militari*, et, au début de décembre, au terme du délai légal (art. 20 de la Loi), le Contentieux du Ministère des Finances attaquait l'expertise dans les formes ordinaires, par devant le Tribunal de première instance d'Assiout. Il fallut attendre encore sept mois la sentence : elle fut prononcée, le 30 juin 1912, mais contre nous : le Gouvernement était débouté, et les conclusions de l'expertise approuvées par le Tribunal. Le Contentieux interjeta appel de ce jugement par devant la Cour du Caire. Nouveaux délais, nouvelles lenteurs. Le 6 janvier 1913, tout en renvoyant le prononcé du jugement à une date ultérieure, le Président nous conseilla amicalement de tenter auprès des défendeurs une dernière démarche de conciliation. Nous y réussîmes : le 27 février,

[1] Aly Aboul Foutouh pacha fut par la suite Sous-Secrétaire d'État à l'Instruction publique. Il est mort prématurément le 28 décembre 1913.

nos adversaires, aussi las que nous-mêmes, nous consentirent une réduction de 7 o/o sur les prix fixés par l'expert, et prirent à leur charge tous les frais et dépens du procès; comme compensation, nous leur accordâmes, dans le désert, un terrain égal en superficie à celui qu'ils nous vendaient.

Le 20 mai 1913, *quatre ans et demi* après la promulgation du décret d'expropriation, l'argent fut versé aux derniers ayants droit. L'acquisition des immeubles et du sol, pour une superficie, comme je l'ai dit, de 3126 mq. 49, nous coûta exactement L. E. 924,241, c'est-à-dire près de 30 piastres le mètre carré, ou L. E. 1242 le *feddan*.

Enfin, après ces longues et souvent fastidieuses négociations, le jour vint où le déblaiement de la cour n'apparut plus comme un de ces rêves irréalisables d'Orient. Sans perdre de temps, nous installâmes nos chantiers à Abydos, le 7 juin 1913, mais nous fîmes d'abord porter notre principal effort sur les derrières du temple, que nous nous étions chargés de déblayer pour le compte de l'*Egypt Exploration Fund*. Quand nous quittâmes, le 3 août, premier jour du mois de Ramadan, nous n'avions en fait travaillé que cinq semaines au déblaiement de la cour elle-même. Cependant les premiers résultats obtenus ne sont pas négligeables. Après avoir abattu les maisons et rejeté les matériaux que les anciens propriétaires n'avaient pas emportés, nous dégageâmes complètement le mur, séparant les cours A et B, appelé par Mariette « deuxième pylône »[1], puis, à l'autre extrémité, l'aile gauche du premier et véritable pylône, dont il reste plus, au moins du côté de la cour, que ne le laissait supposer Mariette[2]; enfin, nous creusâmes, au milieu des déblais, dans l'axe du monument, une profonde tranchée destinée à faciliter provisoirement l'accès au temple.

Le mur qui sépare les cours A et B (fig. 1) est en fin calcaire et ne mesure pas moins de 5 m. 50 cent. d'épaisseur. Très ruiné du côté sud, il est mieux conservé au nord : sa hauteur actuelle varie entre 0 m. 80 cent. (près de la porte α) et 2 m. 30 cent. (près de la porte β). Il est interrompu en son milieu par la porte centrale (α), large de 2 m. 62 cent., et, plus loin, par une porte accessoire (β), large de 1 m. 64 cent., qui a conservé

[1] Mariette, *ibid.*, p. 10 (§ XIII) et note 4. — [2] Id., *ibid.*, p. 10 (§ XII).

encore l'un des blocs en grès de son linteau. Il était orné de niches, creusées dans son épaisseur, analogues à celles du mur ouest de la seconde salle hypostyle : la largeur de ces niches est de 0 m. 88 cent., la profondeur de 1 m. 02 cent.; on en compte quatre, plus ou moins intactes, du côté nord; il n'en reste plus qu'une du côté sud.

Le mur est précédé d'une plate-forme, large de 10 m. 30 cent., sur

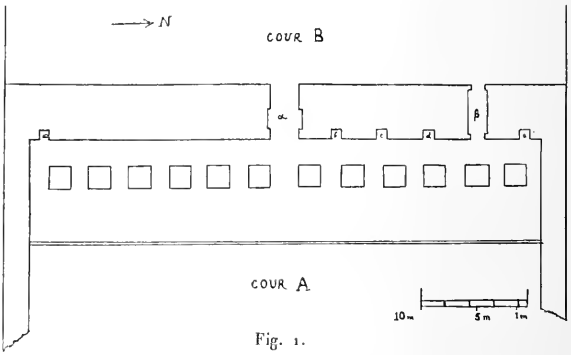

Fig. 1.

laquelle se dressait une rangée de douze piliers carrés, aujourd'hui en fort mauvais état. L'aspect de ce portique (sauf bien entendu le mur du fond) devait être identique à celui du portique, mieux conservé, de la cour B (cf. pl. I, 1).

Entre la porte (α) et la porte du pylône (γ), la distance est de 47 m. 50 cent. Ladite porte est large de 2 m. 73 cent., et le mur du pylône a une épaisseur de 9 m. 85 cent. La face interne, du côté sud, était ornée de sept statues osiriaques, disposées en retrait, entre des pilastres : statues et pilastres sont médiocrement conservés (cf. pl. I, 2).

Je donne, au cours de cet article, deux croquis, l'un du portique, l'autre de l'aile gauche du pylône : un plan détaillé de l'ensemble de la cour ne sera possible qu'après l'achèvement des travaux de déblaiement. De même, en attendant une étude plus complète, je décrirai ici les murs que j'ai mis à découvert pendant ces premières semaines de fouilles.

A. LE PORTIQUE.

Deux processions, dont le point de départ est aux parois nord et sud, juste en face de la rangée de piliers, se déroulent en grande partie sur le mur du fond du portique et viennent aboutir l'une et l'autre à la porte centrale (α) qui fait communiquer les cours A et B. La procession de gauche est composée de princes, fils royaux , celle de droite de princesses, également filles du roi, . Les princes paraissent mesurer[1] 1 m. 24 cent.; les princesses ont exactement, du sommet de la tête aux pieds, 1 m. 13 cent. Il ne semble pas exact de dire, comme Mariette, que ces personnages ont été sculptés *de grandeur naturelle*[2], à moins de supposer que c'étaient tous des garçons de quatorze ans et des fillettes d'une douzaine d'années, ce qui est peu vraisemblable.

Mariette fait aussi erreur lorsqu'il compte *trente-trois* princes et *trente-deux* princesses; en réalité, il y a exactement *vingt-neuf* princesses, et il est à supposer que, par raison de symétrie, il y avait également vingt-neuf princes.

Les princesses portent une longue robe, évasée à la partie inférieure, transparente, analogue à la robe de gaze du costume d'apparat des rois; de la ceinture tombent, sur le devant de la robe, deux pans, l'un rouge, l'autre vert. Une chevelure finement ondulée couvre leurs épaules; un bandeau enserre leur tête, et de ce bandeau sortent deux longues plumes jaunes rejetées en arrière et une fleur à la large corolle qui leur cache en partie le front[3]. Des bracelets et des colliers ornent leur cou et leurs bras. Les chairs sont roses. D'une main elles tiennent un sistre et une fleur qu'elles paraissent respirer, de l'autre un collier , dont le pendant se termine tantôt par une tête de déesse portant soit le disque et

---

[1] Aucune des figures de princes n'est absolument complète; aux mieux conservées il manque une partie de la tête.

[2] Mariette, *ibid.*, p. 11 (§ XIII).

[3] Autant que je puis voir, les filles de Ramsès II, sculptées aux murs du temple de Ouadi es-Sebouâ, portent une coiffure analogue (H. Gauthier, *Le Temple de Ouadi es-Sebouâ*, t. II (planches), pl. XXVII).

les cornes, soit une coiffure plate ornée de l'uræus, tantôt par une tête de faucon coiffée de la couronne blanche flanquée de la double plume, tantôt enfin par une tête de lionne (?) rehaussée du disque solaire, — symboles d'Isis ou d'Hathor, d'Horus et de Sekhmet (pl. II, 4).

Quant aux princes, ils portent également, par-dessus le tablier triangulaire, la robe de gaze. Une courte perruque couvre leur tête. Leurs chairs sont rouges. Ils ont une main levée, à hauteur du visage, en signe d'adoration. L'autre main tient un faisceau composé du *flabellum* et du *pedum*, quelquefois aussi d'un épi (?), et se terminant, semble-t-il, par deux étroites bandelettes retombantes (pl. II, 3).

Le nom et le titre de ces princes et princesses, fils et filles de Ramsès II [1], ont été gravés en une ligne verticale devant chacun d'eux. On comparera ces listes à celles, par exemple, des temples de Ouadi es-Sebouâ et de Derr [2]. Le titre est uniformément le même : 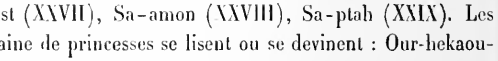 « le fils du roi, de son ventre, qu'il aime », pour les princes, et 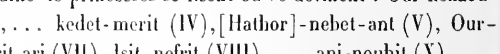 « la fille du roi, de son ventre, qu'il aime », pour les princesses. Le titre est suivi du nom.

On lit sans difficulté les noms de neuf de ces princes : [Sna]khi-en-Amou (XX), Ramessou(?)-sa-Atoumou (XXI), Montou-en-Hiqou (XXII), ... montou (XXIII), Har-hir-ounami-f (XXV), Amon-em-Apit (XXVI), Montou-em-Ouast (XXVII), Sa-amon (XXVIII), Sa-ptah (XXIX). Les noms d'une vingtaine de princesses se lisent ou se devinent : Our-hekaou-nebet-taoui (III), . . . kedet-merit (IV), [Hathor]-nebet-ant (V), Our-nou-ro (VI), Nefrit-ari (VII), Isit-nefrit (VIII), . . . ani-noubit (X), . . . khesebdji (XVI), Shepesi-her-atef-es (XVII), Henout[-taoui] (XVIII), Merit-ma-hapi (XIX), Merit-atef-es (XX), Noub-em-ant (XXI), Henout-sekhemou (XXII), Henout-pa-houi-ro . . . (XXIII), Pipoui (XXV),

---

[1] A. Mariette, *Fouilles exécutées en Égypte*, p. 13 (§ XV) : « Ces diverses parties de l'édifice remontent sinon à la première année, du moins au commencement du règne de Ramsès. Tout près de son avènement, Ramsès aurait donc déjà eu les nombreux enfants dont le deuxième pylône a conservé la liste ».

[2] Lepsius, *Denkm.*, III, 179 *b-d*; 183, *b*; 184, *a*; et H. Gauthier, *Le Temple de Ouadi es-Sebouâ*, t. I, p. 79, 89, 97; Blackman, *The Temple of Derr*, p. 14, 16. Cf. Wiedemann, *Aeg. Geschichte*, II, p. 464-467.

Bak-maout (XXVI), Renpet-nefrit (XXVII), Neferou-rê (XXVIII), Merit-nouter (XXIX)[1].

Disons, bien que ce soit un peu en dehors de notre sujet, que deux processions analogues ornent le mur est de la cour B. La procession des princesses part du tore, qui fait saillie à l'extrémité septentrionale du mur, et se termine au montant nord de la porte centrale (α), n'ayant été interrompue dans son développement, semble-t-il, que par la baie de la petite porte (β). Elle comprenait *vingt-quatre* princesses, et non pas *vingt-sept*, comme le dit Mariette[2], soit donc cinq de moins que la procession de la cour A : ce sont d'ailleurs les mêmes princesses, s'avançant dans le même ordre, et nous aurons l'occasion de rapprocher les légendes qui précèdent leurs noms. Les princesses I, XIV, XV ont disparu, détruites avec le mur. Il est vraisemblable que, de ce côté aussi, le nombre des princes était le même que celui des princesses. Malheureusement, le mur est aux trois quarts ruiné au-dessus des assises de fondations; seuls les noms des huit derniers princes subsistent, et l'on ne peut pas se rendre compte exactement en combien d'endroits et comment — probablement par des niches — la procession des princes était interrompue, depuis son point de départ, le tore de l'extrémité méridionale du mur est, jusqu'à son arrivée, le linteau sud de la porte centrale.

I. Les Princesses.

A. — Entre le montant nord de la porte centrale (α) et la niche *b*, *trois* princesses :

I. Toute la légende a disparu, moins un fragment de la dernière

---

[1] Les noms des neuf princes sont tous connus : H. Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, t. III, p. 94, n° 13; p. 97, n°s 20 et 21; p. 100, n°s 38, 39, 40, 41, 42, 43. — P. 100, n° 39, le nom exact est Montou-*en*-hiqou, comme le montre notre texte (cf. ci-dessous, p. 207 et note 1). — Quant aux princesses, je ne trouve pas, dans les listes de Gauthier, les noms des deux premières Our-hekaou-nebet-taoui et . . . kedet-merit (cf. ci-après, p. 200 et note 3). Les autres y figurent toutes : p. 103, n° 2; p. 104, n° 3; p. 106, n° 6; p. 107, n°s 7 et 8; p. 108, n°s 10, 11, 12; p. 109, n°s 20, 23, 24; p. 110, n°s 25, 26, 27, 29, 30, 34; p. 111, n° 36.

[2] Mariette, *ibid.*, p. 12 (§ XIV).

ligne : (⟵)] [(?)][1]. De la princesse restent seulement les pieds.

II. Tout texte a disparu. De la princesse reste seulement la partie inférieure du corps.

III[2]. (⟵)]. De la princesse reste la moitié du corps.

B. — Entre la niche *b* et la niche *c*, *cinq* princesses :

IV[3]. (⟵)].

V[4]. (⟵)].

VI[5]. (⟵)].

VII[6]. (⟵)] (sic).

VIII[7]. (⟵)].

La partie inférieure du corps des princesses subsiste seule.

C. — Entre la niche *c* et la niche *d*, qui a presque complètement disparu, il y avait *cinq* princesses :

IX[8]. Restes d'une princesse; la légende a disparu.

---

[1] Douteux. Le dernier signe semble être quelque chose comme plutôt que . Il est possible que cette dernière légende n'ait pas été rédigée comme celles qui suivent. Au surplus le déterminatif paraît manquer.

[2] Les noms des princesses de la cour B correspondant à nos n^os^ I, II, III, ont disparu.

[3] Cour B, la légende correspondante a complètement disparu, mais depuis peu, car Mariette (*ibid.*, p. 12 (§ XIV), second tableau, n° 4) lisait encore : (⟵)].

[4] Cour B, même texte (moins et disparus). Cf. Mariette, *ibid.*, p. 12 (§ XIV), second tableau, n° 5.

[5] Cour B (Id., *ibid.*, n° 6), même texte (moins disparus).

[6] Cour B, le texte est plus court (Id., *ibid.*, n° 7), (⟵)] etc...

[7] Cour B, même texte (Id., *ibid.*, n° 8).

[8] Cour B (Id., *ibid.*, n° 9) : (⟵)].

X[1]. (←•) . La princesse a disparu.

XI-XII-XIII[2]. Princesses et légendes ont disparu.

D. — Entre la niche *d* et le montant sud de la petite porte (*β*), il y avait encore *cinq* princesses :

XIV[3]. (←•) .

XV[4]. Toute la légende est détruite.

XVI[5]. (←•) 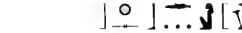 .

XVII[6]. (←•) 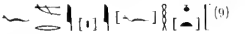 .

XVIII[8]. (←•) 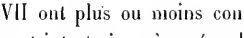

Les pieds de la princesse manquent.

Les quatre princesses XIV-XVII ont plus ou moins conservé la partie inférieure du corps; l'une même est intacte jusqu'aux épaules.

---

[1] Cour B, même texte (Id., *ibid.*, n° 10).

[2] Cour B, les légendes correspondantes (Id., *ibid.*, n°s 11, 12, 13) sont : (•←) 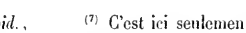 , (•←) 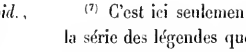 , (•←) .

[3] Cour B (Id., *ibid.*, n° 14) : (•←) 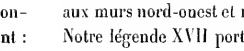 .

[4] Cour B, la légende de la princesse XV manque.

[5] Cour B, la légende a disparu. (Elle existait encore du temps de Mariette, *ibid.*, p. 13, tableau supérieur, n° 16).

[6] Cour B (Id., *ibid.*, n° 17) : (•←) 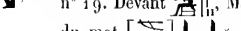 .

[7] C'est ici seulement que commence la série des légendes que Mariette a lues aux murs nord-ouest et nord de la cour A. Notre légende XVII porte dans Mariette, *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, le n° 19. Devant , Mariette a vu la fin du mot . Le n° 19 de Mariette est précédé des restes d'une légende (n° 18) probablement mal copiée. Ce que Mariette lit doit être le de notre n° XVI.

[8] Cour B, voici ce qui reste de la légende correspondante : (•←) (Id., *ibid.*, p. 13, tableau supérieur, n° 18).

[9] Mariette, *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 20.

E. — Entre le montant de droite (nord) de la porte (β) et la niche *e*, *cinq* princesses bien conservées :

XIX[1].

XX[3].

XXI[5].

XXII[7]. 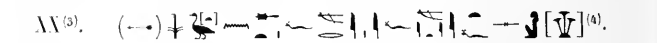

XXIII[9].

F. — Entre la niche *e* et l'angle de la paroi, *une* princesse :

XXIV[11].

---

[1] Même texte, cour B (conservé depuis). (Id., *ibid.*, p. 13, tableau supérieur, n° 19).

[2] Id., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau. n° 22; le texte était alors intact. Dans la transcription de Mariette, corriger en .

[3] Cour B, la légende correspondante a disparu.

[4] Id., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 23. Tout le passage est inexactement copié.

[5] Cour B, même texte (conservé depuis jusqu'à). Id., *ibid.*, p. 13, tableau supérieur, n° 24.

[6] Id., *ibid.*, p. 11 (§ XIII). second tableau, n° 24. Copie inexacte : .

[7] Cour B, la légende XXII (Id., *ibid.*, p. 13, n° 25), par une curieuse anomalie, correspond au texte XXIII de la cour A (texte conservé depuis jusqu'à). De même, XXIII B (Id., *ibid.*, n° 26) = XXIV A, et XXIV B = XXV A; la légende de la cour A au nom de n'a pas été reproduite cour B.

[8] Id., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 25. Même erreur de copie sans .

[9] Cf. note 7.

[10] Id., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 26 : au lieu de .

[11] C'est, comme je l'ai dit, le texte de la légende XXIII de la cour B (Id., *ibid.*, p. 13. tableau supérieur, n° 26) : .

[12] Id., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 27 (*tout en lacunes*).

G. — [*Mur nord*]. A partir de l'angle de la paroi, sur le mur nord, encore *cinq* princesses :

XXV[1]. (←) [2].

XXVI. (←) 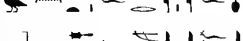 .

XXVII. (←) 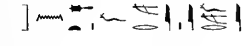 [3].

XXVIII. (←) 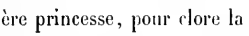 .

XXIX. (←) 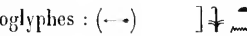 [4].

Derrière la dernière princesse, pour clore la procession, une ligne verticale en grands hiéroglyphes : (←) 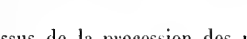 .

Il y avait au-dessus de la procession des princesses une ligne horizontale, dont il ne reste plus que trois fragments : deux fragments sur le linteau de la porte (β) au-dessus des princesses XVIII et XIX, et un fragment au-dessus de la princesse XXIII, fragments mutilés et sans grand intérêt :

(←) 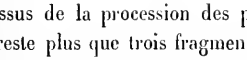 (?) [porte] (?) [lacune de 4 mètres] 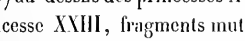 (?) 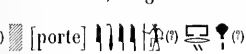 (?).

De même, au-dessous de la procession courait une ligne horizontale d'hiéroglyphes datant du règne de Ménephtah (protocole complet de ce roi et formule ; le mot 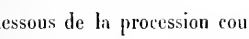 « son père » désigne d'ailleurs ici son *ancêtre* Maâ-men-rê-Séti I[er]) : 1° le début du texte va du montant de droite de la porte centrale (α) à l'angle de la paroi nord-ouest, c'est-à-dire de la

---

[1] La légende XXIV (*la dernière*) de la cour B correspond à notre XXV[e] légende. La copie de Mariette (*ibid.*, p. 13, tableau supérieur, n° 27) est inexacte (pour ■) et incomplète (pour ■). Voici ma copie : (←) .

[2] Id., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n[os] 28, 29, 30, 31, 32 pour nos XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX. Partout Mariette a sauté la lettre 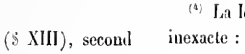 de .

[3] et non pas (Id., *ibid.*, n° 30).

[4] La lecture de Mariette (n° 32) est inexacte : (←) .

princesse I à la princesse XXIV; 2° la suite va de l'angle de la paroi jusqu'à la fin de la procession, de la princesse XXV à la princesse XXIX (mur nord) :

(←) 1° 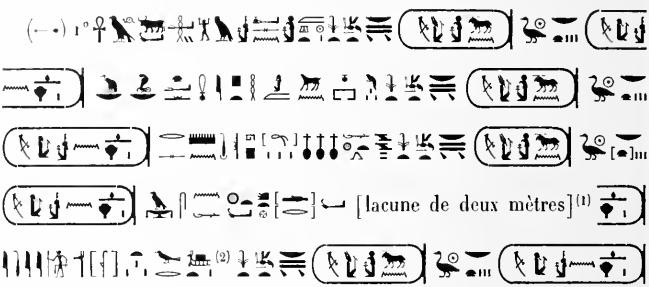

[lacune de deux mètres][1]

[porte] [lacune de un mètre] [lacune de 2 m. 90 cent.]

2° (suite)

La procession est interrompue par quatre niches *b, c, d, e,* et une porte (β), qu'il reste à décrire :

Niche b. Presque entièrement détruite. On ne distingue pas quels sont, au fond et à gauche, le dieu, et à droite, la déesse, à qui le roi (Ramsès II, cf. niche *e*) offre une libation.

Niche c. Au fond, le roi, vêtu de la robe de gaze, offre le parfum *mezet*(?)

---

[1] Les signes mesurent dans cette inscription (et de même p. 208) : signes larges —— 0 m. 19 cent.; signes hauts | 0 m. 21 cent.

[2] Le signe n'est pas tout à fait celui que nous avons reproduit : sur l'original, le ▬ (= ▼) que porte le traîneau est arrondi à la partie supérieure et muni d'oreilles.

[3] , ainsi que porte le texte parallèle, cité plus loin, p. 208.

[4] Les mots (*pour son père*) ont été ici oubliés.

à Osiris tenant la massue blanche et la croix ansée; entre eux, ce texte, en une colonne verticale : (⟶) 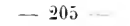 .

A droite, scène analogue, en partie détruite, et ce texte, en une colonne verticale : (⟵) 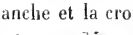 . A gauche rien ne subsiste.

Niche d. Seule une faible partie de la paroi de droite subsiste. On n'y voit plus qu'un vase à libation, entre le roi et un dieu momiforme.

Niche e. Au fond, le roi, coiffé du *casque* bleu orné de l'uræus, offre deux vases de vin à Osiris momiforme, portant la fausse barbe et la couronne blanche, ayant en mains le *pedum*, le fouet et un sceptre muni d'un et d'une ☥. Au-dessus d'eux, le disque solaire avec l'uræus tenant la ☥, puis :

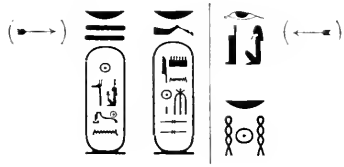

Entre eux, ce texte, en une colonne verticale : [1].

A gauche, le roi, coiffé de la *coufiéh* ornée de l'uræus et vêtu de la grande robe de gaze, offre la statuette de Maât à Onouris : le dieu tient le sceptre d'une main, la ☥ de l'autre; il a sur la tête la couronne .

Au-dessus d'eux :

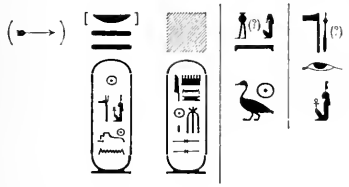

Entre eux, ce texte, en une colonne verticale : (⟶) 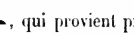 .

---

[1] Lire . *vin* (sans le , qui provient probablement d'une confusion avec 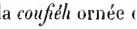 , *lait*).

A droite, le roi, vêtu comme en face, offre l'encens et une libation à une déesse à tête de lionne (?) coiffée du disque, ayant le sceptre dans une main, le ☥ dans l'autre.

Au-dessus d'eux, fragments des cartouches de Ramsès II et du nom de .

Entre eux, ce texte, en une colonne verticale : (←•) .

De la porte (β) il n'existe plus qu'un des trois blocs (en grès) superposés qui formaient le linteau (le dernier bloc devant rejoindre la partie supérieure du mur). La décoration comportait, semble-t-il, un grand flanqué à droite et à gauche d'un dieu, dont il ne reste plus qu'une jambe.

Derrière le dieu de gauche, ce fragment de texte, en une colonne verticale : (←•) .

Il ne reste pour ainsi dire rien de la décoration interne de la porte. On voit encore, à gauche, ce fragment d'une bande horizontale (protocole de Ménephtah) : (•→) 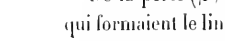

II. Les Princes.

A. — Après le montant de gauche de la porte (α), on voit les pieds de *deux* princes et la fin d'une légende ( ).

Ensuite, lacune énorme (probablement *seize* princes).

B. — Puis, au nord de l'unique niche subsistante *a*, restes de *cinq* princes :

XIX. Légende disparue; reste une jambe du prince.

XX. (•→) [1].

XXI[2]. (•→) 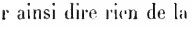 [3].

---

[1] Mariette, *ibid.*, p. 11 (§ XIII), premier tableau, n° 24.

[2] C'est la seule légende qui se retrouve au mur de la cour B, et encore moins complète qu'ici (Id., *ibid.*, p. 12 (§ XIV), premier tableau, n° 19). Les noms des princes 20-26 de la cour B n'existent pas cour A.

[3] Id., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), premier tableau, n° 25 (Mariette lisait au début : ; le signe ⊙ aurait donc disparu depuis Mariette.

XXII. (←) [1].

XXIII. (←) [2].

Les princes XX, XXI et XXII sont conservés à mi-corps. Restent les deux pieds du prince XXIII.

C. — Au sud de la niche *a*, *un seul* prince (visible jusqu'au-dessous des épaules) :

XXIV. (←) [3].

D. — [*Mur sud*]. A partir de l'angle de la paroi, sur le mur sud, *cinq* derniers princes :

XXV. (←) [4].

XXVI. (←) 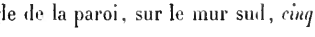 [5].

XXVII. (←) [5].

XXVIII. (←) [5].

XXIX. (←) [5].

Les princes sont complets, moins le sommet de la tête.

Derrière le dernier prince, pour clore la procession, une ligne verticale en grands hiéroglyphes : (←) 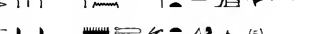 .

Comme de l'autre côté, au-dessous de la procession courait une ligne d'hiéroglyphes, datant également de Ménephtah, identique à celle d'en face (voir page 204) et disposée exactement comme elle : 1° le début du texte va du montant de gauche de la porte centrale (α) à l'angle de la paroi

---

(1) Id., *ibid.*, n° 26. Mariette a omis — devant ???.

(2) Id., *ibid.*, n° 27. A cause des restes], on ne peut pas restituer le nom de *Sa-montou* (Gauthier, *op. cit.*, p. 98, n° 24).

(3) Id., *ibid.*, n° 28.

(4) Id., *ibid.*, n° 29.

(5) Id., *ibid.*, n°s 30, 31, 32, 33 : partout Mariette a omis le ⟹ dans le mot .

sud-ouest, c'est-à-dire du prince I au prince XXIV ; 2° la suite va de l'angle de la paroi à la fin de la procession, c'est-à-dire du prince XXV au prince XXIX (mur sud) :

(⟶) 1° [ ] [lacune d'une dizaine de mètres] [lacune de 0 m. 70 cent.] (sic)(1) [lacune de 0 m. 60 cent.] (2) (?) (sic)(3) 2° (suite)

La procession était interrompue par plusieurs niches : une seule n'a pas complètement disparu, celle du sud, *a*.

Au fond, le roi était en adoration devant Min (paroi en partie détruite).

(⟶) (4) III (sic)

A gauche, il offrait des fleurs(?) à une déesse vêtue d'une robe rouge :

De la scène de droite il ne subsiste plus rien.

III. La Porte Centrale (α).

Toute la partie supérieure a disparu. La décoration du soubassement date en partie des règnes de Ménephtah, de Ramsès III et de Ramsès IV; elle consiste en quatre bandes horizontales d'inscriptions (1 et 2, Ba-ni-Rê-miri-Amon Ménephtah; 3, Ousir-Maât-Rê-miri-Amon Ramsès III: 4,

---

(1) ⌒○, lire ○⌒.

(2) Cf. plus haut, p. 204, note 2.

(3) Il n'y a pas ☥ après .

(4) Le mot est écrit incorrectement, et doit signifier soit (fruits), soit plutôt (fleurs).

Ousir-Màat-Rê sotep-n-Amon Ramsès IV), qui se poursuivent jusque sur les montants nord-ouest et sud-ouest (*nom d'Horus* [et une fois *nom de nebti*] de chacun de ces rois, suivi de la formule *aimé de tel ou tel dieu*).

Côté nord (et montant nord-ouest) : (←•) 1° [espace vide sans lacune] (côté nord-ouest) ;

2° [espace vide sans lacune] (côté nord-ouest) ;

3° [espace vide sans lacune] (côté nord-ouest) ;

4° [un demi-mètre de lacune] [espace vide sans lacune] (côté nord-ouest) .

Côté sud (et montant sud-ouest) : (•→) 1° [lacune de 0 m. 90 cent.] [espace vide sans lacune] (côté sud-ouest) [lacune de un mètre];

(1) Mariette, *ibid.*, p. 12 (S XIV), cite ce passage et lit, sans lacune : .

(2) La formule est ici un peu différente de celles qui précèdent et qui suivent. Lire peut-être : .

2° [lacune de o m. 75 cent.]; 3° [lacune de o m. 75 cent.]; 4° [lacune de o m. 35 cent.]

IV. Les parois nord et sud du portique.

A. — *La paroi nord,* sur toute la largeur du portique, est décorée : 1° de la fin de la procession des princesses, ainsi qu'il a été dit; 2° d'une scène que d'énormes blocs non encore dégagés empêchent de distinguer nettement et de décrire avec précision. Autant que je puis voir, un groupe de deux personnages se dirigent vers la droite, allant vers un autre groupe de deux autres personnages, dont il ne reste que les jambes : d'un côté, probablement, deux divinités; de l'autre, le roi accompagné d'un dieu. Entre les deux groupes, des blocs éboulés.

Devant le premier groupe, ce texte, en colonne verticale : (⟵)

Entre les deux personnages de l'autre groupe, ce texte, en colonne verticale : (⟵)

Tout le tableau est encadré de deux textes disposés verticalement : à

gauche : (•—)] ; à droite : (—•)]

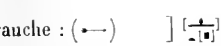

Le mur nord est ensuite décoré de scènes de batailles commémorant les victoires de Ramsès II. Il faut attendre, pour les publier, le complet déblaiement de la cour.

B. — *La paroi sud,* sur toute la largeur du portique, est également décorée : 1° de la fin de la procession des princes; 2° d'une scène dont le sujet se rattache au motif général de l'ornementation de ce mur, qui semble avoir consisté dans le dénombrement, le cortège et le supplice de prisonniers de guerre. Ici l'on voit Ramsès II, vêtu de la longue robe de gaze, se diriger, suivi de cinq prisonniers, vers deux divinités portant un sceptre. Entre le roi et les dieux, des coupes superposées, extrêmement originales, représentant une ville assiégée : les coupes sont soutenues par des prisonniers enchaînés, et des créneaux du donjon émergent les assiégés aux abois, implorant l'*aman.* Plus loin, un grand vase à libations et ce fragment d'un texte disposé verticalement : (—•) 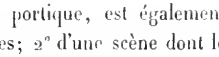 .

Nous reviendrons sur cette scène, en décrivant le reste du mur sud encore enfoui, après l'achèvement des travaux.

J'ai relevé et déjà fait connaître, dans une note un peu hâtive [1], une série de graffites grecs, d'époque romaine, tracés sur cette paroi.

B. LA FACE INTERNE DU PREMIER PYLÔNE.

La cour était bordée à l'est de statues osiriaques en calcaire appuyées au mur interne du pylône et placées dans des sortes de niches, que séparent des pilastres portant, comme les statues, des inscriptions. Nous n'avons, jusqu'à présent, dégagé que la partie sud de ce mur. Elle est en

[1] *Comptes Rendus de l'Académie des I. et B.-L.*, 1913, p. 465-468 (note lue par M. Maurice Croiset à la séance du 3 octobre 1913). Ces textes sont publiés et étudiés à nouveau dans l'ouvrage, actuellement sous presse, que M. Perdrizet et moi avons consacré aux graffites grecs du Temple de Séti, à Abydos.

assez mauvais état, mais je crains que la partie nord ne soit encore plus ruinée.

Les statues sont au nombre de sept et les pilastres au nombre de huit.

Aussitôt après le montant sud de la porte d'entrée du pylône (γ), sur lequel on voit Ramsès II offrant un vase à Osiris momiforme, qualifié

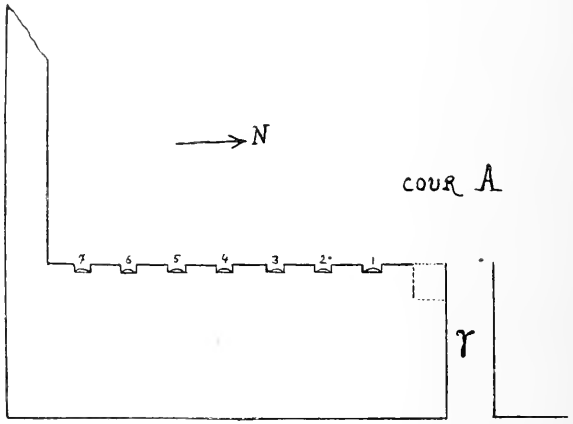

Fig. 2.

de , et que suit Isis coiffée du disque et des cornes, commence la série alternée des pilastres et des statues osiriaques (fig. 2). Sur les pilastres il y avait deux lignes verticales parallèles d'inscriptions, et une seule sur les statues.

A. — Premier pilastre : il ne reste plus des inscriptions que les deux noms de divinités, terminant ce genre de légendes, suivis du mot : à gauche : ( ) ; à droite : ( ) .

Première statue : complètement détruite.

B. — Deuxième pilastre : encore plus abîmé : à gauche : ( ) , à droite : ( ) .

Deuxième statue : (←•)

(Ce texte paraît en avoir remplacé un autre précédemment gravé et qui renfermait probablement les cartouches de Séti I^er^).

C. — Troisième pilastre : à gauche : (←•) 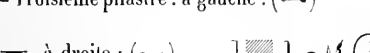

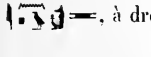 , à droite : (•→) 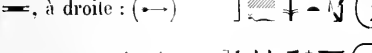

.

Troisième statue : (←•) 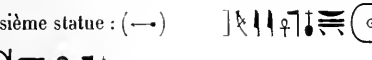

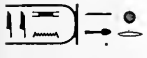

D. — Quatrième pilastre : à gauche : (←•) 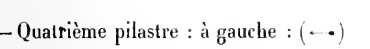

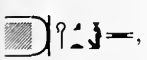 , à droite : (•→) 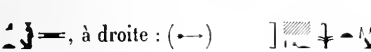

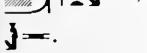 .

Quatrième statue : (←•) 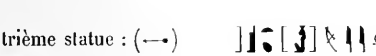

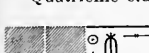

E. — Cinquième pilastre : à gauche : (←•) 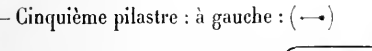

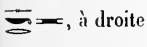 , à droite : (•→)

.

Cinquième statue : (←•) 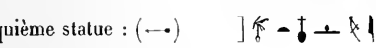

.

F. — Sixième pilastre : à gauche : (←•) 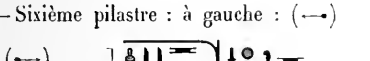 , à droite : (•→) .

Sixième statue : (←•)

G. — Septième pilastre : à gauche : (←•) 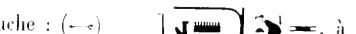 , à droite : (•→) 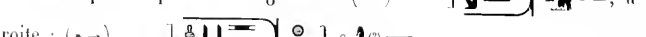 .

Septième statue : (←•) .

H. — Huitième pilastre : à gauche : (←•) , à droite : (←•) (*sic*) .

(angle du mur.)

Les fouilles reprendront, je l'espère, au début de l'été 1914.

G. Lefebvre.

Assiout, août 1913.

ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE[1]

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

IV

Les stèles que j'ai publiées dans mon précédent bulletin (voir plus haut, p. 87) ne sont pas toutes demeurées au Musée du Caire, où elles étaient parvenues le 22 avril dernier : plusieurs sont aujourd'hui conservées au Musée d'Alexandrie. Elles sont ainsi réparties et classées :

au Musée d'Alexandrie : XV (Ἶσις Σαχῦψις), n° 19592; XVII (Dioscures), n° 19593; XIX (Néméseion), n° 19594; XX (Dédicace), n° 19595; XXI (Déméter et Koré)[2], n° 19596; XXII (Dédicace), n° 19597; XXIII (Isieion), n° 19598;

au Musée du Caire : XVI (Ἶσις Σαχῦψις), n° 44049; XVIII (stèle gréco-égyptienne), n° 44048[3].

Je publie de suite, sans attendre une plus abondante moisson, quelques monuments assez importants recueillis au cours de l'été 1913.

XXVIII. MENCHAH (Ptolémaïs).

Dédicace d'un synode de militaires.

C'est le 5 août 1913 que fut découverte, dans les ruines qui s'étendent au nord-ouest de la ville de Menchah (l'ancienne *Ptolémaïs*), la grande stèle dont on trouvera à la planche I la reproduction photographique. Expédiée au Musée du Caire le 20 du même mois, elle y est entrée et y est conservée sous le n° 44638.

Le monument est en granit noir; il mesure 0 m. 80 cent. en largeur

---

[1] Voyez les paragraphes I, II, III de cette série dans les *Annales*, t. IX, 1908, p. 231; t. X, 1910, p. 155, et t. XIII, 1913, p. 87.

[2] Les dimensions de la stèle XXI sont : long. 1 m. 350 mill., haut. 0 m. 350 mill. (et non pas 1 m. 035 mill. et 0 m. 035 mill.).

[3] Les deux monuments de Dendérah, le lion (mon n° XXVI) et le fragment en grès (mon n° XXVII), sont encore, à la date où j'écris, à la place où je les vis en 1910, à l'entrée du temple.

et 1 m. 65 cent. en hauteur, non compris l'étroit tenon, haut de 0 m. 065 mill., qui termine la stèle et qui servait à la fixer dans le pavé du sanctuaire. A la partie supérieure se détache, sculpté en relief, un fronton muni d'acrotères. Dans le tympan on remarque deux trous de mortaise, d'une superficie d'environ 0 mq. 05 cent. et profonds de 0 m. 02 cent. : quel peut en avoir été l'usage? M. Perdrizet me suggère qu'ils servaient sans doute à recueillir deux oreilles votives en métal, probablement en bronze (sur la coutume de vouer des oreilles aux divinités égyptiennes qu'on voulait ou se rendre favorables ou remercier pour une grâce reçue, cf. *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 50-51).

Au-dessous du fronton est gravée l'inscription, dont le texte comprend vingt-trois lignes et occupe environ le tiers du champ de la stèle (exactement 0 m. 485 mill.) : l'autre partie est complètement nue. Pour aider à la lecture de la planche I, il n'est pas inutile de reproduire ici le texte de l'inscription, en caractères épigraphiques :

L AΓ (*sic*)
ΥΠΕΡΒΑΣΙΛΕΩΣΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥΚΑΙΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ
ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣΤΗΣΑΔΕΛΦΗΣΚΑΙΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ
ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣΤΗΣΓΥΝΑΙΚΟΣΘΕΩΝΕΥΕΡΓΕΤΩΝ
ΚΑΙΤΩΝΤΟΥΤΩΝΤΕΚΝΩΝΠΑΝΙΣΚΟΣΛΥΚΟΦΡΟΝΟΣ
ΒΕΡΕΝΙΚΕΥΣΤΩΝΑΡΧΙΣΩΜΑΤΟΦΥΛΑΚΩΝΚΑΙΙΠΑΡΧΗΣ (*sic*)
ΕΠΑΝΔΡΩΝΚΑΙΕΠΙΜΕΛΗΤΗΣΚΙ(*sic*)ΟΙΣΥΝΟΔΙΤΑΙΟΝ(*sic*)ΤΑΟΝΟΜΑΤΑ
ΥΠΟΚΕΙΤΑΙΘΡΙΠΙΔΙΚΟΛΑΝΘΑΠΑΝΙΘΕΟΙΣΣΥΝΝΑΟΙΣΤΟΙΕΡΟΝ

a)	ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΗΣΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ	ΣΩΣΙΒΙΟΣΣΩΣΙΒΙΟΥ *b*)
	ΣΗΝΟΔΩΡΟΣΙΠΠΟΝΙΚΟΥ	ΣΤΡΑΤΩΝΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
	ΑΜΜΩΝΙΟΣΠΕΛΑΙΟΥ	ΛΥΚΟΣΠΑΟΥΤΟΣ
	ΕΡΜΙΑΣΕΡΜΑΙΣΚΟΥ	ΛΥΣΙΜΑΧΟΣΠΑΠΟΥΤΟΣ
		ΕΡΜΩΝΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ
	ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣΦΙΛΩΝΟΣ	ΕΡΜΟΦΙΛΟΣΑΧΙΛΛΕΩΣ
	ΜΙΘΡΟΒΑΝΔΑΚΗΣΣΡΟΥΣΟΥ	ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣΑΣΚΛΗΠΙΑΔΟΥ
	ΘΕΩΝΛΕΩΝΙΔΟΥ	ΑΡΕΙΟΣ
	ΔΙΔΥΜΟΣΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ	ΕΥΡΥΤΙΔΑΣΝΙΚΩΝΟΣ
	ΕΡΜΙΑΣΛΥΚΟΥ	ΝΙΚΑΝΔΡΟΣΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ
	ΕΡΜΙΑΣΕΡΜΙΟΥ	ΑΒΡΑΜΑΛΩΣΜΑΘΟΥΤΟΣ
	ΕΥΒΙΟΣΒΟΗΘΟΥ	ΗΦΑΙΣΤΙΩΝΣΑΡΑΠΙΩΝΟΣ
	ΣΑΡΑΠΙΩΝΔΙΟΝΥΣΙΟΥ	ΑΜΜΩΝΙΟΣΑΜΩΝΙΟΥ (*sic*)
		ΦΑΤΡΗΣΠΑΤΑΙΟΣ
	ΑΜΒΑΔΙΣΚΟΣΙΕΡΩΝΥΜΟΥ	ΑΜΩΝΙΟΣ (*sic*) ΛΥΚΟΦΡΟΝΟΣ

Comme on en peut juger, la stèle est, dans l'ensemble, gravée avec soin. Cependant, il y a eu confusion, semble-t-il, entre Λ et Α d'une part (l. 1), Δ et Λ d'autre part (l. 7; 10 (?)). Il est parfois difficile également de distinguer Ω de Ο (l. 7; 10 (?)). Le graveur a en outre sauté une lettre double aux lignes 6, 21 (*b*), 23 (*b*). Enfin, la ligne 7 comporte bien des négligences, avec ses lettres oubliées, ajoutées après coup, mal gravées. Ajoutons que la liste des membres de la confrérie se composant de vingt-huit noms, il aurait été possible et plus élégant de disposer ces noms en deux colonnes égales, au lieu d'en graver treize d'un côté et quinze de l'autre.

Cette inscription se transcrit et se traduit :

ʟ (λ)ϛ'.

ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου *καὶ βασιλίσσης*
Κλεοπάτρας *τῆς ἀδελφῆς καὶ βασιλίσσης*
Κλεοπάτρας *τῆς γυναικὸς θεῶν εὐεργετῶν*
καὶ τῶν τούτων τέκνων, Πανίσκος Λυκόφρονος
Βερενικεὺς *τῶν ἀρχισωματοφυλάκων καὶ ἐπ(ὶ)άρχης*
ἐπ' ἀνδρῶν καὶ ἐπιμελητὴς κ(α)ὶ οἱ συνοδῖται, (ἅ)ν τὰ ὀνόματα
ὑπόκειται, Θρίπιδι Κολάνθα(ι) Πανὶ *θεοῖς συννάοις τὸ ἱερόν*

a)	Ἀσκληπιάδης Πτολεμαίου	Σωσίβιος Σωσιβίου	(*b*
10	Ζηνόδωρος Ἱππονίκου	Στράτων Διονυσίου	10
	Ἀμμώνιος Πελαίου	Λύκος Παοῦτος	
	Ἑρμίας Ἑρμαίσκου	Λυσίμαχος Παποῦτος	
		Ἕρμων Πτολεμαίου	
	Ἀπολλώνιος Φίλωνος	Ἑρμόφιλος Ἀχιλλέως	
	Μιθροβανδάκης Σρουσου	Πτολεμαῖος Ἀσκληπιάδου	15
15	Θέων Λεωνίδου	Ἄρειος	
	Δίδυμος Ἀπολλωνίου	Εὐρυτίδας Νίκωνος	
	Ἑρμίας Λύκου	Νίκανδρος Πτολεμαίου	
	Ἑρμίας Ἑρμίου	Ἕβραμ Ἀλωσμαθουτος	
	Εὔβιος Βοηθου	Ἡφαιστίων Σαραπίωνος	20
20	Σαραπίων Διονυσίου	Ἀμμώνιος Ἀμ(μ)ωνίου	
		Φατρὴς Παταιος	
	Ἀμβαδισκος Ἱερωνύμου	Ἀμ(μ)ώνιος Λυκόφρονος.	

L'an 33. Pour le salut du roi Ptolémée, de la reine Cléopâtre sa sœur, de la reine Cléopâtre sa femme, dieux évergètes, et de leurs enfants, Paniscos Lycophrôn, du dème de Bérénice, archisomatophylaque, hipparque en activité, président de la confrérie, et les membres de ladite confrérie, dont les noms suivent, [ont dédié] ce sanctuaire (ἱερόν) à Triphis Kolantha, à Pan, et aux divinités parèdres.

(Suivent les noms des vingt-huit confrères).

Cette dédicace est datée du règne de Ptolémée VII[1] Évergète II, le « Physcon », et de ses deux reines, sa reine-sœur et sa reine-épouse, les Cléopâtre II et III, tous « dieux évergètes ». Évergète II ayant été proclamé roi en 170, et comptant de cette date ses années de règne, la trente-troisième année correspond donc à 138/137.

Le principal dédicant est un certain Paniscos, fils de Lycophrôn, Βερενικεύς : ce dernier mot n'est pas, à mon sens, un ethnique, mais un démotique : il n'indique pas que Paniscos était originaire de Bérénice (Bérénice de Cyrénaïque ou d'ailleurs), mais qu'il appartenait à l'un des dèmes de Ptolémaïs, le dème Βερενικεύς (tribu Πτολεμαΐς)[2]. C'est un important personnage, décoré du *titre*[3] d'archisomatophylaque, ayant le grade de colonel, ἱππάρχης[4], et exerçant un commandement effectif, comme l'indiquent les mots ἐπ' ἀνδρῶν[5].

Cet officier supérieur est encore qualifié d'*épimélète*. C'est qu'à sa fonction militaire il a volontairement ajouté celle de président, ἐπιμελητής[6], d'un σύνοδος, c'est-à-dire d'une confrérie constituée par les officiers de la garnison de Ptolémaïs. Ces associations religieuses étaient nombreuses dans l'armée, surtout parmi les garnisaires qui, se donnant les titres de

---

[1] Il semble bien que dans la liste des Ptolémées il faille attribuer le numéro VII à Évergète II : cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, II, p. 56, n. 2.

[2] Ce dème existait dès le IIIe siècle : cf. Jouguet, *B. C. H.*, XXI, 1897, p. 187. n. 1, l. 15, et *La Vie Municipale*, p. 125. tableau III. On voit, par notre dédicace. qu'il persistait encore au IIe.

[3] Le terme ne correspond déjà plus, au IIe siècle, à une fonction réelle. Cf. Strack, *Griech. Titel im Ptolemäerreich*, dans *Rh. Mus.*, LV, 1900, p. 161-190.

[4] Lesquier, *Les Institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides*, p. 83.

[5] Lesquier, *Instit. milit.*, p. 87.

[6] προστάτης est plus fréquent en ce sens qu'ἐπιμελητής.

βασιλισταί[1] ou *φιλοβασιλισταί*[2], trouvaient ainsi un moyen d'afficher leur zèle et leur dévouement à la dynastie régnante. Plusieurs inscriptions nous ont conservé le souvenir de ces synodes militaires. Mais il en est particulièrement une qu'on ne peut pas ne pas rapprocher de celle que nous étudions, car non seulement elle est datée, elle aussi, du règne d'Évergète II, mais le président de la confrérie militaire dont il y est question est, comme notre Paniscos, démote de Ptolémaïs[3], et deux des *vingt-huit* membres de cette confrérie, Ἀμμώνιος Ἀμμωνίου et Ἀσκληπιάδης Πτολεμαίου, se retrouvent inscrits sur la liste des *vingt-huit συνοδῖται* de notre dédicace[4] : c'est l'inscription provenant de l'île de Sehel, au sud de Syène, dont Letronne a donné jadis le commentaire sous ce titre : « stèle de l'île de Dionysos »[5].

Au point de vue ethnique, les synodites de Ptolémaïs se répartissent en Grecs, Égyptiens, Sémites et Perses.

a) Les noms des garnisaires d'origine hellénique, formant la grosse majorité, ne présentent rien de particulièrement intéressant. Remarquons seulement que, l. 16 (*b*), Ἄρειος n'est pas suivi de son patronymique : l'omission peut en être due à la négligence ou à l'ignorance du graveur; elle peut aussi signifier que cet individu était un affranchi. D'autre part, l. 21 (*b*), la lecture certaine des noms Ἀμμώνιος Ἀμ(μ)ωνίου constitue une présomption très forte que Letronne avait raison de lire dans l'inscription de l'île de Sehel, l. 18 (*b*), Ἀμμώνιος Ἀμμωνίου[6], au lieu de Ἀμμώνιος Ἀπολλωνίου (Rüppel, Gau, Dittenberger) ou de Ἀμμώνιος Ἀμειπίου (*C. I. G.*, Strack)[7].

---

[1] Strack, *Dynastie*, n° 108.

[2] *Pap. Par.*, n° 15; *Pap. Amh.*, II, n° 39.

[3] Ἡρώδης Δημοφῶντος Βερενικεύς. Cf., à son propos, la remarque de Bouché-Leclercq, *Hist. Lagides*, III, p. 212, n. 4.

[4] Dix-neuvième et vingtième noms de la dédicace de Sehel, premier et vingt-sixième de la nôtre.

[5] Letronne, *Recueil*, I, p. 389-406 = *C. I. G.*, 4893 = Strack, *Dynastie*, n° 108 = Dittenberger, *O. G. I. S.*, n° 130.

[6] Voyez la note précédente.

[7] L. 11 (*a*). Πελαίας, Πελαίου, nom assez rare : c'est celui, par exemple, d'un stratège du nome d'Ombos (au 1er siècle av. J.-C.), connu par de récents documents (Preisigke et Spiegelberg, *Die Prinz-Joachim Ostraka*, 1914, p. 37-40).

b) La liste ne comprend que quatre noms égyptiens : Παοῦς, l. 11 (*b*); Ἁποῦς[1], l. 12 (*b*); Σαραπίων, l. 20 (*b*); Φατρῆς[2], l. 22 (*b*).

c) Un seul individu d'origine sémitique s'y trouve inscrit, l. 19 (*b*), et je ne sais s'il faut lire son nom et son patronymique Ἄβραμ Ἀλωσμαθουτος ou bien Ἀβραμάλως Μαθουτος : en dehors d'Ἄβραμ, tous ces noms me sont d'ailleurs inconnus.

d) Un des garnisaires est certainement d'origine perse : Μιθροβανδάκης Σρουσου, l. 14 (*a*). Μιθροβανδάκης doit signifier « serviteur de Mithra »[3]; il est inconnu, mais de formation très régulière. Σρουσου, également inconnu, est à rapprocher des noms perses formés avec la racine *sros*[4]. D'autre part, le père de Φατρῆς se nomme Παταιος[5], l. 22 (*b*). Je ne connais pas ce nom : faut-il le rapprocher de Πάτεις, nom d'origine perse, que portait le père d'Οχοαrzanes, mentionné dans une inscription de Tanais[6]?

Il reste un nom propre que je ne m'explique pas, et dont je ne vois pas quelle est l'origine, Ἀμβαδιτκος, l. 21 (*a*).

Les militaires de l'île de Sehel, auteurs de la dédicace à laquelle j'ai fait allusion ci-dessus, adressaient leurs vœux pour le salut des Évergètes aux divinités de la cataracte « *τοῖς ἐπὶ τοῦ καταράκτου δαίμοσιν* », ce qui est tout naturel. A Ptolémaïs, c'est également aux divinités locales qu'ils s'adressent, à Triphis et à Pan, ainsi qu'aux dieux parèdres.

La lecture des mots ΘΡΙΠΙΔΙ et ΠΑΝΙ, l. 8, est certaine. Je crois aussi qu'il n'y a pas de doute possible sur le déchiffrement des caractères qui séparent ces deux mots ΚΟΛΑΝΘΑ. Mais qu'est-ce que ce vocable? Le texte est-il corrompu? C'est possible[7]. Cependant, l'hypothèse la plus

---

[1] Ἁποῦς, cf. Spiegelberg, *Aeg. u. Gr. Eigennamen*, p. 49*, 344.

[2] Φατρῆς, cf. Spiegelberg, *ibid.*, p. 32 et 43*.

[3] F. Justi, *Iranisches Namenbuch* (Marburg, 1895), col. 62, s. v. *bandak*.

[4] Justi, *ibid.*, col. 311, les noms depuis *sros* jusqu'à *srutos padh*. Il se pourrait que notre Σρουσου fût l'origine du nom propre Στρούθας, connu par les textes grecs (Xén., *Hell.*, 4, 8; Diod., 14, 99), nom perse (Justi, *ibid.*, col. 312), probablement hellénisé sous l'influence du mot purement grec *στρουθός*.

[5] Παταιος : le nom est resté indécliné (je ne vois pas quelle serait la forme nominative d'un génitif Παταιος).

[6] Justi, *ibid.*, col. 245.

[7] On notera, dans cette même ligne, l'omission insolite de *καὶ* devant Παν*ὶ* et

vraisemblable est que nous avons là une épithète inusitée de la déesse Triphis, — épithète d'origine égyptienne, que l'on ne peut s'empêcher de rapprocher du nom d'homme Κολάνθος, qui se lit, avec sa transcription démotique, sur des étiquettes de momies provenant justement de la région d'Akhmim [1].

Le culte associé de Triphis et de Pan, l'une déesse de la végétation [2], l'autre dieu de l'agriculture, est attesté depuis longtemps [3] : en ce qui concerne plus particulièrement la déesse gréco-égyptienne Triphis, M. H. Gauthier a réuni, il y a quelques années, tous les renseignements [4] que nous fournissent sur elle les textes et les monuments [5]. C'est dans la région d'Akhmim-Panopolis que Triphis et Pan étaient conjointement adorés : on ne sera donc pas surpris de rencontrer à Ptolémaïs un *ἱερόν* qui leur ait été consacré et dont la dédicace de Paniscos et de ses camarades nous a conservé le souvenir.

XXIX. QASR-EL-BANAT (Evhéméria).

Un *ἱερὸν ἄσυλον*.

Il y a treize ans, MM. Grenfell et Hunt publiaient un fragment d'inscription grecque [6] découvert par eux à Qasr-el-Banat : c'était la fin d'une pétition tendant à obtenir pour un sanctuaire d'Evhéméria l'octroi du droit d'asile. La partie supérieure de la stèle avait disparu. Le monument, tel

---

devant *θεοῖς*, et on se rappellera les erreurs matérielles de la ligne précédente (*κ(α)ὶ οἱ συνοδῖται (ὦ)ν*).

[1] Spiegelberg, *Aeg. u. Gr. Eigennamen*, p. 18*, n°s 119 et 119 *a*.

[2] *Τρῖφις = t-rpjt*. Cf. Spiegelberg, *ibid.*, p. 30*-31*.

[3] Letronne, *Recueil*, t. I, p. 112.

[4] H. Gauthier, dans *B. I. F.*, III, 1903, p. 165-181.

[5] Le nom grec est *Τρῖφις*, écrit parfois, comme ici, *Θρῖπις* (*Pap. Casati*, 42, 2); cf. le sanctuaire appelé *Θριπιεῖον* (Krebs, dans *Aeg. Zeitschrift*, XXXII, 1894, p. 47, n° 36). Quant à l'orthographe *Θρῖφις* que Wilkinson (*Manners and Customs*, IV, p. 265) prétend avoir rencontrée, elle serait tout à fait anormale : on ne s'expliquerait pas la succession de *θ* et *φ*; la *dissimilation* des deux aspirées aurait dû se produire. Toute vérification est d'ailleurs impossible, le texte auquel Wilkinson se réfère ayant disparu.

[6] *Fayûm Towns*, p. 47-50. pl. VIII *a*.

quel, mesurait 0 m. 895 mill. sur 0 m. 515 mill. Il fut envoyé au Musée du Caire, où il est encore conservé sous le n° 33037 [1].

Habent sua fata . . . Le haut de la stèle a été retrouvé par nos collaborateurs involontaires, les *sebakhîn*, en septembre 1913. M. Edgar, qui alors me remplaçait, fut le premier à le voir et à l'identifier, et il eut la complaisance de me remettre, à mon retour de congé, l'estampage qu'il avait pris de l'inscription. Les deux parties de la stèle ont été rapprochées et l'ensemble mesure 1 m. 25 cent. de haut. Voici le texte du nouveau fragment, que je crois bon de reproduire d'abord en caractères épigraphiques (cf. la planche II) :

ΑΣΥΛΟΝΚΑΤΑΤΑΠΡΟΣΤΕΤΑΓΜΕΝΑ
ΒΑΣΙΛΕΙΠΤΟΛΕΜΑΙΩΙΘΕΩΙΦΙΛΟΠΑΤΟΡΙΚΑΙ
ΦΙΛΑΔΕΛΦΩΙΧΑΙΡΕΙΝ.ΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΣ
ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΥΑΘΗΝΑΙΟΣΥΠΑΡΧΕΙΝΕΝΕΥ
ΗΜΕΡΙΑΙΤΟΥΑΡΣΙΝΟΙΤΟΥΙΕΡΟΝΑΜΜΩΝΟΣ
ΚΑΙΤΩΝΣΥΝΝΑΩΝΘΕΩΝΣΥΜΠΕΠΤΩΚΟΣ
ΚΑΙΤΟΙΣΟΛΟΙΣΕΞΗΡΗΜΩΜΕΝΟΝΒΟΥΛΟΜΑΙ
ΕΠΑΥΞΗΣΕΙΤΩΝΤΟΙΣΘΕΟΙΣΑΝΗΚΟΝΤΩΝ
ΑΝΟΙΚΟΔΟΜΗΣΑΙΤΟΥΤΟΤΟΙΣΙΔΙΟΙΣΑΝΗΛΩ
ΜΑΣΙΚΑΙΕΠΙΓΡΑΨΑΙΥΠΕΡΣΟΥΔΕΣΠΟΤΑ
ΒΑΣΙΛΕΥΟΠΩΣΑΙΤΕ▒ΥΣΙΑΙΚΑΙΑΙ▒▒ΟΝΔΑ▒

Transcription et traduction :

ἄσυλον κατὰ τὰ προστεταγμένα .
βασιλεῖ Πτολεμαίωι θεῶι φιλοπάτορι καὶ
φιλαδέλφωι χαίρειν . Διονυσόδωρος
Ἀθηνοδώρου Ἀθηναῖος . ὑπάρχει{ν} ἐν Εὐ-
ημερίαι τοῦ Ἀρσινοΐτου ἱερὸν Ἄμμωνος
καὶ τῶν συννάων θεῶν συμπεπτωκός
καὶ τοῖς ὕλοις ἐξηρημωμένον, βούλομαι
ἐπ' αὐξήσει τῶν τοῖς θεοῖς ἀνηκόντων
ἀνοικοδομῆσαι τοῦτο τοῖς ἰδίοις ἀνηλώ-

[1] Milne, *Greek Inscriptions* (*Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*), p. 10, n° 33037.

10 μασι καὶ ἐπιγράψαι ὑπὲρ σοῦ, δέσποτα
βασιλεῦ, ὅπως αἵ τε [θ]υσίαι καὶ αἱ [σπ]ονδα[ί] [1]

Lieu d'asile, d'ordre du Roi [2].

Au Roi Ptolémée, dieu philopâtor et philadelphe, salut. Moi, Dionysodôre Athénodôre, Athénien, — comme il existe [3] *à Evhéméria, bourg du nome Arsinoïte, un sanctuaire consacré à Ammon et aux divinités parèdres, qui n'est plus que ruines et que tous ont délaissé, — je veux, pour glorifier les dieux, relever ce sanctuaire à mes frais, et y inscrire ton nom* [4], *seigneur roi, pour que s'accomplissent* (ἐπιτελῶνται, *l.* 12) *les sacrifices et les libations.*

MM. Grenfell et Hunt avaient déjà remarqué [5] que le grec de cette inscription n'était pas des meilleurs. L. 8, la construction τῶν τοῖς θεοῖς ἀνηκόντων est insolite : il aurait fallu écrire πρὸς τοὺς θεούς ou bien εἰς τοὺς θεούς. L. 4, ὑπάρχειν pour ὑπάρχει est une erreur purement matérielle.

Il est permis maintenant de répondre à plusieurs des points d'interrogation posés par les premiers éditeurs. Nous savons le nom de l'auteur de la pétition et son ethnique, Dionysodôre, fils d'Athénodôre, Athénien; mais l'inscription reste muette sur sa profession ou sa qualité. Nous savons aussi que le sanctuaire pour lequel est demandé le droit d'asile s'élevait à

---

[1] Suivait, pour compléter cette proposition subordonnée, le mot ἐπιτελῶνται (l. 2 du texte de Grenfell-Hunt)... . δέσποτα βασιλεῦ, ὅπως αἵ τε θυσίαι καὶ αἱ σπονδαὶ [l. 12] ἐπιτελῶνται, κτισθέντος τοῦ σημαινομένου ἱεροῦ etc... Notre onzième ligne est la première (mutilée) du fragment de *Fayûm Towns*. L'inscription totale, y compris la ligne commune mutilée, comprend donc 11 + 28 — 1 = 38 lignes.

[2] Même formule dans l'inscription analogue, de même provenance, récemment publiée par Arvanitakis, *Bull. Inst. Égypt.*, 5e série, tome VI, p. 176. Dans l'inscription de Théadelphie que j'ai moi-même publiée (*C. R. Ac. Inscr.*, 1908, p. 772), la formule de début était un peu différente : ἄσυλον κατὰ πρόσταγμα ὧν μὴ πρᾶγμα.

[3] ὑπάρχειν = ὑπάρχει. Même formule dans l'inscription d'Arvanitakis, l. 6.

[4] ἐπιγράψαι me semble être ici employé au sens neutre : « *graver une inscription* en ton honneur, ὑπὲρ σοῦ ». Ainsi, par exemple, dans ce texte de Dittenberger, *O. G. I. S.*, n° 219, l. 36 : . . . . ἐπὶ βήματος τοῦ λίθου καὶ ἐπιγράψαι · « ὁ δῆμος etc... ». (Il est vrai que, dans notre inscription d'Evhéméria, le verbe ἐπιγράψαι n'est pas suivi par une dédicace au mode personnel comme dans l'inscription précitée).

[5] *Fayûm Towns*, p. 49.

Evhéméria même, là où furent trouvés successivement les deux fragments de la stèle, et que c'était Ammon qu'on y adorait. Enfin, il n'y a plus de doute possible sur la date de l'inscription, qui est bien, comme l'avaient conjecturé MM. Grenfell et Hunt[1], du règne de Ptolémée XIII Neos Dionysos (Πτολεμαῖος θεὸς Φιλοπάτωρ καὶ Φιλάδελφος), par conséquent des années 69/68 (ἔτους ιγ̄).

XXX. KIMAN-FARÈS (Crocodilopolis).

Décret honorifique.

J'ai récemment acquis, à Médinet-el-Fayoum, deux fragments d'une stèle en calcaire, trouvés, me dit-on, parmi les ruines de Crocodilopolis : à eux deux ils ne constituent qu'une faible partie de ce qu'était le monument intact, mais ils suffisent à en révéler l'importance. Il est possible que le reste de la stèle sorte du *sebakh* quelque jour et s'en aille dans quelque collection ou Musée d'Europe. C'est pourquoi il me paraît bon de faire connaître ici ces fragments et d'en donner une reproduction photographique (pl. III). Ils sont conservés au Musée du Caire, n° 44751, et mesurent rapprochés environ 0 m. 17 cent. sur 0 m. 17 cent.

La planche étant très claire, il est inutile de transcrire ce texte en capitales; le voici en caractères courants :

[ἀγ]α̣θῇ̣[ι τύχηι (?)]

[ἔδοξ]ε τοῖς ἄρχ[ουσι
[. . .]γε τοῦ τῶν ἐν̣[
[. . . .] Φυλῆς Φαβία{ξι}[ς
[κα]ὶ ἐ̣πισπουδασμῷ̣[
ἐξ ὅτου γέγονεν ἐν α̣[
τῶν ἰδίων ἠθῶν κα̣[ὶ
ἡμετε̣ρ̣[ο]αν πόλιν θ̣[
οὖσιν κα[ὐ]τοῖς κοινο̣[
εὐμενῶ̣[ς] καὶ φιλαν[θρώπως

[1] *Fayûm Towns*, p. 50.

τὸ ἐ[πιε]ικὲς καὶ εὐθ[
ἰδίας τάξεως κα[ὶ ——————— πρα-]
γματείαις ἐπὶ τ[
πολ{ε}ιτευομ[
[. . . . .]ησ[

De la ligne 1, gravée sur une sorte de corniche, il ne reste que les fragments de deux lettres, dont la première est ronde et la seconde paraît être un Η : on est admis, je crois, à restituer [ἀγα]θῇ[ι τύχηι] : d'où l'on peut inférer qu'il manque, en largeur, une bonne moitié de la stèle. Les lettres de la ligne 2, comme celles de la ligne 1, semble-t-il, ont 0 m. 011 mill. de haut, tandis que la hauteur des lettres du reste de l'inscription est seulement de 0 m. 008 mill.

Il n'est pas douteux que ce texte ne soit d'époque romaine : on peut préciser davantage, et dire que la mention d'une φυλή (l. 4) indique, pour une métropole égyptienne, une date postérieure à 212 [1]. Chose remarquable : les tribus, à Arsinoë, auraient porté un nom, au lieu d'un numéro d'ordre, comme à Oxyrhynchos; ici, le nom de la tribu paraît être Φαβία [2].

D'autre part, notre texte étant postérieur à 205, date où une βουλή fut, à Arsinoë, juxtaposée au κοινόν des archontes [3], on pourrait, par une hypothèse légitime, compléter encore la ligne 2, et restituer : [ἔδοξ]ε τοῖς ἄρχ[ουσι καὶ τῆι βουλῆι].

Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'un décret émis probablement au IIIe siècle, par l'administration municipale d'Arsinoë, — que cette administration ait été alors aux mains des seuls archontes, ou de

---

[1] *Oxyr. Pap.*, 1030; cf. Wilcken, *Chrestomathie*, p. 55, n° 36 (*Ältestes Beispiel der Phylenordnung in einer Metropole*).

[2] Le texte est ΦΑΒΙΑΒ̣Ι : Β est presque certain; cette lettre est suivie de la partie inférieure d'une haste verticale : Ι est donc tout à fait problématique. Si l'on admet la lecture ΒΙ, on peut supposer que ces deux lettres sont dues à l'inadvertance du graveur, et qu'il faut les supprimer, d'où ma lecture Φαβία{ξι}[ς. Toute hypothèse est, d'ailleurs, permise.

[3] Comme le rappelle Jouguet, dans *La Vie Municipale*, p. 345, la plus ancienne mention d'une βουλή pour Arsinoë et pour Héraklépolis remonte à l'année 205 (*P. Lond.*, 348, l. 4, II, p. 215).

ceux-ci et des bouleutes — en l'honneur de quelque personnage important de la *φυλὴ* Φαβία (peut-être l'*ἀμφοδογραμματεύς* de la tribu). On voit, étant donné surtout la rareté des documents épigraphiques de ce genre, quelle pouvait être l'importance de ce monument : le peu qu'il en reste sert plus à exciter notre curiosité qu'à la satisfaire, et l'on ne peut qu'implorer l'*ἀγαθὴ τύχη* de nous restituer un jour les fragments disparus d'un texte si intéressant.

G. Lefebvre.

Assiout, 2 décembre 1913.

NOTE ADDITIONNELLE.

L'inscription XVIII de ma précédente série (voir plus haut, p. 93-96) est une dédicace au dieu-chien Anubis. Le dédicant, Pasôs, y est qualifié de *κυνοβοσκός*. J'ai hésité à traduire ce mot (qui est un *ἅπαξ*) par « éleveur de chiens sacrés », et je l'ai transformé en *χηνοβοσκός*.

J'ai eu tort. Déjà, M. Perdrizet m'avait, dans une lettre, signalé mon erreur. Plus récemment, Wilcken a, dans l'*Archiv f. Pap.*, VI, 1913, p. 222, rappelé que, si en effet le mot *κυνοβοσκός* est nouveau, cependant nous savions par Strabon, XVII, p. 812, qu'à Cynopolis *τοῖς κυσὶ τιμὴ καὶ σίτισις τέτακταί τις ἱερά* : ce passage justifie pleinement l'existence et du mot et de la fonction de *κυνοβοσκός*.

Je ne fais pas difficulté, cela va de soi, pour reconnaître mon erreur et adopter l'interprétation de MM. Wilcken et Perdrizet. — G. L.

Février 1914.

PRELIMINARY REPORT ON THE WORK

OF THE

HARVARD — BOSTON EXPEDITION

IN 1911-13

BY

G. A. REISNER AND C. S. FISHER.

I. PROGRESS OF THE WORK.

After the excavation of the Valley Temple of Mycerinus, the work on the cemetery west of the Cheop's Pyramid was resumed. At the end of December 1911, the clearing of the mastabas eastward of Lepsius 24 (the Mer-ib mastaba) was continued. For our purposes, in order to include the intervening mastabas all were renumbered as in the western part. Lepsius 23 was numbered G. 2000 and all the mastabas between that and the Mer-ib tomb were numbered from 2001 up. The Mer-ib mastaba was numbered 2100, and the other mastabas north and east of it which belonged to the original plan of the cemetery were numbered even tens. 2110, 2120, 2130, etc. (see pl. I, Ill. n° 1). The later mastabas occupying secondary sites were numbered with the intervening numbers. Thus later mastabas in front and on the sides of 2130 became 2131, 2132, etc. The burial pits were lettered A, B, C, etc., while the intrusive burial pits were lettered Z, Y, X, W, V, U, T, S, etc., and called X-pits.

The work of clearing proceeded eastwards during January to April 1912, October to December 1912 and January 1913. Early in January, the edge of the cemetery was reached nearly in a line with the western face of the Cheop's Pyramid (see pl. VIII, Ill. n° 12). Work was also begun in April 1912 on the southern part of the field among the rows of mastabas towards the Second Pyramid; and five tombs have been excavated.

The greater part of the strip originally assigned to our expedition has now been cleared. Along the northern edge lies a series of extremely

poor, very small rubble mastabas. The extreme north-western part still contains a number of unexcavated mastabas, badly plundered and in some cases nearly destroyed. The part of the royal cemetery which lies in the northern strip is however entirely clear, and our chief duty is to clear that part which lies in our southern strip, near the Second Pyramid [1]. Until this is clear, all conclusions as to the history of the whole royal cemetery must be tentative and subject to revision. But it may not be out of place to outline the present results.

II. EVIDENCES OF UNIFIED PLAN.

The mastabas of the royal cemetery are remarkably long in relation to their width, the proportion being about 100 : 235 ± 10. The following list gives a review of the approximate proportions of the Old Empire mastabas known to me :

SITE	NUMBER	MATERIAL	DATE	RELATION OF WIDTH TO LENGTH		
				LOWEST	HIGHEST	AVERAGE
Giza, R. Cem.	17	limestone	IV	100 : 230	100 : 270	100 : 235
Naga-ed-Dêr	4	mud-brick	III	100 : 171	100 : 280	— : —
Ballâs (N. and B.).	3	"	III	100 : 194	100 : 205	100 : 209
Bet-Khallâf.	5	"	III	100 : 186	100 : 274	100 : 196 [1]
Medum	7	various	IV	100 : 173	100 : 200	100 : 186
Denderah.	5	mud-brick	IV	100 : 172	100 : 217	100 : 196
Giza, O. Cem	23	limestone	V [2]	100 : 153	100 : 227	100 : 187
Abusir	3	"	V	100 : 139	100 : 187	100 : 157
Saqqarah	14	various	IV-V	100 : 153	100 : 206	100 : 190
M. M. C. 5.	1	mixed	IV	— : —	— : —	100 : 269
Quibell's Mastaba..	1	limestone	V	— : —	— : —	100 : 189
Saqqarah	8	"	VI	100 : 98	100 : 196	100 : 143

[1] Omitting the two exceptional mastabas K. 2 and N. 518.
[2] Mainly V[th], a few late IV[th], a few early VI[th].

[1] The middle strip was assigned to Prof. Steindorff and was resigned by him o Prof. Junker. The southern strip was originally assigned to Prof. Schiaparelli and when he resigned it, it was given to our expedition.

The only mastabas known to me which equal or exceed the proportions of the Giza royal mastabas are as follows :

Bet-Khallâf, K. 3,	mud-brick,	III dynasty	.....	100 : 274
Naga-ed-Dêr, N. 518,	»	»	»	100 : 280
Saqqarah, C. 5,	»	IV	»	100 : 269

The variations in the size and the proportions of the mastabas exclude at once any idea of a *normal form* of the mastaba. The form of each tomb is dependant on the functions it serves and the means (technical and material) at the disposal of the builder. The general similarity arises from identity of function; the variations in size and in the proportions are determined in part by the ground available, in part by the wealth and importance of the builder; the development in the form and the structure follows the growth of technical skill.

The uniformity in size and proportions in the royal cemetery at Giza is due therefore solely to the fact that they were laid out according to a unified plan drawn up by the royal architects, and assigned to the owners by royal command. This Giza cemetery and that at Abu-Roash are the only two known to me in which this procedure has been followed.

III. DIFFERENT DIVISIONS OF THE ROYAL CEMETERY.

The Giza cemetery, west of the First Pyramid, does not however appear to be a unit (see pl. II-III, Ill. n^{os} 2 and 3). The great mastaba (Lepsius 23) with those west and east of it are orientated 1°30′ W. of N. while Prof. Junker's *Hemiwn* mastaba and the rows near the Second Pyramid (called by me the Southern Cemetery) are orientated due north. Nor do the lines of the southern section correspond with those of the northern. For example the line of the face of the sixth line (counting from *Hemiwn*) of the Southern Cemetery strikes the southern face of G. 2120 (Northern Cemetery) at about one third of the width from the south-eastern corner. It is clear that these two sections represent two different plans. The northern section of the cemetery is divided by the great mastaba n° G. 2000 (Lepsius 23) into two parts, called by me for convenience, the Western Cemetery and the North-Eastern Cemetery. The Western Cemetery is a unit, judging by spacing and structure. The North-Eastern Cemetery, however, is not a unit,

but falls into three parts. The westernmost line, G. 2100 (Mer-ib) and G. 2110, lie northwards of the following lines. The following lines are in parallal rows, but G. 2120 is longer than those east of it (G. 2130, 2140, 2150, 2160, and 2170). The easternmost line, G. 2160 and 2170, is continued across the field to meet the later 8th line of the Southern Cemetery (see below); but is not exactly in line with it. All this part of the North-eastern Cemetery, I call the Northern Cemetery. In front of the Northern Cemetery, lie three more lines of mastabas (G. 2180; G. 2190 and 2200; G. 2300 and 2310), each of which shifts northwards so that the east-west lines are broken. The northward shift of each of these lines in turn exposes the southern end of each mastaba to an opening in the line on the east. Thus a field of mastabas placed *en échelon* is formed, called by me the Eastern Cemetery. The Eastern Cemetery appears to be continued across the field to the south; for the mastabas east of our Southern Cemetery are clearly placed *en échelon;* but we have not yet excavated this part of our concession. Eastward of the cemetery *en échelon,* there are several lines of later mastabas of distinctly different construction, spaced with a cumulative irregularity.

Thus there are three and perhaps four general plans followed in the cemetery. Using the word *line* to mean the north and south rows of mastabas and the word *row* to mark the east and west rows, the cemetery may be divided as follows. The designations of the plans is however without prejudice to the ultimate conclusions as to relative date.

Plan A. — Western Cemetery, five lines of three rows (G. 1201-G. 1233). To this plan, Lepsius 23 (G. 2000), and one line of two mastabas (G. 2100, 2110) of the Northern Cemetery to seem to be later additions.

Plan B. — Southern Cemetery, eight lines of five rows each, and the *Hemiun* mastaba.

Plan C. — Northern Cemetery, three lines.

Plan D. — Eastern Cemetery, three lines of mastabas placed *en échelon* running across the front of the field.

In this survey, I have been obliged, owing to insufficient excavation, to ignore the mastabas south of the First Pyramid and those east of it. Nevertheless it is manifest that they also were laid out according to a formal plan.

IV. TYPES OF FORMS AND STRUCTURE.

Before proceeding to discuss the relative dates of these various groups of mastabas, it is necessary to clear the ground by a review of the different types of mastabas.

In regard to the forms of the stone mastabas, there is clearly a transition from an exterior chapel of mud-brick or stone in the earlier part of the Fourth Dynasty to an interior chapel of stone, in the later part of the same dynasty. These chapels are normally on the southern end of the side facing the valley, approximately opposite the burial chamber. The earlier tombs contain only one shaft, the later two or three.

During the Fifth and Sixth Dynasties, the interior chapel becomes a long corridor with a niche (or false door) for each burial chamber, and, in the larger mastabas, develops into a series of interior rooms which occupy the greater part of the mastaba. All these mastabas contain a number of burial pits.

The statues were placed in the offering room in the exterior mud-brick chapels. The *serdab,* which originated as a walled up offering niche (see *Medum,* pl. VII), does not occur in the stone mastabas with *exterior* chambers; but it occurs frequently in the mastabas with *interior* chamber, of the later part of the Fourth Dynasty, and becomes usual in the Fifth and Sixth Dynasty mastabas. Even in the latter mastabas, statues were occasionally placed in the offering room (see pl. VII, Ill. n° 11).

The tombs with exterior mud-brick chapels have only a single slab-stela with beautiful low relief, placed in the offering niche. The exterior stone chapels begin to show wall reliefs, usually low fine reliefs, like the slab-stela. The extent of the wall reliefs grows with time and the reliefs become higher and more sharply marked.

The following explanations of the material should be noted :

1. Soft, yellow limestone, comes at present from the quarry south of the Sphinx. Apparently this stone was found all over the southeastern part of the Pyramid Area. Disintegrates on exposure to the weather. Called *Yellow Limestone.*

2. Hard grey nummelitic limestone. The platform of the pyramids, the

quarry beside the Third Pyramid, the quarries of the western part of the area. Weathers purplish. Called *Grey Limestone*.

3. A medium fine white limestone, probably from the eastern bank. Weathers grey. Called *White Limestone*.

4. A very fine hard white limestone, probably from Turah. Weathers yellow. Called *Fine White Limestone*.

The dressing of the exterior surfaces of the walls present two predominant types, (1) vertical faced, stepped dressing (see pl. IV, Ill. n° 4) and (2) sloping faced dressing (see pl. V-VI, Ill. n^{os} 6, 9). The sloping faces are either joint dressed leaving the body of the stone rough and slightly bulging, or flat dressed. The yellow limestone occurs only with vertical-faced stepped surfaces but none of it was well preserved. The grey limestone occurs with both vertical-faced stepped dressing and sloping-faced dressing. The white limestone occurs only with flat sloping-faced dressing but some of the examples are unfinished (G. 4240, pl. VI, Ill. n° 9). The fine white limestone occurs only with flat sloping-faced dressing and the finish is of an excellence seldom attained in the masonry of any period. All these are of the Fourth Dynasty. The vertical-faced stepped dressing of grey limestone and the sloping faced dressing of grey limestone persist throughout the Fifth and Sixth Dynasties; but in the former the stepping becomes less pronounced and in the latter the tendency is towards lower courses of smaller stones.

There are two chief structural types : (1) the filled mastaba and (2) the cased core mastaba. The latter is subdivided into : (*a*) massive core mastabas, and (*b*) rubble core mastabas.

1. THE FILLED MASTABA.

The list of Fourth Dynasty filled mastabas is as follows :

Western Cemetery, G. 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1223, 1225, 1227, 1233, 1235.

Northern Cemetery, G. 2100, 2110, 2120, 2140, 2150, 2160, 2170.

Eastern Cemetery, G. 2180, 2190 and the rest of the mastabas *en échelon*.

In general the two groups are, in spite of the general similarity, widely

separated in details. The distinctive features of the Northern and Eastern groups, are the bad stone, the relative positions, the absence of slab stelae and the small size of the burial pits. I will first describe the filled mastabas of the Western Cemetery.

The filled mastaba has a retaining wall of low stepped courses built of *small* blocks of yellow or grey stone (see pl. IV, Ill. n° 4 and fig. n° 1). The courses have vertical faces and each is set back 5-7 centimeters behind the face of the course below. The courses are 30 to 50 centimeters high. The interior is filled with boulders, gravel and rubbish. In some cases, rubble compartment walls divide the interior into filled compartments. Occasional horizontal surfaces in the filling material show that the filling took place *pari passu* with the building of the retaining wall.

The chapel was an exterior structure of mud-brick built against the retaining wall, on the southern end of the valley side of the mastaba[1]. It was approximately opposite the burial chamber. The chapel is of mud-brick and shows usually three types of rooms not arranged according to a normal plan. The three types are : (1) court with a stone basin, (2) magazine, and (3) offering room. The entrance is on the east, north or south as may be convenient to the approach. The rooms were roofed with barrel-vaults with leaning courses and had slit windows in one end (see pl. IV, Ill. n° 4). The only inscription was on a slab-stela set in the retaining wall where it was exposed to view in the mud-brick niche of the offering room (see pl. IV, Ill. n° 5). In front of the niche was a low offering platform on which in several cases we found offering pots in place. In one room, there was a low basis, as if for a statue, against the southern end of the offering room (cf. Mariette, *Mastabas*, C 5 and 68).

There was only one burial pit, a big shaft about 2 10 centimeters square lined above with masonry, cut in the rock below. The total depth varied from 12 to 16 meters. At the bottom, a short passage led southwards to a large rock-cut chamber varying from 3 × 4 to 5 × 6 meters in size. The chamber was lined with fine white limestone beautifully dressed. A limestone or wooden coffin stood on the west; and there was a covered cubical

[1] On the east bank, the chapels are usually on the western face; while on the west bank, they are on the eastern face.

hole in the south-eastern corner the purpose of which was not clear. The hole may have contained the entrails. It was not too small to hold the «reserve head» of white limestone of which we found several examples; but in two cases heads were found in chambers in which the cubicle was wanting.

In general, the filled structure, the small course masonry, the exterior chapel and the single burial place are all strongly remeniscent of the earlier mud-brick mastabas.

All of these mastabas had been completed in the form described above and seven of them had been used for burial and offering ceremonies. The later (Fifth Dynasty) mastabas built among them always left the chapels accessible. *None of the mastabas had been cased with a casing over the retaining wall; but three of them had been enlarged.* N^os^ G. 1201, 1223, 1225 had been increased in width by a cased structure. This structure is the

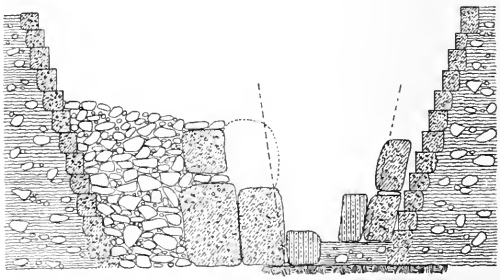

Fig. n° 1. — G. 1223 and 1225, E-W section. Scale 1 : 100.

same massive core structure as in the Southern Cemetery (see below), in G. 1223 and 1225 cased as there with white limestone. N° G. 1201 is extended 560 centimeters on the east (core only); n° G. 1223, 640 centimeters (including casing); n° G. 1223, 360 centimeters (including casing). The massive core and the casing were carried around the older filled structure but with a much less width owing to the lack of space (see pl. VII, Ill. n° 10 and fig. n° 1). The additions to n^os^ G. 1223 and 1225 had interior chapels built of fine white stone but uninscribed. The remains of the mud-brick chapel were found underneath and the slab-stelae were still in place behind

the west wall of the new chapel. It was intended to finish n° G. 1201 in the same manner but the addition was never completed. After the west wall of the new interior chapel was in place, the stone work was abandoned and a mud-brick chapel was built before the new west wall. The stela and traces of the old mud-brick chapel were found behind the later chapel wall.

These reconstructions were not foreseen at the time the Western Cemetery was laid out for the following reasons :

1. They are reconstructions and not mere casings.

2. They are of varying widths and break the lines of the streets irregularly.

3. The spaces between the mastabas are too small for the reconstructions. The reconstruction of n° 1201 closed the old eastern doorway of the chapel of G. 1203 and necessitated the opening of a door to the north. The reconstruction of G. 1223 clashed on the rear with that of G. 1225 so that neither could be finished (see pl. VII, III. n° 10). One can imagine the furious dispute.

4. The additions alter the proportions of the mastabas from 100 : 235 ± 10 the general proportion of the royal cemetery to

G. 1201 — 100 : 197
G. 1223 — 100 : 201
G. 1225 — 100 : 144.

Thus the symmetry of the plan was entirely destroyed.

Now in the Southern Cemetery where the casing was foreseen from the beginning, the lines of both the core structures and the casings run straight through. The addition of the casing broke no lines. Moreover the casings in the Southern Cemetery are very uniform ca. 80 to 90 centimeters thick and do not alter materially the proportions of the core structures.

From the ten mastabas in the Western cemetery, seven stelae were found by me and one by M. Ballard (in 1902, I think). These give the following names and titles :

G. 1201 : A long list of early titles, then .
G. 1203 : 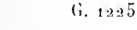 .

G. 1205 : (man).

G. 1207 : 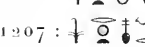 (woman).

G. 1209 : (No stela was ever set in place).

G. 1223 : .

G. 1225 : (a princesse, M. Ballard's stela).

G. 1227 : 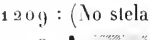 (woman).

G. 1233 : (not found).

G. 1235 : (variant on limestone basin).

The name Khufu-nekht on G. 1205 shows that these mastabas cannot be earlier than Cheops. In the filling of the pit of G. 1207, a lining stone was found with in red paint.

In addition to these ten mastabas of the Western Cemetery, other filled mastabas of similar type occur in the Northern and Eastern Cemeteries. In the Northern Cemetery, G. 2100 and G. 2110 are exactly like the

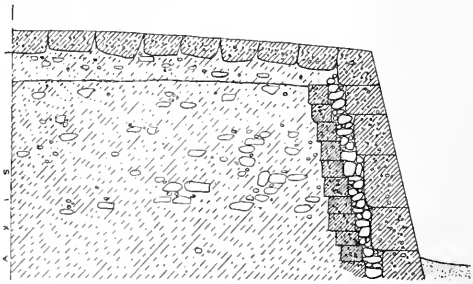

Fig. n° 2. — G. 2100, section of eastern half. Scale 1 : 100.

filled mastabas of the Western Cemetery. Both have been reconstructed. G. 2100 is the Mer-ib mastaba (see pl. V, Ill. n° 6 and fig. n° 2). The place for the slab-stela was empty and a large addition of massive grey masonry has been built on and around the southern end. This addition contained the interior chapel now in Berlin. There are two pits. G. 2110 has been reconstructed with beautifully dressed, fine white casing of the best type

with an *exterior* chapel (see pl. V, Ill. n° 7). The chapel was decorated internally with reliefs but the walls were not finished. There was no slab-stela.

The only mastaba in the North-Eastern Cemetery which had had a slab stela was the Mer-ib mastaba. The niche however was empty. The rest of the mastabas in the group appear to take their *alignement from the Mer-ib reconstruction* and to be slightly later in date than that reconstruction.

The mastabas of the Eastern Cemetery, the Cemetery *en échelon*, are filled mastabas of a similar type, but apparently of much poorer construction. The stone is the poorest of local yellow limestone disintegrating quickly when exposed to the weather, and had already suffered from the weather before the later mastabas were built in the streets between them. In some cases, especially in the south-eastern quarter (4910, 4920, 5010, etc.), the courses are low and the stepping is narrow. In no case in the North-Eastern Cemetery (except 2100), did we find any trace of a slab-stela. In almost all cases where the mastaba had not been reconstructed, the space in front was built up with late mastabas containing rows of burial pits, which left no room for any chapel. Nor were there in these cases any remains of chapels. It seemed as if many of them had never been used; but nevertheless G. 2300 B had contained a burial dated by a mud seal impression to the reign of Mycerinus. Two of these mastabas have interior chapels (G. 4920 and G. 2140). The pits in the western part, G. 2100, 2120, 2110, are large pits with well lined chambers. But further east the pits are usually two in number and grow smaller; and the chambers are also small and unlined. Thus it seems to me clear that in our northern strip, the earliest mastabas are on the west and the latest on the east. That is, the *échelon* cemetery is later than the Northern Cemetery while the later is in turn latter than the Western Cemetery.

2. THE CASED-CORE MASTABAS.

a. The Massive Core Mastabas.

The most distinctive of the cased-core mastabas is the massive core mastaba (see pl. VI, Ill. n° 8 and fig. n° 3). The core consists of a retaining wall of massive stones loosely set together, filled in with rubble irregularly packed in gravel. In some few cases, the core may possibly be solid, but

all those examined appear to have been filled. As a result of the strength of the retaining wall, these cores are preserved almost to their original height. Each of the high vertical courses of the retaining wall is set back 10-12 centimeters from the course below so that the cores present a rough stepped appearance.

The following mastabas have massive cores :

Southern Cemetery (see pl. II-III, Ill. nos 2 and 3; N.-S. lines are counted from the West and E.-W. rows are counted from the south)[1] :

Line 1, mastabas in row 4, G. 4140[2].
" 2, mastabas in rows 2 and 4, G. 4220 and 4240[3]
" 3, " " " 1 to 6, G. 4310-4360
" 4, " " " 2 to 6, G. 4420-4460[4]
" 5, " " " 1 to 6, G. 4510-4560
" 6, " " " 1 to 6, G. 4610-4660
" 7, " " " 1 to 6, G. 4710-4760[5]
" 8, " " " 2 to 4, G. 4820-4840

(Line 8, built of bad stone and separated by a wider space from line 7 than that between the other lines).

Lepsius 23 = G. 2000, lying between Western and Northern Cemeteries.
Lepsius 44 lying near the S.-W. corner of the First Pyramid.

The Great Wall north of the Second Pyramid, which, whatever its original purpose, was utilized as part of the enclosing wall of the Second Pyramid, is of the same general type of structure as these massive cores but seems to be solid not filled[6]. The great bank of rubbish on the south of it appears to have been thrown down from the top of the wall. The ends of five dumps can be plainly seen projecting at nearly regular intervals from the mass (see pl. II, Ill. n° 2). On account of the similarity of structure, the great wall and the massive cores ought not to be far separated in time. The great wall is, of course, of the Chephren Period.

---

[1] The numbers ending in 50 and 60 are in the Austrian concession.

[2] G. 4110-4130 are not visible, perhaps never built.

[3] G. 4210-4230 are not visible, perhaps never built.

[4] G. 4410 missing, site occupied by sloping grey mastaba, joint dressed.

[5] G. 4710 has a sloping grey casing and an interior chamber while G. 4760 is built of bad stone.

[6] I am unable to find any trace of a narrow wall on top of this massive wall.

The massive cores are cased (1) with mud-brick (4330 and perhaps 4630), (2) with sloping white masonry (4240, 4340), and (3) with joint dressed sloping grey masonry (4710). The site of n° G. 4410 is now occupied by a filled mastaba with a retaining wall of joint dressed sloping grey masonry which is built aronnd the southern end of G. 4420.

The mud-brick casing (G. 4330 and perhaps G. 4630) may be merely an exception due to poverty or lack of piety on the part of the descendants. Curiously, the east wall of G. 4340, the only one of those excavated by us in which the core wall behind the stone casing is exposed, had had at one time a slab-stela set in the core wall and traces of mud-brick are noticeable behind the casing. It may well be that some of these cores were completed as they stand with mud-brick chapels on the front. According to Prof. Junker's *Bericht*, p. 5, other cores in lines 4 and 5 had slab-stelae still in place in the core wall.

Examples of massive cores cased with small stepped courses G. 4140, G. 2000 (Lepsius 23), are rare. The exterior of these examples resembles that of the filled mastabas of the Western Cemetery. No. G. 4140 had an exterior stone chapel with a mud-brick addition. There were apparently two slab-stelae in the wall. in niches of the stone chapel. Lepsius 23 has however two big niches in the small stepped casing. The casing walls of the niches are continuous with the small stepped casing outside. The niches are filled with massive core work cased with fine white stone. The southern one contained an interior chapel, entered from the mud-brick exterior chapel; and the northern one, an offering niche possibly with a serdab behind.

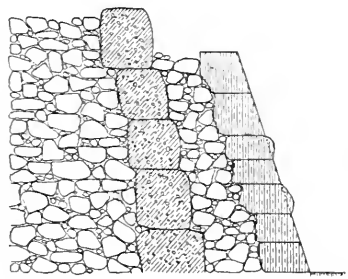

Fig. n° 3. — G. 4240, section of western wall. Scale 1 : 100.

The most of the massive core mastabas appear however to be cased with white limestone blocks, irregularly but well bonded, in medium sized courses (see pl. VI, Ill. n° 9 and fig. n° 3). The surfaces where finished are well-dressed

to a sloping face. The chapels in the three mastabas which I have been able to examine (G. 4240, 4340, 4440), are exterior chapels bonded with the casing. In front of G. 4340, a later mastaba has been built in the angle between the exterior chapel and the eastern face of the mastaba (see pl. VI, Ill. n° 8).

The joint-dressed grey casing on 4710 has an interior chapel. A hole was broken in the massive core and the filling walled back with a rough rubble wall to permit the construction of the chapel. The intrusive grey mastaba 4410 has an interior chapel on the north. Other examples of both these types are dated to the Fifth Dynasty.

All these massive cores have only one pit and even the pits are in line. The pit mouth, situated just north of the center of the core is usually about 200 centimeters (or 4 ells) square. We have cleared five of the pits (G. 4340 A). The shaft is lined above with massive grey masonry badly joined, but with flat vertical faces. The chamber is entered by a passage blocked outside by a huge flat stone and inside by masonry. The chamber (except in G. 4240) is lined with well dressed limestone walls. The contents, stone vessels, pottery, flint chips, reserve head of limestone, did not differ from those of the Western mastabas. There were only two points of difference between the burial pits of the two cemeteries. 1. The masonry, lining the chambers in the Western mastabas, is better laid and has a far finer finish than that of the Southern mastabas. 2. The lining of the upper part of the shaft, above the rock, corresponds in each case to the exterior wall of the mastaba. That is, the pits of the Western mastabas have a flat-faced lining of small course masonry (good yellow or grey) while those of the Southern mastabas are lined with flat-dressed massive grey masonry.

Apparently two persons were buried in each of the massive core mastabas, G. 4140 and G. 4440, — man and wife.

b. Small Stone Core.

A few mastabas have the interior packed with *layers* of small stones laid in a red (mud) mortar. The retaining wall is of small stepped courses and it is difficult to say whether the type ought to be regarded as a better kind of filled mastaba or as a core (including the retaining wall). G. 2130

(see pl. V, Ill. n° 7 and fig. n° 4) has a beautifully dressed fine white casing outside the retaining wall and an *interior* chapel with a serdab.

According to Prof. Junker's *Bericht*, Tafel II, the fifth and sixth mastabas of the first and second lines (G. 4150, 4160, 4250, 4260) appear to be of this type of small stone core mastaba. Two of them had been cased in white limestone and a third had an unfinished white limestone casing. G. 4250 has an addition of massive core cased with white limestone like the filled mastabas of the Western Cemetery. These four mastabas are only approximately lined up with the faces of the massive cores and appear to me, to be earlier than the rest of the Southern Cemetery. For example, the massive core of the mastaba G. 4140 (which has a stepped casing) is in a line with the stepped fronts of G. 4150, 4160; and the massive core of the mastaba G. 4240 (which has a sloping white casing) is in a line with the stepped fronts of G. 4250, 4260. The chapels were of mud-brick except possibly in the case of 4150. Each had a slab-stela in the stepped face.

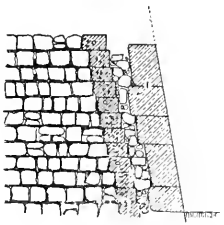

Fig. n° 4. — G. 2130, section of western wall. Scale 1 : 100.

V. RELATIVE DATES.

It is quite clear that the Cemetery *en échelon* is later than the rest of the Royal Cemetery. Many of the mastabas in it were apparently not utilized until after the Fourth Dynasty and were then practically rebuilt. The Northern Cemetery (excepting 2100 and 2110) is not much earlier, G. 2150 being of the Mycerinus period. These are lined up approximately with the addition to the Mer-ib mastaba. The great question concerns the relative dates of the Western Cemetery and the Southern Cemetery.

Now in the Southern Cemetery while the sites are for the greater part laid out according to a unified plan, the mastabas are not of uniform structure. The northwestern part consists of small stone cores, the central part consists of massive cores and the eastern line (8th line) of massive core

mastabas of bad yellow stone. In general the structure deteriorates towards the south. The name of the owner of G. 4240, a , is , an indication of little value for exact determination. In the pit of G. 4340, however, we found a mud seal-impression with the Horus name of Chephren; and it is quite clear that this burial took place in the reign of Chephren.

It is, I think, reasonably certain that the Western mastabas are of the Cheops period. The earliest part (the N.-W. corner) of the Southern Cemetery may be practically contemporaneous. It seems to me, probable, so far as the present evidence goes, that the two cemeteries were laid out by Cheops or at his direction, that the two groups belonged to two different lines of the royal family and were used simultaneously during the reign of Cheops. It is probable that the *massive core mastabas* in the Southern Cemetery were laid out and built by Chephren as a continuation of the north-western part of that cemetery, which belonged to the Cheops plan. The Northern Cemetery was continued eastward during the Chephren reign, in continuation of the family division. Finally, the Eastern Cemetery was laid out probably by Mycerinus, and the mastabas erected as cores. Few of them were however finished or utilized; and many of the rest were reconstructed by officials of the Fifth Dynasty.

VI. THE LATER CEMETERY OF OFFICIALS.

1. TYPES OF MASTABAS.

The tombs of the funerary priests and of the officials of the Fifth and Sixth Dynasties were built in the open spaces of the royal cemetery. Some of them stand free of the older mastabas, on independent sites. These are, in general, earlier in date, built while the spaces were still open. Others have been made by the reconstruction of older mastabas, especially in the Eastern Cemetery (*en échelon*). Still others have been built against or attached to the older mastabas or to those on independent sites. The latest have been built over earlier mastabas of the cemetery of officials.

The cemetery of officials covers our whole northern strip extending

north, east, and west beyond the limits of the royal cemetery. The Southern Cemetery also contains a few later mastabas, but appears not to be filled with them as on the north.

These later mastabas show a great range in size and proportions. Many of them are small family mastabas consisting of a rubble core containing four to ten square burial pits. Such mastabas are cased in mud-brick or small stepped masonry. Along the eastern side of each is a series of offering niches; and a narrow space along the front is enclosed with a mud-brick wall often not roofed over. These can only be compared with the earlier family groups of small single burial mastabas, and have little bearing on the questions under discussion. The chief points of interest are : (1) the change they show, from the deep niche of mud-brick origin to the shallow niching of the stone stela, and (2) the change from the single burial form to the multiple or family burial form. When they contain a serdab, it is almost always a very small cubicle constructed in the wall of the offering niche (G. 1021, G. 1402, G. 1104) without any opening. Cases occur, however, in which the serbab is constructed like that of the larger Fifth Dynasty mastabas but on a smaller scale.

The larger mastabas give, as everywhere else, the best material for the study of the course of development. None of these, in our excavation, have an *exterior* stone chapel. The earliest mastabas, those on independent sites, invariably show the type with the single *interior* stone chapel in the southern end of the valley face (eastern at Giza). These have two or more burial pits, a serdab usually behind the offering niche of the chapel, and often an exterior mud-brick chapel containing store-room and court with basin. Thus the interior chapel is the offering room proper and bears reliefs on the walls.

The series of mastabas, next in date, have the offering room enlarged to an interior corridor running the length of the mastaba and showing in general a niche for every burial pit (not always strictly carried out). Mud-brick rooms outside do not occur in any of our mastabas of this type. There are seldom less than four burial pits. The serdab is a usual feature, being more often at one end of the corridor, apparently to leave room for the maximum number of burial pits.

In every case where corridor mastabas are contiguous to mastabas with

a single interior chamber, the corridor mastaba has been built against the other and is therefore later in date. For example :

G. 1026,	corridor type	was	built	against	G. 1008	with	single	interior	chamber
G. 1016,	"	"	"	"	"	G. 1020	"	"	"	"
G. 1011,	"	"	"	"	"	G. 1024	"	"	"	"
G. 2336,	"	"	"	"	"	G. 2337	"	"	"	"
G. 1151,	"	"	"	"	"	Steindorff's Mastaba	"	"	"	"

In general, as mentioned above, the mastabas with single interior chamber are on independent sites, that is, they are not built against other mastabas. Or if they are against other mastabas, the latter are of the IVth Dynasty types, as, for example, G. 1206 with interior chamber is built against G. 1207, a IVth Dynasty filled mastaba with exterior mud-brick chapel. The mastabas which have been most seriously denuded for their stone in antiquity are those with interior chambers (G. 1027, 2337, 1024, 2186). The antiquity of the theft is shown by the construction of later mastabas over the broken walls. The stone was no doubt utilized in the later mastabas[1]; and the fact that the corridor mastabas are mainly intact indicated that their builders utilized the stone of the older mastabas.

The mastabas with multiple chambers are rare, but the few examples found were built over or against other types (mainly V Dynasty types).

G. 1048 with two chambers is built against G. 1029 a corridor mastaba.

G. 1070 with four chambers is built over G. 2372 a corridor mastaba.

Both of these are dated, G. 1048 is that of a priest of Men-kaw-Hor and G. 2370 is that of Senezem-ib-Yenty who lived under Isesy.

The relative chronological order is clear : (1) mastabas with single interior chamber; (2) mastabas with corridor chamber; (3) mastabas with more than one interior chamber. G. 1008, with interior chamber, is the tomb of a certain 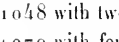 . G. 2150, an older mastaba reconstructed in the same type, has names of estates compounded with the name of Myce-

[1] Other thefts of stone are comparatively modern, as for example 2130, 2200 where, in order to remove the stone, holes had been excavated and lined with rubble to keep back the sand.

rinus. G. 1151 a corridor mastaba, belongs to a who bears among other titles that of (var. : 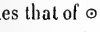); and is thus certainly not earlier than the middle of the Fifth Dynasty. The corridor tomb G. 1011 contained in one pit the broken scribe's palette with the list of five kings, the last of whom was Nefer-ir-ka-ra. The two mastabas with multiple chambers mentioned above are not earlier than the end of the Fifth. Thus it may be concluded that at Giza the mastabas with interior chambers are generally late Fourth or early Fifth Dynasty; those with corridors, of the Fifth Dynasty; and those with a number of chambers, of the Late Fifth and the Sixth Dynasties. Of course, the periods of the types overlap.

The later mastabas show two main structural types, no doubt descended from the two great types of the Fourth Dynasty :

1. Mastabas with faced rubble-core, plastered with mud :

a. With stepped grey casing (see fig. n° 5).

b. » sloping grey casing, joint dressed (see fig. n° 6).

c. » mud-brick casing (see fig. n° 7);

Fig. n° 5. — G. 2320, section of eastern wall. Scale 1 : 100.

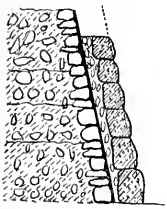

Fig. n° 6. — G. 2330, section of eastern wall. Scale 1 : 100.

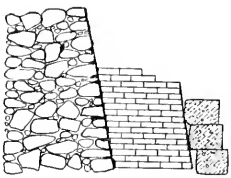

Fig. n° 7. — G. 1350, section of eastern wall. Scale 1 : 100.

2. Filled mastaba with sloping grey casing, either joint dressed or flat dressed (see fig. n° 8).

a. In one case (2360), the upper half of the retaining wall is lined on

the inside with a faced rubble wall (mud plastered), made before the upper part was filled (see fig. n° 9).

The filled mastabas with sloping grey casing, especially those with joint

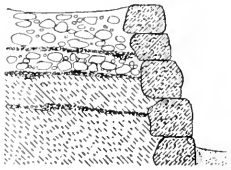

Fig. n° 8. — G. 4310, section of eastern wall. Scale 1 : 100.

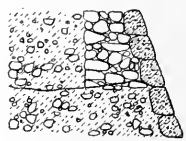

Fig. n° 9. — G. 2360, section of eastern wall. Scale 1 : 100.

dressed masonry, very seldom have wall reliefs except where later, additional, rooms have been built on. They usually have two offering niches, stone stelae built in the wall, and a serdab in the filling in the south-eastern corner (sometimes a second serdab with female statuettes in the north-eastern corner). That is, they were complete as they stand, utilizing the long space between them and the mastabas east of them as a corridor (usually roofed in). The same function is sometimes served by a mud-brick corridor. A number of them however have had an elaborate system of offering rooms built on, see especially Lepsius n^os^ 16 and 17. It seems as if the most necessary part of the tomb was built and finished, leaving the addition of the offering chambers with reliefs to the future. In the case of Lepsius n^os^ 16, 17, and 18, the whole group is of the Fifth Dynasty, and in all probability the fine offering chambers were added by the owner of n° 15, 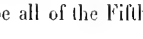 . The mastabas constructed in this manner appear to be all of the Fifth Dynasty.

2. RELATED GROUPS OF MASTABAS.

An interesting point in the later cemetery is the existence of related groups. The group Lepsius n^os^ 15, 16 and 17 just mentioned is a case in point. Another group is that of Seshem-nofer (G. 2000). Part of this group

lies in the German concession, having been excavated partly by Prof. Steindorff and partly by Prof. Junker; but in our work, the owner of G. 2320 bears the name , the name of a son of Seshem-nofer while the stela of a name borne by another son was found nearly. To this is probably to be added the mastaba of Pen-meruw (n° 2197) on the side of whose offering chamber occurs the following inscription (see pl. XI, Ill. n° 17).

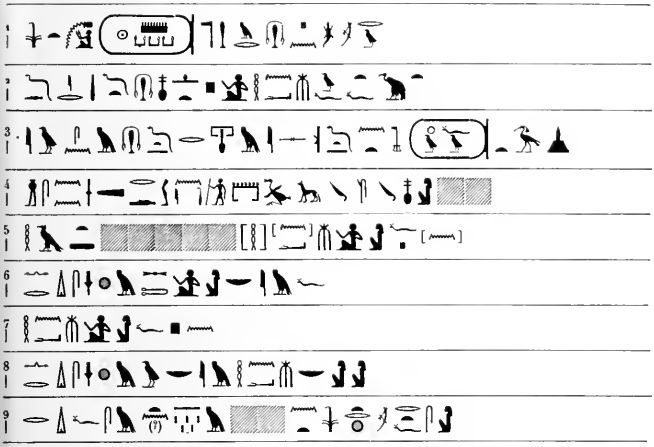

The Meryt-itf-s of the codicil in line 9 is the wife of Pen-meruw. Penmeruw is a priest of Mycerinus and here transfers (or beqeathes) his funerary priesthood in the cemetery «Khery-neter-Yakht-Khufuw» to Nefer-Hotep and his heirs, with certain obligations to the funerary worship of Seshemnofer and according to the codicil a fifth (?) to Meryt-itf-s. Pen-meruw is not named among the funerary priests on the reliefs of Seshem-nofer, but he may have inherited or acquired the office after the funerary priests named in the reliefs.

Again, the reliefs in the mastaba G. 2150, show twice the figure of a . Adjoining this mastaba on the north is a small, stone-cased mastaba with a mud-brick offering room belonging to a . So also the reliefs in G. 2110 show a scribe Sennuw-ka, and a small later

mastaba just behind belongs to a of the same name.

The latest dated group of mastabas consists of a family group at the north-western corner of the First Pyramid and contained the well-known tombs of Senezem-ib = Yenty and Senezem-ib = Mehy (see pl. VIII, Ill. n° 12). The founder of the family was Senezem-ib = Yenty. His sons were Mehy and Khnum-enty, see the plan. The tomb of the latter was not excavated by Lepsius or Mariette. The tombs of these three opened on a common court paved with limestone slabs. Two other large mastabas also opened on this court but both had been destroyed to their foundations. One of these was the tomb of Nechebuw; the other was not identified. There were also at least five smaller offering rooms connected with the group, bearing the names of the following persons, Impy (son of Nechebuw), Ikuw, Thenneny and Kha-kaw. All these are built over older mastabas of the types of those of the priestly or official cemetery as distinguished from those of the royal cemetery. The selection of this site for these fine large mastabas is probably due to the fact that this was the traditional burial place of the family.

3. DURATION OF THE OFFICIAL CEMETERY.

Senezem-ib = Yenty, as we know from the published inscriptions, lived in the reign of Isesy. We have found some additions to the inscriptions outside the door of the tomb, which give several dates as follows:

1. A stone fitting on the top of the wall, Lepsius II, 76[d] (= Sethe, *Urkunden*, I, 59 A). There are three lines giving titles of Senezem-ib, then a fourth line reads: 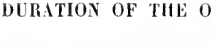 « year 5 month 4 day 3 today under Isesy ». The first vertical line then begins: 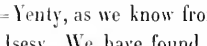 « when I was honored before Isesy » etc.

2. An additional vertical line on the left of Lepsius II, 76 f. 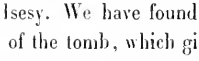 . This is the end of the second letter from the king to Senezem-ib = Yenty.

Khnum-enty is dated approximately by the list of estates bringing offerings. Most of the names of the estates are compounded with the name of *Unas*. A

loose stone found in the inner room and apparently belonging to Khnum-enty bore the inscription . The burial shaft G. 2385 A, which belonged to the complex and seemed to belong to the Khnum-enty tomb contained a small diorite bowl with the inscription 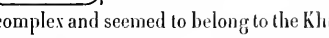 .

An autobiography of Nechebuw was pieced together (now in the Cairo Museum) which recorded among other things the fact that he worked for six years on the monuments of Pepy I (Mery-Ra) in Heliopolis. Nechebuw's other name was Ptah-mery-ankh-Meryra and he had a son of the same name. As his titles are identical with those of the Ptah-mery-ankh-Meryra (with a son of the same name) who left the inscription Lepsius II, 115 g. at Wady Maghara, the two are no doubt identical. That is, Nechebuw conducted an expedition to Sinai in the 19th year of Pepy I. His son, Impy, was found in shaft G. 2381 A. On a mud-stopper in the intact chamber of Impy, was a seal impression of Pepy II.

All the chief men of the family bear important titles. The most noticeable fact is that the titles 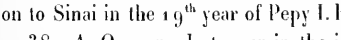 are claimed by Yenty, Mehy, Khnum-enty, Nechebuw and Impy. Thus we seem to have four generations of royal master builders, extending from the reign of Isesy to that of Pepy II.

The main burial chambers of this groups of mastabas are approached by sloping passages, stopped up with long rectangular blocks of stone. The only other mastaba excavated by us in the cemetery which shows this type of approach to the burial chamber was G. 1017, the tomb of a priest of the pyramid of *Men-kaw-Hor*. It was shown by its position and structural relations to be the last large mastaba built in the field excavated west of G. 2000 (Lepsius 23). The scribes palette found in G. 1011 has the name of Nefer-ir-ka-ra as the last name in its short list of kings, and G. 1011 again is the latest of the mastabas in that neighbourhood. In the debris of an intrusive pit (G. 2330) not far from the Senezem-ib group, *part of a broken stone* was found with the line 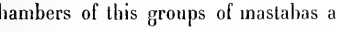 .... which corresponds in titles to the inscriptions of Nechebuw and Impy. No reference has been found to any king later than Pepy II.

I am inclined to think then that the Senezem-ib group contains the last important mastabas in the part of the cemetery excavated by us, that the smaller mastabas in that group together with those of the funerary priests beside it may well be nearly the last in the cemetery previous to the intrusive burials. In other words, the royal cemetery came to an end with the end of the Fourth Dynasty and the priestly or official cemetery gradually fell into disuse during the time of Pepy II, through the dissipation of the endowments of the Fourth Dynasty or their diversion to other uses.

4. THE ROCK-CUT TOMB OF YASEN AND OTHER FINDS.

Aside from the Senezem-ib and Seshem-nofer groups of mastabas, the most interesting tomb cleared was G. 2196, that of . This mastaba was built against the back of the Pen-meruw mastaba (n° G. 2197) and was therefore later, but of nearly the same period. The offering chamber was approached by a corridor running north along the back of G. 2197 and opening to the west through a door built against the northern side of G. 2197. Under the southern part of the mastaba the rock rises abruptly forming a low cliff about 3 meters high which runs in a S. E.-N. W. direction. Where the corridor reaches this low cliff, a cut has been made into its face and the offering chamber hollowed out of the solid limestone with reliefs on all four sides. In an offering niche on the west was a life-size statue of cut in the rock. In the S. E. corner was a serdab (empty) also cut in the rock, and apparently originally walled up with masonry. In the N. W. corner was the main burial pit but the northern part of the body of the mastaba contained seven other pits. The reliefs are well done, but not of the best work. The colors are fresh on the eastern and southern walls.

In 1912, a statue of 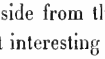 was found in the offering room cemented into the floor in the offering niche (see pl. VII, Ill. n° 11). During the past season as usual a few statues were found, the largest of which was the limestone statue of (son of Seshem-nofer, see pl. X, Ill. n° 15). In the Senezem-ib group, parts of five or six small seated limestone statuettes

were found, from which two nearly complete figures were fitted together (see pl. X, Ill. n° 16).

The greatest interest however, was in the copper tools and vessels found in the burial chambers with sloping passages which belonged to the Senezem-ib group. The tools include knife blades, adzes, broad-edged chisels, narrow-edged chisels, large and small drills (see pl. XI, Ill. n° 18). The same blades are represented in light models together with a square axe or adze blade of which no practical example was found. The dishes and models of offering tables were unusual (see pl. IX, Ill. n°s 13, 14). From one of them found nearly intact, they appear to have been set out with small model dishes. Four of them also had tops in the form of the ⊥ sign (see Borchardt, *Neuser-Re*, p. 130, similar tables of wood from the tomb of the princesses).

5. THE CEMETERY IN THE MYCERINUS QUARRY.

On January 3rd, 1913, the gangs were transferred to the Mycerinus cemetery lying in the quarry south of the Temple of the Third Pyramid. In 1906, while making a clearing here with a view to using the quarry as a dumping ground, we had found that the terraces of the quarry were occupied by mastabas of priests of the Third Pyramid, and had been obliged to abandon the idea of running our debris into the quarry. The sand lay deep, especially in the N. W. corner which appeared the most important part. The labor of clearing was great but the view of the terraces when once clear was perhaps the most striking sight I have ever seen in our excavations (see pl. XII, Ill. n° 19). The tombs had all been desperately plundered. Every chamber was empty. Only one large tomb was found, that of a Prince Khu-en-Ra. The offering chamber, of great size, was cut in the solid rock. The rock face was dressed to a flat sloping surface and crowned above by a low sloping faced mastaba of fair masonry. The burial pits were in the offering chamber as is the rule in rockcut tombs. The serdab was empty; but one small squatting statuette was found in the sand in the offering chamber. The reliefs on the east wall show scenes of boat building and statue making. The rest of the season of 1912-13 was occupied with

an effort to finish the Middle Empire Cemetery at Naga-ed-Dêr and with an expedition to Kerma in the Dongola Province of the Sudan.

ERRATA.

Pl. VIII, *au lieu de :* Neckebuw, *lire :* Nechebuw, et *au lieu de :* Im-thepy, *lire :* Impy.

Pl. IX, *a* et *b*, *au lieu de :* Im-thepy, *lire :* Impy, et *au lieu de :* Scale I, *lire :* Scale 1 : 5.

Pl. X, *a*, *au lieu de :* Peh en Ptah, *lire :* Peh-en-Ptah.

Pl. X, *b*, *au lieu de :* Nekhebuw, *lire :* Nechebuw.

Pl. XI, *b*, *au lieu de :* Cooper, *lire :* Copper.

REPORT

ON A

SAMPLE OF LIQUID FROM A SMALL JAR

TRANSMITTED BY THE ANTIQUITIES DEPARTMENT

BY

W. B. POLLARD

OF THE SURVEY DEPARTMENT.

The sample was a liquid of a dark brown colour and contained some dark brown solid matter in suspension. The smell was reminiscent of wood tar, but there was an underlying suggestion of some essential oil of the nature of thyme.

The reaction towards litmus was faintly acid. As only about 12 ccs. of the liquid was available for examination, it was decided to devote a portion of 5 ccs. to fractional distillation, leaving the remainder of the sample for any further investigation if necessary. A distilling flask with Young's still-head was used, of sufficiently small dimensions to be suitable for such a quantity of liquid as 5 ccs. On beginning the distillation a liquid began to come over at the boiling point of water, and the temperature remained constant throughout the distillation. The liquid, therefore, is essentially water, but in addition some minute oily drops came over in the first portion of the distillate, and imparted to it the characteristic smell of the original sample.

The residue in the distilling flask was next examined by treating with caustic soda, whereby a brown solution and a dark insoluble residue were obtained. The solution, on acidifying, precipitated a brown flocculent matter but was free from anything of a tarry nature. As the residue insoluble in caustic soda solution was somewhat suggestive of vegetable matter, a microscopic examination was then made of the suspended matter in the original sample. This was found to consist of vegetable tissue

together with a large number of plant hairs. No identification of the plant has, however, been attempted, though it appears fairly certain that the sample consists of an infusion of some plant containing a volatile aromatic oil.

As the plant from which the material was made has not been identified it is idle to speculate concerning its uses, but it seems possible that it might have been employed as a perfume or toilet preparation.

Survey Department Laboratories, Cairo.

W. B. Pollard.

UN MONUMENT DU CULTE DE TETI

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI.

Une stèle rectangulaire en calcaire, peinte, avec corniche, haute de 1 m. 25 cent. et large de 0 m. 75 cent., a été trouvée dans la chapelle de la pyramide de Teti. Au-dessous de la corniche, gravés et peints en bleu et noir, on voit au milieu et sur les côtés des chacals couchés accompagnés des légendes : 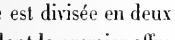 .

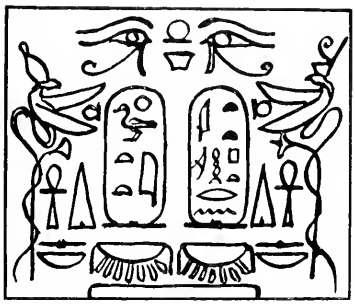

La stèle est divisée en deux registres, dont le premier offre la disposition ci-contre :

Le deuxième registre représente deux personnages debout. Le premier est le défunt en acte d'adoration devant une table richement chargée d'offrandes, pains, vases, cruches, fleurs, cuisses de veau, etc.; même au-dessous de la table sont disposés des vases et des plantes. Voici le texte qui est devant lui :

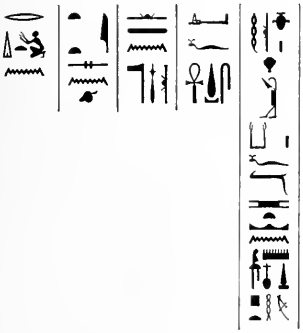

Devant l'autre personnage est gravée une bande verticale d'inscription, disant que la stèle a été consacrée par un certain Thotmès dévoué au dieu grand, Seigneur de l'Amenti.

Derrière lui est placée une dernière légende :

Ce personnage apporte des offrandes à son père, un coffre et des oies.

L'ensemble de ce monument est très curieux et en même temps très instructif. Malheureusement il a été trouvé sous de grosses pierres qui ont brisé un des angles du bas. De même que les quatre autres stèles, trouvées dans le même endroit, celle-ci nous montre que le roi Teti était adoré comme une divinité même sous la XIX^e^ dynastie. Sa chapelle funéraire a servi de temple où l'on venait le vénérer comme un dieu.

Saqqarah, le 29 avril 1904.

A. Barsanti.

FRAGMENT D'UN RITUEL
DE L'OUVERTURE DE LA BOUCHE

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Bien que faisant partie des ouvrages remontant à la plus haute antiquité et dont l'usage a dû être des plus répandus, les textes du *Rituel de l'Ouverture de la bouche* sont assez rares. M. Schiaparelli, quand il a donné une édition critique de cette composition, s'est servi de trois documents : 1° les inscriptions du cercueil de 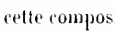 , au Musée de Turin, qui est de la XX^e^ dynastie; 2° le papyrus de la dame , au Musée du Louvre, datant de la fin des Ptolémées ou du commencement de l'époque romaine; 3° le texte abrégé, mais avec dessins, gravé dans le corridor de l'entrée de l'hypogée de Séti I^er^ à Biban el Molouk. M. Wallis Budge s'est servi des mêmes documents pour son *Book of opening the Mouth,* en y ajoutant le texte de la tombe du 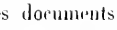 d'époque saïte. Ce rituel figure aussi parmi les inscriptions de la chapelle d'Aménirtis que j'ai publiées dans le *Recueil;* enfin certains chapitres font partie également du *Rituel du Culte divin journalier* étudié par M. Moret d'après des manuscrits du Musée de Berlin et les tableaux du temple d'Abydos.

Le texte de ce guide à l'usage des prêtres n'est pas partout semblable : il a dû subir des modifications selon les lieux et les temps. Le Musée du Caire possède un papyrus (n° 36803) qui nous donne le début du livre et comble la lacune causée par la perte de la première partie du manuscrit de Saïs : ces deux exemplaires sont en effet contemporains et dans la partie commune (l. 112 à 177) les leçons qu'ils fournissent sont identiques entre elles, tout en différant parfois de celles des autres documents, ce qui montre que nous avons là le texte reçu aux dernières époques de la religion égyptienne. Le papyrus est haut de 0 m. 305 mill.; il n'a plus que 1 m. 36 cent. de longueur : le bout est cassant, fragmenté, et

le reste n'existe plus. La couleur est jaune clair au début, plus foncée à l'autre extrémité; l'encre n'est pas très noire, mais les inscriptions sont cependant bien lisibles. Au commencement est un espace vide de 0 m. 16 cent. de largeur, puis viennent des colonnes de 0 m. 13 cent. à 0 m. 15 cent. de largeur séparées par un blanc de 0 m. 015 mill., comprenant chacune vingt-deux à vingt-trois lignes d'une écriture hiératique assez nette. Le propriétaire du livre est appelé 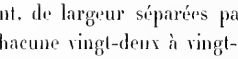 (var. 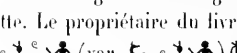). Le titre de « fils qui l'aime » appartient au deuxième prêtre d'Héracléopolis; celui de « prophète d'Horus » se rapporte probablement au sacerdoce du XXI^e^ nome, le Nilopolite, le papyrus provenant d'Abousir el Malaq qui dépendait de cette province.

Le texte se poursuit sans interruptions; pour faciliter l'étude je le coupe en paragraphes suivant l'édition de Schiaparelli. Quelques passages écrits en rouge sont soulignés.

Col. I. ¦ I. § 1.

(1) La leçon correspond à de Biban el Molouk et de la chapelle d'Aménirtis. La statue devait être posée à même la terre, littéralement à nu; la version de Bu-teha-amen « la nuque à terre », n'est pas correcte, et les images montrent en effet la statue droite sur son tas de sable.

(2) Cette description du costume des prêtres n'existe pas dans les autres textes; « puis le *kher-heb* en chef avec le *kennu* sur ses bras, la peau de panthère sur lui et des plumes d'autruches sur sa tête, et le *sotem* avec le *kennu* sur ses bras ». La traduction « sac » du mot adoptée par Brugsch dans son *Dictionnaire*, p. 1253, n'est peut-être pas exacte. L'espèce de haire à laquelle il applique ce terme n'est pas portée par les prêtres pendant toute la cérémonie. Au contraire, dès le début on voit les personnages le corps barré par une bande de toile ou écharpe : je pense que *kennou* est le nom de cet insigne, analogue aux phylactères des Israélites.

II. § 1.

II. § 2.

Col. II.

---

(1) Les quatre dieux avec lesquels le défunt est confondu sont ici Horus, Kebu remplaçant Set, « la Parole » remplaçant Thot, et Sep.

(2) La formule est un peu plus développée que dans les autres textes : « Tu reçois ta tête, je te purifie tes membres : est fixée pour toi ta tête, tes membres étant près de Kebu, Thot l'a purifiée et a détruit son (mauvais) sort ».

(3) Cette fin de paragraphe est plus développée que dans les textes de Séti Ier et Aménirtis qui déjà sont plus longs que l'exemplaire de Bu-teha-amen : « Je te lance l'eau, le produit rouge. [Thot] a purifié l'eau, le produit pour purifier; je te donne un produit purifié. Je te donne ta tête purifiée, je te donne tes membres près de Kebu en état de pureté. Il donne la destruction de son sort. Thot lui ayant remis le produit. » Le produit rouge est probablement de l'eau du Nil prise au moment de la crue, ce qu'on appelle encore l'eau rouge, tant elle est limoneuse.

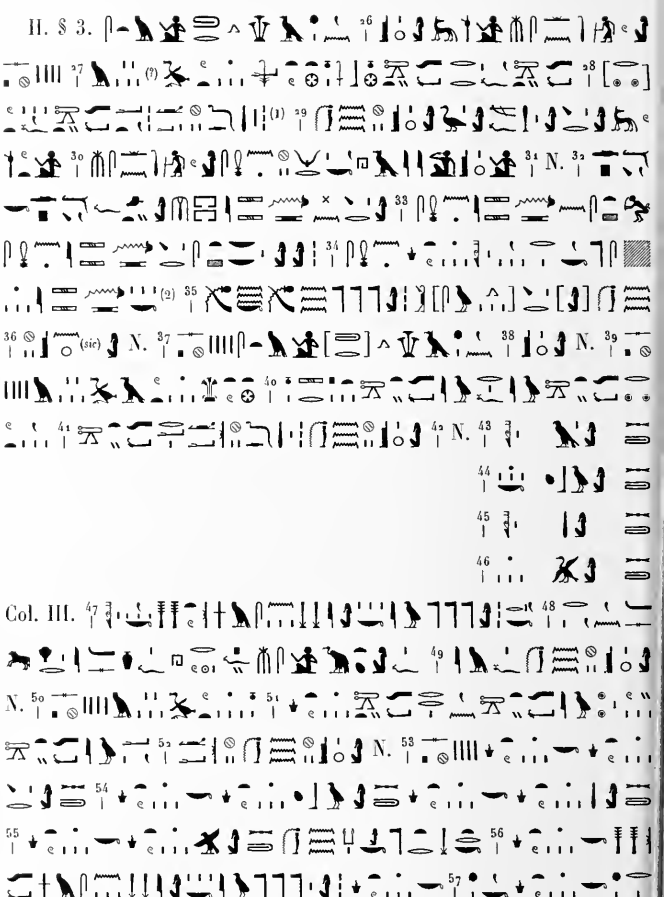

(1) Les détails qui précèdent ne sont pas mentionnés dans les autres textes; ils sont identiques à ceux indiqués pour la purification suivante.

(2) Cette phrase diffère de celle donnée par les autres textes.

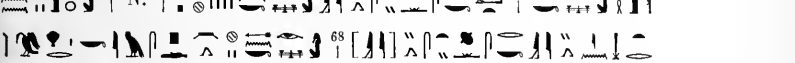

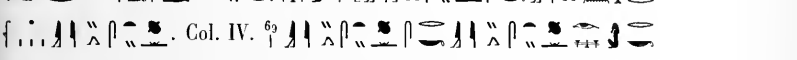

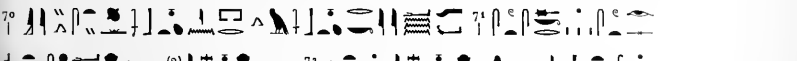

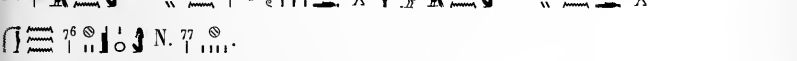

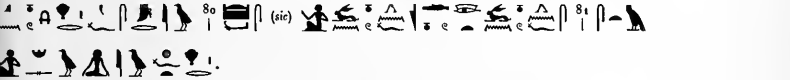

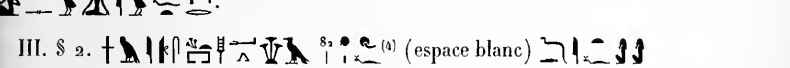

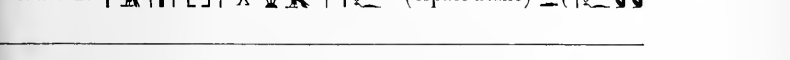

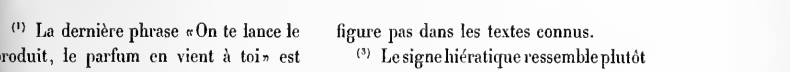

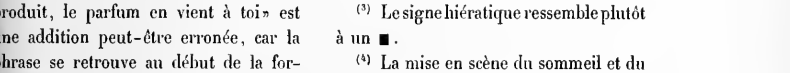

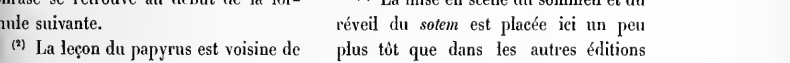

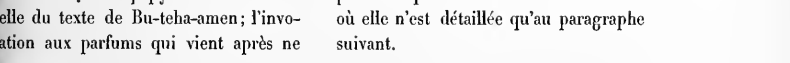

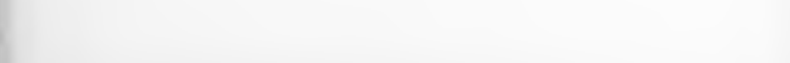

---

(1) La dernière phrase « On te lance le produit, le parfum en vient à toi » est une addition peut-être erronée, car la phrase se retrouve au début de la formule suivante.

(2) La leçon du papyrus est voisine de celle du texte de Bu-teha-amen; l'invocation aux parfums qui vient après ne figure pas dans les textes connus.

(3) Le signe hiératique ressemble plutôt à un ■.

(4) La mise en scène du sommeil et du réveil du *sotem* est placée ici un peu plus tôt que dans les autres éditions où elle n'est détaillée qu'au paragraphe suivant.

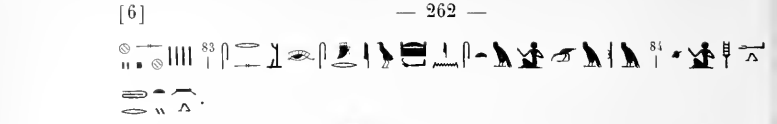

III. § 3. 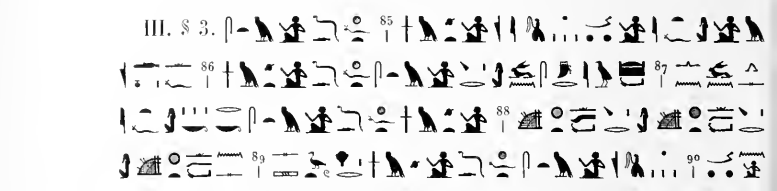

Col. V.

III. § 4.

(1) Il y a dans tout ce passage des variantes intéressantes. On y mentionne le ou peau dans laquelle s'enveloppait le *sam* pour la cérémonie de la résurrection, étudiée en dernier par Moret, *Mystères égyptiens*. Contrairement à l'avis de cet auteur (p. 80), je crois que ce , , est bien le qui est aussi l'emblème de Khonsou, qui en tire son nom : la gaine qui enveloppe le dieu et lui donne l'aspect d'une momie n'est pas un linceul, mais la peau en question. J'ai décrit dans les *Annales*, t. IX, p. 64-69, sous le titre « Une nouvelle forme d'Amon », des monuments dont la partie principale est un sac dont émergeait une tête d'Amon. Outre le bas-relief de Médinet Habou on peut voir des représentations de ce groupe dans le temple au sud du Birket Habou (cf. Champollion, *Notices descriptives*, I, p. 379) et sur les rochers de l'Ouady Hammamat; ils sont reproduits dans le volume de MM. Couyat et Montet sous les nos 58-14 et 106. Min y est mis en rapport avec , l'Osiris étendu à terre, enveloppé et ressuscitant; cette forme d'Amon serait donc celle d'un Amon mort, mais enveloppé dans la peau dont il sortira vivant à nouveau sous le nom de .

(2) Partout le mot est écrit dans ce papyrus avec comme déterminatif. Il semble donc qu'il ne s'agisse pas de sculpteurs ou artisans mais de statues du mort, et c'est à elles que s'adresse le *sotem*.

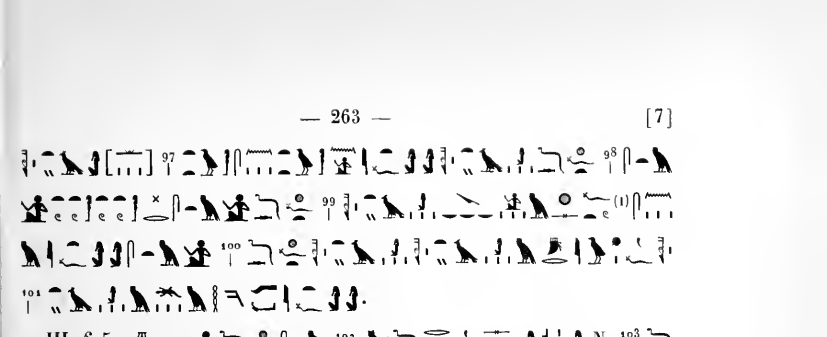

III. § 5.

IV. § 1. 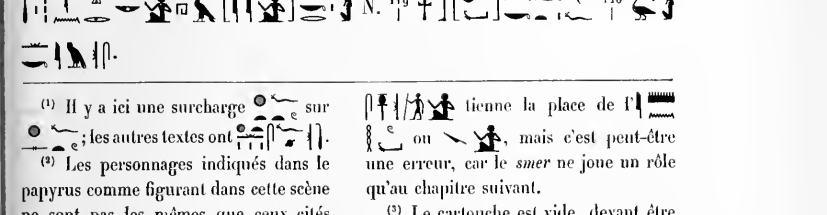

---

(1) Il y a ici une surcharge sur ; les autres textes ont .

(2) Les personnages indiqués dans le papyrus comme figurant dans cette scène ne sont pas les mêmes que ceux cités dans les autres versions. Il semble que le tienne la place de l' ou , mais c'est peut-être une erreur, car le *smer* ne joue un rôle qu'au chapitre suivant.

(3) Le cartouche est vide, devant être rempli par le nom du roi régnant.

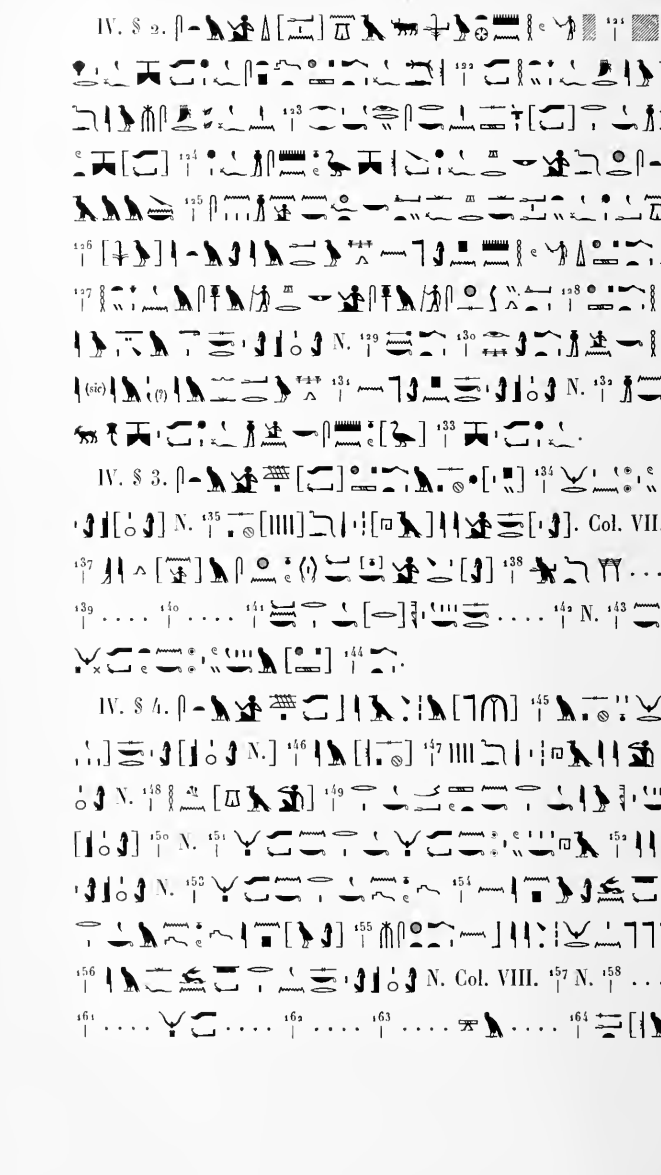

IV. § 5.

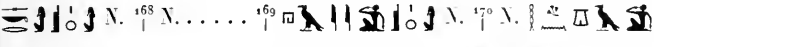

Il n'y a que des débris insignifiants de la neuvième colonne.

G. Daressy.

RENSEIGNEMENTS
SUR LA PROVENANCE DES STÈLES COPTES
DU MUSÉE DU CAIRE

PAR

M. G. DARESSY.

Les publications antérieures des stèles coptes du Musée du Caire, aussi bien celle de M. Gayet [1] que celle de M. Crum [2], présentent beaucoup de lacunes et des inexactitudes dans la provenance indiquée pour ces monuments. Des documents retrouvés dans les archives du Service appuyant mes souvenirs permettent en un certain nombre de cas de faire cesser l'incertitude actuelle et ces quelques notes peuvent avoir leur intérêt au point de vue de l'archéologie copte en général.

En 1886 et 1887 Mohammed Abd el-Rassoul étant reïs d'Erment au moment où la nécropole chrétienne de cette ville venait d'être découverte, envoya au Musée le croquis d'une partie des stèles qui y avaient été recueillies. Ces croquis d'un tracé enfantin sont cependant suffisants pour qu'on puisse reconnaître les objets qu'ils représentent; ils correspondent en partie à l'envoi d'antiquités figurant au *Journal du Musée* sous les numéros d'entrée 27511 à 27523 mais sans indication d'origine. On pourra donc annoter au *Catalogue général des Monuments coptes* les stèles suivantes comme provenant certainement d'Hermonthis.

N° 8419. Dans la bibliographie, corriger le numéro d'entrée 27623 en 27523.

N° 8422. Le monument est bien entier. N° 8425.

N° 8429. Le croquis montre la stèle entière, le fronton triangulaire

---

[1] *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. III, fasc. III.

[2] *Catalogue général du Musée du Caire, Coptic Monuments*, 1902.

chargé de deux feuilles semblables à celles du n° 8466, et une ligne de texte mutilé en plus de ce qui existe sur la partie exposée.

N° 8430. Il avait été trouvé la moitié droite de la partie supérieure de la stèle, et sur le croquis on peut reconnaître ces débris du texte :

[ⲡⲣⲉ]ⲥⲃⲩⲧⲉ
[ⲣⲟⲥ]▨ ⲙⲏⲥ
▨▨ⲟⲥⲧⲏⲟⲥ

Le fronton était triangulaire.

N° 8432. N° 8440.

N° 8446. Même genre de dessin que le n° 8445.

N° 8447. N° 8452. N° 8455. N° 8458.

N° 8460. N° 8465. Ajouter la bibliographie : *Journal,* n° 27513.

N° 8475.

N° 8482. En plus du fronton et du texte le croquis montre le bas de la stèle : une croix dans une couronne de feuillages, avec petits ronds dans les angles extérieurs et entre les branches de la croix.

N° 8484. La stèle est entière en deux morceaux. La partie inférieure montrant la croix dans une couronne au-dessus d'une colombe ayant la tête tournée à droite est semblable à la pierre qui a été cataloguée sous le n° 8638.

N° 8489. Le bas est brisé, emportant la partie inférieure de la croix et de la couronne.

N° 8493. N° 8495.

N° 8513. La pierre était brisée en deux et la partie du bas a été cataloguée séparément sous le n° 8643.

N° 8527. Dans le catalogue le dessin de la stèle a été mis sens dessus dessous; sur la pierre aux côtés du trou on voit les initiales du Christ $\overline{\text{IC}}$ $\overline{\text{XC}}$.

N° 8554. N° 8561. N° 8562. N° 8580. N° 8602. N° 8627. N° 8652. N° 8653. N° 8673.

Au Musée d'Alexandrie, la stèle de l'apa Psaie, qui porte le n° 2718 au catalogue de 1893 et 251 au catalogue de 1900, provient aussi d'Erment.

La même localité a donné la plaque de grès portant l'épitaphe de Makhaon, fils de Sabbataios, qui, inscrite au Musée du Caire sous le numéro d'entrée 27519, est maintenant déposée au Musée d'Alexandrie et porte le n° 328 au *Catalogue général des Inscriptions grecques et latines*, par M. Breccia.

Une stèle de même origine a reçu au *Journal du Musée du Caire* le numéro d'entrée 27514 mais n'a pas été décrite dans le *Catalogue général;* cette pierre n'est pas celle décrite par M. Crum sous le n° 8468, car le texte est tout différent et paraît se lire :

✠ ϵτϵλϵγτϵϵϵιι
ιογλιττλϵ▨▨ω▨▨ιι
▨φλмϵιιγοιλ▨†ϲ▨▨
ιιιλικ▨ʟ▨▨▨▨θнϲ
ογλϵιϲλολιιλτοϲϵ̄ιι
τωκοϲм▨τογτο ✠

Au-dessous, une croix dans une couronne, fleurons dans les angles.

Enfin, une autre stèle analogue, dont je n'ai retrouvé de trace ni dans le Livre d'Entrée ni dans les publications, avait un texte de six lignes et demie où l'on reconnaît sur l'esquisse :

▨ιιιιϲοιιϵ̄ϵιιιοω̄
ιοϲ̄λιλκοιιογϵτϲλο̄γ
▨λ̄ϵιιλϐγρϵ̄ϝιιϲιο▨
ιιλ̄ικ·ϵτωнϲ▨мнλγιι
οιι
ιιϲογλϵιϲλολιιλτοϲ
ο̄ϵιιωτογτωιι ✠
κω̄ιιϵ

Au-dessous, une croix dans un cercle.

Pour les monuments coptes du Fayoum j'ai retrouvé moins de documents; ce sont :

1° Croquis sommaire de la stèle n° 8695, parvenue au Musée en 1897;

2° Estampages de trois autres épitaphes chrétiennes. La première est le n° 8598 du *Catalogue général;* la seconde n'a qu'un texte de onze lignes

commençant par ϵⲡⲏ̊ⲣⲏⲡⲡⲁⲡⲁⲃⲣϩⲁⲙ ; la dernière a une inscription de quatre lignes sur une tablette semblable à celle de la stèle n° 8496 :

ϵⲡⲓⲣⲏⲡⲏⲧⲟ
ⲩⲁⲡⲁⲡⲁⲩⲥⲁ
ⲙⲉⲡⲟⲩⲉⲓ ⲕ̅ⲱ̅
ⲫⲓⲁⲱϩⲉⲡⲟⲩⲙⲉϧⲓⲣ ⲍ̅.

Au-dessous, une grande croix.

En somme, les indications de provenances des stèles coptes seraient à revoir. M. Gayet, pour les monuments qui n'avaient pas d'étiquette, a attribué des origines diverses ne reposant sur aucun fondement et que M. Crum a cru devoir reproduire, bien que constatant qu'elles étaient parfois en contradiction avec d'autres sources d'informations. Quelques erreurs proviennent aussi de ce que des stèles d'Erment ayant été emmagasinées dans les maisons du Service à Karnak et à Louxor ont été ensuite cataloguées comme trouvées dans ces deux localités. Les caractéristiques des épitaphes coptes des principaux cimetières qui ont alimenté le Musée serviront à corriger une partie des attributions manifestement erronées.

Assouan. — *Cimetière du Deir el-Gharbi ou couvent de Saint-Siméon* [1]. Plaques de grès, carrées ou rectangulaires, sans aucun ornement; au plus une moulure forme encadrement autour de l'inscription qui, rédigée en copte, commence généralement par ⲡⲉ ϩⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲡ̅ⲣ̅ⲡ̅ⲙⲉⲉⲩⲉ. La majeure partie de ces stèles se trouve maintenant au Musée d'Alexandrie.

Edfou. — Stèle rectangulaire en calcaire. La caractéristique est une bordure à rinceaux, souvent double et accompagnée d'une autre bordure à entrelacs qui peut aussi n'encadrer que l'inscription. Celle-ci, tracée dans un rectangle vers le haut de la stèle, commence fréquemment par ⲙⲏ ⲁⲩⲡⲏ. On voit parfois au-dessous des emblèmes religieux, comme la croix ansée chrétienne, mais la décoration est surtout ornementale : rosaces, méandres, feuilles dans des carrés ou des losanges, etc.

---

[1] Fouillé en partie par M. Maspero en 1882-1883; les inscriptions trouvées alors ont été reproduites dans la *Notice des monuments coptes de Boulaq*, par M. U. Bouriant, dans le *Recueil de travaux*, t. V, p. 61.

Esneh. — En 1888 M. Grébaut enleva une vingtaine de stèles que les habitants du couvent sis au sud-est d'Esneh avaient trouvées dans la nécropole antique et encastrées dans des tombes modernes. Ces stèles sont en calcaire, à sommet arrondi comme les stèles pharaoniques et ont, comme décoration, une croix dans une couronne, une ou deux colombes sous un porche, etc. Le texte débute par ⲉⲓⲥ ⲑⲉⲟⲥ. On peut voir comme exemples les nos 8508, 8510, 8512, 8542, 8544, 8610, 8662, 8665, 8670, 8671.

Erment. — C'est la nécropole d'Erment, sise à deux heures du pays, en bordure de la vaste plaine de sable qui précède la montagne, qui a fourni la majeure partie de la collection du Musée. Presque toutes les stèles sont en grès, ayant dû être taillées dans les ruines de l'ancien temple; il en existe cependant quelques-unes en calcaire. Les planches du *Catalogue général* montrent les multiples combinaisons des éléments décoratifs en usage dans cette localité : croix de diverses formes et monogrammes du Christ souvent entourés d'une couronne de feuillages, fréquemment supportées par une colombe aux ailes éployées, palmes, etc. Généralement l'inscription est en haut, au-dessous d'un fronton triangulaire orné d'une croix, de cercles, ou de feuilles. La formule est variable : ⲉⲓⲥ ⲑⲉⲟⲥ, ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ, ⲉⲧⲥⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ etc.

Karnak et Louxor. — Les stèles véritablement de Karnak ou Louxor ne sont pas très nombreuses. Elles sont ordinairement en calcaire et les exemplaires 8619, 8620, 8621, 8674, 8681, etc., montrent la tendance à orner la pierre d'un porche surmonté d'une coquille; la stèle est ornée, mais anépigraphe.

Akhmim. — La nécropole chrétienne est dans la montagne, à une heure au sud-est de la ville, au milieu du cimetière ptolémaïque. Les stèles ont une forme irrégulière, quadrilatère à côtés non parallèles, ou très souvent semblent n'être que le haut, le fronton d'un monument, etc. Elles sont taillées dans un calcaire granuleux ou caverneux qui, n'étaient la couleur blanche et la dureté, pourrait passer pour du grès. M. Crum s'y est souvent trompé et dans sa série des nos 8330 à 8380, composée en presque totalité des stèles d'Akhmim, il a marqué comme en grès nombre de

monuments en calcaire. Le texte, gravé et peint en rouge, commence presque régulièrement par ⲥⲧⲏⲗⲏ; pas d'autres ornements que de petites croix : généralement une en haut et parfois deux autres en bas.

Antinoé. — Les inscriptions chrétiennes de Cheikh Abadeh, gravées sur dalles de calcaire grossier ou sur marbre, ne sont pas ordinairement accompagnées d'ornements. La langue est tantôt le copte, tantôt le grec: dans ce dernier cas la formule initiale préférée est + ЄΚΟΙΜΗΘΗ Ο ΜΑΚΑΡΙΟϹ.

Achmounein. — Les épitaphes provenant d'Achmounein et de la région : Deir el-Bircheh, Deir Abou Hennès, etc., ne comportent guère de partie décorée. Elles sont sculptées ou sur calcaire grossier, ou sur plaques de marbre prises probablement dans les ruines d'Antinoé.

Fayoum. — Les stèles originaires du Fayoum sont en calcaire fin. Elles sont plus fortement imprégnées d'hellénisme soit dans le dessin, soit dans le texte qui, rédigé en grec, débute par $\overline{\text{ΚЄ}}$ ΑΝΑΠΑΥϹΟΝ ΤΗΝ ΨΥΧΗΝ ou ЄΝ ΙΡΗΝΗ. La décoration la plus courante est un porche sous lequel on voit soit une croix (nos 8584, 8589, 8590, 8598) soit un orant (nos 8684 à 8688, 8692, 8693, 8695 à 8703).

Saqqarah. — Les inscriptions funéraires de Saqqarah sont bien connues maintenant grâce aux publications de M. Quibell des fouilles du couvent de Jérémie. Gravées sur des dalles de calcaire, elles sont sobres de décoration : des croix en font à peu près tous les frais. Des formules comme ⲡⲱⲧ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉ ⲡⲛ̄ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ou ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲏⲉⲣⲡⲛ̄ⲁⲩⲱ précèdent souvent une énumération d'apas et de saints qu'on prie d'intercéder en faveur du défunt.

Je ne puis donner d'indications sur les stèles provenant d'autres localités et trouvées en nombre insuffisant pour qu'on puisse en tirer des déductions archéologiques ou épigraphiques. J'espère que ces quelques notes pourront néanmoins être utiles aux curieux de l'art chrétien d'Égypte et éclaireront les étudiants déroutés par les données contradictoires qu'ils avaient pu remarquer dans les anciennes publications.

G. Daressy.

DAS TIER DES SETH

VON

G. SCHWEINFURTH [1].

Schon lange diskutieren die Ägyptologen darüber, welchem Tier der Kopf des Gottes Seth zuzuschreiben sei. Als im Jahre 1902 das Okapi in dem Wäldern von Uganda entdeckt wurde, glaubte Wiedemann (vgl. *Umschau*, V, S. 1002, u. ff.) endlich das Vorbild für den Gott Seth gefunden zu haben, doch kam auch damit der Streit nicht zur Ruhe. Prof. Schweinfurth ergreift nun das Wort und legt seine Ansicht im folgenden dar, die bei der Bedeutung des Forschers volle Beachtung verdient.

Die Redaktion.

Es liegt auf der Hand, dass in einem Lande wie Ägypten, das infolge von Bevölkerungszunahme und Kultur schon frühzeitig grosse Veränderungen in seinem wilden Tierbestande zu erleiden hatte, die Einwohner von manchen Arten, die sie nicht mehr zu sehen bekamen, deren Namen ihnen aber in Sagen und Überlieferungen erhalten geblieben waren, nur sehr unklare Vorstellungen haben mussten. Immerhin mögen einige Bevorzugte zu einem richtigen Verständnis gelangt sein.

Fig. 1. — Das Tier des Seth auf der Grabstele einer Königin, «die den Horus und Seth (den König) schaut». — Gefunden zu Gaab, I. Dynastie.

Die Tiergestalten, an die sich bei den alten Ägyptern der nach Ausdruck ringende religiöse Gedankeninhalt knüpfte, und die man als die

---

[1] Extrait de l'*Umschau*, sept. 1913, p. 783-784. Nous remercions la rédaction de l'*Umschau* de l'amabilité avec laquelle elle nous a permis de reproduire les trois clichés qui accompagnent cet article.

heiligen oder die den verschiedenen Gottheiten geheiligten Tiere bezeichnet, sind, gerade mit dieser einzigen Ausnahme des Seth, des in den ältesten Urkunden bereits erwähnten Schutzherrn von Oberägypten, und vielleicht noch mit der des Gottes Bes (dessen Kopf indess nicht selten sich als dem Gepard entlehnt erweist),

Fig. 2.— Orycteropus aethiopicus, « das Erdferkel des Sudan ».

deutlich genug und meist sogar in voller Naturwahrheit zur Darstellung gebracht worden. Von Katze, Löwe, Wolf, Hund, Widder, Kuh, Pavian, Nilpferd, Krokodil, von Falke, Geier und Ibis sind in jedem Falle die den Götterbildern aufgesetzten Kopfsymbole deutlich zu erkennen. Wenn das Bild des Seth in den verschiedenen Epochen eine grosse Mannigfaltigkeit einander, widersprechender Varianten aufweist, so dürfte gerade dieser Umstand dafür Zeugnis ablegen, dass es sich bei seinem Prototyp um eine ausgestorbene, im Lande während der geschichtlichen Zeit nicht mehr vorhanden gewesene Tierart handle. Zur Erklärung sind von den Ägyptologen schon die verschiedenartigsten Geschöpfe in Vergleich gebracht worden, man hat an Esel und Hase, an Giraffe und an den Rüsselfisch des Nils (den Oxyrrhynchus) gedacht, ja sogar aus den fernen Waldgebieten des Kongo ist das Okapi herangezogen worden, gegen das allein schon die mangelnde geographische Ursachlichkeit seines Vorkommens spräche. Zuletzt hat man sich mit der Annahme eines kombinierten Fabeltieres zu helfen versucht; denn im Nebel der Vorgeschichte wird der Geier zum Greif, gestaltet sich das Krokodil zum Drachen. Der Chinese sagt : Eine Schlange

Fig. 3. — Kopfstück eines Bildes des Seth. — Aufgedeckt 1903.

malen und Füsse hinzufügen (Übertreibung). Die Hypothese, als wäre das Tier des Seth ein Fabeltier gewesen, ist aber schon aus dem einfachen Grunde nicht stichhaltig, dass die heiligen Göttertiere, die die Inkarnation von Göttern darstellen, wie G. Steindorff hervorhebt, wirklich existierende Wesen und nicht Phantasiegebilde sein müssen.

Nun finden wir bei allen Bildern des Seth, dass immer zwei Merkmale in die Augen fallen : die lange, oft einem Vogelschnabel (aber alsdann mit Nasenlöchern an der Spitze, wie in Karnak) vergleichbare Schnauze und die aufgerichteten langen und am Ende breiten Ohren, die an die zwei Bandschleifen gewisser Formen moderner Damenhüte erinnern. Ein drittes Merkmal, der an der Wurzel dicke und pfriemförmig auslaufende Schwanz kommt nur bei den in ganzer Tierfigur dargestellten Bildern in Betracht, wie z. B. in der der I. Dynastie angehörigen Grabstele von Gaab, die sich im Berliner Museum befindet. Aber alle drei Merkmale finden sich vereint nur bei einer einzigen Tierart der nilotischen Fauna wieder, solange die Auswahl auf den wahrscheinlichen Tierbestand der Urzeit von Ägypten und auf den heutigen der benachbarten Südländer beschränkt bleibt — und das ist der Orycteropus, der afrikanische Ameisenbär, das Erdferkel (*Abu-dilâw* der Sudaner, d. i. « Urbild der Schöpfeimer », so wegen der langen Ohren benannt).

In nur wenig voneinander abweichenden Abarten über das ganze tropische Afrika verbreitet, ist der Orycteropus noch heutigen Tages im südlichen Nubien einheimisch, und es lässt sich annehmen, dass seine Verbreitung nach Norden so weit reicht wie die grosse Tonbauten aufführenden Termiten (20. Grad nördlicher Breite), von denen das nächtliche Tier sich mit Vorliebe nährt, und in deren Gewölben es sich niederzulassen pflegt. Da nun aber erwiesen ist, dass noch im alten und im mittleren Reiche die Ägypter aus eigener Anschauung Kenntnis hatten von Giraffen, Elefanten, verschiedenen Antilopen und anderen Tierarten, die heute auf den Sudan beschränkt sind, so dürfte wohl anzunehmen sein, dass damals auch der Ameisenbär noch innerhalb der Grenzen des eigentlichen Ägyptens anzutreffen gewesen sei, dass aber seine Beziehungen zum Gotte Seth allmählich immer unklarer und verworrener wurden. Wie ja auch heute noch in der freien Natur seiner Heimat das immerhin selten sichtbare, weil nächtliche, Tier sich den Blicken der

Bewohner zu entziehen weiss, so mag es auch damals schon nur wenigen Jägern bekannt gewesen sein.

Dass das Erdferkel den alten Ägyptern zum Teil bekannt gewesen ist, dafür liegen unumstössliche Beweise vor, denn wiederholt fanden sich unter den in Gräbern gefundenen Beigaben sogenannte heilige Nippes, kleine Figürchen aus Email, die mit Anhängsel versehen als Amulet oder Zaubergehenk getragen wurden, die man aber fälschlich meist als Darstellungen vom Wildschwein aufgefasst hatte. Die eben angeführten Merkmale kennzeichnen indes, wie Lortet und Gaillard in ihrer *Faune momifiée* schon nachgewiesen haben, diese Figürchen als Ameisenbären. Die Fayenceanhängsel gehören nun allerdings der Spätzeit an, sie können daher für die vorliegende Frage nicht entscheidend sein. Bei einem Händler in Luksor aber fand sich eine besonders ausführliche Darstellung des Tieres auf einer elliptisch geformten grossen Platte von schwärzlichem, gelbgebändertem Serpentin, die, mit einem Fuss versehen, eine Art Nackenstütze gewesen zu sein scheint und gewiss den ältesten Epochen angehört hat. Auf dieser war das Bild eines Oryeteropus in tief und scharf ausgeprägten Umrisslinien eingeschnitten. Leider kennt man weder die Herkunft noch das genauere Alter des merkwürdigen Stücks. Es befindet sich im städtischen Museum von Lyon, und Lortet und Gaillard haben in ihrem Werk davon Abbildungen gegeben. Es war ihnen nicht gelungen, ein einbalsamiertes Exemplar des Tieres in den Gräbern zu entdecken oder in den Sammlungen ausfindig zu machen.

Bereits Isambert und Chauvet machten in ihrem *Itinéraire d'Égypte* die, wie es den Anschein hat, von allen Ägyptologen übersehene Angabe, dass auch der afrikanische Ameisenbär zu den heiligen Tieren der alten Ägypter zu rechnen wäre. Sie führen ihn in der Liste auf und fügen eigens hinzu, dass er dem Seth geheiligt gewesen sei. Wahrscheinlich ist diese Identifizierung auf die Mitwirkung von Alfred Brehm oder von Theodor Heuglin [1] zurückzuführen, die mit Émile Isambert bekannt waren.

Der afrikanische Ameisenbär ist vom amerikanischen, der zu einer

[1] Heuglin scheint der einzige Reisende gewesen zu sein, der das lebende Tier in der Wildnis beobachtet hat.

anderen Gattung (Myrmicophaga) gehört, durch erhebliche Merkmale verschieden. Sonderbarerweise entspricht die beim amerikanischen Ameisenbär weit länger gestaltete Schnauze gerade dem Bilde, mit dem die alten Ägypter in übertreibender Gestaltung nicht selten den Kopf des Seth zur Darstellung brachten, so namentlich auf einem der mit äusserster Schärfe ausgeführten Basreliefs, die, aus der Zeit des zweiten Sesostris (Senwosret II) stammend, sich an weissen Kalksteinblöcken vorfinden, die im Tempel von Karnak von dem in alter Zeit schon abgetragenen Tempel Amenophis I. übriggeblieben sind.

G. Schweinfurth.

NOTES FROM MY INSPECTORATE

BY

M. C. C. EDGAR

INSPECTEUR EN CHEF DE LA BASSE-ÉGYPTE.

I have here collected a number of fragmentary inscriptions which I have come across in the koms and villages of my Inspectorate during the last few years and which, though of no great importance, may perhaps be worth recording.

Matarieh. — A block of stone built into a doorway in the modern village of Matarieh on Lake Menzaleh contains the cartouche of king Zeher of the XXXth dynasty, — one of the few memorials of his brief reign. It reads 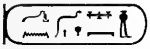 .

Tell Tebilleh. — This well-known site, which lies a little south of Dekernes, contains a large cemetery and some granite ruins. The limestone block on which is the following inscription was found among the tombs, and no doubt comes from some demolished temple in the neighbourhood. The king may be either Shashanq I or Takerat II.

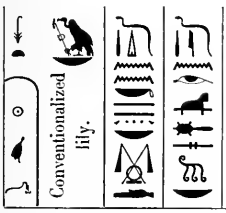

The god Khas or Osiris-Khas was evidently held in honour in this district, as he is mentioned again on a statuette from the same site which bears the following inscription on its back (see *Annales*, X, p. 29) :

. The second sign after in our fragment has been a vertical stroke, so in all probability the place-name was . The fact that the monuments naming and , so far as their provenance is known, come from Mansourah and Tell Tebilleh, and the fact that the supplementary nome of is placed in the list between the district of Horbeit and that of Behbeit el Hagar might tempt one to look for the site of in Daqahlieh. But the reasons given by Brugsch (*Dict. géogr.*, p. 1012) for connecting or with the VII[th] nome of Lower Egypt in the north-west of the Delta are too strong to be set aside.

Tell Timai. — A block of limestone found recently at Tell Timai (= Thmouis) bears a representation of a head of Thoth with the *atef* crown, followed by the legend : (⟵) 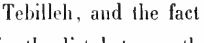 . Thoth and Nehemawi were the chief gods of the neighbouring nome, of which the capital, , lay at Tell Baqlieh (= (?)).

Two limestone blocks from the same site bearing the name of Neferites I show that the founder of the XXIX[th] dynasty did not neglect his native town. The carving is remarkably delicate. It is to be noted that the Horus-name differs from that which is given in the *Livre des Rois* of Brugsch and Bouriant.

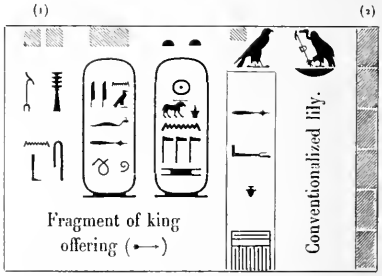

(1) Traces of . — (2) Traces of .

Offerings.	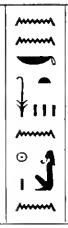	Lower part of god (←•)

Kom Sheikh Raziq. This is an ancient site in the province of Sharqieh, between Abou Kebir and Faqous. Two fragmentary inscriptions on limestone come from a building of Seti I. They are cut in vertical lines and read as follows : (←) 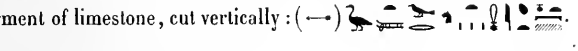 and (←) 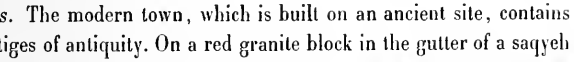 . Other traces of the same king have been found in this district by M. Naville (see *Goshen,* pl. 9).

Tell el Maskhouta. Seen in the house of a Greek on the tell, May 1912. On a fragment of limestone, cut vertically : (←) 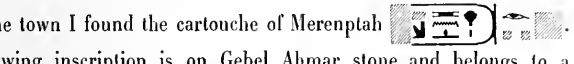 .

Belbeis. The modern town, which is built on an ancient site, contains many vestiges of antiquity. On a red granite block in the gutter of a saqyeh outside the town I found the cartouche of Merenptah . The following inscription is on Gebel Ahmar stone and belongs to a building of Nekhthorheb, of which M. Naville has published a few other fragments (*Mound of the Jew,* p. 22 and pl. II). Bast, to whom the king has been offering, was the chief deity of the town.

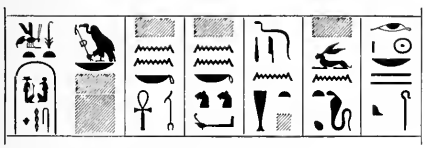

In one of the houses in the middle of the town I saw two fragments of a black granite naos of the same king, inscribed down the front. The hieroglyphics were finely cut and painted red.

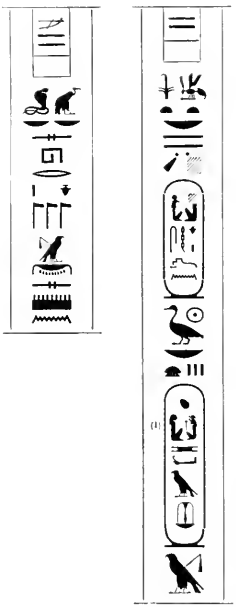

The following were found in private houses by our local Inspector, and are copied here from his paper squeezes. No. 1 is on a narrow fragment of black granite which seems to be part of a naos or door : it is evidently identical with Naville, *Mound of the Jew*, pl. II, *a*. No. 2 is on a block of red stone. Both are engraved vertically. The god Ment, whose name occurs here, is known from inscriptions to have been worshipped in Boubastis in association with Bast (Naville, *Bubastis*, p. 24; *Annales*, XIII, p. 124).

No. 1. (→)

No. 2. (→)

Though Belbeis is built on an ancient site, the town as a whole does not stand very high. The reason of this is that as the houses on the top of the remaining mounds fall into decay, the earth below is carried away to make sebakh and new houses are then built on a lower level.

Tell Atrib. Two rather interesting legends are inscribed on a limestone column which dates from the reign of Apries. was the Serapeum of the nome (see De Rougé, *Géographie*, p. 64). The chief god of Athribis was Horus, *Hor-khenti-khati*, but Osiris was worshipped in conjunction

---

(1) Apparently a cat-headed Bast.

with him (*op. cit.*, p. 65). It appears too that the epithet of *khenti-khati* was applied to Osiris likewise [1].

Kom Abou Billou. The following inscription is, I think, the earliest that has as yet been found on this important site. It is carved vertically on a block of limestone : 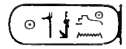 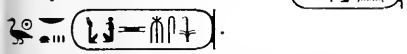 .

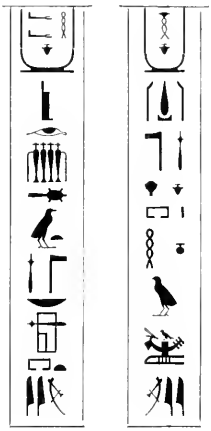

Kom Abou Billou, of which the Egyptian name was 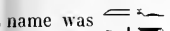 or 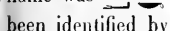 , has been identified by M. Daressy, on etymological grounds, as the Atarbechis of Herodotus (*Annales*, XII, p. 200). In one respect at least the site corresponds with the description of Herodotus, for it contains a cemetery of cattle. This cemetery, which has been partly dug out by the *sebbakhin*, lies at the north-west end of the kom close to the ruins of a large building which was probably the temple.

Heliopolis. In 1911 the Cairo Drainage Department cut a deep trench through the ancient site of Heliopolis, passing east of the temple. Some inscribed blocks of limestone were found in the course of the work and sent to the Museum. The following copies are from squeezes taken by our local Inspector : being on leave at the time I did not see the stones themselves. One block which was found later and which I saw at Tell el Hisn bore the cartouche of Seti I.

It is evident that nos. 1, 2, 3 form part of one inscription and that nos. 4, 5, 6 are part of the pendant inscription. Nos. 7 and 8 are a pair. Nos. 9, 10, 11 go together. Nos. 12 and 13 are also part of one inscription. So much is clear from the breadth of the lines and the size of the

---

[1] Found also in a Greek transcription, Ὀσιρχεντεχθαί (see *Musée égyptien*, II, p. 24, note 4).

letters, but it is also very possible that some of the above groups belong to the same monument.

1

2

3

4

5

6

7 *a*

7 *b*

8 *a*

8 *b*

9

Upper part of male figure, bare-headed, offering cloths (⟵).

10

Upper part of male figure, bare-headed, offering (⟵)

11

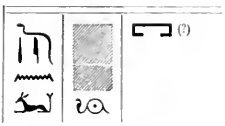

Upper part of Set (⟵) holding ☥ and receiving an offering.

12

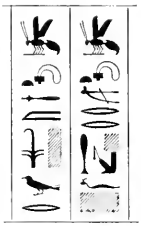

13

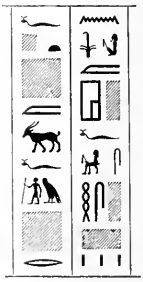

Danawia. In the village of Danawia near the station of Mazghouna in the province of Gizeh are some small limestone columns with the names of Ramses II inscribed on them. *E. g.* : (←) 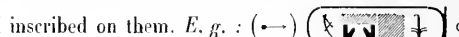 along the top, and below in a vertical line : (←) 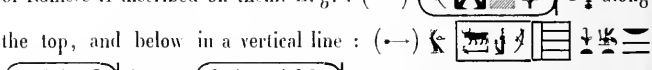 .

Diospolis Parva. Last summer (1913) one of the inhabitants of Hou, digging in the middle of the village, came upon a piece of ancient masonry. All that I could distinguish on the weathered surface of the limestone was a figure of Tiberius with hands extended; he wore the royal hood and the *shenti;* above his head were the cartouches :

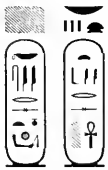

and behind his back was a vertical line of illegible hieroglyphics.

C. C. Edgar.

STÈLE COPTE-ARABE

PAR

M. HENRI MUNIER.

La stèle qui fait l'objet de cette note est une dalle rectangulaire en calcaire. Elle mesure en hauteur o m. 24 cent., en largeur o m. 195 mill. et en épaisseur o m. 045 mill. Elle provient d'Ed-Deîr et se trouve actuellement au Musée égyptien. Quatre rosaces grossièrement gravées ornent chaque coin; celles du sommet portent encore quelques traces de rouge et de vert. La pierre est en très bon état et semble neuve; pourtant, des trous ont enlevé plusieurs lettres. L'écriture des deux langues est assez négligée; l'arabe est le mieux écrit. J'ai reproduit intégralement la vocalisation irrégulière de l'inscription arabe. Les κ coptes sont tracés comme des χ.

Au sommet :

ⲁⲣ[1]ⲓⲫⲛⲉⲩⲓ
ⲡⲟ̄ⲥ ⲛⲉⲕ
ⲃⲱⲕ ⲛ[ ]ⲏ[ ]

Souviens-toi, Seigneur, de ton serviteur.....

Un texte arabe vient ensuite :

1 اذكر يا رب عبدك الخاطى المسكين
2 الغارق في بحر الخطايا والمذنوب عَبدك
3 سَعَد ابن المرحوم [ ][2] مخايل بسّته (?)
4 اذكر يا رب في فردوس النعيم في
5 اخَوان ابانا المقدسين ابراهيم واسحَق
6 ويعقوب في كورة الاحَيا وفي فردوس

---

[1] La base de ces deux lettres majuscules a été reliée ensemble de manière à former un ω. — [2] Petite lacune.

7 النعيم امين واكانت بناحَة (sic) الدكرور سَنة ٦٢٥

8 الشهدا الاطهار رزقنا الله بشفا عنهمْ امين

1. Souviens-toi, mon Seigneur, de ton serviteur criminel et misérable,
2. plongé dans la mer des fautes et du pécheur, ton serviteur,
3. Sa'd, fils de feu [ ] Mikhaïl Basta (?)
4. Souviens-toi (de moi), Seigneur, au Paradis de délices,
5. auprès des compagnons de nos anciens pères, Abraham, Isaac
6. et Jacob, dans le monde des vivants et dans le Paradis
7. de délices. Amen. Fait dans la localité d'el-Dakrour en l'an 625 [1]
8. des saints Martyrs. Que Dieu nous obtienne leur intercession. Amen.

Dans le bas, pour terminer, cette inscription :

ⲧⲥⲏ
ⲉⲃⲓ ⲡⲱⲏⲣⲓ ⲛ̄
ⲟⲩ ⲙⲓⲭⲁⲓⲏⲗ

Tsebiot, fils de Mikhaïl.

H. Munier.

[1] 938 après J.-C.

TABLE DES MATIÈRES.

G. Daressy. A travers les koms du Delta 1- 4
G. Lefebvre. A travers la Moyenne-Égypte. Documents et notes, § IX-X ... 5- 18
É. Baraize. Compte rendu des travaux exécutés à Déîr-el-Médinéh (pl. A et I-X) 19- 42
G. Daressy. Graffiti de la montagne Rouge 43- 47
A. Reinach. Corrigendum à l'article *Parthénios fils de Paminis* 48
Dr L. Reutter. Analyses des parfums égyptiens 49- 78
J. Clédat. Le temple de Zeus Cassios à Péluse (pl. XI) 79- 85
G. Daressy. Le nom d'Horus du roi Chéchanq III 86
G. Lefebvre. Égypte gréco-romaine, § III (pl. XII) 87-108
G. Daressy. Fragments de décrets de l'Ancien Empire 109-114
J. Clédat. Les vases de El-Béda (pl. XIII) 115-121
C. C. Edgar. Report on the demolition of Tell Sheikh Nasreddin 122-124
J. A. Decourdemanche. Note sur les poids égyptiens (détermination théorique et ordre successif d'emploi) 125-160
Ahmed bey Kamal. Rapport sur les fouilles de Saïd bey Khachaba au Déîr-el-Gabraoui 161-178
G. Daressy. A travers les koms du Delta 179-186
H. Munier. Sur deux passages de la *Genèse* en copte sahidique 187-192
G. Lefebvre. Fouilles à Abydos (avec 2 planches) 193-214
— Égypte gréco-romaine, § IV (avec 3 planches) 215-226
G. A. Reisner and C. S. Fisher. Preliminary Report on the work of the Harvard — Boston Expedition in 1911-13 (avec 12 planches) .. 227-252
W. B. Pollard. Report on a Sample of liquid from a small jar transmitted by the Antiquities Department 253-254
A. Barsanti. Un monument du culte de Teti 255-256
G. Daressy. Fragment d'un rituel de l'Ouverture de la bouche 257-265
— Renseignements sur la provenance des stèles coptes du Musée du Caire 266-271
G. Schweinfurth. Das Tier des Seth 272-276
C. C. Edgar. Notes from my Inspectorate 277-284
H. Munier. Stèle copte-arabe 285-286

1. Etat des travaux (Mur Ouest et Portique).

2. Face interne du premier pylône (Aile gauche).

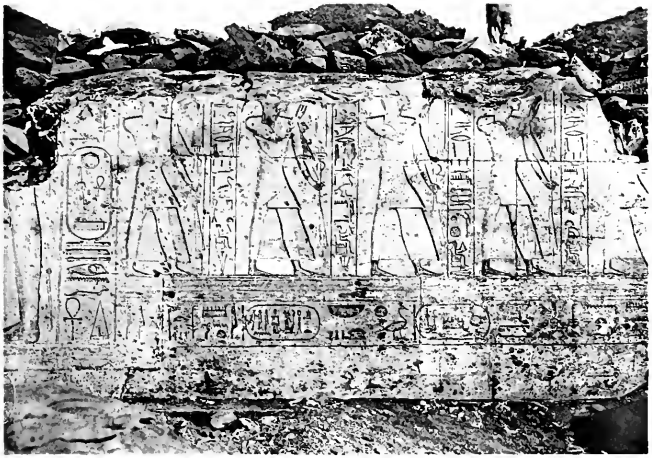

3. Les Princes (paroi Sud).

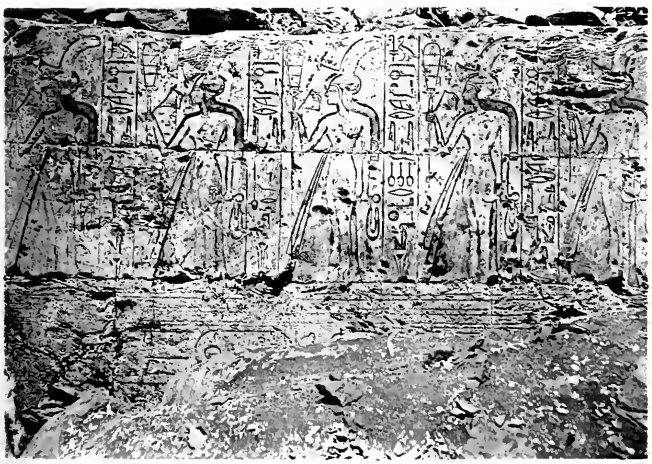

4. Les Princesses (paroi Nord).

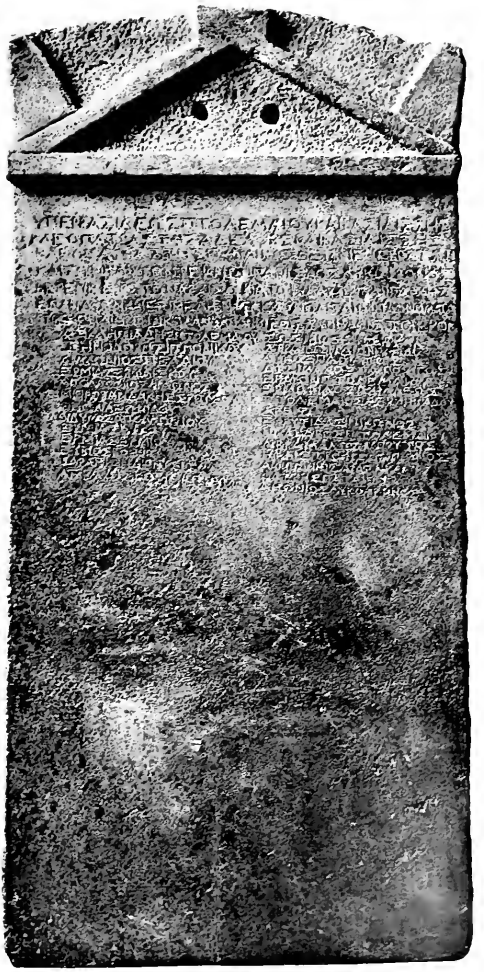

Dédicace de Menchah.

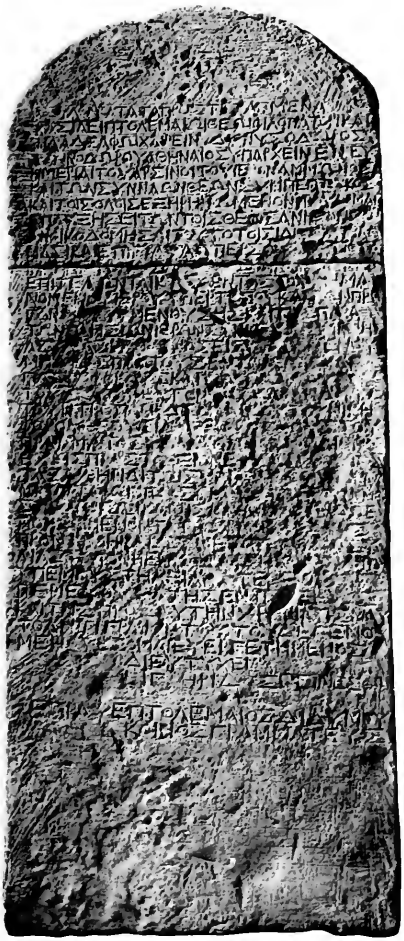

La stèle 33037 du Caire.

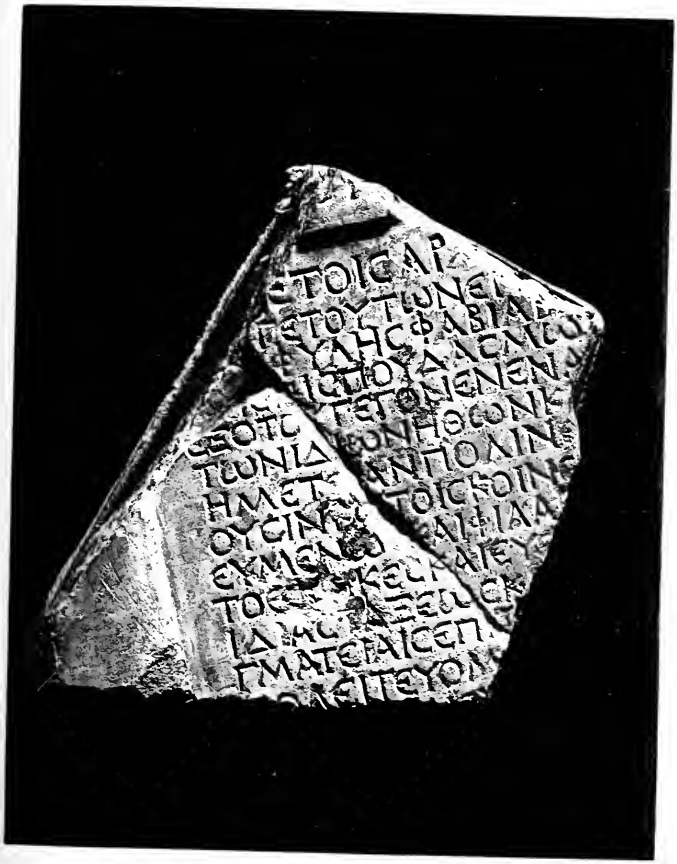

Fragment d'un Décret.

Phototypie Berthaud, Paris

Ill. nº 1. View of excavations of 1912-13, seen from NW corner of First Pyramid, looking WNW.

Ill. nº 2. View of royal cemetery from the Second Pyramid, looking N.

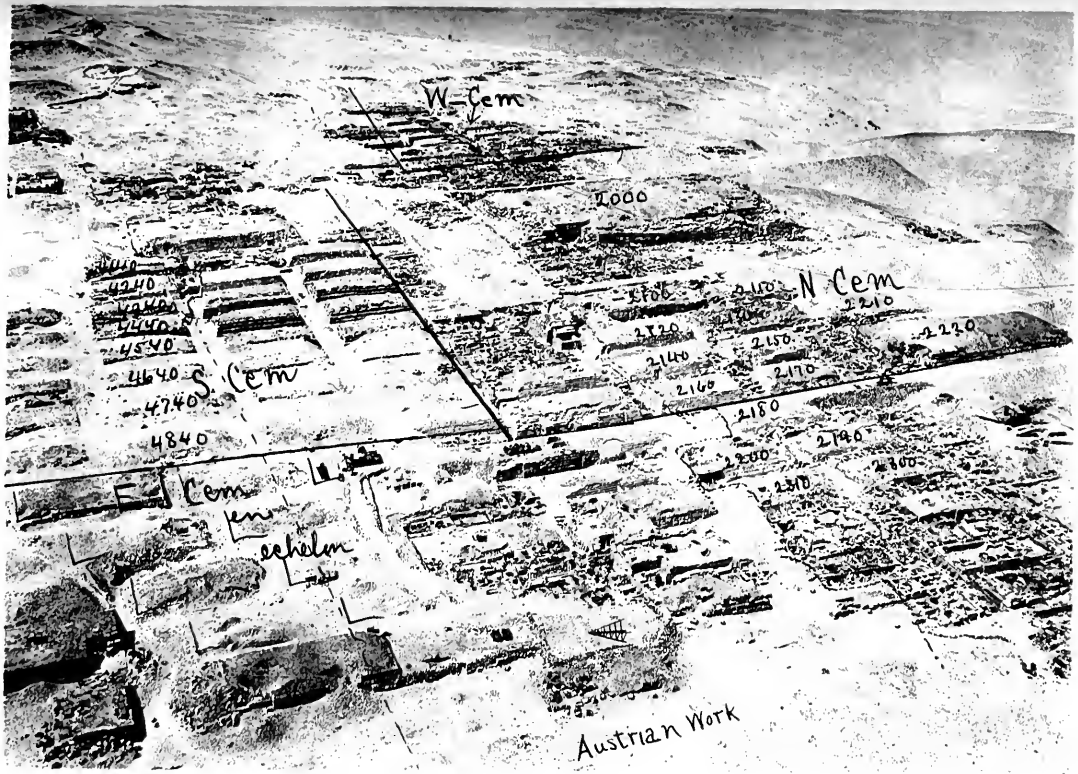

Ill. n° 3. View of royal cemetery from First Pyramid, looking WNW.

a

Ill. nº 4. Mud-brick chapel of G. 1203, looking S. + niche with slab stela. ^ slit windows.

b

Ill. nº 5. Niche of chapel, G. 1207 with slab stela in place, looking W.

a

Ill. nº 6. G. 2100 (Mer-ib), looking SSW. ↓ place of slab stela.

b

Ill. nº 7. G. 2130, rubble core, looking NNE. Note fine white casing.

a

Ill. nº 8. G. 4340, massive core, looking NNW.

b

Ill. nº 9. G. 4240, massive core, with unfinished white casing, exterior chapel, looking SSW.

a

Ill. nº 10. Space between G. 1223 and 1225, showing reconstructions.

b

Ill. nº 11. Statue in offering niche of G. 2184 looking SSW.

Ill. no 12. Senezem·ib group, seen from NW corner of First Pyramid, looking NW
1. Yenty; 2. Khnum·enty; 3. Mehy; 4. Ruined mastaba; 5. Neckelww (?); 6. Entrance to shaft of Ini-thepy

a

Ill. nº 13. Interior, burial chamber of Im-thepy, looking SW.

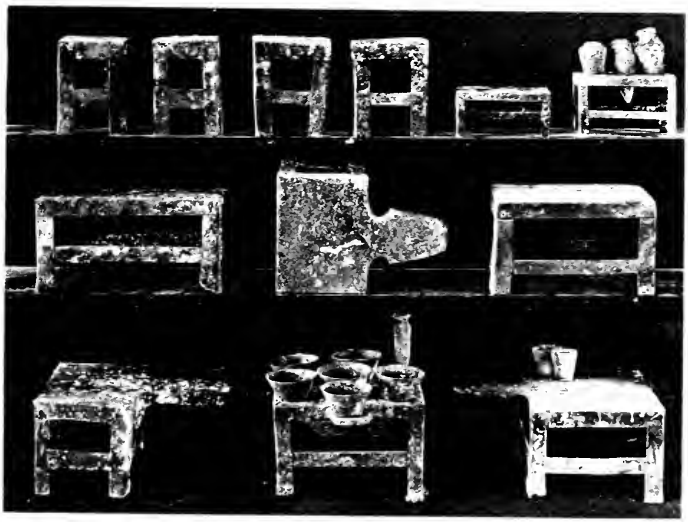

b

Ill. nº 14. Copper models of offering tables from tomb of Im-thepy. Scale 1.

a

Ill. nº 15. Limestone statue of Peh en Ptah from G. 2320.

b

Ill. nº 16. Limestone statue of Nekhebuw from G. 2370.

a

Ill. nº 17. Inscription southern side of door of offering chamber of G. 2197.

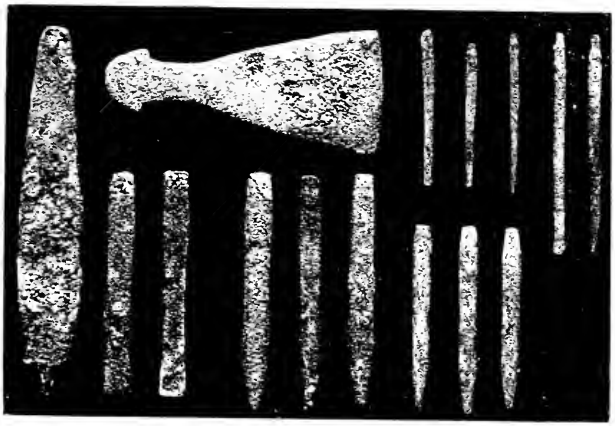

b

Ill. nº 18. Cooper implements from Senezem-ib group.

Ill. n° 19. Extreme northwestern corner of Mycerinus quarry, looking NW.

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

TOME XIV

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XIV

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

L'ARBRE *ASH*
DES ANCIENS ÉGYPTIENS

PAR

M. HIPPOLYTE A. DUCROS.

Ainsi que l'a fait remarquer M. le Professeur G. Beauvisage, dans son étude *Recherches sur quelques bois pharaoniques* parue en 1894, les objets en bois trouvés dans les sépultures égyptiennes n'ont été jusqu'à présent que peu ou pas étudiés par les botanistes.

Cette étude histologique des bois, qui n'est pas sans présenter des difficultés assez grandes, vu le peu de renseignements qu'elle offre encore de nos jours dans cette détermination, a peu souri aux chercheurs, personne n'osant s'aventurer sur un terrain aussi périlleux.

Sauf quelques rares travaux à ce sujet, qui n'ont pas été sans porter leurs fruits pour les études égyptologiques, les seules notions que l'on possède sur les bois utilisés dans l'antique Égypte sont celles qui ont été tirées des textes hiéroglyphiques et sont dues aux travaux des philologues. A part quelques archéologues qui ont pu publier des vocabulaires ou des dictionnaires botaniques, M. V. Loret est peut-être le premier et le seul qui ait eu l'heureuse idée d'étudier la question, de l'approfondir, de réunir en un volume tous les spécimens découverts dans les tombes égyptiennes jusqu'à ces dernières années, et de vouloir reconstituer la flore pharaonique.

Cet auteur a essayé, en effet, d'identifier le nom des plantes, soit par des recherches philologiques, soit par des écrits d'auteurs anciens, soit par

comparaison de leurs propriétés tirées des traités égyptiens de médecine ou de ceux indiqués pour les mêmes plantes par les médecins grecs ou latins.

Un grand pas était ainsi fait vers la détermination et la reconnaissance de la flore égyptienne antique, incomplet peut-être, mais du moins réel, car, après cette identification purement approximative, une autre s'imposait, celle-là rigoureusement exacte et scientifique : la détermination histologique de ces mêmes spécimens. Cette entreprise, quelque ardue et peut-être un peu hasardée qu'elle puisse paraître pour un pharmacien, je me suis décidé, non sans avoir longtemps hésité à le faire, à la tenter aujourd'hui.

Et tout d'abord, les textes hiéroglyphiques qui traitent des végétaux sont-ils, comme on pourrait le croire, rigoureusement précis dans leur détermination, et n'y a-t-il pas lieu de supposer que, peut-être, parfois mal renseignés, les anciens historiens ont pu transmettre pour certaines plantes un nom qui leur était impropre? Point n'est besoin, en effet, de remonter bien haut dans l'antiquité pour reconnaître qu'une telle transmission de noms a amené à maintes reprises plus d'une erreur, et pour ne citer que celles le plus communément employées par le vulgaire, encore de nos jours, dans cette Égypte qui nous occupe, je ne rappellerai que le *Sant,* Acacia arabica var. nilotica (Mimosée), qui désigne en même temps le Pinus Australis ou Pitchpin (Conifère) — le *Filfil essuid,* fruit du Piper nigrum (Pipéracée), qui désigne encore celui du Schinus terebenthifolius (Térébinthacée) — le *Chokran,* Conium maculatum (Ombellifère), que l'on emploie encore à tort pour indiquer l'Hyoscyamus niger (Solanacée), etc.

Et un exemple encore plus frappant parmi tous est celui fourni par les *Habb el Moulouk* «graines des rois», ainsi appelées peut-être à cause de leurs propriétés fortement purgatives qui les mettaient au premier rang des drastiques, et qui ne sont autres que les Habb el Molouk «graines des Moluques» ou baies du Croton Tiglium originaire des îles Moluques. Évidemment entre Moulouk (حب الملوك) et Molouk (حب الملوك) la différence de prononciation était si minime que ces deux mots furent confondus et le premier seul fut conservé et transmis de génération en génération jusqu'à nos jours.

Nous voyons par là que, quelque insignifiante que paraisse cette confusion, il est très difficile de vouloir baser l'établissement d'une flore sur de simples recherches philologiques ou sur des écrits.

Les seuls Conifères dont le nom ait été mentionné dans les textes ou qui aient été découverts dans les tombes sont, d'après M. Loret[1] : le *Juniperus Phœnicea* — le *Pinus Cedrus* — le *Pinus Pinea* et le *Pinus Halepensis*.

Certainement, bien d'autres végétaux de cette famille étaient connus par les anciens Égyptiens et employés par eux dont le nom ne nous est pas parvenu ou dont le nom, transmis d'une façon erronée, a été attribué à d'autres végétaux, car il n'est pas possible de croire que cette famille des Conifères, qui s'est fait remarquer et rechercher pour ses bois imputrescibles, ses résines et oléo-résines, n'ait pas été plus connue qu'elle ne l'est à l'heure actuelle. On est donc amené à croire que les noms donnés en général aux végétaux ne s'appliquaient pas strictement à un seul individu mais à plusieurs en même temps du même genre.

Connaissant le Pinus Pinea et le Pinus Halepensis ou le Juniperus Phœnicea, il semble impossible que les Anciens n'aient pas connu le Pinus maritima ou les Juniperus Oxycedrus et Sabina que l'on rencontre dans les mêmes régions, ainsi que les Cupressus et les Taxus. S'il n'en était pas ainsi comment pourrait-on en effet expliquer l'existence de ces cercueils en bois d'If (*Taxus baccata*) qui ont été déterminés d'une façon si rigoureuse par M. Beauvisage, non pas une, mais plusieurs fois et sur tout un lot de bois différents? Le nom du Taxus baccata n'a été relevé ni mentionné nulle part jusqu'ici dans les textes, et pourtant on ne peut pas nier à l'heure actuelle qu'il ait été connu puisqu'il a été employé.

Je reprendrai d'ailleurs sous peu ce sujet intéressant lorsque j'aurai achevé de réunir tous les résultats que j'ai obtenus dans les diverses analyses microscopiques auxquelles je me suis livré ces dernières années. Qu'il me suffise de dire aujourd'hui que l'If n'a pas pu être méconnu des anciens Égyptiens puisqu'il a été employé par eux, témoin les cercueils analysés, et que son nom seul nous est inconnu, attribué qu'il a pu l'être à un autre arbre.

M. V. Loret a vu dans l'arbre mentionné dans les textes anciens sous le nom de *Ash*, non pas un Conifère, mais une Légumineuse, l'Acacia Seyal, que l'on rencontre beaucoup en Thébaïde, et le seul argument important pour lui qu'il oppose à tous ceux qui ont voulu voir dans cet arbre un Conifère ou une espèce de Conifère, est que le nom *Ash* est déterminé par

[1] V. Loret, *La flore pharaonique*, 1892, p. 41.

une gousse 𓆰, et que la gousse détermine une Légumineuse et non un Conifère. D'autre part, paraît-il, cet « Acacia Seyal fournissait une essence souvent citée dans les inscriptions et qui n'était autre probablement qu'une dilution de gomme dans l'eau ».

J'aurais été de l'avis du savant philologue s'il n'y avait pas une objection. L'Acacia Seyal, qui appartient aux Légumineuses-Mimosées, ne fournit pas d'essence, et les seuls produits qu'il donne sont : une gomme rouge de qualité inférieure, peu estimée, et du tannin. Or, une essence, représentant chimiquement des mélanges en proportion variable de Carbures d'hydrogène qui répondent le plus souvent à la formule $C^{10}H^{16}$ et de produits ternaires oxygénés qui diffèrent avec les essences, ne peut nullement être, comme le pense M. Loret, une dilution de gomme dans l'eau, la formule générale des gommes étant $(C^6H^{10}O^5)^n$ et la gomme de l'acacia étant surtout composée d'arabine ou acide arabique combiné à la chaux et à la magnésie, de sucre, de tannin, de matières colorantes, d'une enzyme amyolitique et d'une oxydase. D'autre part, si les essences se forment dans certaines cellules, dans des poches, ou sont sécrétées par certains canaux, la gomme, elle, est produite par la modification des membranes cellulaires qui est attribuée à une bactérie, le Bacterium Acacia; c'est un produit résultant d'un état morbide de la plante, d'où encore une différence assez sensible entre ces deux produits.

Cette question traitée, M. Loret nous dit que le nom *Ash* se trouve dès les premières dynasties sur les monuments, qu'il est mentionné dans les textes les plus anciens qui datent d'une époque où les Égyptiens ignoraient même l'existence de la Syrie, et qu'enfin tous ceux qui ont voulu parler et discuter sur son nom n'ont négligé qu'un seul point très important, c'est que le nom *Ash* est déterminé par une gousse. N'étant pas, je l'ai dit, archéologue, mais modeste pharmacien, je ne discuterai pas sur l'ancienneté des textes auxquels fait allusion M. Loret, mais simplement sur la figuration du nom *Ash* dans les textes, et, comme la preuve la meilleure et la plus irréfutable de ce que l'on avance est de s'en rapporter aux exemples fournis par les monuments, les textes, et par les auteurs ou les savants dont la compétence ne peut être mise en doute, j'ai recueilli et réuni en un tableau aussi précis et aussi succinct que possible les diverses façons dont le mot *Ash* a été déterminé.

Ces déterminatifs, numérotés de 1 à 8, sont :

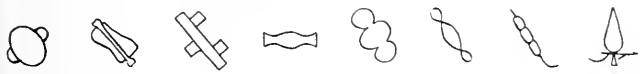

1 2 3 4 5 6 7 8

Fig. 1. Budge, *Egyptian Reading Book.* — The Tale of the two brothers. — The Annals of Ramses III.

Fig. 2. W. Spiegelberg, *Recueil de travaux*, t. XX. *Die Bauinschrift Amenophis III auf der Flinders Petrie Stele.*

Karnak. — Temple de Ramsès III. — Inscription gravée sur le mur extérieur ouest, discours de Maout.

Caire. — Musée : Stèle n° 560. Grande stèle de Toutankhamanou.

Fig. 3. S. Levi, *Vocabolario geroglifico copto ebraico.*

Fig. 4. U. Bouriant, *Recueil de travaux*, t. XII. *Une stèle du tombeau d'Anna.*

Fig. 5. S. Levi, *Vocabolario geroglifico copto ebraico*, Rit. 45.73.

Fig. 6. H. Brugsch, *Zeitschrift*, 1875. *Eine neue Bauurkunde des Tempels von Edfu.*

Fig. 7. G. Hagemans, *Lexique français hiéroglyphique.*

S. Levi, *Vocabolario geroglifico copto ebraico.*

Fig. 8. Budge, *Egyptian Reading Book.* — The Annals of Ramses III.

Ces quelques exemples que je viens de citer me semblent, je crois, suffisants pour démontrer que la gousse, comme semble vouloir le dire M. Loret, n'a pas été le seul déterminatif qui ait été appliqué à l'arbre *Ash* et qu'elle n'est qu'une dégénérescence graphique du déterminatif primitif.

Reste à savoir si les textes qui étaient fournis en écriture cursive ou hiératique et transcrits ensuite en hiéroglyphes, comme de nos jours les textes sont imprimés en caractères différents des caractères manuscrits, ne comprenaient pas pour la gousse et le bois en grume des signes qui pouvaient prêter à confusion.

Partout dans le Papyrus d'Orbiney, qui m'a servi de guide dans mon identification et de base dans ma discussion[1], le texte hiératique porte nettement tracé comme déterminatif de l'arbre *Ash* le signe , arbre, qu'il me semble bien difficile de confondre avec la gousse .

Il paraît donc, par cela même, que l'on pourrait affirmer sans crainte que la représentation de la gousse qui accompagne le mot *Ash* est une erreur de transcription du copiste et nullement le déterminatif supposé.

---

[1] Dr Reinisch, *Aegyptische Chrestomathie*. Wien, 1875.

N'est-il pas plus rationnel et plus exact de vouloir, avant toute chose, considérer le déterminatif hiératique primordial du texte original que de baser la discussion sur le signe hiéroglyphique qu'un scribe inattentif a pu mal traduire et transcrire à sa place?

Si l'on accepte l'impeccabilité des traducteurs ou copistes égyptiens, que pourrait-on penser du texte de la stèle n° 560 du Musée du Caire que M. G. Legrain a trouvée à Karnak et publiée dans le *Recueil de travaux*[1]? Dans ce texte le mot *Ash* est accompagné du déterminatif , c'est-à-dire un os entouré de chair, immédiatement suivi du déterminatif , qui indique le bois. Faudrait-il voir dans ce cas, dans l'*Ash* une partie du corps humain ou d'un animal, en même temps qu'une plante ou un végétal? Cela est évidemment impossible, et pourtant le signe est certain.

Nous trouvons donc ici une preuve flagrante de faute due non pas au graveur, qui n'avait qu'à suivre le texte donné, mais au copiste qui a écrit ou transcrit ce texte et qui l'a fourni au graveur.

Peut-on donc accepter comme argument définitif sérieux la gousse que M. Loret a cru devoir imposer comme base de l'identification botanique de l'*Ash*? Je ne le crois pas, d'autant plus que le texte hiératique du Papyrus d'Orbiney est catégorique à ce sujet, et cela à chaque fois que le mot *Ash* se présente.

Moins absolu que M. Loret je pencherais à croire que la gousse qui nous occupe aujourd'hui ne dériverait que de l'altération du signe , lequel, mal copié, aurait donné successivement les formes 5, 6 et 7.

Cette altération dans la transcription de ce signe est d'autant plus plausible que, à part ce signe lui-même, les trois autres : 5, 6 et 7, se retrouvent, dans les textes rapportés par les auteurs cités et dans les inscriptions, tracés et inclinés dans le même sens et composés de trois renflements ou anneaux qui, d'abord inégaux, finissent par devenir égaux en s'agrémentant au signe 7, de part et d'autre de ce signe, d'un petit appendice qui lui donne l'aspect et la forme de la gousse.

Il est donc plus que probable que, dans sa hâte d'écrire, le copiste a,

---

[1] G. Legrain. *La grande stèle de Toutankhamanou à Karnak*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXIX, p. 162.

pour figurer le signe ⟝, arrondi les deux parties extrêmes, ce qui a donné lieu au signe 5; plus tard un nouveau scribe ayant voulu, pour aller plus vite dans sa tâche, tracer le signe d'un seul coup de plume, on a eu le signe 6, et, enfin, en égalisant les anneaux et en y ajoutant les petits appendices, on a eu le signe 7, d'où la gousse.

Dans ce cas, le signe où l'on a voulu voir la gousse ne serait autre que l'altération du signe ⟝ qui indique le bois en grume, celui que l'on voit à Deir el Bahari déterminé par l'inscription 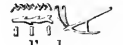 qui accompagne une figure représentant un monceau de troncs d'arbres couchés et empilés les uns sur les autres[1].

A soutenir encore l'existence de la gousse, il me semble qu'on devrait alors voir en elle, non pas le déterminatif *légumineuse* mais le qualificatif *douceur*, et cela non pas à cause de la saveur de son bois[2], qui est amère comme c'est le cas dans l'If, mais à cause de la qualité que peut présenter ce bois de se laisser bien travailler et façonner, qualité qui, de nos jours encore, fait rechercher et utiliser cet arbre par les tourneurs, sculpteurs et luthiers.

Si maintenant, parmi les familles botaniques, nous cherchons quelle est celle qui a, de tout temps, été la plus utile à l'homme, la plus recherchée par lui pour ses grands et beaux arbres, son bois incorruptible et en même temps pour sa résine ou son huile essentielle, nous n'en trouvons qu'une qui mérite d'attirer notre attention, celle des Conifères. D'autre part, parmi les diverses espèces qui constituent cette famille, les Taxoïnées semblent pouvoir répondre assez exactement à la description de l'*Ash* faite dans le texte hiéroglyphique du Papyrus d'Orbiney.

Le texte que j'ai suivi pas à pas est celui du *Conte des deux frères*, qui est traduit dans les *Contes populaires de l'Égypte ancienne*.

M. G. Maspero, que je cite textuellement, écrit : « J'arracherai mon cœur par magie afin de le placer sur le sommet de la fleur de l'Acacia; et lorsqu'on coupera l'Acacia et que mon cœur sera tombé à terre, tu viendras le

---

[1] *The Temple of Deir el Bahari*, — Egypt Exploration Fund, — by E. Naville, Part III. Middle Colonnade, Southern Wall, Plate LXXVIII.

[2] Les fruits de l'If qui portent le nom de morviaux, rouges et visqueux, renferment une amande qui, lorsqu'elle est fraîche, a le goût agréable du pignon et de la noisette. Les feuilles et les jeunes rameaux passent pour de dangereux narcotiques.

chercher. Quand tu passerais sept années à le chercher, ne te rebute pas, mais, une fois que tu l'auras trouvé, mets-le dans un vase d'eau fraîche; certes je vivrai de nouveau, je rendrai le mal qu'on m'aura fait» . . . . . Et plus loin, lorsque sur l'ordre de Pharaon, l'acacia fut coupé et que Anoupou alla chercher le cœur de son frère cadet sous l'acacia «tandis qu'il revenait le soir, et qu'il regardait autour de lui pour chercher de nouveau, il trouva une graine, il revint avec elle, et voici, c'était le cœur de son frère cadet».

D'après la note qui accompagne le mot *acacia,* le savant auteur a traduit *Ash* par acacia, qui pendant longtemps a été traduit par cèdre, ainsi qu'on le trouve dans la traduction de Budge[1]. Plus récemment Spiegelberg a proposé le sens de Cyprès[2].

Si nous rapprochons maintenant de cette description, qui me paraît caractéristique, celle des fleurs (femelles) et du fruit de l'Acacia, du Pin, du Cyprès et de l'If, il me semble qu'il ne peut y avoir de doute; ce dernier arbre est bien celui dont il est question dans le *Conte des deux frères.*

Acacia Seyal. — Suivant R. Muschler[3], les fleurs sont réunies en capitules globuleux; le calice est à sépales dentés, courts, obtus; la corolle est régulière, à pétales deux fois plus longs que le calice, égaux et soudés aux trois quarts de leur longueur au plus; les étamines sont libres mais toujours très nombreuses. Le fruit est une gousse falsiforme rétrécie entre les graines.

Pinus Pinea. — Suivant L. Courchet[4], les fleurs femelles qu'on appelle cônes sont solitaires ou associées deux ou plusieurs à l'extrémité des rameaux. Ces cônes sont placés à l'aisselle d'une écaille; ils sont formés d'un axe allongé portant, disposées en spire, de nombreuses bractées, à l'aisselle de chacune desquelles s'insère une écaille cunéiforme, élargie ou épaissie vers son extrémité, portant sur sa face supérieure deux ovules orthotropes mais renversés. Ce cône se transforme en un fruit nommé pomme de pin.

Cupressus Sempervirens. — D'après le même auteur, les cônes sont

---

[1] Budge, *Egyptian Reading Book.* The Tale of the two brothers.

[2] Spiegelberg, *Die Bauinschrift Amenophis III auf der Flinders Petrie Stele.* dans le *Recueil de travaux,* t. XX.

[3] R. Muschler, *A manual Flora of Egypt.*

[4] L. Courchet, *Traité de Botanique.*

formés par un axe sur lequel s'insèrent en disposition décussée trois à quatre séries d'écailles membraneuses d'abord, devenant plus tard ligneuses et peltées. Ce cône se transforme en une sorte de fruit nommé souvent galbule ou improprement noix de Cyprès.

Taxus baccata. — Les fleurs femelles sont isolées au lieu d'être réunies en inflorescences coniques comme chez les autres conifères; elles sont portées à l'extrémité d'un petit rameau axillaire qui porte un certain nombre de bractées décussées et se termine par un ovule orthotrope et dressé. Après la fécondation il se forme autour de la jeune graine un bourrelet basilaire charnu qui l'enveloppe en s'accroissant peu à peu. Vert tout d'abord, cet arille forme définitivement autour de la graine mûre, ovoïde et osseuse, une cupule profonde d'un *rouge cerise vif*. C'est la réunion de cette cupule et de la graine que l'on appelle improprement le fruit de l'If.

De toutes ces fleurs aux teintes peu voyantes, l'arille de l'If, dont la forme de coupe gracieuse aux brillantes couleurs frappe l'œil de loin, a pu seul attirer l'attention des anciens.

Jusqu'aujourd'hui les égyptologues s'étaient, pour la plupart, ralliés à l'opinion d'une seule personne, M. Loret, dont les travaux en matière botanique font foi chez les archéologues et philologues qui s'occupent de l'antique Égypte. Quelques critiques ont bien essayé, il est vrai, de faire valoir leurs objections et de corriger l'erreur probablement commise, mais leurs études n'ont pas été, paraît-il, prises en sérieuse considération puisqu'on n'en a pas moins continué à traduire *Ash* par Acacia.

L'étude que le hasard m'a permis d'entreprendre me permet de dire que je ne suis pas de l'avis de M. Loret, qui identifie l'arbre *Ash* avec l'Acacia Seyal; cette raison est la seule, d'ailleurs, qui m'a porté à écrire ces lignes dans lesquelles l'éminent philologue voudra bien ne trouver qu'un exposé des raisons qui me poussent à n'être pas de son opinion et rien de plus.

Reprenons, au point de vue botanique, l'examen de la forme des fleurs de l'Acacia Seyal sur lesquelles Bataou dépose son cœur. La traduction qui me guide, donnée par M. Maspero, est impeccable. « J'arracherai mon cœur par magie afin de le placer sur le sommet de la fleur de l'acacia, et lorsqu'on coupera l'acacia et que mon cœur sera tombé à terre, tu viendras le chercher. »

L'Acacia Seyal se rencontre aux Oasis ainsi que dans les régions des déserts libyque et arabique méridional. Il se distingue par ses longues et

nombreuses épines qui sont les unes effilées en aiguilles dans toute leur longueur, les autres effilées aussi mais renflées à leur base où elles s'accolent deux par deux. Les fleurs, on l'a vu, sont groupées en nombre considérable, en formant un capitule globuleux cylindrique et pédonculé, et ses fruits, des gousses linéaires un peu comprimées, falsiformes, longues de sept à huit centimètres, renferment six à dix semences.

Où, en quel endroit (du sommet), et sur quoi Bataou pouvait-il poser son cœur, qui, d'après la formule hiéroglyphique, était de cette forme 𓄡? Rien dans la fleur de l'acacia, épanouie ou modifiée par la fécondation pour constituer le fruit, ne se rapproche de cette description.

La fleur se fane, la graine tombe et Bataou dit à son frère : « Quand tu passerais sept années à le chercher ne te rebute pas ».

Suivant pas à pas la transformation de la fleur de l'Acacia en fruit qui porte les graines, nous voyons que lorsque la fleur se fane et tombe, il n'existe pas encore de fruit et, partant, pas de graines; le gynécée resté seul donne par son évolution, après fécondation, une gousse qui, à son tour, se développe, produit les graines et, une fois la maturité atteinte, s'ouvre en deux valves pour permettre à ces dernières, au nombre de six à dix, de tomber sur le sol.

Comment reconnaître parmi toutes ces graines le cœur de Bataou qui a été placé sur le sommet de la fleur?

Et pour qu'il soit si difficile de trouver ce cœur, faut-il encore que cette graine soit une et seule, et que, de plus, elle soit si bien cachée à la vue qu'il soit malaisé de l'apercevoir tout d'abord. En est-il ainsi pour la graine de l'acacia? Non, certes, puisque ce n'est pas une, mais six à dix graines que renferme le fruit, que ces graines sont enfermées dans la gousse pendant tout le temps que met celle-ci à se développer, et qu'elles ne tombent à terre que lorsque, mûri, le fruit s'ouvre de lui-même.

Pourquoi vouloir rencontrer dans une plante quelconque une adaptation qui ne s'y trouve point? Pourquoi vouloir loger un cœur dans une gousse brune au milieu d'autres graines pareilles, brunes aussi, qui ne ressemblent en rien au cœur rouge que les Égyptiens taillaient le plus souvent dans la cornaline? Il nous faut donc chercher une autre fleur, trouver une graine protégée en partie par une cupule qui puisse ressembler de plus près au cœur tel que le représentaient les Égyptiens, 𓄡.

Si l'on se reporte aux études micrographiques du Dr Beauvisage, on voit que parmi les bois de sarcophages qui ont été étudiés et analysés par le savant professeur, l'If, tout comme le Cyprès et le Cèdre qui ne poussaient pourtant pas en Égypte, a été employé par les Égyptiens à faire les grands et beaux cercueils tels que celui de , Our-snefer, du Musée du Caire et, probablement encore, tous ceux de l'Ancien et du Moyen Empire dont le grain, l'aspect et la couleur sont en tout semblables.

Les particularités de la fleur et de la graine de cet arbre présentent avec la description donnée dans le texte du *Conte des deux frères* une ressemblance tellement saisissante qu'il m'a paru impossible qu'il s'agisse ici d'un autre arbre que l'If. De quelque façon que l'on regarde sa fleur (chaton femelle), on retrouve toujours la forme du cœur; dressée, l'ovule, qui est de forme olivaire et qu'enveloppent un certain nombre de bractées décussées, termine la fleur au sommet; renversée et dépouillée de ses bractées qui disparaissent d'ailleurs plus tard, sauf les deux dernières, nous trouvons encore une autre forme du cœur égyptien ⍝. Avant que la fleur ne se fane, les écailles tombent et, autour de l'ovule devenue graine qui demeure, l'arille se forme, s'accroît et produit une cupule profonde, charnue, d'abord verte puis rouge vif, dans laquelle apparaît la graine de couleur brun violacé. Ici encore la cupule a la forme d'un cœur tronqué. Et «lorsqu'on coupera l'arbre» ou lorsque le fruit sera arrivé à maturité complète, tandis que l'arille se plissera pour ensuite se dessécher sur sa tige, la graine se détachera pour tomber à terre et germer de nouveau, grâce à l'humidité.

A mon avis, cette description se rapproche bien plus du texte hiéroglyphique que celle de l'acacia, et le cœur de Bataou qui était placé au sommet de la fleur de l'*Ash* se retrouve bien à cette place dans la fleur de l'If; il se dérobe aux yeux, caché qu'il est par la cupule aux couleurs voyantes, mais qu'on se donne un peu de peine et on l'aperçoit aussitôt. Enfin, ce n'est que lorsque l'arille perd sa couleur, se ride, se racornit, se dessèche et tombe que ce cœur se détache, lui aussi, pour tomber à terre et fructifier de nouveau s'il trouve suffisamment d'humidité pour lui redonner la vie.

Si donc on s'en rapporte strictement à ces descriptions, l'*Ash* ne serait plus l'*Acacia Seyal* mais bien le *Taxus baccata*, l'If, dont la fleur et la graine au point de vue botanique coïncident d'une façon si frappante.

D'ailleurs l'*Ash* a servi non seulement à faire des cercueils mais encore des barques sacrées qui mesuraient parfois plus de cinquante mètres de long. L'acacia était un arbre assez commun en Haute-Égypte; il me semble donc que les Égyptiens qui tenaient tant à honneur de n'employer que des bois ou des matériaux très rares pour tout ce qui devait servir à leur culte, orner le temple d'Amon, ou qui devait être présenté en offrande au Grand dieu, ne pouvaient employer à la confection de leurs barques sacrées de l'Acacia mais bien un arbre rare comme l'If et le Cèdre, qu'ils faisaient venir du Liban ou du moins du Levant, ainsi que nous l'apprend la déesse Maout dans son discours gravé sur le mur extérieur ouest du Temple de Ramsès III à Karnak : 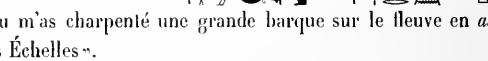 « Tu m'as charpenté une grande barque sur le fleuve en *ash* vrai du pays des Échelles ».

Enfin par *Ash* ne voulait-on indiquer qu'une seule espèce d'arbre? Je ne le crois pas, et le texte même de Karnak que je viens de citer semble en être la preuve. Ce seul mot, *vrai*, indique clairement qu'il y avait un bois *Ash* connu, bien déterminé, et un ou plusieurs autres d'origine ou de provenance inconnue à qui l'on avait aussi donné le nom de *Ash*, de même que de nos jours on trouve encore pour certains végétaux le nom de ce végétal accompagné du terme faux, comme par exemple :

L'*Acore*, Acorus Calamus (Aroïdées) et le *faux Acore* ou glaïeul des Marais, Iris lutea (Iridées) — le *Buis*, Buxus sempervirens (Euphorbiacées) et le *faux Buis* ou Fragon épineux, Ruscus Aculeatus (Asparaginées) — le *Dictame*, Dictamus Albus (Rutacées) et le *faux Dictame* ou Marruba blanc, Marrubium vulgare (Labiées) — le *Safran*, Crocus sativus (Iridacées) et le *faux Safran* ou Carthame, Carthamus tinctorius (Composées), etc.

Dans ce cas l'*Ash vrai* serait déterminé par , et l'*Ash faux* aurait pour déterminatif , ce que je ne puis arriver à croire.

Contrairement donc à ce qui a été avancé jusqu'ici, je pense qu'avec les documents que j'apporte à la discussion que je reprends à mon tour sur l'origine de l'arbre *Ash*, on verra dans cet arbre non plus une légumineuse, l'*Acacia Seyal*, mais un conifère, le *Taxus baccata*.

H. A. Ducros.

AU

PYLÔNE D'HARMHABI À KARNAK

(X^E PYLÔNE)

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

I

Une photographie de Beato, prise en 1884 et publiée par M. Maspero dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (t. II, p. 345), montre dans quel état de ruine et d'abandon se trouvait le X^e pylône de Karnak, ou grand pylône d'Harmhabi, à cette époque.

Depuis dix-neuf ans que je suis à Karnak je n'ai jamais pu travailler longuement en cet endroit. Je n'y ai fait que quelques consolidations et dégagé le colosse situé devant le montant ouest de la face nord de cette porte.

La direction nouvelle imprimée aux travaux de Karnak par M. Maspero fit entreprendre, en mars 1913, le dégagement de la voie triomphale qui mène du temple de Maout à celui d'Amon et le dégagement et la consolidation du pylône sud d'Harmhabi.

Les môles de ce pylône sont bâtis de blocs de grès provenant pour la plupart du temple d'Atonou érigé à Karnak par Khouniatonou Amenophis IV. Leur construction appartient donc à un des successeurs du roi hérétique, soit Toutankhamon, soit Aï, soit Harmhabi qui, on le sait, usurpa la plupart des monuments de ses prédécesseurs immédiats.

La porte centrale du X^e pylône, située entre les deux môles latéraux, est composée de beaux et grands blocs de granit rose, ajustés et superposés avec autant de science que de hardiesse.

Les magnifiques bas-reliefs qui couvrent ses parois sont assurément d'Harmhabi, car ses cartouches sont nets et ne surchargent pas ceux d'un prédécesseur quelconque.

Il résulte de ces faits certains que peu de monuments sont aussi bien datés que celui-ci. Il peut être justement attribué aux successeurs de Khouniatonou quant à la construction et à Harmhabi pour la décoration.

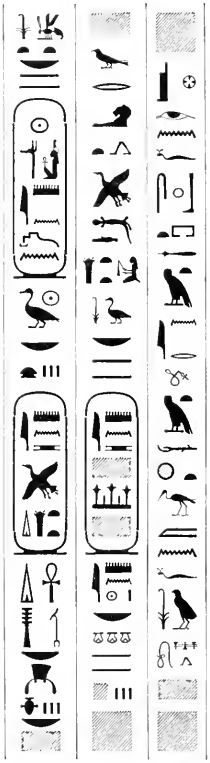

Les statues et colosses qui sont placés devant les faces sud et nord du X^e^ pylône ne sont pas tous de même époque.

Devant le montant est de la face sud du pylône se dressait sur deux énormes socles superposés la statue d'Amenophis III, haute de dix-huit mètres, taillée dans un bloc de grès siliceux rouge : œuvre colossale à laquelle seules les statues de Memnon, du Ramesseum et de Mitraïneh peuvent être comparées.

Une statue semblable et de mêmes dimensions que celle d'Amenophis III se dressait jadis devant le montant ouest. Il n'en reste qu'un fragment de pied et un socle de grès siliceux rouge portant les cartouches d'Harmhabi.

Le déblaiement de la porte mit au jour, devant les montants de granit de la face sud, deux massifs construits en blocs de grès de petit appareil destinés à former, devant la baie du X^e^ pylône, les montants d'une porte de plus petites dimensions.

Le texte ci-contre, en trois colonnes, date cette construction du règne de Padoubastit dont j'ai signalé déjà tant de monuments à Karnak.

Je reviendrai sur ce texte, plus loin, dans une note annexe.

Dans l'intérieur de la porte de granit, sur les soubassements, Ramsès III a gravé son protocole royal. On lit en dessous : 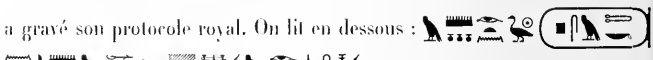 .

On ne voit nulle trace de cette restauration de Psamétik dont, d'ailleurs,

le nom est gravé dans un cartouche où le nom de l'auteur du texte primitif a été soigneusement enlevé.

La porte franchie, on trouve devant les montants ouest et est de la face nord de la porte deux colosses mutilés, en calcaire dur et compact, représentant un Pharaon debout, marchant. Sa femme, dont la tête n'atteint qu'à la hauteur du genou du souverain, marche à sa gauche, coiffée des hautes plumes et gracieusement drapée dans la grande robe de cérémonie. Les textes la nomment *la grande épouse royale du maître des deux mondes, Nofritari-mirit-en-Maout, vivante.* C'est le nom de la femme de Ramsès II et nous pouvons penser ainsi que le colosse représente ce souverain.

E. de Rougé n'était pas de cette opinion [1] :

« Les colosses en calcaire blanc qui sont encore debout devant ce pylône portent le nom de Ramsès II; mais, en les examinant de près, nous oserons affirmer qu'il y a encore là une nouvelle usurpation de ce prince, car le cartouche n'est pas de la même main que le reste des ornements qui l'entourent. La conjecture la plus probable les attribuerait au roi Horus: mais il ne reste absolument rien de sa légende. » [2]

J'ai dit plus haut que le colosse de l'ouest avait été dégagé voici une dizaine d'années. Celui de l'est ne le fut qu'en octobre 1913. Il était enfoui jusqu'aux hanches dans les éboulis, et de gros blocs du pylône écroulé l'entouraient. L'image de la reine était absolument invisible. Peu à peu, les hautes plumes de sa coiffure apparurent, puis son doux visage mutilé, puis ses formes gracieuses et parfaites.

On arriva enfin au socle, tout entouré de noms de peuples vaincus.

Le 25 octobre, on reconnut dans la terre le haut d'une tête de grande statue en granit noir, située tout près du montant est de la porte de granit rose et tout contre le socle du colosse. Cette statue fut dégagée rapidement; c'était la belle image d'un scribe accroupi, sur l'épaule et le

---

[1] *Étude des Monuments du Massif de Karnak*, dans les *Mélanges d'archéologie*, p. 45.

[2] Mariette (*Karnak*, pl. 2) leur donne la couleur conventionnelle des monuments de Ramsès II, et dans le texte, p. 16, n. 3, écrit : « Les notes prises en présence des quatre pylônes ont été égarées, et je ne puis fournir que des renseignements incomplets sur cette intéressante partie de Karnak. J'espère avoir l'occasion d'y revenir bientôt. »

pectoral droit duquel étaient gravés les cartouches d'Amenophis III. Les textes gravés sur le papyrus que le scribe tient déroulé devant lui et ceux du socle m'apprirent qu'il s'agissait du célèbre Aménothès fils de Hapi.

La suite de la fouille amena, quelques instants après, la découverte d'une autre statue du même personnage, exactement semblable à la première. Elle avait été décapitée par la chute d'un bloc du pylône. La tête fut retrouvée à quelques mètres à l'ouest. Le sommet du crâne a été endommagé quelque peu par le choc. La statue elle-même s'était inclinée vers le nord.

Tout contre la seconde statue on en découvrit une troisième, puis une quatrième contre la troisième. Ces deux statues étaient semblables l'une à l'autre. Elles représentaient un homme accroupi en tailleur, tenant son écritoire de la main gauche et écrivant de la droite sur un papyrus déroulé devant lui. L'homme porte le costume des comtes-gouverneurs de Thèbes, grande robe fentrée sans plis, gonflée en avant, ornée d'une fine dentelle à sa partie supérieure, et soutenue par les bretelles de l'insigne *shenpou*. L'extrémité de ces bretelles passe dans l'anneau du sceau royal que le comte-gouverneur porte derrière le cou, sous la perruque, comme les chambellans portent une clef d'or attachée au haut des basques de leur habit.

Ces deux statues, un peu plus petites que les premières, étaient situées à un niveau légèrement inférieur à celui de la première statue d'Aménothès fils de Hapi.

Je crois que toutes quatre furent placées au même niveau, et que la situation actuelle des deux dernières provient, comme la décapitation de la seconde, de la chute des lourds blocs du pylône.

Dans ce cas, cette chute se serait produite à l'époque où le sol de Karnak est envahi par les infiltrations, c'est-à-dire en octobre. Un choc seul peut produire un semblable enfoncement dans le sol. Un poids considérable ne conduit pas à un enfoncement lent : dans ce cas, ce phénomène serait général pour le massif de Karnak.

La décapitation de la seconde statue et le fait que la tête a été retrouvée presque au niveau du sol antique montrent que la chute des blocs et l'écroulement du X^e^ pylône ne sont pas de date récente.

Ces statues ont été évidemment retrouvées à leur place antique où elles avaient été déposées de longs siècles avant l'écroulement du pylône.

Une observation mérite d'être faite : les quatre statues portent toutes à la même place, au milieu du papyrus déroulé, des traces de frottement qui ont fait disparaître une partie du texte hiéroglyphique gravé assez profondément.

Le même fait s'observe sur le plat du socle du colosse entre la seconde et la troisième statue et en bien des endroits de Karnak et des monuments pharaoniques.

J'attribue ces usures à la coutume qu'ont encore les Orientaux de passer leur main sur les objets qu'ils vénèrent, icone, statue, mur, habits portés par un prêtre ou cheikh. L'objet est frotté ou lissé par le fidèle. Quand celui-ci est chrétien, il fait ensuite le signe de la croix. Aujourd'hui, les musulmans de Louqsor lissent l'étoffe qui couvre la tombe d'Abou'l Haggag puis se baisent les doigts qui ont touché cette étoffe.

Pour le Mégasgiche, le cheikh guérisseur de Louqsor, après avoir touché l'étoffe qui recouvre son tombeau, on se passe la main sur les yeux, la bouche, les seins et le bas-ventre, et cet acte précède la guérison du malade.

Les formules qui couvrent les statues jadis déposées dans le temple d'Amon et retrouvées dans la cachette de Karnak rappellent sans cesse aux visiteurs qu'ils doivent prononcer le proscynème, tendre les mains, donner des fleurs et faire des libations devant ces images. On verra, par l'étude des quatre nouvelles statues, que celles-ci étaient placées au meilleur endroit, à la principale porte du temple, celle par laquelle passaient les grandes processions et les nombreux fidèles, pour recevoir les prières des passants.

Ces statues seront étudiées l'une après l'autre.

II

Statue de , fils de Hapi. — Granit noir. — Haut. 1 m. 30 cent. — Trouvée le 25 octobre 1913, à gauche du socle du colosse de Ramsès II situé devant le montant est, face sud, de la porte du X^e^ pylône de Karnak.

Attitude. Un homme accroupi, les jambes croisées en tailleur, tient de sa main gauche un rouleau de papyrus dont la partie initiale est déroulée

sur son genou droit. La main droite posée sur le papyrus tenait un calame.

Costume. Une fine perruque couvre la tête et la partie supérieure des oreilles. Un attirail de scribe est jeté sur l'épaule gauche. Une coquille avec deux pains de couleur est posée sur le genou gauche.

Couleurs. Aucune trace.

Inscriptions. A. Sur le pectoral droit, verticalement, se lit le cartouche .

B. Sur l'épaule droite, verticalement, se lit le même cartouche.

C. Sur le papyrus déroulé, une partie du texte a été usée par le frottement.

Le texte est en colonnes : .

D. Autour du socle : .

Technique. Parfaite.

Style. Une des meilleures statues de scribe accroupi de la XVIII[e] dynastie. La tête, pensive et rêveuse, est celle d'un homme tout à son idée et à son travail.

Les traits du visage, le dessin de la bouche rappellent ceux des autres

statues d'Aménothès fils de Hapi. C'est un véritable portrait et non point une œuvre de convention.

Date. Règne d'Aménothès III.

Conservation. Éclat au bout du nez. Le pouce de la main gauche, l'extrémité des doigts de la main droite sont brisés.

Éclats à l'extrémité antérieure de la *shenti* et au gros orteil du pied gauche.

Entre les deux mains du scribe, le texte a été usé par des frottements répétés.

Le nom d'Amon fut martelé puis restauré.

Bibl. : Inédite.

Seconde statue d'Aménothès, fils de Hapi.

Cette statue est absolument semblable à la précédente, à côté de laquelle elle fut trouvée. Les cartouches gravés sur le pectoral et l'épaule droite sont ceux d'Aménothès III.

C. Sur le papyrus déroulé, une partie du texte a été usée par le frottement :

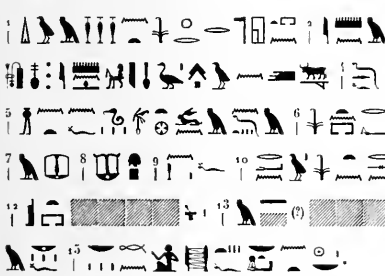

Autour du socle :

Conservation. La statue fut décapitée par la chute d'un des blocs du X^e^ pylône lors de son écroulement. La tête roula à cinq mètres de là, au milieu de la porte du pylône. La statue avait oscillé sous le choc et penchait vers le nord. L'œuvre a peu souffert. La tête a été rajustée sur le cou. Le bout du nez est un peu cassé. Le pouce de la main gauche, l'extrémité des doigts de la main droite et le bord extérieur de la *shenti* sont brisés.

Bibl. : Inédite.

REMARQUES

SUR LES DEUX NOUVELLES STATUES D'AMÉNOTHÈS, FILS DE HAPI.

I

Les documents sur le fameux Aménothès fils de Hapi sont nombreux. Notre dessein n'est pas de rappeler ceux connus déjà; nous signalerons comme inédits :

1° Le grand bas-relief gravé derrière le temple de Ptah, où derrière Ptah, Hathor, Samtooui et Imhotep est représenté le 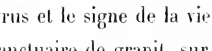 debout, vêtu d'une longue tunique, pieds nus, tenant une palette de scribe dans la main droite et, dans la gauche, un rouleau de papyrus et le signe de la vie.

2° Au nord du sanctuaire de granit, sur la face sud du mur d'enceinte nord du temple d'Amon, trois grands bas-reliefs représentent Ptolémée XI, vénérant Amon Kamaoutef, puis Amon, Maout et Khonsou et dans le dernier tableau : Ptah, Imhotep et Aménothès fils de Hapi, vêtu de même qu'au temple de Ptah, portant cette tunique qu'on lui voit déjà sur la statue n° 42127 du Musée du Caire. C'est son costume de vieillard dans lequel il réchauffe ses quatre-vingts ans.

II

Les deux nouvelles statues le montrent beaucoup plus jeune, dans tout l'éclat de sa force, accroupi, pensif, méditant longuement. Les textes qui les couvrent viennent ajouter quelques nouvelles lignes à la singulière histoire de ce candidat à la divinité.

On lit sur le papyrus de la première statue :

« Donnée par faveurs spéciales de par le roi au prince héréditaire, l'homme au collier du roi, ami unique, scribe royal, scribe des recrues, Aménothès, juste de voix. Il dit : le roi m'a préposé comme chef des travaux dans les carrières pour diriger le monument à son père Amon, dans Karnak. Je lui ai apporté des monuments très grands en tant que statues de Sa Majesté en sculptures, plus que chose dirigée en Héliopolis, plus que (en) Hermonthis. Elles reposent en leurs places à l'ouest [. . . . . Je les ai faites]. Mon maître . . . . . Mon maître m'a glorifié : il m'a donné ma statue dans la demeure d'Amon. Il me connaît, je suis à lui à jamais. »

Cette inscription ne nous apprend presque rien que nous ne sachions déjà par ailleurs. Celle qui court autour du socle est de toute autre sorte :

« O méridionaux et septentrionaux, vous tous, agissants qui voyez le disque solaire et allez en descendant et remontant le Nil vers Thèbes pour implorer le Maître des dieux, venez à moi; je transmettrai vos paroles à Amon de Karnak si vous me faites le proscynème. Faites-moi une libation de ce qui est sur vos bras. Moi, je suis l'intercesseur préposé par le roi pour écouter vos paroles d'imploration, pour transmettre en haut les besoins des deux terres. »

La statue est dédiée « Au double du prince héréditaire, scribe royal, scribe des recrues, Aménothès, juste de voix. »

Les textes de la seconde statue ne sont pas moins curieux. Sur le papyrus :

« Donnée par faveurs, de par le roi, pour le temple d'Amon de Karnak pour le noble, bouche d'argent (?) de Geb, scribe royal, scribe des recrues, Aménothès, juste de voix, fils de Hapi, du nome Athribite.

« Il dit : J'ai fait le messager du roi pour lui amener les gens de Thèbes existant à l'état de vassaux dans le palais du roi pour . . . . . à jamais à Amon, maître des trônes des deux mondes, en la première fête panégyrique de Sa Majesté.

« Le roi m'a placé comme instructeur de la maison d'Amon. J'ai mis des prêtres en la place . . . . . .

« Le roi m'a placé pour diriger la fête d'Amon en toutes ses fêtes. J'ai accompli tous ses sacrifices dans la suite de chaque jour. »

Autour du socle, après la dédicace au double d'Aménothès, on lit : « O gens de Karnak désireux de voir Amon, venez à moi : je ferai connaître vos prières. Moi, je suis l'intercesseur de ce dieu : Nibmourria m'a placé pour répéter les paroles des deux terres. Faites-moi le prosc ynème, invoquez mon nom sans cesse comme vous faites à un élu. »

III

Le texte du papyrus de la première statue est relatif aux travaux exécutés par Aménothès, fils de Hapi. La statue trouvée par Mariette à Karnak (*Karnak*, pl. 36 et 37) nous avait déjà renseignés à ce sujet. Le nouveau texte, en parlant des statues de Sa Majesté, indique qu'elles se trouvent à l'ouest. Il s'agit donc, vraisemblablement, des statues de Memnon.

Le texte du papyrus de la seconde statue est plus curieux, car il se rapporte à la célébration de la première fête panégyrique d'Amenophis III. Aménothès est envoyé comme messager royal pour amener des individus thébains qui se trouvent dans le palais royal. Il y a là mission d'Aménothès et déplacement de gens stationnés à Thèbes et menés par lui là où le roi les mande. Or, il semble que cette fête fut célébrée à Soleb en Nubie, et Lepsius (*Denkmäler*, III, pl. 83 à 88) fournit la suite de bas-reliefs qui représentent la consécration du monument, le 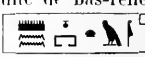 *Ha-mennou-kha-em-ma*, le temple dédié au nom de double d'Amenophis III dans lequel, Amon, maître des trônes des deux mondes, et le roi lui-même recevront un culte. Amon est appelé 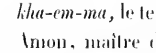 , et le roi, la tête surmontée du disque lunaire, est : 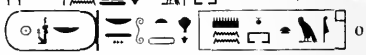 ou . Les bas-reliefs représentent la consécration du monument faite par Aménothès III et Aménothès fils de Hapi. Les assistants sont la reine Tii, les princesses Isis et Hontemheb, le nomarque Ramès, l'officiant Meri, les *smerou* et d'autres notables qui prennent part à la cérémonie, frappent avec des masses, portent des emblèmes, et marchent processionnellement.

J'avais pensé un moment que ces personnages étaient les 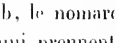 qu'Aménothès fils de Hapi amena au roi, car si l'on traduit par « hommes » ou « gens », des idées de vaillance, de bravoure, de respect dû à la valeur, s'attachent à ce mot.

Brugsch, dans son *Dictionnaire* (p. 786), cite ce passage du *Livre des Morts* : 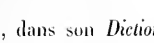 , dans lequel remplace . Au temple de Sedeinga, la reine Tii porte les titres 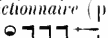 (Lepsius, *Denkmäler*, III, 82, *g*).

La suite de la phrase de la seconde statue montre qu'il s'agit là de gens de condition servile qui vivent dans le palais royal à l'état de .

M. J. Baillet[1] a recueilli sur les ou des documents qui nous les montrent comme des colons attachés à la terre et donnés avec elle; Évergète II donne à Isis de Philé tous les habitants de la Dodécaschène en cette qualité de . Les *Nedjitou* sont astreints au service militaire, recensés, administrés, etc.

Dans le texte de sa grande statue, Aménothès fils de Hapi indique que ce sont des captifs. Ils servent aussi bien dans les temples que dans les palais, et sur la stèle de Piankhi nous voyons que « Les pays du centre sont sur leurs ventres par crainte de lui. Ils offrent leurs biens au lieu où est Sa Majesté 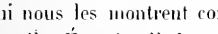 « comme sujets de la porte » ou du palais ». Les *Nedjitou* sont des « êtres soumis, assujettis, sous la domination de », des « petites gens, sujets, vassaux, serfs ».

Ceci étant, le mot *neraou* ne peut se rapporter qu'à une quantité d'hommes et de femmes qui se trouvaient à Thèbes et occupaient dans le palais royal une condition servile.

La grande stèle de Toutankhamon fournit à ce sujet une indication précieuse :

Ici le mot : ou 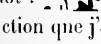 se présente sous la forme et la traduction que j'ai proposée jadis (*La grande stèle de Toutankhamanou*, *Recueil*, t. XXIX) serait aujourd'hui : « Furent purifiés par Sa Majesté (Vie, Santé, Force) les esclaves mâles, les esclaves femelles, les joueurs d'instruments, les baladines qui existaient dans le palais du roi comme des petites

[1] *Les noms de l'esclave en égyptien*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVIII, p. 128.

gens, des sujets, des vassaux, des serfs ». La stèle de Toutankhamon donne 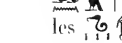 , et la seconde statue d'Aménothès fils de Hapi, les 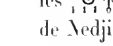 « les Neraou thébains qui existaient à l'état de Nedjiou dans le palais du roi ».

D'où je conclus que les ne pouvaient être en ce cas des gens de condition libre.

Amenophis III étant à Soleb, où il prépare une fête panégyrique et l'inauguration du temple, charge Aménothès fils de Hapi de les lui amener afin qu'ils deviennent les colons du temple.

Aménothès fils de Hapi était chargé parfois de missions semblables, car en l'an XI d'Amenophis III il réorganise le temple de Ka-k et le munit « d'esclaves mâles et femelles à tout jamais ».

On voit qu'il agit de même à Soleb.

Toutankhamon fournit la formule 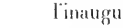 , qui équivaut dans le texte d'Aménothès à . Si dans le premier texte le sens est : « J'ai donné qu'ils soient placés sous la protection de tous les dieux mes pères », c'est-à-dire qu'ils deviennent les vassaux, les serfs de leurs temples, dans le second texte, celui d'Aménothès, la formule est si brève qu'elle paraît fautive, alors que le texte est cependant parfaitement gravé.

A Soleb (Lepsius, *Denkmäler*, III, 86, *b*) on voit le roi : , qui place sous la protection, 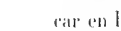 , des 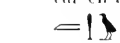 à Amon. Ici il semble que le mot ou les mots 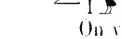 ou 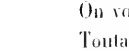 et 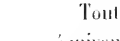 s'applique à désigner le nouvel état des Neraou thébains qui sont placés sous la protection 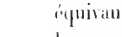 éternelle d'Amon, maître des trônes des deux mondes.

Dans ce cas, ce mot 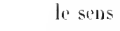 , que je ne connais pas, quant à moi, ne peut-il pas être rapproché de 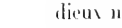 , « esclave, domestique » (Maspero, *Carrière de deux Égyptiens*)? Le signe 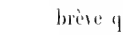 déterminerait le sens d'esclave d'un territoire appartenant au dieu, comme celui de Soleb.

Je ne saurais dire si c'est à Soleb ou à Thèbes qu'Aménothès fils de Hapi exerce ensuite les fonctions d'instructeur, crée des prêtres et dirige les fêtes d'Amon.

Mon but est simplement d'attirer l'attention des savants plus compétents que moi sur ce texte nouveau.

IV

Les textes gravés autour des socles des statues d'Aménothès fils de Hapi présentent ce personnage remplissant la fonction de d'Amon et désigné par Amenophis III pour cette fonction.

se traduit par « personnage de rang élevé approchant du roi [1], héraut [2], rapporteur, interprète, répétiteur » [3] et provient du verbe « répéter, redire ».

Les deux statues d'Aménothès fils de Hapi montrent ce personnage exerçant ses fonctions. Il est accroupi à la porte du X^e^ pylône et quiconque passe et entre dans le temple a affaire à lui, car c'est le roi lui-même qui l'a placé là pour écouter les paroles d'imploration, pour porter plus haut les désirs des deux terres [4]. Il est celui qui répétera à Amon les prières des vivants, celui qui sera leur intercesseur s'ils rendent à ses statues les honneurs que l'on rend à celles des *hosiou*, des êtres , , qu'on loue, qu'on récompense. On trouve encore : « le loué, le mort », et , , « récompense, faveur, grâce ».

V

Une question qui mérite d'être étudiée se pose : Aménothès fils de Hapi remplissait-il ces fonctions de son vivant, et, plus même, ses statues recevaient-elles, déjà, de son vivant, les honneurs dus aux *hosiou*, et étaient-elles déjà dans le temple pour jouer le rôle d'auditrices et transmettre à Amon les prières des fidèles?

Je serais, quant à moi, presque tenté de le croire. Une statue pouvait être octroyée par faveur royale du vivant même du personnage : on verra plus loin que Ramsès I^er^ en obtint deux alors qu'il n'était encore que ministre d'Harmhabi.

---

[1] Erman, *Aegyptisches Glossar*, p. 32.

[2] Maspero, *Carrière de deux Égyptiens*.

[3] Devéria, *Bibliothèque égyptologique*, V, p. 164.

[4] *Grande stèle d'Antef* C. 26 du Louvre : , l. 5.

Pour Aménothès fils de Hapi, on constate que ses statues présentent le même type de physionomie, et la statue n° 42127 du Caire qui le représente à l'âge de quatre-vingts ans montre que le sculpteur a reçu l'ordre de « faire ressemblant » et s'en est tiré à son honneur. Les deux qui viennent d'être retrouvées à Karnak représentent un Aménothès fils de Hapi beaucoup plus jeune, âgé d'environ cinquante ans. Le corps est robuste, les traits du visage ne sont pas aussi tirés que ceux de la figure ridée du Musée du Caire, mais la ressemblance est évidente.

La statue qui relate la première fête panégyrique du souverain est assurément postérieure à cette cérémonie. Le temple de Soleb ne nous en fournit pas la date et je ne crois pas que l'an 30 du tombeau de Khaemhat s'applique à la première panégyrie, mais à une panégyrie. Lepsius (*Denkmäler*, III, 76, *b*) donne et pl. 77, *c*, 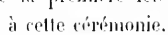 et non le 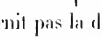 classique ou le de Soleb (pl. 86, *b*), ou le 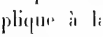 de la statue d'Aménothès. Une inscription du 16 Athyr an XI fournit aussi cette indication : 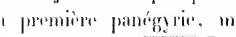 etc. (*Aegyptische Zeitschrift*, t. XXXIX, p. 63). Est-elle relative à la fête mentionnée par Aménothès fils de Hapi? Ceci indiquerait environ cinquante-cinq ans comme âge d'Aménothès quand il reçut ses statues.

Ainsi, de son vivant même, Aménothès fils de Hapi avait des statues qui recevaient des fidèles d'Amon des proscynèmes et des libations, tandis qu'on invoquait le nom d'Aménothès et qu'on chargeait le double habitant les statues de transmettre à Amon les prières qu'on lui adressait par son canal.

Ceci nous rapproche beaucoup du culte des saints qu'on charge d'être les intercesseurs auprès de la divinité et du rôle du prêtre qui célèbre le sacrifice au nom du suppliant. C'était aussi le rôle du Pharaon présentant la table d'offrandes et sacrifiant aux dieux.

VI

Il reste encore à examiner si les deux statues ont été retrouvées à la place qu'elles occupèrent dès le premier jour. On a vu que le X^e^ pylône a été assurément bâti après Khouniatonou. De plus, le nom d'Amon de

Karnak de la première statue, qui était au dos de celle-ci et ainsi caché, a été martelé puis restauré.

La présence du colosse d'Amenophis III devant la face sud du X^e^ pylône peut faire penser que les fondations de ce monument avaient été jetées sous le règne de ce souverain. La révolution d'Amenophis IV Khouniatonou aurait interrompu les travaux et ce n'est qu'après la restauration du culte d'Amon qu'ils auraient été repris et terminés sous Harmhabi.

En suivant l'opinion de Mariette, en attribuant les colosses à Ramsès II, on pouvait se demander pourquoi, sur les murs du pylône aujourd'hui déblayé, on ne trouve aucune inscription relatant les travaux de ce souverain en cet endroit.

Le dégagement des deux colosses avait amené, tout autour de leurs socles, la découverte de nombreux ovales surmontés du haut du corps de nègres et d'asiatiques vaincus par le roi dont l'image colossale ornait la face nord du X^e^ pylône. Les hiéroglyphes gravés dans les ovales et tout autour du socle sont du plus beau style de la fin de la XVIII^e^ dynastie, les têtes des captifs sont traitées de main de maître et rien ne rappelle le style décadent de Ramsès II.

Par contre, les textes où se trouvent les titulatures de Ramsès II au dossier de la statue et ceux de sa femme, Maoutnofritarimerien (je transcris le cartouche tel qu'il se présente), sont lourds, maladroits, et si l'on regarde avec attention, on constate que les hiéroglyphes du tour du socle et les captifs sont, au contraire, gravés légèrement, ne présentant qu'un creux de trois à quatre millimètres. Il était facile, par un simple ravalement, de faire disparaître les signes primitifs et de les remplacer par d'autres. Un travail de ce genre pouvait facilement passer inaperçu : on y avait déjà réussi dans la restauration de la base du colosse d'Amenophis III devant la face sud du X^e^ pylône, où il faut être prévenu pour constater les mutilations atoniennes et le travail de ceux qui s'ingénièrent à les faire disparaître autant que possible.

La besogne fut donc facile aux graveurs de Ramsès II sur les colosses du nord. Elle fut si bien faite que j'hésitais encore. J'étudiais le costume de la petite reine qui marche à côté du pharaon, et son costume et ses parures étaient si semblables à ceux que porte Nofritarimerienmaout dans son tombeau de Bab el-Harim et près des colosses de granit noir devant

le second pylône du temple de Louqsor qu'il me semblait difficile de ne pas reconnaître cette reine dans les deux femmes marchant à la gauche des colosses du X^e^ pylône.

En examinant de plus près les textes formant frise autour des socles, je constatai que le nom d'Amon n'avait subi aucune mutilation, mais que, là encore, comme sur la boucle de ceinture, les noms de Ramsès II paraissaient en surcharge ou remplacer d'autres plus anciens. Il s'agissait donc de trouver un souverain d'Égypte ayant régné après Khouniatonou et avant Ramsès II.

En poursuivant l'étude des textes gravés autour du socle du colosse de l'ouest, sur la face ouest, où ils sont en fort mauvais état, je remarquai qu'il y est question d'une . (Voir plus loin, p. 40, *Notes annexes*, § II). Auprès du premier on devine un , mais les proportions du cartouche rendent difficile d'y loger le nom , d'autant plus que le second , fort net dans le cartouche en question, n'y aurait aucune raison d'être.

Le seul cartouche, dans lequel se retrouvent à leur place le bas d'un personnage accroupi, qui dans l'occurrence ne peut être que , est celui de 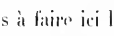 , *Nodjmitmaout*, la reine qui est assise à côté d'Harmhabi dans le célèbre groupe du Musée de Turin (n° 1379).

Je n'ai pas à faire ici l'histoire de cette princesse, qu'on peut retrouver peut-être à Tell el-Amarna près de sa sœur (?) Nofrititi et de son frère (?) Khouniatonou, puis plus tard à Memphis recevant une donation de son mari (?) le roi Aï, à Turin à côté de son fils (?) Harmhabi, et au Caire sous le nom de Taïa.

Je ne veux que chercher à identifier les deux colosses de la face nord du X^e^ pylône. Ils sont, si l'on admet la lecture 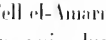 , que je crois certaine, l'image de Aï ou d'Harmhabi.

On pourrait croire que, comme mère d'Harmhabi, elle pourrait ou devrait être représentée ici, comme à Turin, de même grandeur que son fils; mais Maoutemouat, la mère d'Amenophis III, est aussi petite que Tii aux colosses de Memnon. Cet indice n'est donc pas valable ou, tout au moins, il n'est pas suffisamment valable.

Il me semble, quant à moi, que l'identification des deux colosses de calcaire dur érigés devant la face nord du X^e^ pylône de Karnak est maintenant établie. Ils sont bien d'Harmhabi comme le pensait de Rougé, et non de Ramsès II comme semble l'avoir pensé Mariette. La reine si gracieusement drapée dans sa souple étoffe plissée n'est pas Nofritarimeritenmaout mais Nodjmitmaout.

C'est un point d'histoire qu'il était intéressant d'élucider. Je crois avoir fourni les documents nécessaires à cette besogne.

Son résultat semble indiquer que les deux statues d'Aménothès fils de Hapi ne furent peut-être pas, dès l'origine, placées à l'endroit où je les ai retrouvées, mais leur position par rapport à celles de Paramessou, qui seront étudiées dans le chapitre suivant, indique, à mon avis, qu'elles y furent placées dès que le X^e^ pylône fut achevé par Harmhabi, et que, là, pendant de longs siècles, elles furent l'objet de la vénération des fidèles qui allaient, processionnellement, porter à Amon leurs offrandes et présenter leurs prières.

III

LES STATUES DE 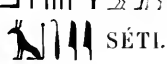 PARAMESSOU, FILS DE SÉTI.

Deux statues de Paramesson, fils de Séti, ont été trouvées tout à côté de celles d'Aménothès fils de Hapi.

La plus méridionale, c'est-à-dire la plus rapprochée de ces dernières, étant en moins bon état que la septentrionale, on donnera tout d'abord la description de celle-ci, puis celle de la méridionale qui lui est tout à fait semblable.

Première statue de Paramessou. — Granit gris. — Haut. 1 m. 25 cent. — Trouvée le 25 octobre 1913, à gauche du socle du colosse situé devant le montant est, face sud, de la porte du X^e^ pylône de Karnak. C'est la quatrième et dernière de la série de statues trouvées en cet endroit.

Attitude. Un homme accroupi, les jambes croisées en tailleur, tient dans sa main gauche une boîte rectangulaire dans laquelle se rangeaient les

calames du scribe, comme les crayons, plumes et porte-plumes dans les plumiers ou écritoires de nos écoliers. Un papyrus est étendu sur son genou droit. Il écrit dessus avec un calame que tenait la main droite.

Costume. L'homme est coiffé d'une belle perruque dont les fines boucles couvrent les clavicules et cachent le haut des oreilles.

Il porte l'uniforme de comte prud'homme ou grand vizir. Cet uniforme se compose d'une longue tunique feutrée, sans pli, ornée seulement d'une petite frange à sa partie supérieure. Cette tunique couvre les pectoraux et descend jusqu'aux pieds.

Paramessou en est entièrement enveloppé. Seuls les orteils de ses pieds, ses bras, le haut des épaules et la tête sont nus.

Cette tunique était soutenue sur le cou par le *shenpou*. Cet insigne du rang était composé de deux lieus fixés à la partie supérieure et antérieure de la tunique, et allant passer tous deux, derrière le cou, sur la colonne vertébrale et sous la perruque, dans un sceau ⌀ oblong sur lequel le cartouche du roi régnant était gravé. Ce n'est pas le cas ici.

Le lobe des oreilles est percé.

Couleurs. Aucune trace.

Inscriptions. A. Sur le pectoral droit, cartouche vertical 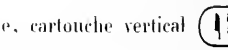 surmonté du .

B. Sur l'épaule droite, cartouche vertical 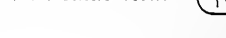 surmonté du .

C. Sur le papyrus déroulé, une partie du texte entre les deux mains a été usée par frottement. Le texte est en colonnes verticales :

D. Texte autour du socle. Il débute sur la tranche à gauche du personnage :

Technique. Excellente, mais inférieure à celle des statues d'Aménothès fils de Hapi.

Le poli du granit n'est pas bon.

Style. La tête est jolie, souriante et fine. Les yeux sont grands, fendus en amande, un peu bridés. On peut déjà y reconnaître le prototype des premiers Ramessides.

Date. Règne d'Harmhabi.

Conservation. Le nez est brisé ainsi que les pouces des mains. Usure par frottement au papyrus.

Bibl. : Inédite.

Seconde statue de Paramessou. — Granit gris. — Haut. 1 m. 25 cent. — Trouvée le 25 octobre 1913 entre la seconde statue d'Aménothès fils de Hapi et la statue de Paramesson qui vient d'être décrite. Elle était la troisième de la série.

Sa description est entièrement semblable à celle qui précède. Les textes C et D seuls présentent quelques variantes, mais ils ont été ou effacés par frottement ou rongés par le salpêtre.

Texte C. Il n'en reste que : 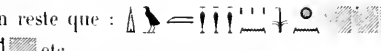 etc.

Texte D :

Technique et style. Semblables à ceux de la statue précédente.

Conservation. Le bout du nez, la main droite et le pouce de la main gauche sont brisés. Les textes sont en partie usés par frottement ou rongés par le salpêtre.

REMARQUES

SUR LES STATUES DE PARAMESSOU FILS DE SÉTI.

I

L'importance des textes qui couvrent les deux statues de Paramessou n'échappera pas à ceux qu'intéresse l'histoire de l'Égypte ancienne.

Jusqu'aujourd'hui les origines de la famille d'où sortirent les Pharaons de la XIX^e^ dynastie sont demeurées obscures. De Rougé, Mariette, Chabas proposèrent jadis de les retrouver chez les Sémites. D'autre part, Brugsch et Eduard Meyer inclinaient à reconnaître dans Ramsès I^er^ un frère puîné de Harmhabi[1]. Dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, M. Maspero, en 1897, écrivait : « Ramsès qui lui succéda[2], ou n'appartenait pas à la famille royale ou n'y touchait qu'à peine. Il était vieux déjà lorsqu'il monta sur le trône, et peut-être devons-nous l'identifier avec l'un ou l'autre des Ramsès qui florissaient auprès des derniers Pharaons de la XVIII^e^ dynastie, celui qui gouverna Thèbes sous Khouniatonou ou même celui qui ébaucha et ne finit point son tombeau dans la colline d'El-Amarna, parmi les serviteurs du disque. Il avait été investi de fonctions éminentes auprès d'Harmhabi, et il avait obtenu pour son fils Séti la main de Touïa, à qui l'on accordait le plus de titres à la couronne. Il régna six ou sept années seulement, encore se donna-t-il Séti pour associé dès la deuxième »[3].

M. Maspero estime que « tout prouve que la famille des Ramsès était et se considérait comme étant d'origine égyptienne »[4].

---

[1] Le résumé est emprunté à Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 368, n. 4.

[2] Il s'agit d'Harmhabi.

[3] Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 368.

M. H. Gauthier (*Le Livre des Rois d'Égypte*, III, p. 2, n. 4) n'est pas de cet avis et accorde deux années seulement de règne à Ramsès I^er^.

[4] Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 368, n. 4.

Les documents découverts depuis cette époque n'ont pas encore apporté la solution du problème et, en 1902, M. Wallis Budge [1] pensait que Ramsès Ier était vraisemblablement apparenté à Harmhabi, mais que le degré de ces relations n'était pas encore bien défini et que même certains auteurs en doutaient. Rien ne prouvait sa royale origine et il pensait que Ramsès, après avoir rempli sous Harmhabi d'importantes fonctions, succéda à ce Pharaon à un âge assez avancé. Ramsès aurait exercé dans la Haute-Égypte une autorité semblable à celle dont Harmhabi était investi dans la Basse-Égypte.

M. Flinders Petrie, en 1905 [2], écrit : « Quoique cette dynastie marque une profonde différence dans la civilisation de l'Égypte, ses débuts sont encore très obscurs ».

Le savant anglais, comme M. Maspero en 1897, rappelle le vizir Ramos qui vécut sous Amenophis IV, le suit à Tell el-Amarna dans sa tombe inachevée et, de plus, observe que le nom de Souti appartient à l'un de ceux qui se firent creuser un tombeau dans la capitale de Khouniatonou [3].

M. Flinders Petrie signale aussi que Lieblein, dans son *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*, n° 640, a publié une généalogie relevée sur la stèle n° 20 (III, 1, 6) de l'Antiquarium de Munich, où est représenté avec 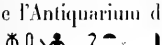 , 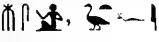 , 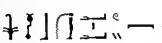 , 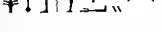 , , 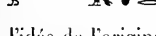 , 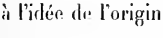 , et 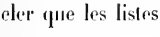 , et se rallie à l'idée de l'origine purement égyptienne de la famille des Ramsès.

Il faut aussi rappeler que les listes pharaoniques grecques assignent à

---

[1] E. A. Wallis Budge. *A History of Egypt*, V, p. 1.

[2] Flinders Petrie, *A History of Egypt*, vol. III.

[3] M. H. Gauthier (*Le Livre des Rois d'Égypte*, volume III, page 9, note 4) écrit : « Une autre hypothèse de M. Maspero (identification de Ramose avec Ramsès Ier) paraît tout au moins fort problématique ».

Harmhabi le rôle de fondateur de la XIX^e^ dynastie. M. Maspero s'est rangé à cette doctrine ainsi que quelques autres savants [1].

Harmhabi aurait hérité du pouvoir royal grâce à sa mère Maoutnotmit, femme de Aï et probablement sœur d'Aménothès IV et de la reine Nofirnofriouciti. Quant à lui, ce fut un haut fonctionnaire dont les statues retrouvées à Karnak nous ont transmis les titres qu'il porta avant de recevoir la puissance royale [2].

Ramsès I^er^ aurait suivi une carrière semblable à celle d'Harmhabi, et si l'on admet que notre Paramessou 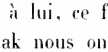 , fils de , est devenu 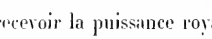 , il en résultera que Ramsès I^er^ (et non point Harmhabi) fut le fondateur de la XIX^e^ dynastie.

D'autre part, Harmhabi n'appartient pas directement à la lignée des Aménothès et des Thotmès de la XVIII^e^ dynastie. On pourrait presque faire de lui le seul souverain d'une dynastie XVIII *bis*. C'est ce qui explique l'hésitation des historiens anciens et modernes à lui assigner une place exacte dans les listes royales.

II

Ces faits étant rappelés, il reste à étudier les textes gravés sur les deux statues de Paramessou au X^e^ pylône de Karnak.

Les textes des statues de Paramessou semblent prouver que, si ce personnage important devint plus tard, en succédant à Harmhabi, le Pharaon Ramsès I^er^, il n'était pas, au moins par son père, d'origine royale. La première statue est dédiée .

« Au double du prince héréditaire pour la terre dans toute son étendue, le nomarque comte, Paramessou, juste de voix, fait par le maître chef archer, Séti, juste de voix. »

---

[1] Voir Maspero, *Sur la XVIII^e^ et la XIX^e^ dynastie de Manéthon*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 19 et suiv., où cette question est reprise.

[2] Legrain, *Catalogue général du Musée du Caire, Statues de rois et de particuliers*, t. I, n° 42129, p. 81. Deux autres, brisées, ont été retrouvées depuis.

J'aurais mieux aimé que en l'occurrence; car, après avoir étudié de longues années les statues de la cachette de Karnak, j'hésite souvent à reconnaître si la formule indique la filiation ou bien annonce le nom de celui qui dédia, qui fit les frais de la statue. Mais, ici, le doute est moins grand, puisque nous nous trouvons en présence de statues accordées par faveur royale d'Harmhabi à son ministre Paramessou. Il est douteux que ce soit le fils de Paramessou qui en ait fait la dédicace et les frais. Le titre de Sabou , «Maître», s'accorde généralement, au moins à cette époque, à des personnes âgées ayant déjà longtemps fait leurs preuves dans l'administration égyptienne et non à des jeunes gens. Et, plutôt que de reconnaître dans le «Maître, chef archer Séti, juste de voix» le fils de Paramessou ou tout autre dédicant, je vois, quant à moi, dans le Maître, chef archer, Séti juste de voix, le propre père de Paramessou, un soldat heureux qui, lorsque l'épopée de la XVIII^e^ dynastie commençait à prendre fin, eut un fils qui devait commencer la gloire de sa race, obscure jusqu'alors. Le titre indique aussi qu'il s'agit, très probablement, d'un personnage défunt.

Dès son début, Paramessou possède déjà le titre de son père , Chef d'archers, sans celui de , puis il devient , préposé à la cavalerie, puis , préposé à la citadelle, aux fortifications, puis , préposé aux embouchures des canaux, c'est-à-dire à la défense des cinq estuaires du Nil depuis Péluse jusqu'à Rosette[1]. Il a ainsi été employé dans l'infanterie, la cavalerie, le génie et la marine. Il poursuit rapidement sa carrière: le voici écuyer, cocher du char de guerre de Sa Majesté, puis, comme bien des généraux, il devient ambassadeur. . Deux fois il est envoyé avec ce titre en pays étranger, ce qui lui vaut le titre de scribe royal. On lui donne comme titres de retraite militaire ceux de capitaine d'archers et de préposé aux fantassins du maître des deux mondes, général en somme. Il entre alors dans la carrière religieuse et civile. Il fait partie de l'admi-

---

[1] Ce mot paraît provenir de la racine «remplir d'eau les canaux»; on le retrouve dans «embouchure d'un fleuve» (Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique et démotique*, p. 840), et (Maspero, *Manuel de hiérarchie égyptienne*, dans le *Journal Asiatique*, 1888, p. 258).

nistration centrale. Il est chef des prophètes de tous les dieux, c'est-à-dire adjoint au premier prophète d'Amon qui a sous son allégeance la direction, la surveillance, l'administration, la comptabilité de tous les temples des dieux mineurs (à Thèbes) qui, prépondérants dans leurs localités d'origine, forment la cour, la Paout d'Amon thébain. Puis il devient lieutenant de S. M. pour le Nord et le Midi, ou ministre de l'intérieur, puis maréchal du palais, préfet d'Edfou. Il entre ensuite dans la magistrature en recevant le titre de Prophète de la Vérité. Il est alors anobli, en étant déclaré , devient comte-vizir et finit par devenir président du conseil des ministres. 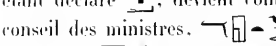 [1]. Son titre ultime est celui de 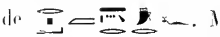 . M. Maspero[2] a montré que le titre de désigne un chef de clan, un gardien d'hommes, et à l'époque historique, le prince héréditaire d'un nome.

Dans mon *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire* et dans mes notes, je ne trouve aucun personnage de la XVIII^e^ dynastie ayant ce titre de « prince héréditaire de la terre entière » que porte Paramessou du vivant d'Harmhabi. Ce titre semble indiquer qu'Harmhabi, encore régnant, lui avait dévolu à l'avance la couronne et, en donnant sa fille Touïa à son fils Séti, assuré sa succession, aléatoire pour Paramessou déjà vieux, mais certaine pour Séti, son gendre.

On remarquera que le fils de Ramsès I^er^, Séti I^er^, porte le nom du père de Paramessou.

Séti I^er^, mari de Touïa, était, par ce fait, apte à avoir des enfants de lignée solaire. Il en résulta Ramsès II.

Deux statues accordées par faveur royale consacrèrent ces faits et quand Ramsès I^er^ et ses successeurs devinrent Pharaons, ils n'eurent garde de faire disparaître ces monuments qui attestaient leurs droits royaux, reconnus par Harmhabi lui-même.

---

(1) Le texte de la statue est incorrect. Il faut comparer avec : 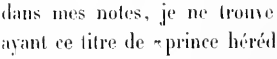 (statue du Louvre); Reklımara et Ousir sont : 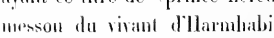 ; Ptahmos est : 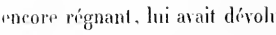 , et Psarou à Gebel Silsileh : 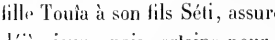 . Brugsch (*Die Aegyptologie*, p. 207) traduit ce titre : «der Vorsteher der 6 grossen Gerichtshöfe».

(2) Maspero, *Manuel de hiérarchie égyptienne*, p. 205 du *Journal Asiatique*, février-mars 1888.

La transmission du souverain pouvoir avait été régulière, prévue et consentie du vivant d'Harmhabi, et les deux statues étaient là pour en témoigner à tout jamais.

Telles sont, à mon avis, les conséquences historiques qui peuvent être déduites des titres qu'énumèrent les textes des statues de Paramessou au X^e^ pylône de Karnak.

J'ai cru devoir rechercher si Paramessou était le même que le Ramsès du tombeau de Gournah, ou celui de Tell el-Amarna, ou celui qui, à Sehel, porte les titres de 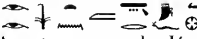 et adore les cartouches d'Aménothès III en même temps que la déesse de la cataracte, ou celui du cône funéraire.

D'après une note que m'a amicalement fournie M. Carter, le Ramos de Gournah serait fils de et de . Il n'y a donc aucune confusion possible entre ce Ramos d'Aménothès IV et le fils de Séti qui vécut sous Harmhabi.

Il reste à étudier les textes dans lesquels Paramessou s'adresse à ceux qui, en entrant par la porte de granit du X^e^ pylône, passent devant ses deux statues.

Le texte gravé sur le papyrus déroulé devant lui a été frotté par tant de milliers et de milliers de mains pieuses que, s'il reste bien les titres du futur souverain, nous ne pouvons savoir quels hauts faits lui valurent l'octroi royal de ces deux statues. On devine qu'il accompagna Harmhabi et qu'il fut chargé d'ériger le monument qu'il dédia à son père Amon.

Est-ce à Paramessou que nous devons la colonnade et les bas-reliefs de Louqsor? Est-ce lui qui dirigea les travaux du X^e^ pylône de Karnak, l'un des plus beaux et plus grandioses monuments pharaoniques, et érigea le colosse d'Harmhabi? Ces hauts faits d'ingénieur pharaonique devraient lui assurer toute notre admiration.

J'avais déjà remarqué combien il était difficile d'assigner tel ou tel bas-relief de Karnak à Harmhabi ou à Ramsès I^er^. Harmhabi mort, Ramsès I^er^ devenu roi, le chantier continua sa besogne journalière et machinalement, comme aujourd'hui encore, on employa les mêmes ponciſs, les mêmes procédés en usage quand le nouveau souverain n'était encore que gouverneur de Thèbes.

Il reste trop peu du second pylône de Karnak pour juger de son œuvre probablement postérieure à son accession au trône [1].

Le texte gravé autour du socle de la première statue mérite, lui aussi, d'être commenté.

On a déjà cité la dédicace : « Au double du prince héréditaire de la terre entière, Paramessou, juste de voix, fait par le maître chef archer Séti, juste de voix ».

Vient ensuite cette allocution : « Il dit : ô prophètes du temple d'Amon, grands du palais du roi, vous tous qui venez en procession du Maître de Thèbes, pour faire votre salut à son double, voyons : dites-moi le proscynème, abaissez vos mains vers moi, versez-moi de l'eau sur les dalles, et certes, on fera de même pour vous après une verte vieillesse ».

Ainsi, de son vivant même, Paramessou demandait aux fidèles entrant dans le temple, des prières et des libations pour le double habitant sa statue.

Je crois que la formule 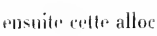 indique le geste de passer la main sur la statue en signe de dévotion comme on le fait sur le Tapis sacré. C'est à cette vieille coutume que serait due l'usure de la statue entre les deux mains, usure produite par ces frottements réitérés pendant de longs siècles.

La seconde statue de Paramessou est en moins bon état; elle nous fournit quelques titres nouveaux de ce personnage : , que portent souvent les grands vizirs et que M. Pierret traduit : « bouche charmeresse pour la terre entière ». Le mot signifiant « contenter, satisfaire, apaiser », je proposerai plutôt la traduction d'« arbitre pour la terre entière ».

Paramessou était, de plus, flabellifère à la gauche du roi.

Tels sont les renseignements que fournissent les textes des deux statues de Paramessou. Je crois qu'ils apporteront un utile appoint à l'histoire des origines de la XIX^e^ dynastie.

---

[1] On remarquera que si Ramsès I^er^ ne régna que deux ans, il lui fut difficile de terminer cette importante construction, qui cependant est bien de lui. Harmhabi l'aurait-il commencée déjà? Cela n'a rien d'invraisemblable.

IV

NOTES ANNEXES.

I

NOTE

SUR L'INSCRIPTION DE PADOUBASTIT Ier.

L'inscription gravée sur le massif construit devant le montant ouest, face sud du Xe pylône, vient s'ajouter à toutes celles de Padoubastit Ier trouvées déjà à Karnak et que j'ai publiées. Le haut et le bas des lignes manquent, et ce fait nous cache la date du règne de Padoubastit ainsi que les titres complets de ce prince, *Pashodou Bastit*, fils d'un Sheshanq, prince qui m'est totalement inconnu.

On peut cependant le classer assez exactement.

Le tableau de la famille Nibnoutirou-Neseramon montre que Padoubastit régna deux générations après Osorkon II.

La stèle 1898 du Sérapéum, datée de l'an XXVIII de Sheshanq III, indique un Sheshanq, fils d'Osorkon II avec le titre 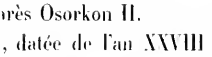 qui devient plus tard Sheshanq II. Le prince Pashodou Bastit serait le fils de ce Sheshanq II et le frère de Takelot II.

On aurait tort d'en faire un fils de Sheshanq III ou IV. Je crois avoir montré depuis longtemps que le règne de Padoubastit Ier est collatéral à celui des souverains de la XXIIe dynastie.

Pashodou Bastit paraît avoir gouverné la Thébaïde sous la suzeraineté de Padoubastit, et c'est à ce titre qu'il a fait « une grande porte en pierre de grès après qu'il l'avait trouvée menaçant ruine ». La porte qui menaçait ruine semble, dans l'occurrence, avoir été celle du Xe pylône. Cette indication mérite d'être retenue, car elle semble indiquer pour cette porte une dégradation, une ruine plus ancienne qu'on aurait pu le croire jusqu'à présent.

Serait-elle advenue à la suite de la révolte qui éclata sous Sheshanq II ou bien faut-il y trouver une trace de cette invasion, de ce raid de Carthaginois qu'Ammien Marcellin (XVII, 4) reporte aux débuts du règne de Padoubastit?

Ce ne sont là qu'hypothèses que d'autres découvertes vérifieront peut-être un jour.

II

DESCRIPTION DES DEUX COLOSSES

ÉRIGÉS DEVANT LA FACE NORD DU X^{e} PYLÔNE DE KARNAK.

Colosse du X^{e} pylône. Face nord, montant est.

Calcaire dur.

Roi, marchant, les bras pendants le long du corps. Il est vêtu d'une *shenti* plissée dans la ceinture de laquelle est passé un poignard dont le pommeau est une tête d'épervier. Une femme, beaucoup plus petite que lui (sa tête n'arrive qu'à la hauteur du genou du pharaon), marche, appuyant sa main droite sur le mollet du colosse tandis que dans sa main gauche, ramenée sous les seins, elle tient un sceptre flexible.

La tête est surmontée d'une couronne cylindrique munie de deux longues plumes droites. La grosse perruque s'orne des ailes du vautour. La gorge est parée d'un large collier et tout le corps se drape dans une souple étoffe plissée. Un long ruban plissé en travers se noue à la taille, en dessous des seins et au-dessus du nombril.

A. On lit devant cette femme : . Cette inscription est gravée profondément dans la pierre. Les hiéroglyphes sont rehaussés de vermillon.

B. Un cartouche était gravé sur la boucle de la ceinture de la *shenti*. On en a martelé les signes et l'on y a substitué le nom de Ramsès .

Deux lignes verticales de texte sont gravées sur le pilier d'appui du colosse :

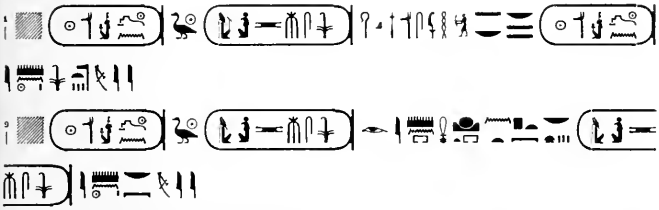

Les inscriptions et bas-reliefs gravés autour du socle sont d'un style tout différent de celui de Ramsès II. Les prisonniers enchaînés sont d'un très beau dessin. Leur relief dans le creux est très fin et les hiéroglyphes sont profonds seulement de trois millimètres.

Deux lignes de texte forment frise autour du socle.

Ligne de la droite du roi :

Les cartouches de Ramsès II surchargent un autre nom.

Le nom d'Amon n'a pas été martelé.

Les peuples vaincus figurés sous cette ligne de texte sont :

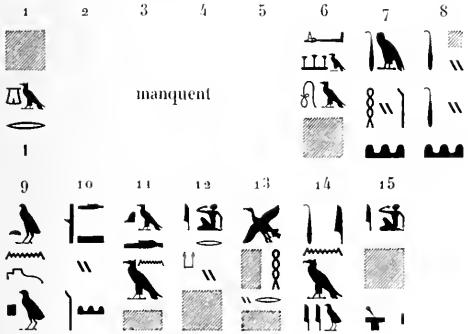

Ligne du côté gauche : 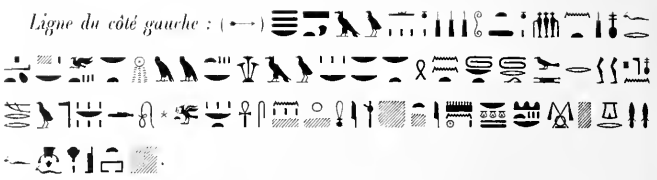 .

Le nom d'Amon n'a pas été martelé.

Les peuples vaincus figurés sous cette ligne de texte sont :

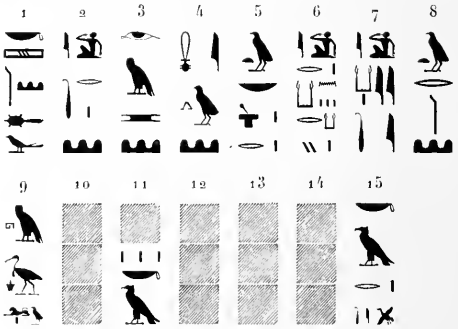

Colosse du montant ouest.

Ce colosse est semblable à celui du montant est.

On lit sur la boucle de ceinture, en surcharge : 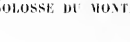 .

Deux lignes verticales de texte sont gravées sur le pilier d'appui du colosse :

Le texte de la reine est le même que celui de l'autre colosse.

Il ne reste que quelques signes épars de la ligne de droite du texte formant frise autour du socle.

Les peuples vaincus figurés de ce côté sont :

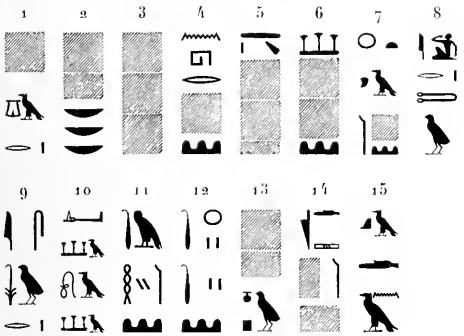

Ligne de gauche du texte formant frise :

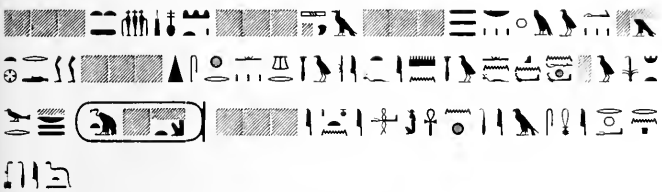

Les peuples vaincus figurés de ce côté sont :

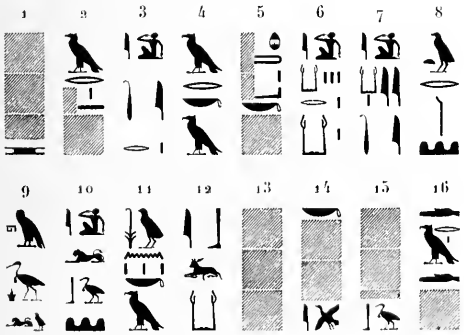

POST-SCRIPTUM.

Je n'ai eu comme but dans cet article que de publier le plus tôt possible, selon le désir de M. Maspero, les documents nouveaux fournis par la dernière découverte faite à Karnak. J'y ai joint quelques notes et des commentaires hâtifs. Il va de soi qu'ils ne sont pas définitifs et mon intention est de les compléter et corriger quand j'en aurai le loisir.

G. Legrain.

Karnak, 6 novembre 1913.

RAPPORT

SUR LES FOUILLES EXÉCUTÉES DANS LA ZONE COMPRISE

ENTRE

DÉÎROUT AU NORD ET DÉÎR-EL-GANADLAH, AU SUD

PAR

AHMED BEY KAMAL.

(*Suite*) [1].

Cercueil en bois peint en jaune, avec traits bleu clair sur les bordures: les légendes hiéroglyphiques de l'intérieur sont en gros caractères bleus, pris entre deux lignes, l'une bleu clair et l'autre blanche. Le nom de qu'il porte n'est pas celui du premier propriétaire, mais d'un individu qui l'usurpa ou l'acheta de seconde main.

COUVERCLE.

On y voit une bande longitudinale d'hiéroglyphes : 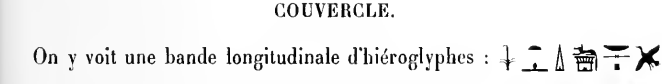 .

CUVE.

Elle porte sur chacune de ses parois une bande longitudinale de gros hiéroglyphes avec figures : à droite, les deux yeux sur une façade de maison, avec le proscynème à Osiris, maître de Mendès et grand maître d'Abydos; à gauche, un autre proscynème adressé à Anubis sur sa montagne, maître de la nécropole, pour que ces deux divinités accordent au mort, chacune en ce qui la concerne, les dons funéraires dont le dieu se nourrit, et le bon

[1] Voir *Annales du Service*, t. XI, p. 3, et t. XII, p. 97.

enterrement dans le désert ouest où se trouve le bon tombeau de l'autre monde. Au-dessous de ces prières, on lit des légendes verticales aux quatre génies funéraires; puis, à la tête, on lit une prière à Nephthys, au grand dieu du ciel et à la grande Ennéade, et aux pieds une autre prière à Isis, au dieu de la ville et à la petite Ennéade. C'est la disposition ordinaire sur les cercueils, dans la nécropole de Méïr.

Côté droit : (•→)

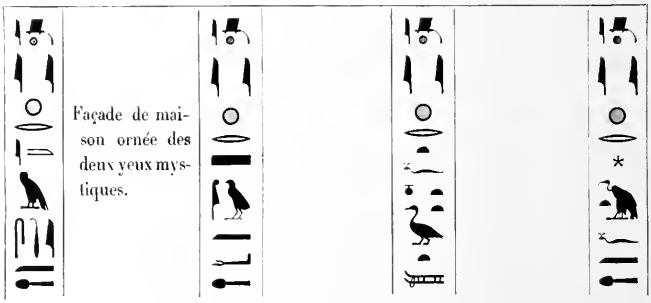

Côté gauche : (←•)

(sic)

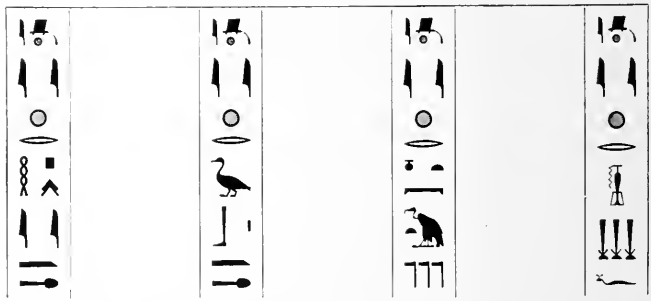

Côté de la tête. *Côté des pieds.*

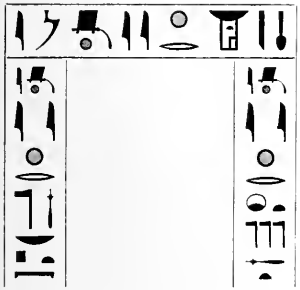

Point d'inscriptions à l'intérieur. La momie a disparu. — XI^e ou XII^e dynastie.

Cercueil en bois peint en jaune au nom de l'intendant , var. : . — Long. 2 m. 17 cent., larg. 0 m. 475 mill., haut. 0 m. 615 mill.

COUVERCLE.

On y voit une seule bande en gros caractères hiéroglyphiques, serrés entre deux traits, l'un blanc et l'autre noir : 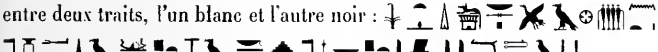 .

CUVE.

Sur les deux côtés on voit trois façades de maison séparées par des bandes d'hiéroglyphes : 1° Au côté droit, sous la bande longitudinale ordinaire : (⟶) , puis 2° :

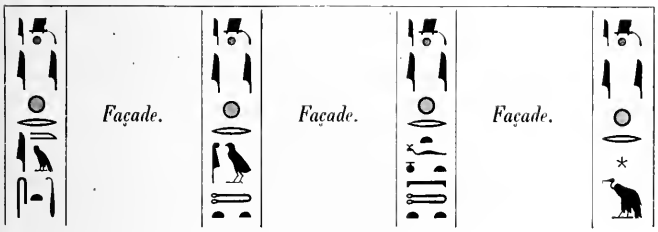

Au côté gauche, après l'inscription en une bande horizontale (⟷) :

, on trouve de nouveau les bandes verticales :

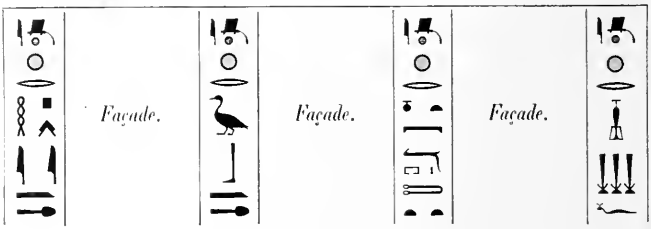

Côté de la tête. *Côté des pieds.*

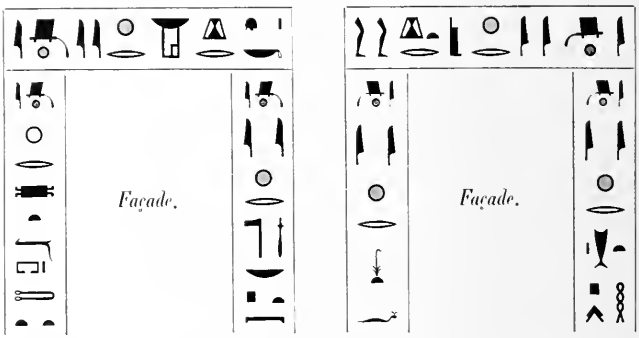

L'intérieur ne porte pas d'inscriptions; la momie y est couchée dans une gaine en bois, de travail grossier.

Cercueil en bois peint en jaune au nom de la dame . — Long. 1 m. 87 cent., larg. 0 m. 40 cent., haut. 0 m. 60 cent. — Hiéroglyphes bleus serrés entre deux traits, l'un blanc et l'autre noir.

COUVERCLE.

Une seule ligne longitudinale sur le dessus : (⟷) .

CUVE.

Sur le côté droit en bleu très foncé, la légende horizontale : (⟵)
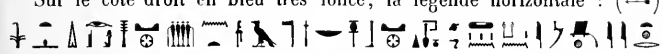
, puis les trois lignes verticales :

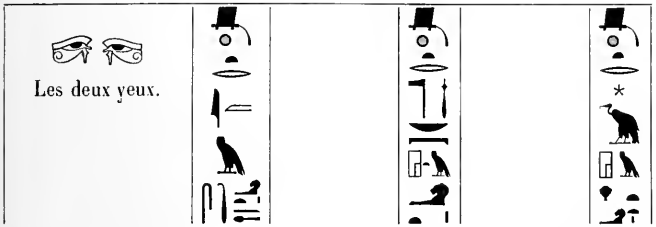

Sur le côté gauche, sous la légende horizontale :
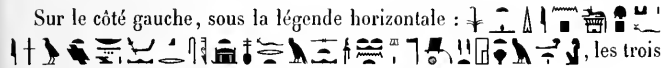
, les trois lignes verticales ordinaires sont tracées :

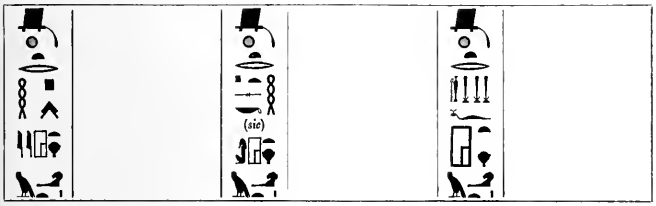

Côté de la tête.

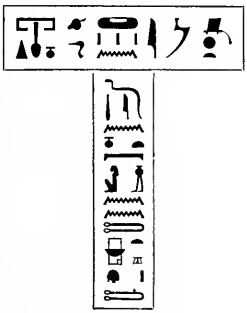

Le côté des pieds a disparu. L'intérieur du cercueil est revêtu de longs textes en hiéroglyphes cursifs que j'ai rendus en hiéroglyphes ordinaires. Voici ceux qui couvrent la face intérieure du couvercle : (⟶)

30
29
28
27
26
25
24
23
22
21
(sic)

39
38
37
36
35
34
33
32
31

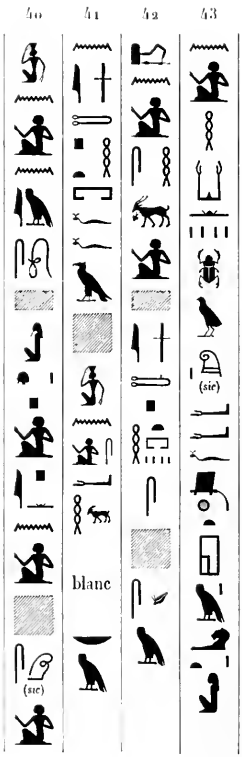

Les textes de l'intérieur de la cuve sont si endommagés que j'ai renoncé à les copier.

Cercueil en bois sans couvercle. — Long. 2 m. 35 cent., larg. 0 m. 635 mill., haut. 0 m. 695 mill., épaisseur du bois 0 m. 097 mill. — Il appartenait à , scribe royal, et il fut usurpé par , intendant du palais. Celui-ci fit racler l'extérieur, mais il respecta l'intérieur, si bien que le cercueil a repris à l'extérieur la couleur naturelle du bois. Les bandes sont gravées en creux et les hiéroglyphes sont rehaussés de bleu foncé.

Côté droit : (←) 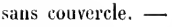

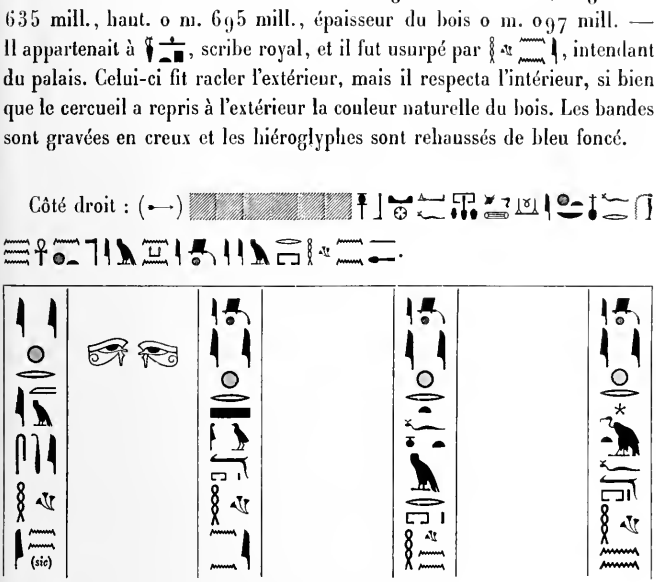

Côté gauche : (←)

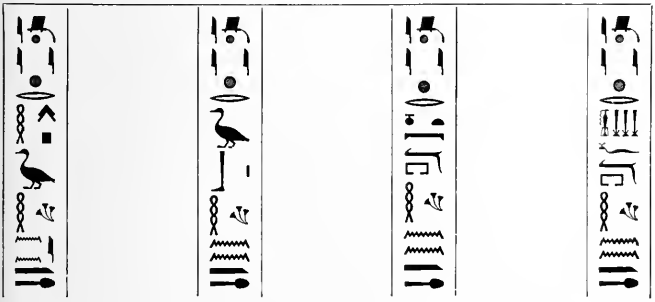

Côté de la tête. *Côté des pieds.*

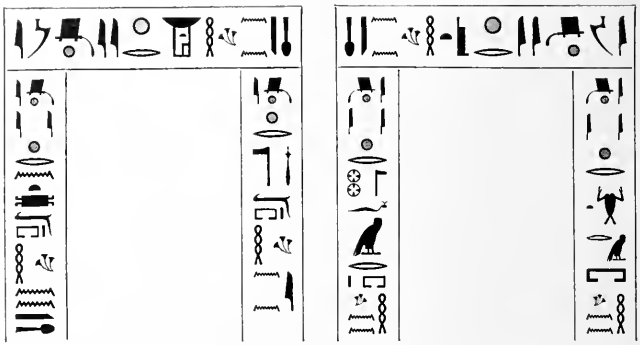

L'intérieur est richement décoré au nom du scribe royal . Je me borne à donner ici les légendes principales; la description du décor et les textes qui l'accompagnent seront publiés par M. Lacau, de même que les autres cercueils provenant des fouilles de Méïr.

Côté droit : (←•)

Côté gauche : (←•)

Côté de la tête :

Côté des pieds :

Cercueil recueilli dans un tombeau violé anciennement. — Long. 2 m. 11 cent., larg. 0 m. 52 cent., haut. 0 m. 52 cent. y compris le couvercle. — Il est au nom d'

COUVERCLE.

Il est peint en jaune avec traits gris à l'entour. Il est orné d'une seule bande de gros hiéroglyphes bleus sur fond jaune clair :

(←)

CUVE.

Le côté droit est orné des quatre façades, dont la première renferme en plus les deux yeux mystiques au-dessus de la porte. Le côté gauche et celui des pieds sont décorés tous deux de la même manière, et chaque façade est séparée de la suivante par deux gros traits jaunes. Il ne reste à la tête qu'un seul fragment à côté du couvercle. Il n'y a point d'autres inscriptions ni à l'extérieur ni à l'intérieur. La momie manque.

Nous avons recueilli dans divers tombeaux de Méïr les barques funéraires et autres objets suivants :

Barque en bois (fig. 1), peinte en jaune; long. 0 m. 93 cent., larg. 0 m. 15 cent. Le pont se divise en quatorze compartiments, sept à droite et sept

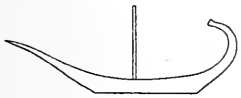

Fig. 1.

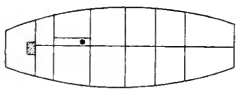

Fig. 2.

à gauche (fig. 2). A la proue le pilote se tient debout, avec derrière lui deux matelots également debout; viennent ensuite le mât, puis six matelots debout et prêts à la manœuvre de la voile qui manque. Le cercueil est posé sur le pont entre les deux groupes de matelots. La poupe est munie d'une sorte de beaupré.

Barque (fig. 3); longueur 0 m. 69 cent., largeur 0 m. 14 cent. A la proue, un matelot d'une taille élancée se tient debout pour sonder le Nil. Derrière lui, dix matelots sont debout sur cinq rangs de deux, et on voit à la suite un petit pilote qui manœuvre la rame-gouvernail. La coque est peinte en rouge; le pont est jaune et il se divise en dix compartiments assemblés deux à deux. Au milieu se dresse une petite cabine flanquée de deux prêtres accroupis : le premier est devant la cabine et tourne la figure vers la proue, l'autre est derrière la cabine.

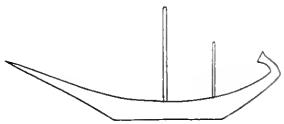

Fig. 3.

Barque en bois; longueur 1 m. 01 cent. La coque est peinte en bleu et

arrêtée par une bordure de gros traits rouges, blancs relevés de noir, et gris foncé, le tout bordé de rouge. Le pont est peint en jaune et divisé en vingt-quatre compartiments, deux à deux. L'équipage compte douze hommes vêtus de blanc et assis face à face. Le timonier, de petite taille, manœuvrait seul les deux rames-gouvernails : celles-ci ont disparu, mais leurs deux mâtereaux subsistent.

Petite barque funéraire; longueur o m. 53 cent., largeur o m. 16 cent. La poupe est arrondie et entaillée pour recevoir la rame-gouvernail; la coque est peinte en jaune sur une couche de plâtre, les bordages et la partie postérieure du pont sont en rouge. Le pont est divisé en dix compartiments par des lignes rouges sur fond blanc. L'équipage se compose : 1° d'un pilote d'avant qui sonde l'eau; 2° d'un prêtre assis à l'abri d'un petit châssis; 3° de trois matelots qui manœuvrent la voile; 4° du cercueil peint en jaune avec trois bandes noires; 5° du timonier; 6° de cinq rameurs assis, trois à droite et deux à gauche.

Un grenier en bois, peint en gris foncé, sauf les créneaux des quatre coins qui sont rouges. Longueur o m. 23 cent., largeur o m. 20 cent. La porte est peinte en rouge. Elle s'ouvre à l'intérieur sur une cour qui contient un boisseleur, deux porteurs de sacs et trois greniers sur un seul rang, à la terrasse desquels on arrive par un escalier dressé contre la paroi du grenier. Un scribe avec sa palette est accroupi sur la terrasse; il enregistre la quantité de grains qu'on emmagasine.

Petite poupée de bois en forme de momie; longueur o m. 15 cent. Elle est enveloppée de bandelettes, et les yeux sont dessinés en noir sur la couleur naturelle du bois.

Un faucon posé sur une fleur de lotus : la poitrine est blanche, pointillée de noir, le haut du corps est gris foncé.

Une canne lisse de 1 m. 33 cent. de longueur, en bois.

Petit cercueil de momie, en bois, long de o m. 09 cent. sur o m. 025 mill. de largeur et o m. 022 mill. de hauteur. Le couvercle est divisé en trois registres par des bandes conservant la couleur naturelle du bois; les carrés compris entre les bandes sont alternativement en damiers à cases noires et en couleur de bois. La cuve est décorée également d'un motif en damier. L'oreillette du couvercle et les bords sont peints en noir. Les quatre pieds sur lesquels le cercueil repose sont peints en noir dans leurs parties visibles.

Un bras en ébène (longueur o m. 24 cent.), qui tenait probablement la croix ansée. C'est un amulette indépendant et non pas une portion de statue : il suppléait au besoin le bras de la momie dans l'autre monde. Le même amulette est encore en usage chez nos fellahs : ils suspendent des bras ou des mains en bois au-dessus des portes des maisons neuves pour en écarter le mauvais œil. Les deux tenons en métal qui tenaient le symbole disparu sont encore fixés à leur place antique.

Une corde et une pelote de fil de lin, dans un petit panier en feuilles de palmier.

Barque en bois de la forme ordinaire; longueur o m. 83 cent., largeur o m. 17 cent. La coque est peinte en jaune; le pont est partagé en neuf compartiments. On y voit pour équipage un pilote d'avant, huit rameurs et un timonier.

Barque en bois de la forme ordinaire avec dix rameurs assis sur des bancs, un pilote d'avant et un timonier.

Barque en bois de la forme ordinaire; longueur o m. 67 cent., largeur o m. 12 cent. On y voit huit rameurs, un pilote d'avant et un timonier : elle porte une caisse de momie en travers sur le pont, entre le timonier et les rameurs.

Barque funéraire de la forme ordinaire; longueur o m. 68 cent., largeur o m. 12 cent. Elle porte huit rameurs, quatre de chaque côté de la boîte de momie, devant laquelle un prêtre est accroupi [redacted]. Derrière le prêtre, un timonier.

Barque en bois de la forme ordinaire; longueur o m. 67 cent., largeur o m. 10 cent. Huit rameurs et un timonier, et, devant celui-ci, la caisse de momie escortée d'un prêtre accroupi. Le pilote d'avant est peint en jaune.

Barque en bois de la forme ordinaire; longueur o m. 98 cent., largeur o m. 17 cent. Dix-sept rameurs, un timonier, un pilote d'avant; elle est peinte en jaune et les bordages sont peints en rouge.

Barque en bois de la forme ordinaire; longueur o m. 85 cent., largeur o m. 19 cent. Elle porte dix-huit bancs creux sur lesquels dix-huit rameurs sont assis : timonier et pilote d'avant.

Barque en bois de la forme ordinaire; longueur o m. 75 cent., largeur o m. 18 cent. Elle est peinte en jaune avec les bordages en rouge; elle a douze rameurs, un pilote d'avant, un timonier.

Barque en bois de la forme ordinaire; longueur o m. 70 cent., largeur o m. 15 cent. Elle a cinq rameurs, un pilote d'avant, un timonier, plus deux pleureuses en avant de la caisse de momie.

Barque en bois de la forme ordinaire; on y voit à l'avant, sur le pont, six compartiments creux occupés par des rameurs. Auprès du mât un homme debout derrière lequel un prêtre est assis, à la poupe un timonier.

Grenier en bois; longueur o m. 24 cent., largeur o m. 25 cent., hauteur o m. 10 cent. A l'intérieur une cour et trois dépôts, à la terrasse desquels on arrive par un escalier.

Grenier en bois, peint en jaune, de forme rectangulaire; longueur o m. 27 cent., largeur o m. 25 cent., hauteur o m. 10 cent. A l'intérieur, une cour et trois dépôts avec escalier. Dans la cour, un boisseleur, deux porteurs de sacs, et sur le toit, un scribe assis qui enregistre les quantités de grains mesurées.

Scène en bois représentant la fabrication de la bière : un brasseur avec la pâte sur un plateau, cinq cruches et une jarre en forme de tonneau, sur laquelle un cruchon est posé.

Grande barque de la forme ordinaire; longueur 1 m. 38 cent., largeur o m. 18 cent. Elle porte vingt rameurs assis sur des bancs creux, plus le timonier et le pilote.

Lame de bêche avec deux entailles pour fixer le manche; longueur o m. 30 cent., largeur o m. 14 cent. Elle a dû servir, car un peu de terre y adhère encore. La bêche a conservé son nom dans la langue arabe, ; la première charrue en dérive par l'addition des deux manches et par l'allongement du timon. Ces deux outils existent encore aujourd'hui chez nous, avec cette différence que la lame et le soc y sont faits en fer au lieu d'être en bois.

Une autre bêche; longueur o m. 27 cent., largeur o m. 12 cent. Elle diffère de la précédente par sa forme qui est légèrement affilée et par l'absence de trous d'attache. Elle n'a point servi : c'était probablement un simulacre d'outil à l'usage du mort.

Socle d'une statuette de Phtah-Sokar-Osiris en bois. Le plat du devant se creuse en une boîte, sur le couvercle de laquelle est perché un faucon. Longueur o m. 265 mill., largeur o m. 08 cent.

Une coupe à encens en terre cuite de o m. 125 mill. de hauteur.

Coupe en terre cuite, coupe ronde sans pied , avec bec proéminent. Diamètre o m. 07 cent.

Statuette en bois debout sur un socle; hauteur o m. 41 cent. y compris le socle, qui a o m. o4 cent. d'épaisseur. C'est la statuette ordinaire d'Osiris-momie, barbu, coiffé de la perruque; le corps est peint en blanc, la perruque et le socle en bleu, la figure en jaune. Pas d'inscription. Une cassure entre l'œil gauche et l'oreille.

Cercueil en bois, au nom de . — Long. 2 m. 29 cent., larg. o m. 55 cent., haut. o m. 59 cent.

COUVERCLE.

Il n'en reste plus qu'un fragment portant la légende :

CUVE.

Côté droit : (—)

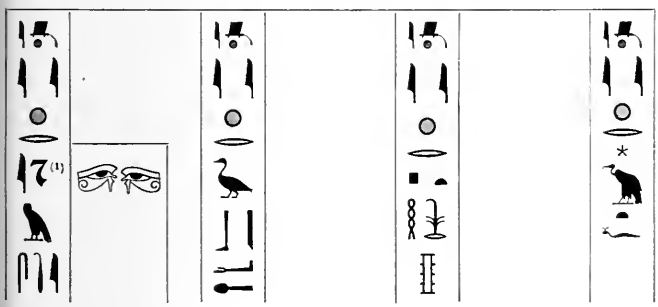

(1) Le texte a ici la forme hiératique du signe .

Côté gauche : (←•)

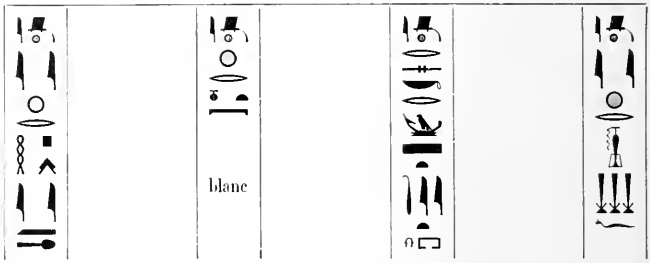

Côté de la tête. *Côté des pieds.*

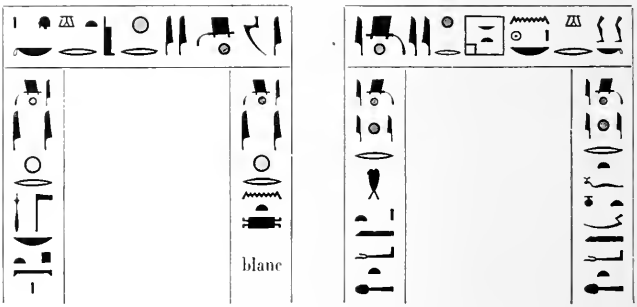

La place occupée par le nom du premier propriétaire a été grattée, puis laissée en blanc ou remplie par le nom de l'usurpateur; de même sur le couvercle et au côté droit de la cuve. L'intérieur est couvert des inscriptions ordinaires en cursive.

Momie d'époque grecque, soigneusement emmaillotée de linges, tenus en place par de larges bandelettes. Le corps forme une masse très volumineuse, effilée en fuseau, mais le côté des pieds mesure o m. 96 cent. de hauteur et s'arrondit à la pointe, tandis que le côté de la tête est plus bas que la poitrine et affecte une forme triangulaire; il mesure o m. 40 cent. de largeur à la base, et il se termine en pain de sucre à l'endroit où est le

nez. Ce maillot est consolidé intérieurement par des morceaux de bois, qui donnent à l'ensemble le volume exigé par la mode funéraire de l'époque. Il est décoré de deux rubans dorés, qui prennent naissance aux épaules et descendent jusqu'aux pieds. Entre les deux, on voit six lignes d'ornement. Sur chacun des côtés, trois divinités funéraires sont représentées. Au côté droit, la triade osirienne est debout, composée d'Osiris couronné de l'*atef*, les bras croisés, tenant à la main gauche le sceptre et à la main droite le fouet , vêtu d'une large robe qui lui descend jusqu'aux pieds, et la face tournée vers la tête de la momie; devant lui, on voit Nephthys vêtue d'une robe collante, coiffée de son hiéroglyphe , levant la main droite en signe d'adoration devant Osiris, et laissant retomber la main gauche; derrière lui, Isis est debout dans la même attitude que Nephthys. Sur la partie saillante des pieds, au cou-de-pied, les deux déesses sont agenouillées, la main gauche posée sur le genou et la main droite allongée sur le disque solaire qui orne leurs têtes; elles pleurent le mort, et au-dessus d'elles plane le disque ailé. Sur la plante des pieds on voit une figure d'Anubis, et au-dessus, un cadre qui renferme le nom et la durée de la vie du défunt, soit vingt-sept années :

ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΑ ΑΡ
ΠΟΚΡΑ ΑΩΡΟC ΙΚΖ
ΕΥΨΥΧΕΙ

Devant l'âge, on voit une feuille de lierre ou de vigne, avec une tige courte, recourbée sur elle-même. L'Anubis a le corps humain; il est vêtu d'une peau de panthère, et il lève les mains vers un grand disque doré.

Sur chaque côté de la momie court une légende en gros caractères hiéroglyphiques :

Flanc droit : (⟶) 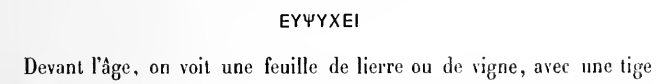

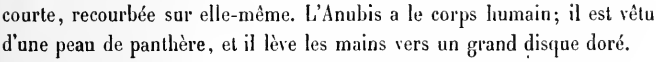

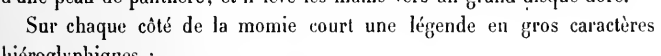

(sic).

Flanc gauche : (⟶) 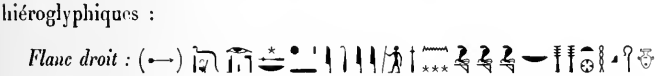

(sic) (sic).

(1) Sur l'original, le cynocéphale est debout.

Bien conservée, sauf la tête qui a subi des dégradations.

Momie d'âge grec, de même forme et de même style que la précédente; longueur 1 m. 75 cent., hauteur du côté des pieds 0 m. 90 cent. Le décor se divise en trois motifs : 1° un plastron fait d'un seul morceau d'étoffe, représentant le scarabée ailé suivi de quatre génies funéraires debout, coiffés chacun du disque solaire et tenant la bandelette aux mains. Cette scène est flanquée de deux légendes hiéroglyphiques, à droite : (←) 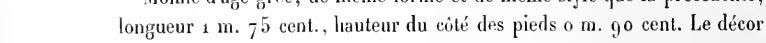

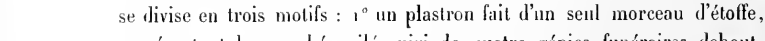

; à gauche : (←) 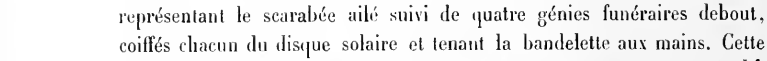

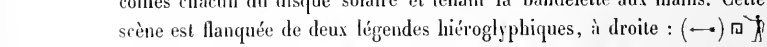

; 2° sur la plante des pieds, l'étiquette qui donne le nom et la durée de vie du défunt :

ΙCΙΔΩΡΟC
ΜΕCΤΟΥ
ΖΞΔ ΕΥΨΥΧΕΙ;

3° Sous l'étiquette, un Anubis à corps humain, vêtu de la peau de panthère, lève ses deux mains vers un grand disque solaire. L'étiquette et la figure d'Anubis sont tracées et peintes sur des pièces d'étoffes collées sur l'enveloppe de la momie.

Momie de l'époque grecque au nom de ; long. 1 m. 72 cent. Même décor que pour les momies précédentes, mais avec le faucon tenant le sceau entre ses deux ailes en plus des divinités ordinaires. A droite, un Horus à corps humain et à tête de faucon est assis, la face tournée vers les pieds de la momie, et de chaque côté de lui, les deux pleureuses, coiffées du disque solaire, sont assises chacune sur leur estrade. A gauche, mêmes figures, sauf Horus qui a la tête humaine, qui tient le ☥ et le /, et qui est coiffé de . Sur les deux côtés du corps sont tracées des inscriptions, à droite :

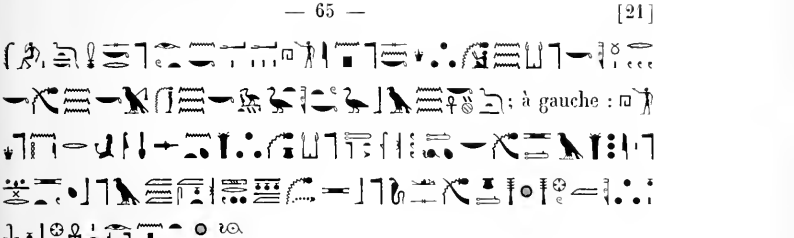

Sur le cou-de-pied Osiris est debout, vêtu d'un sarrau en damier sur lequel est jeté un large manteau; il tient les deux sceptres ☥ et il est coiffé d'un diadème *atef*. Sous les pieds, un Anubis est debout comme sur les deux momies précédentes, et sous lui l'étiquette habituelle :

ΩPIAINA ANOYBIAΔOC
L̄N EYΨYXEI.

Sur la partie du linceul qui correspond au sommet du crâne, Osiris est debout, vêtu d'un large manteau et flanqué d'Isis et de Nephthys, également debout, coiffées du disque solaire, levant chacune la main droite et laissant retomber le bras gauche; au-dessus de cette représentation plane le disque ailé. Sur chacun des côtés de la tête on voit un cynocéphale accroupi et coiffé d'un disque solaire.

Momie de l'époque grecque en très mauvais état; longueur 2 mètres. Quelques portions du décor subsistent encore, surtout les divinités qui ornaient les deux flancs : il était identique à celui des momies précédemment décrites. Sur le sommet du crâne Osiris est assis sur une coupe(?); il est coiffé de , paré d'un collier, et il tient le ☥ et le ⅄. Il est accompagné des deux pleureuses debout, qui lèvent les bras en signe de protection. Sous les pieds, un Anubis à corps d'homme lève à deux mains un grand disque solaire. Au-dessus du dieu l'étiquette ordinaire :

ANOYBIΩN APΠOKPATIΩNOC
ETΩN M̄H EYΨYXEI

Momie d'époque grecque, en très mauvais état; long. 1 m. 82 cent. On y voit encore sur les côtés les quatre figures de découpures, Osiris entre

Isis et Nephthys, et le faucon ailé. Sur la tête, on voit la représentation suivante d'Osiris (fig. 4), comme l'indique la légende tracée au-dessus; sous elle est une fleur entre deux boutons. Aux pieds est un grand disque ailé suivi de la figure d'Amon à tête humaine, coiffée des deux longues plumes et de l'uræus, à corps de scarabée ailé, levant un bras droit d'homme qui tient le fouet . Sous ce bras, un second bras humain soutient à droite l'aile droite de l'insecte; le bras gauche s'étend pour soutenir l'aile gauche.

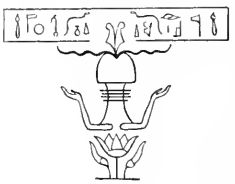

Fig. 4.

On voit, sous les pieds, la figure d'Anubis surmontée de l'étiquette :

ΟΚΥΛΑΞ ΙΕΡΑΚΟC ΜΗΤΡΟC
ΑΝΟΥΒΙΑΔΟC ΛΞΒ
ΕΥΨΥΧΕΙ

Momie d'époque grecque, au nom de , fils de , et de , fils de , mais le signe est remplacé partout par son sigle démotique : longueur 1 m. 95 cent. Elle est emmaillotée de la même manière que les précédentes. On voit sur la poitrine deux faucons ailés, coiffés du disque et de l'uræus, et au-dessus d'eux, deux bandes longitudinales en gros caractères hiéroglyphiques. C'est : 1° au côté droit :

; 2° au côté gauche :

Sur le sommet de la tête, un disque ailé plane au-dessus de la triade Osiris, Isis et Nephthys, debout et pourvus chacun de son signe caractéristique.

Sur le devant des pieds, un disque ailé surmonte les deux pleureuses assises, coiffées du disque et adorant le défunt représenté par un signe (fig. 5), lequel est suivi de deux pieds. Sous les pieds, un disque ailé et l'étiquette ordinaire :

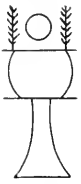
Fig. 5.

ΙΕΡΑΞ CΑΡΑΠΙΩΝΟC
ΕΥΨΥΧΕΙ

Au-dessous, on voit un Anubis debout, peint en noir, portant la peau de panthère dorée, des bracelets en or, une robe rouge rayée de bleu, le tout très finement exécuté. Au-dessous, les deux colonnes affrontées ci-contre, qui se rapportent évidemment aux deux pleureuses mentionnées plus haut.

Autre momie grecque, longueur 1 m. 90 cent., très endommagée. On n'y voit plus, sous les pieds, qu'un seul Anubis qui lève le vase ▼.

Toutes ces momies étaient enfermées, l'une à côté de l'autre, dans un simple caveau de deux mètres et demi de profondeur. J'y ai ramassé, à côté d'elles, un faisceau de branches de myrte qui conservait encore une odeur. J'ai constaté un autre exemple de cette particularité dans une tombe de l'époque grecque, située à une grande distance vers l'ouest de Gamhoud. Encore aujourd'hui, dans l'Égypte moderne, le myrte est la plante qu'on place de préférence sur les tombes pendant les fêtes civiles et funéraires : des marchands spéciaux en mettent en vente des paquets ces jours-là, à l'entrée de chaque cimetière.

FOUILLES À DÉÎR-RIFA.

Les chantiers furent transportés à Déîr-Rifa le 23 décembre 1910, mais les fouilles ne durèrent que quelques jours. Elles commencèrent, à la fois, autour des tranchées de M. Petrie, et sur les pentes de la montagne où j'espérais trouver des tombeaux intacts. Malheureusement, cette région, qui fut la nécropole des princes féodaux de la principauté de Shashotep, a été presque entièrement épuisée : je n'y ai recueilli qu'un très petit nombre d'objets.

1° Double table d'offrandes en calcaire (fig. 6), à deux becs; long. o m. 305 mill., largeur o m. 265 mill. y compris les becs. Elle est au nom 1° de , fille de né de ; 2° de fils de né de . Chacune des tables dont elle se compose est munie de son bassin en creux, qui communique avec l'extérieur par des rigoles conduites à travers les becs. On y lit les légendes suivantes : (←) A B C D E F . L'angle de gauche est brisé et a été recollé; les deux becs sont légèrement ébréchés. Moyen empire.

Fig. 6.

2° Six scarabées en terre émaillée (fig. 7) :

Fig. 7.

Un scarabée en cristal de roche est à peine dégrossi; sur le recto on voit des hachures.

3° Une perle oblongue.

4° Cinq anneaux brisés entre grands et petits, quatre d'entre eux rouge foncé, le cinquième noir.

Fig. 8.

5° Cinq perles en cornaline.

6° Une petite cuiller en ivoire, représentant un serpent dont la tête forme le bol de la cuiller et la queue le manche, mais l'extrémité du manche est brisée (fig. 8).

7° Un morceau d'ivoire mince (long. o m. 12 cent.) semblable à un coupe-papier moderne.

8° Quatre petits panneaux en ébène, incrustés de filets d'ivoire en zigzag; ils proviennent d'une boîte qui contenait du parfum ou des pâtes. Les deux panneaux latéraux mesurent chacun o m. 06 cent.; les deux panneaux courts n'ont que o m. 045 mill.

9° Statuette en calcaire; haut. o m. 18 cent. y compris le socle. Elle représente un personnage agenouillé , intitulé dans le temple de Ramsès II à Thèbes. Il est vêtu d'une longue robe collante sur le devant de laquelle on lit en deux colonnes : (←)

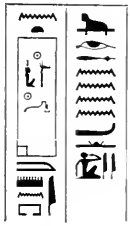

Les mains sont posées sur les genoux et tiennent chacune un vase . Sur le dossier du socle en saillie une ligne verticale nous donne la légende suivante : (←) . La face a été endommagée ainsi que le côté gauche; un fragment du socle manque. — XIX^e^ dynastie.

10° Petit masque en ciment, peint en jaune, mais les détails sont rehaussés de couleur, les yeux en blanc et noir, la couronne en vert orné de quelques points jaunes. Il appartenait à une statuette d'époque grecque qui a disparu. On a trouvé à côté de lui un autre masque pareil mais complètement détérioré.

11° Statuette de femme en bois, debout et nue; elle est coiffée d'une perruque noire, et les yeux sont indiqués en noir. La tête et la face sont légèrement abîmées. Pas de nom.

12° Deux vases de la forme *hes* en terre cuite, de o m. 22 cent. de hauteur. Ils renfermaient encore quelques grains d'orge.

13° Une petite barque en bois d'un travail très grossier. On voit à la poupe une grande entaille destinée à recevoir la rame-gouvernail. Longueur o m. 24 cent. Basse époque.

14° Statuette funéraire en calcaire, de o m. 25 cent. de longueur, avec perruque noire et collier rouge; les deux mains sont croisées sur la poitrine et tiennent chacune une houe. Le bas du corps en est divisé en cinq registres par des traits incisés, mais l'inscription n'a pas été gravée. Travail grossier.

15° Deux canopes en albâtre, sans couvercle ni légende; hauteur o m. 23 cent. et o m. 29 cent.

16° Pot à kohol en albâtre ; hauteur o m. 05 cent. Le goulot est légèrement ébréché.

17° Quatre parties d'yeux pour cercueil de momie, en albâtre. Les deux premiers sont longs de o m. 085 mill.; les deux derniers sont plus petits.

18° Deux cerceaux, l'un en cuir cousu d'un seul côté, diamètre o m. 13 cent., l'autre en jonc, diamètre o m. 08 cent.

19° Une paire de sandales en cuir, peintes en rouge; l'une d'elles a encore le reste de ses courroies.

20° Cône en terre cuite, creux et sans inscription; haut. o m. 07 cent.

21° Six petits vases en terre cuite de différentes grandeurs.

22° Un petit vase en terre cuite avec large goulot .

23° Un petit vase en terre cuite . Hauteur o m. 10 cent.

24° Statuette funéraire en calcaire; haut. o m. 21 cent. On y distingue encore à l'encre noire, mais le reste de l'inscription est effacé. Elle porte au cou un collier *ousekh*, dessiné à l'encre noire sur fond jaune.

25° Couvercle de vase de forme circulaire en granit noir, légèrement ébréché. Diamètre o m. 19 cent.

26° Dix morceaux de bronze rectangulaires, percés chacun de deux trous; quelques clous y sont encore fixés.

27° Grand battoir en bois, dont la tête en a été endommagée par l'usage.

28° Pot à kohol posé sur un cadre en calcaire. Le bord du récipient est ébréché et le cadre est fendu; hauteur o m. 17 cent.

29° Petit vase en terre cuite, en forme de tonneau rond, orné de traits noirs. Longueur o m. 17 cent.

30° Quatre statuettes funéraires en terre cuite d'un travail grossier, au nom de .

31° Scarabée en calcaire fêlé sur le dos. Le roi , accroupi (←), y fait offrande au dieu Thot, cynocéphale accroupi (→) et coiffé du disque lunaire, posé sur le signe . — XIX^e^ ou XX^e^ dynastie.

32° Scarabée en pierre peint en bleu d'une couleur ténue; il est en bonne conservation et porte l'inscription ci-contre :

33° Deux étuis à kohol en argent, mesurant chacun o m. 06 cent. de longueur. Chacun d'eux a son aiguille en bois, mais un seul garde encore un couvercle. Nouvel empire.

34° Deux scarabées en calcaire : 1° et 2° la trinité thébaine : Amon coiffé de ses deux longues plumes, Mout à tête de vautour et Khonsou à tête et à corps humains.

35° Cuve d'un cercueil en bois peint en vert et encadré; longueur 1 m. 85 cent., largeur o m. 45 cent. On y lit cinquante lignes verticales en hiéroglyphes cursifs, qui seront publiées par la suite.

36° Scarabée en calcaire émaillé en bleu avec la légende 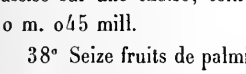 , le tout posé sur .

37° Petit cynocéphale accroupi et coiffé , qui représente le dieu Thot; calcaire grossier. On trouva avec lui une statuette d'Isis en terre émaillée, assise sur une chaise, coiffée de et allaitant son fils Horus; hauteur o m. 045 mill.

38° Seize fruits de palmier-doum et une grenade desséchés.

39° Deux paires de sandales. La première était neuve au moment où elle fut mise dans le tombeau et elle est d'une conservation parfaite. Elle mesure o m. 28 cent. de longueur sur o m. 105 mill. de largeur. Les courroies d'attache sont de cuir blanc et mou. La seconde avait dû servir; elle est d'un travail très fin. On y voit (fig. 9), à la partie supérieure, une feuille de lotus épanouie, dont la tige descend jusque sous le talon. Le tout est encadré d'une large bordure formée de plusieurs lignes parallèles. L'une des sandales conserve ses lanières, qui sont longues chacune de o m. 275 mill. sur o m. 010 mill. de largeur.

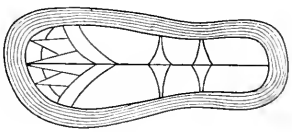

Fig. 9.

40° Palette de scribe d'un bon travail, en bois, brisée en plusieurs morceaux.

41° Deux chevets en bois, l'un de o m. 11 cent. de hauteur, l'autre de o m. 13 cent. Ils sont formés de deux pièces, la base et la partie ronde destinée à emboîter la tête. L'un d'eux a été ébréché légèrement.

42° Trois petits vases en terre cuite renfermant de l'orge moisie et réduite en pâte par l'humidité. Le plus petit d'entre eux est bouché par un morceau de toile.

43° Un pliant en bois de hêtre; le siège en est en cuir de couleur naturelle et bien conservé. L'un des pieds et la traverse qui repose sur la terre manquent. Hauteur 0 m. 44 cent., largeur 0 m. 39 cent.

44° Un escabeau à quatre pieds rejoints par des traverses. Le fond du siège, qui était en lanières de cuir, est tombé en morceaux. Hauteur 0 m. 102 mill., longueur 0 m. 40 cent. × 0 m. 40 cent.

45° Partie inférieure d'une stèle funéraire, en mauvais état; hauteur 0 m. 14 cent., largeur 0 m. 18 cent. On y voit représenté Osiris-momie à gauche, et devant lui une femme entre deux hommes qui lui présentent des offrandes sur une table dressée en avant du groupe. Des restes de légendes sont visibles encore au-dessus des personnages.

46° Tête de femme en terre cuite, qui servit probablement de couvercle de vase canope; hauteur 0 m. 07 cent.

47° Disque de miroir en bronze; diamètre 0 m. 155 mill.

48° Lame d'une pioche en bois; longueur 0 m. 26 cent.

49° Une cinquantaine d'*oušabti* en terre cuite sans inscriptions et d'un très mauvais travail.

50° Trois pièces de lin de l'époque copte, avec franges et cinq pelotes de laine enveloppées dans un morceau de grosse toile.

51° Quatre chevets en bois, en très mauvais état.

52° Scarabée en terre émaillée au cartouche de .

Un tombeau copte ouvert au dernier moment a donné : 1° un peigne en bois, en bon état, long de 0 m. 08 cent., haut de 0 m. 07 cent.; 2° une petite boîte en bois, peinte et munie de son couvercle, haute de 0 m. 10 cent.; 3° une seconde boîte en bois de bonne conservation, haute de 0 m. 11 cent.; 4° un miroir formé d'une feuille de verre avec tain, appliquée au fond d'une boîte en bois, haute de 0 m. 055 mill.; 5° une paire de souliers en cuir; 6° deux baguettes, l'une en ébène (longueur 0 m. 25 cent.), l'autre en bronze (longueur 0 m. 16 cent.).

FOUILLES À MÉÏR.

Les fouilles cessèrent à Déïr-Rifa le mercredi 11 janvier 1911, et elles recommencèrent à Méïr, devant la chapelle funéraire de , le 22 janvier; elles durèrent jusqu'au 14 février 1911. Voici l'indication des découvertes faites pendant cet espace de temps.

Fig. 10.

1° Pied en bois d'une grande statue; longueur 0 m. 20 cent.

2° Disque en terre émaillée de 0 m. 11 cent. de diamètre. La partie supérieure en est ornée du dessin ci-contre (fig. 10).

3° Statuette en bois sans pieds ni bras. Elle est peinte en rouge, la *shenti* en blanc, la barbe et la coiffure en noir. On remarque deux petits trous dans la poitrine. Longueur 0 m. 35 cent.

4° Statuette de femme en bois, vêtue d'une longue robe collante qui descend jusqu'au bas des genoux; les bras manquent. Long. 0 m. 25 cent., non compris le socle.

Fig. 11.

5° Couvercle d'un cercueil de très petite taille, en bois, de forme humaine. Le dessous (fig. 11) en est creusé en forme rectangulaire qui constituait, avec la cuve aujourd'hui perdue, un réceptacle destiné à tenir lieu de canope. Un collier *ousekh* est dessiné sur la poitrine et, sous ce collier, on lit le nom du génie funéraire peint en vert. On voit au revers quatre trous, deux à la tête et deux aux pieds, destinés à recevoir les chevilles qui formaient le réceptacle.

6° Petit œuf d'oiseau, colombe ou tourterelle, en parfait état. — XII[e] dynastie.

7° Buste d'une statue en calcaire, barbue, avec une coiffure évasée peinte en noir, un collier vert, le corps jaune; le nez et l'œil droit sont mutilés. La partie inférieure manque. Hauteur 0 m. 32 cent.

8° Horus momifié en *âkhem* , provenant d'une boîte ou d'un socle de statuette osirienne; longueur 0 m. 095 mill., hauteur à la tête 0 m. 07 cent.

9° Deuxième Horus de même style, posé sur une planchette qui servait de couvercle à une boîte; la tête est brisée. Long. o m. 24 cent.

10° Un petit sac oblong fait de cordelettes en fil de lin, et dont les anses sont endommagées; les cordelettes qui forment le corps sont au nombre de vingt-sept dans le sens longitudinal et de sept dans le sens horizontal. Longueur o m. 17 cent., largeur o m. 13 cent.

11° Vase en terre cuite avec bord plié vers l'intérieur, et avec pied.

12° Vase à parfum en albâtre . Hauteur o m. 065 mill.

13° Une boule en terre dure, creusée et percée de trois trous ronds; le haut est modelé en tête d'oiseau.

14° Petit disque de miroir en bronze; diamètre o m. 08 cent.

15° Deux bracelets en ivoire, à dos bossué et légèrement mutilé; diamètre o m. 07 cent.

16° Manche lotiforme d'un petit miroir ; il est en bois et il mesure o m. 06 cent. de hauteur.

Au sud-ouest de Méir s'élèvent quatre monticules situés en file sur la même ligne et séparés par des dépressions assez fortes. Les princes féodaux de Cusæ y avaient, vers la XII^e^ dynastie, creusé les hypogées qui portent encore leurs noms. Le premier monticule au nord est connu par la chapelle funéraire de Pepi-n-ônkh-kam[1], le second par celles de [2] et de I, II, III; le troisième par celle de , et j'y ai trouvé le tombeau de qui sera décrit ci-dessous (fig. 12); le quatrième monticule, le plus au sud de tous, est percé de syringes, à 600 mètres environ vers le sud à partir de sa naissance. On enterra dans cette nécropole depuis le Moyen Empire jusqu'à la fin de l'époque romaine. Le cimetière antérieur à l'époque thébaine est situé au pied des monticules, et j'y ai ramassé des monuments de l'Ancien Empire, entre autres la canne en ébène

---

[1] ; il est ainsi intitulé : .

[2] 1° au nord; 2° son père (); 3° ; 4° . Ces quatre hypogées sont creusés l'un à côté de l'autre sur une même ligne.

qui nous donne le protocole royal de Khétoui Ier de la IXe dynastie. A la naissance du christianisme, les habitants de Méïr et des environs adoptèrent pour leurs morts un endroit situé vers l'est, à un quart d'heure de distance de la nécropole ancienne, et qui leur sert encore de nos jours.

Le prince , qui était chef des prophètes et dont le petit nom était , avait trois cercueils en bois, emboîtés l'un dans l'autre, mais le

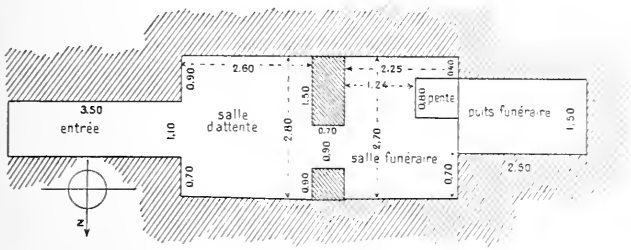

Fig. 12.

premier, de forme rectangulaire, a été mis en pièces par les voleurs et il n'en subsiste qu'une planche; long. 2 m. 16 cent., larg. 0 m. 20 cent. Du côté gauche elle porte le proscynème suivant : (—) 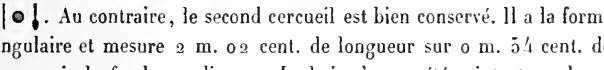 . Au contraire, le second cercueil est bien conservé. Il a la forme rectangulaire et mesure 2 m. 02 cent. de longueur sur 0 m. 54 cent. de largeur, mais le fond en a disparu. Le bois n'a pas été peint et garde sa couleur naturelle.

COUVERCLE.

Le dos du couvercle est arrondi légèrement et repose sur une plinthe droite basse. Une ligne en gros caractères est tracée en longueur sur le milieu du couvercle : (—) 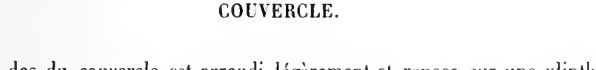 .

On voit au côté droit la façade de maison avec les deux yeux mystiques, et une série de légendes consistant en une ligne horizontale courant le long de l'arête supérieure, puis en quatre lignes verticales, tracées au-dessous de la première ligne, à distances à peu près égales de droite à gauche : (⟵)

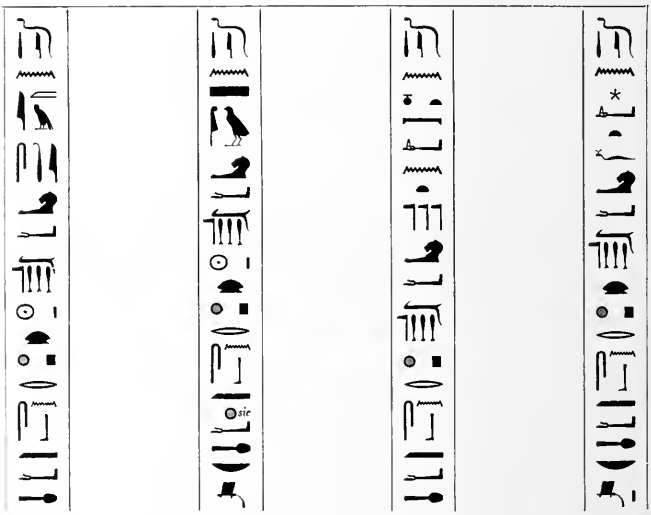

Je remarquerai en passant que le sobriquet est bien écrit 𓏏𓏏𓏏 par trois 𓏏 et non pas 𓏏𓏏𓏏 comme on pourrait le croire.

Le côté gauche porte des légendes disposées de la même façon, une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (⟵)

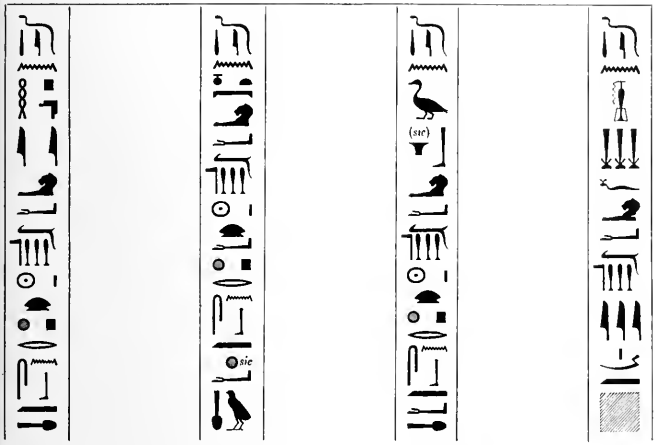

Côté des pieds : (⟶)

Côté de la tête : (⟶)

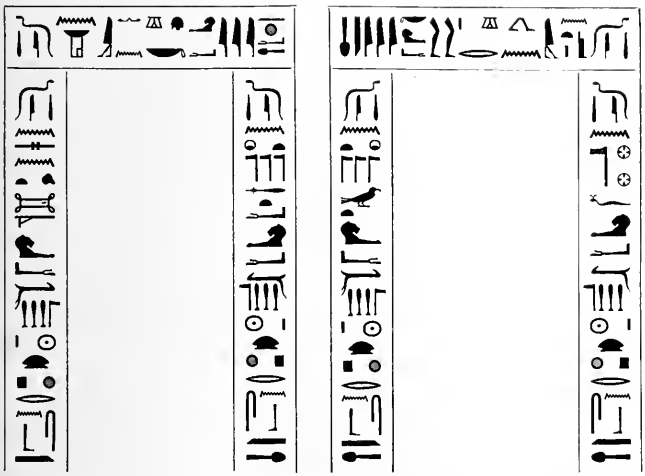

L'intérieur de ce second cercueil est peint en blanc et dénué de toute inscription.

Le troisième cercueil a la forme humaine; il est long de 1 m. 85 cent. Il fut complètement raclé par les voleurs dans l'antiquité, et il ne reste de son décor que quelques parties de grènetis autour de la tête. La momie manque. On a trouvé à côté des cercueils les objets suivants :

1° Trois vases en terre cuite de la forme ; diamètre 0 m. 50 cent., 0 m. 50 cent., 0 m. 44 cent. On voit dans le premier quelques feuillages sur lesquels il y avait des provisions disparues. Le second contient encore un pain très friable. Le troisième est vide.

2° Dix cruches qui contenaient les unes des viscères, les autres des provisions mêlées à de la glaise pour les conserver.

3° Quelques ceps de vigne.

4° Couvercle d'un vase canope, en bois, recouvert d'une couche de chaux.

Le deuxième monticule de Méïr nous a fourni des cercueils d'époque grecque dont quelques-uns sont intéressants :

1° Cuve en bois, long. 1 m. 94 cent. Deux prières à Osiris, affrontées et commençant par un signe commun , la couvrent entièrement. C'est d'abord, à droite : (←) 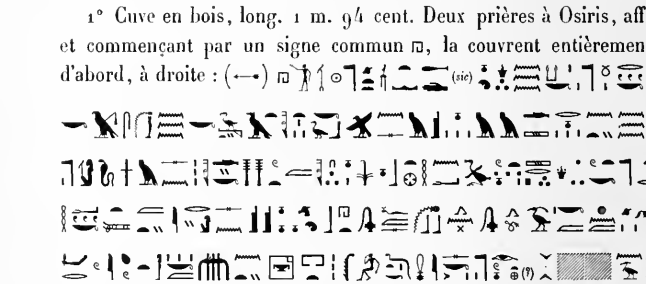 ; puis à gauche : (←) .

2° Cartonnage de momie en très mauvais état, ayant appartenu à une femme. Sous les seins on lit le reste de ces deux légendes :

Fig. 13.

Plus bas, autour d'une figure humaine à tête de faucon, représentant le dieu Sokar, coiffé de et tenant à la main ☥, on lit à droite le texte que je reproduis en fac-similé à cause du passage démotique qu'il contient et que j'ai copié de mon mieux (fig. 13).

Sous la figure du dieu, à côté du reste de légende , on lit l'inscription démotique ci-contre (fig. 14).

3° Trois cercueils en bois, de forme humaine, emboîtés l'un dans l'autre. Le premier, qui mesure 1 m. 84 cent. de longueur, est peint en jaune avec une coiffure bleue et un grand *ousekh*. Une bande verticale en vert sur fond jaune court dans le sens de la longueur sur le milieu du couvercle. On y voit en tête une figure d'Anubis au-dessus du proscynème : 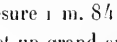 . L'intérieur de ce cercueil et sa cuve ne portent pas d'inscription. Le second cercueil est de tout point semblable au premier; longueur 1 m. 74 cent. Voici la légende de la bande verticale : 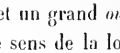 .

Le troisième cercueil, qui mesure 1 m. 64 cent. de longueur, est d'un bon travail et bien conservé. La figure est peinte en jaune, la chevelure en bleu, et un grand *ousekh* ailé à tête de bélier coiffée du disque solaire : à droite et à gauche de cette figure on lit la légende . La bande d'hiéroglyphes est cernée de trois gros traits en couleurs et flanquée des quatre génies funéraires : 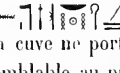 .

4° Trois cercueils en bois, de forme humaine, dont le premier mesure 1 m. 85 cent. de longueur et ne porte qu'une bande d'hiéroglyphes sur le couvercle : 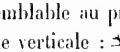 . Le second cercueil a 1 m. 74 cent. de longueur et une seule bande verticale sur le couvercle : 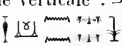 . Le troisième, qui a 1 m. 68 cent. de longueur, porte, au-dessous du collier, un scarabée à tête de bélier, serrant entre ses pattes de devant le disque solaire et entre celles de derrière le signe Q. Viennent ensuite deux grands serpents coiffés du disque solaire, sur lesquels on voit les quatre génies funéraires et le proscynème : 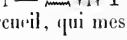 .

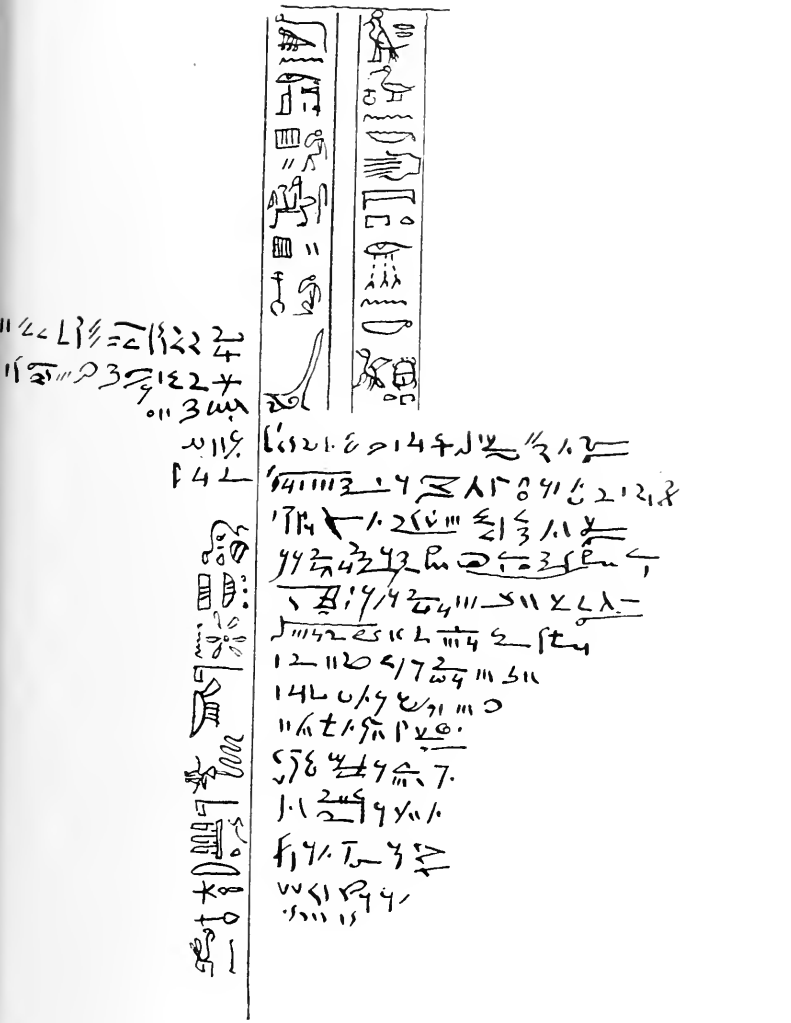

Fig. 14.

Toutes ces légendes sont remplies de fautes. Les scribes de cette basse époque ne savaient plus les hiéroglyphes, et ils ne faisaient plus que copier tant bien que mal des modèles anciens, sans toujours les reproduire exactement. Ils y intercalaient des traits abusifs, dans le but de remplir les espaces vides.

5° Socle de statuette en calcaire, assise, recueillie dans les débris; hauteur 0 m. 21 cent. Elle appartenait à . Sur le côté gauche et sur le dos on lit les légendes en creux, au côté gauche : 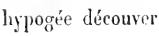 , et dans le dos : .

Un hypogée découvert non loin de là, et dont voici le plan (fig. 15),

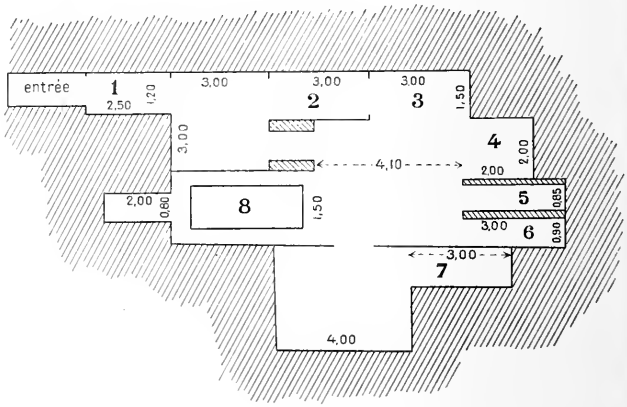

Fig. 15.

contenait plusieurs caveaux appartenant, semble-t-il, à une famille noble de la XII° dynastie. J'y ai recueilli un grand cercueil en bois (n° 8 du plan), au nom de . Il avait été violé et le couvercle gisait à terre à côté de lui.

COUVERCLE.

Le couvercle a 2 m. 58 cent. de longueur sur 0 m. 95 cent. de largeur et 0 m. 21 cent. d'épaisseur. Quatre trous y ont été obliquement ménagés

pour y passer les cordes qui servirent à le soulever : ils remplacent les oreillettes qu'on voit souvent sur les couvercles lourds. A l'intérieur, trois inscriptions sont tracées en gros caractères de couleurs sur fond bleu. Chacune est encadrée de deux traits blanc et vert : 1° 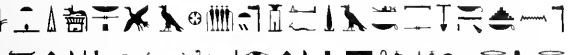 ; 2° (←) 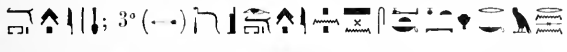 ; 3° (←) 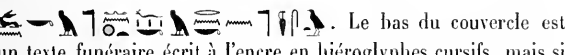 . Le bas du couvercle est couvert d'un texte funéraire écrit à l'encre en hiéroglyphes cursifs, mais si endommagé que je n'en ai rien pu tirer.

CUVE.

La cuve mesure 2 m. 55 cent. de longueur sur 1 m. 14 cent. de hauteur et 0 m. 95 cent. de largeur. Les parois sont ornées de façades de maison séparées par des colonnes d'hiéroglyphes. On voit sur la paroi droite les deux yeux , et les légendes suivantes en une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)

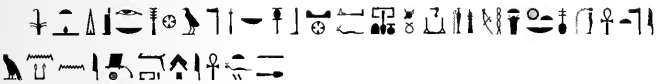

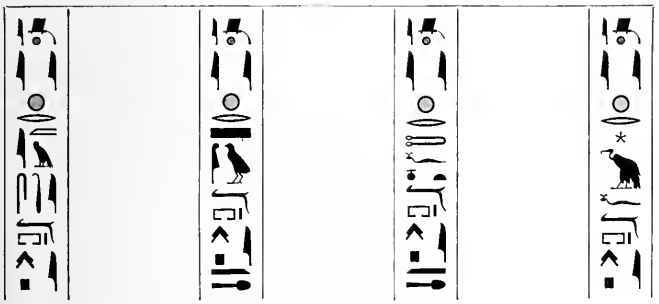

La paroi gauche porte les légendes suivantes : (←)

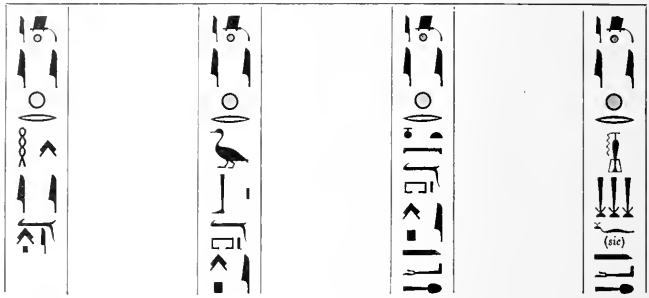

Côté de la tête. *Côté des pieds.*

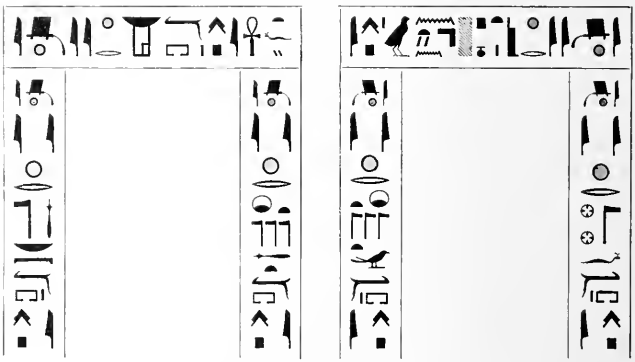

L'intérieur est décoré de la même manière que dans les autres cercueils de cette époque. Le haut des parois est bordé d'un ruban, arrêté du bas par trois grosses lignes noires. On lit sous le ruban une ligne d'hiéroglyphes, à savoir, au côté droit : (←)

; au côté des pieds : (←)

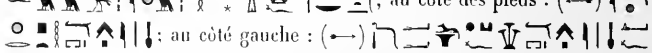

; au côté gauche : (←)

; au côté de la tête : 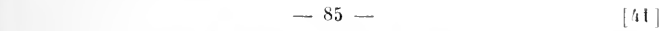 . Sous ces lignes les éléments du mobilier funéraire sont entassés en registres. Au côté droit, on voit un miroir 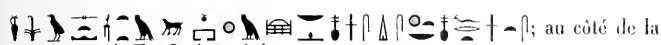 ; un premier collier simple 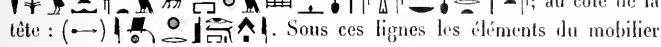 avec pendeloque 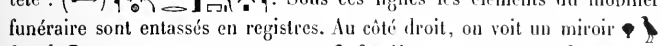 ; un second collier orné d'une uræus 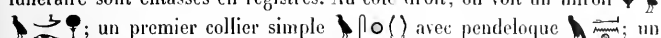 et d'une pendeloque ; un troisième collier orné d'un vautour 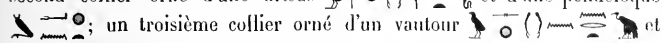 et d'une pendeloque; un quatrième collier orné du vautour et de l'uræus 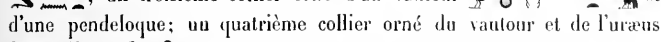 et d'une pendeloque; un cinquième collier orné du faucon 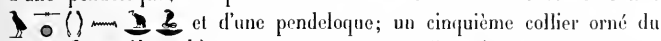 et d'une pendeloque 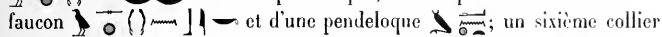 ; un sixième collier en électrum 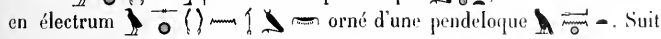 orné d'une pendeloque 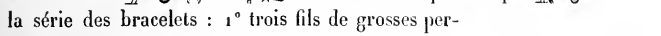 . Suit la série des bracelets : 1° trois fils de grosses perles : 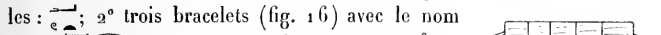 ; 2° trois bracelets (fig. 16) avec le nom de 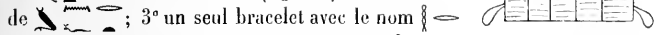 ; 3° un seul bracelet avec le nom 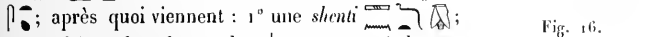 ; après quoi viennent : 1° une *shenti* 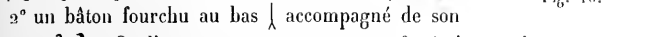 ; 2° un bâton fourchu au bas 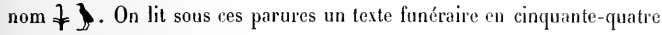 accompagné de son nom . On lit sous ces parures un texte funéraire en cinquante-quatre colonnes d'hiéroglyphes cursifs.

Fig. 16.

Au côté de la tête sont rangés les parfums : 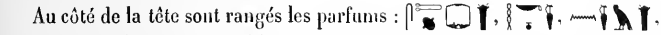 , les deux derniers accompagnés du vase 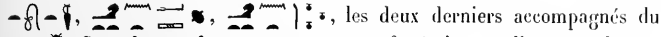 . Sous les parfums, nouveau texte funéraire en dix-sept colonnes d'écriture cursive.

Le côté gauche est réservé aux coiffures et aux armes : la dépouille de vautour 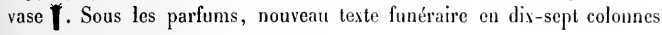 , la *coufiéh* , le bandeau de tête 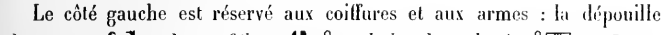 (*sic*), après quoi un boumerang , deux arcs 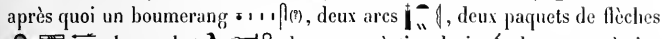 , deux paquets de flèches 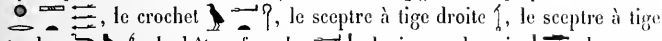 , le crochet 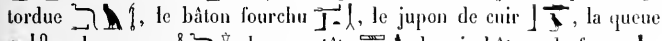 , le sceptre à tige droite 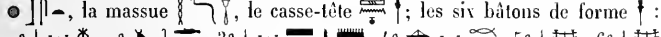 , le sceptre à tige tordue 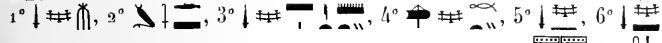 , le bâton fourchu , le jupon de cuir , la queue , la massue , le casse-tête 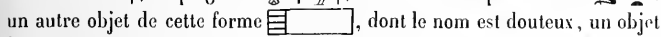 ; les six bâtons de forme 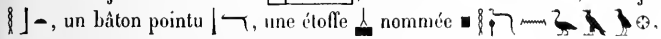 : 1° , 2° , 3° , 4° , 5° , 6°

le gros sceptre avec son nom de , le fouet ; le sabre de bois , un poignard , une sorte de râpe nommée , un autre objet de cette forme , dont le nom est douteux, un objet , un bâton pointu , une étoffe nommée .

trois autres pareilles de même provenance, ■ 𓋴𓏏𓂋𓄿𓅱𓃀𓊪𓂝𓏛. Le texte funéraire compte cinquante-quatre colonnes en écriture cursive.

Aux pieds, on voit successivement un grand signe ☥, deux sandales 𓂝𓏏𓊪𓂝𓏏𓊪, un vase de cette forme 𓎛 avec le nom 𓇋𓏏𓎛 et un autre pareil accompagné de ce nom 𓇋𓏏𓎛; ils servaient à l'origine à laver les pieds du roi. Le texte cursif compte dix-sept colonnes à l'encre noire. Tous ces textes seront publiés ultérieurement.

A ces objets il convient de joindre : 1° un disque de miroir en bronze trouvé dans la plaine avec quelques perles de cornaline; diamètre o m. 175 mill.

2° Une stèle funéraire cintrée, en calcaire; longueur o m. 78 cent., largeur o m. 32 cent. Elle est brisée en deux morceaux et fortement dégradée. Voici ce qui reste du texte qui la couvrait (•—) :

3° Quatre fragments de canopes ayant la forme d'un cercueil à figure humaine. Ils portaient chacun le nom d'un des génies funéraires, mais

seul le nom de est conservé : 0 m. 48 cent., 0 m. 42 cent., 0 m. 53 cent., 0 m. 49 cent. — XII[e] dynastie.

Je termine ce rapport par des renseignements, que le savant M. G. Schweinfurth a bien voulu me donner, sur les plantes que j'ai trouvées l'an dernier à Méîr et qui sont actuellement conservées au Musée du Caire.

I. Graines trouvées dans un grenier-modèle recueilli dans un tombeau de la XII[e] dynastie.

1° *Triticum dicoccum*, un peu moins de trois quarts de la masse.
2° *Triticum durum*, quelques graines isolées.
3° *Hordeum tetrastichum*, un peu moins de trois quarts de la masse.
4° Noyaux des baies de *Zizyphus Spina Christi*, نبق, 6.
5° Quelques graines de lin.
6° Débris d'une capsule à déterminer.
7° *Medicago* d'une variété à déterminer, deux gousses.
8° *Cyperus esculentus*, حب العزيز, quelques débris.
9° Quelques graines à déterminer, peut-être des graines de *helba*.
10° *Vesse*, quinze graines de variétés à déterminer, كرسنّه.
11° Quelques graines d'une légumineuse à déterminer.

II. Graines trouvées dans un grenier-modèle recueilli dans la tombe de . — XII[e] dynastie.

1° *Hordeum tetrastichum*, forme presque la totalité de la masse.
2° *Cyperus esculentus*, حب العزيز, quelques fragments.
3° Graines de *helba?* identiques à celles du n° 9 de l'article précédent.
4° *Triticum durum*, quelques graines isolées.
5° *Vesse*, graines identiques à celles du n° 10 de l'article précédent.

Le 27 février 1911.

A. Kamal.

REPORT

OF THE

EXCAVATIONS AND OTHER WORK

CARRIED OUT IN THE NECROPOLIS OF THEBES FOR THE DEPARTMENT OF ANTIQUITIES BY ROBERT MOND, ESQ., OF COMBE BANK, SEVENOAKS, KENT, ENGLAND, DURING THE YEAR BEGINNING ON MARCH 9th, 1913

BY M. ERNEST MACKAY.

All the tombs in the Necropolis, with the exception of the tombs of the Kings and of the Queens, have been regularly inspected once a month.

The steps and pathways in the Upper Enclosure have been repaired and widened, and elsewhere short cuts and stairways have been made leading to various tombs.

A large number of iron doors of a new pattern have been provided, as the majority of the doors in the Necropolis are much too light to efficiently protect the tombs.

New brass unperforated number-labels have been attached to all the keys, as it was found that many of the ghaffirs had difficulty in reading the perforated labels supplied by the Department of Antiquities. In addition, the labels of many of the keys had been lost. The duplicate keys have also been identified and numbered. As none of them were labelled, it was necessary to take them all to each tomb in turn in order to find out which locks they fitted. A special box with forty compartments, each large enough for ten keys, has been made to hold the duplicate keys, so that the ghaffir in charge of them has only to look through ten keys in order to find the one he wants.

Tombs 245, 246, 247 and 248, which were only accessible from the house of Hassan Ahmed el Gurni in the El Khokhah district, have been

expropriated and are now being excavated. Two interesting tombs below the house of Mohammed Hassan in the same district have just been paid for, and will be excavated and protected directly Mohammed Hassan has moved into this new quarters.

Many of the tombs have been provided with new number boards inscribed with both European and Arabic numerals.

Below is given a summary of the work done in individual tombs :

Tomb n° 22 (Wah), Lower Enclosure.

This is a very fine tomb, but owing to the powdery state of the colours its frescoes were rapidly disappearing. The walls have now been sprayed three times, first with a weak, and then with stronger solutions of albumen, which has effectually fixed the colours. No stain or darkening whatever has been caused by the process; and, owing to the nature of the paintings, i. e., colours direct on stone, there is no danger that white ants will attack the fixing solution and thus destroy the colours.

Tomb n° 45 (Dhout), East of the Upper Enclosure.

As the lintel of the door was badly cracked, and there was, therefore, some danger that the tomb might be entered by thieves, the doorway has been thoroughly repaired.

Tomb n° 49 (Neferhotpe), El Khokhah.

The old wooden door has been replaced by an iron one. As the tomb is entered through the courtyard of a native house, wooden panels have been fitted to the new door, so that pieces of straw, etc., shall not be blown into the tomb.

Tomb n° 57 (Khaembet), East of the Upper Enclosure (pl. I).

The Berlin Museum has sent casts to replace the missing fragments in this tomb. That of the head and shoulders of Khaembet has been fitted into its place and tinted to resemble the surrounding stone.

Tomb n° 69 (Menna), Upper Enclosure.

The pieces of painted plaster which had fallen from the walls have

been replaced in position, and the intervening spaces filled up flush with the surface. The plaster of the roof was formerly held up by three beams of wood, whose supports partially hid one of the painted walls. These beams have been replaced by light iron girders, which are much stronger and have been coloured in such a way as to be hardly noticeable.

Tomb n° 82 (Amenemhet), Upper Enclosure.

The excavation of the chambers and shafts of this tomb has been completed, and the courtyard with its shaft has also been cleared of rubbish.

Tombs n°s 87, 88 and 89 (Minnakht, Pehsukher and Amenmose), Upper Enclosure.

The doors of these tombs have all been replaced by new and much stronger ones, for they were in such a bad condition as to be quite useless for protecting the tombs.

Tomb n° 90 (Nebamun), Upper Enclosure.

The broken portions of the walls have been filled up with mud-plaster flush with the surface so as to give a less dilapidated appearance to the tomb.

Tomb n° 93 (Kenamun), Upper Enclosure.

The two large stone door-jambs outside the tomb have been transferred each to the opposite side, as they were wrongly set up by the native Inspector.

Tomb n° 95 (Mery), Upper Enclosure.

The southern end of this tomb has been cleared out in order to make it possible to properly protect it. A native, who lives next door, has hitherto been able to enter by means of a small hole which has now been blocked up. During the process of excavation, a large hole was found in the roof, which has been covered in by substantial wooden beams and a grating made from the old door taken from Tomb n° 88. A flight of steps

had also to be made leading down from the door, as the level of the floor inside the tomb is considerably below that of the door-sill.

Tomb n° 96 (Sennufer), Upper Enclosure.

The wall of the courtyard has had to be repaired, as several large stones recently fell almost on some tourists as they were entering the Tomb of the Vines.

Tomb n° 98 (Kamhrebsen), Upper Enclosure.

The doorway has been sealed up with mud-plaster until the tomb can be properly protected.

Tomb n° 101 (Name erased), Upper Enclosure.

This tomb was found open and in danger of destruction by thieves. It has been thoroughly cleared out, including its burial-chambers, pits, etc., and tidied up. No less than four holes leading into the tomb had to be blocked up with masonry, and a strong iron door of a new pattern has been provided to protect it.

Tomb n° 102 (Imhotpe), East of Upper Enclosure.

The doorway has been temporarily blocked up with stone covered with mud-plaster.

Tomb n° 105 (Khaemopet), Lower Enclosure.

The doorway of this tomb was found blocked up with stones, and the chambers inside filled with rubbish. The whole tomb has been excavated, with the exception of its courtyard, and an iron door provided.

Tomb n° 111 (Amenwahsu), East of the Upper Enclosure.

This tomb has been thoroughly repaired and its burial-chambers and shafts excavated. All the painted fragments which had fallen from its walls have been replaced, with the exception of ten, and the intervening gaps between them filled up with plaster. The ten pieces of painted plaster, whose original positions could not be determined, have been put up on a blank wall for inspection. The fragments of plaster fallen from

the roof have been placed in a mud-brick receptacle in the inner chamber and have been sealed up. A few pieces of ceiling-plaster, however, of a different design from that in situ and which came from just above the doorway, have been fitted together in a frame. The doorway has also been repaired and the wooden beams above it replaced by iron girders.

Tomb n° 113 (Kynehu), Lower Enclosure.

This is a small tomb whose entrance was blocked with stones. It has been cleared out and, not being of great value, has been provided with the light iron door from Tomb n° 87, which, being an important tomb, has been supplied with a new and stronger iron door.

Tomb n° 116 (Name erased), Upper Enclosure.

The entrance has been temporarily sealed up until an iron door can be provided for it.

Tomb n° 130 (May), East of the Upper Enclosure.

This tomb has been thoroughly cleared out. Its courtyard has also been excavated and a retaining-wall of brick built round it to prevent rubbish from falling in. The mud-brick door-jambs, which were built about three years ago, were in a very dilapidated state and have been replaced by substantial red brick jambs.

Tomb n° 139 (Pere), East of the Upper Enclosure.

The burial-chambers and passages have been completely excavated; the courtyard has also been cleared out and a retaining-wall built round it to keep it clean. Many pieces of painted mud-plaster were found in the *débris* in the tomb and have been replaced in position on the walls. As the uninscribed walls of this tomb were in a very bad state and threatened to fall, they have been supported by mud-brick walls neatly plasterered over. The door-jambs have been squared up and replastered.

Tomb n° 155 (Antef), Dra Abu'l Naga.

As the roof of this tomb had fallen and it has been lying open for many years, its upper registers are badly weathered. It has now been thoroughly cleared out, and a new roof is being built over it. Hundreds

of fragments of painted plaster from its walls have been found in the *débris* and await restoration to their proper positions.

Tomb n° 172 (Mentiywey). El Khokhah.

The excavation of the courtyard, passages and burial-pits has been completed. The tomb was already supplied with an iron door, but a large opening in the roof allowed anybody who liked to enter. This defect has been remedied by providing an arched roof of burnt brick and a window. A large hole in the side of one of the burial-chambers has also been blocked up, as it allowed of easy access to the tomb.

Tomb n° 181 (Nebamun and Ipuky), El Khokhah (pl. II).

This tomb was found to be in a very dirty state and has, therefore, been thoroughly cleared out. The courtyard has also been excavated and a retaining-wall built to keep back the rubbish around it. A new iron door has been provided as the old one did not close properly. The fragments of painted plaster found among the rubbish in the chambers and courtyard of the tomb have all been replaced upon its walls, and the blank spaces between them filled up with plaster-of-Paris flush with the surface. This is a small tomb, but one of the most interesting in the Necropolis.

Tomb n° 184 (Nefermenu). El Khokhah.

On excavating the courtyard of this tomb, inscriptions were found upon its walls, which have now been protected by an arched roof of brick. The south-western end of the courtyard was entirely broken away and has been replaced by a masonry wall, in which a strong iron door has been placed. The door set up by the original excavator of this tomb has been removed and utilised as a window-grating above the new doorway.

Tomb n° 189 (Nekhtdhout). Asasif.

The entrance has been temporarily sealed up in order to protect the tomb until a proper door can be provided.

Tomb n° 198 (Riya). El Khokhah.

The doorway has been blocked up with masonry covered with mud-plaster until the tomb can be properly protected.

Tomb n° 200 (Dedi), El Khokhah.

This tomb was lying open and portions of it have been removed by thieves. It has been completely excavated and provided with an iron door. The courtyard, which is unusually large, has had a retaining-wall of brick built round it to keep out the rubbish, high mounds of which surround it on all sides. Two large holes in one of the walls of the inner chamber have been closed up with masonry. Many pieces of painted plaster have been found in the rubbish which was cleared out of the tomb, and they are being replaced on the walls. The scenes in this tomb, though much knocked about, are very interesting and the colours well preserved.

Tomb n° 201 (Re), El Khokhah.

As the tomb was lying open, its upper registers are considerably weathered and knocked about. Both tomb and courtyard have been cleared out and a strong iron door provided. During the course of excavation, two large holes were found in the roof, the remains of which also threatened to fall. The following repairs had, therefore, to be done; — A large masonry pillar has been built to support the roof, and one of the holes has been arched over with red brick. The remaining gap is covered with strong wooden beams, in which the old iron door taken from Tomb n° 89 is set to serve as a window-grating. The burial-chamber, which is at the end of a long descending passage and is inscribed in an unusual style, has been cleared out and is now easy of access.

Tomb n° 203 (Unnofru), El Khokhah.

This tomb has been entirely cleared out, but, as only its roof was found to be inscribed, its doorway has been blocked up with masonry instead of being supplied with an iron door.

Tomb n° 226 (Name lost), Upper Enclosure.

This was excavated some years ago and then left open with the result that most of the painted plaster has fallen from its walls, which are now in a very ruinous state. The tomb and the surrounding ground have been re-excavated and searched, and the fragments of painted plaster collected

and pieced together ready to be replaced on the walls. The tomb, it is hoped, will soon be thoroughly restored and supplied with a new roof and an iron door.

Tomb n° 238 (Neferuben), El Khokhah.

As the tomb was insufficiently protected, the doorway has been temporarily blocked up with a plastered masonry wall.

Tomb n° 241 (Ahmose), El Khokhah.

This tomb was found to be only accessible through a shaft which communicated with an open tomb (n° 48) immediately below it. By this means it has been entered repeatedly by natives and it is, therefore, badly damaged. The first thing done was to find the real doorway of the tomb which is now protected by a substantial iron gate. The tomb was then cleared, and the shaft, by which it was formerly entered, covered by a stout iron grating. A stone bridge had to be constructed leading to the door of the tomb, as a chamber belonging to another tomb had been cut immediately in front of it, thus destroying the flight of stone steps that formerly lead down to it.

Tomb n° 243 (Pemau), Asasif.

The doorway, which was found open, has been sealed up with masonry and plaster pending the provision of a proper door.

Tomb n° 249 (Neferronpet), East of the Upper Enclosure (pl. III).

This tomb was found lying open and has been thoroughly excavated and provided with an iron door. The courtyard has been cleared out and a retaining-wall built round it to keep rubbish from falling in.

Tomb n° 250 (Neferhotpe), Der el Medineh.

This tomb has been excavated and provided with a strong wooden roof and an iron door at the expense of Dr Moeller of Berlin.

Tomb n° 251 (Amenmose), North-East of the Upper Enclosure.

Once a very fine tomb, it has been badly damaged both anciently and in modern times. Its remains are now safeguarded, for the inner chamber is closed with an iron door, while the outer chamber, which is very

large and roofless and has little left of its original decoration, has been protected with a masonry wall in which is set a strong wooden door with a stout lock. Thousands of pieces of painted plaster were found in the *débris* of the tomb, and have been sorted out with a view to replacing them on the walls. The roof of the inner chamber is an exceptionally fine pent-roof, a form which is rare in the tombs of this Necropolis.

Tomb n° 252 (Senmen), North of the Upper Enclosure.

This tomb was just outside the Enclosure wall to the North, and it was thought advisable to extend the wall to include the tomb in the Enclosure.

Ernest Mackay.

Statues d'Amenothès, fils de Hapi, et de Paramessou
au pied du colosse d'Harmhabi.
(X^e Pylône).

Statues d'Amenothès, fils de Hapi, et de Paramessou
au pied du colosse d'Harmhabi.
(X^e Pylône).

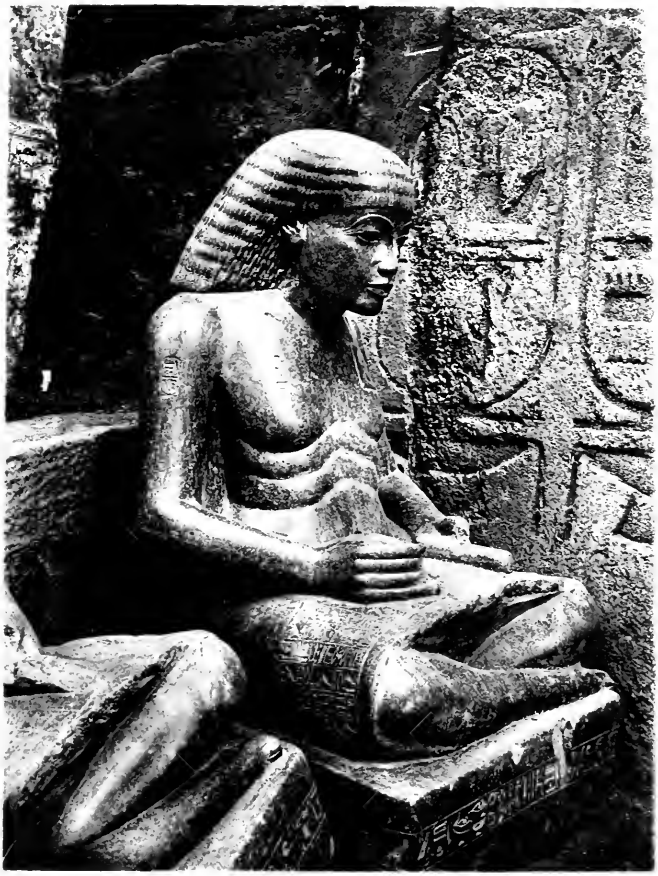

Première statue d'Amenothès, fils de Hapi.

P... typ.-Berthaud Fr...

Tomb 57 (Kha-em-het).
Showing Plaster cast from Berlin in position and then tinted down to match surrounding stone.

Tomb 181 (Tomb of the Engravers).
Showing pieces of mud replaced on walls and broken parts filled in.

Tomb 249.
Its found and after Conservation.

Phototypie Berthaud, Paris.

CHANSONS POPULAIRES
RECUEILLIES DANS LA HAUTE-ÉGYPTE
DE 1900 À 1914

PENDANT LES INSPECTIONS DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

PAR

M. GASTON MASPERO.

Le peuple chante beaucoup en Égypte, à la maison et dans les fêtes privées comme aux champs, sur le fleuve, et pendant les cérémonies de la vie courante. J'avais essayé de recueillir quelques-unes des chansons que j'avais entendues lors de mon premier séjour, de 1881 à 1886, et j'y avais mal réussi : rien n'est plus difficile pour un étranger comme de saisir les paroles lancées à toute volée par le tireur de chadouf et par le conducteur de sakiéh, ou psalmodiées en roulades avec force nasillements et coups de gosier par les musiciens et par les musiciennes de métier. Dès le premier voyage d'inspection que j'entrepris après mon retour, en janvier 1900, je repris mon idée d'autrefois, et je voulus utiliser les services du Secrétaire égyptien que j'avais emmené avec moi, mais j'y rencontrai des difficultés que je n'avais pas prévues. Mon homme comprenait bien ce qu'il entendait et il consentait même à me le répéter en partie : il se refusait à le noter et à l'écrire, ou, s'il l'écrivait sur un ordre formel, il le défigurait. Il alléguait pour motifs de ses répugnances à me livrer le texte exact, la vulgarité du langage, son insuffisance grammaticale, la grossièreté de certaines pensées, l'incorrection des mètres et des rythmes. Je renonçai à l'employer après deux ou trois essais, et d'autre part, séjournant quelques jours à peine dans chaque localité, il m'était impossible de décider les paysans eux-mêmes ou les artistes professionnels à me dicter, ou simplement à me répéter posément les paroles qu'ils venaient

de chanter, les uns par stupidité et par fausse honte, parce qu'ils croyaient que je voulais me moquer d'eux, les autres par crainte que je ne cherchasse à me dispenser de leur concours, et qu'une fois en possession de leur répertoire je ne cessasse de les payer. Les inspecteurs du Service, auxquels j'exposai mon désir, ne se montrèrent pas non plus tout d'abord disposés à y satisfaire, et quatre ans s'écoulèrent sans que je parvinsse à obtenir des résultats sérieux.

En 1903 pourtant, un secrétaire nouveau, M. Nasri Nasr, Syrien d'origine et qui, ayant reçu chez les Jésuites une éducation européenne, était mieux préparé que son devancier à comprendre l'intérêt de mes études, voulut bien se mettre à ma disposition pour m'aider à les poursuivre. L'usage est, sur les dahabiéhs bien montées, d'engager un matelot qui, sans être absolument un chansonnier par métier, sache vocaliser convenablement et possède un répertoire de pièces assez étendu pour divertir l'équipage et pour l'encourager, pendant les longues heures de nage qu'il lui faut fournir chaque jour. Je priai M. Nasr de noter au fur et à mesure toutes celles que dirait le chanteur de 1903-1904, un certain Mohammed Sanaoui, et lui aussi, dans les premiers moments, il éprouva quelques scrupules littéraires et grammaticaux : il aurait volontiers négligé les passages par trop incorrects ou rectifié les erreurs de langage et de versification, mais quand je lui eus expliqué mes intentions précises, il se fit un devoir et un plaisir de les remplir minutieusement. Chaque année depuis lors, et cet hiver-ci encore, il a saisi au vol ce qu'ont récité nos chanteurs divers, et il l'a traduit en caractères arabes, puis en transcription figurée, de manière à conserver les prononciations provinciales. Il m'a procuré ainsi le texte exact d'environ deux cents couplets qui ont fait les délices, non seulement de notre équipage, mais de tous les gens qui se trouvaient sur les rives au moment où nous passions : c'est, autant que j'en puis juger, les deux tiers environ du répertoire en vogue parmi les bateliers du Nil actuellement. Tandis que cette partie de mon enquête continuait sur l'eau, deux de nos inspecteurs locaux m'apportaient aussi leur concours. Le premier en date, et celui à qui je dois le plus, Mahmoud Effendi Rouchdi, appartient à une famille qui sert la Direction des Antiquités depuis plus d'un demi-siècle : son grand-père, Mohammed Effendi Marzouk, vieil officier d'artillerie qui avait fait la guerre de Crimée, avait été donné à Mariette

par Saïd Pacha en 1858 comme surveillant pour le district d'Edfou, et son oncle, Mahmoud Effendi Mohammed, fils de Mohammed Marzouk, administre la province aujourd'hui encore. Mahmoud Effendi Rouchdi se mit à l'œuvre avec ardeur, et, en deux années de temps, il recueillit quantité de chants en usage chez les Musulmans, non seulement dans la plaine de Thèbes, mais dans les cantons principaux du Saïd, de Gébéléïn à Belianéh. Tandis qu'il s'y employait, notre inspecteur de Miniéh et d'Assiout, Tewfik Effendi Boulos, en faisait autant pour la ville d'Assiout et, comme il est copte, il ajoutait quelques pièces chrétiennes à l'ensemble des musulmanes : sa récolte ne comprend qu'une vingtaine de morceaux, qui n'ont pas épuisé pour moi, tant s'en faut, tout ce que nous sommes en droit d'attendre de ces parages, les plus peuplés et les plus riches de la Haute-Égypte. En lui adressant par intervalles quelques rappels de mémoire, et en réclamant progressivement la collaboration de nos autres inspecteurs, mes successeurs parviendront, je l'espère, à compléter l'œuvre que j'ai commencée et à sauver une part au moins de cette littérature populaire si négligée jusqu'à présent. Il n'était que temps de le tenter : l'Égypte se transforme avec rapidité et bien des coutumes qui étaient encore en vigueur pendant mon premier séjour, ou bien ont disparu, ou bien tendent à disparaître avec les chants qui les accompagnaient. J'ajoute qu'un Français, directeur de travaux dans notre Service, M. Baraize, a eu l'obligeance de faire écrire récemment pour moi les refrains par lesquels ses ouvriers s'entraînent à la besogne pendant les fouilles ou la consolidation des temples. Ils ne sont point parmi les moins curieux de ma collection.

De ceux que je publie, beaucoup ont été composés par des poètes de ville et ils n'étaient pas populaires à l'origine, mais ils le sont devenus par l'action des chanteurs de profession : c'est le cas pour la plupart de ceux que M. Nasr a récoltés pour moi, comme de ceux que Schäfer nous a fait connaître dans son charmant recueil. Les autres, ceux des funérailles, des noces, des pèlerinages, des jeux et des corvées aux champs ou dans les chantiers, sont presque tous sortis du peuple même, et l'on s'en aperçoit, par contraste avec les précédents, à la rudesse du langage et du rythme. C'est par eux que je débuterai, donnant pour chacun le texte arabe, la transcription et la traduction française aussi littérale que possible. Le texte est celui des gens qui les ont écrits pour moi, et je lui ai

conservé ses abréviations, telles *âa'n-nagaf* pour عنى النجف, *âala'n-nagaf,* puis ses fautes d'orthographe, ses د pour des ذ ou des ظ, ses ت pour des ث ou des ط, ses ح pour des خ, ses ج pour des ق ou pour des ك, et ainsi de suite, partout où elles résultent d'une prononciation locale et peuvent servir à constater les particularités du dialecte saïdien. La transcription a été établie par mes collaborateurs eux-mêmes, de manière à suivre cette prononciation aussi fidèlement qu'il se pouvait, avec ses *âa* pour ع émis fortement, ses *t,* ses *z,* ses *s* où se confondent toutes les nuances de la prononciation classique pour ت, ث, ط, pour ز, ذ et ظ, pour س et ص. Dans ma traduction, j'ai essayé de calquer exactement la phrase française sur la phrase arabe partout où il semblait y avoir utilité à le faire : peut-être en est-il résulté quelque incorrection et quelque bizarrerie, mais du moins j'aurai évité par là d'altérer le sens. A vouloir trop adoucir les aspérités d'un texte populaire on risque, non seulement de lui enlever sa saveur de terroir, mais d'en fausser l'intention. Le temps est passé d'ailleurs en matière de traduction des *belles infidèles,* qui trop souvent n'arrivent qu'à être infidèles sans être belles. Texte, transcription, traduction, je prie donc les arabisants et les simples curieux de ne pas se scandaliser par trop de ce qu'ils trouveront ici : je me suis efforcé de n'être qu'un simple truchement entre les provinciaux du Saïd et le lecteur européen.

CHAPITRE PREMIER.

CHANTS DE MARIAGE ET DE CIRCONCISION.

L'association des chants de circoncision aux chants de mariage est plus naturelle qu'il ne paraît au premier abord : encore aujourd'hui par toute l'Égypte, surtout chez les pauvres et dans la classe moyenne, on profite de l'occasion d'un mariage chez les voisins ou dans la famille pour circoncire les garçons. Les airs et les paroles sont la propriété des chanteurs et des chanteuses de profession qu'on loue pour donner de l'éclat à la fête. Les chanteuses appartiennent à l'honorable corporation des *ghaouazis.*

§ I.

CHANSONS DE MARIAGE À ASSIOUT.

١ للعروســـة

١ ودى بيضه وتلبس طقم ابيض يام النهود البارزه بحلاوة
وتتمايل على كل الصفوف حلوه العروسه والكلام بهداوة
ولا عندى الامر من مقامك جبنا جهاز مودة وجينا من علبرور
ولا عندى جواهر يعجبوك المسك والعنبر طلقنا لك بخور
ولا شايف علىّ انى افوتك يجعل سنينك على العريس بهناوة
ولا قادر ارضى خاطر ابوك

I. LIL-ÀAROUSA.

1. Ouidi béida outilbis tagm abyad — Outitmayil àala kol is-sifouf — Ouala àaudi alamiz min magamik — Ouala àandi gaouahir yiagibouki — Ouala hayin àalèya inni afoutik — Ouala gadir aradi khatir abouki — Ya'm in-nihoud il-bariza bihalaoua — Hiloua'l-âarousa oui'l-kalam bihadaoua — Gibna gihaz moda ougina min âa'l-birour — Il-misk oui'l-âanbar talagna-lik bikhour — Ygâal sininik âa'l-âaris bihanaoua.

I. POUR LA MARIÉE.

1. Et elle est blanche et elle est vêtue d'un costume blanc, — et elle va se dandinant entre tous les rangs. — Je n'ai pas de diamants qui conviennent à ton état: — je n'ai pas de joyaux qui puissent te plaire, — et pourtant il ne m'est pas facile de renoncer à toi, — et je ne puis contenter la volonté de ton père. — O toi dont les seins excellent par la douceur, — douce mariée, et dont le parler est plaisant, — nous avons apporté un trousseau à la mode et nous sommes venus par les terres: — l'ambre et le musc nous avons brûlé pour toi comme encens. — Passent tes années avec le marié en liesse!

2 يا صغيره ولا عندناش محلاك ان حبّك يجيبلك جهازك تمام

ان حبّك يعمل على مرضاك ويوقد الشمع المنير فى جلاك

3 دخل العريس فى قصرها بيدوّر

يلقى العروسه على النجف بتنوّر

2. *Ya sighayi'ra ouala àandinash mahlaki — In habbik yàamil àala mardaki — In habbik ygib-lik gihazik tamam — Ouiougid ish-sham el-mounir fi galaki.*

3. *Dakhal il-àaris fi gasraha biydaouir — Ilga 'l-àarousa àa'u-nagaf bitnaouir.*

2. O petite, et personne chez nous ne t'égale, — ton ami fait tout pour te contenter ! — Ton ami t'apporte ton trousseau complet — et il allume les bougies étincelantes de tes noces.

3. Le marié est entré au château de la mariée. il cherche — et il trouve la mariée près du lustre qui brille !

---

٢ للعريـــس

1 علبة جواهر للعريس هدية نينة العريس ادرجى تتفرج

جبنا الجهاز لعروسك يا عينىّ تلقى العروسه فى المدينة جايا

II. LIL-ÀARIS.

1. Ilbit gaouahir lil-àaris hadya — Gibna 'l-gahaz li-àarousak ya ïinaya — Neint il-àaris iddarragi titfarragi — Tilgi 'l-àarousa fi 'l-médiné gaya.

II. POUR LE MARIÉ.

1. Un écrin de bijoux en cadeau pour le marié — nous avons apporté le trousseau à ta mariée, ô mon œil ! — Mère du marié, viens et furette, — tu trouveras la mariée qui vient dans la ville.

2 عريسنا من دلعه دخل الحمام يا رب تحفظ شبابه

العبد شايله البدله واسمه مرجان وتفرّجها عَلْمتضايق

افرشو له الاوده دا العريس موده

يلقى العروسه حاجه حلوه بعيون غزلان 4 يا من مشيته تعجبنى

يلقى العروسه حاجه حلوه بنهود رمان وكلامه يلذّ علىّ

وجهاز عروسه جابهله

3 ولابلنى العريس العائق متمن يا رب تتم علىّ

لباس الفروز الرائق دا كله شراية ماله

وخطبنا العروسه لحلوه والا جَبَا وهديه

افرحه وانا قلبى رايق

2. *Âarisna min dalâouh dakhal il-hammam — Il-âabd shaylouh 'l-badlah ouismouh Mirgan — Ifrishou lou 'l-ôda da 'l-âaris moda — Ylga 'l-âarousa haga hiloua bi-êeyoun ghouzlan — Ylga 'l-âarousa haga hiloua bin'houd romman.*

3. *Oui'abalni il-âaris il-âayig — Labbas il-farouz ir-rayig. — Ouikhatabna 'l-âarousa il-hiloua — Afarrihou ou'ana galbi rayig — Ya rab tihfaz shababouh — Ouitfarrigha âa'l-mitdayig.*

4. *Ya m'mashytouh tâagibni — Ouikalamouh ylidd âaléya — Ouigahaz âarousouh gabouh-louh — Mitamman ya rab titim âaléya — Da kolouh shirayit malouh — Oualla gabâ ouihadya.*

2. Notre marié, minaudant, est entré au bain; — l'esclave lui apporte le costume, et son nom est Mirgâne! — Qu'on lui étale le tapis dans la chambre, car ce marié est à la mode : — il y trouve la mariée douce aux yeux de gazelle. — il y trouve la mariée douce aux seins de grenade.

3. Et il m'a rencontré le marié, le gandin, — il portait une turquoise claire; — et nous avons demandé la mariée la douce. — Je le réjouirai, et moi mon cœur est serein. — O Seigneur, conserve sa jeunesse, — et soulage-la à qui est malheureux!

4. Toi dont la démarche me plaît — et dont la parole m'est agréable, — et à qui l'on a apporté le trousseau de la mariée — d'un prix élevé, Seigneur, fais que tout finisse bien pour moi! — Tout cela a-t-il été acheté de son argent, — ou est-ce présent et cadeau?

§ II.

CHANSONS DE MARIAGE
À THÈBES ET DANS LE HAUT-SAÏD.

١ غنا البنات الصغيرة

1 يا جمال ابوى يا جمال ابوى — وهات لى دهان راسى

طلت من العالى — وان عاركوك امك وابوك

واش جقّرك يا الاجدى — حب البنات جاسى

تحط حلوانى — يا الاجدى يا الاجدى

ميتين جنيه ميتين جنيه — يابوكُم دايب دوب

تتعد جدامى — بيع الجمل يا الاجدى

يا الاجدى يا الاجدى — وهات لى حرير للثوب

يابوكُم مدراسى — وان عاركوك امك وابوك

بيع الجمل بيع الجمل — جول لهم جتلنى السوج

I. GHANNA EL-BANAT ES-SOGHAIÉRA.

1. Ya g'mal abouy ya g'mal abouy — Tallet min el-âali — Ouish gaddarak ya'l-Ahmadi — Tahot hilouani — Mitéin ginéh mitéin ginéh — Tetâad goddami — Ya'l-Ahmadi ya 'l-Ahmadi — Ya'bo kom medrasi — Bîée el-gamal bîée el-gamal — Ouihat li dihan rasi — Ouin âarakouk ommak ouabouk — Hob el-banat gasi — Ya'l-Ahmadi ya'l-Ahmadi — Ya'bo kom dayeh doab — Bîée el-gamal ya'l-Ahmadi — Ouihat li harir h't-toab — Ouin âarakouk ommak ouabouk — Gollohoum gatalni esh-shoag.

I. CHANTS DES JEUNES FILLES.

1. « O chamelier de mon père ! ô chamelier de mon père ! » — Elle regarda d'en haut : — « Et comment pourras-tu, ô Ahmadi ! — mettre là ma dot ? — Deux cents guinées, deux cents guinées — seront comptées devant moi. — O Ahmadi ! ô Ahmadi, — toi dont la manche est de madras, — vends le chameau, vends le chameau, — et apporte-moi du parfum pour ma tête ; — et si te gourmandent ta mère et ton père, — l'amour des filles est dur ! — O Ahmadi ! ô Ahmadi, — toi dont la manche est élimée, usée, — vends le chameau, ô Ahmadi ! — et apporte-moi de la soie pour mes habits : — et si te gourmandent ta mère et ton père, — dis-leur : « Le désir m'a tué ! ».

2 وحيات ابوى ودراع ابوى
ماناخدك يا على
حجاش تجيب المنطه
والجمل من بحرى
3 راح الجصب وجاه الجصب
ما جلت عود طرى
وحيات ابوى ودراع ابوى
ماناخذك يا احمد
راح الجصب وجاه الجصب
ما جلت عود احمر

وحيات ابوى ودراع ابوى
ماناخدك يا خليل
حجاش تجيب المنطه
والجمل ابو شخاليل
وحيات ابوى ودراع ابوى
ماناخذ السجا
جلبى عليه جلبى عليه
من شيلة الجربه
وحياة ابوى وحياة ابوى
ماناخد الزبال

2. *Ouihyat abouy ouidrâa abouy — Ma'na'khdak ya Aali — Haggash tegîb el-mantaga — Oui'l-higl min bahari.*

3. *Rah el-gasab ouegah el-gasab — Ma-golt ôoud tari — Ouihyat abouy ouidrâa abouy — Ma'na'khdak ya'hmad — Rah el-gasab ouegah el-gasab — Ma-golt ôoud ahmar — Ouihyat abouy ouidrâa abouy — Ma'na'khdak ya Khalil — Haggash tegîb el-mantaga — Oui'l-higl abou shakhalil — Ouihyat abouy ouidrâa abouy — Ma'na'khod es-sagga — Galbi âalêih galbi âalêih — Min shéilet el-girbah — Ouihyat abouy ouihyat abouy — Ma'na'khod ez-zabbal —*

2. Et par la vie de mon père et par le bras de mon père, — je ne te prendrai pas, ô Ali, — si tu ne m'apportes la ceinture — et l'anneau de pied de la Basse-Égypte.

3. La canne à sucre est partie et la canne à sucre est venue, — tu n'as pas dit : « En voici une fraîche ! ». — Et par la vie de mon père et par le bras de mon père, — je ne te prendrai pas, ô Ahmad ! — La canne à sucre est partie et la canne à sucre est venue, — tu n'as pas dit : « En voici une rouge ! ». — Et par la vie de mon père et par le bras de mon père, — je ne te prendrai pas, ô Khalîl. — si tu ne m'apportes — la ceinture et l'anneau de pied à grelots ! — Et par la vie de mon père et par le bras de mon père, — je ne prendrai pas le porteur d'eau ! — Mon cœur est (triste) pour lui, mon cœur est (triste) pour lui — de ce qu'il porte l'outre. — Et par la vie de mon père, et par la vie de mon père, — je ne prendrai pas l'homme aux ordures ! —

يصبح يقول يصبح يقول فتى عدس بدرى

زبل الحمام يا دهان وحياة ابوى ودراع ابوى

وحياة ابوى ودراع ابوى لناخد الشبعان

ماناخد النجار يصبح يقول يصبح يقول

قلبى عليه قلبى عليه فتى فطير بدهان

من شيلة المنشار ۱ وابور جديد وابور جديد

وحياة ابوى وحياة ابوى ماشى فى موردتنا

ما ناخذ النجرى نلبس حرير نقلع حرير

يصبح يقول يصبح يقول على حس عدتنا

Yesbah yegoul yesbah yegoul — Zibl el-hamam ya dhan — Ouihyat abouy ouidrâa abouy — Ma'na'khod en-naggar — Galbi âaléih galbi âaléih — Min shéilet el-menshar — Ouihyat abouy ouihyat abouy — Ma'na'khod el-fagri — Yesbah yegoul yesbah yegoul — Fitti âadas badri — Ouihyat abouy ouidrâa abouy — La'na'khod esh-shabâan — Yesbah yegoul yesbah yegoul — Fitti fatir bedhan.

۱. *Ouabour gidid ouabour gidid — Mashi fi mordtna — Nelbis harir neglâa harir — Âala hes âomdetna —*

Il se lève le matin il dit, il se lève le matin il dit : — «La fiente des pigeons où est-elle, ô Graisse?». — Et par la vie de mon père et par le bras de mon père, — je ne prendrai pas le menuisier! — Mon cœur est (triste) pour lui, mon cœur est (triste) pour lui — de ce qu'il porte la scie! — Et par la vie de mon père, et par la vie de mon père, — je ne prendrai pas le pauvre! — Il se lève le matin il dit, il se lève le matin il dit : — «Pile de la lentille de bonne heure!». — Et par la vie de mon père et par le bras de mon père, — je prendrai le riche! — Il se lève le matin il dit, il se lève le matin il dit : — «Pile le gâteau avec de la graisse!».

۱. Un vapeur nouveau, un vapeur nouveau — chemine dans notre aiguade [1]! — Nous revêtirons la soie nous dépouillerons la soie — de par notre Omdéh! —

---

[1] Le mot désigne l'endroit de la berge où les femmes vont puiser l'eau et où les bateaux abordent.

وابور جديد وابور جديد — كل البنات اتجوزوا

فى المورده ماشى — وانا وقف حالى

نلبس حرير نقلع حرير — 6 رسلت له رسلت له

على حس طناشى — سلامين جوه السيف

5 يا حمام جارد يا حمام جارد — رسل وقال رسل وقال

على بيت ناس عمى — الجيزه بعد الصيف

كل البنات اتجوازوا — رسلت له رسلت له

وانا حازتنى امى — سلامين فى نص رغيف

يا حمام جارد يا حمام جارد — رسل وقال رسل وقال

على بيت ناس خالى — الصبر يا لطيف

Ouabour gidid ouabour gidid — Fi 'l-morda mashi — Nelbis harir neglàa harir — Àala hes Tanashi.

5. *Ya hamam garid ya hamam garid — Àala béit nas àammi — Kol el-banat etgaouazo — Ouana hazitni ommi — Ya hamam garid ya hamam garid — Àala béit nas khali — Kol el-banat etgaouazo — Ouana ouegef hali.*

6. *Rassalt-lo rassalt-lo — Salaméin goua es-séif — Rassal ouegal rassal ouegal — El-giza bâad es-séif — Rassalt-lo rassalt-lo — Salaméin fi noss reghif — Rassal ouegal rassal ouegal — Es-sabr ya latif —*

Un vapeur nouveau, un vapeur nouveau — dans l'aiguade chemine; — nous revêtirons la soie nous dépouillerons la soie — de par Tanachi!

5. O pigeons familiers, ô pigeons familiers. — à la maison des gens de mon oncle — toutes les filles se sont mariées, — et moi ma mère me garde! — O pigeons familiers, ô pigeons familiers. — à la maison des gens de mon oncle maternel — toutes les filles se sont mariées, — et moi je reste dans mon état!

6. Je lui ai envoyé, je lui ai envoyé — deux saluts dans l'épée! — Il a envoyé (dire), il a envoyé (dire): — «Le mariage après l'été!». — Je lui ai envoyé, je lui ai envoyé — deux saluts dans une demi-miche! — Il a envoyé (dire), il a envoyé (dire): — «Patience, ô mignonne!». —

رسلت له رسلت له رسلت له رسلت له

سلامين فى قرقوشه سلامين فى بنيه

رسل وقال رسل وقال رسل وقال رسل وقال

الصبر يا منتوشه الصبر يا ملهيه

Rassalt-lo rassalt-lo — Salaméin fi gargoushah — Rassal ouegal rassal ouegal — Es-sabr ya mantoushah — Rassalt-lo rassalt-lo — Salaméin fi binniyéh — Rassal ouegal rassal ouegal — Es-sabr ya malhéyéh.

Je lui ai envoyé, je lui ai envoyé — deux saluts dans une biscotte! — Il a envoyé (dire), il a envoyé (dire) : — «Patience, ô coureuse!». — Je lui ai envoyé, je lui ai envoyé — deux saluts dans un *binni*[1]! — Il a envoyé (dire), il a envoyé (dire) : — «Patience, ô étourdie!».

---

٢ غنا العروسه للعريس وردة عليها

1 ومليت له الجله ما عايز الا انت

من لبن البقر يا ضى القمر

ولا عايز الجله ومليت له الجله

ولا لبن البقر من لبن الجاموس

II. GHANNA 'L-ÀAROUSA LIL-ÀARIS OUAREDDOH ÂALÉIHA.

1. Oumaléit-lo 'l-gollah — Min laban el-bagar — Ouala âayez el-gollah — Ouala laban el-bagar — Ma-âayez ella anti — Ya day el-gamar — Oumaléit-lo 'l-gollah — Min laban el-gamous —

II. CHANT DE LA FIANCÉE AU FIANCÉ ET SA RÉPONSE.

1. Je lui ai rempli la gargoulette — de lait de la vache. — «Je ne veux la gargoulette — ni le lait de la vache; — je ne veux que toi, — ô clarté de la lune pleine!» — Je lui ai rempli la gargoulette — de lait de bufflesse. —

---

[1] Le *binni* est un poisson du Nil dont les habitants du Said sont très friands.

ولا عـايـز الجـمـلـه ماخـــــد الا دا
ولا لـبن الجـاموس دا جـدع شمـلـول
ما عـايـز الا انـت كـيـاد الـعـــدا
يا ضى الـغانـوس طلت لى بعيـنـهـا
ومليت له الجـلـه دقه اخضر فى ايديها
من لـبن الجـمـال تحسبنى عبد ليها
ولا عـايـز الجـمـلـه تبيع وتشترى فيه
ولا لـبن الجـمـال طلت لى من الطاقه
ما عـايـز الا انـت بيضا وتشبه الناقه
يا ضى الـهـلال ضـربتـنى بـزراقـه
2 وحـيـــاتـك يابا ضربه واتمكنت فيه

Ouala âayez el-gollah — Ouala laban el-gamous — Ma-âayez ella anti — Ya day el-fanous — Oumaléit-lo 'l-gollah — Min laban el-gemal — Ouala âayez el-gollah — Ouala laban el-gemal — Ma-âayez ella anti — Ya day el-helal.

2. *Ouihyatak ya'ba — Ma'akhod ella da — Da gadâa shamloul — Kayyad el-éeda — Tallet-li bi-écinha — Dag' akhdar f'idaïha — Tihsibni âabd léïha — Tibiïé ouitishtiri féyyah — Tallet-li min et-tagah — Béïda ouitishbeh en-nagah — Darabitni bi-zorragah — Darbah ouitmakkanat féyyah —*

«Je ne veux la gargoulette — ni le lait de la bufflesse; — je ne veux que toi, — ô clarté de la lanterne!» — Je lui ai rempli la gargoulette — de lait de chamelle. — «Je ne veux la gargoulette — ni le lait de la chamelle; — je ne veux que toi, — ô clarté du croissant!»

2. «Par ta vie, ô mon père, — je ne prendrai que celui-ci; — celui-ci est un gars vif — capable de ruser les ennemis!» — Elle me regarda de son œil, — elle qui a un tatouage vert sur ses mains; — elle me compte comme un esclave d'elle — qu'il dépend d'elle de vendre et d'acheter. — Elle me regarda de la lucarne, — elle qui est blanche et qui ressemble à la chamelle; — elle me frappa d'un dard — un coup sûr. —

طلت لى من القادوس — يا ستى وانا المحبوس

بيضه وتشبه الفانوس — واحبك الشعريه

يا ستى وانا المحبوس — طلت لى من الترعه

طللى واشفى فيه — وزمامها دجر يرعا

طلت لى من القادوس — يا ستى عندى قرعه

وراسمه على الجبين فلوس — وصفوكى دوا ليه

يا ستى وانا المحبوس — ۳ مرحبا به لما جانى

طللى واشفى فيه — والجيه ما تغباني

طلت لى من الشباك — والرقبه كوز الفضه

ع منا وانا منساك — والعين شبه الفنجانى

Tallet-li min el-gadous — Béida ouiteshbeh el-fanous — Ya sitti ou'ana 'l-mahbous — Tolli ouishfâaïi féyyah — Tallet-li min el-gadous — Ouirasma âa'l-gebin felous — Ya sitti ou'ana 'l-mahbous — Tolli ouishfâaïi féyyah — Tallet-li min esh-shebbak — Héyya menna ou'ana mennak — Ya sitti ou'ana 'l-habbak — Ouahbok esh-shâarégyyah — Tallet-li min et-torâa — Ouï'zmamha dangar yerâa — Ya sitti âandi garâa — Ouasafouki daoua léyyah.

3. *Marhaba bok lamma gaui — Ouï'l-géyya ma teghbaui — Ouirragaba kouz el-faddah — Ouï'l-êe'in shibh el-fingani —*

Elle me regarda du seau (de la sakiéh), — elle qui est blanche et qui ressemble à la lanterne : — « Madame, je suis le prisonnier : — regarde et intercède pour moi ! ». — Elle me regarda du seau (de la sakiéh), — elle dont l'image est sur le front de la momaie : — « Madame, je suis le prisonnier : — regarde et intercède pour moi ! ». — Elle me regarda de la fenêtre, — elle d'ici et moi de là : — « Madame, je suis le tisserand — et je tisse le vermicelle ». — Elle me regarda du canal, — elle dont l'anneau de nez se balançait : — « Madame, j'ai la teigne, — et l'on t'a prescrite à moi comme remède ! ».

3. O bienvenu lorsqu'il vient chez moi, — lui dont la venue ne m'est pas indifférente — et dont le cou est un broc d'argent — et dont l'œil semble la tasse ! —

مرحبا رحبت له واش نزلوا بيتى

خيل البلد ركبت له ياما احسنه زانها

والجازيا ام محمد جوخ حرير حمرة

على سقفها ظغرطت له قلت القمر فى السما

حبا به لما جانى واش دلدله يمله

وبل شاشه فى الندا ياما احسنه زانها

يا خالتو ظغرطيلوا جوخ حرير فى حرير

يا عمتو سوى الغدا قلت القمر فى السما

ياما احسنه زانها واش دلدله فى البير

جوخ حرير زيتى 4 مَلّى تجى فى دربنا يا غلى

قلت القمر فى السما افرش لك الغرشه حرير سلطانى

Marhaba rahhabt-loh — Khéil el-balad rekkebt-loh — Ouí'l-gazia Om Mohamed — Àala sagfuha zagharatit-loh — Haba boh lamma gani — Ouibal shasho fi 'n-nada — Ya khalto zaghrati-lo — Ya àammeto saoui 'l-ghada — Ya ma'hsano zanha — Goukha harîr zéiti — Golt el-gamar fi 's-sama — Ouish nazzalo béiti — Ya ma'hsano zanha — Goukha harîr hamrah — Golt el-gamar fi 's-sama — Ouish daldalo yemlah — Ya ma'hsano zanha — Goukha harîr fi harîr — Golt el-gamar fi 's-sama — Ouish daldalo fi 'l-bir.

4. *Ma'lla tigi fi darbina ya ghali — Afrish-lak el-farsha harîr soltani —*

Bienvenu, lui en l'honneur de qui — j'ai enfourché les chevaux de la ville, — et la Gazia Om Mohamed — sur son toit elle a poussé pour lui des cris de joie. — Qu'il soit bienvenu lorsqu'il vient chez moi, — lui qui a trempé son turban dans la rosée! — O toi, sa tante maternelle, pousse des cris de joie pour lui! — O toi, sa tante paternelle, prépare-lui le dîner! — Oh! qu'il est beau et qu'il pare — le drap de soie olive! — J'ai dit : «La lune du ciel, — qui l'a fait descendre dans ma maison?». — Oh! qu'il est beau et qu'il pare — le drap de soie rouge! — J'ai dit : «La lune du ciel, — qui l'a secouée pour la remplir?». — Oh! qu'il est beau et qu'il pare — le drap de soie sur soie! — J'ai dit : «La lune du ciel, — qui l'a secouée dans le puits?».

4. Que ne viens-tu dans notre rue, ô précieux? — Je te ferai le lit en soie de sultan. —

نعمل لك الغدا تكون جعانى — 5 مسيك بالخير يا اللى فُت من ساعه

ونجيب لك القله تكون عطشانى — واسمك محمد وفى ايدك خاتم الطاعه

نفرش لك الفرشه تكون نعسانى — وحيات نجوم السما فى كل لماعه

نزوع لك السمسم مع الدخانى — ما اجدر على فرجتك درجه ولا ساعه

تشرب وتكيف مع الجدعانى

naâmel-lak el-ghada tikoun gâani — Ouingib-lak el-gollah tikoun âatshani — Nifrish-luk el-farsha tikoun nâasani — Nezrâa-lak es-semsem mâa 'l-dokhani — Tishrab ouitikayyef mâa 'l-gedâani.

5. *Massik bil-khéir ia'lli fot min saâah — Ouismak Mohamed ouifk idak khatem et-taâah — Ouihyat negoum es-samu fi kol lammaâah — Ma'gdur âala forgetak daraga oualaa saâah.*

Nous te ferons le dîner si tu as faim — et nous t'apporterons la gargoulette si tu as soif. — Nous te ferons le lit si tu as sommeil. — Nous te planterons le sésame avec le tabac — pour que tu fumes et que tu fasses carrousse avec les gars.

5. Bien le bonsoir, toi qui passas il y a une heure, — et dont le nom est Mohamed et qui as à la main la bague de l'obéissance! — Et par la vie des étoiles du ciel dans toute sa splendeur, — puissé-je ne pas être éloignée de toi ni d'un cran ni d'une heure!

---

٣ غنا الخطيب

1 روح يا عبد ما انت جد شراها — واحيات ابويه جدها واسواها

واضرب بسيفى ولو اموت حداها

III. GHANNA 'L-KHATIB.

1. Rouah ya âabd ma'nta gad sheraha — Ouihyat abouya gaddaha ou'asouaha — Ou'adrab bi-séifi oualaou amout hedaha.

III. CHANSON DE L'ENTREMETTEUR.

1. «Va-t'en, ô esclave, tu ne peux pas l'acheter!» — «Et par la vie de mon père je suis son égal et je la vaux, — et je frapperai de mon épée quand même je devrais mourir près d'elle.»

2 سلام عليكم يا نايمين النهار يا ساهرين الليل

فاتشى عليكم جدع اسمر كحيل العين

طرف شاله يغنى فى الهوا يا ليل

والطرف الثانى يقول بلد الصبايا فين

2. *Salam âaléikom ya nayemîn en-nahar ya saherîn el-léil — Fatshi âaléikom gadâa asmar kahîl el-êein — Tarf shalou yeghanni fi 'l-haoua ya léil — Ouï't-tarf et-tani yegoul balad es-sabéya féin.*

2. Salut à vous, ô vous qui dormez le jour, ô vous qui veillez la nuit! — Est-il passé près de vous un gars brun, aux yeux bordés de noir? — Un bout de son châle chante dans l'air : «O nuit!», — et l'autre bout dit : «Où est le pays des jeunes filles?».

---

٤ غنا من احدى قرايب العريس له

1 دخان ما تشربه قهوه واعطى لك

قهوه اسوى لك وامشى فناجيلك

على مين يخلينى خدامك 2 تاعد على الكرسى

ابات اهوى لك وكواكب الكرسى شريفيه

IV. GHANNA MIN AHADI GOREIB IL-ÀARIS LOH.

1. *Dokhan ma-teshraboh — Gahouah asaououî-lak — Âala mîn yekhallîni khadamak — Abat ahaououî-lak — Gahoua ouaâati-lak — Oua'mla fanagilak.*

2. *Gaâaid âala 'l-korsi — Ouikaouakib el-korsi shérifiyah —*

IV. UNE DES PARENTES DU FIANCÉ LUI CHANTE.

1. Du tabac, tu ne le fumes pas; — du café je te préparerai. — Qui me laissera être ton domestique — que je passe la nuit à t'éventer? — Du café je te donnerais — et je remplirais tes tasses.

2. Tandis qu'il est assis sur la chaise, — et les pommes de la chaise sont couleur des chérifs [1], —

---

[1] Peintes en vert, le vert étant la couleur des chérifs, descendants du Prophète.

قلت له ميته يا خوى فرحك قال على راسى وعينيه

قال على الجمعه الماتيه قلت له يا خوى وتكسينى

قلت له يا خوى وتدعينى قال بدال البفته قطنيه

Golt-lo méita ya 'khouy farahak — Gal âala 'l-gomâa 'l-méatiyyah — Golt-lo ya 'khouy ouitidéïni — Gal âala rasi oui-éénéyyah — Golt-lo ya 'khouy ouitiksini — Gal bidal el-bafta gotniyyah.

je lui dis : «A quand, ô mon frère, ton bonheur?». — Il dit : «A la semaine prochaine!». — Je lui dis : «O mon frère, et tu m'inviteras?». — Il dit : «Sur ma tête et sur mes yeux!». — Je lui dis : «O mon frère, et tu m'habilleras?». — Il dit : «Au lieu d'étoffe grossière, du coton!».

---

٥ غنا عند دخول العريس الحمام

يا زارعين البامية والباى ولدك دخل حمامنا عريان

يا مرشقين الغل فى الحيضان بعت له عشرة بديلات من قصب

يا مين يروح لام العريس يقول لها يلبس ويلبس خير الجدعان

V. GHANNA ÀAND DOKHOUL IL-ÀARIS IL-HAMMAM.

Ya zaraâin el-bamiah oui'l-bami — Ya mrashshagin el-foll fi 'l-hidani — Ya mîn yerouh l'om el-âaris yegol-laha — Oualadik dakhal hammamna êeryan — Baât-lo âasharet bedéïlat min gasab — Yelbes ouiyelabbas khéyyer el-gedâani.

V. ON CHANTE À L'ENTRÉE DU FIANCÉ AU BAIN.

O semeurs de la bamia et du gombo [1], — vous qui avez jeté de la cassie (*foll*) dans les piscines, — oh! qui ira chez la mère du fiancé et lui dira : — «Ton fils est entré dans notre bain tout nu; — envoie-lui dix costumes de brocard — pour qu'il s'en revête et qu'il en revête l'élite des gars!».

---

[1] Les exigences du mètre et de la rime ont obligé le chanteur à employer ici une licence fréquente dans la poésie populaire, celle qui consiste à répéter deux fois le même mot sous des formes légèrement différentes. الباميه *El-bâmiah* et البامى *el-bâmi* ne désignent ici qu'une même plante, la *bâmiah*, notre gombo — *Hibiscus esculentus* — dont les Égyptiens sont très friands et que l'on cultive un peu dans notre Midi.

٦ غنا طلوع العريس من الحمام

طالع من الحمام والحمامه — وقلت له انا يا عريس قشلانه
والوردتين الحمر زانو القامه — طالع من الحمام وانا اللى ريته
طالع من الحمام وانا اللى شفته — وطاليت على خد العريس حبيته
وطاليت على خد العريس وبسته — وكبشت له من الذهب واديته
وربطت له ميتين على محرمته — وقلت له انا يا عريس قشلانه

VI. GHANNA TLÔOU 'L-ÂARIS MIN IL-HAMMAM.

Talée min el-hammam oui'l-hammamah — Oui'l-ouardîtéin el-homr zanou 'l-'âmah — Talée min el-hammam oua'na 'lli shoftoh — Ouitatéit âala khad el-âaris ouibostoh — Ouirabat-lo mîtéin âala mahramtoh — Ouigolt-lo ana ya âaris gashlanah — Talée min el-hammam oua'na 'lli réitoh — Ouitatéit âala khad el-âaris habbéitoh — Ouikabasht-lo min ed-dahab ouiddéitoh — Ouigolt-lo ana ya âaris gashlanah.

VI. ON CHANTE QUAND SORT LE FIANCÉ DU BAIN.

Il sortait du bain et de la baignade[1] — et les deux roses rouges ont paré sa taille. — Il sortait de l'étuve et c'est moi qui l'ai aperçu — et je me suis penchée vers la joue du marié et je l'ai baisé! — Et je lui en ai noué deux cents (piastres) sur son mouchoir — et je lui ai dit : «Moi, ô marié, je suis sans le sou!». — Il sortait du bain et c'est moi qui l'ai vu — et je me suis penchée vers la joue du marié et je l'ai embrassé! — et j'ai empoigné de l'or pour lui et je le lui ai donné — et je lui ai dit : «Moi, ô marié, je suis sans le sou!».

---

٧ غنا العروسه عند الحمام

1 ريان ريان قليب الخس ريانه
لا شفتها يا العريس فى الطشت عريانه

VII. GHANNA 'L-ÂAROUSA ÂAND IL-HAMMAM.

1. Rayyan rayyan golaib el-khass rayyanah — La shoftaha ya 'l-âaris fi 't-tisht êerianah —

VII. ON CHANTE LA FIANCÉE AU BAIN.

1. Ruisselant, ruisselant, petit cœur de laitue, ruisselant! — Si tu l'avais vue, ô fiancé, dans la cuve, toute nue! —

---

[1] C'est le même artifice que je viens d'indiquer à propos de la *hâmiah* et de la *hâmi*.

رميت عليها الحرام ستى اطلعى نانه

والله ما اطلع ولا لى فى الطلوع ذيه

ابوك يسايس الحصان واختك مغنيه

واخوك شيخ البلد يغسل لى انا ايديه

2 يا خيبى بيضه والبياض رُمانى لبيع سيفى وارهن الجفطانى

واقول دى بيضه والبياض رُمانى

يا خيبى بيضه والبياض له غيه لبيع سيفى وارهن الجطنيه

واقول دى بيضه يعوض الله عليه

Rémait âaléiha 'l-hiram sitti etlaïi nanah — Ouallahi ma'tlâa ouala-li fi 't-tlóou neyyah — Abouk yesayis el-hosan ou'okhtak mighannéyyah — Ou'akhouk sheikh el-beled yeghsil-li ana êdayyah.

2. *Ya'khayyi béidah oui'l-bayad rommani — Labiée séifi ouarhan el-goftani — Ouagoul di béidah oui'l-bayad rommani — Ya'khayyi béidah oui'l-bayad lou ghéyyah — Labiée séifi ouarhan el-gotnéyyah — Oua'goul di béidah yâaououad alla âaléyyah.*

J'ai jeté sur elle le peignoir : « Madame, monte doucement ! ». — « Par Dieu, je ne monterai pas, et je n'ai pas l'intention de monter ! — Ton père soigne le cheval et ta sœur est chanteuse — et ton frère, le cheikh-el-beled, me lave les mains ! »

2. O mon petit frère, elle est blanche et sa blancheur est teintée de grenade ! — Je vendrai mon épée et j'engagerai mon cafetan, — et je dirai : « Celle-là est blanche, et sa blancheur est teintée de grenade ! ». — O mon petit frère, elle est blanche, et la blancheur est une séduction. — Je vendrai mon épée et j'engagerai ma robe de coton, — et je dirai : « Elle est blanche : que Dieu me le rende ! ».

---

٨ غنا فى ليلة الحنه

يا ليلة الحنه لا شريها بمال ونصحك يا عريس واخذيك يا شيطان

VIII. GHANNA FI LÉILET EL-HENNA.

Ya léilet el-henna la'shriha bimal — Ouanassasak ya âaris oua'khzik ya shitan —

VIII. ON CHANTE LA NUIT DU HENNÉH [1].

O nuit du henneh, que je l'achèterais de la fortune ! — et nous te fortifions, ô fiancé, et je l'humilie, ô Démon ! —

---

[1] C'est la nuit qui précède celle du mariage ; au retour du bain où l'on teint au henneh les pieds et les mains de la fiancée. Encore aujourd'hui, avant d'employer la pâte de henneh, la fiancée la présente aux invités qui y appliquent des petites pièces de monnaie.

يا ليلة الحنه واشريها شره يا ليلة الحنه واشريها بكيس
ونصصك يا عريس واكيد العدا ونصصك يا عريس واخزيك يا ابليس

Ya léilet el-henna oua'shriha shira — Ouanassasak ya àaris oua'kûd el-êeda — Ya léilet el-henna oua'shriha bi-kis — Ouanassasak ya àaris oua'khzik ya'blis.

O nuit du henné, que je l'achèterais d'un bon prix! — et nous te fortifions, ô fiancé, et je circonviendrai les ennemis! — O nuit du henné, que je l'achèterais d'une bourse! — et nous te fortifions, ô fiancé, et je t'humilie, ô Éblis!

---

٩ غنا للعريس فى ايام الفرح

عاج وجنى الورد فى منديله ولا كل من شرب القهاوى قهوج
العمر وهبه ياكريم تدى له ولا كل من لف العجمه زانها
عاج وجنى الورد فى محرمته ولا كل من ركب الفرس خيالها
العمر وهبه ياكريم تديه له على جبين المجلع شفت طاقية
جاعد على الكرسى جير الشوربجى فيها جميع الولاد حتى الخرجيه

IX. GHANNA LIL-ÀARIS FI ÉYAM EL-FARAH.

Âayeg ouiyegni 'l-ouard fi mandiloh — El-ómr ouahba ya kérîm tiddi-loh — Âayeg ouiyegni 'l-ouard fi mahramtoh — El-ómr ouahba ya kérîm tiddih-loh — Gaâaid âala 'l-korsi gamîr esh-shorbagi — Ouala kol min shereb el-gahaoui gahouagi — Ouala kol mia laff el-êemaima zanha — Ouala kol min rekeb el-faras khéyyalha — Âala gabîn el-megallâa shoft tagéyyah — Fiha gamii el-ouelad hatta 'l-khamorgéyyah —

IX. ON CHANTE AU FIANCÉ LES JOURS DU MARIAGE.

Élégant, lui qui cueille la rose dans son mouchoir, — la vie longue, ô Généreux, donne-la-lui! — Élégant, lui qui cueille la rose dans son foulard. — la vie longue, ô Généreux, donne-la-lui! — Gamir le limonadier est assis sur la chaise. — mais quiconque boit le café n'est pas cafetier. — et quiconque coiffe le turban ne l'orne pas — et quiconque monte le cheval n'est pas son cavalier. — Au front du coquet j'ai vu une calotte — où sont tous les gars jusqu'à ceux des cabarets. —

على جبين المجلع شفت طاقيه فيها سواق الهوا تنعر بلا ميه
فيها جميع الخضار حتى الملوخيه على جبين المجلع شفت طاقيه
على جبين المجلع شفت طاقيه فيها جميع البنات من كل شلبيه
فيها جميع الفراخ من كل عتقيه على جبين المجلع شفت طاقيه
على جبين المجلع شفت طاقيه فيها جميع الجوار من كل حبشيه

Âala gabîn el-magallâa shoft tagéyyah — Fiha gamîi el-khodar hatta 'l-molou-khéyya — Âala gabîn el-megallâa shoft tagéyyah — Fiha gamîi el-ferakh min kol 'etgéyyah — Âala gabîn el-megallâa shoft tagéyyah — Fiha saouagi el-haoua tenâar bela méyyah — Âala gabîn el-megallâa shoft tagéyyah — Fiha gamîi el-banat min kol shalabéyyah — Âala gabîn el-megallâa shoft tagéyyah — Fiha gamîi el-gouar min kol habashéyya.

Au front du coquet j'ai vu une calotte — où sont tous les légumes jusqu'à la mélokhieh [1]! — Au front du coquet j'ai vu une calotte — où sont tous les poulets jusqu'aux tout vieux! — Au front du coquet j'ai vu une calotte — où sont des moulins à vent qui ronflent sans eau! — Au front du coquet j'ai vu une calotte — où sont toutes les filles de toute l'élégance! — Au front du coquet j'ai vu une calotte — où sont toutes les servantes de toutes les négresses!

---

١٠ غنا للعروسه

يا بت يا اللى جلك رن على الساق
رنته فى المدينه سمعته بولاق
لا ادى على صايغه بقلة الارزاق
دا للى عمله شلاشل هيج العشاق

X. GHANNA LIL-ÂAROUSA.

Ya bit ya'lli heglik rann âa's-sag — Ranneto fi 'l-médiné semèeto Boulag — La'dïi âala sayégho bigillet el-arzag — Da'lli âamallo shélashel hayyeg el-ôoshshag —

X. ON CHANTE À LA MARIÉE.

O fille, ô toi dont l'anneau tintait sur la jambe — si bien que son tintement dans la ville Boulak l'entendait, — je prie que l'orfèvre qui le fit ait peu de quoi vivre, — celui-là qui lui fit des grelots excitant les amoureux! —

---

[1] La corchore potagère, *corchorus olitorius*.

يا بت يا اللى حجلك رنته رنه

رنته فى المدينه سمعته جرجا

لا ادى على صايغه بقلة الرزقه

دا اللى عمل له شلاشل هيم الولهة

يا بت يامبنته يا عاشقه هللول

تحت من حردة قصتك طرح العنب بللول

يا بت يامبنته يا عاشقه القاضى

تحت من قصتك قلل وبرادى

يا بت يامبنته يا عاشقه مرسى

تحت من قصتك قلل على الكرسى

يا بت يامبنته يا عاشقه اسماعيل

تحت من قصتك طرح العنب والتين

Ya bit ya'lli heglik ranneto rannah — Ranneto fi 'l-médiné seméeto Girgeh — La'dii àala sayégho bigellet er-rozgah — Da'lli àamallo shélashel hayyam el-ouelhah — Ya bit ya'm-banneta ya âashga Halloul — Taht min hardit gossetek tarah el-ênab halloul — Ya bit ya'm-banneta ya âashga 'l-gadi — Taht min gossetek golal ouibarradi — Ya bit ya'm-banneta ya âashga Moursi — Taht min gossetek golal àala 'l-korsi — Ya bit ya'm-banneta ya âashga Ismàaïl — Taht min gossetek tarah el-ênab ouit-tin.

O fille, ô toi dont l'anneau tintait un tintement — si bien que son tintement dans la ville Girgéh l'entendait, — je prie que l'orfèvre qui le fit ait peu de quoi vivre, — celui-là qui lui fit des grelots excitant les épris! — O fille, ô vierge, ô amoureuse de Halloul, — sous le coin de ta frange le raisin a poussé des grappes! — O fille, ô vierge, ô amoureuse du cadi, — sous ta frange se trouvent des gargoulettes et des alcarazas! — O fille, ô vierge, ô amoureuse de Morsi, — sous ta frange il y a des gargoulettes sur le support! — O fille, ô vierge, ô amoureuse d'Ismail, — sous ta frange ont poussé le raisin et la figue!

١١ غنا للعروسه فى ليلة الدخله

1 يا ليلة الدخله يا سيدى — يا ليلة الدخله يا سيدى
خد السلام من ايدك ليدى — كلنا عسل فى صحن جديد
يا ليلة الدخله ولقاها — يا ليلة الدخله فى الحاصل
ولقى البنات الكل معاها — قلعنى عريانه واصل
وقال سمعونى حس لغاها — يا لحم ضانى ما فهش مفاصل
ومسكونى قلبى بيدى — واحلا من اكل الزبيبى

2 شلباية البحر يا ليلة الدخله عجبتنى
مدى دلالك على الابحار عديني

XI. GHANNA LIL-ÀAROUSA FI LÉILET ED-DOKHLAH.

1. *Ya léilet ed-dokhla ya sîdi — Khod es-salam min îdak l'îdi — Ya léilet ed-dokhla oui'l-ghaha — Ouiligi 'l-banat el-kol maâaha — Ouigal sammaâaouni hes loghaha — Ouimassekouni galbi bîdi — Ya léilet ed-dokhla ya sîdi — Kalna âasal fi salin gadidi — Ya léilet ed-dokhla fi 'l-hasil — Gallâani êeryana ouasil — Ya lahm dani mafihsh mafasil — Ouahla min akl ez-zébibi.*

2. *Shelbéyet el-bahr ya léilet ed-dokhla âagabtini — Middi dalalik âala 'l-abhar âaddini —*

XI. ON CHANTE À LA FIANCÉE, LA NUIT DES NOCES.

1. O nuit des noces, ô monseigneur, — accepte le salut de ta main à la mienne! — O nuit des noces où on la trouve — et où l'on trouve toutes les filles avec elle, — et où il dit: «Qu'on me fasse entendre seulement sa parole, — et qu'on me fasse prendre mon cœur en ma main!». — O nuit des noces, ô monseigneur, — nous mangeâmes du miel dans une assiette neuve! — O nuit des noces dans le grenier, — il me mit nue de haut en bas! — O chair de mouton où il n'y a point de joints, — plus douce à manger que du raisin sec!

2. «Chelbiéh du fleuve, ô nuit des noces, que tu m'as plu! — Allonge ta moustache sur les fleuves et passe-moi!» —

مديت دلالى على الابحار عديتك
لو كان خُشمى قُليله كنت زجيمتك
لو كان خديدى رغيف كنت غديتك
لو كان صباى سجاره كنت كيفيتك

3 بعينى اريت ان السمك بيصلى فروجنا يخرط بصلى ويتجلى
وجامنا يرى محارم تلى

4 يا ريس الوابور يا عثمللى حل القلوع خللى الخواجه يدللى
وبعينى ريت عريسنا نازل من غرفته قال يجدث فى الاميره عمته
صدر العروسه كم عجب ياللى

Maddéit dalali âala 'l-abhar âaddéitak — Laou kan khoshéimi goléilah kont zagéitak — Laou kan khodéidi reghayyef kont ghaddéitak — Laou kan sobaii sigara kont kayyéfitak.

3. B-éeini arait en es-samak biysalli — Farrougna yokhrot basli ouiytgalli — Ouihamamna yermi maharem talli.

4. Ya rayyes el-ouabour ya âosmalli — Hell el-gelou khalli el-khaouaga yedalli — Ouibéeini réit âarisna nazil min ghorfitoh — Âammal yehaddit fi 'l-amira âammétoh — Sadr el-ùarousa kam âageb yalalalli.

«J'ai allongé ma moustache sur les fleuves et je t'ai passée. — Si ma bouche était une petite gargoulette je t'aurais abreuvée, — si ma joue était un petit pain je t'aurais donné à dîner, — si mon doigt était une cigarette je t'aurais donné le plaisir!»

3. De mes yeux j'ai vu que le poisson prie, — que nos poulets épluchent l'oignon et le fricassent, — et que nos pigeons jetaient des mouchoirs de tulle.

4. O réïs du vapeur, ô Osmanli, — cargue les voiles et laisse le monsieur débarquer! — De mes yeux j'ai vu notre marié descendre de sa chambre — qui tenait des propos avec la princesse, sa tante. — Poitrine de la mariée, combien elle a plu! *yalalalli.*

5 مسيكى بالخير يا مشمش طرى مبلول تمشى تهزى الفلك تسبى بنات الحور
وحيات من زين الرقبه وشرعها انا خاطرى فى وصالك مستحى ما اقول
مسيكى بالخير يا نداغ فى لبانك يا مشمش الواح تتاكل بعيدانك
واصبر علي لما تطلع القمره وتنام اهلى وتنام جيرانك
وانا اقعد على الباب واسمع لك واسمع حديثك واتولع بنيرانك
قومى اطلعى خللى الناس تشوفك بيضه وصبيه وعاطرين وصوفك
قومى اطلعى والرجال صفين وانتى غزاله وجوزك يحب الزين

6 عينى من البعد يا الاخضر تراى لك يا زارع الورد على دكة سراويلك
وان جيتنى مرحبا وان غبت انا اجيلك
مترح تروح القلب داى لك

5. *Massiki bi'l-khéir ya mishmish tari mabloul — Temshi tihizzi el-falak tisbi banat el-hour — Ouihyat min zéyyan el-ragaba ouisharrâaha — Ana khatri fi ouisalak mistehia ma'goul — Massiki bi'l-khéir ya nadagh fi lebanek — Ya mishmish el-ouah tittakil beïdanak — Ouisbor àaléyya lamma tilâa el-gamara — Ouitnam ahli ouitnam giranak — Ou'ana agóod àala 'l-bab ou'asmâa lak — Ou'asmâa haditak ouatoualàa biniranak — Goumi etlaï khalli en-nas teshoufek — Béida ouisabéyya ouiàatrin ouesoufek — Goumi etlaï oui'r-rigal saffein — Ou'énti ghazala ouigouzik yeheb ez-zéin.*

6. *Éeini min el-bóod ya 'l-akhdar tiràaï-lak — Ya zarée el-ouard àala dikket saraouîlak — Ouin géitini marhaba — Ouin ghibt ana 'gilak — Matrah tirouh — El-galb daïi-lak.*

5. Bien le bonsoir à toi, abricot frais, humide, — tu marches, tu ébranles le firmament et tu captives les filles des houris; — et par la vie de qui t'a embelli le cou et l'a allongé, — moi mon désir est de t'avoir, mais j'ai honte de le dire! — Bien le bonsoir à toi, ô mâcheuse de mastic; — ô abricot de l'Oasis, qui te manges sur ta branche, — attends-moi, jusqu'à ce que se lève la lune, — et quand dormiront mes parents et que dormiront tes voisins, — je m'assiérai à la porte et je t'écouterai, — et j'entendrai ta parole et je brûlerai de tes feux. — Lève-toi, sors, laisse que les gens te voient — blanche et fille, et parfumée de tes qualités! — Lève-toi, sors, tandis que les hommes sont sur deux rangs, — car tu es une gazelle et ton mari aime le beau!

6. Mon œil de loin, ô vert, te suit. — O toi qui cultives la rose sur la ceinture de ton pantalon, — si tu viens chez moi, bienvenu, — et, si tu restes éloigné, je t'irai joindre! — Partout où tu vas, — mon cœur t'appelle!

١٢ العريس فى الصباح ليلة الدخله

1 على فرش المجبان — والشمس لسه ما طلعت
ادأج النام — يا لافندى نام
والشمس لسه ما طلعت — يالى على كرسى خدك
يا لافندى نوم — يصلح الزعلان
يالى على كرسى خدك — 2 لحى فى حجره بيّت ما رقد
يصلح المغبون — عينه لقصتها ولضى الحلق
على فرش المجبان — لحى فى حجره بيّت ما ينام
ادأج الرمان — عينه لقصتها ولضى الزمام

XII. LIL-ÀARIS FI'S-SEBAH LÉILÉT ED-DOKHLAH.

1. *Àala farsh el-mèegibani — Eddalig el-lamoun — Oui'sh-shams lissa ma tel'èt — Ya 'l-efendi noum — Ya'lli àala korsi khaddak — Yesleh el-maghboun — Àala farsh el-mèegibani — Eddalig er-romman — Oui'sh-shams lissa ma tel'èt — Ya 'l-efendi nam — Ya'lli àala korsi khaddak — Yesleh ez-zàalan.*

2. *El-hayy fi gohroh béyyat ma ragad — Èeinoh ligossetha oui'l-dayy el-halag — El-hayy fi gohroh béyyat ma yenam — Èeinoh ligossetha oui'l-dayy ez-zimam.*

XII. ON CHANTE AU MARIÉ LE LENDEMAIN DU MARIAGE.

1. Sur le lit du charmant — a été manié le citron. — et le soleil ne s'est pas encore levé : — ô effendi, dors. — ô toi sur la joue de qui — l'affligé se remet ! — Sur le lit du charmant — a été maniée la grenade. — et le soleil ne s'est pas encore levé : — ô effendi, dors. — ô toi sur la joue de qui — le triste se remet !

2. Le vivant dans sa chambrette a passé la nuit sans sommeiller — son œil fixé sur sa frange et sur l'éclat de la boucle d'oreille. — Le vivant dans sa chambrette a passé une nuit sans dormir — son œil fixé sur sa frange et sur l'éclat de l'anneau du nez.

١٣ غنا تقوله العروسه على العريس وهو مسافر

يا القصر دا ما اطلعه — بياض جبينه فيه
كان حبيبى فيه — يا الورد دا ما اقطعه
يا الفرش دا ما افرشه — جار خدوده فيه
نايم حبيبى فيه — يا البحر دا ما اشربه
يا الحوش دا ما انزله — سافر حبيبى فيه
سايس حصانه فيه — والقمح دا ما انقضه
يا الكحل دا ما اكحله — والطين ما انقيه
سواد عيونه فيه — يا اى اعملى لى سلوك ذهب
يا الغل دا ما اقطغه — اغربل لحبيبى فيه

XIII. GHANNA TEGOULO 'L-ÀAROUSA ÀALA 'L-ÀARIS OUI HOUA M'SAFER.

Ya 'l-gasr dé ma'tlàaoh — Kan habibi fih — Ya 'l-farsh dé ma'frishoh — Nayem habibi fih — Ya 'l-housh dé ma'nzeloh — Sayes hosanoh fih — Ya 'l-kohl dé ma'k-kahhloh — Saouad àoyounoh fih — Ya 'l-foll dé ma'gtofoh — Bayad gebinoh fih — Ya 'l-ouard dé ma'gtàaoh — Hamar khodoudoh fih — Ya 'l-bahr dé ma'shraboh — Safer habibi fih — Oui'l-gamh dé ma'naffuloh — Oua't-tîn ma'naggîh — Ya 'mmi êemili-li solouk dahab — Agharbil lihabibi fih.

XIII. CHANSON QUE LA MARIÉE CHANTE AU MARIÉ QUAND IL LA QUITTE.

O ce palais, je n'y monterai plus, — où mon ami était! — O ce lit, je ne le ferai plus, — où mon ami dormait! — O cette cour, je n'y descendrai plus, — où le palefrenier de son cheval était! — O ce kohol, je ne le mettrai plus — avec lequel il noircissait ses yeux! — O cette fleur de cassie, je ne la cueillerai plus, — où la blancheur de son front était! — O cette rose, je ne la couperai plus, — où le rouge de ses joues était! — O ce fleuve, je n'y boirai plus, — sur lequel mon ami est parti! — Et ce blé-là je ne le remuerai plus, — et je ne l'épurerai plus de sa terre; — ô ma mère, fais-moi des fils d'or — afin que j'y crible (ce blé) pour mon ami!

١٤ افـــــراح

ابـوك يا زيـنـــه يا ما صـرح وضـاح
واستـقـل الـعـده وقال بـنـاتى مـلاح
يامى اخطبى لى دى اللى مـرادى فـيها
خطيبتك يا خيبى كل الحـلا فـيها
عـا اسـبحـهـا فى حـوش الجـامـوس
جلدها بـيـضـوي ضى الـفـانـوس
عـا اسـبحـهـا فى حـوش الـبـقـر
جـلـدهـا يـلـمع زى ضى الـقـمـر
عليها لباس حـريـر زاهى على الفضه
لبست شلاكى العروسه وطلعت الطبقه
على من بس الحـريـر زاهى على اللمون
لبست شلاتى العروسه وطلعت السلوم

XIV. AFRAH.

Abouki ya zéinah ya ma sarakh ouidakh — Ou'stagal el-ʿedda ouigal banati melakh — Ya'mmi ikhtobi-li di'lli moradi fiha — Khatibtak ya 'khayyi kol el-halu fiha — Âamma asabbah-ha fi koush el-gamous — Gildaha biyedoui dayy el-fanous — Âamma asabbah-ha fi koush el-bagar — Gildaha yelmâa zéy dayy el-gamar — Âaléiha libas harir zahi âala 'l-faddah — Libsit shalagi el-âarousa ouitiliit el-tabagah — Âala min bas el-harir zahi âala 'l-lémoun — Libsit shalati el-âarousa ouitiliit es-salloum —

XIV. CHANT DE NOCES.

Ton père, ô belle, que de fois n'a-t-il pas crié et hurlé, — et n'a-t-il pas abaissé le chiffre de la dot et dit : « Mes filles sont belles ! » — « Ma mère, demande pour moi celle en qui est mon désir ! » — Ta prétendue, ô mon petit frère, toute la beauté est en elle : — si je la fais nager dans la piscine des buffles, — sa peau devient éclatante comme l'éclat de la lanterne ; — si je la fais nager dans la piscine des vaches, — sa chair luit comme l'éclat de la pleine lune. — Elle a un caleçon en soie étincelant tel que l'argent : — elle a mis les boucles d'oreilles de la mariée et elle est montée à l'étage : — pour qui a lui la soie étincelant sur le citron ? — elle a revêtu les châles de la mariée et elle a monté l'escalier. —

رمت على المحارم يا حبيبى قوم
الشمس طلعت والحمام بيزوم
رمت على المحارم يا حبيبى اصحى
الشمس طلعت والضحى صحى
جبنا البفاتى وجينا
من مصر بحرى المدينه
يا صحن فضه والغطا من صينى
خليه لامه دى مَرَه مسكينه
يد الغفير لى بنت خيمه
قال لى ادخلى فيها خدى نومه
يستاهل الرب راج
عجلين واربع دباح
روحي على الغرش روحي
والكم سبع عروض

Ramét âaléyya 'l-maharim ya habibi goum — Esh-shams tilíit oui'l-hamam biyzoum — Ramét âaléyya 'l-maharem ya habibi 'sha — Esh-shams tilíit oui'd-doha dahha — Gibna 'l-bafati ouigéina — Min Masr bahari 'l-médina — Ya sahn fadda oui'l-ghata min sini — Khallih li-ommoh di marah meskina — Yadd el-ghafir li banat khéimah — Gal li 'dkholi fiha khodi nomah — Yestahil er-rab rayeh — Égléin oui-arbâa dabayeh — Rouhi âala 'l-farsh rouhi — Oui'l-kom sabâa ôoroudi —

Elle m'a jeté sur moi les serviettes : «O mon ami, lève-toi! — Le soleil s'est levé et le pigeon roucoule». — Elle jeta sur moi les serviettes : «O mon ami, éveille-toi! — Le soleil s'est levé et il fait grand jour!». — Nous avons apporté les étoffes et nous sommes venus — du Caire, du nord de la ville. — O plat d'argent dont le couvercle est de porcelaine, — laisse-le à sa mère, car elle est une pauvre femme. — La main du ghafir m'a bâti une tente; — il me dit : «Entres-y et prends la sieste!». — Il mérite, et le Seigneur le lui procure! — deux veaux et quatre moutons égorgés. — «Va au lit, va, — toi qui as la manche de sept lés d'étoffe!» —

لبسـت شـلاكى بـردە

واتمـايلـت عـلى المخـدە

سبلـت عيـون المحبـه

ما جـدرت اصـلى فـروضى

Libset shalaki biraddah — Ouitmayalet âala 'l-mikhaddah — Sabalét âoyoun el-mahabbah — Ma-gdirt asalli foroudi.

Elle revêtit un corsage brodé — et elle se renversa sur l'oreiller: — elle baissa des yeux d'amour — et je ne pus faire ma prière.

§ III.

CHANSONS DE CIRCONCISION À ASSIOUT.

1 يا من بابه عـالى ورواقـه هـاوى

والعتبه قرنفل وبخوره جاوى

رحت للتـاجـر ولـقـانى خـفّـه

جـابـلى شـواق من سـابـع لـفّـه

حاسبتـك بالله وسيـدى الامام

البس يا مـطاهـر وانزل الزفّـه

1. Ya men babouh âali ouirouagouh haoui — Oui'l-âatabah guirounfol ouibkhourouh gaoui — Rouht lil-tagir oulagani khiffah — Gab-li shaouahi min sabii laffah — Hasibtak bi'llah ouisidi 'l-imam — Ilbis ya mtahir ouinzil iz-zaffah.

1. Toi dont ta porte est haute et dont la chambre est aérée, — et dont le seuil est de girofle et dont l'encens est de benjoin, — je suis allé chez le marchand et j'ai rencontré un quidam — qui m'a procuré des pièces d'étoffe du septième pli. — Je te conjure par Dieu et par monseigneur l'Imam, — habille-toi, circonciseur, et descends au cortège (nuptial)!

2 دخل المزين عندنا وندهلي

قلبى روف ماقدرش اجي لك يابنى

ومن قبل ما تطاهر عريسنا سمى

واندہ وقول يا قطب يا متولى

2. *Dakhal il-mizayin îndinah ouinadahli — Galbi raouf ma'gnarsh* (1) *agi lak ya'bni — Ouimin gabl ma'ttahir âarisna sammi — Ouindah ouigoul ya Gotb ya Mitoualli.*

2. Le barbier est entré chez nous et il m'a appelé : — «Mon cœur est miséricordieux et je ne puis venir chez toi, ô mon fils! — Avant que je circoncise notre fiancé (2), prononce le nom de Dieu, — et appelle et dit : «O Kottb! ô Metoualli!(3)».

§ IV.

CHANTS DE CIRCONCISION À THÈBES ET DANS LE HAUT-SAÎD.

غنا للطاهر

1 يا مزينه نازل من البغدادى

موسه ذهب والمسن حجازى

وابوه يقول هاتوا الطراديشى لبسوه

وامه تقول توى بلغت مرادى

GHANNA LIL-METAHIR.

1. *Ya mzayyenoh nazil min el-Boghdadi — Maouasoh dahab ou'el-mesan higazi — Ou'aboub yogoul hato 't-trabish labbessouh — Ou'ommoh togoul taouoni bologht moradi —*

ON CHANTE AU CIRCONCIS.

1. O son barbier qui descend du chéikh el-Boghdadi, — dont le rasoir est en or et la pierre à aiguiser du Hedjaz, — son père dit : «Apportez les tarbouches qu'il les mette!». — et sa mère dit : «Je viens d'obtenir mon désir!». —

---

(1) C'est bien la prononciation locale *magnarsh* pour *ma-aqdarshi, maqdarsh*.

(2) Le petit garçon qui va subir l'opération s'appelle le fiancé, *âaris*.

(3) Sur le personnage mythique appelé *Kottb* et *Metoualli*, cf. Lane, *An Account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians*, édit. 1871, t. I, p. 290-293.

مـزيـنـه نازل من ارض المـنـيـــا
امـواسـه ذهب وجـاب المسن عـنيـه
وابوه يـقـول هـاتوا البـديلات لبسـوه
وامه تقول ياالله احفظوا لى من هموم الدنيا

2 يا ام المطاهر يا ام طوج شواى واشرى لولدك جاريه من الواى
تخدم عليه لما تطيب الاجراى
يا ام المطاهر يام طوج مبروى واشرى لولدك جاريه من الروم
تخدم عليه لما يدور ويجـوى

3 لما يجيني المزين ويسند تحت دارى لاخذ مواس المزين وارشها زعفرانى
لما يجيني المزين ويسند عندى لاخذ مواس المزين وارشها مواردى

Mezayyenoh nazil min ard el-Minyeh — Emouasoh dahab ouegab el-mesan êenyéh — Ou'abouh yogoul hatou 'l-bedailat labbisouh — Ou'ommoh togoul ya'lla ehfazou-li min homoum ed-dinié.

2. *Ya'm el-metahir ya'm toag shaouaky — Ouishri leoualadik gariéh mi'l-ouaki — Tekhaddem âaléih lemma tetib 'l-agrahi — Ya'm el-metahir ya'm toag mabroumi — Ouishri leoualadik gariéh mi'r-Roumi — Tekhaddem âaléih lemma yedour oueyegoumi.*

3. *Lemma yegîni el-mezayyen ouiyessened taht dari — La'khod mouas el-mezayyen ou'aroshaka zâafrani — Lemma yegîni el-mezayyen ouiyessened âandi — La'khod mouas el-mezayyen ou'aroshaka ma ouardi.*

[O] son barbier qui descend de la terre de Minièh, — dont les rasoirs sont en or et qui a apporté la pierre à aiguiser au moment favorable, — son père dit : «Apportez les habits qu'il les revête!», — et sa mère dit : «O Dieu, préserve-le-moi des ennuis du monde».

2. O mère du circoncis, ô habillée de tulle, — achète à ton fils une esclave de l'Oasis — pour qu'elle le serve jusqu'à ce que se cicatrise sa plaie. — O mère du circoncis, ô habillée d'un tricot, — achète à ton fils une esclave des Roumis — pour qu'elle le serve jusqu'à ce qu'il aille et qu'il se lève.

3. Quand le barbier viendra chez moi et qu'il siègera dans ma maison, — je prendrai le rasoir du barbier et je l'arroserai de safran. — Quand le barbier viendra chez moi et qu'il siègera chez moi, — je prendrai le rasoir du barbier et je l'arroserai d'eau de rose.

4 يا فرحتى دخل المزين عندنا ما تفرشى له فراشات الهنا
الاسطى قطاع ما تحضرى له المحرمه

5 دخل المزين بعدته وامواسه حلف المزين ما ياخذ الا شاشه
شاشين ثلاثه فى حلاقة راسه
دخل المزين بعدته الذهبيه حلف المزين ما ياخذ الا ميّه
ميتين ثلاثه فى حلاقة الشوشيه

6 سمين يا بورى سمين سمين يا بورى مشرح
واللى عان محمد مين يا دوا القلب المجرح
ومحمد قاعد فى وكبه ومحمد سارح ومروح
ودا خيه على اليمين يشرح القلب الحزين

4. *Ya farhiti dakhal el-mezayyen âandena — Ma tefrishi-lo forashat el-hana — 'l-osta gatûa — Mu thaddari-lo 'l-mahrama.*

5. *Dakhal el-mezayyen be-iiddito ouimouasoh — Helef el-mezayyen ma yakhod ella shashoh — Shashéin talata fi hilagét rasoh — Dakhal el-mezayyen be-iiddito ed-dahabiyéh — Helef el-mezayyen ma yakhod ella miyyéh — Mitéin talatah fi hilagét eshshoushiyéh.*

6. *Samin ya bouri samin — Ou'illi âan Mohamed mîn — Ouimhammad gaâaid fi ouakbah — Ouida 'khayoh âala 'l-yemin — Samin ya bouri mesharrah — Ya daoua 'l-galb el-megarrah — Ouimhammad sareh ouimraouah — Yeshrah el-galb el-hazîn —*

4. O ma joie! le barbier est entré chez nous, — mets-lui les matelas du bonheur! — Le maître a coupé, — présente-lui la serviette.

5. Il est entré le barbier avec ses instruments et son rasoir. — il a juré le barbier de ne prendre que son turban, — deux turbans, trois, pour lui raser la tête. — Il est entré le barbier avec ses instruments dorés, — il a juré le barbier de ne prendre que cent[1], — deux cents, trois cents, pour lui raser la mèche!

6. Tu es gras, ô barbeau, tu es gras! — Et celui qui a aidé Mohamed qui est-ce? — Mohamed est assis dans une foule, — et celui-là c'est son frère sur la droite! — Tu es gras, ô barbeau dépecé, — ô remède du cœur blessé! — Et Mohamed s'en allant, filant, — il égaie le cœur triste! —

[1] Sous-entendez *piastres*.

سمين يا بورى سمين — يا اطالس من جوا علبه

يا دوا للوجـــانـــين — المطاهر نازل فى الزفه

سمين يا بورى وشلبه — ومحفض بالصالحين

Samîn ya bouri samîn — Ya duoua lil-ouahmanîn — Samîn ya bouri ouishilbah — Ya atalis min gououa ćelbah — El-metahir nazil fi'z-zaffah — Ouimhaffad bi's-salihin.

Tu es gras, ô barbeau, tu es gras. — ô remède aux femmes qui ont des envies! — Tu es gras, ô barbeau et chelbi[1]! — ô satin dans une boîte! — Le circoncis descend dans la procession (nuptiale) — que les Bienheureux intercèdent pour lui!

CHAPITRE II.

CHANSONS DE LA MORT ET DES FUNÉRAILLES.

Elles sont chantées pendant les diverses opérations que subit le mort et pendant les cérémonies qui accompagnent ou qui suivent la mise au tombeau, partie par le personnel spécial des enterrements, partie par des chanteurs et par des chanteuses de profession.

§ I.

CHANSONS DE FUNÉRAILLES À ASSIOUT.

١ للشـــاب

1 ابـكى عـلـيـك وحـــــــدك

وابكى على كسمك ومخدمتـك

LIL-SHÂB.

1. Abki âaléik ouahdak — Ou'bki âala kasmak ouimakhdamtak —

I. POUR LE JEUNE HOMME.

1. Je pleure sur toi seul. — et je pleure sur tes façons et sur ta serviabilité: —

[1] Le *chelbi* est un poisson du Nil, bon à manger.

ما حدش كوانى فى الميتين زيك
ابكى عليك وحديك
وعلى كسمك وعقلٍ فيك
ما حدش كوانى فى الميتين زيك
ابكى على شانك
وعلى كسمك وهندامك
والعمر كله يا حنون كرمالك
تبكى عليه العين
وتنادمه لخيّه يقول نعين
زايد عن الجدعان كسمه زين
لولا شبابك ما بكتش عين
شبابه عِدِم والقى مثيله فين
تبكى عليه الناس
وتنادمه لخيه يقول علراس

Ma hadish kaouani fi 'l-mayitin zéyak — Abki âaléik ouahdik — Ouiâala kasmak ouiâaglin fik — Ma hadish kaouani fi 'l-mayitin zéyik — Abki âala shanak — Ouiâala kasmak ouihindamak — Ou'l-âomr kollouh ya hanoun kormalak — Tibki âaléih il-éein — Ouitnadmouh il-khayah yigoul nâaméin — Zayid âan ig-gidâan kasmouh zéin — Laoula shababak ma baktsh éein — Shababouh îidim oua'lga matilouh féin — Tibki âaléih in-nas — Ouitnadmouh il-khayah yigoul âa'l-ras —

nul ne m'a causé regret si cuisant parmi les morts que toi. — Je pleure sur toi seul — et sur tes façons et sur l'intelligence que tu avais : — nul ne m'a causé regret si cuisant parmi les morts que toi. — Je pleure à cause de toi, — et sur tes façons et sur ton élégance, — et (pendant) la vie entière, ô tendre ami, par égard pour toi, — il pleure sur lui, l'œil, — et quand l'appelle sa petite sœur, il dit : «Oui, oui!», — car il était mieux doué que les jeunes gens, et ses façons étaient belles. — Si tu n'avais été jeune, aucun œil ne te pleurerait; — mais sa jeunesse a péri : où trouverai-je son pareil? — Ils pleurent sur lui les gens, — et quand sa petite sœur l'appelle ils disent : «Sur la tête[1]!». —

[1] En d'autres termes : «nous jurons de le pleurer toujours!».

اجيبك منين يا شب يا متعـاذ
وحيات شبابك شاربه عليك الكاس
يا زيـن مـعـروفـه
يزين الرفاقه لمشت حوله
يا حسن كسمه يا حلاوة زوله
يا زيـن مخـدمـتـه
يزين الرفاقه لمشت جنبه
يا حسن كسمه يا حلاوة وشه
يا زيـن لـح قـفـاه
يـزيـن الـرفاقـه لمشت وياه
يا حسن كسمه يا حلاوة ملقاه
وان طالت الغيبه قطعت رجاه
2 مـن فـوق وش الـبـاب
غندور غايب من حيكم ياحباب

Agibak min-éin ya shab ya mitâaz — Ouihyat shababak sharbuh âaléik il-kas — Ya zéin mâaroufouh — Yzéyin ir-rifagah lamashat holouh — Ya housn kasmouh ya halaouat zolouh — Ya zéin makhdamtouh — Yzéyin ir-rifagah lamashat gambouh — Ya housn kasmouh ya halaouat ouishouh — Ya zéin lamh gafah — Yzéyin ir-rifagah lamashat ouiyah — Ya housn kasmouh ya halaouat molgah — Ouin talét il-gheibah gatâat ragah.

2. *Min fog ouish il-bab — Ghandour ghayib miñ hayikom ya'hbab —*

D'où t'amènerai-je, ô jeune homme, ô regretté ? — Par ta jeunesse, qu'on boive le verre en ton honneur ! — O beauté de son amabilité, — lui qui ornait ses camarades s'ils marchaient autour de lui ! — O grâce de ses façons, ô douceur de sa personne, — ô beauté de sa serviabilité, — lui qui ornait ses camarades s'ils marchaient près de lui ! — O grâce de ses façons, ô douceur de son visage, — ô joliesse de sa nuque, — lui qui ornait ses camarades s'ils marchaient avec lui ! — O grâce de ses façons, ô douceur de son abord, — si l'absence s'allonge, l'espoir est tranché !

2. Du haut de la façade de la porte — un galant est absent d'auprès de vous, ô amis ! —

من فـــوق ســـطـحـتـــنـــا
غندور غايب من حبايبنـا
مـــن فـوق عـالـيـنـــــــا
غندور غايب خاص اهالينـا
3 قنديل منـور انـطـفى ضـيّـه
سوق البحيره مالـتـقـاش زيـه
قنديل مـنـور وانـطـفى نـوره
سوق البحيره مالتقيت غيره
4 زيـــن وهـــــــــــــلالى
زيى الجنينه اللى على الـثـانى
لوما شبـابك ما انـضـنـى حـالى
شبابك مليح ولا عاد يعـود تانى
وزيـــن وصـغـــــيّـــــــر
زيى الجـنـيـنـه اللى على الاول

Min fog sathitna — Ghandour ghayib min habayebna — Min fog âdlina — Ghandour ghayib khass ahalina.

3. *Gandil minaouir intafa dayouh — Soug il-Biheirah ma'ltagash zéyouh — Gandil minaouir onintafa nourouh — Soug il-Biheirah ma'ltagéit ghéirouh.*

4. *Zéin ouihilali — Zéyi 'l-ginéina illi âa'l-tani — Loma shababak ma'ndana hali — Shababak malih ouala âad yóoud tani — Ouizéin ouisighayér — Zéyi 'l-ginéina illi âa'l-aoual —*

Du haut de notre terrasse — un galant est absent d'entre nos amis! — Du haut de notre maison élevée — un galant est absent des proches de nos parents!

3. Une lampe éclatante dont la clarté s'est éteinte, — dans le marché de Béhéra on n'en a pas trouvé la pareille! — Une lampe éclatante dont la lumière s'est éteinte, — dans le marché de Béhéra je n'en ai pas trouvé d'autre!

4. Beau et pareil à la lune naissante — comme le jardin qui est sur l'autre (rive), — sans ta jeunesse, mon état ne se serait pas empiré! — Ta jeunesse, ô joli, elle ne reviendra plus une autre fois, — ô beau, ô petit, — comme ce jardin qui était en premier: —

لوما شبابك ما حالنا اتغير

شبابك مليح ولا عاد يتغير

زين وكل الـــــــــــزين

زيى الجنينه اللى عليها العين

لوما شبابك ما بكتلى عين

شبابك عِدِم والقى متيله فين

عنب الجنينه مال علكربال

واستعجل الخولى وجناه قوام

والموت صحيح بس الفراق صعبان

ومال واتكسّـــــــــــر

واستعجل الخولى وجناه اخضر

ومال علكرنيـــــــف

واستعجل الخولى وجناه عسيف

وانا شلت عينى وقلت ما بيديش

Loma shababak ma halna itghayér — Shababak: matlik ouala àvd yitghayér — Zéin ouikol iz-zéin — Zéyi 'l-ginéina illi àvléiha il-éein — Loma shababak ma bakat-li éein — Shababak: iidim oua'lga matiloh féin — Écnab il-ginéina mal àv'l-korbal — Ouistaâagal il-kholi ouiganah gaouam — Oui'l-mot sahik bass il-firag saâaban — Ouimal ouitkassar — Ouistaângal il-kholi ouiganah akhdar — Ouimal âa'l-karnif — Ouistaâagal il-kholi ouiganah âussif — Oua'na shilt éeini ouigoult ma biyadish.

sans ta jeunesse notre état n'aurait pas changé! — Ta belle jeunesse elle ne changera plus, — ô gracieux et tout gracieux — tel le jardin sur lequel l'œil est fixé; — sans ta jeunesse mon œil n'aurait pas pleuré. — Ta jeunesse a péri et où trouverai-je sa pareille? — Le raisin du jardin se plia sur les tuteurs [1], — et le jardinier se pressa et il le cueillit à la hâte; — et la mort est réelle, mais la séparation est difficile! — Il se plia et il se cassa — et le jardinier se pressa et il le cueillit vert. — Il se plia sur les branches de palmier — et le jardinier se pressa et il le cueillit aigrelet. — et moi j'ai levé l'œil et j'ai dit : «Qu'y puis-je!».

[1] Les branches de palmier dont on fait les treilles pour la vigne dans les jardins du Said.

٢ للرجل العجوز

١ نايم حدا شقه — يا حسرتى عل الجبل ملكه
خدت الفطور وطلعت قومته — وحرّم الشقه على وليده
من نزلته من فوق ما شفته — خدت الفطور والنقل فى كمى
يا حسرتى عل الجبل ملكه — احمى عزيزى اللّغبين منى
وحرّم الشقه على ولده — خدت الفطور والنقل فى اكمانى
نايم حدا بيته — احمى عزيزى اللّغبين تانى
خدت الفطور وطلعت عطيته — خدت الفطور والنقل فى صنيّه
من نزلته من فوق ما ريته — احمى عزيزى كل صبحيه

II. LIL-RAGOUL IL-ÂAGOUZ.

1. Nayim hada shiggouh — Khadt il-fitour ouitlüt gaouamtoh — Min nazlitouh min fôg ma shoufouh — Ya hasriti âamal ig-gabal milkouh — Ouiharram ish-shiggah âala oualadouh — Nayim hada béitouh — Khadt il-fitour ouitlüt âatéitouh — Min nazlitouh min fôg ma réitouh — Ya hasriti âamal ig-gabal milkouh — Ouiharram ish-shiggah âala ouelédouh — Khadt il-fitour oui'n-nougl fi kommi — Ousahhi âazizi illi'l-ghaban minni — Khadt il-fitour oui'n-nougl fi kmami — Ousahhi âazizi illi'l-ghaban tani — Khadt il-fitour oui'n-nougl fi siniyé — Ousahhi âazizi kol sobhiyé.

II. POUR LE VIEILLARD.

1. Comme il dort près de son trou, — j'ai pris le déjeuner et je suis montée pour le réveiller: — mais depuis qu'il est descendu d'en haut je ne l'ai plus vu! — O regrets! Il a fait son domaine de la montagne — et il lui a été défendu de voir son enfant! — Comme il dort près de sa maison, — j'ai pris le déjeuner et je suis montée le lui donner; — mais depuis qu'il est descendu d'en haut je ne l'ai plus vu! — O regrets! Il a fait son domaine de la montagne — et il lui a été défendu de voir son petit enfant! — J'ai pris le déjeuner et les fruits secs [1] dans ma manche — pour réveiller ce mien ami qui m'en veut; — j'ai pris le déjeuner et les fruits secs dans mes manches — pour réveiller ce mien ami qui m'en veut de nouveau; — j'ai pris le déjeuner et les fruits secs sur un plateau — pour réveiller mon chéri chaque matinée!

---

[1] Le *nougl* est l'équivalent de nos quatre mendiants, un plat de noix, de noisettes, d'amandes et de dattes qu'on sert au repas de famille chez les Musulmans les jours de fête, et surtout le soir pendant le mois de Ramadan.

2 ولـعـــادتـــك يا امـيـــر طلع النهار ولا جاش شاربها

شرب القهاوى فوق فرش حرير عمّه حنونه كان العشم فيها

واحنا رقدنا والشرب للحبين رحلت ولا وقفتش اوصّيها

ولـعـادتـك ياشـقـــــر تـغـــلى وابـردهـــــا

شرب القهاوى فوق فرش احمر طلع النهار ولا جاش صاحبها

ولـهـــوش عـــوايـدكـم عمّه حانونه كان العشم فيها

شرب القهاوى فوق مراتبكم رحلت ولا وقفتش احدثها

حريمك يابويا قعدت بحسرتكم 4 مـــديـر شيـــع لـيـــك

3 تـغـــلى واهـويـهـــا شد الركوبه واركب على مهليك

2. *Ouilâattak ya amir — Shourb il-gahaoui fôg farsh harir — Oui'hna ragadna oui'sh-shourb lil-hayin — Ouilâattak ya'shgar — Shourb il-gahaoui fôg farsh ahmar — Ouilahoush âaouayedkom — Shourb il-gahaoui fôg maratibkom — Harimak ya'bouya gaâadit bi-hasritkom.*

3. *Tighli ouahaouiha — Talâa in-nahar ouala gash sharibha — Ómmah hanouna kan il-âasham fiha — Rahalit ouala ouagafitsh aouassiha — Tighli ouabarridha — Talâa in-nahar ouala gash sahibha — Ómmah hanouna kan il-âasham fiha — Rahalit ouala ouagafitsh ahadit-ha.*

4. *Moudir shéyâa-lik — Shid ir-rikouba ouirkab âala mahlik —*

2. Et c'est ton usage, ô Émir, — de boire le café sur un divan en soie, — mais nous nous sommes étendus et le boire est pour les vivants! — Et c'est ton usage, ô blondin, — de boire le café sur un divan rouge, — et il n'est pas dans vos coutumes — de boire le café sur vos seuls matelas! — Ta femme, ô mon père, demeure accablée de regrets pour toi!

3. Il bout [1] et je le refroidis, — mais le jour s'est levé et il n'est pas venu celui qui le boira! — Un turban gracieux en qui était mon espoir, — il est parti et mes recommandations ne l'ont pas arrêté. — Il bout et je le fais refroidir, — mais le jour s'est levé et son maître n'est pas venu! — Un turban gracieux en qui était mon espoir, — il est parti et ma parole ne l'a pas arrêté.

4. Le moudir t'a envoyé dire: — «Mets le harnais à ta monture et enfourche à ton loisir, —

[1] Le café qu'on présentait au maître de la maison quand il rentrait du dehors.

ومعاك قضيه حلها وحديك — شيعلك المامور

مدير شيع لك — واركب ولاق يا سبع يا شملول

شد الركوبه واركب على مهلك — وارتاح على فراشى

ومعاك قضيه حلها وحدك — وايش ما عملته يا شجيع ماشى

شيعلك السلطان — والموت صحيح بس الفراق قاسى

واركب ولاق يا سبع يا شوال — وارتاح على البساطين

ومعاك قضيه حلها قوام — ما دل شجيع ما صابته الا عين

شيعلك الجندى — زايد عن الحواجات كسمه زين

واركب ولاق يا سبع يا مسمى — راحت رجال العزه اجيبها من اين

ومعاك قضيه حلها وامشى

Ouimaâak gadiéh hillaha ouahdik — Moudir shéyâa-lak — Shid ir-rikouba ouirkab âala mahlak — Ouimaâak gadiéh hillaha ouahdak — Shéyâa-lak is-soultan — Ouirkab ouilagui ya sabâa ya shaoual — Ouimaâak gadiéh killaha gaouam — Shéyâa-lak ig-gindi — Ouirkab ouilagui ya sabâa ya misammi — Ouimaâak gadiéh hillaha oui'mshi — Shéyâa-lak il-mamour — Ouirkab ouilagui ya sabâa ya shaoulou — Ouirtah âala firashi — Ouesh ma âamaltoh ya shagïi mashi — Oui'l-mot sahih bass il-firag gasi — Ouirtah âa'l-bisatéin — Ma dilla shagïi ma sabtoh illa éein — Zayid âan il-khaouagat kasmouh zéin — Rahit rigal il-ïizzah agibha min éin.

car tu as un procès, tranche-le seul !». — Le Moudir t'a envoyé dire : — «Mets le harnais à ta monture et enfourche à ton loisir; — tu as un procès, tranche-le seul!». — Il t'a envoyé dire le sultan : — «Et monte et va à sa rencontre, ô lion, ô mon brave : — tu as un procès, tranche-le vite!». — Il t'a envoyé chercher le soldat : — «Et monte et va à la rencontre, ô lion, ô renommé : — tu as un procès, tranche-le puis va-t'en!». — Il t'a envoyé chercher le mamour : «Monte et va à la rencontre, ô lion, ô fin compère, — et repose-toi sur mon matelas, — et tout ce que tu feras, ô mon brave, marchera!». — La mort est réelle, mais la séparation est dure : — repose-toi sur les deux tapis. — Il n'y a brave que le mauvais œil n'ait atteint. — Il était mieux doué que les Européens, et ses façons étaient belles! — Ils s'en sont allés les hommes puissants : d'où les ramènerai-je?

٣ للشـــابـه صغـيـره

مـن الحـــرير حـــريـــر — حـــــــــريـــرهن زاهي
وما اتمتعش من العمر غير قليل — وانتِ حـريـرك غـبّـره الـسـافي
ج يتمتعوا لقو العمر قصير — حـــــــــريـــرهن يـــزهي
واللبس يا ستـات للحـاضريـن — وانتِ حـريـرك غـبّـره اللحـدِ
مـن الـقـمـــــاش قـــاش — عزالك جديد ما ترفي تلميه
ج يتمتعو لقوا العمر ولاش — عجـاج اللحـود غـبّـر اللى فـيـه
واللبس يا ستات لمن عاش — ومش عزومه دا اللحد نازله فيه
حـريـرهـن لـبـســـوه — عزالك جديد ما ترفي اكامك
وانتِ حريرك فى التراب حطوه — مهاش عـزومـه دا اللحـد نازلاله

III. LIL-SHABAH SAGHIRA.

Min il-harîr harîr — Ouimâ'tmattè'eitsh min il-ômr ghéir galil — Gi yitmattâaou ligou 'l-ômr gasîr — Oui'l-libs ya sittat lil-hadrîn — Min il-goumash goumash — Gi yitmattâaou ligou 'l-ômr ouâlash — Oui'l-libs ya sittat li-min âash — Harîrhon libsouh — Oui'uti haririk fi't-tourab hattouh — Harirhon zahi — Oui'uti haririk ghabbaroh is-safi — Harirhon yizha — Oui'uti haririk ghabbaroh il-lahdi — Îzalik gadid ma tirfâai tilimmih — Îgag il-lihoud ghabbar elli fih — Ouimoush ôozouma da 'l-lahd nazlah fih — Îzalik gadid ma tirfâai ikmamik — Mahush ôozouma da 'l-lahd nazlou loh —

III. POUR UNE JEUNE FILLE.

De la soie, soie. — et elle n'a pu profiter de son âge qu'un petit! — Celles qui ont voulu profiter elles ont trouvé que l'âge est court — et la toilette, mesdames, est pour ceux qui sont ici! — De l'étoffe, étoffe. — celles qui ont voulu profiter elles ont trouvé que l'âge avait passé — et la toilette, mesdames, est pour qui est en vie. — Celles-ci ont revêtu leur soie. — et toi, ta soie, on l'a mise en terre! — Leur soie est luisante. — et toi, ta soie, la terre l'a rendue poudreuse! — Leur soie reluit. — et toi, ta soie, la tombe l'a rendue poudreuse! — Ton habit est neuf, tu ne le relèves ni ne le ramasses. — La poussière des tombeaux a rendu poudreuse celle qui y est. — car ce n'est plus une invitation à la fête, c'est ici le tombeau où l'on descend! — Ton habit est neuf, tu ne relèves pas tes manches, — car ce n'est plus une invitation à la fête, c'est ici le tombeau où l'on descend! —

والحـــــب واللـــــولى والحـــــب والمـرجـــــان

عزالك كثير بطبقة الروى عزالك كثير بطبقة الخياط

والحـــــب والجَـهَـــــلى راحـــت ولا اتـهـنـــت

عزالك كثير بطبقة البدوى حتى كساوى الفرح ما اتبلت

Oui'l-hab oui'l-louli — Îizalik katir bitabgit il-Roumi — Oui'l-hab oui'l-gahali — Îizalik katir bitabgit il-badaoui — Oui'l-hab oui'l-mirgan — Îizalik katir bitabgit il-khayat — Rakit ouala 'thannit — Hatta kasaoui il-farh ma'tballit.

Et les grains et les perles, — ton habit est beaucoup encore dans les plis du Roumi[1]! — Et les grains et les bijoux, — ton habit est beaucoup encore dans les plis du Bédouin! — Et les grains et le corail, — ton habit est beaucoup encore dans les plis du tailleur! — Elle est partie, et elle n'a pas joui, — jusqu'à ce point que les habits de noce n'ont pas été trempés dans l'eau!

---

٤٠ للشـابه وضعـت

١ ولا سبعت فرحت ولا نصّرت فرحت تعاود وتاخد كل شى ان طلبت

لا حمـــام ولا جـنـيـنـــه ولا طشت واسع تسبح الزينـه

طشتى حداكم وانا مسكنى القيله

IV. LIL-SHÀBAH OUADAET.

1. *Ouala sabbâuet firhit ouala nassaret firhit — Tidaoued ouitakhod koli shi in talabet — La hammam ouala ginéina — Ouala tisht ouasii tisabbih iz-zéina — Tishti hadakom oua'na maskani il-guéla —*

IV. POUR UNE FEMME MORTE EN COUCHES.

1. Elle n'a pas passé la semaine en joie et elle n'a pas baptisé (son enfant) en joie! — Elle reviendra et elle prendra tout si elle demande. — «Ni bain chaud, ni jardin, — ni une cuve large où baigner la charmante : — ma cuve est chez vous et moi j'habite la solitude! —

---

[1] En d'autres termes, l'étoffe est neuve, et quand on la déploie elle garde les plis de la pièce d'où elle a été prise dans la boutique du bakal grec : la même explication vaut pour les plis du Bédouin et pour ceux du tailleur, dont il est question plus loin.

لا حمـــام ولا خـــلـــــوه ولا طشت واسع تسبح الحلـوه
طشتي حداكم وانا مسكني الرمله
لا حمـــام ولا بســـاتين ولا طشت واسع تسبح الغنادير
طشتي حداكم وانا مسكني الجَزِير

2 من يخـدم الستـــات يلف الشعور ويحضّر البدلات
من يخـدم الغنـــادير يلفّ الشعور ويحضّر التنانير
من يخـدم البيضـه يلفّ الشعور ويحضّر الموضا
سكنا الخدود ولا عادلناش عوده

وَالـغـلِـكِ شـعـــرك وارخ الضغيره ورا ضهرك
عيني تقول يا بخت من نضرك والعين بكايه على عدمك
والـغـلِـكِ راســـك وارخ الضغيره ورا اكتافك
عيني تقول يا بخت من شافك والعين بكايه على غيابك

La hammam ouala khilouah — Ouala tisht ouasii tisabbih il-helouah — Tishti hadakom oua'na maskani ir-ramlah — La hammam ouala busatin — Ouala tisht ouasii tisabbih il-ghanadir — Tishti hadakom oua'na maskani el-ganazir.

2. *Min yikhdem is-sittat — Yiliff ish-shiôour ouiyihaddir il-badlat — Min yikhdem il-ghanadir — Yiliff ish-shiôour ouiyihaddir it-tananir — Min yikhdem il-bêida — Yiliff ish-shiôour ouiyihaddir il-moda — Sakanan il-lihoud ouala âadlinash ôodah — Ou'aliff-lik shâarik — Ouarkhi id-dafira ouara dahrik — Êeini tigoul ya bakht min nadarik — ouí'l-êein bakkaya âala âadamik — Ou'aliff-lik rasik — Ouarkhi id-dafira ouara iktafik — Êeini tigoul ya bakht min shafik — Ouí'l-êein bakkaya âala ghyabik —*

Ni bain chaud, ni chambre privée, — ni cuve large où baigner la douce : — ma cuve est chez vous et moi j'habite le sable ! — Ni bain chaud, ni parterre, — ni cuve large où baigner les élégantes : — ma cuve est chez vous et moi j'habite les chaînes ! »

2. Qui sert les dames, — il tresse les cheveux et il prépare les robes ! — Qui sert les élégantes, — il tresse les cheveux et il prépare les jupons ! — Qui sert la blanche, — il tresse les cheveux et il prépare (l'habit à) la mode ! — Nous nous sommes logées aux tombeaux et nous ne reviendrons plus. — Je te tresserai les cheveux — et je ferai couler la tresse derrière ton dos. — Mon œil dit : « O heureux qui t'a vue ! » — et l'œil pleure sur ta perte ! — Et je tresserai ta tête — et je ferai couler la tresse derrière tes épaules. — Mon œil dit : « O heureux qui t'a contemplée ! » — et l'œil pleure sur ton absence ! —

واحـــــطـلـك دبـــــــوس وارخ الضفيره على حرير منقوش

رحتِ بشوق الفرح ما شفتوش

احـطـلـك دبابـيـــــــــس وارخ الضفيره على حرير مناويش

رحتِ بشوق الفرح ما شفتيش

والـفـلـك عـنـــــــــدى وارخ الضفيره على حرير وردى

رُحتِ بشوق الفرح ما شفتِ

الـفـلـك بـيـبـيـــتى وارخ الضفيره على حرير زيتى

رحت بشوق الفرح ماريتى

3 الحـــام يام غـــلام الحـــام يا نَـغَـســه

رُشيلها الحمام بالريحان رُشيلها الحمام بالزَبَـده

قومى لشبابك ماحجاش صبيان قومى لشبابك ما حجاش ولده

Ouа'hotilik dabbous — Ouarkhi id-dafira âala harîr mangoush — Rouhti bi-shog il-farah ma shouftoush — Ahotilik dababis — Ouarkhi id-dafira âala harîr manaouish — Rouhti bi-shog il-farah ma shoufish — Ou'aliff-lik âandi — Ouarkhi id-dafira âala harîr ouardi — Rouhti bi-shog il-farah ma shoufti — Aliff-lik b-béiti — Ouarkhi id-dafira âala harîr zéiti — Rouhti bi-shog il-farah ma réiti.

3. Il-hammam ya'm ghoulam — Roushilha 'l-hammam bi'r-rihan — Goumi lishababik ma hagash sibyan — Il-hammam ya nafisah — Roushilha 'l-hammam bi'l-zabadah — Goumi lishababik ma hagash oualada —

Et je te mettrai une épingle — et je ferai couler la tresse sur la soie à ramages; — tu es partie avec le désir de la joie, tu ne l'as pas vue! — Je te mettrai des épingles — et je ferai couler la tresse sur de la soie vermeille; — tu es partie avec le désir du bonheur, tu ne l'a pas vu! — Je te tresserai chez moi — et je ferai couler la tresse sur de la soie rose: — tu es partie avec le désir de la joie, tu n'as rien vu! — Je te tresserai dans ma maison — et je ferai couler la tresse sur de la soie olive: — tu es partie avec le désir de la joie, tu n'as rien aperçu.

3. Le bain chaud, ô mère du petit page, — jette pour elle au bain chaud du basilic! — Lève-toi, pour ta jeunesse il n'y a plus besoin de garçons. — Le bain chaud, ô accouchée, jette pour elle au bain chaud du jasmin! — Lève-toi, pour ta jeunesse il n'y a plus besoin d'enfants. —

حمام غندوره حنفية الحمام خربانه

حنفية الحمام مكسوره والمشط راح ولا فيش بالنه

والمشط راح ولا فيش صابونه وتحسّره على العمر ندمانه

حمام عجبانه

٤ ابنيلها دايـــر

واحلق على نوارها الطاير

مادلّ جدع فى قصرها نايم

ذى العروسه طرف الحزام باين

ابنيلها دوّار

واحلق على نوارها اللى طار

مادلّ جَدع فى قصرها نعسان

ذى العروسه طرف الحزام اهو بان

Hammam ghandourah — Hanafiyét il-hammam maksourah — Oui'l-misht rah ouala fish sabounah — Hammam âagbana — Hanafiyét il-hammam kharbanah — Oui'l-misht rah ouala fish ballanah — Ouimhassarah âa'l-ôomr nadmanah.

4. Abnilha dayir — Oua'hallig àala nououarha 'l-tayir — Ma di'lla gadàa fi gasriha nayim — Zéyi 'l-âarousa tarf il-hizam bayin — Abnilha douar — Oua'hallig âala nououarha 'lli tar — Ma di'lla gadàa fi gasriha naâsan — Zéyi 'l-âarousa tarf il-hizam ahou ban —

Bain de l'élégante. — le robinet du bain est brisé — et le peigne n'est plus là et il n'y a pas de savon! — Bain de la charmante. — le robinet du bain est faussé, — le peigne n'est plus là et il n'y a pas de masseuse! — Comme sa vie est brisée elle la regrette!

4. Je bâtirai un clos pour elle. — et je m'irriterai parce que sa fleur (de beauté) s'envole : — qu'il est heureux le gars qui repose dans son château à elle. — ainsi qu'à la nouvelle mariée, le bout de la ceinture paraît. — Je bâtirai des hôtels pour elle, — et je m'irriterai parce que sa fleur (de beauté) s'est envolée : — qu'il est heureux le gars endormi dans son château à elle. — ainsi qu'à la nouvelle mariée. le bout de la ceinture voici qu'il a paru. —

يا ورد فى الابـــــــــــريـــق

يا قصر عـــالى ما كملـوش تزويق

حزنى عليك ياللى انطردت بعيد

يا ورد فى قـــــــــــــــلّه

يا قصر عـالى ما كملـوش البنـــا

كان خـــاطـرى يعيـش وبتهـنى

يا ورد فى الـغـنجـــــــــــــان

يا قصر عـالى ما كملوشى بنيـــان

والموت صحيح بس الفراق صعبان

يا ورد ونـشمـــــــــــــــــك

حاجه مليحه واستخسره فى امه

يا وردنا الـــزينـــــــــــــــه

حاجه مليحه واستخسره فينـا

يا وردنا المـقـطـــــــــــــوف

انت المليح والشبـاب معـروف

Ya ouard fi'l-ibrig — Ya gasr âali ma kammaloush tazouig — Hizni âaléik ya'lli intaradt beéeïd — Ya ouard fi gollah — Ya gasr âali ma kammaloush il-banna — Kan khatri yâvish ouiyithanna — Ya ouard fi'l-fingan — Ya gasr âali ma kammaloush binyan — Oui'l-mot sahih bass il-firag saâaban — Ya ouard ouinshimmak — Haga maliha ouistakhsaroh f'ommoh — Ya ouardina iz-zéina — Haga maliha ouistakhsaroh fina — Ya ouardina 'l-maktouf — Inti 'l-malih oui'sh-shabab maâarouf —

O rose dans l'aiguière, — ô château élevé dont on n'a point parfait le décor. — ma douleur est pour toi, ô toi qui fus chassée au loin! — O rose en gargoulette, — ô château élevé que le maçon n'a point parfait, — c'était mon désir qu'il vécût et qu'il jouît! — O rose dans la tasse, — ô château élevé dont on n'a pas achevé la maçonnerie, — la mort est un fait, mais la séparation est éternelle! — O rose nous te flairions, — belle chose que nous enviions à sa mère! — O rose de beauté, — belle chose qu'on nous a enviée à nous! — O notre rose qui a été cueillie, — tu étais la beauté et la jeunesse même! —

يا ورد ونشمـــــــــــــــوك

حاجه مليحه واستخسره فى ابوك

Ya ouard ouinshimmouk — Haga maliha ouistakhsaroh fi abouk.

O rose nous te flairions, — belle chose que nous enviions à ton père !

---

٥ للمرأة الكبيرة

فى البيت ولقتك — حنونه علىّ وخاطرى معك

سلم عليك يا حبيبه جيتى — لما تلاقيني

بعد السلام واقعد واخاليك — تسلم سلام الود يرضينى

حنونه علىّ وخاطرى فيك — بعد السلام تقعد وتخالينى

فى البيت وصادفتك — يا حلوة الملق اوحشتينى

سلم عليك يا حبيبه واحشتى — لما تصادفنى

بعد السلام لاقعد وحددتك — تسلم علىّ سلام يفرحنى

V. LIL-MARA IL-KÉBIRA.

Fi 'l-béit ouiliguitki — Sallam âaléiki ya habiba giti — Baâad is-salam oua'gûd oua'khaliki — Hanouna âaléya ouikhatri fiki — Fi 'l-béit ouisadiftik — Sallam âaléiki ya habiba ouahashti — Baâad is-salam lagóod oua'hadadtik — Hanouna âaléya ouikhatri maâaki — Lamma tilaguini — Tisallim salam il-ouid yourdini — Baâad is-salam togóod ouikhalini — Ya hilouat il-molga ouihashtini — Lamma tisadifni — Tisallim âaléya salam yifrihni —

V. POUR LA VIEILLE FEMME.

A la maison je te trouvai : — « Salut à toi, ô mon amie tu es venue ! — Après le salut je m'assiérai et je te parlerai, — (car tu es) tendre pour moi, et ma pensée est de toi ! » — A la maison je t'ai rencontrée par hasard : — « Salut à toi, ô mon amie, il me tarde de te voir ! — Après le salut, puissé-je m'asseoir et causer avec toi, — (car tu es) tendre pour moi et ma pensée est avec toi ! » — Quand elle me trouve, — elle me salue d'un salut de l'affection qui me plaît; — après le salut, elle s'assied et elle me parle : — « O douce d'accueil, il me tarde de te voir ! » — Quand elle me rencontre par hasard, — elle me salue d'un salut qui me réjouit; —

بعد السلام تقعد تحددثنى وحـــــلـــو ماحـــــلاه

ماحـــلى لـــقـــا احـــبـــــابى واحلى من السكر لو روقناه

ماحـــلى الســـلام برا على بابى ﷺ تحدثنى وانا استرواه

بعد السلام تنشد على اولادى حـــــلـــو واريـــــــده

ماحـــلى لـــقـــا الحـــبـــبـــا واحلى من السكر وتـرويـقـه

ماحلى السلام برا على العتبه ﷺ تحددثنى وانا اعيده

بعد السلام تنشد على الولدا

Baâad is-salam togóod tihadatni — Mahla liga ahbabi — Mahla is-salam barra âala babi — Baâad is-salam tinshid âala aouladi — Mahla liga 'l-hobaba — Mahla is-salam barra âala 'l-âataba — Baâad is-salam tinshid âala 'l-oualada — Ouihilou mahlah — Ou'ahla min is-sokkar laou raouagnah — Hiya tihadatni ou'ana astarouah — Hilou ou'aridoh — Ou'ahla min is-sokkar ouitarouigoh — Hiya tihadatni oua'na aîidoh.

après le salut elle s'assied et elle cause avec moi : — «Qu'il est doux de trouver mes amies! — Qu'il est doux le salut au dehors, sur ma porte!» — Après le salut elle s'informe de mes enfants : — «Qu'il est doux de trouver les amies! — Qu'il est doux le salut au dehors, sur le seuil!» — Après le salut, elle s'informe des enfants, — et qu'elle est douce en douceur! — Elle est plus douce que le sucre raffiné, — elle cause avec moi et moi je le savoure; — c'est doux et je le veux, — et c'est plus doux que le sucre raffiné! — Elle cause avec moi et moi je lui réponds.

---

§ II.

CHANSONS DE DEUIL À DENDÉRAH.

La première de ces deux lamentations est récitée par les pleureuses coptes, la seconde par les musulmanes. Les mots portés en marge de la première forment une sorte de refrain qui est repris en chœur par les assistants.

Le *kateb* qui a noté ces deux chants ne m'a pas donné en même temps leur transcription en caractères européens. Il m'aurait été facile de la rétablir, la prononciation locale étant sensiblement la même à Dendérah et à Louxor : j'ai préféré ne pas le faire, pour qu'on ne puisse me reprocher plus tard d'avoir manqué à la règle que je m'étais imposée, de donner tel quel le manuscrit de nos collaborateurs égyptiens.

---

١ نوح الستات المصريات الصعيديات على فقد رجل

دخل الكنيسه وفات مركوبه

بوه العرق المكرر كان مشروبه

دخل الكنيسه وفات شرواله

بوه العرق المكرر كان يهنـاله

فـــراقـــهـــــــم قاسى

عليَّا زلـزلـو برجـــين من راسى

ابو عين حمرة كيف عين البوم

بوه ان شالها فى الخصم يقـوم

يا واقفه على الباب هوى لى

عليَّا الـدم طارشـني وعاميـني

I. LAMENTATION DES PLEUREUSES DU SAÎD

SUR LA PERTE D'UN HOMME.

Il est entré à l'église et il a laissé ses chaussures, — l'àraki fin était sa boisson! — Il est entré à l'église et il a laissé son pantalon, — l'àraki fin était son habitude! — Leur absence (des morts) est dure, — ils ont secoué deux éclairs de ma tête (?). — O toi dont l'œil est rouge comme l'œil du hibou, — si tu le portes sur l'adversaire il le terrasse! — O toi qui te tiens à la porte, éventemoi, — le sang me fait sourd et aveugle; —

لمى رجـــــالك وانـزل روي
كثرة الرجال يا خايبه تقوى
يا مزارع يا ابو ثلاث زرعات
زرعتين نبارى والثالثه مقات
اولاد عمه شركو كحاليهم
على عمه كبيره غايبه فيهم
ابو الاولاد راح السوق بتسوق
ليل عليه الليل وتفوق

assemble tes hommes et descends pleurer, — car la multitude d'hommes, ô misérable, fortifie ! — O cultivateur, ô toi qui fais trois cultures, — deux cultures d'été et la troisième de fruits, — les fils de son oncle paternel ont rempli de larmes leur kohol — à cause du grand turban absent d'entre eux ! — Le père des enfants est allé au marché faire le marché, — la nuit a nuité sur lui et il s'attarde !

---

٢ نوح على الستات

يا صبيـــه تمـلـلى ما لك
والغرش والديوان ما شا لك
اروح للنحـــار اقـــول له
شعر الصبيه من التراب لِمّهْ
اروح للنحـــار واوصيـــه
وجه الصبيه من التراب غطيه
اسم الله عليكى يا شارخة الزانه
يا بكره مع الدلال عيانه

II. LAMENTATION SUR LES FEMMES.

O jeune femme qui t'agites, qu'as-tu ? — Et le lit et le divan ne te sont plus rien ! — J'irai au fossoyeur, je lui dirai : — « La chevelure de la jeune femme, de la poussière ramasse-la ! ». — J'irai au fossoyeur et je lui enjoindrai : — « Le visage de la jeune femme, de la poussière garantis-le ! ». — Le nom de Dieu soi sur toi, ô tige élancée du hêtre, — ô chamelle avec le conducteur qui es malade

ام الولد ما حد لاقيها
دايره البلد تدى مداعيها
ما تجعليش النحار ولد عمك
روي لنامك لما بيجي يمك
البيت بيتك والولد ولدك
يا ست النسوان قد طردك

— La mère de l'enfant, personne ne la trouve; — faisant le tour du village, elle invite ses invités (aux funérailles). — N'imagine pas que le fossoyeur est le fils de ton oncle paternel, — remets ton voile lorsqu'il s'approchera de toi! — La maison était ta maison et l'enfant ton enfant : — ô dame entre les femmes, il t'a donc renvoyée?

§ III.

CHANSONS DE MORT ET DE FUNÉRAILLES
À THÈBES ET DANS LE HAUT-SAÎD.

١ بكا على مريض

١ يا ما جراى عليك ياشاكى
لما رايتك من دونهم باكى
يا ما جراى عليك يا عيان
لما رايتك على الفراش غمران

I. BAKA ÀALA MARID.

1. *Ya ma gara-li âalêik ya 'shaki — Lamma raiêtak min dounhom baki — Ya ma gara-li âalêik ya âayyan — Lamma raiêtak âa'l-forash ghamran —*

I. LAMENTATION POUR UN MALADE.

1. Oh! que m'est-il arrivé pour toi, ô dolent, — quand je t'ai vu seul d'entre eux qui pleurais! — Oh! que m'est-il arrivé pour toi, ô malade, — quand je t'ai vu nageant dans le lit! —

يا ما جـرالى عـلـيـك يا قـلـبى
لمـا رايتك على الـفـراش مـرمى
يا بخت مين عدل عليه وقام
وطوى الكنده وانرجع فرحان
2 وان قال يا راســـــــــــى
لا بخـــــــــــره وارقـيـه
وان قال يا قـــلـــــــــــبى
احـتـــار دلـيـلى فـيـه
وان قال يا راســـــــــــى
لا بخـــــــــــره وارآه
وان قال يا قـــلـــــــــــبى
احـــتـــــــــــرت انا وياه
3 حكيم السلامه خش لو عنده
حل الصديرى واكشف على جنبه

Ya ma gara-li ânlêik ya galbi — Lamma raiêtak âa'l-forash marmi — Ya bakht mîn âallal âaliloh ouégam — Ouétaoua 'l-mekhadda ouetragâa farhan.

2. *Ouin gal ya rasi — Labakhkharo ouargih — Ouin gal ya galbi — Ehtar dalili fih — Ouin gal ya rasi — Labakhkharoh ouaraah — Ouin gal ya galbi — Ehtart ana ouayyah.*

3. *Hakim es-salamah khoush-lou âandoh — Hill es-sedêiry ouikshif âala ganboh —*

Oh! que m'est-il arrivé pour toi, ô mon cœur. — quand je t'ai vu jeté sur le lit! — O bienheureux qui soigna son patient et celui-ci se releva, — il plia alors le coussin et il s'en revint joyeux.

2. Et s'il dit : «O ma tête!», — je l'encenserai et je la conjurerai; — mais s'il dit : «O mon cœur!», — mon guide s'embrouillera en lui. — Et s'il dit : «O ma tête!», — je l'encenserai et je la conjurerai; — s'il dit : «O mon cœur!», — je m'embrouillerai moi avec lui!

3. Médecin de salut, entre chez lui, — dénoue le gilet et examine-lui le côté! —

حكيم السلامه خش لو جوه
حل اللباس واكشف على السوه
حكيم السلامه اجبر وطيبهم
وشوف العيا وما عل معهم
حكيم السلامه اجبر وداويهم
وشوف العيا وما عل فيهم
4 يا سانده العيان تنولى خير
كان اش جرى له بين العشا والليل
يا سانده العيان تنولى اجر
كان اش جرى له بين العشا والفجر
5 عـــيـــــــان ومـــصـــبى
ويجول جليل ان جمـــت يا ربى
عـــيـــــان ومـــــــطـاطـى
ويجول جليل ان جمت يا اخواتى

Hakim es-salamah khoush-lou gouah — Hill el-lebas ouikshif âala 's-séouah — Hakim es-salamah ogbor ouitayyebhom — Ouishouf el-âaya ouima âamal méchom — Hakim es-salamah ogbor ouidaouihom — Ouishouf el-âaya ouima âamal fihom.

4. *Ya sandah 'l-âayyan tenouli khéir — Kan esh gara-loh béin el-éesha oui'l-léil — Ya sandah 'l-âayyan tenouli agr — Kan esh gara-loh béin el-éesha oui'l-fagr.*

5. *Âayyan ouimsabbi — Ouiyigoul galil in gomt ya Rabbi — Âayyan ouemtati — Ouiyigoul galil in gomt ya 'khouati —*

Médecin de salut, entre chez lui dedans, — dénoue le caleçon et examine le nombril! — Médecin de salut, fortifie-les et les guéris, — et vois la maladie ce qu'elle a fait d'eux! — Médecin de salut, fortifie-les et drogue-les, — et vois la maladie ce qu'elle a fait en eux!

4. O vous réconfort du malade qui obtenez le bien. — que lui est-il arrivé entre le soir et la nuit? — O vous réconfort du malade qui obtenez une récompense. — que lui est-il arrivé entre le soir et l'aube?

5. Malade et jeune, — il dit : «Peu de chances que je me relève, ô mon Seigneur!». — Malade et la tête basse, — il dit : «Peu de chances que je me relève, ô mes sœurs!»

نهار السلامه وزمزم الطرحه

وزور المشايخ تكمل الفرحه

نهار السلامه وزمزم المنديل

وزور المشايخ وولع القنديل

Nehar es-salamah ouazamzem et-tarhah — Ouazour el-mashayekh tekmal el-farhah — Nehar es-salamah ouazamzem el-mandîl — Ouazour el-mashayekh ouaoullâa el-gandîl.

— Au jour de la santé, effleure le voile — et visite les chéikhs et entretiens-toi en joie! — Au jour de la santé, effleure le mouchoir, — va visiter les chéikhs et allume la lampe!

---

٢ بكا على ولد صغير متوفى

معلمه على الباب بتنادى — تفصل على العرسان وتجانى

معلمه على الباب بتعيط — تفصل على العرسان وتخيط

يا ناس مريتوش الولد الابيض — داخل على امه بيجرى وبيلعب

معلمه على الباب بتناديك — هات الكرا وخد طواجيك

يا ولد يابو خرايز ريال — واش هونك ورماك فى الكمان

II. BAKA ÂALA OUALAD SAGHIR METOUAFI.

Mâallemah âala 'l-bab bitnadi — Tifassal âala 'l-êersan ouitgani — Mâallemah âala 'l-bab bitâayet — Tifassal âala 'l-êersan ouitkhayet —Ya nas ma-raiétoush el-oualad 'l-abyad — Dakhil âala ommou biyegri ouibyelâab — Mâallemah âala 'l-bab bitnadik — Hat el-kera oukhod taouagik — Ya oualad ya'bou-kherayez erial — Ouish haouinak ouiramak fi 'l-kiman —

II. LAMENTATION SUR LA MORT D'UN ENFANT.

La maîtresse d'école à la porte elle appelle, — elle taille un habit pour les deux mariés et elle chante. — La maîtresse à la porte elle pleure, — elle taille un habit pour les deux mariés et elle coud. — Bonnes gens, n'avez-vous pas vu l'enfant blanc — (qui,) rentrant chez sa mère, il court et il joue? — La maîtresse à la porte t'appelle : — « Apporte tes halles et prends tes colliers ». — O enfant aux boucles d'oreilles d'un réal, — qui t'a rendu facile à jeter aux koms? —

يا ولـــد يابـو خـــرايـز فـضـــه واش هـــونك ورماك فى الملجـــه
ولـد شـريـف مصـرور فى صـره واش هـونه للعـريف يرميـه بـره
ولـد شـريـف مصـرور فى شـاله واش هـونـه للعـريـف فى شـانـه
يا لمـوم الـرعـيـــان يا غـــربى هـو مـعـــاكـم والا نـزل يـزى
ماحلى اجدامه لو ادجدجوا جوى عيـون الغـزال من البنيان طلولى
يالمـه لاريـتى الـولـد يـلـعـب وارمى طـويـبـه فـرطجى الملـعـب
يالمـه لاريـتى نـضـــــــارتى وابكى عليـه على طول الغيـابتى
يالمـه لاريـتى الـولـد لـعـــوب وارمى طـويـبـه وفـرتج الملـعـوب
يالمه لاريتى الولد يلعب بجريد لابـس بـفـاتى وحـالج جـديـد
نـومت عـيـنى للـنـوم ما نامـــت فكرت حبيـب للحشا وجـامـت

Ya oualad ya'bou-kherayez faddah — Ouish haouinak ouiramak fi'l-malagah — Oualad shérîf mesrour fi sorrah — Ouish haouinoh lil-àarrîf yermîh barrah — Oualad shérîf mesrour fi shaloh — Ouish haouinoh lil-àarrîf fi shanoh — Ya 'l-omoum er-riiyan ya gharbi — Houa maàakom ouala nezel yezgi — Mahla agdemou lnou dagdagou gouî — Éeyoun el-ghazal mi'l-benyan talloli — Ya 'l-amma la réiti 'l-oualad yelâab — Ouirmi tiouaibah fartigi 'l-melâab — Ya 'l-amma la réiti uadarati — Ouabki âaléih âala toul el-ghiyabati — Ya 'l-amma la réiti el-oualad laoaâab — Ouarmi tiouaibah ouafartag el-meloâab — Ya 'l-amma la réiti el-oualad yelâab bigarid — Labis bafati ouihalig gedid — Naouamt éeiny li'u-noam ma uamat — Fikrit habib el-hasha ouigamat —

O enfant aux boucles d'oreilles en argent, — qui t'a rendu facile à jeter aux champs? — Un garçon excellent enveloppé dans une enveloppe, — qui a rendu facile au maître de le jeter dehors? — Un garçon excellent enveloppé dans son châle, — qui a rendu facile au maître de s'occuper de lui? — O vous tous bergers, ô toi qui es sur la droite, — est-il avec vous ou est-il descendu pour abreuver (le bétail)? — Que douce est son approche quand il marche me voir: — les yeux de la gazelle m'ont regardée de l'édifice! — O mère, si tu vois l'enfant jouer, — jette une briquette pour disperser le jeu! — O mère, si tu vois mes lunettes, — pleure sur lui tout le long de son absence! — O mère, si tu vois le garçon jouant, — jette une briquette pour disperser les joueurs, — ô mère, si tu vois le garçon jouer au *djérid*, — habillé de cotonnade et la tête rasée de frais! — J'ai invité mon œil au sommeil, et il n'a pas dormi; — il s'est rappelé l'ami du cœur et il est resté éveillé. —

نومت عيني للنوم ما رجدت فكرت حبيب الحشا وخضبت
والعين تبكي واللبن سارح والشطر طالب عادة امبارح
والعين تبكي واللبن يجري والشطر طالب عادته بدري
يا دورة السحو يا ستي سمى عليه لما يجوم يبكي
يا دورة السحو ويام دويل سمى عليه لما يجوم ف الليل
يا امه خطفني حابك شماراته خدني دبيحه عازم رفجاته
يا امه خطفني حابك مناديله خدني دبيحه عازم رفاجينه
يا مربرب يا خروف الضان غالي على امك ورخيص على الجيران
يا مربرب يا خروف جاري غالي على امك ورخيص على الشاري
يا امه خطفني الطير بريشه وابويه على الديوان ما حاشه
يا مربرب يا خروف البيت حللوا شكاله وانا بعيني اريت

Naouamt êeîny li'n-noam ma rigdit — Fikrit habib el-hasha ouikhidbit — Oui'l-êeîn tibki oui'l-laban sareh — Oui'sh-shatr talib âadit embareh — Oui'l-êeîn tibki oui'l-laban yegri — Oui'sh-shatr talib âadtou badri — Ya doret es-sahou ya sitti — Sammi âalêih lamma yegoum yebki — Ya doret es-sahou ou'ya 'm Daouîl — Sammi âalêih lamma yegoum fi'l-léil — Ya'mma khatafni habik shamaratoh — Khadni dabîhah âazim rafagatoh — Ya'mma khatafni habik manadiloh — Khadni dabîhah âazim rafagiuoh — Ya mrabrab ya kharouf ed-dan — Ghali âala ommak ouirakhis âala'g-giran — Ya mrabrab ya kharouf gari — Ghali âala ommak ouirakhis âala'sh-shari — Ya'mma khatafni et-téir biryaskoh — Ou'abouyah âala'd-diouan ma haskoh — Ya mrabrab ya kharouf el-béit — Hallou shikaloh oua'na bi-êeîni réit.

J'ai invité mon œil au sommeil, il ne s'est pas couché; — il s'est rappelé l'ami du cœur et il est resté ouvert! — Et l'œil pleure, et le lait coule, — et le sein réclame la coutume d'hier. — L'œil pleure, le lait court, — et le sein réclame la coutume d'antan! — C'est le temps du réveil, Madame, — dis le nom sur lui, quand il se réveille en pleurant! — C'est le temps de son réveil avec Om Daouîl, — dis le nom sur lui, quand il se lève la nuit! — « O mère, il m'a enlevé celui qui noue sa corde sous ses épaules; — il m'a pris à égorger et il a invité ses camarades! — O mère, il m'a enlevé celui qui noue ses mouchoirs sous ses épaules; — il m'a pris à égorger et il a invité ses compagnons! » — « O gras, ô mouton de brebis, — tu es cher aux yeux de ta mère, et sans valeur pour les voisins! — O gras, ô mouton de mon voisin, — tu es cher aux yeux de ta mère, et sans valeur pour l'acheteur! » — « O mère, l'oiseau m'a enlevé dans ses serres — et mon père qui était assis sur le divan ne l'a pas empêché! » — O gras, ô mouton de la maison, — on a délié ses entraves, et moi de mes yeux, j'ai vu! »

٣ بكا على راجل ميت

مال المصلى اليوم ما صلى ابريقه انكسر والا استخار الله
مال المصلى اليوم ما جاني مليت له الابريق النهار ده بالعاني
طريح الجوامع تبكى عليه وتنوح تبكى على من كان يجى ويروح
جوم صلى يابو صلى خلوه وابريج الصلا مسنود فى الخلوه
متجوم صلى يابو صلا وديان ابريج الصلا مسنود فى الديوان
اريد ابوى منشال فى جفه والراى منه والمشوره تكفى
اريد ابوى فى بردتو نايم والراى منه والمشوره دايم
اريد ابوى فى بردتو نعسان والراى منه والمشوره للزمان

III. BAKA ÀALA RAGEL MAIÉT.

Mal el-mesalli el-yoam ma salla — Abrigo inkasar oualla istakhar Allah — Mal el-mesalli el-yoam ma gani — Malit-lo 'l-abrig en-nahar-da be'l-àmi — Tarig el-gaouamû tibki àalèih ouitnouh — Tibki àala min kan yegi ouiyrouh — Goum sallé ya'bou salé hilouah — Ou'abrig es-salé masnoud fi 'l-khilouah — Ma-tgoum sallé ya'bou salé ouidian — Abrig es-salé masnoud fi 'd-diouan — Arid abouya min-shal fi goffu — Oui'r-ray minnou oui'l-mashouara tikfi — Arid abouya fi bourditou nayem — Oui'r-ray minnou oui'l-mashouara dayem — Arid abouya fi bourditou nàasan — Oui'r-ray minnou oui'l-mashouara li'z-zaman —

III. LAMENTATION SUR UN HOMME MORT.

Pourquoi le prieur aujourd'hui n'a-t-il pas prié? — Son aiguière s'est-elle cassée ou s'en est-il remis à Dieu? — Pourquoi le prieur aujourd'hui n'est-il pas venu, — quand je lui ai rempli l'aiguière aujourd'hui expressément? — Le chemin des mosquées pleure sur lui et se lamente. — il pleure sur celui qui venait et qui allait! — Lève-toi, prie, père de la prière douce. — l'aiguière de la prière est posée dans le recès : — lève-toi donc, prie, père de la prière et des rites. — l'aiguière de la prière est placée sur le divan! — Je veux mon père, même étiré (qu'il est) dans une couffe. — et son avis et son conseil me suffisent! — Je veux mon père, même endormi dans son manteau, — et son avis et son conseil à toujours! — Je veux mon père, même sommeillant dans son manteau, — et son avis et son conseil, pour le temps! —

يا سبحتوا فى البيت تطوح رابطها على ايده لما روح
يا سبحتوا فى البيت مرميه رابطها على ايده المصليه
يا سبحتوا فيها حبابى بيض جاتوا هديه من بلاد بعيد
واجول عليك يا فلج من نخله والله رجيل وصاحب النخوه
واجول عليك يا فلج من بجيزه والله رجيل وصاحب الهيبه
ابو جره زى عين البوم ان جل عينه فى خصيمه يجوم
ابو جره زى عين نار حطب ان جل عينه فى الخصيم خضب
خط العمامه فى طاجة الديوان تشكيى الوليه كل ما تنهان
ابوى العزيز اوى تكون فايم عدى البحر وتعالى لهم عايم
يا رجال العزيز يا رجاله تنجموا الوليه ويطمنوا عياله

Ya sibhitou fi 'l-bêit tittaouah — Rabit-ha âala idaih lamma raouah — Ya sibhitou fi 'l-bêit marmiyéh — Rabit-ha âala idaih el-misalliyéh — Ya sibhitou fiha hababi bid — Gatou hidiyah min bilad bêeid — Ou'agoul âaléik ya falg min nakhlah — Oualla ragil ouisahib en-nakhouah — Ou'agoul âaléik ya falg min gommezah — Oualla ragil ouisahib el-haibah — Abou hamrah zêy êeîn el-boum — In gal êeinoh fi khasimoh yigoum — Abou hamrah zêy êeîn nar hatab — In gal êeinoh fi 'l-khasîm khadab — Hot el-êemamah fi tagit ed-diouani — Tishki el-oualiyah koll ma tinhani — Abouy el-âaziz iouâa tikoun nayem — Âaddi el-bahr ouitâalé lihom âayem — Ya rigal el-âaziz ya rigaloh — Tinaggimou el-oualiyah ouittamminou êeyaloh —

O son chapelet qui pendait à la maison, — il l'a attaché à ses mains quand il est parti ! — O son chapelet qui était jeté à la maison, — il l'a attaché à ses mains priantes. — O son chapelet aux grains blancs — qu'il reçut en cadeau des pays éloignés ! — Et je dis sur toi : « O bille (de bois) de palmier, — par Dieu, tu es un homme et un maître de magnanimité ! », — et je dis sur toi : « O bille de sycomore, — par Dieu, tu es un homme et un maître de belle mine ! ». — Il a du rouge comme à l'œil du hibou ; — s'il fixe l'œil sur son ennemi, celui-ci se lève ! — Il a du rouge comme à l'œil du feu de bois ; — s'il fixe l'œil sur son ennemi, c'est un malheur ! — Il a mis le turban à la lucarne du divan ; — la femme se plaint chaque fois qu'elle est battue. — Mon père chéri, garde-toi de dormir ; — traverse le fleuve et viens vers eux à la nage ! — O gens du chéri, ô ses gens, — réconfortez sa femme et calmez ses enfants ! —

يا رجـــال الـعـــزيز يا رجـــــالى تنجموا الوليه وتطلعوا لحالى

خدنا معاك على طرن نبوتك وحنا صغار ما نجدر انفوتك

خدنا معاك على طرن مـزراجـك واحنا صغار ما نحملوا فراجك

خـدونا معـاكم فى مخـاليكم والـراى معـاى بس الـوفا ليكم

Ya rigal el-âaziz ya rigali — Tinaggimou el-oualiyah ouititallôou li-hali — Khodna miâak âala tarf nabboutak — Oui'hna soghar ma nigdar infoutak — Khodna miâak âala tarf mizragak — Oui'hna soghar ma nihmilou fragak — Khodouna maâakom fi makhalikom — Oui'r-ray miâay bass el-ouafa likom.

O gens du chéri, ô mes gens, — réconfortez sa femme et considérez mon état ! — Prends-nous avec toi sur le bout de ton bâton, — car nous sommes petits, et nous ne pouvons pas te quitter ! — Prends-nous avec toi sur le bout de ta javeline, — car nous sommes jeunes, nous ne pouvons pas supporter ta séparation ! — Prenez-nous avec vous dans vos serres ! — Et c'est là mon avis, mais il vous appartient de l'accomplir.

---

٤ بـكا على رجل متـوفى

1 يا مغسله قبل ان تبل الظـهـر

ميل عليه وقول له الغياب كم شهر

يا مغسله قبل ان تبل ايـديه

ميل عليه وقول له الغياب كدا ايه

IV. BAKA ÂALA RAGIL MÉTOUAFA.

1. *Ya mghasseloh gabl in tebel ed-dahr — Mayyel âaléih ouegol-loh el-ghéyab kam shahr — Ya mghasseloh gabl in tebel idéih — Mayyel âaléih ouegol-loh el-ghéyab gadéih —*

IV. LAMENTATION SUR UN HOMME DÉCÉDÉ.

1. O toi qui le laves, avant de lui mouiller le dos, — penche-toi sur lui et lui dis : «L'absence, combien de mois ?». — Toi qui le laves, avant de lui mouiller les mains, — penche-toi sur lui et lui dis : «L'absence, combien de temps ?». —

يا مغسله غسله بماء الورد

وبعد الغسيل قول له نعيمه يا شب

يا مغسله غسله بماء الطيب

وبعد الغسيل قول له نعيمه يا سيد

فايت على الخياط بيقول له

ديل العبايه كفغوا كله

فايت على الخياط بيوصيه

ديل العبايه كفغوا واحليه

فايت على الجلسه رمالها الكيس

غروره يا دنيا ما عدنا لكيش

خارج بحجله يا حاضره حوشه

كانت السعاده فى زر طربوشه

خارج بحجله ياحاضره رد عليه

كانت السعاده فى قدم رجليه

Ya mghasseloh ghasseloh bema el-ouard — Ouehâad el-ghasîl gol-loh naïma ya shabb — Ya mghasseloh ghasseloh bema et-tîb — Ouebâad el-ghasîl gol-loh naïma ya sîd — Fayet âala 'l-khayyat biygol-loh — Déil el-âabayah kaffefo kolloh — Fayet âala 'l-khayyat biyouassîh — Déil el-âabayah kaffefo ouihlîh — Fayet âala 'l-galsa ramalha 'l-kîs — Gharoura ya donia ma-ôodna 'l-kîsh — Kharig bedâagalah ya hadroh houshoh — Kanet es-saâadah fi zirr tarboushoh — Kharig bedâagalah ya hadroh rod âaléih — Kanet es-saâadah fi gadam rigléih.

Toi qui le laves, lave-le à l'eau de rose, — et après le lavage dis-lui : «Serviteur, jeune homme!». — O toi qui le laves, lave-le à l'eau parfumée, — et après le lavage dis-lui : «Serviteur, Monsieur!». — Passant chez le tailleur, il lui avait dit : — «Le bord de l'abaye, ourle-le tout entier!». — Passant chez le tailleur, il lui avait recommandé : — «Le bord de l'abaye, ourle-le et orne-le!». — Passant à la séance, il lui avait jeté la bourse! — «Tu es trompeur, ô monde, et nous ne voulons plus de toi!» — Lui qui sort en hâte, ô toi qui es présent, retiens-le: — le bonheur se trouvait dans la floche de son tarbouche! — Lui qui sort en hâte, ô toi qui es présent, réponds-lui; — le bonheur se trouvait dans la plante de ses pieds.

2 يا شيخ العرب شيع لك الباشه
علشان قضيه فى مصر مخاشه
يا شيخ العرب شيع لك المأمور
علشان قضيه تفكها وتجوم
3 باب الجنه اتفتح واترذ
وابريق المصلى على المصطبه واتحط
باب الجنه اتفتح ردوه
وابريق المصلى على المصطبه حطوه
4 ولادك ولادك اللى انت غايتهم
حود عليهم كل رايتهم
5 على العيد وانا اجيهم
واشوف مين عمل الجميل فيهم
على العيد وانا اجى اسال
واشوف مين عمل الجميل وسار

2. *Ya shéikh el-âarab shayyâa-lak el-basha — Âalashan gadiyyéh fi Masr minlasha — Ya shéikh el-âarab shayyâa-lak el-mamour — Âalashan gadiyyéh tifokkaha ouitgoum.*
3. *Bab el-ganna etfatah ouitradd — Ou'abrig el-mesallé àala 'l-mastaba ouithatt — Bab el-ganna etfatah raddouh — Ou'abrig el-mesallé àala 'l-mastaba hattouh.*
4. *Oueladak oueladak — Illi enta fayet-hom — Haououid àaléihom — Kammel rehayet-hom.*
5. *Âala 'l-îid ou'ana'gihom — Ou'ashouf mîn âamal el-gemîl fihom — Âala 'l-îid ou'an'agi asal — Ou'ashouf mîn âamal el-gemîl ouesar.*

2. O chéikh des Arabes, le Pacha t'a mandé — pour un procès au Caire retenu ! — O chéikh des Arabes, le Mamour t'a mandé — pour un procès, que tu termineras puis tu te lèveras !
3. La porte du paradis s'ouvrit et se referma. — et l'aiguière du prieur fut placée sur le mastaba ! — La porte du paradis s'ouvrit et se referma. — et l'aiguière du prieur on l'a placée sur le mastaba !
4. Tes enfants, tes enfants, — ceux que tu laisses en arrière, — garde-les avec soin et termine leur éducation.
5. A la fête moi aussi je viendrai vers eux — et je verrai qui leur a fait la politesse ! — A la fête moi aussi je viendrai et j'interrogerai — et je verrai qui leur a fait la politesse et s'en est allé !

7 نسمه رفيعه طلعت من القاعه
طفت سراج العز فى ساعه
نسمه رفيعه طلعت من الغرفه
طفت سراج العز فى لحظه

7. *Nesma rafiàa telèet min el-gaâah — Tafat serag el-ïiz fi's-saâah — Nesma rafiàa telèet min el-ghorfah — Tafat serag el-ïiz fi lahdah.*

7. Une brise légère s'est levée du salon, — elle a éteint le flambeau de la puissance sur l'heure! — Une brise légère s'est levée de la chambre, — elle a éteint le flambeau de la puissance sur l'instant!

---

٥ بكا على غريق

بحر الدميره جروف فوق جروف
ولا قلب حسنه يطلع المدهوف
بحر الدميره رمال فوق رمال
ولا قلب حسنه يطلع الغرقان
لما وقع وقال يا سييد
ندرك على ان طلعت انا طيب

V. BAKA ÀALA GHARIG.

Bahr ed-damira grouf foag grouf — Ouala galb hasana yetallâa 'l-malhouf — Bahr ed-damira ermal foag ermal — Ouala galb hasana yetallâa 'l-ghargan — Lamma ouegée ouegal ya sayyed — Nadrak àaléyya 'n-teléeit ana tayyeb —

V. LAMENTATION SUR UN NOYÉ.

Le fleuve de la crue digues par-dessus digues, — et aucun cœur bienfaisant ne retire le submergé! — Le fleuve en son plein sables par-dessus sables, — et aucun cœur bienfaisant ne retire le noyé! — Quand il tomba il dit : «O Saied, — je te fais un vœu si je remonte sain et sauf!» —

لما وقع وقال يا قنـــــــاوى

ندرك على ان طلعت انا تانى

Lamma ouegée ouegal ya Gnaoui — Nadrak âaléyya 'n-teléeit ana tani.

Quand il tomba il dit : « O Guénaoui, — je te fais un vœu si je remonte [1] ! ».

---

٦ بكا على ميت غريب

1 يا من درا واش لحدك يا راس

يا واد رجالك والا رجال الناس

يا من درا واش لحدك يا عين

يا واد رجالك والا رجال الغير

يا من درا واش لحد الرقبه

يا واد رجالك والا رجال غُرَبه

VI. BAKA ÂALA MAIÉT GHARÌB.

1. *Ya mîn dara ouish lahhadik ya ras — Ya ou'ad regalak oualla regal en-nas — Ya mîn dara ouish lahhadik ya êeîn — Ya ou'ad regalak oualla regal el-ghéir — Ya mîn dara ouish lahhad er-ragabah — Ya ou'ad regalak oualla regal ghorabah —*

VI. SUR LA MORT D'UN ÉTRANGER.

1. Oh! qui a étendu et qui t'as enterrée, ô tête? — O gars, tes gens à toi ou des gens quelconques? — Oh! qui a étendu et qui t'as enterré, ô œil? — O gars, tes gens à toi ou les gens d'autrui? — Oh! qui a étendu et qui a enterré le cou? — O gars, tes gens à toi ou les gens de l'étranger? —

---

[1] Le saint invoqué est Sidi ou Sayedna Abderrahim el-Qenaoui, ou, comme on prononce dans tout le Said, el-Guénaoui.

يا شيخ البلد يا صاحب الخيمه

طلع حريمك يدوا الغريب ليله

يا شيخ البلد يا صاحب الديوان

طلع حريمك يدوا الغريب نهار

2 جيدم على قبر الغريب شمعه

تنولوا الصواب فى ليلة الجمعه

جيدم على قبر الغريب سراج

تنولوا الصواب فى ليلة الافراج

دا قبر مين اللى البقر هده

دا قبر الغريب اللى فاتوه اهله

قبر مين اللى البقر داسه

دا قبر الغريب اللى فاتوه ناسه

Ya shéikh el-balad ya saheb el-khéimah — Tallâa harîmak yeddo 'l-gharîb léilah — Ya shéikh el-balad ya saheb ed-diouan — Tallâa harîmak yeddo 'l-gharîb enhar.

2. *Gîdom âala gabr el-gharîb shamâah — Tenoulo 's-saouab fi léilét el-gomaâh — Gîdom âala gabr el-gharîb srag — Tenoulo 's-souab fi léilét el-éfrag — Da gabr mîn illi 'l-bagar haddoh — Da gabr el-gharîb illi fatouh ahloh — Gabr mîn illi 'l-bagar dasoh — Da gabr el-gharîb illi fatouh nasoh.*

O chéikh du village, ô maître de la tente, — envoie ta femme et donne à l'étranger une nuit! — O chéikh du village, ô maître du divan, — envoie ta femme et donne à l'étranger un jour!

2. Allumez sur la tombe de l'étranger de la bougie : — vous en serez récompensés la nuit du vendredi. — Allumez sur la tombe de l'étranger un flambeau : — vous en serez récompensés la nuit de la délivrance. — De qui est ce tombeau que les vaches ont détruit? — C'est le tombeau de cet étranger qu'ont abandonné ses parents. — De qui est ce tombeau que les vaches ont fouillé? — C'est le tombeau de cet étranger qu'ont abandonné ses gens.

3 بيتى كبير وتربتى فدان

ليه اتوعدنا بدفنة الاحسان

بيتى كبير وتربتى ملجه

ليه اتوعدنا بدفنة الصدجه

4 يا رب وديننا نطلع بقيه من عند اهالينا

5 بلاد الصعيد واش كان لنا فيها

لما انكتبنا من اراضيها

بلاد الصعيد واش كان لنا معها

لما انكتبنا من توابعها

6 دخل الحكيم يركز على النبوت

روح بلادك يا غريب لتموت

3. Bèiti kébir ouitorbiti feddan — Léih itouaâadna bedafnét el-ahsan — Bèiti kébir ouitorbiti malagah — Léih itouaâadna bedafnét es-sadagah.

4. Ya Rab ouaddina — Netlàa bigima min âand ahalina.

5. Belad es-Saïd ouish kan lena fiha — Lamma 'ukatabna min aradiha — Belad es-Saïd ouish kan lena mâaha — 'Lamma 'ukatabna min tawabéeha.

6. Dakhal el-hakim yerkez àala 'n-nabbout — Raououah beladak ya gharib la-tmout —

3. Ma maison est grande et mon tombeau est d'un feddan : — pourquoi sommes-nous prédestinés à un enterrement par bienfaisance ? — Ma maison est grande et mon tombeau est d'une *malagah*[1] : — pourquoi sommes-nous prédestinés à un enterrement de charité ?

4. O Seigneur, accorde-nous — de sortir convenablement de chez nos parents.

5. Les pays du Saïd, qu'y avions-nous à faire, — pour que nous fussions prédestinés à ses terres ? — Les pays du Saïd, qu'avions-nous de commun avec eux, — pour que nous fussions prédestinés à ses limites ?

6. Le médecin est entré, il s'appuie sur la canne : — « Va-t'en dans ton pays, ô étranger, que tu ne meures ! ». —

---

[1] La *malagah* mesure environ 1000 mètres carrés de superficie.

دخل الحكيم يركز على جريده

قال الحكيم ما ليش خلاص فى ده

قالوا الحكيم فى الزاويه جبناه

ومشيت على قدمى وركبناه

قالوا الحكيم فى الزاويه جبته

ومشيت على قدمى وركبته

Dakhal el-hakim yorkoz âala gridah — Gal el-hakim ma-lesh khalas fi da — Galou 'l-hakim fi 'z-zaouaya gibnah — Ouimshéit âala gadami ouirakkibnah — Galou 'l-hakim fi 'z-zaouya gibtoh — Ouimshéit âala gadami ouirakkebtoh.

Le médecin est entré, il s'appuie sur un *djérid*, — le médecin a dit : «Tant pis, c'en est fait de celui-ci!». — Ils dirent : «Le médecin qui est dans la communauté, nous l'amenâmes, — et j'ai marché à pied et nous l'avons mis à cheval!». — Ils dirent : «Le médecin qui est dans la communauté, je l'ai amené, — et j'ai marché à pied et je l'ai mis à cheval!».

---

٧ بكا عل امرأه ماتت بدون خلفه

مال الوليه نعشها مايل

ما لهاش ولد وسط الرجال شايل

مال الوليه نعشها بميل

ما لهاش ولد وسط الرجال يشيل

VII. BAKA ÀALA 'MRA MATÉT BEDOUN KHALFAH.

Mal el-oualiya naâashaha mayel — Ma lhash oualad ouast er-regal shayel — Mal el-oualiya naâashaha biymil — Ma lhash oualad ouast er-regal yeshil —

VII. POUR UNE FEMME MORTE SANS PROGÉNITURE.

Pourquoi la jeune femme, son brancard penche-t-il? — Parce qu'elle n'a pas de fils parmi les hommes portant! — Pourquoi la jeune femme, son brancard est-il penché? — Parce qu'elle n'a pas de fils parmi les hommes qui porte! —

عزى المعـزى واترجـــع لـوره

ما لهاش ولد رايحين نعزى مَرَه

عزى المعزى واترجـــع يميـــل

ما لهاش ولد رايحين نعزى حريم

حاسب عليهـا يا مدليهـــا

ما لهاش ولد اوعـك تعريهـا

حاسب عليهـــا يا منزلهـــا

ما لهاش ولد اوعك تبهدلهـا

Âazza 'l-méâazzi ouitragâa liouavah — Ma lhash oualad rayhîn néâazzi marah — Âazza 'l-méâazzi ouitragâa yemîl — Ma lhash oualad rayhîn néâazzi harîm — Hasib âalêïha ya m'dalliha — Ma lhash oualad éouâak teârriha — Hasib âalêïha ya m'nazzelha — Ma lhash oualad éouâak tebahdelha.

Le monde fit ses condoléances et il s'en revint en arrière : — «Elle n'a pas un fils, allons-nous faire nos condoléances sur une épouse ?». — Le monde fit ses condoléances et il s'en revint tête basse : — «Elle n'a pas de fils, allons-nous faire nos condoléances sur une femme ?». — Attention sur elle, ô toi qui la secoues; — elle n'a pas de fils, prends garde de la montrer toute nue. — Attention sur elle, ô toi qui la descends (dans la fosse); — elle n'a pas d'enfant, prends garde de la brutaliser.

---

٨ بـكا على امراه متوفيه

١ فايتـه على الحـــاد بنت الاميرِ

لابسه القلاده والعصابه حريرِ

VIII. BAKA ÀALA 'MRA METOUAFIAH.

1. Féyta âala 'l-lahhad bint 'l-amîri — Labsa 'l-gelada ou'l-êesaba harîri —

VIII. LAMENTATION SUR LA MORT D'UNE JEUNE FEMME.

1. Elle est passée au fossoyeur la fille de l'émir, — vêtue du collier et de la guimpe en soie ! —

يا ام الجطيفه جطيفتك حمره

تخلى الجطيفه فى طلعة الجمره

يا ام الجطيفه جطيفتك زيتى

خللى الجطيفه لما تجى بيتى

يا ام الجطيفه جطيفتك وردى

خللى الجطيفه لما تجى عندى

يا ام الجطيفه جطيفتك خوخ

خللى الجطيفه لعرس اخوكى

يا مغسله عدى خواتمها

احسن تكون دهشانه وجعوا منها

لغوت على الحاد واقول له

شعر الحبيبه من التراب له

لغوت على الحاد واحكى له

شعر الصبيه من التراب شيله

Ya 'mm el-gatifa gatiftek hamrah — Tehli 'l-gatifa fi talèet el-gamarah — Ya 'mm el-gatifa gatiftek zèïti — Khalli 'l-gatifah lamma tigi bèiti — Ya 'mm el-gatifa gatiftek ouardi — Khalli 'l-gatifah lamma tigi âandi — Ya 'mm el-gatifa gatiftek khoukhi — Khalli 'l-gatifah li-èers akhouki — Ya mghassella èeddi khaouatemha — Ahsan tikoun dahsanah ouegóou minha — La 'fout âala 'l-lahhad ou'agol-loh — Shâar el-habiba min et-torab linmoh — La'fout âala 'l-lahhad ou'ahki-loh — Shâar es-sabiyah min et-torab shîloh —

« Toi la fille au velours, dont le velours est rouge, — renonce au velours au lever de la lune ! — Toi la fille au velours, dont le velours est olive, — laisse le velours quand tu viens dans ma maison ! — Toi la fille au velours, dont le velours est rose, — laisse le velours quand tu viens chez moi ! — Toi la fille au velours, dont le velours est pêche, — laisse le velours pour les noces de ton frère ! » — O laveuse, compte ses bagues ; — comme elle est distraite, elles sont tombées d'elle ! — Je passerai au fossoyeur et je lui dirai : « Les cheveux de l'aimée, ramasse-les de la poussière ». — Je passerai au fossoyeur et je lui dirai : « Les cheveux de la jeune fille, tire-les de la poussière ! ». —

مِلاَّ ابعتولى المشط والمنديل

شعرى اتغبر من رجدتى فى الطين

مِلاَّ ابعتولى المشط والفرخه

شعرى اتغبر من رجدة السبخه

رسلت لك يا عيني

رشرش حرير لشعورك الخيلى

رسلت لك يا جلبى

رشرش حرير لشعورك الهندى

لما نويتى كنت ابعتى قولى

وانا اجيب حرير والضم لك اللولى

لما نويتى كنت ابعتى مرسال

وانا اجيب حرير والضم لك المرجان

Milla ibaâatou-li 'l-misht oui'l-mandîl — Shâari etghabbar min ragditi fi't-tîn — Milla ibaâatou-li 'l-misht oui'l-farkhah — Shâari etghabbar min ragdit es-sabakhah — Rassalte-lek ya êeini — Reshresh harîr li-shóourek el-khêili — Rassalte-lek ya galbi — Reshresh harîr li-shóourek el-hindi — Lamma naouêiti konti ebaâati gouli — Ou'ana agib harîr oua'ldom-lek el-louli — Lamma naouêiti konti ebaâati mersal — Ou'ana agib harîr oua'ldom-lek el-mergan —

« Allons, qu'on m'envoie le peigne et le mouchoir! — Mes cheveux sont poudreux de m'être couchée dans la terre. — Allons, qu'on m'envoie le peigne et le démêloir! — Mes cheveux sont poudreux de m'être couchée dans le *sébakh* [1]! » — « Je t'ai envoyé, ô mon œil, — une frange de soie pour tes cheveux châtains! » — « Je t'ai envoyé, ô mon cœur, — une frange de soie pour tes cheveux blonds! » — Quand tu t'es décidée à partir, si tu m'avais envoyé dire, — moi j'aurais apporté la soie et j'aurais enfilé pour toi la perle; — quand tu t'es décidée à partir, si tu m'avais envoyé un messager, — j'aurais apporté de la soie et j'aurais enfilé pour toi le corail. —

---

[1] Le *sébakh* est la terre nitreuse qu'on recueille dans les ruines et qui sert d'engrais.

ما جلت لك يا صغيره إضّـارى

ضـراب بـرا يضـرب ولا يبـالى

ما جلـت لك يا صغـيـره اذّنّى

ضـراب بـرا يـضـرب ولا يخـبى

2 والغاســـله فتحـــت على بابى

سمـوا على كلكم يا احبـــــابى

عينى عليهـا بين غواسلهـا

لبسـت البحـر والمـوت قالبهـا

عيـنى عليك بين غـواسـلكى

لبستى البحـر والمـوت قالبـكى

والغاسـله فتحت على البـاب

سمـوا على كلكم يا احـبـــاب

والغاسله قعـدت على اللوحـه

يا صغـيـره ما خـفلك روحـه

Ma golt-lek ya sghayyéra 'ddari — Darab barra yedrab ouala yibali — Ma golt-lek ya sghayyéra 'ddassi — Darab barra yedrab ouala-yikhabbi.

2. *Oui'l-ghasla fatahit âalêya babi — Sammou âalêya kollokom ya'hbabi — Éeini âaléiha béin ghaouasilha — Libsit el-bahr oui'l-môt galibha — Éeini âaléki béin ghaouasliki — Libisti el-bahr oui'l-môt galbiki — Oui'l-ghasla fatahit âalêya 'l-bab — Sammou âalêya kollokom ya 'hbab — Oui'l-ghasla gaâadit âala 'l-loha — Ya zghayyéra makhaffi-lik roha —*

Ne t'ai-je pas dit : « O petite, cache-toi, — celui qui frappe au dehors frappe et il n'a cure ! ». — Ne t'ai-je pas dit : « O petite, dissimule-toi, — celui qui frappe au dehors frappe et il ne dissimule point ! ».

2. « Puisque la laveuse a ouvert pour moi ma porte, — dites le nom (de Dieu) pour moi vous toutes, ô mes amies ! » — « Que mon œil soit sur elle entre ses laveuses ! — car elle a vêtu le fleuve et la mort l'a roulée ! — Que mon œil soit sur toi parmi tes laveuses ! — car tu as vêtu le fleuve et la mort te roule ! » — « Puisque la laveuse a ouvert pour moi la porte, — dites le nom pour moi vous toutes, ô amies ! » — « Puisque la laveuse s'est assise sur la planche, — ô petite, que ton départ est prématuré ! » —

والغاسله قعدت على اكتافى

حللت شعورى وبلبلت راسى

والغاسله قعدت ورا ظهرى

حللت شعورى وبلبلت حلقى

عملتلك فستان حرير توبيت

لبس الشباب يتخطروا فى البيت

عملتلك فستان حرير وردى

لبس الشباب يتخطروا عندى

فستان حرير شمرى والويه

خللى الاساور باينه منيه

فستان حرير ارفعى كمه

خللى الاساور باينه منه

خدوها الرجال وانا وراها اجرى

جالت عاودى ما تتعبى الا انت

Oui'l-ghasla gaâadit àala'ktafi — Hallit shôouri ouibalbalit rasi — Oui'l-ghasla gaâadit ouara dahri — Hallit shôouri ouibalbalit halagi — Âamalti-lik fostan harir tobéit — Libs esh-shabab yetkhattarou fi 'l-béit — Âamalti-lik fostan harîr ouardi — Libs esh-shabab yetkhattarou îndi — Fostan harir shammiri ouilouih — Khalli el-asaouir béyina minnih — Fostan harîr irfaîi kommoh — Khalli el-asaouir béyina minnoh — Khadouha 'r-rigal ou'ana ouaraha 'gri — Galit âaouidi ma titâab illa 'nti —

«Quand la laveuse s'est assise à mon épaule, — elle m'a dénoué les cheveux et elle m'a rincé la tête. — Quand la laveuse s'est assise derrière mon dos, — elle m'a dénoué les cheveux et elle m'a rincé les boucles d'oreilles!» — «Tu t'étais fait une robe de soie mêlée de coton, — vêtement de jeunesse dont on se pavane à la maison; — tu t'étais fait une robe en soie rose, — vêtement de la jeunesse dont on se pavane chez moi. — La robe en soie, retrousse-la et plisse-la; — laisse que les bracelets soient visibles hors d'elle. — La robe en soie, relèves-en la manche; — laisse que les bracelets soient visibles hors d'elle!» — Les hommes l'ont prise et derrière elle j'ai couru; — elle a dit: «Retourne, ne te fatigue pas, toi!» —

خدوها الرجال وانا وراها اطير

جالت عاودى دا الغياب طويل

يا ما وجعنى شق اللحود بيها

رمل الجبل غير شالليها

3 يا عامره بيتك رحلتى ليش

جولى لنا سبب الرحيل عليش

لا ترحلى يا شيخة العربان

ياللى تناكى بيض الشيشان

يا ولدها يا لابس السروال

احلف على امك والحاضرين كمان

ولدك عليكى شرط الكحلى

انت عماد البيت والدخله

ولدك عليكى شرط اكامه

انت عماد البيت وامامه

Khadouha 'r-rigal ou'ana ouraha atir — Galit âaouidi da 'l-ghiyab taouil — Ya ma ouaguâani shag el-lohoud biha — Raml el-gebel ghayyér shalaliha.

3. *Ya âamra bêïtik rahalti léish — Gouli lina sabab er-rahiel âalêish — La tirhali ya shéikhet el-Órban — Ya'lli tanaki béyyad el-shishan — Ya oualadha ya labis es-siroual — Ihlif âala ommak ou'l-hadirin kaman — Oualadik âaléiki sharrat el-kohla — Inti âamad el-bêït ou'd-dakhla — Oualadik âaléiki sharrat ikmamoh — Inti âamad el-bêït ouimamoh —*

Les hommes l'ont prise et moi, derrière elle, je vole : — elle dit : «Retourne, cette absence sera longue !». — O combien m'a fait de peine qu'on creusât la tombe pour elle, — car le sable de la montagne a gâté ses étoffes.

3. O toi qui rendais ta maison florissante, pourquoi es-tu partie? — Dis-nous quelle est la cause du départ? — Ne pars pas, ô chéikha des Arabes, — ô toi dont la bonne renommée blanchissait les turbans ! — O mon fils, ô toi qui vêts le pantalon, — conjure ta mère et les assistants aussi! — Ton fils a, pour toi, déchiré ses habits, — car tu étais le pilier de la maison et son intérieur; — ton fils a, pour toi, déchiré ses manches, — car tu étais le pilier de la maison et son imâm! —

راحت وخلت بيتها خربان

حتى حامها بيرج على الحيطان

راحت وخلت بيتها سايب

كانه وكاله وسيدها غايب

دخل ولدها وجال يا امه

طالب غدا من يدك الحلوه

حبيبتى امى بتريد خيرى

واش سكنك يا امى بعيد عن عينى

وانا امى تجولى مرحبا بيك

ولى جماعك عندنا فى البيت

غضيت على كفيت مواجيرك

خراب بيتك من دون جواريك

عينى عليها بين حبايبها

لبست البحر والموج جالبها

Rahit ouikhallat béitha kharban — Hatta hamamha yobrog âala 'l-hitan — Rahit ouikhallat béitha sayeb — Kanoh ouakalah ouisidha ghayeb — Dakhal oualadha ouigal ya'mmah — Talib ghada min idik el-hilouah — Habibti ommi bitrid khéiry — Ouish sakkanik ya'mmi bécéidi âan éeini — Ouaʻna ommi tigolli marhaba béik — Oualla gemaâatik âandina fi'l-béit — Ghaddit âaléya kafyet maouagirik — Kharab béitik min doun gaouarinik — Éeini âaléiha béin habayebha — Libsit el-bahr oui'l-moag galibha.

Elle s'en est allée et elle a laissé sa maison en ruines, — si bien que ses pigeons sautent sur les murs. — Elle s'en est allée et elle a laissé sa maison déserte. — comme si c'était une okelle dont le patron est absent. — Son fils est entré et il a dit : « O mère. — je demande le dîner de ta main douce ! — Mon amie, ma mère, toi qui veux mon bien, — qui est celui qui t'a établie, ô ma mère, loin de mon œil ? — Et moi, ma mère, tu me disais : « Sois le bienvenu, toi — et toute ta société, chez nous, dans la maison ! ». — Il m'est dur qu'on ait renversé tes cuveaux — et que ta maison soit ruinée, sans qu'il en soit autant de tes voisines ! — Mon œil s'afflige d'elle entre ses amies, — car elle a vêtu le fleuve, et les vagues l'ont roulée ! »

4 صادت الغزال من فين يا صياد

صدتها من فين وسراجها وجاد

جوز الصبيه فى الموردة شاويش

يدور مثلها فى الحريم ما لاجيش

اسم الله عليك غواسلك جوكى

رشوا عليك الميه جلّعوك

الغاسله دخلت على بدرى

سمّوا على كلكم يا هلى

راحت تجول وصيتكم ولدى

ولدك حدانا ما غايب الا انت

4. Sadt el-ghazal min fèin ya sayyad — Sidtaha min fèin ouisragha ouaggad — Goaz el-sabiyeh fi'l-morda shaouish — Yidaouar mislaha fi'l-harim ma lagish — Ism Alla âalèiki ghaouaslik gouki — Rashou âalèiki el-méyya gallâaouki — El-ghasla dakhlit âalèya badri — Sammou âalèya kollokom ya 'hli — Rahit tigoul ouassaitkom oualadi — Oualadik hidana ma ghayeb illa anti.

4. D'où as-tu chassé la gazelle, ô chasseur; — d'où l'as-tu chassée, quand sa lampe brûlait encore? — L'époux de la jeune femme, qui est gardien à l'aiguade, — il en cherche une pareille parmi les femmes et il ne trouve pas! — Que le nom de Dieu soit sur toi! tes laveuses sont venues pour toi, — elles ont versé l'eau sur toi et elles t'ont déshabillée. — « La laveuse est entrée pour moi bien tôt! — Nommez Dieu sur moi, vous tous mes parents! » — Elle s'en est allée disant : « Prenez soin de mon fils! ». — Ton fils est chez nous, il n'y a d'absent que toi!

CHAPITRE III.

CHANSONS DE PLEIN VENT.

Elles sont de deux espèces que l'on distinguera aisément dans le petit recueil qui suit : les unes présentent un thème unique, thème d'amour, thème de religion, thème de satire, qui se développe d'une façon à peu près suivie; les autres ne sont qu'un amas de phrases rythmées,

empruntées plus ou moins correctement à des chansons courantes dans le pays, et qui sont juxtaposées sans liaison autre que celle qui résulte parfois de l'assonance des mots. Celles de cette seconde espèce ne sont jamais bien fixes. Une partie des éléments qui entrent dans chacune d'elles revient à peu près constamment, mais dans un ordre qui varie d'individu à individu, et il arrive souvent que l'ouvrier, se sentant en veine d'inspiration, improvise un distique sur un petit fait ou sur une sensation du moment : si l'impromptu plaît à ses camarades, il le répète, il le développe en un ou deux couplets, et c'est une matière nouvelle qui s'ajoute aux matières en circulation. Les manœuvres, les tireurs de chadouf et les tourneurs de sakiéh, les laboureurs, les chameliers, les âniers, tous les gens qui travaillent en plein air ont leur répertoire ainsi composé qui se transmet par routine de bouche en bouche, s'enrichissant parfois et parfois s'appauvrissant. Voici les quelques pièces que j'en possède.

§ I.

CHANSONS DE MANŒUVRES À DENDÉRAH.

Les travaux de notre Service, qui exigent beaucoup de mouvements de terre et de transports de matériaux, ont produit dans la Haute-Égypte une assez grande quantité de refrains qui meurent rapidement pour la plupart. C'est le cas pour ceux des enfants qui portent les couffes : ils ont deux ou trois formules à peu près fixes, telles que le بشتنا ابو جبين *bashétna abou gabéin* « Notre pacha a deux poches » et le بشتنا تحت الشمسيه *bashétna taht esh-shamsiéh* « Notre pacha est sous l'ombrelle » qu'ils entonnent régulièrement depuis trente-quatre ans, chaque fois que je parais sur les chantiers, et dont la première est une invite délicate à leur donner un bakchiche, tandis que la seconde est la notation pure et simple d'une de mes habitudes en campagne. Les adultes, portefaix, terrassiers ou maçons, ne se contentent pas à si peu de frais. Chacune de leurs escouades forme un *dhikr,* dont le chef joint presque toujours à ses prérogatives de directeur spirituel dans les exercices religieux celle de chanteur attitré dans les opérations professionnelles. Il rythme tous les mouvements du travail par des éjaculations pieuses ou par des chants profanes que l'on reprend après lui,

vers à vers, phrase à phrase : sa voix isolée ouvre et clôt toujours les mouvements, mais entre deux elle dialogue avec celle de ses hommes. Les chansons que voici ont été notées à Dendérah, sans transcription européenne, par les soins de M. Baraize, mais j'en ai entendu la plupart à Louxor et à Gournah.

I. DOUZE PERLES.

١ اثنى عشر لوليه

Le Coryphée. — O toi qui as douze perles.	المغنى — يا ابو اثنى عشر لوليه
Le Chœur. — O toi qui as douze perles!	المرد — يا ابو اثنى عشر لوليه
Le Coryphée. — ô toi qui as un anneau, joue une chanson!	المغنى — يا ابو زمام اضرب موال
Le Chœur. — O toi qui as douze perles!	المرد — يا ابو اثنى عشر لوليه
Le Coryphée. — J'ai semé du froment et de la gesse a levé :	المغنى — زرعت القمح طلع جلبان
Le Chœur. — O toi qui as douze perles!	المرد — يا ابو اثنى عشر لوليه
Le Coryphée. — ô regrets pour ma (semence) perdue!	المغنى — يا خساره تقاويّ

II. LA FILLE AUX LONGUES TRESSES.

٢ ام الجدايل

Le Coryphée. — O fille aux longues tresses, ô blanche,	المغنى — يا ام الجدايل يا بيضه
Le Chœur. — O fille aux longues tresses!	المرد — يا ام الجدايل
Le Coryphée. — dont la croupe	المغنى — طيازها
Le Chœur. — est une pastèque des îles,	المرد — بطيخ جزاير
Le Coryphée. — dont les seins	المغنى — نهودها
Le Chœur. — sont la grenade des jardins,	المرد — رمان جنايين
Le Coryphée. — dont les cheveux	المغنى — شعورها
Le Chœur. — descendent en ondulant!	المرد — نازله خبايل

III. LE CONFISEUR.

٣ الحلواني

Le Coryphée. — Le confiseur, le confiseur,

Le Chœur. — Le confiseur!

Le Coryphée. — Le confiseur et le père aux douceurs,

Le Chœur. — Le confiseur!

Le Coryphée. — il a pris une poignée (de bonbons) et il m'a donné;

Le Chœur. — Le confiseur!

Le Coryphée. — il a une fille et il me la marie;

Le Chœur. — Le confiseur!

Le Coryphée. — il a une bufflesse et il l'engraisse pour moi!

Le Chœur. — Le confiseur!

Le Coryphée. — Que Dieu leur donne la santé,

Le Chœur. — Le confiseur!

Le Coryphée. — qu'il sauve mes hommes dans mon intérêt!

Le Chœur. — Le confiseur!

المغنى — الحلواني الحلواني

المـرد — الحلواني

المغنى — الحلواني وابو حلاوه

المـرد — الحلواني

المغنى — كبش واعطاني

المـرد — الحلواني

المغنى — معاه بنيه يجوزهالي

المـرد — الحلواني

المغنى — معاه جاموسه يرعيهاني

المـرد — الحلواني

المغنى — الله يعطيهم العوافي

المـرد — الحلواني

المغنى — سلم رجالي امال على حالي

المـرد — الحلواني

IV. LE SAUT DE BLANCHETTE.

٤ تدحريج البيضه

Le Coryphée. — Trémousse-toi, ô blanchette, dans la vigne et choisis des dattes!

Le Chœur. — Trémousse-toi, ô blanchette, dans la vigne et choisis des dattes!

Le Coryphée. — Trémousse-toi dans ta coquetterie; s'il plaît à Dieu, le monde deviendra verre.

المغنى — تدحرجي يا بيضه فى الكرم نقى بلح

المـرد — تدحرجي يا بيضه فى الكرم نقى بلح

المغنى — تدحرجي بدلالك انشا الله الدنيا تيجي قدح

Le Chœur. — Trémousse-toi, ô blanchette, dans la vigne et choisis des dattes!	المـرد — تدحرجي يا بيضه فى الكرم نقى بلح
Le Coryphée. — La blanchette s'est trémoussée, elle a fait mon cœur bien aise!	المغنى — تدحرجت البيضه خلت قلبى انشرح
Le Chœur. — Trémousse-toi, ô blanchette, dans la vigne et choisis des dattes!	المـرد — تدحرجي يا بيضه فى الكرم نقى بلح
Le Coryphée. — Trémousse-toi, ô blanchette, dans la vigne et choisis des citrons!	المغنى — تدحرجي يا بيضه فى الكرم نقى ليمون
Le Chœur. — Trémousse-toi, ô blanchette, dans la vigne et choisis des citrons!	المـرد — تدحرجي يا بيضه فى الكرم نقى ليمون
Le Coryphée. — Trémousse-toi dans tes coquetteries; s'il plaît à Dieu, le monde sera million!	المغنى — تدحرجي بدلالك انشا الله الدنيا تيجي مليون
Le Chœur. — Trémousse-toi, ô blanchette, dans la vigne et choisis des citrons!	المـرد — تدحرجي يا بيضه فى الكرم نقى ليمون
Le Coryphée. — Blanchette s'est trémoussée et elle a fait mon cœur joyeux!	المغنى — تدحرجت البيضه خلت قلبى ممنون

V. CÉRÉMONIE

POUR L'ARRIVÉE D'UN VISITEUR.

٥ احتفال بقدوم زاير

Le Coryphée. — Bienvenu, bienvenu, ô toi qu'il (mon cœur) a aimé!	المغنى — مرحبا مرحبا ياللي حبه
Le Chœur. — Il l'a aimé, il l'a aimé, ô toi qu'il a aimé!	المـرد — حبه حبه ياللي حبه
Le Coryphée. — C'est un grand pacha qu'il a aimé!	المغنى — باشا كبير دا اللي حبه
Le Chœur. — Il l'a aimé, il l'a aimé, ô toi qu'il a aimé.	المـرد — حبه حبه ياللي حبه

Le Coryphée. — Il (le Pacha) a mis la main à la poche de son gilet.	المغنى — حط ايده فى السياله
Le Chœur. — Il l'a aimé, il l'a aimé, ô toi qu'il a aimé!	المـرد — حبه حبه ياللي حبه
Le Coryphée. — Et il a dit : «Prenez, ô travailleurs,	المغنى — وقال خدو يا شغاله
Le Chœur. — Il l'a aimé, il l'a aimé, ô toi qu'il a aimé!	المـرد — حبه حبه ياللي حبه
Le Coryphée. — ô vous qui avez fini ce travail!».	المغنى — يا اللي نهيتو الشغل ده
Le Chœur. — Il l'a aimé, il l'a aimé, ô toi qu'il a aimé!	المـرد — حبه حبه ياللي حبه
Le Coryphée. — C'est est un grand directeur celui qu'il a aimé :	المغنى — مديركبير اللي حبه
Le Chœur. — Il l'a aimé, il l'a aimé, ô toi qu'il a aimé!	المـرد — حبه حبه ياللي حبه
Le Coryphée. — C'est le pacha des Antiquités qu'il a aimé,	المغنى — باشة الاثار دا اللي حبه
Le Chœur. — Il l'a aimé, il l'a aimé, ô toi qu'il a aimé!	المـرد — حبه حبه ياللي حبه
Le Coryphée. — Et lui il a été content de ce travail!	المغنى — وصار مبسوط بالشغل ده
Le Chœur. — Il l'a aimé, il l'a aimé, ô toi qu'il a aimé!	المـرد — حبه حبه ياللي حبه

VI. CONTE DE KHADRA.

٦ قصة خضرا

Le Coryphée. — Il n'y a de dieu que Dieu!	المغنى — لا اله الا الله
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — O insouciant, Dieu est unique!	المغنى — يا غافل وحد الله
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — Le début de ma parole et de mon discours (c'est) :	المغنى — اول قولي وتغنيني
Le Chœur. — «Il n'y a de dieu que Dieu !».	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — Avant que le temps ne me change,	المغنى — قبل الزمان ما يغنيني
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — il n'y a de dieu que Dieu et il est le seul Seigneur,	المغنى — لا اله الا الله توحيد

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — et par là l'esclave devient maître !	المغنى — وفيها العبد يبقى سيد
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu.	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — Il n'y a de dieu que Dieu ! Qu'on le dise :	المغنى — لا اله الا الله تنقال
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — et c'est le profit et le suprême de la richesse !	المغنى — وهي الفايده وراس المال
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — Le début de mon discours est d'une fillette nommée Khadra.	المغنى — اول قولى على بنيه تسمى خضره
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — On ne l'approche ni dans l'obscurité ni au clair de lune.	المغنى — لم تورد لا فى العتمه ولا القمره
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — Et voilà qu'un galion sur les flots arriva chargé d'infidèles.	المغنى — الا وغليون فى الموج يعوم مشحون كفره
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — Lorsqu'il prit la lorgnette et qu'il regarda la fille, dans son cœur tomba le souci.	المغنى — لما حط النظاره وشاف البنيه فى قلبه وقعت حصره
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — Lors il dit : « O mes enfants, ô fils de mon oncle paternel, celui qui m'amènera la fillette je lui donnerai d'or une jarre ! ».	المغنى — فما قال يا اولادى يا بنى عمى اللي يجيب لى البنيه اعطيه من الذهب جره
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — Une vieille femme entendit les paroles ;	المغنى — سامعه الكلام امراه عجوز
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !	المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — Sur elle entre la malédiction !

المغنى — عليها اللعنه تجوز

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — Lors elle dit : « Par ma vie à moi et par ma barbe, demain matin viendra Khadra ! ».

المغنى — فما قالت وحياتى انا ومقصوصى فى الصباح تيجى خضره

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — Le matin matina et l'astre se leva, et le chemin la conduisit vers Khadra.

المغنى — صبح الصباح والكوكب لاح والطرق ولت على خضره

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — Elle crie et elle dit : « L'amour m'a tuée ! Mon désir est le clair de lune ! ».

المغنى — تزعق وتقول قاتلنى الشوق خاطرى فى ضى القمره

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — La fille lui dit : « Bienvenue, ô vieille ! Veux-tu de l'aumône des nobles ? ».

المغنى — قالت البنيه مرحبا يا عجوز عاوزه احسان من الشرفا

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — Elle dit : « Moi, je ne veux rien ! Je viens vers toi pour une bonne nouvelle !

المغنى — قالت انا مش عاوزه حاجه جيتك على البشرى

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — « Moi, je suis venue t'annoncer que j'ai vu la merveille sur le fleuve de Dieu.

المغنى — انا جيت ابشرك رأيت العجب على بحر الله

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — « Le mât est très haut et les voiles sont d'argent.

المغنى — الصارى بأس عالى والقلوع من فضه

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu !

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — « Quant au capitaine, c'est un beau gars et le

المغنى — اما الريس جدع كويس والنوتى

matelot est un pauvre homme!»

راجل فقره

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — La fille dit : «O vieille, laisse-moi en ma paix, de peur qu'ils ne soient des infidèles!».

المغنى — قالت البنيه يا عجوز خليني فى حالى لحس يكونوا كفره

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — Elle (la vieille) dit : «Ne me blâme pas, ma fille; ceux-là sont des fidèles du Prophète de Dieu!»

المغنى — قالت ما تعيبيش يا بنتى دول ينسبوا لرسول الله

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — Lorsque la fille descendit, elle et sept filles d'émirs,

المغنى — لما نزلت البنيه هى وسبع بنات امرا

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — les filles rivalisaient avec les étoiles et la demoiselle noble rivalisait avec la lune.

المغنى — البنات تحاكى النجوم والشريفه تحاكى القمره

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — Les filles visitèrent et sortirent (du bateau) et Khadra resta pour ce que Dieu lui réservait.

المغنى — البنات تفرجو وخرجو وخضره قعدت لوعد الله

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — Sur l'instant ils arrachèrent les amarres et ils partirent avec Khadra au loin.

المغنى — فى الحال قلعوا اوتاره ومشيو بخضرة بعيد

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — Ils lui mirent des menottes de fer;

المغنى — شكو فيها قيد حديد

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!

المـرد — لا اله الا الله

Le Coryphée. — ils la prirent et ils la conduisirent à Samâan et ils la laissèrent.

المغنى — خدوها وودوها لسمعان وخلوها

Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — Hélas, ô Samâan, donne-nous l'aman!	المغنى — اه يا سمعان اعطينا الامان
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!	المـرد — لا اله الا الله
Le Coryphée. — Nous avons quitté notre pays et nous avons emmené Khadra!	المغنى — نحن تغربنا وجبنا خضره
Le Chœur. — Il n'y a de dieu que Dieu!	المـرد — لا اله الا الله

VII. CHANSON DE BAMBA. — ٧ غنيوه بمبه

Le Coryphée. — O Bamba, ô toi aux yeux noirs,	المغنى — يا بمبه يا ام عيون سود
Le Chœur. — O Bamba, ô toi aux yeux noirs!	المـرد — يا بمبه يا ام عيون سود
Le Coryphée. — elle se met du kohl et elle va au marché;	المغنى — تتكحل وتروح السوق
Le Chœur. — O Bamba, ô toi aux yeux noirs!	المـرد — يا بمبه يا ام عيون سود
Le Coryphée. — Ceci est le lit et ceci est le dessein!	المغنى — ادي الفرشه وادي المقصود
Le Chœur. — O Bamba, ô toi aux yeux noirs!	المـرد — يا بمبه يا ام عيون سود
Le Coryphée. — Nous avons voyagé un voyage sur la mer:	المغنى — سافرنا سفر مبحر
Le Chœur. — O Bamba, ô toi aux yeux noirs!	المـرد — يا بمبه يا ام عيون سود
Le Coryphée. — nous n'avons pas rencontré un gars qui nous ait invités.	المغنى — لم لقينا جدع عزمنا
Le Chœur. — O Bamba, ô toi aux yeux noirs!	المـرد — يا بمبه يا ام عيون سود
Le Coryphée. — Et marche de l'avant et marche, toi qui as un voile en soie!	المغنى — ووسى على القدم ووسى يا ام مليه حرير
Le Chœur. — O Bamba, ô toi aux yeux noirs!	المـرد — يا بمبه يا ام عيون سود
Le Coryphée. — Oh! qui me fera lézard pour que j'effleure de mes pattes la pâte!	المغنى — يا مين يعملنى تحليه المص على العجين

Le Chœur. — O Bamba, ô toi aux yeux noirs!

Le Coryphée. — Il se réjouit le mari de la goulue, la nuit où il cuisine des tripes!

المرد — يا بمبه يا ام عيون سود

المغنى — يفرح جوز الهشيره ليلة ما يطبخ مصارين

VIII. RENCONTRE
DE L'AMI ET DE L'AMIE.

٨ مقابلة حبيب لحبيبه

Le Coryphée. — O mon ami, salut, salut et salut!

المغنى — يا حبيبى سلامات سلامات وسلامات

Le Chœur. — O mon ami, salut!

المرد — يا حبيبى سلامات

Le Coryphée. — Dieu te punisse, ô ennemie, toi qui dis que ton ami est mort!

المغنى — الله يجازيكى يا عدوه اللى تقولى حبيبك مات

Le Chœur. — O mon ami, salut!

المرد — يا حبيبى سلامات

Le Coryphée. — Viens, ô mon ami, nous enivrer au jardin, où l'on prend et l'on donne!

المغنى — تعا يا حبيبى نسكر فى جنينة خد وهات

Le Chœur. — O mon ami, salut!

المرد — يا حبيبى سلامات

Le Coryphée. — Le repas est servi au logis, et le café est sucré au sucre candi!

المغنى — الاكل فى البيت موظب والقهوة سكر نبات

Le Chœur. — O mon ami, salut!

المرد — يا حبيبى سلامات

IX. LA CHEMISE
DE LA JEUNE FILLE.

٩ قميص البنت

Le Coryphée. — « Ma chemise est usée, maman,

المغنى — قميصى داب يا الام

Le Chœur. — et mes seins paraissent hors d'elle. »

المرد — ونهودي باينه منه

Le Coryphée. — « Demain c'est le marché, ô lumière de mes yeux,

المغنى — بكره السوق يا نور عينى

Le Chœur. — et moi j'apporterai une chemise meilleure que celle-ci. »

المرد — وانا اجيب لى قميص احسن منه

X. LA PRIÈRE AU PROPHÈTE.

١٠ صلاة النبى

Le Coryphée. — Prie le Prophète, prie !
المغنى — صلى على النبى صلى

Le Chœur. — Prie le Prophète, prie !
المـرد — صلى على النبى صلى

Le Coryphée. — Prie, ô musulman, prie !
المغنى — صلى يا مسلم صلى

Le Chœur. — Prie le Prophète, prie !
المـرد — صلى على النبى صلى

Le Coryphée. — Heureux qui est allé, et l'a visité et a été témoin de ses lumières !
المغنى — سعيد من راح وزاره وشاهـد انواره

Le Chœur. — Prie le Prophète, prie !
المـرد — صلى على النبى صلى

Le Coryphée. — Il nous a honoré (par son arrivée) le mahmal de notre Prophète !
المغنى — شرف محمل نبينا

Le Chœur. — Prie le Prophète, prie !
المـرد — صلى على النبى صلى

Le Coryphée. — O Caire, comme toi tu es loin ;
المغنى — يا مصر ما انك بعيده

Le Chœur. — Prie le Prophète, prie !
المـرد — صلى على النبى صلى

Le Coryphée. — Déploie les voiles neuves !
المغنى — حل القلوع الجديده

XI. RENCONTRE À L'AIGUADE.

١١ مقابلة المورده

Le Coryphée. — A l'aiguade elles m'ont rencontré !
المغنى — على الموارد قابلونى

Le Chœur. — A l'aiguade elles m'ont rencontré !
المـرد — على الموارد قابلونى

Le Coryphée. — Elles m'ont rencontré les blanches, ô mes yeux !
المغنى — قابلونى البيض يا عيونى

Le Chœur. — A l'aiguade elles m'ont rencontré !
المـرد — على الموارد قابلونى

Le Coryphée. — Elles ont pris mes outils et elles m'ont abandonné !
المغنى — خدو مشغيلى وهملونى

Le Chœur. — A l'aiguade elles m'ont rencontré !
المـرد — على الموارد قابلونى

Le Coryphée. — Tel, ô nuit, tel est mon sort : je suis étranger et je m'en vais!

المغنى — هو يا ليل هو يا حالى غريب ومروح

Le Chœur. — A l'aiguade elles m'ont rencontré!

المـرد — على الموارد قابلونى

Le Coryphée. — Je pleure et je gémis, je suis étranger, ô jeunes filles!

المغنى — بابكى وانوح غريب يا صبايا

Le Chœur. — A l'aiguade elles m'ont rencontré!

المـرد — على الموارد قابلونى

Le Coryphée. — J'ai dit à ma mère : « Marie-moi,

المغنى — قلت لامى جوزينى

Le Chœur. — A l'aiguade elles m'ont rencontré!

المـرد — على الموارد قابلونى

Le Coryphée. — « (avec) une fille blanche, sinon tu me perdras! »

المغنى — بنت بيضه لئلا تعدمينى

XII. LE PIGEON ROUCOULE!

١٢ زوم الحمام

Le Coryphée. — Il a roucoulé le pigeon!

المغنى — زام الحمام

Le Chœur. — Il a roucoulé le pigeon!

المـرد — زام الحمام

Le Coryphée. — Oh! comme il a murmuré, oh! comme il a roucoulé!

المغنى — يا ما برجم يا ما زام

Le Chœur. — Il a roucoulé le pigeon!

المـرد — زام الحمام

Le Coryphée. — Oh! comme il a répondu des chansons!

المغنى — يا ما جاب قصدان

Le Chœur. — Il a roucoulé le pigeon!

المـرد — زام الحمام

Le Coryphée. — Oh! comme il a murmuré sur ses petits,

المغنى — يا ما برجم على اولاده

Le Chœur. — Il a roucoulé le pigeon!

المـرد — زام الحمام

Le Coryphée. — quand il est entré vers ses petits!

المغنى — لما دخل على عياله

XIII. CE N'EST PAS MOI, OH! CE N'EST PAS MOI!

١٣ مانى يا مانى

Le Coryphée. — Ce n'est pas moi, oh! ce n'est pas moi, oh! ce n'est pas moi,

المغنى — مانى يا مانى يا مانى

Le Chœur. — Ce n'est pas moi, oh! ce n'est pas moi!	المـرد — مانى يا مانى
Le Coryphée. — Gournah?	المغنى — القرنه
Le Chœur. — C'est le pays d'El-Hassani.	المـرد — بلد الحسانى
Le Coryphée. — Rôdah?	المغنى — الروضه
Le Chœur. — C'est la ville de mes amis.	المـرد — بلد حبانى
Le Coryphée. — et Minièh?	المغنى — والمنيا
Le Chœur. — C'est ta ville, ô Fouli!	المـرد — بلدك يا فولى
Le Coryphée. — Je suis jeune,	المغنى — صغير
Le Chœur. — et mes parents m'ont rejeté,	المـرد — واهلى جفونى
Le Coryphée. — de mon pays!	المغنى — من بلدى
Le Chœur. — Pourquoi ne m'avez-vous pas dit,	المـرد — ليه ما قلتولى
Le Coryphée. — puisque moi, je suis jeune,	المغنى — دا انا صغير
Le Chœur. — et que l'amour m'a pris.	المـرد — والعشق رمانى
Le Coryphée. — et c'est Gournah.	المغنى — والقرنه
Le Chœur. — le pays d'El-Hassani.	المـرد — بلد الحسانى

§ II.

CHANSONS RECUEILLIES À DENDÉRAH

POUR LA CHADOUF ET LA SAKIÉH.

Les fellahs emploient deux machines surtout pour arroser les terres, la chadouf et la sakiéh.

La chadouf comporte deux supports verticaux de 1 m. 20 cent. de hauteur à 1 m. 30 cent., plantés en terre à la distance d'un mètre l'un de l'autre. Ils portent à leur partie supérieure une traverse en bois, sur le milieu de laquelle joue en guise de levier une autre pièce de bois longue d'environ trois mètres plus ou moins. Un panier tressé en feuille de palmier ou un seau en métal, presque toujours une vieille boîte à pétrole,

pend à l'extrémité supérieure du levier, au moyen de cordes en fibres de palmier et d'une tige rigide en bois de napéca ou d'acacia, longue de 3 m. 50 cent.: à l'extrémité opposée, une pierre ou le plus souvent une grosse boule en terre compacte sert de contrepoids. La machine complète s'appelle شدوف *chadouf*, la tige de traction عود *âoud*, *ôoud*, et le seau دلو *délou*. L'ouvrier pèse de son poids sur la tige, dont le nom s'étend à la machine entière et est employé de préférence à celui de *chadouf*, au moins dans les cantons de la Haute-Égypte que je connais : le seau descend ainsi dans l'eau qui le remplit, le contrepoids l'enlève et son contenu est déversé dans une rigole qui l'emmène à distance. Chaque *chadouf* exige deux hommes pour marcher régulièrement pendant une journée entière, du lever au coucher du soleil; ils se relèvent de deux en deux heures, et tandis que l'un d'eux manie la machine, l'autre dirige le courant dans les rigoles, et mesure à chaque portion arrosée la quantité qui lui est due. Ils sont payés soit en argent à la journée, soit en nature, recevant à la récolte une quantité déterminée du produit de la culture, soit plus rarement à la fois en argent et en nature. Leur travail est dur. Debout sur une banquette de terre ou sur une planchette, le *maouass* de nos chansons, ils se plient et se redressent régulièrement avec effort à la descente du seau, presque sans effort à la remontée, mais ils sont nus sauf parfois un pagne, exposés sans abri au vent et au soleil, et ils reçoivent sur le corps une bonne part de l'eau qui devrait tomber dans la rigole : ils sortent de chacune de leurs périodes de travail transis malgré leur mouvement perpétuel. Leurs chansons leur servent à se distraire autant qu'à rythmer leurs allures, mais l'on comprend qu'ils s'y plaignent de la misère de leur sort.

La sakiéh ne fatigue guère ceux qui la dirigent : elle consiste d'abord en une roue horizontale garnie d'alluchons, dont l'arbre vertical repose au-dessus du sol sur des pièces de bois juxtaposées qui forment une sorte de crapaudine grossière. Elle est commandée par un levier horizontal qui, mû par un animal, de préférence un bœuf, une paire de bœufs ou de buffles, plus rarement un âne ou un chameau, tourne autour de l'arbre et entraîne la roue horizontale dans sa rotation. Celle-ci engrène avec une autre roue, verticale cette fois, dont l'axe passe au-dessous du niveau du sol et porte à son extrémité libre une dernière roue plus grande, autour

de laquelle roule une échelle de corde dans les degrés de laquelle sont engagés des pots de terre cuite espacés d'environ cinquante centimètres : à chaque tour les pots plongent dans l'eau qu'ils lèvent et qu'ils déversent dans un auget latéral d'où elle se répand dans les champs. Les bœufs et les bûffles sont relayés toutes les trois heures et ils peinent, mais leur guide, un jeune homme ou un enfant, ne se fatigue guère. Assis à l'extrémité tournante du levier, il excite ses bêtes de la badine ou du fouet, et il chante pour les amuser et pour s'amuser : aussi ses chansons ne sont-elles pas tristes comme celles des gens qui tirent la chadouf.

La plupart des chansons de la chadouf et de la sakiéh sont en forme de pots pourris. Les distiques ont chacun leur sens complet qui les rend indépendants de ceux qui les précèdent ou qui les suivent. Parfois pourtant il arrive que trois ou quatre d'entre eux ont été empruntés d'affilée à une chanson connue et qu'ils constituent un ensemble compact.

١ غنا العود الشدوف[1]

دوبنى دوب حرير الثوب[2]	هوب يا هوب[3]
تبكى عيونى على اللى جفونى	هوب يا هوب
سرير النوم هجرنى اليوم	هوب يا هوب
سائل على الباب برا يا احباب	هوب يا هوب

I. CHANSON DE L'INSTRUMENT CHADOUF.

Elle m'a usé d'usure, la soie de la pièce d'étoffe. — *Hôb ya hôb!*
Ils pleurent mes yeux sur ceux qui m'ont abandonné. — *Hôb ya hôb!*
Le lit du sommeil m'a abandonné aujourd'hui. — *Hôb ya hôb!*
Un quémandeur est à la porte au dehors, ô mes amis. — *Hôb ya hôb!*

---

(1) Le scribe qui a recueilli cette prière m'a donné en marge quelques gloses explicatives. Je les reproduis en notes.

(2) Glose : النفر يع الدلو «l'ouvrier verse le seau» à la fin de chaque vers.

(3) Le refrain est une onomatopée, *houb ya haub* ou *hôb ya hôb*, qui correspond à notre *houp! houp là :* il est parfois au duel *ya hóbéin* «ô deux fois *hób!*». Chaque versiculet a ordinairement deux rimes, l'une à la césure, l'autre à la finale; il y a çà et là quelques exceptions.

حل الغليون بك يا مزبون	يا هويين يا هوب
زوار احمد شايب وامرد	يا هويين يا هوب
جولك زوار عقبه ودوار	يا هويين يا هوب
خشب النجار علينا جار[1]	هوب يا هوب
تبلى يا عود وتبقى للنار وقود	هوب يا هوب
رشرش فطوم حرير مبروم	هوب يا هوب
قليل الدين يعيش عمره حزين	هوب يا هوب
قليل الراي عاشرته براي[2]	هوب يا هوب
يونس العجبان عند ام دلالّ	هوب يا هوب
يونس محجور عند ام شعور	هويين يا هوب
فرعون بناك شرد وخلاك	هوب يا هوب
فرعون شرد بحر مارد[3]	هوب يا هوب

Le galion t'a emporté, ô élégant ! — *Ya hóbéin ya hób!*
Les visiteurs d'Ahmad, un vieux et un imberbe! — *Ya hóbéin ya hób!*
Il t'est venu des visiteurs à pied et à monture. — *Ya hóbéin ya hób!*
Le bois du menuisier nous est injuste[1]. — *Hób ya hób!*
Tu t'uses, ô chadouf, et tu n'es plus qu'un aliment pour le feu. — *Hób ya hób!*
La frange (du vêtement) de Fatoum est de la soie tressée. — *Hób ya hób!*
Qui a peu de religion, il vivra son existence malheureux. — *Hób ya hób!*
Qui a peu d'opinion, je l'ai fréquenté par contrainte[2]. — *Hób ya hób!*
Younès le charmant est chez la coquette: — *Hób ya hób!*
Younès est captif chez la dame aux longs cheveux! — *Hóbéin ya hób!*
Pharaon t'a construit (ô chadouf), il a fui et il t'a abandonnée. — *Hób ya hób!*
Pharaon a fui sur une mer immense[3]! — *Hób ya hób!*

---

[1] *Le bois du menuisier* est ici la perche sur laquelle l'ouvrier tire pour manier la chadouf; ce bois *lui est injuste*, en d'autres termes, *le maltraite* en lui fatiguant les mains et les reins.

[2] Glose : براى اعنى غصب عنى. براى « c'est-à-dire, qu'il t'a arraché de moi », qu'il m'a contraint à le fréquenter.

[3] C'est bien du Pharaon de l'Exode qu'il s'agit ici : l'ouvrier attribue à ce personnage, qui est devenu le type du tyran, la construction de la chadouf qui le torture.

الغرب ليان مرتى للغزلان	هوب يا هوب
صَبَّحْنَا العود خشب وجلود	هوب يا هوب
والعود عايب بكى الشايب	هوب يا هوب
صدر العايق رمان طايب	هوب يا هوب
صدر الجبان طارح رمان	هوبين يا هوب
والله خايف منك يا زمان	هوبين يا هوب
بليت الناس يا ابو عيون نعاس	هوب يا هوب
يا دلال هاته يونس بذاته	هوب يا هوب
جرح كم كم نطر المرهم	هوب يا هوب
جرح من المي مكران علىّ	هوب يا هوب
سلام الاحباب مرسول فى جواب	هوب يا هوب
صعبان عَلَىّ فراق الحي	هوب يا هوب
جرجا وابنوب بلد المحبوب	هوب يا هوب
مالك دبلان يا ورق الريحان	هوب يا هوب

La terre d'Occident est grasse, un pâturage de gazelles. — *Hôb ya hôb!*
La chadouf nous a rendu os et cuir! — *Hôb ya hôb!*
Et la chadouf a tort, elle fit pleurer le vieux! — *Hôb ya hôb!*
La poitrine du beau gars est comme des grenades mûres. — *Hôb ya hôb!*
La poitrine du charmant produit la grenade! — *Hôbéin ya hôb!*
Par Dieu! j'ai peur de toi, ô temps! — *Hôbéin ya hôb!*
Tu as perdu les gens, ô gars aux yeux langoureux. — *Hôb ya hôb!*
O crieur public, amène-le, Younès lui-même! — *Hôb ya hôb!*
Ma blessure s'est gangrenée, elle a rejeté l'onguent. — *Hôb ya hôb!*
Ma blessure par l'eau durcit sur moi. — *Hôb ya hôb!*
Le salut des amis s'envoie dans une lettre. — *Hôb ya hôb!*
C'est une affliction pour moi que de me séparer des gens de mon quartier! — *Hôb ya hôb!*
Girgéh et Abnoub, pays du bien-aimé. — *Hôb ya hôb!*
Pourquoi fanée, ô feuille de basilic? — *Hôb ya hôb!*

سبب بلاي دلوي اللى معاي هوب يا هوب

الزين ورد على باطه ولد هوب يا هوب

يا ام جبه نوحي[1] من قدامي روحي هوبين يا هوب

غَرَّبْ سلمان يجيب عشر المالْ هوب يا هوب

غرب حسن فى القصّر سكن هوب يا هوب

La cause de mon malheur c'est mon seau, celui-là que j'ai. — *Hôb ya hôb!*
Le beau est arrivé un enfant sous l'aisselle. — *Hôb ya hôb!*
O toi, femme au manteau de lamentation[1], de devant moi va-t'en. — *Hôbéin ya hôb!*
Il est allé vers l'Occident Soliman chercher le dizième du fisc. — *Hôb ya hôb!*
Il est allé vers l'Occident Hassan habiter un palais. — *Hôb ya hôb!*

---

٢ غنـــا السواقى [2]

يا ساقيه دوري يمينً وشمالً واسقى العنب والخوخ والرمان يا لويلى يا لولها يا لويلى

سلامة الجره من السكين معايشه الفقري والمسكين يا لولها يا لويلى

يا ورق الريحان مالك دابلى والعين سوده والحواجب سابلى يا لويلى يا لويلى

II. CHANSON DU CONDUCTEUR DE SAKIÉH.

O sakiéh, tourne à droite et à gauche — et arrose les raisins, les pêches et les grenades! — *Ya louéli, ya loulha ya louéli!*
Sauve la (vache) rouge du couteau, — elle qui fait vivre le pauvre et le besogneux. — *Ya loulha ya louéli!*
O feuille de basilic, pourquoi fanée! — Les yeux sont noirs et les cils sont baissés. — *Ya louéli ya louéli!*

---

[1] Glose : نوح « نوح اعنى سوده c'est-à-dire, noir »; le vêtement de deuil, le manteau que les femmes portent pendant les lamentations funèbres.

[2] Comme au chant de la chadouf, chaque verset a deux rimes, l'une à la césure, l'autre à la finale.

صاحبى جبار ما رشانى حمل علىّ حمول ما تنشال لويلى يا لويلى

لجلس قال للتور مالك ومالى اتحب على باطك بلا جمال لويلى يا لويلى

الزين على المعادى لابس قميص ابيض وفى يده عاج لويلى يا لويلى

يا شايله البلاص دلى استينى يا حارده القصه على الجبين لويلى

يا ما بكيت عليك يا مرفيقى كيف ما بكى الاعمى على الطريق لويلى يا لويلى

يا مطرزه الجبه لحد الديل يا محرمه العشاق نوم الليل لويلى يا لويلى

حبايبى من يوم فارقونى خلو علىّ الدار ووحشونى لويلى يا لويلى

زام القري وحام الطير على نصارى سا كنين فى الدير لويلى يا لويلى

سلامة الجره من المباع سلامة الجره طويلة الباع لويلى يا لويلى

صلاة محمد تطرد الغيل تطرد الكافر قليل الدين لويلى يا لويلى

Mon maître est cruel, il n'a pas eu pitié de moi : — il m'a chargé de charges qu'on ne peut supporter. — *Louêli ya louêli!*

La couverture dit au bœuf[1] : « Qu'est-ce que cela te fait et qu'est-ce que cela me fait ! — tire sur ton épaule sans charge ! ». — *Louêli ya louêli!*

Le beau est au gué, — vêtu d'une chemise blanche et à la main un bracelet d'ivoire. — *Louêli ya louêli!*

O porteuse de la cruche, descends-la et fais-moi boire. — ô toi qui descends la frange (de cheveux) sur ton front ! — *Louêli!*

Oh! combien de fois t'ai-je pleuré, ô mon amant. — comme a pleuré l'aveugle sur le chemin! — *Louêli ya louêli!*

O toi qui as brodé le manteau jusqu'au bout de la queue. — ô toi qui voles aux amoureux le sommeil de la nuit ! — *Louêli ya louêli!*

Mes amis, du jour qu'ils m'ont quitté. — m'ont laissé la maison vide et je soupire après eux ! — *Louêli ya louêli!*

Elle a roucoulé la tourterelle et ils ont plané les oiseaux — au-dessus des chrétiens qui habitent dans le couvent. — *Louêli ya louêli!*

Sauve la (vache) rouge de la vente; — sauve la rouge aux longues enjambées ! — *Louêli ya louêli!*

La prière à Mohammad chasse le démon; — elle chasse l'infidèle qui a peu de religion ! — *Louêli ya louêli!*

---

[1] La couverture qu'on met sous le bât pour empêcher celui-ci de blesser la bête.

حول الميا يا حوال ميّة الحمره بحر تيار لويلى يا لويلى

لو كان دمع العين يجيب الغايب كنا ملانا الطرق والمسارب لويلى يا لويلى

يا رب صبحنا صباح الخير صباح خواجه ما عليه دين لويلى يا لويلى

يا رب صبحنا صباح جديد كهلال العيد لويلى يا لويلى

يا رب صبرنا صبر ايوب وايوب صبر لما وفى الوعد والمكتوب لويلى يا لويلى

ما تحسبوش الزين بالبياض دا الزين طبعيه حلو ايادي لويلى يا لويلى

يا بنت يا بيضه قوى نلعبو الدرب خالى والجماعه غريبو لويلى يا لويلى

وحياة ابوي ما اركب السرير حتى تجيب المحرمه حرير لويلى يا لويلى

يا عم يا عطار عطرك فايحى عطر البنات البيض له روايحى لويلى يا لويلى

Commute l'eau, ô commutateur, — l'eau de la rouge est un fleuve rapide[1]. — *Louêli ya louêli !*

Si les larmes des yeux ramenaient l'absent, — nous aurions rempli les rigoles et les conduites (de nos pleurs) ! — *Louêli ya louêli !*

O Seigneur, matine-nous notre matin heureux, — matin heureux du monsieur (européen) qui n'a pas de dettes. — *Louêli ya louêli !*

O Seigneur, matine-nous un matin nouveau — semblable à la lune naissante de la fête. — *Louêli ya louêli !*

O Seigneur, patiente-nous la patience de Job. — et Job patienta jusqu'à ce que fût accompli ce qui lui était destiné et écrit. — *Louêli ya louêli !*

N'imagine pas que la beauté est dans la blancheur; — elle est dans le caractère doux en sa force ! — *Louêli ya louêli !*

O fille, ô blanche, lève-toi, jouons; — la rue est vide et les gens sont partis vers l'Occident. — *Louêli ya louêli !*

Et par la vie de mon père ! je ne monte sur le lit — que tu ne m'aies apporté le mouchoir en soie ! — *Louêli ya louêli !*

O oncle, ô parfumeur, ton parfum s'exhale; — le parfum des filles blanches il réjouit le cœur. — *Louêli ya louêli !*

---

[1] Le commutateur, — j'emploie cette expression faute de mieux — est l'ouvrier qui, au moment voulu, change la marche de l'eau, et, fermant et ouvrant les rigoles, la dirige sur telle ou telle pièce de terre. Ici, l'ouvrier qui tire la chadouf lui ordonne d'opérer le changement avant le temps voulu, car la vache rouge qui tourne la sakiéh est plus agile que les autres et, tournant vite, elle envoie dans les rigoles une quantité d'eau plus abondante.

بنت الخواجه متحزمه بالسير حزينة على ابيها الملح الزين لويلى يا لويلى

يا شمس غيبى يا مراكب حلى بلدى بعيده وطالب محلى لويلى يا لويلى

البنت بيضه وخدها لماع بعد العشا تتفكر الاوجاع لويلى يا لويلى

هات الدوايه يا مسعودي هات الدوايه والقلم المبرودِ لويلى يا لويلى

عاليه تقول الصبر طيب يا بناتِ الصبر ناسى والبكا شكّاك لويلى يا لويلى

ولدك سرح الخلا بجيب بجيبِ من مال العدا نهيبِ لويلى يا لويلى

مَن قال عمى كيف ابوي كَدابِ ابوي حنين وحنيته بودادِ لويلى يا لويلى

وحياة ابوي الهلف ما بغتينى ولو فتونى بالدهب تغتيتى لويلى يا لويلى

شدو الخوايه وحلوا بالليلِ على مدايين عاصيه بالحيلِ لويلى يا لويلى

وسط النوايب خلغولى نايبِ نقو مطايبها وخلو لى العايبِ لويلى يا لويلى

ما عرب الا عرب البقيعِ لا ياكلو الرمه ولا الوقيعِ لويلى يا لويلى

La fille du monsieur a une ceinture de cuir; — elle est triste à cause de son père bon et aimé. — *Louêli ya louêli !*

O Soleil couche-toi, — ô bateaux partez, — mon pays est loin, et je demande ma place (mon pays)! — *Louêli ya louêli !*

La fille est blanche et sa joue brille; — après le crépuscule, elle se rappelle les douleurs ! — *Louêli ya louêli !*

Apporte l'encrier, ô Masaoudi, — apporte l'encrier et le calame taillé! — *Louêli ya louêli !*

Aliéh dit : «La patience est bonne, ô filles, — la patience est dure et pleurer est un mal!» — *Louêli ya louêli !*

Ton fils courra aux champs rapporter, — rapporter des biens des ennemis ! — *Louêli ya louêli !*

Qui dit que mon oncle paternel est comme mon père, il ment ! — Mon père est tendre et sa tendresse est compatissante. — *Louêli ya louêli !*

Et par la vie de mon père ! le faible ne sera pas séparé de moi, — quand même on me corromprait avec de l'or ! — *Louêli ya louêli !*

Ils ont tiré le faix (du chameau) et ils ont chargé la nuit, — pour (aller vers) des villes inabordables par la force ! — *Louêli ya louêli !*

Des malheurs ils m'ont laissé ma part; — ils ont choisi les moindres et ils m'ont laissé les plus lourds ! — *Louêli ya louêli !*

Il n'est d'Arabes que les Arabes de Baki; — ils ne mangent ni les bêtes pourries ni les mourantes ! — *Louêli ya louêli !*

§ III.

CHANSONS RECUEILLIES À LOUXOR POUR LA CHADOUF ET LA SAKIÉH.

I. CHANSONS POUR LA CHADOUF.

Les deux premières se chantent le matin, le reste à toute heure du jour : la plupart sont en forme de pot pourri.

1 جرى من المىّ
مكران علىّ
مكتوب يا ناس
من القدم للراس
كتبه سيدى
وانا إيش بيدى
جرى من المىّ
مكران علىّ
روّح يا مزين
دا جرى معيّن
بجروح يا بيض
بسلاح حديد
جرى من المىّ
مكران علىّ
كوانى البين
بدل الكى اتنين
جرح الجياد
عيان يا اولاد
جرى من المىّ
مكران علىّ

1. Garhi min el-maiya — Makran âalêiya — Maktoub ya nas — Min el-gadam li'r-ras — Katabou Sidi — Ou'ana êish bîdi — Garhi min el-maiya — Makran âalêiya — Raouah ya mizayyen — Da garhi miâayyen — Magrouh ya bîd — Bislah hadîd — Garhi min el-maiya — Makran âalêiya — Kaouani el-bêin — Badal el-kaï itnêin — Garh el-giad — Âayan ya 'oulad — Garhi min el-maiya — Makran âalêiya.

1. Ma plaie de par l'eau — me fait bien mal! — C'est écrit, ô gens, — du pied jusqu'à la tête; — mon seigneur l'a écrit, — et qu'y puis-je? — Ma plaie de par l'eau — me fait bien mal! — Va-t'en, ô barbier, — car c'est ma plaie qui pue; — je suis blessé, ô blanche, — par une arme de fer. — Ma plaie de par l'eau — me fait bien mal! — L'adversité m'a cautérisé — deux cautères en place d'un : — (de la) blessure des honnêtes gens — je suis malade, ô enfants! — Ma plaie de par l'eau — me fait bien mal!

2 صبحنى العـــود زمان الـشـــوم

خـشـب وجـلـود شـيـلـنى هـوم

جـرح الجـيـــاد غـــرور يا زمان

عـيـــان يا اولاد لم لك امـــان

عـيـــان يا اولاد عـيـــان يا اولاد

عـيـــان يا اولاد عـيـــان يا اولاد

انا عثمان يا طبيب زمان كـــداب

ابـرى واطـيـــب فـرق الاحـبـــاب

طـبـيـب الاجـراح والـصـبـر قاسى

هـلـــنى وراح والـبـكا شمـاتى

عـيـــان يا اولاد عـيـــان يا اولاد

عـيـــان يا اولاد عـيـــان يا اولاد

2. *Sabbahni el-ôoud — Khashab ouigloud — Gark el-giad — Âayan ya 'oulad — Âayan ya 'oulad — Âayan ya 'oulad — Ana âashman ya tabib — Abra ouatib — Tabib 'l-agrah — Hammalni ourah — Âayan ya 'oulad — Âayan ya 'oulad — Zaman esh-shoum — Shayalni homoum — Ghorour ya zaman — Lam lak aman — Âayan ya 'oulad — Âayan ya 'oulad — Zaman kaddab — Farrag 'l-ahbab — Oui's-sabr gasi — Oui'l-boka shamati — Âayan ya 'oulad — Âayan ya 'oulad.*

2. Il a fait de moi dès le matin, le levier de la chadouf, — bois et cuirs : — (de la) blessure des honnêtes gens — je suis malade, ô enfants, — malade, enfants, — malade, enfants! — «Moi j'espère, ô médecin, — éviter le danger et guérir!» — Le médecin des blessures — m'a laissé et s'en est allé : — je suis malade, ô enfants, — malade, enfants! — Ce temps de peine — m'a chargé d'ennuis! — Tu es trompeur, ô temps, — tu n'as point loyauté; — je suis malade, ô enfants, — malade, enfants! — Le temps est menteur, — sépare les amis; — et la patience est dure — et les pleurs sont la joie de l'ennemi! — Je suis malade, ô enfants, — malade, enfants!

---

3 طبايب يا لمون طبايب يا عنب

تحـت المـرقـوم تحـت ابـو زرد

3. *Tabayeb ya lmoun — Taht el-margoum — Tabayeb ya ènab — Taht Abou-zarad —*

3. Guéris, ô citron, — sous le brevet magique! — Guéris, ô raisin, — sous Abou-zarad! —

شعرك محلول — لونه بحيرى
سايل على الطول — جرح الجياد
شعرك خيلى — عيانى يا اولاد
يا حالّه الشعور على الاكتافِ — والله بجروح يا بيض وملاحِ
يا بنت يا بيضا بياضك صافى — انت عجبانى بس ليه التجافى
جرح الجياد — عيانى يا اولاد
يا بيض يا ملاحِ — ونط السرداب
شبابكم راحِ — زرد ولبباب
بنتك يا دياب — ملبوس دياب
سبت الاحباب — جرح الجياد
خليفه غاب — عيانى يا اولاد
امى توصينى وابوى يقول لى — فضك من الجلسه ونوم الضلِ
يا مرحبا يا غايبه من زمانى — يا غايبه الشهور والايام
جرح الجياد — عيانى يا اولاد

Shaâarek mahloul — Sayel âa't-toul — Shaâarek khèily — Lonoh bihairi — Garh el-giad — Âayani ya 'oulad — Ya hallah esh-shóoour âala 'l-iktafi — Ouallah magrouh ya bid ouimlahi — Ya bint ya bida bayadik safi — Inti âagbani bas léih et-tagafi — Garh el-giad — Âayani ya 'oulad — Ya bid ya mlahi — Shababkom rahi — Bintak ya Diab — Sabat 'l-ahbab — Khalifa ghâb — Ouinatt es-sirdab — Zarad ouilibab — Malbous Diab — Garh el-giad — Âayani ya 'oulad — Ommi tiouassini oua'bouiya yigoul li — Foddak min el-gelsah ouinom ed-dilli — Ya marhaba ya ghéyba min zamani — Ya ghéyba esh-shohour ou'l-ayami — Garh il-giad — Âayani ya 'oulad.

Ta chevelure se déploie — pendant le long de ton corps; — ta chevelure est blonde (couleur de cheval) — dont la teinte est de Basse-Égypte! — La blessure des honnêtes gens m'a rendu malade, ô enfants! — O toi de qui les cheveux sont déliés sur les épaules, — par Dieu, je suis blessé, ô blanches et belles! — O jeune fille, ô blanche, ta blancheur est limpide; — tu es mon émerveillement, seulement pourquoi l'éloignement? — La blessure des honnêtes gens — m'a rendu malade, ô enfants! — O blanches, ô belles, — votre jeunesse s'en est allée! — Ta fille, ô Diab, — a injurié les amis; — Khalifa est absent — et il a sauté l'oubliette; — la cotte de mailles et le harnois — sont l'habit de Diab. — La blessure des honnêtes gens — m'a rendu malade, ô enfants! — Ma mère me recommande et mon père me dit : — « Garde-toi de t'asseoir et du sommeil à l'ombre! ». — Soyez bienvenus, vous qui étiez absents depuis longtemps, — vous qui étiez absents depuis des mois et des jours : — la blessure des honnêtes gens — m'a rendu malade, ô enfants!

1 يونس يا احباب	تحت الهاده لان
وشم الهوا داب	ومن زار الزين
يونس يا اميّ	سموه اسمين
ومين جابوا لَيّ	على المسوارد
يونس محجور	وخلى وارد
عند ام شعور	جدمك يا احمد
يا حصان شبيب	وتحته الرملَ جَدّ
وسبيه الديب	يونس يا بيض
قصرك يا جاز	فى الغرب بعيد
بشبابيك جزاز	عر لما شد
سلامه يدل	لم يشاور حد
جدام السِلّ	شجر الحنه
حجر الصوان	على جدولنه

1. *Younis ya 'hbab — Ouishaa el-haoua dab — Younis ya 'mmii — Ouimin gabou lii — Younis mahgour — Áand om shoóur — Ya hosan Shabib — Ouishabih ed-dib — Gasrak ya gaz — Bishabibik gazaz — Salamah yidil — Goddam il-bil — Hagar es-saouan — Taht el-hadih lan — Ouimin zar ez-zéin — Sammouh ismèin — Áala 'l-maouarid — Ouikhilli ouarid — Gadamak ya 'hmed — Ouitah'ou 'l-ramli gmed — Younis ya bid — Fi 'l-gharb bèeid — Áamr lamma shad — Lam yeshaouir had — Sagar el-hinnah — Áala gidoualnah —*

1. Younès, ô amis, — et respirer l'air a fondu (dissipé nos peines)! — Younès, ô ma mère, — et qui me l'a amené? — Younès est retenu — chez la dame aux (longs) cheveux! — O cheval de Chabib, — toi tu ressembles au loup! — Ton palais, ô Gaz, — a les fenêtres en verre! — Salama guide — par-devant les dromadaires; — la pierre de silex — sous le Guide (le Prophète) elle mollit. — et qui visite le Beau (le Prophète) — on l'appelle de deux noms! — Aux aiguades — mon ami arrive! — Devant toi, ô Ahmed, — et au-dessous le sable durcit. — Younès, ô blanchettes, — dans l'Occident il est au loin. — Amr, lorsqu'il harnacha (ses bêtes), — il ne consulta personne. — Les buissons de henné — sont sur nos rigoles. —

جلس ابو عاج — من شيل المي
على فرو نعاج — لديد يا غاب
جلدك يا غزال — وفي يد شباب
وفي الميه شال — يشكى الدواس
وتشكى دراعيْ — وسووه مداس

Galas abou-âag — Âala farou niaâag — Gildak ya ghazal — Ouifi'l-mayé shal — Ouitishki drâaïi — Min shail el-maïyi — Ladid ya ghab — Ouifi yad shabab — Yishki ed-daouas — Ouisaououh madas.

Abou-Âag s'assit — sur une peau de brebis. — Ta peau, ô gazelle [1], — dans l'eau elle a pris; — et se plaignent mes deux bras, — de prendre l'eau! — Tu es délicieuse, ô flûte, — aux mains de jeunes gens! — La banquette [2] se plaint — d'être égale au soulier.

---

5 جنايين الغرب — في الجيل تخيل
خربها العبد — يابو سيايل
صبره يا ابو زيد — يا بحر النيل
كتلوه في الصعيد — فرعون بناك
جنايين وكروم — ومشي وخلاك
خربها الزربون — فرعون يا لعين
يا جَرْن الفيل — وشلته لمين

5. *Ganayen el-gharb — Kharrabha el-âabd — Sabra ya 'bou-Zéid — Kataloub fi 's-Sâaid — Ganayen ouikroum — Kharrabha ez-zarboun — Ya garn el-fil — Fi'l-gamil tikhil — Ya 'bou-sayayil — Ya bahr en-Nil — Farâaoun banak — Ouimishi ouikhallak — Farâaoun ya lâain — Ouihamaltou limin.*

5. Les jardins de l'Ouest, — l'esclave les a ruinés! — Sabra, ô Abou-Zéid, — on l'a tué au Saïd! — Jardins et vignobles, — le rebelle les a ruinés! — O ivoire de l'éléphant, — comme tu sieds au charmant! — O père des courants, — ô fleuve du Nil [3], — Pharaon t'a bâti — puis il est parti et il t'a laissé; — Pharaon, ô maudit, — à qui l'as-tu abandonné?

---

[1] Le seau est supposé ici fabriqué en peau de gazelle.

[2] Le *daouass* دواس, la banquette, sur laquelle l'homme qui tire la chadouf se tient debout.

[3] C'est la chadouf qui est ainsi appelée.

6 تمـــلى يا عـــــود بـلـــونا مـعـــاك

بـنـــار الـوجـــود يا ابيض عـــرضـك

بـلـيـــت الـنـــاس سـبـب مـــرضى

كـبـــار وصغـــار دلـــو الجـــرضى

والله دا وليد صغـار صـبـيـــب عـلـيّ

من الـعـــود هـربان فـــــراج الحيّ

والله من العود شجيان يا غـــراب الـبـين

من الـعـــود هـــربان وديـتـــهـــم ويـن

والله مـنـك يا عـود مـــقـــرون تمـــر

عـــــــال ادوب فى بـــــلاد سمـر

يا حـــــوال الميّ بابـــــور الـنـار

جـــردهـــا شـــويّ روح سـنـــــار

زرعـنـا الحـنـــه كـــوانى الـبـين

عـلى جـــدولـنـا وعـــلى الجـنـبـين

6. *Tamalli ya ôoud — Binar el-ouogoud — Baléit en-nas — Kobar onisghar — Ouallah dé ouiléid soghar — Min el-ôoud harban — Ouallah min el-ôoud shagian — Min el-ôoud harban — Ouallah minnak ya ôoud — Aammal adoub — Ya haoual el-mayi — Garredha shouayi — Zaraâana 'l-henna — Âala gedouaina — Balona méeak — Ya 'biad âardak — Sabab maradi — Delou el-garadi — Sabaib âaléiyi — Ferag el-haiyi — Ya ghorab el-béin — Ouaddait-hom ouéin — Magroun tomr — Fi blad somr — Babour en-nar — Raouah Sennar — Kaouani el-béin — Ouiâala 'l-ganbéin —*

6. Toujours, ô chadouf, — au feu de l'existence — tu as tourmenté les gens, — grands et petits. — Par Dieu, celui-là est petit enfant — qui s'enfuit de la chadouf : — par Dieu, je souffre de la chadouf — et de la chadouf je m'enfuis! — Par Dieu, de par toi, ô chadouf, — sans cesse je fonds en eau! — O toi qui tires l'eau, — coupe-la un peu! — Nous avons planté le henné — le long de notre rigole. — Ils nous ont tourmenté par toi, — ô blanc, miséricorde! — La cause de mon mal — est le seau collecteur. — Il est triste pour moi — de me séparer des vivants : — ô corbeau de la séparation, — où les as-tu envoyés? — Macroun, tu t'en vas — au pays de Somar. — Le bateau à vapeur — est parti pour Sennar. — La mort m'a cautérisé — aux deux flancs; —

شوفولى طبيب — تبكى شمه
جارى وخطيب — على الله
علينا فات — تبكى لاهيه
ركب البهات — على جبر يحيى
مجروح يا زين — حربة ابو زيد
من رمش العين — تقتل الغين
ميه دلوي — حلف يونس
طلعت تدوي — لاخرب تونس
جدعك يا حجر — حلف الدلال
شبعنى جدر — لم يقبل رسمال
هرج عامر — جرح العلام
فى بلاد هانم — رك الديوان
خاطرى اشون — جعيد الجوم
محل الكفون — لم يهنالوا نوم

Shoufou li tabib — Gari ouikhtib — Âaléina fat — Rakb el-baihat — Magrouh ya zéin — Min rimsh el-éein — Mayyet daloui — Telüt tidoui — Gidaâak ya sager — Shabbaâani gader — Harag Âamer — Fi bilad hanim — Khatri ashouf — Mihal el-kofouf — Tibki Shammah — Âala 'l-hammah — Tibki Lahyah — Âala gabr Yehia — Harbit Abou-Zéid — Tiktil alféin — Hilif Younis — Lakhrib Tounis — Hilif ed-dallal — Lam yegbal rismal — Garh el-âallam — Rak ed-diouan — Gdaâed el-goam — Lam yehua lou noam —

voyez pour moi un médecin, — qui sache lire et intoner (les incantations)! — Devers nous est passé — le peloton des beys. — Je suis blessé, ô beau, — par la paupière de l'œil. — L'eau de mon seau — est montée en bruissant. — Ton tronc, ô arbre, — m'a dégoûté grandement! — Amer a discouru, — aux pays de Hamem. — Mon désir est de voir — l'endroit des gants! — Elle pleure, Chamma, — sur la compagnie; — elle pleure, Lahia, — au tombeau de Yahia! — La lance d'Abou-Zéid — tue deux mille. — Il a juré Younès — d'assaillir Tunis. — Il a juré le courtier — qu'il n'accepterait pas le capital. — La blessure d'El-Allam — a agité le Conseil. — Le chef de la tribu — le sommeil ne lui plaît pas. —

يا بو عيون نعاس — بجيب له عبيد
بليت الناس — جرح الكم
شاش الحوالى — ما عاد يلم
خضر يا رجالى — سبونى سب
طالع الصعيد — من غير سبب

Ya'bou ôoyoun neâas — Baléit en-nas — Shasha 'l-haouali — Khaddar ya rgali — Talâa es-Sâaîed — Yegib lou âabied — Garhi al-kam — Ma âad yelem — Sabbouni sab — Min ghéir sabab.

Toi dont les yeux sont ensommeillés, — tu as tourmenté le monde. — La chéchia du tireur d'eau — a verdi, ô gens! — Il est monté au Said — pour se procurer des esclaves. — La blessure gangrenée — jamais elle ne se cicatrise. — Ils m'ont insulté d'insulte, — sans cause!

---

7 فرعون بناه — قصب جميكى
شرد وخلاه — جحب الجوز
رصوا لى العود — عشان اروى الموز
وجالوا لى جود — عامر يا زيد
عليه بأميل — مشي سنتين
بدراى اليمين — والله خشبه مخلف
بازرع ليك — علي ولف

7. *Farâaoun banah — Sharad ouikhallah — Rassou li el-ôoud — Ouigalou li goud — Âaléih bamil — Bidraïi 'l-yemin — Bézrâaa léïki — Gasab giméïki — Bahibb eg-goaz — Âa'shan arowi 'l-moaz — Âamir ya Zéïd — Mishi sanatéin — Ouallah khashabou mikhallaf — Âaléïya ouallaf —*

7. Pharaon l'a bâtie, — il a fui et il l'a laissée. — Ils m'ont planté ferme la chadouf — et ils m'ont dit : « Travaille! ». — Sur elle je me penche. — avec mon bras droit. — Je plante pour toi — la canne de Gamnik. — J'aime la chadouf double, — pour arroser les bananes. — Âmir, ô Zéïd, — a marché deux années.' — Par Dieu, son bois [1] il est lié par serment — avec moi comme ami intime. —

---

(1) Le bois de la chadouf.

يا لـــولا من اللـــوم — يا جـــــــرح مكم
لم كنت اجدر اجرك يوم — نطـــــــر البرهم
يا جنينة العـــود — جـــــــرى يا ث
طرحـــت بيـــوض — عـــــين عـــلى
طـــوح طـــوح وهـــات — جـــــرى يا طيـــب
فـــوج الشمـــات — لم راضى يطيـــــب
يا عنـــب العنـــاب — حـــــرير التـــوب
يا اخـــضـــر عنـــاب — دوبـــــــنى دوب
يا زرع رفـــيـــــه — ترحـــــم يا نـــوم
يا طالب المـــيـــه — علـــينـــا اليـــوم
يشـــكى الـــدواس — اخـــضـــر عـــســلى
وبقـــيـــت مـــداس — فـــوتـــنى اهـــــــلى
دا العـــــود رزيـل — والله ما جـــــادر انام
لم يـــدارى هـــــزيـل — زرى عـــطـــشـــــان

Ya lola mi'l-loam — Lam kont agdar agorrak yoam — Ya ginanit el-ôoud — Tarahit béyyoud — Taouah taouah ouihat — Foag esh-shammat — Ya ênab el-âaunab — Ya 'khdar ênnab — Ya zerâa rifayyeh — Ya talib el-mayyeh — Yeshki ed-daouas — Ouibagéit madas — Da 'l-ôoud razil — Lam iedari hazil — Ya garh kamkam — Natar el-barham — Garhi ya 'khaiyi — Âayyan âaléiyi — Garhi ya tib — Lam radi yetib — Harir et-toab — Daououabni doab — Tirham ya noam — Âaléina 'l-yoam — Akhdar âasali — Faououatni ahli — Ouallah ma gadir anam — Zarêei âatshan —

Ah! n'étaient les reproches, — je ne pourrais pas te tirer un jour. — O jardin de la chadouf, — tu as poussé du maïs pour récolte! — Jette (le seau), jette et apporte (l'eau) — au-dessus des remous! — O raisin du raisin, — ô vert jujube, — ô culture aisée, — ô toi qui demandes l'eau! — Elle se plaint la banquette : — «Je deviens soulier!». — La chadouf est méchante, — elle ne traite pas bien l'exténué. — La blessure s'est gangrenée, — elle a rejeté l'onguent; — ma blessure, ô mon petit frère, — elle me fait bien mal; — ma blessure, ô médecin, — ne veut pas guérir. — La soie de l'habit (de la dame) — m'a fondu en fusion. — Aie pitié, ô sommeil, — de nous aujourd'hui! — Un regard tendre et mielleux — m'a fait quitter mes parents. — Par Dieu, je ne puis dormir, — ma culture a soif. —

يا واد يا عجبان ماشي حال شعوره

على العود ما ضال لحلك يا خيتي

يا طير البلاص طير فكري

يا عاج بالاخراص هون يا رب

دا في الغرب ليان على العود يشرب

مرعى الغزلان ملبوس دياب

الابيض عجبك طوله زرد ولباب

Ya ou'ad ya âagban — Áa'l-óoud ma dal — Ya téir el-ballas — Ya âayeg bi'l-ikhras — Dafi'l-gharb léyan — Maraâa 'l-ghozlan — 'l-abyad âagabak toulok — Mashi hal shóoouroh — Kohlik ya 'khéyti — Tayyar fikri — Haououin ya Rab — Áala 'l-óoud yeshrab — Melbous Diab — Zarad ouilbab.

O gars, ô content de toi-même, — ne t'égare pas du côté de la chadouf. — O oiseau de Ballasse, — ô gandin aux boucles d'oreilles, — là, à l'ouest, il y a un lieu gras, — où pâturent les gazelles. — La blanche, sa taille svelte t'a plu, — elle qui, en marchant, déploie sa chevelure. — Ton kohol, ô ma sœur, — a fait s'envoler mon esprit. — Donne la grâce, Seigneur, — qu'il boive à la chadouf. — Il est revêtu Diab — de cotte de mailles et de harnois.

II. CHANSONS POUR LA SAKIÉH.

1 يا ساقيه دوري ورشي من بعيد وازج حيضان الملوخيه وحوض الجنزبيل

استعجبت ناس البحيره والصعيد على الولد دا اللى بنا له بيت جديد

يا ساقيه دوري ورشي من ورد واسقي حيضان الملوخية وحوض الكسبره

1. *Ya sagya douri ouiroshshi min béeid — Ouizgi hidan el-moloukhyéh ouihod el-ganzabil — Istâagibit nas el-behaira ouis-Sâaid — Áala 'l-oualad da'lli bana loh beit gadid — Ya sagya douri ouiroshshi min ouara — Ouisgi hidan el-moloukhyéh ouihod el-kosbara —*

1. O sakiéh, tourne et arrose au loin, — et irrigue les parterres de méloukhiéh et les carrés de gingembre : — ils s'étonnent les gens du Delta et du Said, — au sujet de ce garçon-là qui s'est bâti une maison neuve. — O sakiéh, tourne et arrose par derrière, — et irrigue les parterres de méloukhiéh et les carrés de coriandre, —

واستعجبت ناس البحيره ودندره على الولد دا اللى بنا له منـدره

يا ساقيـه يا ام داره وردم عليكى العداره

والعجـل قال دورونى للزين كحيل العيونى

وان جال عفش ما تدورونى وارخوا علىّ الستاره

Ouistâagibit nas el-behaira ouidandarah — Âala 'l-oualad da'lli bana loh mandarah — Ya sagya ya'm davah — Ouaradom âaléiki 'l-âadarah — Oui'l-êegl gal daouirouni — Li'z-zéin kahil el-êeyouni — Ouin gal êeffesh ma tedouarouni — Ouirkhou âaléyi 'l-setara.

car ils s'étonnent les gens du Delta et de Dandara, — au sujet de ce garçon-là qui s'est bâti un salon. — O sakiéh, ô toi qui tournes, — elles ont passé sur toi les vierges, — et le veau a dit : «Faites-moi tourner — pour le beau qui a le kohol aux yeux, — et s'il dit : «bagatelle ! » ne me faites pas tourner — et rabattez sur moi le rideau ! ».

---

2 حجـاج مكـه حملوا بالليل

دول حملوا فلفل وجنزبيلى

يا ما بكت عاليه على ابو زيدى

سبع السباعه كرفسوه فى الجيدى

عاليه تجول الصبر يا باباتى

الصبر جاسى والبكا شماتى

على سواجيكم تجعلون عبدى

ده ما سواد إلا سواد العرضى

2. *Higgag Makka hammalou bi'l-léili — Doal hammalou filfil ouiganzabili — Ya ma bakat Âalia âala 'hon-Zéidi — Sebâa es-sibaâa karfasouh fi'l-géidi — Âalia tigoul es-sabr ya banati — Es-sabr gasi oui'l-boka shamati — Âala saouagikom tigaâalouni âabdi — Da ma saonad illa saonad el-âardi —*

2. Les pèlerins de la Mecque ont chargé pendant la nuit; — ceux-là ils ont chargé du poivre et du gingembre. — Oh! combien elle a pleuré Âlia sur Abou-Zéid! — Le lion des lions, comme ils l'ont entravé de chaines ! — Âlia dit : « Patience, mes filles! — La patience est dure et les pleurs sont joie pour l'ennemi! ». — A vos sakiés me prenez-vous pour un esclave noir? — Il n'y a de noir que le noir de l'honneur. —

مهلك على اليوم يا سواق

احنا جواهر والبطل عيابى

لو كان دمع العين بجيب الغايبى

كنا ملينا الطرج والمسارى

جمل الهزيله جسموه ارباق

جاها المولد كامل المعانى

بنتك عملت طباله يا مداق

وتلعب بسير الهوى فضاق

احدى وراك يا بحر اللديدى

الترس فضه والكرب حديدى

يا من ارى عجب العجايبى

ومكحل العينين وماشى دايبى

اضرب لها بالطار يا مداق

ماتت حزينه وطالبه الافراق

Mahlak âaléiya el-yom ya saouagi — Ihna gaouahir oui'l-batal âayabi — Laou kan damâa el-êein yegíb el-ghéybi — Konna maléina et-torg oui'l-masarbi — Himl el-hazilèh gassamouh irbâaiyi — Gaha el-meouallad kamil el-maâani — Bintak âamalet tabbala ya madahi — Ouitlâab biséir el-haoua fadahi — Ahdi ouarak ya hagar el-Ladidi — Et-tirs fadda oui'l-karab hadidi — Ya man ara âagab el-âagéybi — Ouimkahhal el-êeînéin ouimashi déybi — Idrab laha bi't-tar ya madahi — Matet hazina ouitalba al-afrahi —

Doucement pour moi aujourd'hui, ô homme de la sakièh ! — Nous sommes des joyaux et la fausseté est vice. — Si les larmes des yeux ramenaient les absents, — nous aurions rempli les chemins et les défilés. — Le faix de la chamelle maigre, divisez-le en quatre ; — elle a eu un chamelon parfait de constitution. — Ta fille s'est fait tambour, ô chanteur, — elle joue sur la corde de l'amour honteusement. — Je chante derrière toi, ô bœuf de Ladidi. — Le bouclier est d'argent et son attache de fer. — Oh ! qui a vu la merveille des merveilles ? — Elle a le kohol naturel aux yeux, et elle marche en se dandinant. — Bats pour elle le tambour, ô chanteur ! — Elle est morte triste, elle qui demandait la joie. —

تدى على العاجز ما يجيب اولادى
ماتت حزينه وقلبها منكادى
على ايه تعايرنى بكتر المالى
الرب يغنينى ويصلح حالى
على ايه تعايرنى بقلة مالى
دا المال يغنى بلا رجالى
حمايبى العزاز دول يوم فارجونى
غلقوا علىّ الباب وحشونى
رفايجى الجدام من يوم سالونى
فضوا علىّ الدار واوحشونى

Tidiyi âala 'l-âagiz ma yigib aouladi — Matet hazina ouigalbaha minkadi — Âala éih tiâayerni biketr el-mali — Er-Rab yeghnini ouiyeslih hali — Âala éih tiâayerni bigillet mali — Da'l-mal yefua bila rigali — Habéybi el-ôozaz dol yom fargouni — Ghalagou âaléya el-bab ouehashouni — Raféygi el-godam min yom sabalouni — Faddou âaléya ed-dar ouiouhashouni.

Elle priait pour le faible qu'Il (Dieu) ne lui donnât pas d'enfants! — Elle est morte triste et le cœur plein d'ennuis. — Pourquoi m'insultez-vous par votre richesse? — Le Seigneur peut m'enrichir et améliorer ma condition! — Pourquoi m'insultez-vous pour la petitesse de mon bien? — Ce bien-là il s'évanouit sans les hommes. — Mes amis ces puissants, le jour qu'ils m'ont déserté, — ils ont fermé sur moi la porte, et ils m'ont retenu! — Mes camarades anciens, du jour qu'ils m'ont oublié, — ils ont vidé pour moi la maison et il me tarde de les voir!

---

3 يا ورق الريحان ما لك دابلى
والعين سودا والحواجب سابلى
دمع عينى بلبل المنديلى
على فتى يشبه القنديلى

3. *Ya ouarag 'l-rihan ma lak dabli — Oui'l-éein soda oui'l-haouagib sabli — Damâa éeini balbal il-mandili — Âala fata yeshbeh eg-gandili —*

3. O feuille de basilic, pourquoi es-tu flétrie? — Parce que l'œil est noir et que les sourcils sont longs, — les larmes de mon œil ont trempé mon mouchoir, — pour un jeune homme qui semble le chandelier (par son éclat). —

يا مطرزه الجبه لحد الديلى

يا محرمه العزاب نوم الليلى

محنة امى ما كيفيها محناتى

لا كيفيها عمه ولا خالتى

ما عرب الا عرب البجيى

لا ياكلوا الرمه ولا الوجيى

نخل مكه يا طويل يا عالى

نخل مكه من بعيد يبانى

وان خيروني فى بنات العمى

لاخد الصغيره لانها احسن لى

وان خيروني فى بنات العمى

لاخد الكبيره اللى تشيل لى شى

بنت الخواجه متحزمه بالسيرى

على ابوها دا المليح الزينى

Ya mitarrazah 'l-gibba lihad 'd-déili — Ya mharrama 'l-ôozzab nom el-léili — Mehannet ommi ma kifiha mehannati — La kifiha âama ouala khalati — Ma âarab illa âarab el-Bagtiyi — La yaklou 'r-rimma ouala 'l-ouigtiyi — Nakhl Makka ya taouil ya âali — Nakhl Makka min béeid yibani — Ouin khayyarouni fi banat el-âammi — La'khod 's-saghira limaha ahsan li — Ouin khayyarouni fi banat el-âammi — La'khod 'l-kibira illi tishil li hammi — Bint el-khaouaga mitḥazzima bi's-séiri — Âala abouha da'l-malih ez-zéini —

O toi qui as brodé le manteau jusqu'au bout de la queue, — ô toi qui interdis au célibataire le sommeil de la nuit! — La tendresse de ma mère il n'y a pas de tendresse qui l'égale, — il n'y a ni tante paternelle qui l'égale ni tante maternelle. — Il n'y a d'Arabes que les Arabes de Bagiai, — qui ne mangent ni les pourritures ni les bêtes malades. — Palmiers de la Mecque, ô sveltes, ô élevés, — les palmiers de la Mecque, ils apparaissent de loin! — S'ils me donnent à choisir parmi les filles de mon oncle paternel, — je prendrai la petite parce qu'elle vaut mieux pour moi! — S'ils me donnent à choisir parmi les filles de mon oncle paternel, — je prendrai la grande parce qu'elle m'enlève ma peine! — La fille du monsieur qui a une ceinture de cuir, — (elle est triste) pour son père, celui qui est gracieux. —

يا فرحتى لما يجيني الغايبي
اخلع ثواب الحزن يا حبايبي
يا فرحتى لما اروح لأهلي
انصب لى رايا فوق عالى الرحلي
يا من حطنى طيره وفر لغوق
لنزل على الحبانى وبل شوق
يا ساجيه دورى يمين وشمالى
يا ساجيه اسقى الخوخ والرمانى
يا ساجيه جناينك كيف الحرق
رمانك حادق وعنبك ما ينذاق
روح بلادك يا غريب الدارى
روح بلادك واعزم الخطاري
بنات عاليه يلعبوا الجلاوى
مجروح جلبى ومنين اجيب لى مداوى

Ya farhiti lamma yigini 'l-ghéybi — Akhlùa touab el-hizn ya habéybi — Ya farhiti lamma arouh li ahli — Ansob li raya foag âali'r-rahli — Ya min hattini t'eirah ouafir lifogi — Lanzil âala 'l-hibbani ouabil shogi — Ya sagiah douri yemin ouishmali — Ya sagiah isgi 'l-khoukh ouirrommani — Ya sagiah geneynek keif el-haragi — Rommanek hadig ouiènabek ma yendagi — Raouah biladak ya gharib ed-dari — Raouah biladak ouiizim el-khottari — Banat Âalia yelàabou 'l-gillaoui — Magrouh galbi ouiminéin agibli midaoui —

Oh! quelle joie pour moi quand me reviendra l'absent; — j'ôterai alors les habits de deuil, ô mes amis! — Oh! quelle joie pour moi quand j'irai chez mes parents; — je m'élèverai un étendard au-dessus de ma selle haute! — Oh! qui me fera oiseau pour que je file haut? — je descendrai chez mes amis et je me réjouirai mon désir. — O sakiéh, tourne à droite et à gauche, — ô sakiéh, arrose les pêchers et les grenadiers! — O sakiéh, tes jardins sont comme les halliers: — tes grenades sont sures et tes raisins on ne peut les goûter! — Va-t'en dans ton pays, ô étranger, — va-t'en dans ton pays et invite les hôtes! — Les filles d'Alia jouent la *gillaoui* (sorte de jeu): — il est blessé mon cœur, et d'où m'amènerai-je qui y remédie? —

وصيت علىّ مين يا ابن والدى

وصيت عليك الخال عوض الوالدى

Ouasséit âaléiya mîn ya'bn oualdi — Ouasséit âaléik el-khal âaouad 'l-oualdi.

Qui m'as-tu donné pour tuteur, ô fils de mon frère? — Je t'ai donné pour tuteur ton oncle maternel, à défaut de ton père.

---

٤ والبت جالت ماخد الا اتنين

واحد لنوم الضحى وواحد لنوم الليلى

يا بت ابوكى ح والا ماتى

يا بت ابوكى غايب له زمانى

سلم على الحبان يا للى معدى

سلم على الحبان سلام الودى

والخلف الاخضر باحسبو جلبانى

والدج الاخضر فى الصبايا يبانى

خايف عليك يا زين يابو الفايجى

خايف عليك من اللوم والفضايجى

بيع الجمل ها يا عم يا خلاوى

بيع الجمل واتطلب للجهاوى

Oui'l-bit galet ma'khod ella etnéini — Ouahed linoam ed-daka ouiouahed linoam el-léili — Ya bit abouki hay ouilla mati — Ya bit abouki ghayeb loh zamani — Sallem âala'l-hibban ya'lli meâaddi — Sallem âala'l-hibban salam el-ouiddi — Oui'l-half 'l-akhdar bahsibou gilbani — Oui'd-dag 'l-akhdar fi 's-sabéya yibani — Khayef âaléik ya zéin ya 'bou 'l-féyhi — Khayef âaléik mi'l-loam oui'l-fadéyhi — Béii el-gamal ha ya âam ya khalaoui — Béii el-gamal ouittallab el-gahaoui —

. Et la fille a dit : «Je n'en prendrai que deux, — l'un pour le sommeil de la grasse matinée, l'autre pour le sommeil de la nuit!». — O fille, ton père est-il vivant ou mort? — O fille, ton père est absent il y a bien longtemps. — Salue les amis, ô toi qui traverses le fleuve, — salue les amis du salut de l'approche! — Et la mauvaise herbe verte je la prenais pour de la gesse; — et le tatouage vert sur les jeunes filles il paraît! — Je crains pour toi, ô beau, ô le père aux parfums, — je crains pour toi le blâme et le scandale! — Vends le chameau, ô oncle, ô doux sucre! — Vends le chameau et va-t'en aux cafés! —

ما تنهروش العبد وسيدو غايبى
روح يجيب مال العدا نهايبى
اش نزل المصرى بلاد الريفِ
دول نزلوه امات حوايه ليفى
يا مصر يا بيضا ومين بناكى
دالى بناكى وسع المدماكى
رحنا نجوز ما لجينا جوازى
لجينا المواشط ماليين الوادى
يا بت يا عاليه ما تجبيش نسالى
يا بخت من زرع الجميل وطالِ
يا فرحتى لما يجيبنى جوزى
وافرح وافتح له زرابر توى
يا بت عمى عزميني وارجعى
وابكى على بدموعك الاربع

Ma tinharoush el-âabd ouisidou ghéybi — Raouah yegîb mal el-éeda nahéibi — Ish nazil il-Masri bilad er-rifi — Doul nazzalouh ommat haouaya lifi — Ya Masr ya béida ouimin banaki — Dé'lli banaki ouassia el-midmaki — Rohna niggaouiz ma lagéina gaouazi — Lagéina'l-maouashit maléiyin el-ouadi — Ya bit ya Âaliyah ma tigibishi 'nsali — Ya bakht min zaraâa el-gamil ouitali — Ya farhiti lamma yegini goazi — Ou'afrah ouiaftah loh zarayer tohi — Ya bit âammi âazzimini ouirgâayi — Ouibki âaléya bidimóouik 'l-arbâayi —

Ne grondez pas l'esclave quand son maître est absent, — et qu'il est allé conquérir le bien des ennemis pour butin! — Qui fit descendre le Cairote aux villages de la campagne? — Celles qui l'ont fait descendre, ce sont les petites mères aux tignasses en fibre de palmiers. — O Caire, ô blanche, et qui t'a bâtie? — Celui qui t'a bâtie a étendu les assises. — Nous sommes allés nous marier et nous n'avons pas trouvé d'épouses; — nous avons trouvé les coiffeuses qui remplissaient la vallée! — O fille, ô Alia, ne viens-tu pas t'enquérir? — O heureux qui sème le bien, car il le récoltera. — O ma joie quand il viendra vers moi mon mari! — et je me réjouirai et je lui ouvrirai les boutons de ma robe! — O fille de mon oncle, accompagne-moi et reviens, — et pleure sur moi de tes quatre larmes! —

يا عـايجـــه يا ام جـــرس بيـرن
ولـيـــدك وراك فى الـقـطـر بايحـن
صـبـرت يا ربى لم جـايـنى صـبـــر
فى وسـط الـصـبـايا والحـتـولى مـتـر
هات الدوايا يا عبـد يا صـعـيـدى
هـات الـدوايا والـقـلم الجـديـدى

Ya âayega ya'mm garas beyrenn — Ouiladik ouaraki fi 'l-gatr beyhen — Sabort ya Rabbi lam geyini sabr — Fi ouist es-sabéya ouikhatouli miter — Hat ed-daouéiya ya âabd ya sïaidi — Hat ed-daouéiya oui'l-galam eg-gédidi.

O coquette, ô toi qui as une clochette qui tinte, — ton enfant est derrière toi dans le train. — J'ai patienté, ô Seigneur, mais la patience ne m'est pas venue; — au milieu des jeunes filles, creusez-moi une fosse d'un mètre. — Apporte l'encrier, ô esclave, ô homme du Saïd, — apporte l'encrier et la plume neuve.

CHANSONS DE CHAMELIERS

RECUEILLIES À DENDÉRAH.

La première est une chanson de fellah, où le refrain est composé des mots par lesquels le chamelier pousse, dirige, excite, arrête sa bête; la seconde est une chanson de Bédouin, et elle n'a point de refrain. Elles sont l'une et l'autre en forme de pot pourri.

---

١ غنـــا الجمـــال

وحياة ابوي ما اخد الجمال يعشق بنات البيض وانا ينسانى روح هَي حت[1]
طلت البيضه من الطيقان وتقول حبيبى بطا ما جانى عس يدك

I. CHANSON DE CHAMELIER.

Par la vie de mon père, je ne prendrai pas le chamelier; — il aime les filles blanches et moi il m'oublie. — *Rouh Hai Hett* (Va, oh, courage!).

Elle a regardé, la blanche, par la lucarne, — et elle dit : «Mon ami a tardé; il n'est pas venu vers moi!». — *Éess yaduk* (Attention à tes pattes!).

---

[1] La glose الجمل, ajoutée ici par le scribe, indique qu'en prononçant cette exclamation et celles qui suivent, le chamelier s'adresse au chameau. Les mêmes termes sont employés par les âniers pour leurs baudets.

روح بلادك يا غريب الدارِ روح بلادك واعزم للخطارِ حت

مدى خطاكى يا ام الجرس الرنانِ مدى خطاكى بقرب المكانِ روح هَي

من طلعة النجمه قال لى قومِ مشيلى الغراش والحرير الروى عس

هَجرتنى يا زين وطال البحرِ حرمتَنى نوم العشا والفجرِ حت

يا عين ما تبكيش على اللى ماتِ ابكى على اللى خلف البناتِ خطي

الغاويه والغاوي جوا خزانهِ يلعبو وسراجهم خاوي عس يدك

تحزمت عاليه فى سوق الرملِ وحجول عاليه تغرزت فى الرملِ حت

وردتهم العد والمناهري[1] وردتهم يا عم وانا صغير جاهلِ عس

مدي خطاكي يا هزيله وروح الشمس غابت والنهار تطوحِ خطي

وانا رأيت منتدى عليك يا غالى تصبح حزينه لم تحق رجالِ يدك

Va dans ton pays, ô étranger, — va dans ton pays et invite les hôtes. — *Hett* (Courage!).

Allonge ton pas, ô (chamelle) à la clochette sonore: — allonge ton pas, tu te rapprocheras du but. — *Rouh haï* (Va, oh!).

Dès le lever de l'étoile, il m'a dit : «Lève-toi, — prends la couverture et la soie rounie!». — *Ḥess* (Attention!).

Tu m'as quitté, ô beau, et la séparation s'est prolongée; — tu m'as volé le sommeil du soir et de l'aurore. — *Hett* (Courage!).

O mon œil! ne pleure pas sur celui qui est mort; — pleure sur celui qui n'a laissé que des filles. — *Khatti* (Marche!).

L'amoureux et l'amoureuse sont dans un réduit: — ils jouent et leur lampe est vide. — *Ḥess yadak* (Attention à tes pattes!).

Elle a serré sa ceinture, Alia, au marché des chameaux, — et les anneaux de pied d'Alia se sont enfoncés dans le sable. — *Hett* (Courage!).

Je les ai conduits (les chameaux) aux puits et aux ruisseaux, — je les ai conduits, ô mon oncle paternel, quand moi j'étais jeune. — *Ḥess* (Attention!).

Allonge ton pas, ô (chamelle *ou* femme) faible, et va-t'en: — le soleil s'est couché et le jour est terminé. — *Khatti* (Marche!).

Or moi j'ai vu que celle qui t'accuse, ô très cher, — sera malheureuse qui ne saura plus ce que c'est que les hommes. — *Yadak* (Tes pattes!).

---

[1] Le scribe ajoute ici الانهار «les rivières» en glose de منهر «ruisseau».

من هذا الذى ورانا يجري بَرْقٍ بَرَقْ والا عمود النجرِ	عس
ولد العجوز الذى تعلق ما نزلِ يشرب من القربه ويأكل بالمجلِ	خطي
نادي عليهم يا سلامه نادي نادي عليهم بعار الوادي	عس يدك
الصبر يا رب ما جانى صبرٍ وسط الصبايا واختو لى قبرٍ	حت
عاليه تعايرنى بزيد المالِ المال يفنى والرجال خزاين مال	عس
يا سايق الاحرار روق واهتدِ دع بنات الجود يبيعن ويشترِ	حت
انا احلف على الجود ما اكلوا جلبانِ اكلوا الخلف من على الكيمانِ	خطى روح
زوج الصبيه يقول حلال يا فلوسى حاطه على القصه ذهب مرصوصِ	يدك
والدق الاخضر يا جود تجعله جلبانِ دا دق الصبايا والجدع النجمانِ	عس
يا ما التراب لمامِ لم الصبايا والجدع عمود الزانِ	حت

Qui est celui-là qui derrière nous court? — L'éclair qui éclaire ou la clarté de l'aurore? — *Eess* (Attention!).

Le fils de la vieille, celui-là qui est monté (sur le chameau) et n'est plus descendu: — il a bu de l'outre et il a mangé à la hâte. — *Khatti* (Marche!).

Appelle-les, ô Salama, appelle, — appelle-les pour habiter l'ouadi. — *Ésss yadak* (Attention à tes pattes!).

La patience, ô Seigneur, il ne m'est pas venu de patience: — au milieu des jeunes filles creusez-moi une tombe! — *Hett* (Courage!).

Alia me dédaigne à cause de sa richesse : — la richesse s'évanouit et les hommes sont des trésors de richesse. — *Ésss* (Attention!).

O toi qui mènes les vierges, sois pur et détourne-toi: — permets aux filles des braves gens de vendre et d'acheter. — *Hett* (Courage!).

Moi, je jure des braves gens qu'ils n'ont pas mangé de la gesse; — ils ont mangé de la mauvaise herbe sur les koms. — *Khatti rouh* (Marche, va!).

L'époux de la jeune femme dit : «Honnêtement gagné, ô mon argent!». — Elle a placé sur sa frange (de cheveux) de l'or solide. — *Yadak* (Tes pattes!).

Le tatouage vert, ô bonnes gens, nous le prenions pour de la gesse; — c'est le tatouage des jeunes femmes et des gars charmants. — *Ésss* (Attention!).

Oh! que de choses la poussière a réunies! — Elle a réuni les jeunes femmes et le gars droit comme le hêtre[1]! — *Hett* (Courage!).

---

[1] Litt. : «colonne, tige de hêtre».

ابكى عليه وخطلى بالعودِ ابكى على الزمان الذى مضى ما يعودِ خطلى

وانتم يا جود قَطّا والا حيماتِ ها نحن بنات اطلع يا حرامي يدك

هات عليه هات عليه وان رغاي عليه [1]

هاتو عليه يا احباب هاتو على سارك الانياب

Pleure sur lui et écris avec la plume; — pleure sur le temps parti qui ne revient plus! — *Khatli* (Marche!).

Et vous, ô bonnes gens, êtes-vous de Gatta ou de Hamimat [2]? — Nous autres nous sommes des jeunes filles; file, ô voleur! — *Yadak* (Tes pattes!).

Mets sur lui (le chameau), mets sur lui, — et s'il grogne moque-toi de lui!

Mettez sur lui, ô amis, — mettez sur celui qui a de fortes dents!

---

٢ غنـــا العـرب

ما لك وما لالهوى يا ابو خلـق [3] دايـب

تعشق بنات العرب وانت كبير شايب

وان هبهت الريح قلت لمركبى سيري

وانا اصبر صبر الخشب تحت المناشيرِ

ناديت يا طير يا طير بحق السما العالى

تـلم شملى وتجـمـعـنى عـلى الـــغـــالى

II. CHANSON BÉDOUINE.

Qu'as-tu à voir de l'amour, ô toi dont la forme est usée? — Tu aimes les filles arabes et toi, tu es âgé, chenu! — Comme le vent s'est levé, j'ai dit à mon bateau : «Vogue»; — et, moi, je patiente la patience du bois sous les scies. — J'ai appelé : «O oiseau, ô oiseau, au nom du ciel élevé, — opère ma réunion et joins-moi à l'aimé!». —

---

[1] Le scribe a mis ici en glose وقت تحميل الجمل que ces deux distiques se disent «au temps qu'on charge le chameau».

[2] Gatta ou el-Qattah est un village voisin de Kouft, la première station sur la route qui mène à la mer Rouge, à travers le désert. Hamimat est une vocalisation du nom de la vallée connue le plus souvent sous le nom de Ouady Hamamat dans le désert de Qoçeïr, non loin de la mer Rouge.

[3] Vocaliser ici خِلْق, *extérieur, forme naturelle*, telle que Dieu l'a créée.

يا حارس الكرم يكفيك النوم فى ظله

اكلت الرطب وبقيت الخشش كله

لو كنت يا حلو تربط على الرفق وتدوم

لانصب لك روايه ومن تلا الروايه رجوم[1]

لو كنت يا حلو بالمكتوب تِقْسَمْ لى

لاذبح جمال صاحبى واثنين من زَمْلِي

قالو السلام بالايادى قلت انا بعينى

مِن يوم ما شفتك عرفت انك غريب بلادِ

ماشى مطاطى ولا لك فى الفريق احبابِ

وَصِّلْ سلام صاحبى يا عارفين داره[2]

سَلِّمْ عليه بالنسم لئلا يسمعك جاره

لو كان ودك بنات البدو بِهْوَنَّكْ[3]

جر المناسم وشيل البن فى كمك

O gardien du vignoble, c'est pour toi assez dormir à l'ombre; — tu y as mangé le juteux, et tu as laissé le mauvais tout entier! — Si, ô mon doux, tu t'adonnais à la bonté et que tu y fusses constant, — je planterais pour toi un drapeau et à la suite de ce drapeau un tas de pierres! — Si, ô mon doux, tu me faisais serment sur le Livre, — j'égorgerais les chameaux de mon seigneur et deux de ma troupe! — Ils disent : «Le salut est avec mes mains»; — j'ai dit; moi : «Avec mon œil!». — Du jour que je te vis, je sus que tu étais étranger au pays; — car tu marches tête basse et tu n'as pas d'amis parmi la masse! — Transmettez le salut à mon seigneur, ô vous qui connaissez son hôtel; — saluez-le par le souffle de peur que ne t'entende son voisin! — S'il est que tu souhaites que les filles des bédouins t'aiment, — approche-toi secrètement et apporte du café dans ta manche. —

---

(1) Ici une glose du scribe : روايه = هدف et روايه اعنى علم par روايه il veut dire un signe» et «روايه = une éminence», tout ce qui s'élève au-dessus du sol.

(2) Le scribe a expliqué داره en glose par اعنى منزله «il veut dire son habitation, sa maison d'habitation».

(3) Glose explicative : اعنى يعشقوك «il veut dire, *elles t'aiment!*».

اربع غـزالات والـقـانـص غَـلَـبْـتَـنَّـهْ
ما ترك الصيد غير اللى شبع مِنَّـهْ
اربـع غـزالات يـرعـن فى دريـس رِبَّـهْ
ومحسبات فى النبى من صيد ابو جِبَّهْ
اربـع ركايـب لَـقَّـهْ بالـعجـل جَـابَـنَّـهْ
جا مين خفيف القدم والنذل كَبَّنْه
كيف اسلم على صاحبى والعجوز فى الدار
يبتليها بضعفه شديده والدوا بطال
نحـن قـصـدناك يا رب الكـريم تجـود
نحـن قـصـــدناك لا قـربـــه ولا زود[1]
عتيق مثل البحر له شيمه وله برامات
خـراج ولـد العرب والترك والبيهات
يا نجـمـة الـصـبح اللى بـديـتى
غـاب الـقـمـر وانـتِ اللى زهـيـتى

Quatre gazelles, le chasseur les a forcées; — n'a quitté la chasse que celui qui s'en est dégoûté. — Quatre gazelles qui paissaient du bersim sec, — et qui comptaient sur le Prophète pour (les garder de) la chasse de (l'homme) qui porte le manteau, — quatre troupes de cavaliers les ont entourées en hâte et ils les ont taillées en pièces; — ceux qui ont le pied et l'arrière-train légers sont venus et ils les ont culbutées! — Comment saluerais-je mon maître, si la vieille est dans la maison? — Puisse-t-elle être entamée d'une maladie violente et le remède être mauvais! — Nous, nous nous sommes adressés à toi, ô Seigneur généreux, pour que tu nous exauces; — nous, nous nous sommes adressés à toi, (car nous sommes) sans outre d'eau et sans provisions! — Libre comme la mer qui a des tourbillons et qui a des vagues, — expulse les fils des Arabes, des Turcs et des beys. — O étoile du matin, celle qui a commencé, — elle a disparu la lune et c'est toi qui brilles!

---

[1] La glose dit : الاكل — الزاد « le viatique, les provisions de bouche الزاد = le manger »

CHANSON DE CHAMELIER RECUEILLIE À LOUXOR.

الجمـــــــال

واللى سفرتم واركبوا الهاج — حالف انا لم اركب الجربان
دا الجمل المولد العاجى — اركب اللى يكون هادى وهدارى
واللى سافرتو اركبوا العشارى — سفر بعيد على العجبان
دا العاجى الاجر الهدارى — والكبير يجول اهو البلد باني
واللى سافرتو اركبوا المولدى — وردت جالنا على العبد (?)
علشان على السفر يجلدى — وجمال كثيره لا تنعد
يا جمال ابويه وحساجها حديدى — العبابده ولاد جاسيين
واحدى وزاهم فى بلاد بعيدى — ما يدجوش الا الجعود السمين

EL-GEMAL.

Oui'lli safirtom oui'rkabou el-hagi — Da 'l-gamal el-maouallad el-âayegi — Oui'lli safirtou irkabou el-êeshari — Da 'l-âayegi 'l-ahmar el-haddari — Oui'lli safirtou irkabou el-moualdi — Âalashan âala 's-safar yegladi — Ya gimal abouya ouihsag-ha hadidi — Ou'ahdi ouarahom fi bilad bèvidi — Halif ana lam irkab el-garbani — Arkab elli yekoun hadi ouihaddari — Safar bèeid âala 'l-âagbani — Oui'l-khabir yegoul aho 'l-balad bani — Ouaradit gimalna âala 'l-âabid — Ouigmal katira la tinâad — El-Âababda ouilad gasyin — Ma yedbahoush illa 'l-gâaoud es-samin —

LES CHAMEAUX.

Vous qui êtes partis en voyage et qui montez le dromadaire, — c'est celui-ci le chameau métissé, l'élégant! — Vous qui êtes partis en voyage et qui avez monté la chamelle pleine, — c'est elle l'élégante, la rouge, la mugisseuse! — Vous qui êtes partis en voyage, montez le métissé, — parce que pendant le voyage il est endurant! — O chameaux de mon père qui ont les garnitures du licol en fer, — je les pousserai en chantant derrière eux dans des pays lointains. — J'ai juré, moi, de ne pas monter le galeux: — je monterai celui qui marche en tête et qui mugit! — Voyage lointain pour le charmant, — et le vieux routier dit: «Le voilà le village, qui paraît!». — Et nos chameaux sont arrivés auprès de l'esclave (?), — ainsi que beaucoup de chameaux sans nombre! — Les Ababdéh sont des gens durs, — ils n'égorgent que le chameau gras! —

يا جمال ابويا يا مربعا برسيم — حطوا السروج اليوم يا جمالى
علشان بتمر على الجسا واللين — فوج المولد كان والهدارى
يا جمال ابويا يا مربعا جلبان — طلع الخواجه فوق الاجبالِ
الزين والردى فى الطريق يبان — بيدور على الطرج والخوبانِ
شدوا البهايم وجرطوا زينى — حط الخوايا على الاجمالِ
علشان نازلين على القصيرى — حنجيب الطفل من الاجبالِ
سوقوا البهايم يا جماله — لا جمال ابويا ولا ع جمالى
القصير بعيده والعرب عطشانه — مكرى عليهم على معايش اعيالى
شدوا البهايم يا جمالى — شديت جمالى على اسوانى
شدوا على الابكار والجعدانِ — فوج الشعارى حريم ورجالى

Ya gimal abouya ya mrabbâa barsim — Âalashan bitmorri âa'l-gasa oui'l-lin — Ya gimal abouya ya mrabbâa gilban — Ez-zéin oui'r-radi fi't-tarig yiban — Sheddou el-béhayem ouigarratou zéiny — Âalashan nazlin âala 'l-Goséiry — Sougo 'l-béhayem ya gammalah — El-Gosséir béida oui'l-Âarab âatshanah — Sheddou 'l-béhayem ya gammali — Sheddou âala 'l-ahkar oui'g-gédâni — Hottou es-sroug el-yoam ya gammali — Foag el-maouallad kaman oui'l-haddari — Telée el-khaouaga foag el-egbali — Biydaouir âala 'l-torg oui'l-khiouyani — Hott el-haouaya âala 'l-igmali — Ha'ngib 't-tafl min eg-gibali — La gmal abouya ouala hia gmali — Makri âaléihom âalu mâayesh éeyali — Shaddéit gimali âala osouani — Foag el-shâari harim ouirgali —

O chameaux de mon père, ô engraissés au bersim, — parce que vous courrez vite aux endroits durs et aux mous; — ô chameaux de mon père, ô engraissés à la gesse, — la bonne bête et la mauvaise c'est en route qu'elles se manifestent! — Harnachez fortement les bêtes et serrez bien le licol, — parce que nous descendons à El-Kosséir; — tirez sur les bêtes, ô chameliers, — El-Kosséir est loin et les Arabes ont soif. — Harnachez fortement les bêtes, ô chameliers, — harnachez les jeunes chamelles et les jeunes chameaux; — mettez aujourd'hui les selles, ô chameliers, — sur le métissé, aussi sur le mugisseur; — (car) il est monté le monsieur sur les montagnes, — il cherche les routes et les ravins. — Mets le bât sur le chameau, — que nous apportions le *tafl*[1] des montagnes. — Ce ne sont pas les chameaux de mon père et ce ne sont pas les miens — qui se louent pour la subsistance de ma famille. — J'ai harnaché mes chameaux pour Assonan, — (et il y a) sur la housse femmes et hommes. —

[1] Le *tafl* est la pierre argileuse avec laquelle on fabrique les *goulléhs*.

حطوا الشواغر على الاجمالى صاحبى الجبار له شيالى
دى شواغرى مجرحله بحبالى جمل علىّ حمول لم تنشالى
جعود عاليا احسن من جعودى عمر الولد لم اشتكى من عيب
جعود عاليه ابو العيون السودى من مصغره لما اتاه الشيب
وديتا ابكارنا الرعيان روح يا طالبه المرواح
الوالده فيهم والعشارى يا حلوة الملتى مع الصباح
يشكى الجمل ويحول يا سيدى مدى خطاكِ وبدلى فى ايدكِ
فى طلعة الاجبال زيد لى عليجى علشان ندلى الثقل منيك
يا جمال ابويا وعليها بالعينى مكه بعيده ارتاح يا عيان
وارى وراهم فى البلاد الزينى مكى بعيده فى حصى ورمال

Hottou 'sh-shaouaghir âala 'l-igmali — Di shaouaghri migarrata bihbali — Gâaoud Âalia ahsan min gâaoudi — Gâaoud Âalia abou el-ôoyoun es-soudi — Ouaddéina abkarna er-rôoyani — El-oualda fihom oui'l-éeshari — Yeshki el-gamal ouiygoul ya sidi — Fi talèet el-agbal zid li âaléigi — Ya ginat abouya ouiâaléiha bi 'l-éeini — Ouarâa ouarahom fi 'l-bilad iz-zéini — Sahibi 'l-gabbar lou shayyali — Hammal âaléyya himoul lam tinshali — Ôomr el-oualad lam ishtaka min âayeb — Min masghroh lemma atah esh-shayeb — Raouahi ya talaba 'l-mirouah — Ya heloult el-molaga mâa 's-sabah — Middi khataki ouibaddili fi'déiki — Âalashan nidalli et-togl minéiki — Makka béeida 'rtah ya âayyan — Makka béeida fi hasa ouirmal —

Ils ont mis les bâts sur les chameaux, — ces miens bâts sont bien liés par des cordes. — Les chameaux d'Alia sont meilleurs que mes chameaux, — les chameaux d'Alia ils ont les yeux noirs. — Nous avons envoyé nos jeunes chamelles aux pâturages, — celles d'entre elles qui sont mères et celles qui sont pleines. — Il grogne, le chameau, il se plaint et il dit : «O mon maître, — quand on monte les montagnes, augmente-moi ma ration!». — O chameaux de mon père, et qu'ils n'aient pas le mauvais œil sur eux! — je les ferai paître dans les bons pays. — «Mon maître, le cruel[1], il a des portefaix; — il a chargé sur moi des charges qu'on ne peut porter!» — (Pendant toute) la vie du garçon on ne lui a rien reproché, — dès sa jeunesse jusqu'à ce que les cheveux blancs lui sont venus! — Va-t'en, ô toi qui demandes à t'en aller; — oh! qu'elle est douce la rencontre au matin! — Presse ta marche et remue tes pattes, — pour que je décharge le fardeau de toi. — La Mecque est lointaine, repose-toi ô malade; — la Mecque est lointaine dans les cailloux et le sable. —

[1] C'est ici le chameau qui parle et qui se plaint de son maître.

يا عم يا شايب وصايتك ولدى ابكى على حالى وما جرا لى
وليدى الصغير على الشق يجدِ وابكى على بعدى من شراية مالى
يا عم ما تسوقنى فى سوق التنينِ يا بكره الحاج يا ام قعود
ابوى جايب الغوايد فينى ياريت شبابك فى البلاد يعود

Ya âam ya shayeb ouisaytak oualadi — Ouiléidi 's-soghayyer âa'sh-shaga yegdi — Ya âam ma tsougni fi soug et-ténéini — Abouya gayyeb el-faouayed féini — Abki âala hali ouima gara-li — Ou'abki âala bóoudi min shirayet mali — Ya bakrit el-higgag ya'm gâaoud — Yarît shababek fi 'l-bilad yeóoud.

O oncle, ô chenu, je t'ai recommandé mon fils; — mon fils le petit il est jeune à la fatigue. — O oncle, mène-moi au marché du lundi, — où est mon père, lui qui porte bonheur! — Je pleure sur ma condition et sur ce qui m'est arrivé, — et je pleure d'être éloigné de ce que j'ai acheté de mon bien! — O chamelle des pèlerins, ô toi qui portes une selle, — puisse ta jeunesse au pays revenir!

CHANSONS SUR LES TRAVAUX DES CHAMPS

RECUEILLIES À ASSIOUT.

Le *norag* نورج est une machine à dépiquer le grain. Elle consiste en un châssis rectangulaire en bois à l'intérieur duquel sont passés trois essieux garnis de petites roues lenticulaires de fer : l'essieu d'avant et l'essieu d'arrière ont quatre de ces petites roues, et celui du milieu n'en a que trois. Deux bœufs sont attelés à la partie antérieure. Un bâti fixé sur les deux bords longitudinaux du châssis soutient un siège pour le conducteur dont le poids contribue à la puissance d'écrasement de l'engin : celui-ci, passant sur les épis, en fait sortir le grain et il hache même la paille qui, sous le nom de *tibn*, est emmagasinée et donnée comme nourriture aux bestiaux.

١ اغانى الطاحون والمحراث والنورج

نحن سارينا والخواجه نايمى ما سوادِ الا سوادِ العرضى
سهر الليالى خبّل العايمى يا رب صبحهم صباح الخيرى
نحن سارينا نجعله صباح صباح ضهور الخيلِ
نارى جمار الفجر شق ولاح نقل بخفك يا كحيل لعيانى
البقره تقول للثور ما لك مايلى واهزم بقوه وانزل المودانى
ميلى على زندك بلاش جهايلى نقل بخفك يا كحيل لعيانى
دخل المساء وخش الليلى نقل بخفك طلّع الليانى
دخل المساء على قليل الخيلِ نَحْذِرْن علىّ ان جانى غايبى
علشان سوادى يجعلونى عبدى لعل وليمه واجمع الحبايبى

I. AGHANI IL-TAHOUN OUI'L-MIHRAT OUI'L-NORAG.

Nahn saréna oui'l-khaouaga nayemi — Sahar il-layali khabbal il-âamayemi — Nahn saréna nigâaloh sabahi — Tari houmar il-fagr shag ouilahi — Il-bagarah tigoul li't-tor malik méyli — Mili âala zindik balash gaméyli — Dakhal il-misa oui-khash il-léyli — Dakhal il-misa âala gahl il-héyli — Âalashan saouadi yigâalouni âabdi — Ma saouadi illa saouadi il-âardi — Ya Rab sabbihhom sabah il-khéiri — Sabah imara fog dihour il-khéili — Naggil bi-khoffik ya kahil 'l-êeyani — Ou'ihzim bi-goua ou'inzil il-midani — Naggil bi-khoffik ya kahil 'l-êeyani — Naggil bi-khoffik tallâa il-layani — Nadrin âaléya in gani ghéybi — Laâamil oualima oua'gmâa il-habéybi —

I. CHANSON DE LA MEULE, DE LA CHARRUE ET DE LA HERSE.

Nous, nous tournons tandis que le monsieur dort: — la veillée des nuits engourdit les turbans. — Nous, nous tournons, nous nous y appliquons le matin, — tandis que le rouge de l'aurore paraît et brille! — La vache dit au taureau: «Qu'as-tu à te dandiner? — penche sur ta patte de devant, foin de la gentillesse!». — Le soir est entré et la nuit a pénétré: — le soir est venu sur qui est de peu de force! — Pour ma couleur noire ils font de moi un esclave: — (mais) il n'y a de noir que le noir de l'honneur! — O Seigneur, matine-leur le matin prospère, — un (bon) matin d'émirs haut montés à cheval. — Cours vite de tes sabots, ô toi aux yeux noircis: — fais résonner (la terre) avec force et descends au champ de course! — Cours vite de tes sabots, ô toi aux yeux noircis, — cours vite de tes sabots, fais partir le froid (de ton corps)! — Je fais vœu, si l'absent vient, — de faire un banquet et de réunir les amis! —

لطور اشتكى منى وقال يا دراى عَتْبك على العلاق وانا ما لى

فِرْقِلْته تجى على لوجاى عتبك على اللِعَدِى فيك المالى

لبقره ما ليها مقدارى ان شريت اشرى نهار لتنين

دا الخيل والقوه للتيران اشرى المولد مع كحيل العين

يا رب يا فتاح يا عليم

افتح لنا الابواب يا كريم

من تحت قدم الطور خلايا نحل

يا شايل العيان فوق الرحل

يا عم ما احلى النوم على العلالى

مع بنت بيضه خدها بيلالى

يا شايله البلاص غطى ديكى

وانا ما قتلنى الا سواد عينيكى

It-tor ishtaka minni ouigal ya dirâai — Firgilitoh tigi âala 'l-aougâai — Il-baga rah ma liha migdari — Da 'l-héil oui'l-goua li't-tirani — Âatbik âala 'l-âal lafi ou'ana ma li — Âatbik âala'l-liàadi fiki il-mali — In shuréit ishri nahar 'l-itnéi — Ishri il-mouallad mâa kahil il-éeini — Ya Rab ya fattah ya âaleuni — Iftah léna 'l abouab ya karîmi — Min taht gadam it-tor khalaya nahli — Ya shéyil 'l-âayan fôi ir-rahli — Ya âam ma 'hla in-nôm âala 'l-âalali — Mâa bint béida khaddaha biyla — Ya shéylah il-ballas ghatti ydéiki — Ou'ana ma gatalni illa saouad éeinéiki —

Le taureau s'est plaint de moi et il a dit : «O ma patte de devant, — son foue m'atteint sur le point douloureux!». — La vache, elle n'a pas de valeur, — mais la force et la puissance sont aux taureaux. — Va te plaindre à celu qui distribue la provende, moi cela m'est égal; — va te plaindre à celui qui a payé le prix pour toi! — Si tu achètes, achète le lundi; — achète le (chameau métis avec celui qui a les yeux bordés de noir! — O Seigneur, ô toi qui ouvres ô toi qui sais, — ouvre-nous les portes, ô généreux! — De dessous la patte du taureau, des ruches d'abeilles, — ô toi qui portes le malade sur la selle (du chameau)! — O oncle, qu'il est doux le sommeil aux salles du banquet, — avec une fille blanche dont la joue luit! — O toi qui portes la cruche, couvre-toi les deux mains, — car moi je n'ai été tué que par le noir de tes deux yeux! —

ان قفلوا الابواب لاج من فوق

وانزل علحباب وابل شوق

مين قال عمى زى ابوى الغالى

عمى كسا ولده وانا عريانى

من الطيقانى تطل الزينه من الطيقانى

وتقول الهجر منك ليه يا سود لعيانى

جرى اللى كان لولا المقدر ما جرى اللى كان

ولا يتجهرم الخالى على الغلبانِ

In gafalou 'l-abouab lagi min fôgi — Oua'nzil âal'ahbab oua'bil shôgui — Min gal âammi zéy abouï el-ghali — Âammi kasa oualadoh ou'ana âaryani — Min it-tigani toutoll iz-zéïnéh min it-tigani — Ouitigoul el-hegr minnak léih ya soud 'l-éeyani — Gara illi kani laoula il-nigaddar ma gara illi kani — Ouala yitgahram il-khali âala 'l-ghalbani.

S'ils ferment les portes je viendrai d'en haut — et je descendrai chez les amis et je me réjouirai avec eux! — Qui dit que mon oncle est comme mon père chéri? — Mon oncle a habillé son enfant et moi je suis nu. — Des lucarnes, la belle se montre des lucarnes — et elle dit : «Pourquoi t'enfuis-tu, toi aux yeux noircis?». — Ce qui était est arrivé, et sans le destin ce qui était ne serait pas arrivé, — et l'arrogant ne mettrait pas hors la loi le malheureux.

---

٢ جليع الفول

ارحل يا فول ارحل يا فول

ارحول (*sic*) يا فول اهو طاب الغول

II. GALÎÏ EL-FOUL.

Irhal ya foul irhal ya foul — Irhal ya foul aho tab el-foul —

II. LA CUEILLETTE DES FÈVES.

Décampe ô fève, décampe ô fève, — décampe ô fève, car voici que la fève est mûre! —

ارحـــل يا فـــول دار الجـلـيـع

ارحـل يا فـول والـزرع غـزيـر

ارحـل يا فـول اظـبـط بالـبـاط

ارحـل يا فـول والـزرع اهو طاب

ارحـل يا فـول ارحـل رحـيـل

ارحـل يا فـول والـزرع دا زيـن

ارحـل يا ديـب ارحـل يا ديـب

ارحـل يا ديب من وسـط الـفـول

ارحل يا ديب دى العيشه نصيب

ارحل يا ديب عن عيالك لتغيب

ارحـل يا ديب يابو الـهـداديـب

ارحل يا ديب الفول يجلعوه جريب

ارحـل يا ديـب تـروح من فـين

ارحـل يا ديب وعيـولك بالعـين

Irhal ya foul dar el-galii — Irhal ya foul oui'z-zarâa ghazir — Irhal ya foul ozbot bi'l-bat — Irhal ya foul oui'z-zarâa ahou tab — Irhal ya foul irhal rahil — Irhal ya foul oui'z-zarâa da zéin — Irhal ya dib irhal ya dib — Irhal ya dib min ouist el-foul — Irhal ya dib di 'l-ânisha nasîb — Irhal ya dib âan êeyalak latighib — Irhal ya dib ya'ho 'l-hadadib — Irhal ya dib el-foul yeglâaouh garib — Irhal ya dib trouh min féin — Irhal ya dib ouiyâoulak bi'l-êein —

Décampe ô fève, à la maison (où l'on place) la cueillette, — décampe ô fève, car la récolte est abondante. — Décampe ô fève, recueille en masse, — décampe ô fève, car la récolte est mûre. — Décampe ô fève, décampe en décampant, — décampe ô fève, car cette récolte est bonne. — Décampe ô loup, décampe ô loup, — décampe ô loup, du milieu des fèves. — Décampe ô loup, cette vie est pénible, — décampe ô loup, que tu retrouves tes petits. — Décampe ô loup, père de tes petits, — décampe ô loup, la fève on la recueillera bientôt. — Décampe ô loup, d'où t'en vas-tu? — décampe ô loup, car ils te voient et ils viendront. —

ارحـــل يا ديـــب عـــلى جـــبـــالك

ما تخـلـيـش الـفـول عـلى بالك

ارحـــــل يا ديـــب لم عـــيـــــالك

ارحـــــل يا ديـــب وروح لجـــــالك

ارحـــل يا فـــول ارحـــل يا فـــول

ارحل يا فول خليـنا نطلع دول

خـلص يا فـول خـلص يا فـولـنا

خـلـص يا فـول واحنا زعـلـنا

خلص يا فول من الجليع فدرنا

خـلـص يا فـول حنروح لحـالـنا

خـلصت يا فـول اهينا لمناك

جبنا الجـمـال وعـلـيها ودينـاك

Irhal ya dib âala gebalak — Ma tkhaleîsh el-foul âala balak — Irhal ya dib lim êeyalak — Irhal ya dib ouiraouah lagalak — Irhal ya foul irhal ya foul — Irhal ya foul khallina nitallêe doal — Khalles ya foul khalles ya foulna — Khalles ya foul oui'hna ziêelna — Khalles ya foul min el-galii fadarna — Khalles ya foul ha-neraouah lihalna — Kholost ya foul ahaina lammainak — Gibna 'l-gimal oui âa'ha ouaddainak.

Décampe ô loup vers ta montagne, — ne laisse pas la fève dans ta mémoire. — Décampe ô loup, rassemble ta portée, — décampe ô loup à tes affaires. — Décampe ô fève, décampe ô fève, — décampe ô fève, laisse-nous recueillir celles-ci. — C'est fini ô fève, c'est fini ô notre fève, — c'est fini ô fève et nous sommes fâchés. — C'est fini ô fève, de ta récolte, — c'est fini ô fève, laisse-nous aller à nos travaux. — C'est fini, ô fève, voici que nous nous t'avons récoltée, — nous avons amené les chameaux, et sur eux nous t'avons expédiée!

٣ المحـــــــرات

١ اول كلامى اجول فى مدح الحبيبى

اللى تفل على جرح العليل يطيبى

من يوم حدا الحادى جرت مدامعى

ابـويه يـوصينى وانا ما سامـعى

بالحـق يا ناس ديه مش بلـدى

ولا بلـد الوالـدين ولا جـدى

لا هى بلدى ولا مسكن اجدادى

دى بـلاد من غـز الجنا يا حـادى

واش عـلمك الـزوق يا خـــلاوى

روح بيع الجمل واتعلموا فى الجهاوى

III. EL-MIHRAT.

1. *Aououil kalami agoul fi madh 'l-habibi — Illi tafal âala garh el-âalili yetibi — Min yoam hada 'l-hadi garat madamćei — Abouya yeouassini ou'ana ma samiii — Bi'l-hak ya nas diyah mish beledi — Ouala beled el-oualidéin ouala gaddi — La hiyah beledi ouala maskan agdadi — Di bilad min ghaz el-gana ya hadi — Ouish âal-lemak ez-zoag ya khalaoui — Rouh béii el-gamal ouitâallemo fi 'l-gahaoui —*

III. LA CHARRUE.

1. Pour le premier de ma parole, je dirai à l'éloge de l'Ami [1], — lui qui, s'il crache sur la blessure du malade, il guérira! — Du jour que chanta le chanteur mes larmiers furent humides; — mon père me fait ses recommandations et moi je n'écoute pas! — De vrai, ô bonnes gens, ceci n'est pas mon pays, — ni le pays de mes parents ni de mon aïeul; — non, ce n'est pas mon pays, ni l'habitation de mes aïeux, — c'est le pays acquis par la conquête, ô chanteur! — Et qui t'enseigna le goût, ô paysan? — va, vends le chameau et apprends-le aux cafés! —

---

[1] C'est un des titres du Prophète.

واش علمك دق الحديد يا حدادي

دى صنعتى وصنعة ابوى واجدادى

الهايف وحيات ابوى ما يقنيني

لو قننوني بالذهب تقنيني

حطوا النوايب وحطوا لى نايبى

والثور الابيض قطع الدهايبى

يا رب يا موجود هونها لى

وانت القوى وانا ضعيف الحالى

يا رب يا مولاى عدلها لى

وانت الغنى وانا فقير الحالى

من كثر جضى زعلوا منى جيرانى

والجرح عَيَّن والطبيب ما جانى

من بعد ما كانوا يجوا يسلّونى

فى شدة الكرب خلونى وسابونى

Ouish âallemak dag el-hadid ya haddadi — Di sanîiti ouisanîit abouy ou'agdadi — El-hayef ouihyat abouî ma yegnîni — Laou gaunanouni bi'd-dahab tagnîni — Hattou en-nouayeb ouihattou li néïbi — Oui't-tor 'l-abiad gattaâa ed-dahéïbi — Ya Rab ya maougoud haououinha li — Oui'nta 'l-gaoui ou'ana déïif el-hali — Ya Rab ya maoulaï âaddilha li — Oui'nta el-ghani ou'ana fagir el-hali — Min kotr gaddi zîilou minni girani — Oui'g-garh âayan oui't-tabib ma gani — Min bâad ma kanou yigou yisallouni — Fi shiddet el-karb khallouni ouisabouni —

Et qui t'enseigna à battre le fer, ô forgeron? — c'est mon métier et le métier de mon père et de mes aïeux. — Je jure sur la vie de mon père que je n'épouserai pas le soiffard, — quand même on me paierait mon poids en or! — Ils firent les parts, et ils firent ma part, — et le taureau blanc sillonna les parterres. — O Seigneur, ô présent, rends-la-moi facile, — car toi tu es le fort et moi je suis faible de ma condition! — O Seigneur, ô mon maître, rends-la-moi équitable, — car toi tu es le riche et moi je suis pauvre de ma condition! — A force que je travaillais, mes voisins se sont fâchés contre moi; — et la plaie empira et le médecin ne vint pas à moi! — Après être venus et m'avoir égayé, — dans le fort du malheur, ils m'ont laissé et abandonné! —

اشكى لمين بلوتى الا اليك يا ربِ
يا اللى فرقت الحصا والرمال والحبِ
شكيت اليك وانت الواحد المنانِ
يا رب الشفا والشفاعه منك يا حنانِ

Ashky limìn balouiti illa elaik ya Rabbi — Ya'lli farragt el-hasa oui'r-rimal oui'l-habi — Shakéit elaik oui'nta el-ouahed el-mannani — Ya Rab esh-shafa oui'sh-shafaâa minnak ya hannani.

A qui me plaindrai-je de mon malheur sinon à toi, ô Seigneur, — ô toi qui as répandu les cailloux, le sable et les graines? — Je me suis plaint à toi, car toi tu es l'unique, le bienfaiteur, — ô Seigneur, la guérison et l'intercession sont de toi, ô miséricordieux!

---

2 يا لوب عالج الحراتِ
يا لوب جبل الحولى ليأتى
يا لوب جطع الدهايمى
اطلع وعلم المراجى
مترش اليوم يا رشاشى
رش الدهايب سيد الجمح اهو ماشى
سوج البهايم اليوم يا حراتى
سوج البهايم وعدل الحراتى

2. *Ya Loab âalleg el-mihrati — Ya Loab gabl el-kholi layaati — Ya Loab gattâa ed-dahéymi* [1] *— Itlâa ouiâallem el-maragûi — Ma trosh el-yoam ya rashashi — Rosh ed-dahayeb sid el-gamh aho mashi — Soug el-béhayem el-yoam ya harrati — Soug el-béhayem ouiâaddel el-mihrati —*

2. O Loube, attelle la charrue, — ô Loube, avant que l'intendant n'arrive; — ô Loube, coupe les guérets, — monte et désigne les parcelles! — Arrose aujourd'hui, ô arroseur, — arrose les guérets, car le maître du blé le voici qui vient! — Pousse les bêtes aujourd'hui, ô laboureur, — pousse les bêtes et dirige droit la charrue! —

---

[1] C'est le même mot qui est écrit plus haut (cf. p. 131 = 227, l. 6) et plus bas (p. 136 = 232, l. 8) دهايبى : l'échange de ب et م n'est pas rare dans les dialectes de la Haute-Égypte.

سرنا نحرت يا الندا ما طارى

والخواجه نايم للضحى ما جاى

محرات ابويه متجل بحديدى

طلعنا نحرت فى بلاد الطين

ارخ محراتك اليوم يا حراق

خلى نجيب من الارض لمعاق

علج المحرات يا لديدى

دفاينه خشب وسكته حديدى

يا ام الغريب عددى دا ونوق

ولادك يا بت عند المحاريت مطروق

يا محلى حراتك اليوم يا سميني

يا محلى حراتك فى بلاد الطين

Sirna nehrit ya'n-nada ma tari — Oui'l-khaouaga nayem li'd-doha ma gami — Mihrat abouya mitaggal bihadidi — Tilüna nehrit fi bilad et-tini — Irkhi mihratak el-yoam ya harrati — Khalli negîb min el-ard lamâati — Âallag el-mihrat ya Ladidi — Diféynoh khashab ouisikkito hadidi — Ya'm el-gharib daddidi da ounouhi — Ouiladik ya bit âand el-maharit matrouhi — Ya mahla hiratik el-yoam ya smini — Ya mahla hiratik fi bilad et-tini —

Nous sommes allés labourer, oh! comme la rosée tombe en pluie! — et le monsieur dort la grasse matinée et il ne s'est pas levé! — La charrue de mon père est alourdie de fer, — nous nous sommes mis à labourer aux pays de l'humus! — Enfonce ta charrue aujourd'hui, ô laboureur, — fais que nous enlevions du sol les plantes sèches! — Attelle la charrue, ô Ladidi, — elle dont l'age est de bois et le soc de fer! — O mère de l'étranger, tiens compte de cela et lamente-toi : — ton fils, ô femme, est jeté aux charrues. — Oh! combien ton labour est beau aujourd'hui, ô grasse [1]. — oh! combien ton labour est beau aux pays de l'humus! —

---

[1] L'épithète s'adresse à la génisse qui tire la charrue.

شوف اليوم يا حرات اليوم
بيحرتى على توري الاحمر الدومى
ما لك يا حرات زعلانى
زعلت من طوري اهو بطلانى
يا مين اليوم يسلم لى على رفيجى
انا مشبوك فى حرات الريفى
من كتر جدى نجنجوا جيرانى
محراتى واعر وجف التيرانى

Shouf el-yoam ya hirat el-yoami — Biyehriti âala tori 'l-ahmar ed-domi — Malak ya harrat zâalani — Zi'elt min tori aho batlani — Ya mîn el-yoam yesallem li âala rifigi — Ana mashbouk fi hirat er-rifi — Min kotr gaddi nagnagou girani — Mihrati ouaêeir ouaggaf et-tirani.

Vois aujourd'hui, ô labourage d'aujourd'hui, — tu es labouré par mon bœuf rouge couleur de doum! — Pourquoi, ô laboureur, es-tu fâché? — «Je suis fâché à cause de mon bœuf; le voilà bien fatigué.» — Oh! qui aujourd'hui saluera pour moi mon camarade? — moi je suis occupé au labour de la campagne! — Pour la quantité de mon travail mes voisins furent troublés, — et ma charrue est dure, elle arrête les bœufs!

---

3 بنات بحرى يلعبوا بالجريدى
يا محلى الدق الاخضر فى البنات البيضي
ولا تنهروهم فى العصور الماسى
حتى المراكب طالبه المراسى

3. *Banat bahari yalàabou bi'l-garidi — Ya mahla ed-dag 'l-akhdar fi 'l-banat el-bidi — Oula tinharouhom fi'l-ôousour el-masi — Hatta el-marakib taliba 'l-marasi —*

3. Les filles du Nord jouent avec les branches de palmier : — oh! qu'il est beau le tatouage vert sur les filles blanches! — Et ne les grondez pas dans les temps du soir, — tandis que les barques même réclament de s'amarrer! —

سلامة الحمرا طويلة الباى

لا تنزل الجلبه ولا تنبباى

اضرب بخفك يا مليح اللون

اضرب بخفك وطلع المدفون

يا جايله جولى على الاجوادى

واهل الكرم لا يبخلو بالزادى

يستاهل الصباغ هجر دنونهِ

اللى صبغ الابيض وغير لونهِ

احلف عليهم ماكلوا جلبانى

ماكلوا الا الحلف على الكيمانى

والله لبيع بجرتى واشترى لى توری

دا التور يحمل الجسا والجوری

بنت المعلم داجه لها صلبانى

داجه على الصره يمين وشمالى

Salamet el-hamra taouilet el-béïi — La tenzel el-galaba ouala tenbéïi — Idrab bi-khouffak ya malîh el-louni — Idrab bikhouffak ouitallâa el-madfouni — Ya gaïla gouli âala 'l-igouadi — Ouiahl el-karam la yebkhalou bi'z-zédi — Yestahil es-sabbagh hagr donounihi — Illi sabagh 'l-abiad ouighayar louihi — Ahlef âaléihom ma'kalou gilbani — Ma'kalou illa 'l-half âala 'l-kimani — Ouallah labîi bagarati oua'shtiri li tori — Da't-tor yehmil eg-gasa oui'g-gori — Bint el-meâallem dagga laha solbani — Dagga âala 's-sorra yemin ouishmali —

Dieu garde la rouge à la longue patte de devant — de descendre au marché et d'être vendue! — Frappe de ta patte, ô bête à la belle couleur, — frappe de ta patte et fais lever (de terre) ce qui est enterré! — O parleuse, parle des généreux — et des gens bienfaisants qui ne tardent pas à nourrir! — Le teinturier est digne de quitter ses cuves, — lui qui a teint le blanc et qui a changé sa couleur! — Je leur ferai jurer de ne pas manger de gesse, — et ils ne mangeront que de la mauvaise herbe des koms! — Et par Dieu, je vendrai mes vaches et je m'achèterai un taureau, — car le taureau supporte la dureté et l'oppression! — La fille du maître elle a des tatouages en croix, — elle a des tatouages au nombril de droite et de gauche. —

انا الـغـريب والـغـريـب دلـيـلى

يا شـايـلة الجـلـة تـعـالى اسجـيـنى

يا شايـلة الـبـلاص تـعـالى اسجـيـنى

يا حـاردة الجـصـة عـلى الجـبـيـنى

ما كادنى شـيـل ولا مـشـالى

ما كادنى الا سـهـر الـلـيـالى

خـلـوا الـنـوايـب وخـلـوا لى نايبى

ما خـلـوا لى من الـواحا دهـايـبى

Ana al-gharib oui'l-gharib dalili — Ya shéyla 'l-goullah taâali isgini — Ya shéyla 'l-ballas taâali isgini — Ya harda el-gossa âala 'l-gibini — Ma kadni shéil ouala mashali — Ma kadni illa sahar el-liali — Khallou eu-nouayeb ouikhallou li néybi — Ma khallou li min el-ouaha dahéybi.

Je suis l'étranger et l'étranger est humble, — ô porteuse de la gargoulette, viens et me donne à boire! — O porteuse de la cruche, viens et me donne à boire, — ô toi qui laisses tomber la frange sur le front! — Ce n'est pas corvée que de prendre et de transporter, — rien ne m'est corvée si ce n'est de veiller les nuits. — Ils ont partagé les malheurs, et ils m'ont laissé ma part, — et ils ne m'ont pas laissé de l'Oasis un sillon.

---

٤ مغانى تقال عند العزيق واخراج الحشيش من الزرع

صـولى عـلى الـهـادى

صـولى دا غـايـة مـرادى

IV. MOGHANNA TÉGAIL ÀAND IL-ÂAZÌG OUI'KHRAG IL-HASHÌSH MIN EZ-ZARÀA.

Solléy âala 'l-hadi — Solléy da ghayet moradi —

IV. CHANT QU'ON DIT LORSQU'ON BÈCHE ET QU'ON TIRE LES MAUVAISES HERBES DES CHAMPS.

Prie le Guide, — prie, c'est l'extrême de mon désir! —

صولى على نبينا صولى على المظلل بالغمامه

صولى ع اللى يشفع فينا يو على يا بو طالب

صولى على التهامى يو على سرك غالب

صولى على عالى المجامى يو على اضحب سيفك

صلى وان صليتوا يو على واضرب على كيفك

صولى دا خير ريتو يو على واركب مامونك

صولى على ابن رامه يو على الكفره جو لك

Solléy àala nabina — Solléy àa'lli yeshfàa fina — Solléy àala 't-tohami — Solléy àala àali 'l-magami — Solléy ouin salléito — Solléy da khéir réito — Solléy àala ibn Rama — Solléy àala 'l-mozallal bi'l-ghamama — Yo Àali ya'bou Taléib — Yo Àali sirrak ghaléib — Yo Àali ishab séifak — Yo Àali oui'drob àala héifak — Yo Àali oui'rkab Mamounak — Yo Àali 'l-kafara gou lak.

Prie notre Prophète, — prie Celui qui intercède pour nous. — Prie le Mecquin [1], — prie Celui dont la dignité est haute: — prie, car si tu le pries, — prie, c'est le meilleur de tout ce qu'on voit! — Prie le fils de Rama, — prie Celui qui est embrumé par le brouillard! — Çà Ali Abou-Taleb. — çà Ali, toi dont le mystère est vainqueur, — çà Ali tire ton épée, — çà Ali et frappe à ta guise! — Çà Ali, monte ton Mamoun [2], — çà Ali, les infidèles sont venus à toi!

CHANSONS DES ÀNIERS.

Sans compter les touristes qui ne sont qu'une charge de passage, les baudets égyptiens ont à porter quantité de fardeaux fort lourds et fort désagréables, bersim, fèves, fourrages variés, cannes à sucre, et surtout le *sebakh* au moment où on prend l'engrais. Ces trois chansons ont été recueillies à Louxor. Les deux premières concernent le transport du *sebakh*, le reste se rapporte aux autres travaux des champs.

---

[1] Le Prophète qui est né à la Mecque. — [2] C'est le nom du cheval d'Ali.

١ يا جايله جوى على النجارى
اللى ولف الخشب على المسمارى
جريتِ يا عينى محانى جريي
جَبّل العشا لما اتانى الفجرِ
يا رب صبرنى بصبر ايوبى
وايوب صبر لما اتوفى المكتوبى
ما تروح لما هداكى الهادى
كما هدى موسى على العبادى
حلف المدايين لياخدك فى الدينى
ولا يجبل الغضه ولا الرهينى
عينى عليها جايه من فوق
والريح يجلب فى حرير التوبى
يا مصر يا بيضه مين بناكى
بناكى البنا ده وعلاكى

1. Ya gaila gouli âala 'n-naggari — Illi ouallaf el-khashab âala 'l-mosmari — Garréyti ya ècini mahani gariyi — Gabl 'l-èesha lamma atani 'l-fagri — Ya Rab sabbarni bisabr Éyyoubi — Ou'Éyyoub sabar lamma itouafa 'l-maktoubi — Ma traouaki lamma hadaki 'l-hadi — Kima hada Mousa âala 'l-iibadi — Hilif el-midayen léyakhodik fi 'd-déini — Ouala yegbal el-fadda oula 'r-rehéini — Èeini âaléika gayya min fogi — Ou'r-rih yeglib fi harir et-tobi — Ya Masr ya béida min banaki — Banaki l-bona déh ouiâallaki —

1. O parleuse, parle du menuisier, — celui qui a réuni le bois et les clous (du bât)! — Tu as coulé, ô mon œil, et mon temps a coulé, — d'avant le soir jusqu'à ce que l'aube fût venue à moi. — O Seigneur, patiente-moi la patience de Job, — et Job patienta jusqu'à ce que fût accompli ce qui était écrit! — Va, puisque le Guide (Dieu) t'a guidée, — comme il a guidé Moïse à la piété. — Le créancier a juré qu'il te saisirait pour sa créance, — et il n'accepte l'argent ni le gage. — Mon œil la suit de haut, — et le vent traîne sur la soie de son habit. — O Caire, ô blanche, qui t'a bâtie? — Qui t'a bâtie cette maçonnerie et t'a élevée? —

شاشت بايدها وجالت جاني

جطع جريد النخل يا حباني

بنتك مع الجار يا بهلول

بنتك صبيه وشعرها محلول

Shashat bidha ouigalat gani — Gattaâa girid en-nakhl ya hebani — Bittak mâa 'l-hammar ya bahlouli — Bittak sabéyah ouishâaraha mahlouli.

Elle fit signe de la main et elle dit : « Il m'est venu — un morceau de branche de palmier, ô mes amis! ». — Ta fille est avec l'âner, ô imbécile; — ta fille est jeune et sa chevelure est dénouée.

---

2 من طلعة النجمه وقال لى قوى

اقلعى الجبة والبسى المرقوى

يا بت يا بيضه بياضك صافى

يا راضه الشعر على الاكتافى

يا شايله القله تعالى انجيبنى

يا حارده الجصة على الجبينى

لقانى الزين على المعادى

لابس جميص ابيض وفيده عاصي

2. *Min talïat en-nigma ouigal li goumi — Iglêei 'l-gibba oui'lbesi 'l-margoumi — Ya bit ya bêida bayadik safi — Ya radda esh-shâar âala 'l-iktafi — Ya shéyla 'l-golla taâali isgini — Ya harda 'l-gossa âala 'l-gibini — Lagani ez-zéin âala 'l-maândi — Labis gamis abyad ouifi'do âassi —*

2. Du lever de l'étoile il m'a dit : « Lève-toi, — ôte le manteau et revêts le vêtement brodé! ». — O fille, ô blanche, ta blancheur est limpide, — ô toi qui laisses rouler les cheveux sur tes épaules! — O toi qui portes la gargoulette, viens à moi, donne-moi à boire, — ô toi qui disposes la frange (de cheveux) sur le front! — Il me rencontra, le charmant, au gué, — vêtu d'une chemise blanche et à la main une canne. —

يا عم يا عـــطار عـــطرك فايحى
عطـرك جميل انا رايـــد روايحى
يا واخـــده الجـــزاز يا ماشجـــاكى
لا جـابلك يوم حنه ولا حنـــاكِ
يا واخـــده الجـــزاز يا ماشجـــاكى
يحـسب عليكى بيضة اللى تـــكاكى
يا شمس غيبى يا مـراكب حـلى
انا غـــريـب وغـــايـتى فى محـلى
هجرتـنى يا زين وطال الـهجـرى
وحـرمتنى نوم العشا والفجـرى

Ya âam ya âattar ètrak fayhi — Ètrak gamil ana rayed raouayhi — Ya ouakhda 'l-gazzaz ya mashgaki — La gablik yom hinna ovala hannaki — Ya ouakhda 'l-gazzaz ya mashgaki — Yahsib âaléiki beidit illi tikaki — Ya shems ghibi ya marakib hilli — Ana gharib ouighéyti fi mihalli — Hagartini ya zéin ouital il-hagri — Ouiharamtini nom 'l-écsha ou'l-fagri.

O oncle, ô parfumeur, ton parfum se répand, — ton parfum est excellent, je cherche ton odeur! — O toi qui as pris le tisserand, ô malheureuse, — il ne t'a donné jamais un jour de henné ni ton henné! — O toi qui as pris le tisserand, ô malheureuse, — il te rend responsable de l'œuf qui éclôt! — O soleil couche-toi, ô barques voguez, — je suis étranger et je cherche mon endroit! — Tu m'as délaissé, ô beau, et l'abandon s'est prolongé, — et tu m'as volé le sommeil du soir et de l'aube.

---

3 وشـــــــدادى وشـــــــدادى
واحنا الثلاثه محزمين وشـدادى
لم الجمـيـر الـتـلاليـس كـثـرِ
رايحين نـلم فى غـلة الـبـرسـيم

3. Ouishdadi ouishdadi — Oui'hna 't-talata mihazémin ouishdadi — Lim el-hamîr et-talalis katîri — Rayhin nelem fi ghallet el-barsîmi —

3. Et forts, et forts, — et nous trois nous sommes ceints et forts. — Rassemble les ânes, les sacs sont nombreux, — nous allons ramasser à la récolte du bersîm. —

وشـــــــدادى وشـــــــدادى

ونلم الغلال من جميع البلادى

واضرب لها بالتار يا مداج

وامك حزينه وطالبه الافراج

ما سفر الا سفر الجميرى

يا سفر الجندى بلا خبيرى

يا حمـــــــار يا بـــرديـــسى

يا مصرح الجبه على التلليسى

واحنا سرينا والخواجه نايم

نوم الضحا للهلف والرمايم

يا حَمّار يا حمار هات لنا الجميرى

حا نجيب الغلال من الجروف

غـــريتنا يا زمان غـــرارى

وزجتنا بعد الحلا مرارى

Ouishdadi ouishdadi — Ouinlim el-ghelal min gamîi el-beladi — Oui'drob laha bi't-tar ya maddahi — Ouommak hazîna ouitalba 'l-afrahi — Ma safar ella safar el-hamîri — Ya safar el-gindi bala khabiri — Ya hammar ya bardissi — Ya msarrah el-gibba âala 't-tallisi — Oui'hna sarêina oui'l-khaouaga nayemi — Noam ed-daha li'l-hilf oui'r-ramayemi — Ya hammar ya hammar hat lina 'l-hamîri — Ha-ngib el-ghelal mi'l-grouni — Gharréitna ya zamau gharrari — Ouizagéitna bâad el-hala marari —

Et forts, et forts, — et nous ramasserons les récoltes de la totalité des villages! — Et frappe pour elle ton tambourin, ô musicien, — car ta mère est triste et elle demande la joie! — Il n'y a de voyage que le voyage des ânes, — ô voyage du soldat sans guide expérimenté! — O ânier, ô homme de Bardis, — ô toi qui as étendu ton manteau sur le sac, — nous, nous avons voyagé de nuit, tandis que le monsieur sommeille — le sommeil de la grasse matinée comme les pores et les cadavres! — O ânier, ô anier, amène-nous les ânes, — car nous allons apporter les récoltes des aires! — Tu nous as trompés, ô temps trompeur, — et tu nous as gavés, après les douceurs, d'amertumes! —

غـريـتـنـا يا دهـر يا غـــرارى

لبستنا توب الشجا مغـدارى

يا مـين يبـشـرنى عـلى ولـيـفى

طلع الجـبـل والا نـزل الـريـــفى

سـلم على الخـواجـه سـلام ودادى

سـلم عـليـهم طـيـبين وشـدادى

جضيت منك يا زمان جضيضى

كى ما جض عاشق فى بلاد بعيدِ

يا لالهو يا لالهو وانا الجـــارى

بجـيـب غـلا للتجـــــــارى

يا لالهو يا لالهو على جـيـرى

بتجـيـب للبنيـان جـيـرى

وامـشى واكركـر خـلجى وراكى

خايف عليك من عين الحسود تلجاكى

Gharréitna ya dahr ya gharrari — Libbistena toab esh-shaga meghdari — Ya mîn yebashsherni âala oualîfi — Telée el-gahal oualla nezal er-rîfi — Sallem âala 'l-khaouaga salam ouidadi — Sallem âaléihom tayyebîn ouishdadi — Gaddéit minnak ya zaman gadidi — Kima gadd âasheg fi blad béüdi — Ya lalho ya lalho ou'ana 'l-hammari — Bégib ghalla li't-toggari — Ya lalho ya lalho âala hamîri — Bitgîb lil-bonyan giri — Ou'amshi ou'akarkar khalagi ouaraki — Khayef âaléiki min êein el-hasoud tilgaki.

Tu nous as trompés, ô siècle, ô trompeur, — tu nous as revêtus de l'habit du malheur traîtreusement! — Oh! qui me donnera bonnes nouvelles de mon compagnon? — Est-il monté à la montagne ou est-il descendu à la plaine? — Salue les messieurs, salue affectueusement, — salue-les : « Bien portants et forts! ». — J'ai souffert de toi, ô temps qui fais souffrir, — comme souffre l'amant aux pays lointains. — *Ya lalho, ya lalho*, moi, je suis l'âmier — qui apporte la récolte aux marchands! — *Ya lalho, ya lalho,* sur mes baudets, — j'apporte aux maçons la chaux! — Et je marche et je traîne ma personne derrière toi, — craignant pour toi que l'œil du jaloux ne te rencontre!

٥ مغـــانى الـنـورج

مـهـلك عـلـيهم يا ســـواق
المده طويله والغشل عيـابى
وان هون الله نطويك يا بعيدى
كا طوى الخياط ثياب العيـدى
ما فاتش عليك الركب يا نـواى
فاتـوا عـلىّ فى حـالات الـنـوم
جضيت منك يا زمان جضيضى
كجض عاجـز والمدا بـعـيـدى
شعر الصبيه صب فى الكجينى
من طلعتوا فى التسرج والدهينى
بـرج عـالى فى طـرج الـواق
لما وجـع فـر الجـام وراى

V. MOGHANNA 'L-NORAG.

Mahlak âaléihom ya saouagi — El-modda taouila oui'l-fashal âayyabi — Ouin haouin Allah nitoutk ya béüdi — Kima taoua 'l-khayyat siyab 'l-üdi — Ma fatish âaléik 'r-rakb ya naouami — Fatou âaléya fi hillat en-nomi — Gaddéit minnak ya zaman gadidi — Ki gad âagiz oui'l-mada béüdi — Shâar es-sabéyiah sab fi 'l-âagini — Min taliitou fi 't-tasrih oui'd-dahini — Bourg âali fi tarig 'l-ouahi — Lamma ouigü farr 'l-hamam ouirahi.

V. CHANSON POUR LE NORAG.

Doucement pour eux[1], ô conducteur, — la distance est longue et l'indolent est blâmé. — Si Dieu le rend facile, nous te plierons, ô lointain, — comme le tailleur plie les habits de fête. — N'a-t-elle pas passé devant toi la caravane, ô dormeur? — Elle est passée devant moi (quand j'étais) dans l'état de sommeil! — J'ai souffert de toi, ô temps, bien fort, — mais je n'y puis rien, car la distance est longue. — Les cheveux de la jeune femme sont dans la pâte, — depuis que vous partîtes quand elle se peigna et se pommada. — La tour haute sur le chemin de l'oasis, — quand elle tomba, la colombe s'envola et elle s'enfuit.

---

[1] *Eux* représente ici les bœufs qui traînent le *norag*.

٦ فى الرحـــــايه

1 ابيض طوالى وله عمه لونديه
الزين كبارى وجالس بين الافنديه
تنهز له مصر والقلعه الغوغانيه
2 يا رحاية الزينه وكونى سهيله
واطحنى الزعفران لابو عين كحيله
يا رحـاية الزينه وكـونى وهـونى
واطحنى الزعفران لسود العيون
وركبونى الرحـايه وقالوا شديـده
يرزقهم بالهنا واكل المديـده [1]

VI. FI 'R-RAHAYÉH.

1. *Abyad touali ouiloh ĉemméh laouandiyéh — Ez-zéin kobari ouegalis béin 'l-afandiyéh — Tinhaz loh Masr ou'l-galàa 'l-foganiyéh.*

2. *Ya rahayét ez-zéinéh ouikouni sahiléh — Ou'thani ez-zâafaran la'bo éein kahiléh — Ya rahayét ez-zéinéh ouikouni ou'houni — Ou'thani ez-zâafaran l'isououd el-ôoyouni — Ouirakkabouni er-rahayéh ouigalou shadidéh — Yorzoghom bi'l-hana ou'akl el-madidéh* [1] —

VI. POUR LE MOULIN À BRAS.

1. Blanc, grand de taille et avec un turban de Laouinde, — le beau a de la prestance, et il siège parmi les effendis; — ils remuent pour lui le Caire et la citadelle d'en haut.

2. O meule belle, sois facile, — et mouds le safran pour celui qui a l'œil cerclé de kohol; — ô meule belle, sois aisée, — et mouds le safran pour celui qui a les yeux noirs! — Et ils m'ont attelée à la meule et ils ont dit : «Elle est forte»; — que Dieu leur accorde la grâce et de manger la fromentée [1]! —

---

[1] المديده *el-madida* : c'est une bouillie de blé mondé et concassé qu'on cuit avec du lait.

يا رحاية الحجر عجبنى دجيجك

يسلم اللى سافر يجيبك

والغطير باللبن لخطار سيدك

دى الرحايه تحيله

نجارها من المدينه

نجارها اللى نجارها

شايب ودجنه غزيره

يا رحاية الحجر وكادنى سهاير

واطحنى الزعفران لابو خد ناير

3 ركبونى الرحا وجالوا شديده

ياكلم بالهنا والليالى السعيده

طحين الرحا على الشباب جاسى

وانا عجوزه من عجاب ناسى

Ya rahayét el-hagar àagabni dagigek — Yeslam illi safer yegibek — Oui'l-fatir bi'l-leben li Khattar sidek — Di 'r-rahayéh nahiléh — Naggarha min el-médinéh — Naggarha illi naggarha — Shayeb ouidagno ghazirah — Ya rahayét el-hagar ouekadni sahayer — Oui'thani ez-zâafaran l'abou khadd nayer.

3. *Rakkabouni er-raha ouigalou shadidéh — Yaklom bi'l-hana oui'l-layali es-saïdéh — Takin er-raha âa'sh-shabab gasi — Ou'ana àagouza min àagab nasi —*

O meule de pierre, elle me plaît ta farine : — (Dieu) garde celui qui est parti pour t'apporter; — et la galette au lait qu'elle soit à Khattar, ton maître! — C'est ici une meule qui rend largement; — son menuisier était de la ville, — son menuisier, celui qui l'a menuisée, — il est chenu et sa barbe est touffue! — O meule de pierre, Sahayer m'a trompé; — mouds le safran à celui qui a la joue éclatante.

3. Ils m'ont attelée à la meule et ils ont dit : « Elle est forte »; — qu'ils mangent en paix et dans des nuits heureuses! — Moudre à la meule est dur pour la jeunesse, — et moi je suis vieille à étonner les gens; —

طحنت الرحايه ما لجيت لى حيل

ليه العجوزه اللى ما تنام الليل

طحين الرحايه على الشباب عذاب

ليه العجوزه وخادم الجلاب

نزلونى سوج العبيد رضيت

وعيطونى باسم الكريم ما رضيت

نادوا وجالوا يا بخيته رضيت

لولا لغاك وحاجبى المجرور

خادم ودلانى كبير برور

لولا لغاك وحاجبى المنجرر

خادم ودلانى كبير البر

يا ناس لا جيتوا وشفتونى

لولا لغات الحس تغبونى

Tahant er-rahayéh ma lagéit-li héil — Léh el-âagouza 'lli ma tenam el-léil — Tahîn er-rahayéh âa'sh-shabab âazab — Léh el-âagouza ouekhadem el-gallab — Nazzalouni soug el-âabid redit — Ouiâayyatouni b'ism el-karîm ma rdit — Nadou ouigalou ya bakhita redit — Lola loghak ouihagbi 'l-magrour — Khadim ouedallani kabîr barour — Lola loghak ouihagbi 'l-mengarr — Khadim ouedallani kebir el-barr — Ya nas la géitou ouishoftouni — Lola laghat el-hess teghbouni.

j'ai moulu à la meule, et je n'ai pas trouvé de force. — Pourquoi est-ce la vieille (qui moud), elle qui ne dort pas la nuit? — Moudre à la meule est pour la jeunesse une souffrance; — pourquoi est-ce la vieille et servante du marchand d'esclaves? — Ils m'ont fait descendre au marché des esclaves : j'ai bien voulu, — et ils m'ont interpellée au nom du Généreux : je n'ai pas voulu. — Ils m'ont appelée et ils ont dit : «O heureuse!», et j'ai bien voulu! — «N'était mon langage et mon sourcil qui s'allonge, — moi un serviteur qu'a vendu aux enchères le chef des terres étrangères, — n'était mon langage et mon sourcil allongé, — moi serviteur qu'a vendu aux enchères le grand de la terre étrangère, — ô gens, si vous veniez et que vous me vissiez, — n'était mon langage, certes, vous ne me reconnaîtriez pas!»

٧ الحصيد

طيب يا جمج خلينا نحصدِ

طيب يا جمج حنلم الكراوه

طيب يا جمج خلى الكراوه تاج

حتى الكراوه جيوا جلعانيني

وفيه الكراوه بيشبعوا عيشي

شوف الكراوه يتجلوا كيفي

شوف الكراوه يلموها لم

وفي الحصيد يهموا هم

شوف الكراوه ما كتيريني

عند الحصيد هايليني

لم الجمج واحصد زيني

ين الجمج يسد الديني

VII. EL-HASÎD.

Tib ya gamh khallina nohsodi — Tib ya gamh ha-nilim el-karraouah — Tib ya gamh khalli'l-karraouah tégi — Hatta el-karraouah bigiou galàanini — Ouifh el-karraouah biyeshbáou éeishi — Shouf el-karraouah yetgalou kéifi — Shouf el-karraouah yelemmouha lamm — Ouifi 'l-hasîd yehemmou hamm — Shouf el-karraouah ma kitîrini — Âand el-hasîd héylini — Limm el-gamh ouihsod zéini — Yen el-gamh yesed ed-déini —

VII. LA RÉCOLTE.

Mûris, ô blé, afin que nous récoltions! — Mûris, ô blé, pour que nous rassemblions la moisson! — Mûris, ô blé, fais que la moisson vienne, — tant qu'enfin les moissonneurs viennent tout nus, — et pendant la moisson ils se rassasieront de pain! — Vois la moisson comme on y vient à l'aise, — vois la moisson comme on la rassemble, — et comme en récoltant on se dépêche! — Regarde les moissonneurs comme ils sont nombreux, — au temps de la moisson versant le grain sans mesurer. — Rassemble le blé et récolte bien, — car le blé payera la dette. —

جينا احنا نلم الجح
احنا والكراويه نرتحوا رمح
يا رباط هاتلى حبال
لحسن الطياب اهو جام
الزرع اللى فاتتوا احجابو
تبقى المناجل بس وارجابه
يا ما دبدب يا ما هاش
يا ما كتف الاوحاش
لم الجح ياخلو مساعد
لم الجح وانت جاعد
لم الجح الرداوى
خللى يجيب التجاوى
انا جحى زرعه ارمنتى
ديما تلجى الغلا عندى

Géina ehna nelemm el-gamh — Ehna oui'l-karraouah nirmahou ramh — Ya rabbat hat-li hibal — 'lahsan et-tayeb aho gam — Iz-zarâa illi fatitou eshabou — Tibga 'l-managil bas oui'rgabou — Ya ma dabdab ya ma hash — Ya ma kattaf el-aouhash — Limmou el-gamh ya khallou mesâaed — Limm el-gamh oui'nta gaâaed — Limm el-gamh eg-gornaoui — Khalli yegib et-tagaoui — Ana gamhi zarôou Armanti — Di-ma tilga 'l-ghalla âandi —

Nous sommes venus, nous, pour rassembler le blé, — nous, ainsi que les moissonneurs, nous l'abattons à grands coups[1]. — O toi qui attaches (les gerbes), apporte-moi de la corde, — car le meilleur du beau temps, le voilà qui s'est levé. — Cette culture qu'ont abandonnée ses propriétaires, — les faux sont là et veillent sur elle; — oh! comme elle se balance, comme elle se mêle, — oh! comme elle retient (en elle) les bêtes sauvages! — Rassemblez le blé, ô vous qui êtes là pour aider; — assemble le blé, car toi tu (nous) tiens compagnie! — Rassemblez le blé de Gournah, — et faites qu'il donne les secours en grains pour les semailles! — Moi, mon blé il a été semé d'Ermant; — c'est lui que tu ne trouveras pas cher chez moi. —

---

[1] Lisez : نرتحه « nous le lançons de la lance! ».

شد حيلك يا حصادى

دى الغله غلة بياض

Shid héilak ya hassadi — Di 'l-ghallah ghallat béyadi.

Courage, ô moissonneur, — ce blé cher est le blé cher de Bayadiéh.

§ IV.

CHANSONS DE LA VIE COURANTE.

J'ai réuni sous ces titres communs des chansons se rapportant aux divers incidents de la vie courante : amourettes, querelles de ménage, invitations à des banquets, recrutement militaire, pèlerinages. Quelques-unes sont des œuvres de circonstance, ainsi le n° VIII et le n° VII qui a été composé pour une fête populaire, m'a-t-on dit, à Assouan, en 1902, au moment de l'inauguration du Barrage. Les autres sont de date plus ancienne et font partie du répertoire traditionnel des chanteurs populaires.

---

١ افـــــراح

١ سلام عليكم يا جلسه كلكم جمله

ما فتش عليكم الجميل مبهدل البفته

بيده الشمال محرمه وبيده اليمين ذبله

I. AFRAH.

1. Salam âaléikom ya galsa kollokom gimlah — Ma fatsh âaléikom el-gamîl mebahdal el-baftah — Biyaddo esh-shemal mahramah ouibyaddo el-yemîn diblah.

I. RÉJOUISSANCES.

1. Salut à vous, la compagnie, à vous tous tant que vous êtes! — Le charmant n'a-t-il point passé près de vous, la chemise de toile bouffant sur la poitrine, — avec à la main gauche un foulard et avec à la main droite un anneau?

2 سلام عليكم يا جلسه كلكم يا رجال

ما فتش عليكم الجيل مبهدل لجفطان

بيده الشمال محرمه وبيده اليمين جزلان

3 سلام عليكن يا جلسه كلكن يا حريم

ما فتش عليكن الجيل مبهدل لجفاطين

بيده الشمال محرمه وبيده اليمين مناديل

2. *Salam âaléikom ya galsa kollokom ya rgal — Ma fatsh âaléikom el-gamîl mebahdal el-goftan — Biyaddo esh-shemal mahrama ouibyaddo el-yemîn gezlan.*

3. *Salam âaléikon ya galsa kollokon ya harîm — Ma fatsh âaléikon el-gamîl mebahdal el-gafatîn — Biyaddo esh-shemal mahramah ouibyaddo el-yemîn manadîl.*

2. Salut à vous, la compagnie, vous tous ô hommes! — Le charmant n'a-t-il point passé près de vous, le caftan bouffant sur la poitrine, — avec à la main gauche un foulard et à la main droite un porte-monnaie?

3. Salut à vous, la compagnie, vous toutes ô femmes! — Le charmant n'a-t-il point passé près de vous, les caftans bouffant sur la poitrine, — avec à la main gauche un foulard et à la main droite des mouchoirs?

---

٢ غنا محب لواحده متجوزه وردها عليه

خـــربـنى خـــربـنى وان دخـل جـــوزك لـقـينى

طلقيه يا اختى وخـديـنى

II. GHANNA MAHEBB L'OUAHDA METGÔZA OUIBEDDHA ÂALÉH.

Khammirîni khammirîni — Ouin dakhal goazik ligîni — Tallagîh ya'khti oukhodîni —

II. CHANT DE L'AMANT À UNE MARIÉE

ET LA RÉPONSE DE CELLE-CI.

« Enivre-moi, enivre-moi, — et si lon mari entre et qu'il me trouve, — divorce-le, ô ma sœur, et prends-moi! » —

حط يده ف خراسى شيل كده بلا رخاصى
لا يشغوك اهلى وناسى يضربوك ضرب الرصاصى
يا جميل تصعب عليهِ
حط يده بين عقودى شيل كدا يا ابن اليهودى
لا يشغوك اهلى وجدودى يضربوك تصعب عليهِ
يا جميل تصعب عليهِ
خمرينى من عسام اولِ والبلح صفر ولون
وان دخل جوزك وطولِ طلقيه يا اختى وخدينى
طلقيه يا اختى وخدينى

Hatt yaddo fi khirasi — Shîl kedé bala rakhasi — Lé-yshofouk ahli ouinasi — Yedrabouk darb er-rousasi — Ya gamîl tesâab âaléyyi — Hatt îdoh béin écgoudi — Shîl kedé ya'bn el-yehoudi — Lé-yshofouk ahli ougodoudi — Yedrabouk tesâab âaléyyi — Ya gamîl tesâab âaléyyi — Khammirini min âam aouali — Oui'l-balah saffar ouilaouani — Ouin dakhal goazik ouilaouali — Tallagîh ya'khti oukhodîni — Tallagîh ya'khti oukhodîni.

Il mit la main sur mes boucles d'oreilles : — «Ôte(-la) donc, sans plus de grimaces. — Si ma famille et mes gens te voyaient, — ils te tireraient un coup à balle; — ô charmant, ce me serait dur!». — Il mit la main entre mes colliers : — «Ôte(-la) donc, ô fils de Juif! — Si ma famille et mes grands-parents te voyaient, — ils te frapperaient; ce me serait dur, — ô charmant, ce me serait dur!». — «Enivre-moi! depuis l'an passé — et les dattes ont jauni et elles se sont colorées! — Et si ton mari entre et qu'il reste longtemps, — divorce-le, ô ma sœur, et prends-moi; — divorce-le, ô ma sœur, et prends-moi!»

---

٣ غنا لواحد عاشق

1 فايت على دربنا يا اخضر تعالى ضيف

وانا اطلعك قصر عالى كل سلم كيس

III. GHANNA L'OUAHED ÀASHEG.

1. Fayet âala darbena ya 'khdar taâala dif — Ou'ana 'tallâak gasr âali kol sellem kis —

III. CHANSON POUR UN AMOUREUX.

1. Toi qui passes par notre rue, ô vert galant, viens en hôte, — et je te ferai monter dans un palais élevé, dont chaque marche est une bourse! —

وافرجك على الجنينه اللى انتشت فى الريف

فايت على دربنا ومعاك حديت لِمّه

عاوز شوية لبن والعجل رضع امّه

ومسامحه فى عجلكم ومسامحه فى امّه

ومسامحه فى دربكم واللى يفوت يمّه

2 فايت على دربكم ومعاى سمك بورى

واتنهشونى البنات وجعت من طولى

وجـــالكم بارده بُخّـم ورشـــونى

وجِـلَلّنا حـاميه والزيـ مكجورِ

والساقيه مبطله والعجل ما يدورِ

3 مسيك بالخير يا جِـنّ على جـنى

يا اعز الاحباب واش كان جرى منى

اذا كان غيرنا حـلى وفض انا مـنى

الله يهنيـــك بهم وانا يعـــاونى

Ouafarragak âa'a'l-ginéinèh 'lli entashat fi 'r-rif — Fayet âala darbena ouémaâak hadit lemmoh — Âaouiz shouayyét laban oui'l-égl redèe ommoh — Ouimsamha fi èeglekom ouimsamha f'ommoh — Ouimsamha fi darbekom oui'lli yefout yammoh.

2. *Fayet âala darbokom ouemaâay samak bouri — Oui'tnakhashouni 'l-banat ouegâat min touli — Ouiglalikom barda bokhom oucroshshouni — Ouiglalina hamiah oui'z-zir mahgouri — Oui's-sagia mebattalah oui'l-êegl ma-yidouri.*

3. *Massîk bi'l-khéir ya gimi âala ginni — Ya âaz 'l-ahbab ouish kan gara minni — Iza kan ghéirna hili ouefadd ana minni — Allah yehannik bohom ou'ana yeâouinni.*

Et je te promènerai au jardin qui pousse à la campagne! — Toi qui passes par notre rue, si tu as quelque chose à dire rengaine-le! — «Je veux un peu de lait et le veau a tété sa mère!» — Et je te pardonne votre veau, et je te pardonne sa mère, — et je te pardonne votre rue et celui qui passe par elle!

2. Quand je passais par votre rue, comme j'avais avec moi du poisson barbeau, — les filles me poursuivirent et je m'étalai tout de mon long; — comme vos gargoulettes sont froides, aspergez et arrosez-moi! — «Nos gargoulettes sont chaudes et notre zir est abandonné, — et la sakiéh a cessé (le travail) et le veau ne tourne plus!»

3. Bonsoir, ô djinn plus que djinn, — ô le plus cher des amis, qu'en est-il advenu de moi? — Si d'autres que nous vous ont plu, débarrassez-vous de moi; — que Dieu vous rende heureux avec eux, et moi qu'il me secoure!

٤ افـــــــراح

١ يمسيك بالخير يا بطيخ مليسى[1]
يا جرح احمر ومكيل فى تلالـيسى
لولا الملامه وحديت الجماليس
كنت اخد حبيبى واروح ما جيشي
جعدت شهرين واربع ليالى تحت غرفتكم
لا آكل ولا اشرب وانا اصنت لكلمتكم
يمسيك بالخير يا مشمش طرى دبلان
عايز عروسه والمستحى خجلان
يمسيك بالخير يا مشمش طرى مبلول
عايز عروسه يا خيتى ومستحى ما جول

IV. AFRAH.

1. Yemassîk bi'l-khéir ya battîkh Mallissi[1] *— Ya gamh ahmar ouimkayyal fi talalisi — Lola 'l-malama ouihadit el-magalisi — Kont akhod habibi ouiarouh ma gishi — Gâadt shahréin ouarbâa leyali taht ghorfitkom — La 'kol ouala ashrab ou'ana assannat likelmitkom — Yemassîk bi'l-khéir ya mishmish tari deblan — Âayez âarousa oui'l-mistihi khaglan — Yemassîk bi'l-khéir ya mishmish tari mabloul — Âayez âarousa ya 'khéyti ouimistihi ma goul.*

IV. RÉJOUISSANCES.

1. Bonsoir à toi, ô pastèque de Mallisse[1], — ô blé ronge et jaugé en sacs! — N'étaient la critique et les potins des coteries, — j'aurais pris mon ami et je serais partie sans retour; — j'ai siégé deux mois et quatre nuits sous votre chambre, — sans manger et sans boire, et moi j'écoutais votre parole. — Bonsoir à toi, ô abricot frais qui te fanes, — je veux une épousée et ma pudeur a honte de le dire! — Bonsoir à toi, ô abricot frais et encore humide, — je veux une épousée, ô ma petite sœur, et j'ai honte de le dire!

---

[1] Mallisse est un village voisin de Manfalout, renommé pour la culture des grenadiers : la grenade de Mallisse, رمان مليسى, est célèbre dans tout le Said. Je n'avais jamais entendu parler d'une pastèque de Mallisse, بطيخ مليسى, avant de connaître cette chanson.

2 يا مين يجيب لى حبيبى على الجصور عندى
ياكل من التمر ويتجلب على الهندى
يا مين يجيب لى حبيبى على الجصور يرتاح
ياكل من التمر ويتجلب على التفاح
3 يا بنت يام اليلك والجمال بيادى
وان كان ابوك الملك وحرش الوالى
لجيد انا شمعتى واحل سروالى
والحبس حبس الرجال والجيد اهو جالى
4 يمسيك بالخير يا لابس جميص ابيض
ان كنت عاوز عروسه يجود عليك ربك
ان كنت عطشان تجيب لك يا قلبى تشرب
وان كنت جعان تجيب لك من شريك الكحك

2. *Ya miu yegîb li habibi âala 'l-gosour âandi — Yakol min et-tamr ouiyetgallab âala 'l-hindi — Ya miu yegîb li habibi âala 'l-gosour yertah — Yakol miu et-tamr ouiyetgallab âala 'l-tiffah.*

3. *Ya bit ya'm el-yelek oui'l-gamal beyilali — Ouiu kan abouki el-malek ouimharrash el-ouali — Lagîd ana shamêeti ou'ahill sirouali — Oui'l-habs habs er-rigal oui'l-gayyed aho gaili.*

4. *Yemassik bi'l-khéir ya labis gamis abyad — In kont âaouez âarousa yegoud âaléik rabbak — In kont âatshan tegîb lak ya galbi teshrab — Ouiu kont gaâan tegîb lak miu shoréik el-kahk.*

2. Oh! celui qui m'amènera mon ami aux palais chez moi, — il mangera des dattes et il se roulera sur l'indienne; — oh! celui qui m'amènera mon ami aux palais pour qu'il y repose, — il mangera des dattes et il se roulera sur les pommes!

3. O fille qui portes le yélek[1] et dont la beauté luit, — si ton père est le roi et qu'il suscite le gouverneur, — j'allumerai moi ma bougie et je dénouerai mon caleçon; — car la prison emprisonne les hommes et le beau le voici qui vient à moi.

4. Bonsoir, ô toi qui portes une chemise blanche, — si tu veux une épousée, que te l'accorde ton Seigneur Dieu! — Si tu as soif, elle t'apportera, ô mon cœur, à boire, — et si tu as faim elle t'apportera des craquelins sucrés au beurre.

---

[1] Le *yélek*, يلك, est une veste de soie à manches longues que les femmes portent d'ordinaire sous le caftan.

٥ غنا تقوله العروسة للعريس وهو غايب ورده عليها

رسلت له رسلت له انك تجيب حبره

رسل وقال رسل وقال ما عاى ولا عشره

رسلت له رسلت له انك تجيب مركوب

رسل وقال رسل وقال ما اخبر طريق السوق

رسلت له رسلت له انك تجيب فوطه

رسل وقال رسل وقال الطرق مربوطه

رسلت له رسلت له انك تجيب منديل

رسل وقال رسل وقال ما عاى ولا مليم

رسلت له رسلت له انك تجيب فاجح

رسل وجال رسل وجال ولا جاى ولا راجح

V. GHANNA TIGOULOH IL-ÂAROUSA LIL-ÂARIS OUIHOUA GHAYEB OUIREDDO ÂALÉIHA.

Rassalt-lou rassalt-lou innak tegîb habarah — Rassal ouegal rassal ouegal ma-ćemény ouala âasharah — Rassalt-lou rassalt-lou innak tegîb markoub — Rassal ouegal rassal ouegal ma'khber tarig es-soug — Rassalt-lou rassalt-lou innak tegîb foutah — Rassal ouegal rassal ouegal et-torg marboutah — Rassalt-lou rassalt-lou innak tegîb mandîl — Rassal ouegal rassal ouegal ma-ćemény ouala mellîm — Rassalt-lou rassalt-lou innak tegîb fayéh — Rassal ouegal rassal ouegal ouala gay ouala rayéh —

V. CHANSON QUE DIT LA MARIÉE AU MARI QUAND IL S'ÉLOIGNE ET LA RÉPONSE QU'IL LUI FAIT.

Je lui ai mandé, je lui ai mandé : «Hé toi, apporte un domino!». — Il a mandé dire, il a mandé dire : «Je n'ai pas même dix (piastres)!». — Je lui ai mandé, je lui ai mandé : «Hé toi, apporte des souliers!». — Il a mandé dire, il a mandé dire : «Je ne sais pas le chemin du marché!». — Je lui ai mandé, je lui ai mandé : «Hé toi, apporte une serviette!». — Il a mandé dire, il a mandé dire : «Les chemins sont barrés (par les voleurs)!». — Je lui ai mandé, je lui ai mandé : «Hé toi, apporte un mouchoir!». — Il a mandé dire, il a mandé dire : «Je n'ai ni même un millième!». — Je lui ai mandé, je lui ai mandé : «Hé toi, apporte de l'odeur!». — Il a mandé dire, il a mandé dire : «Je ne viens pas ni ne m'en vais!». —

رسلت له رسلت له انك تجيب شالى

رسل وجال رسل وجال على مصر طوالى

رسلت له رسلت له انك تطلقنى

رسل وقال رسل وقال تجمك موانجنى

Rassalt-lou rassalt-lou innak tegib shali — Rassal ouegal rassal ouegal âala Masr taououali — Rassalt-lou rassalt-lou innak teiallegni — Rassal ouegal rassal ouegal negmek meouafigni.

Je lui ai mandé, je lui ai mandé : «Hé toi, apporte un châle!». — Il a mandé dire, il a mandé dire : «Au Caire en droiture!». — Je lui ai mandé, je lui ai mandé : «Hé toi, répudie-moi!». — Il a mandé dire, il a mandé dire : «Ton étoile me convient!».

---

٦ افـــــراح

1 ريانِ ريانِ يا جـــــليب الخـــس ريانِ

وانا رأيتهـــا فى الطشـــت وســـطانى

لابسه شـلاكى جـديـده وطالـعـه تـلالى

طالعه على فوج واطوحت لى بالحلق والطوجِ

واصـبـر شـــويه يا عـــــديم الـــزوقِ

تلتـــين رويـــل انـهـا تحـــل ســـروالى

VI. AFRAH.

1. *Rayyani rayyani ya galb el-khass rayyani — Ona'na rait-ha fi 't-tesht ouastani — Labsa shalaki gadida ouitulâa tilali — Talûn ânla foag ouittaouahit li bi'l-halag oui't-toagi — Oui'sbor shouayyé ya âadim ez-zoagi — Talatin reyyal innaha tihel sirouali.*

VI. RÉJOUISSANCES.

1. Lavé, lavé, ô cœur de laitue, tu es lavé, — car je l'ai vue au milieu du cuveau, — parée de bracelets neufs et qui se lève brillante, — et elle se lève haut, et elle s'incline vers moi, avec la boucle d'oreille et les colliers. — «Attends un peu, ô ganache, — trente réaux pour que je délie mon caleçon!»

2 يا محرمه خبريني الحب عنده كام
عنده ثلاثه اصحابه الكل على الديوان
واخد ملاية حبيبي واروح بها على الجلبان
واحط باطي على باط الجميل وانام
وادي على الشمس تطلع بعد ست ايام

3 حطوك بين الوسايد يا حرير كشمير
لابس صديري جليفه والحزام حرير
يا جعدته عند عمه احسبه الا مدير

4 يا زارعين العنب وارموا كنابيشي
زرعت لك العنب زي الطرابيشي

5 شهرين واربع ليالي لم عرفت اسمك
اسمي خويتم ذهب في علبة الصايغ
مبسوط يا مشتري ندمان يا بايع

2. *Ya mahramé khabbiriui el-hob àando kam — Àando talata eshaboh el-kol àala 'd-diouan — Ou'akhod métayet habibi ou'arouh beha âa'a'l-gilban — Ou'aholt bati àala bat el-gamil ou'anam — Ou'adii àala 'sh-shams titlâa bâad sett eyyam.*

3. *Hattouk bein el-ouasayed ya harîr Kashmiri — Labis sidéiri gatifa ou'l-hizam harîri — Ya gâadito âand àammo ahsibo 'lla midiri.*

4. *Ya zariin el-ênab ou'rmou kanabishi — Zaràat lak el-ênab zéy et-tarabishi.*

5. *Shahréin ouiarbâa leyali lam êereft esmaki — Esmi khouaitem dahab fi êelbet essayaghi — Mabsout ya moshtari nadman ya bêiyi.*

2. O mouchoir, apprends-moi l'amour combien a-t-il? — Il a trois amis, tous sur le divan; — je prendrai la couverture de mon ami et j'irai avec elle dans la gesse, — et je mettrai ma poitrine sur la poitrine du charmant et je dormirai, — et je prierai le soleil de se lever dans six jours!

3. Ils t'ont mise entre les coussins, ô soie de Cachemire, — vêtu d'un gilet en velours et d'une ceinture de soie; — ô toi qui restes chez ton oncle paternel, je te prends pour un moudir!

4. O toi qui plantes le raisin et qui jettes les grappes, — j'ai planté pour toi le raisin qui est couleur des tarbouches.

5. «Deux mois et quatre nuits durant je n'ai pas su ton nom.» — «Mon nom est petite bague d'or dans un écrin d'orfèvre : — content ô acheteur, repentant ô vendeur!»

٧ غنـــا العزومه للضيوف

جـطعت انا الاوراق للّى يحبنـا وان كان حبيب لينا يحضر عـندنا
جطعت انا الاوراق لـوادى اسوان وان كان حبيب لينا يحضرنا جوام
جطعت انا الاوراق لـوادى جـنا وان كان حبيب لينا يحضر عـندنا
يا مرحبـا بضيوفنـا اللى جونا حـصلت لنا البركـه وشرفـونا
نخبز لهم بجح المخـازن مـونه نذبح لهم عجل كـبير من بجـر
ونغرش لهم فرش حرير من جصب

VII. GHANNA IL-ÔOZOUMA LIL-DIYOUF.

Gattûat ana 'l-aourag li'lli yehebbena — Ouin kan habib lena yehdar âandena — Gattûat ana 'l-aourag li-ouadi 'Souan — Ouin kan habib lena yehdarna gaouam — Gattûat ana 'l-aourag li-ouadi Gena — Ouin kan habib lena yehdar âandena — Ya marhaba bidyoufnu 'lli gouna — Hasalet lena 'l-baraka ouisharrafouna — Nekhbiz lohom gamh el-makhazin mounah — Nedbah lohom êegl kébir min bagar — Ouinefrish lohom farsh harîr min gasab.

VII. CHANSON POUR LE BANQUET AUX HÔTES.

J'ai pris moi les billets pour ceux qui nous aiment, — et celui qui sera notre ami, il sera présent chez nous! — J'ai pris moi les billets pour le val d'Assouan, — et celui qui sera notre ami, il sera présent chez nous tout de suite! — J'ai pris moi les billets pour le val de Kénéh, — et celui qui sera notre ami, il sera présent chez nous! — O bienvenus nos hôtes, ceux qui sont venus, — la bénédiction nous est parvenue et ils nous ont honorés. — Nous leur cuirons le froment des greniers comme aliment, — nous leur tuerons un grand veau de vache, — et nous leur mettrons un matelas de soie brochée d'or.

٨ غنا تقوله الزوجه لما زعل من ام زوجها (مخاطبة زوجها)

الفرن لامك والرواجات ليهِ ما تقوم بنا نقعد على الفراشي
ونتغدم بلحم الكباشي وان جات امك نديها المعاشي
وان تجنجت يدك والعصيه
الفرن لامك والرواجات ليهِ ما تقوم بنا نقعد على الفراشي
ونتغدم بلحم الفراخ وان جات امك نديها الجناخ
وان تجنجت يدك والعصيه

جاب لي توب تلي يالالي وامه بتدلي يالالي
جاب لي شكنيته يالالي وامه على الحيطِ يالالي

VIII. GHANNA TIGOUL IL-GÔZAH LEMMA ZÈEL MIN OMM GÔZHA (MOKHATIBET GÔZHA).

El-forn l'ommak oui'r-rouagat liyyi — Ma tgoum bena nogôooud âala 'l-forashi — Ouinetghaddom belahm el-kobashi — Ouin gat ommak neddiha 'l-maâashi — Ouin nagnaget yaddak oui'l-ôosayyah — El-forn l'ommak oui'r-rouagat liyyi — Ma tgoum bena nogôooud âala 'l-forashi — Ouinetghaddom belahm el-forakhi — Ouin gat ommak neddiha 'l-genahi — Ouin nagnaget yaddak oui'l-ôosayyah — Gab-li toab talli, yalalalli — Ouommoh bitdalli, yalalalli — Gab-li shaknéita, yalalalli — Ouommoh âa'a'l-hèita, yalalalli —

VIII. CHANSON QUE DIT LA FEMME LORSQU'ELLE EST EN COLÈRE CONTRE LA MÈRE DE SON MARI (ADRESSANT LA PAROLE À SON MARI).

Le four est à ta mère, mais ce qui y passe est à moi! — Lève-toi donc que nous nous mettions sur le divan — et que nous dinions à la viande de bélier: — et si ta mère vient nous lui donnerons les tripes. — et si elle grogne, ta main à la canne! — Le four est à ta mère, mais ce qui y passe est à moi! — Lève-toi donc que nous nous mettions sur le divan — et que nous dinions à la volaille; — et si ta mère vient nous lui donnerons l'aileron, — et si elle grogne, ta main à la canne! — Il m'a apporté une pièce de tulle, yalalalli, — et sa mère est en loques, yalalalli! — Il m'a apporté une jaquette, yalalalli, — et sa mère est contre le mur, yalalalli! —

جاب لى حريرى يالالى بغلوس الميرى يالالى
جاب لى بستانى يالالى بغلوس خزانى يالالى
جاب لى لمونه يالالى وامه مجنونه يالالى
جاب لى تفاحه يالالى وامه فلاحه يالالى

Gab-li harîri, yalalalli — Biflous el-miri, yalalalli — Gab-li bostani, yalalalli — Biflous khazzani, yalalalli — Gab-li lamounah, yalalalli — Ouommoh magnounah, yalalalli — Gab-li tiffahah, yalalalli — Ouommoh fallahah, yalalalli.

Il m'a apporté de la soie, yalalalli, — avec l'argent du gouvernement, yalalalli! — Il m'a apporté un jardin, yalalalli, — avec l'argent du Réservoir, yalalalli! — Il m'a apporté un citron, yalalalli, — et sa mère est folle (de rage), yalalalli! — Il m'a apporté une pomme, yalalalli, — et sa mère est une fellaha, yalalalli!

---

٩ الزوجه لما تغضب من زوجها تغنى عن لسانه وتخاطبه

بردان انا يا قرنفله غطينى والله ما اغطيك ولا اقرب جارك
حا آش تبيع امك وابوك واخوانك وتكسر السلم على جيرانك
وانا البس الكشمير واقف جدامك
بردان انا يا قرنفله غطينى والله ما اغطيك ولا اقرب بمك

IX. IL-ZÔGAH LEMMA TEGHDEB MIN ZÔGHA TEGHANNI ÂAN LISANOH OUI-TEKHATBOH.

Bardan ana ya gronfila ghattîni — Ouallah ma 'ghattîk ouala agrab garak — Ha-ash tebii ommak ouabouk oui'khouanak — Ouikassar es-sellem âala gîranak — Ou'ana elbis el-kashmîr ou'agaf goddamak — Bardan ana ya gronfila ghattîni — Ouallah ma 'ghattîk ouala agrab yammak —

IX. LA FEMME LORSQU'ELLE EST EN COLÈRE CONTRE SON MARI LUI CHANTE EN RÉPONSE À SON DISCOURS ET LUI ADRESSE LA PAROLE.

«J'ai froid moi, ô œillet, couvre-moi!» — «Par Dieu, je ne te couvrirai ni ne m'approcherai de toi, — que tu n'aies vendu ta mère, ton père et tes frères — et que tu n'aies cassé l'escalier à tes voisins: — alors moi je vêtirai le cachemire et je me tiendrai debout devant toi!» — «J'ai froid moi, ô œillet, couvre-moi!» — «Par Dieu, je ne te couvrirai ni ne m'approcherai de toi, —

حا آش تبيع خالك وترهن عمك وتكسر السلم على راس امك
وانا البس الكشمير واقف جدامك

Ha-ash tebii khalak ouitirhan âammak — Ouitkassar es-sellem âala ras ommak — Ou'ana elbis el-kashmîr ou'agaf goddamak.

— que tu n'aies vendu ton oncle maternel et que tu n'aies mis en gage ton oncle paternel, — et que tu n'aies cassé l'escalier sur la tête de ta mère; — alors moi je vêtirai le cachemire et je me tiendrai debout devant toi!»

---

١٠ فى الغنا للمولود الجديد

1 لما قالوا دى بت كانت لحظه زى الزفت
والعصيده بقت فرت والبلح بقى عقارب
عمال يلدع فى الشوارب
لما قالوا دى بنيه انهد ركن البيت علىّ
وجابوا لى البيض بقشره وبدال السمن ميه

X. FI 'L-GHANNA LIL-MAOULOUD EL-GEDÎD.

1. *Lemma galou di bit — Kanet lahda zéy ez-zift — Ou'l-âasîda bagat firt — Ou'l-balah bigi âagareb — Âammal yeladdâa fi 'sh-shaouareb — Lemma galou di bnéyyah — Inhadd rokn el-béit âaléyyah — Ouigabou li 'l-béid bigishrok — Ou-bdal es-samn méyyah.*

X. BERCEUSES POUR LES NOUVEAU-NÉS.

1. Quand ils dirent : «C'est une fille!», — ce fut un moment dégoûtant [1]! — La miellée [2] devint nausée — et les dattes se changèrent en scorpions — qui piquaient dans les moustaches! — Quand ils dirent : «C'est une petite fille!», — la pierre d'angle de la maison s'écroula sur moi! — Et ils m'apportèrent les œufs avec leur coquille, — et au lieu du beurre de l'eau!

---

[1] Litt. : «ce fut un moment comme la poix», avec l'idiotisme populaire qui marque l'excès de la peine et du dégoût.

[2] L'*asida* est une bouillie de farine, de beurre et de miel, que, dans le Saïd, on donne plus particulièrement aux accouchées.

2 تستاهل جابلة الولد بندق تدقه حلق
تستاهل جابلة الغلام بندق تدقه زمام
تستاهلى يا جابله ثلاثين جريده دابلى
يا مبشره بالبنيه والعوازل واقفه
3 يا بنيه يا بنانى وافرشى حملك ونامى
وان جال لك كانى مانى لمى حمامك وتعالى
4 لما جالوا دى بنيه اديت المبشر جطنيه
واديته حله بغطاها واربع دباج جواها

2. *Tistahil gablit el-oualad — Bondogi todoggo halag — Tistahil gablit el-gholam — Bondogi todoggo zimam — Tistahli ya gablah — Talatîn garîda dablah — Ya mbashshera bi'l-bnéyyah — Oui'l-âaouazil ouagfah.*

3. *Ya bnéyyah ya banani — Oui'frishi himlek ouinami — Ouin gal lik kani mani — Limmi hamamik ouitaâali.*

4. *Lemma galou di bnéyyah — Iddéit el-mebashshir gotnéyyah — Oui'ddéitoh halla beghataha — Ouarbâa dabéych gouaha.*

2. La sage-femme qui reçoit le fils mérite — un sequin pour fabriquer des boucles d'oreilles; — la sage-femme qui reçoit l'enfant mâle mérite — un sequin pour fabriquer un anneau de nez. — Tu mérites, ô sage-femme, — trente coups de djérid, — ô toi qui annonces une petite fille, — tandis que les censeurs sont là présents.

3. O petite fille, ô fillette, — étends ta natte et dors, — et si quelqu'un te dit couci-couça, — ramasse tes pigeons et viens!

4. Quand ils dirent : «C'est une petite fille», — je donnai à qui l'annonça une cotonnade, — et je lui donnai une marmite avec son couvercle, — et quatre victimes dedans[1].

---

[1] Les victimes sont des pigeons, dans le cas présent.

5 وصبيه وتجب البر من بيته لكان مجل
وصبيه وتجيب الغايب من بيت العرس الشايب
صبيه وتجيب الابرار من بيته لكان حذار
البنيه من صباها بيت الصايغ حداها
يدج لها حلق الذهب وكل ما راضاها
6 مين نضرها بترتيله رايحه لابوها تشكيله
يابوي راجل حذار وحياة راسك ما ارتيله
يا بت واد عمك زين جدى اتعشى وروح له
7 مين نضرها شايله فى السموم والجايله
شايله جفنة مطبق والتجالى فايره
رايحه وين يا بتى عند امى زايره

5. *Ouisabéyya ouitgîb el-birr — Min béitoh lakan emgel — Ouisabéyya ouitgîb el-ghayeb — Min béit el-âars esh-shayeb — Sabéyya ouitgîb 'l-abrar — Min béitoh lakan hazzar — El-bnéyyah min sebaha — Bayyat es-sayegh hedaha — Yedog leha halag eil-dahab — Ouikol ma radaha.*

6. *Min nadarha bitirtîloh — Réyha l'abouha teshki-loh — Ya'bouy ragil hazzar — Ouihyat rasak ma 'rtîloh — Ya bit oua'd âammek zéin — Gaddimi 'taâashshi ouirouhi-loh.*

7. *Min nadarha shéylah — Fi 's-somoum oui'l-géylah — Shéyla gaffa mtabbag — Oui-'t-tagali féyrah — Réyha ouéin ya bitti — Âaud ommi zéyrah.*

5. Une jeune fille elle apporte le bien-être, — de la maison (même du mari) qui n'avait pas grand'chose! — Une jeune fille elle amène l'étranger (elle donne le jour à un enfant), — (même) de la maison du maquereau chenu! — Une jeune fille elle tire l'honnête homme — de sa maison même s'il est méfiant! — La petite fille, dès sa jeunesse, — elle héberge de nuit l'orfèvre près d'elle, — (pour qu')il lui fabrique des boucles d'oreilles d'or, — et tout ce qu'elle désire!

6. Qui l'a vue bien attifée, — s'en allant chez son père se plaindre? — «O mon père, c'est un homme méfiant; — par la vie de ta tête je ne le plains pas!» — O fille, le fils de ton oncle est beau; — sers-moi à souper et va-t'en chez lui!

7. Qui l'a vue portant, — pendant le vent brûlant et la chaleur, — portant une couffe de pâte — et les fritures toutes bouillantes? — «Où vas-tu, ô ma fille? — Chez ma mère en visite!»

8 يا بيضه يا طواليه يا جمح العال نورق بيت المجدم بلا مشعال

9 يا ولد يا ولد حسك طالع فى البلد
والبحيره عبيدك والغز قامت ع العرب
وانا ريته فى سوق الاثنين لابس البدله وراه عبدين
يا رب توهب له الخير ويروح سليم لامه
وانا ريته فى سوق الحد لابس البدله ووراه العبد
يا رب توهب له السعد ويروح سليم لامه
يا مين نضره يا مين اراه جسريه والعبد وراه
والعسكر سواريه يشيلوا له القصريه
مين ضربه ومين هانه ومين عل الاسمر خاله
والسمر عبيد ابوه والجيدين اخواله

8. Ya béida ya toualéyyah ya gamh el-âal — Naouarti béit el-migdim bala mishâal.

9. Ya oualad ya oualad — Hissak talée fi 'l-balad — Oui'l-behaira âabidak — Oui'l-ghoz gamet âa'l-Âarab — Ou'ana réitoh fi soug 'l-etnéin — Labis el-badlah ouarah âabdéin — Ya Rab teouhib-lo 'l-khéir — Oueyraououah salim l-ommoh — Ou'ana réitoh fi soug el-hadd — Labis el-badlah ouiouarah el-âabd — Ya Rab teouhib-lo es-sâad — Oueyraououah salim l-ommoh — Ya min nadaroh ya min araho — Gesariyah oui'l-âabd ouaraho — Oui'l-âaskar soouariyyéh — Yeshilou-lo el-gasriyyéh — Min daraboh ouimin hanoh — Ouimin âamal 'l-asmar khaloh — Oui's-somr âabid aboh — Oui'l-gayyedin ekhoualoh —

8. O blanche, ô haute de taille, ô froment surfin. — tu as éclairé la maison du chef, sans fanal!

9. O garçon, ô garçon, — ton petit bruit est monté au village, — et ceux de la Basse-Égypte sont tes esclaves, — et les barbares se sont soulevés contre les Arabes. — Et moi je l'ai vu au marché du lundi, — vêtu du costume et derrière lui deux esclaves : — ô Seigneur, accorde-lui le bonheur — et qu'il aille sain et sauf chez sa mère! — Et moi je l'ai vu au marché du dimanche, — vêtu du costume et derrière lui l'esclave : — ô Seigneur, accorde-lui la félicité — et qu'il aille sain et sauf chez sa mère! — Oh! qui l'a vu, oh! qui l'a aperçu — au bazar avec l'esclave derrière lui, — et les soldats à cheval — qui lui portaient le panier? — Qui l'a frappé? qui l'a dédaigné? — qui a prétendu que le brun était son oncle maternel? — Les bruns sont les esclaves de son père, — et les honnêtes gens ses oncles maternels! —

مين ضربه ومين قال له ومين عمل الاسمر عمه
والسمر عبيد ابوه والجيدين اعمامه
10 اول قولى على الغندور يشرب من رايق البنور
قول حرير فرشته والكراسى قعدته
ربنا يعلى وكبته ويكبر ويبقى مأمور
اول قولى على الحجبان يشرب من رايج الفنجان
والكراسى قعدته والحرير فرشته
ربنا يعلى وكبته يكبر ويبقى سلطان
11 وليدى اللى ولدته فى طريق السوق جبته
يا ضهيرى ما وجعنى يا جُليبى ما شكيت به

Min daraboh ouimîn gal-loh — Ouimîn âamal 'l-asmar âamnoh — Oui's-somr âabid aboh — Oui'l-gayyedîn êemamoh.

10. Aououel goali âala 'l-ghandour — Yeshrab min rayeg el-bannour — Goul harîr farshitoh — Oui'l-karasi gâaditoh — Rabbena yeâalli ouakbitoh — Ouiyekbar ouiyebga mamour — Aououel goali âala 'l-âagban — Yeshrab min rayeg el-fengan — Oui'l-karasi gâaditoh — Oui'l-harîr farshitoh — Rabbena yeâalli ouakbitoh — Yekbar ouiyebga sultan.

11. Ouiléidi 'lli ouelidtoh — Fi tarîg es-soug gebtoh — Ya dohéiri ma-ouagaâani — ya 'goléibi ma-shakéit bih —

Qui l'a frappé? qui lui a dit? — qui a prétendu que le brun était son oncle paternel? — Les bruns sont les esclaves de son père, — et les honnêtes gens sont ses oncles paternels!

10. Le premier de mon discours est du coquet, — qui boit du cristal le plus limpide. — Dis : « C'est de la soie son matelas, — et les chaises sont ses sièges! — Que notre Seigneur élève son grade, — et qu'il grandisse et qu'il devienne mamour! » — Le premier de mon discours est de l'élégant, — qui boit de la tasse la plus limpide, — et dont les chaises sont les sièges, — et dont le matelas est en soie; — « Que notre Seigneur élève son grade, — qu'il grandisse et qu'il devienne sultan! ».

11. Mon enfantelet que j'ai enfanté — et que j'ai eu sur le chemin du marché, — ô mon petit dos, combien j'ai souffert, — et mon petit cœur, combien je me suis plainte! —

ولـــــــــدك يا ولاده وسـوارك تحـت العاجـه
والـســـوار يـكّـسـر ووليـدك لامه سنـــاده
ولـيـدك ولـيـد النـاس ومليلك مراكبه نحاس
وامـه تـقـول له تـعـالى وابوه يقول له بتاع النـاس
ولـيـدك وليـد الـعـز ومـليلك مـراكبـه رُز
وامـه تـقـول له تـعـالى وابـوه يـقـول له لـز
12 يا بـنـيـه يا بـنـــون بات الدست على الكانون
وامك ما شـربـت مُـغـلى وابـوك بيات مـغـبـون
يـوم ما جيـتى يا فشخـه بات عشـاكى فى القصعه
وابـوكى بـيـت مـغـبـون ما صـلـى ولا ركـعـــه

Oualadik ya ouelladah — Ouisiouarik takt el-âagah — Oui's-siouar yekkassar[1] *— Ouiouiléidik l-ommoh senadeh — Ouiléidik ouiléid en-nas — Ouimalilek marakbo nehas — Ouommoh togoul loh taâalé — Ou'abouh yogol loh btâa en-nas — Ouiléidik ouiléid el-ûz — Ouimalilek marakboh roz — Ouommoh togoul loh taâalé — Ou'abouh yogoul loh liz.*

12. *Ya bnéyyah ya bannoun — Bat ed-dist âa'k-kanoun — Ouommek ma sherbet moghli — Ou'abouki beyyat maghboun — Yoam ma-géiti ya fashkhah — Bat âashaki fi 'l-gasâah — Ou'abouki béyyat moghboun — Ma salla ouala rékâah.*

(Soigne bien) ton garçon, mère gigogne, — qui as bracelet (d'or) sous l'ivoire, — car le bracelet se casse, — mais ton garçonnet est un soutien pour sa mère. — Ton garçonnet est le garçonnet des gens — et ses barques sont pleines de cuivre; — et sa mère elle lui dit : «Viens!» — et son père il lui dit : «C'est aux gens!». — Et ton garçonnet est le garçonnet de la puissance — et ses barques sont pleines de riz; — et sa mère elle lui dit : «Viens!» — et son père il lui dit : «Pousse!».

12. O petite fille, ô enfants, — la marmite est demeurée sur le fourneau, — et ta mère n'a pas bu le *moghli*[2], — et ton père a passé la nuit triste! — Le jour que tu es arrivée, ô fille, — le souper est demeuré dans la gamelle, — et ton père a passé la nuit triste, — il n'a pas prié même une rékka!

---

[1] C'est bien *yekkassar* que l'on prononce par assimilation populaire du *t* ت avec *k* ك.

[2] Le *moghli* est une sorte de gruau très épicé qu'on donne à boire à l'accouchée et aux femmes qui lui rendent visite : les gens riches y mêlent des amandes grillées et des pistaches, dont une partie reste flottante sur le liquide.

13 بعد حر وبعد مر وبعد سته فى الشهر
بعد ما شمتم الاعادى وقالوا بطنها فيها حجر
الحجر فى روسهم والعمل يكوسهم
روح يا مبشر بوسهم وقول لهم جابت دكر
14 ام البنيه ام البنيه حطوها فى خيمه هويه
ووكلوها السمن ديمه وصبحوا صبح وعشيه
ام الغلام ام الغلام حطوها فى حاصل ضلام
ووكلوها المش ديمه واقطعوا عنها السلام
15 لما قالوا دا ولد انشد ضهرى وانسد
وجابوا لى البيض بقشره قلت عايم فى الزبد

13. Baâad harr ouibaâad marr — Ouibaâad setta fi 'sh-shahar — Baâad ma-shimtom 'l-aâadi — Ouigalo batnaha fiha hagar — El-hagar fi rous-hom — Oui'l-âamal yokous-hom — Raououah ya mbashshir bous-hom — Ouigol lohom gabit dakar.

14. Om el-bnéyya om el-bnéyya — Hottouha fi khéimé haouéyyah — Oueouakkilouha 's-semn daimah — Ouesabbahou sobh oueâashéyyah — Om el-gholam om el-gholam — Hottouha fi hasil dalam — Oueouakkilouha el-mish daimah — Oui'gtâaou âanha 's-salam.

15. Lemma galou da oualad — Inshad dahri ouinsanad — Ouigabou li 'l-béid bigishroh — Golt âayem fi 'z-zabad —

13. Après chaleur et après amertume — et après le six du mois, — après que les ennemis se furent réjouis de son mal — et qu'ils eurent dit : « Son ventre, il y a dedans une pierre », — la pierre est dans leurs têtes, — et le fait les renverse! — Va, ô porteur de nouvelle, embrasse-les, — et dis-leur : « Elle est accouchée d'un garçon! ».

14. La mère de la petite fille, la mère de la petite fille, — placez-la dans une tente aérée, — et nourrissez-la de beurre toujours, — et saluez-la matin et soir! — La mère de l'enfant mâle, la mère de l'enfant mâle, — placez-la dans un réduit sombre, — et nourrissez-la de *mish* [1] toujours, — et refusez-lui le salut!

15. Quand ils dirent : « C'est un garçon! », — je redressai mon dos et je me réconfortai, — et quand ils m'apportèrent les œufs avec leur coquille, — je dis : « Qu'on les plonge dans le beurre frais! ». —

---

[1] Le *mish* est une sorte de bouillie faite de lait et de fromage mou mêlés.

لما قالوا دا غلام انشد ضهرى واستقام
وجابوا لى البيض بقشره قلت عايم فى الدهان

Lemma galou da gholam — Inshadd dahri ouistagam — Ouigabou li 'l-béid bi-gishroh — Golt âyem fi 'd-dihan.

Quand ils dirent : «C'est un garçon», — mon dos se fortifia et fut soutenu, — et quand ils m'apportèrent les œufs avec leur coquille, — je dis : «Qu'on les plonge dans la graisse!».

---

١١ غنا عند الحلاقة (الزيانة)

الشيخ شيع وقال هاتو البدايه يزين ويعيش فى حمايه
الشيخ شيع وقال هاتو لنا ولدنا يزين ويعيش فى قبلنا
رايحه رايحه تزين ولدها تفتح البوابه بسنة حلقها
رايحه رايحه تزين الاماره تفتح البوابه بسن السواره
رايحه رايحه تزين جرينه تفتح البوابه بسنة حجيله

XI. GHANNA ÀAND IL-HELAGAH (IL-ZIANA).

Esh-sheikh shayyâa ouegal hatou 'l-bédayah — Yezzayyen oueyéesh fi hémayah — Esh-sheikh shayyâa ouegal hatou lena oualadna — Yezzayyen oueyéesh fi gabalna — Rayha rayha tezayyen oualadha — Teftah el-baouabah bi-sinnet halag-ha — Rayha rayha tezayyen 'l-amarah — Teftah el-baouabah bi-sinn es-souarah — Rayha rayha tezayyen gerainoh — Teftah el-baouabah bi-sinnet higéiloh —

XI. CE QU'ON CHANTE QUAND ON RASE LA TÊTE DES ENFANTS POUR LA PREMIÈRE FOIS.

Le Cheikh envoya dire : «Accomplissez le vœu! — Il se fera raser et il vivra sous mes auspices!» — Le Cheikh envoya dire : «Amenez-nous notre enfant! — Il se fera raser et il vivra devant nous!» — Elle va, elle va, pour faire raser (la tête) de son enfant; — elle ouvre la grande porte avec le fermoir de sa boucle d'oreille! — Elle va, elle va, pour faire raser les princes; — elle ouvre la grande porte avec le fermoir de son bracelet! — Elle va, elle va, pour faire raser son égal; — elle ouvre la grande porte avec le fermoir de son anneau de pied! —

رايحه رايحه تزين الاميرى تفتح البوابه بسن الجبيرى
زينه يا مزين على الحلف الاخضر عمه يا معلم عامة عسكر
زينه يا مزين على الحلف يابس عمه يا معلم عامة كاشف

Rayha rayha tezayyen 'l-amîri — Teftah el-baouabah bi-sinn el-gabîri — Zayyeno ya mzayyen âala 'l-half 'l-akhdar — Âammemoh ya mâammem êemamet âaskar — Zayyeno ya mzayyen âala 'l-half yabis — Âammemoh ya mâammem êemamet kashef.

Elle va, elle va, pour faire raser le prince; — elle ouvre la grande porte avec le fermoir de son collier! — Rase-le, ô coiffeur, sur l'herbe verte; — toi qui mets le turban, mets-lui le turban de soldat! — Rase-le, ô coiffeur, sur l'herbe sèche; — toi qui mets le turban, mets-lui le turban de kachef!

---

١٢ غنا للولد لما يروح الكتاب

حلاته لما يروح يقرا ويجى وابوه يقول له يا ولد تخبر تفسر فى الورق
لا طلق منادى فى البلد عشر دباج للغنكى
الكتاب فين الكتاب فين دا اللى بيقرا فيه الزين
الكتاب وينه بجرى البلد دوايته فضه وقلمه ذهب
يا شيخ حسين واعمل له حجاب من الحسد ووجع العين

XII. GHANNA LIL-OUALAD LEMMA YIROUH EL-KOTTAB.

Halatou lemma yirouh yegra ouyigi — Ou'abouh yogoul-lo ya oualad tekhber tefassir fi 'l-ouarag — La'talog minadi fi 'l-beled — Âasher dabayeh lil-faki — El-kottab fein el-kottab fein — Da'lli biyegra fèh ez-zein — El-kottab ouéinoh bahari el-beled — Daouayto fadda ouigalamo dahab — Ya sheikh Hussein ouiimel lo higab — Min el-hasad ouiouagâa el-êein.

XII. CE QU'ON CHANTE AU GARÇON QUAND IL VA À L'ÉCOLE.

Qu'il est beau lorsqu'il va lire et qu'il retourne, — et que son père lui dit : « O garçon, — sais-tu expliquer ce qu'il y a sur le papier? ». — Je ferai aller le crieur au village : — « Dix victimes pour le maître! ». — « Le kottab où est-il, le kottab où est-il, — celui-là où lit le beau? » — « Le kottab il est sis au nord du village! » — Son encrier est d'argent et sa plume d'or. — O Chéikh Husséin, fais-lui un amulette — contre la jalousie et le mal du mauvais œil!

١٣ فى الجهـــــــاديه

يا ريـت يا ريـت جيـنـــــا
حيت انقضى شهر الغرز دا وجينا
يا ريت يا ريت جينا ورحنا الواح
حيت انقضى شهر اللظام دا وراح
عجب الغـــراز وناوله سيـغـــه
حـــتى ولاد الـــروم ما كيـغـه
عجب الغـراز ولبسه شكله
حـتى ولا ولاد الـــروم ما متـــله
يا باشا لبسه خـــــلقه
دى العـه لبس ابوه واهله
على البحـــر ناديت يا عـــاج
جـــال عـــاودى ما عـــت لك فاج

XIII. FI 'L-GAHADIYÉH.

Yaréit yaréit haggeina — Hait engada shahr el-farz da ougeina — Yaréit yaréit haggeina ouerohna 'l-ouah — Hait engada shahr el-lozam da ourah — Âagab el-farraz ouenaouloh séifoh — Hatta ouelad er-Roum ma-kéifoh — Âagab el-farraz ouelabbaso shikloh — Hatta ouala ouelad er-Roum ma-mitloh — Ya basha labbisoh khalagoh — Di 'l-émma libs abouh ou'ahloh — Âala 'l-bahr nadéit ya âayeg — Gal âaoudi ma âait-lik fayeg —

XIII. AU SUJET DU RECRUTEMENT.

Plût à Dieu que nous nous fussions échappés — jusqu'à ce que fût passé le mois de la conscription et que nous fussions ensuite revenus; — plût à Dieu que nous nous fussions échappés à l'oasis — jusqu'à ce que fût passé le mois de la contrainte (au service) et qu'il fût parti! — Le recruteur fut content et il lui donna (sa propre) épée, — si bien que (même) les enfants des Roumis ne sont pas comme lui. — Le recruteur fut content et il le vêtit de son propre costume, — si bien que (même) les Roumis ne sont pas comme lui. — O Pacha, vêts-le de ses habits, — ce turban que portaient son père et ses parents! — Sur le Nil j'ai crié : «O élégant!». — Il dit : «Retourne, je n'ai plus la tête à toi!». —

يا وليدى اوى تقف فى الحرب من قدام

لياخدك لهيب النار يا عجبان

خايف عليك م الحرب يا قلبى

لياخدك لهيب النار يا شلبى

لبس العساكر اقلعه وارميه

والبس عزالك نعرفك منيه

على المحطه بانت عايمهم

على فين يا باشا منزلهم

على المحطه بانت شواشيهم

على فين يا باشا موديهم

عيب المنجى واسند جاره

والبندقيه الزينه لفاها له

عيب المنجى واسند جنبيه

والبندقيه الزينه لفاها ليه

Ya ouléidy couâa toṛaf fi 'l-harb min goddam — Léyakhdak lahîb en-nar ya âagban — Khayfa âalèik mi'l-harb ya galbi — Léyakhdak lahîb en-nar ya shalabi — Libs el-âasakir igtlâaoh oui'rmîh — Oui'bbis êezalak néerafak minnih — Âala 'l-mahatta banit âamayemhom — Âala fèin ya basha menazzelhom — Âala 'l-mahatta banit shaouashîhom — Âala fèin ya basha meouaddihom — Âayyab el-menaggi ou'issanad garoh — Oui'l-bondogiya ez-zéina lafaha loh — Âayab el-menaggi ou'issanad gambîh — Oui'l-bondogiya ez-zéina lafaha lih —

O mon petit enfant, ne va pas à la guerre, en avant, — ou elles te prendraient les flammes du feu, ô coquet! — Je crains pour toi de la guerre, ô mon cœur, — et qu'elles ne te prennent les flammes du feu, ô élégant! — L'uniforme des soldats, dévêts-le et jette-le, — et vêts-toi de tes habits pour que nous te reconnaissions! — A la gare sont apparus leurs turbans : — «Où donc, ô Pacha, les feras-tu descendre?». — A la gare apparurent leurs toupets : — «Où donc, ô Pacha, les envoies-tu?». — Il insulta le conscrit et il se plaça dans son voisinage, — et il lui remit le bon fusil! — Il insulta le conscrit et il se plaça près de lui, — et il lui remit le bon fusil! —

على مين يقول لى درب اللظام سدوه

كفوا البنادق والبرود كبوه

على مين يقول لى درب اللظام انسد

كفوا البنادق والبرود انكب

ابعت جواب على طرف منديلك

جول على بلادك فين وانا اجيلك

ابعت جواب على طرف محرمتك

جول على بكانك واجى عندك

يا ولد دارى جار خدك

شيخ البلد حط السداد عندك

يا ولد دارى بياض ايديك

شيخ البلد حط السداد عليك

على المحطه شاشيت بايديه

جال عاودى الغليون صرخ بيه

Âala mîn yogoul-li darb el-lozam saddouh — Kaffou 'l-banadig oui'l-baroud kabbouh — Âala mîn yogoul-li darb el-lozam ensadd — Kaffou 'l-banadig oui'l-baroud enkabb — Ibâat gaouab âala tarf mandilak — Goul âala beladak fêm oua'na 'gilak — Ibâat gaouab âala tarf makramtak — Goul âala bakanak oua'gi âandak — Ya oualad dari hamar khaddak — Sheikh el-beled hatt es-sadad âandak — Ya oualad dari bayad idéik — Sheikh el-beled hatt es-sadad âa'éik — Âala 'l-mahatta shashéit bidéyyah — Gal âaoudi el-ghalyoun sarakh béyyah —

Qui me dira que la voie du service militaire on l'a barrée, — et qu'on a repoussé les fusils et que la poudre a été vidée! — Qui me dira que la voie du service militaire est barrée — et qu'on a repoussé les fusils et que la poudre est vidée! — Envoie une lettre sur le bout de ton mouchoir, — dis où est ton pays et moi je viendrai à toi! — Envoie une lettre sur le bout de ton foulard, — dis où tu te trouves et je viendrai chez toi. — O garçon, cache le rouge de ta joue: — le Chéikh el-Béléd a mis sur toi : Bon pour le service! — O garçon, cache la blancheur de tes mains; — le Chéikh el-Béléd a mis sur toi le : Bon au service! — A la gare je fis signe de ma main; — il dit : «Retourne, le galion a crié!». —

على المحطه شاشيت بالكمامى

جال عاودى الكبير نقانى

على المحطه وجفت بالمجهود

جال عاودى ولى فينا يعود

على المحطه وشاشيت له بكى

جال عاودى وبخاطرك يا امى

على المحطه وشاشيت له بايدى

جال عاودى لا بيدك ولا بيدى

Âala 'l-mahatta shashéit bikmami — Gal âaoudi el-kabîr naggani — Âala 'l-mahatta ouagaft bi'l-maghoud — Gal âaoudi ou'l-hay fina yeôoud — Âala 'l-mahatta oueshashéit-lo bokommi — Gal âaoudi ouibkhatrik ya 'mmi — Âala 'l-mahatta oueshashéit-lo beîdi — Gal âaoudi la béidik ouala beîdi.

A la gare je fis signe de mes manches: — il me dit : «Retourne, le chef m'a choisi!». — A la gare je me suis tenue debout à grand'peine: — il me dit : «Retourne, et qui vivra de nous il retournera!». — A la gare je lui fis signe de ma manche; — il me dit : «Retourne, au revoir, ô ma mère!». — A la gare je lui fis signe de ma main: — il me dit : «Retourne; tu n'y peux rien et je n'y puis rien!».

---

١٤ غنا فى زيارة المشايخ

١ يابو الحجاج يا حلو السميه وبنوك اليوم جدعان خيّريه

وجاب المشط بيسرح فى دقنه وقعت شعره فى الف وتلتميه

XIV. GHANNA FI ZIARÉT IL-MESHEIKH.

1. Ya 'bou 'l-Haggag ya helou es-saméyyéh — Ouebanouk el-yoam gedâan khayyériyéh — Ouegab el-misht biysarrah fi dagnoh — Ouiqêet shâara fe alf ouetoltomyyéh —

XIV. CE QU'ON CHANTE À LA VISITE DES SAINTS.

1. O Abou'l-Haggag, ô doux de figure. — tes enfants sont aujourd'hui des gars excellents! — Il apporta le peigne pour peigner sa barbe, — un cheveu tomba en mille trois cents! —

السيد اللى من الشباك مد ايده وجاب المسلسل من بلاد الكفر بحديده
والسيد اللى من الشباك شرب شربه وجاب المسلسل من بلاد الكفر والغربه
صللوا على سيدى احمد البدوى ستى نفيسه ساكنه بحرى
السيد جوه خلاواته عا بجرّى فى بداياته
لما ان سمع زوار اهل جاته جال ندبحوا ونروحوا بدرى
يا ما فى الجبل سواح جاعدين فى خلاويهم
بياكلوا المر والملاح والمنضل حلى ليهم
برا يا خالى برا لتصيبك بلاويهم
يا مكدب تعالى شوف بعد الفجر بشويه
تلقاهم صفوف صفوف وراخيين على الهدب طيه

Es-sayyed illi min esh-shebbak madd îdoh — Ouegab el-mesalsel min belad el-kofr behadîdoh — Oui's-sayyed illi min esh-shebbak shereb sharbah — Ouegab el-mesalsel min belad el-kofr oui'l-ghorabah — Sallo âala Sidi Ahmad el-Badaoui — Sitti Nafisa sakna bahari — Es-sayyed goua khalaouatoh — Âamma yegarri fi bedayatoh — Lamma au semée zouar ahi gatoh — Gal nedbuho ouenraouaho badri — Ya ma fi 'l-gabal soouah — Gâadin fi khalaouîhom — Beyaklo el-morr oui'l-lohlah — Oui'l-handal hili lihom — Barra ya khali barra — Latsîbak balaouîhom — Ya mkadleb tâalé shouf — Bâad el-fagr bishouayyah — Tilgahom sofouf sofouf — Ouerakhyin âa'l-hedab tayyah —

Essaied lui qui tendit la main de la fenêtre, — et qui emmena l'enchaîné du pays de l'infidélité avec ses fers. — Essaied qui de la fenêtre but une boisson — emmena l'enchaîné du pays de l'infidélité et de l'étranger. — Priez monseigneur Ahmad el-Badaoui, — madame Nafissa qui demeure au Nord! — Essaied dans son cloître — et il lit et il fait ses prières; — quand il apprit que des visiteurs venaient chez lui, — il dit : «Nous tuerons (la bête) et nous reviendrons aussitôt!». — Oh! dans la montagne que d'ermites, — qui restent dans leurs solitudes! — Ils mangent l'amer et le salé — et le chicotin leur est doux. — Hors de céans, ô infidèlerent, hors, — ou tu seras atteint par leur malheur. — O imposteur, viens, vois, — après l'aube, un petit peu! — Tu les trouveras rangs par rangs, — et jetant sur les cils une couverture; —

والسيد الى من الشباك مد ايده واول الليل يقرا العلم ويعيده
واخر الليل يسلم على النبى بايده

2 السيد الى من الشباك شلع النار واول الليل يقرا العلم ويعيده
واخر الليل يسلم على النبى المختار
قبة ابو الحجاج عليها طبنجه
وملاءته وسيعة تساع خيل بلدنا
قبة ابو الحجاج عليها قزازه
وملاءته وسيعه تساع خيل حجازه
قبة ابو الحجاج عليها حق فاج
وملاءته وسيعه لتلك الدباج
قبة ابو الحجاج عليها حق ريحه
وملاءته وسيعه لتلك الدبيحه

Oui's-sayyed illi min esh-shebbak madd îdoh — Ouaououel el-léil biyegra 'l-èelm ouiyiidoh — Ouakhir el-léil yesallem âa'n-Nabi bidoh.

2. *Es-sayyed illi min esh-shebbak shalûa en-nar — Ouaououel il-léil yegra 'l-èelm ouiyiidoh — Ouakhir il-léil yesallem da'n-Nabi 'l-mokhtar — Gobbet Abou 'l-Haggag âaléiha tabanga — Ouemalaatoh ouasîâah tesâa khéil beledna — Gobbet Abou 'l-Haggag âaléiha gézazeh — Ouemalaatoh ouasîâah tesâa khéil hagazeh — Gobbet Abou 'l-Haggag âaléiha hog fayeh — Ouemalaatoh ouasîâah letelk ed-dabayeh — Gobbet Abou 'l-Haggag âaléiha hog rîhah — Ouemalaatoh ouasîâah letelk ed-dabiha.*

et Essaied qui tendit la main de la fenêtre, — dès le commencement de la nuit, — lit la doctrine et la relit, — et à la fin de la nuit, il salue le Prophète de la main.

2. Essaied, lui qui de la fenêtre, fit jaillir le feu, — dès le commencement de la nuit, il lit la doctrine et la relit, — et à la fin de la nuit, il salue le Prophète l'inspiré. — La coupole d'Abou'l-Haggag il y a sur elle un pistolet, — et sa cour est vaste, elle contiendrait les chevaux de notre ville. — La coupole d'Abou'l-Haggag il y a sur elle une bouteille, — et sa cour est vaste, elle contiendrait les chevaux du Hedjaz. — La coupole d'Abou'l-Haggag il y a sur elle un pot à parfum, — et sa cour est vaste pour ces sacrifices. — La coupole d'Abou'l-Haggag il y a sur elle un coffre à essence, — et sa cour est vaste pour ce sacrifice!

3 دستور يا مدركين الوادى
وابو الحجاج دا جدنا وجديدنا
والمقشقش دا منجد المداج
دستور يا مدركين الوادى
والشيخ جبرين دا جدنا وجديدنا
والصابونى دا منجد المداج
دستور يا مدركين الوادى
وابو العباس دا جدنا وجديدنا
والشيخ طايع منجد المداج
شجوا البلد الاربعه الاجطاى
ساكن المحجر على جدنا البغدادى
ساكن الاقصر يوسف ابو الحجاجى
ساكن فى جوص شيخ احمد الطوابى
ساكن جنا عبد الرحيم يا جناوى

3. Destour ya medarrekin el-ouadi — Ou'Abou 'l-Haggag da gaddena ouegadidna — Oue'l-Megashgish da mongid el-meddagi — Destour ya medarrekin el-ouadi — Oue'sh-sheikh Gibrîn da gaddena ouegadidna — Oue's-Sabouni da mongid el-meddagi — Destour ya medarrekin el-ouadi — Ou'Abou 'l-Abbass da gaddena ouegadidna — Oue'sh-sheikh Tayèe mongid el-meddagi — Shaggo el-balad 'l-arbâa 'l-agtabi — Sakin el-mahgar Âali gaddina 'l-Boghdadi — Sakin Louxor Yousef Abou 'l-Haggagi — Sakin fi Gouss Sheikh Ahmad et-Taouabi — Sakin Gena Abd er-Rahim ya Gnaoui —

3. Garde à vous, vous qui arrivez à l'ouadi, — Abou'l-Haggag est notre grand-père et notre bon petit-aïeul, — et el-Megashgish secoure les malades! — Garde à vous, vous qui arrivez à l'ouadi, — le Cheikh Gibrine est notre grand-père et notre bon petit-aïeul, — et Es-Sabouni secoure les malades! — Garde à vous, ô vous qui arrivez à l'ouadi, — Abou'l-Abbas est notre grand-père et notre bon petit-aïeul, — et le Cheikh Tayeb secoure les malades! — Ils se sont partagé le pays les quatre saints : — il habite la carrière Ali, notre grand-père, l'homme de Bagdad; — il habite Louxor Youssef Abou'l-Haggag; — il habite à Kous le Cheikh Ahmad el-Taouabi (le briquetier); — il habite Kéneh Abd-er-Rahim, ô homme de Kéneh! —

يا شيخ امين الفاتحه جدامك

وان وفى الله فوج عتابك ندبحوا

ونزين الغالى على ديوانك

4 مع العطار بلح بالكاره

يابو الحجاج يا الى تبرجم فى المجام

الفاتحه بتجيم النظر ويانا

كارة بلح جوا الطرج منتوره

يا بو الحجاج يا الى تبرجم فى الضرج

وان وفى الله فوج عتابك ندبحوا

ونحش الضرج ونزين الغندورى

كارة بلح جوا الطرج مرميه

وان وفى الله فوج عتابك ندبحوا

ونحش الضرج ونزين الجطيه

Ya Sheikh Amîn el-fatiha goddamak — Ouin ouaffag Allah foag ʿetabak nedbahou — Ouenzéyyen el-ghali âala diouanak.

4. *Mâa ʾl-âatar balah biʾl-karah — Yaʾbou ʾl-Haggag ya ʾlli tebargim fi ʾl-magam — El fatiha btegim en-nazar oueyyaneh — Karet balah goua ʾt-tarig montourah — Yaʾbou ʾl-Haggag ya ʾlli tebargim fi ʾd-dariéh — Ouin ouaffag Allah foag ʿetabak nedbahou — Ouenkhosh ed-dariéh ouenzéyyen el-ghandouri — Karet balah goua ʾt-tarig marmiyéh — Ouin ouaffag Allah foag ʿetabak nedbahou — Ouinkhosh ed-dariéh ouenzéyyen el-gottiyiéh —*

O Cheikh Amine, (nous récitons) ce fatiha, — et si Dieu l'accorde, sur tes seuils nous la tuerons (la victime), — et nous décorerons le précieux sur ton divan.

4. Chez l'épicier il y a des dattes en tas (de quatre). — O Abou'l-Haggag, ô toi qui marmottes dans ton mausolée, — (je te dirai) le fatiha, pour que tu jettes ton regard sur nous. — Une cruche de dattes est en détresse sur le chemin. — ô Abou'l-Haggag, ô toi qui bredouilles au tombeau. — Si Dieu l'accorde, sur ton seuil nous la tuerons (la victime), — et nous entrerons au tombeau et nous parerons le coquet! — Une cruche de dattes est jetée sur le chemin, — si Dieu l'accorde, sur ton seuil nous la tuerons (la victime), — et nous entrerons au mausolée et nous parerons la mèche de cheveux! —

سيدى عبد الرحيم اوى تجول نسيونى

وان ونخ الله فوج عتابك ندجه

واترد فرحانه وفيت ندورى

5 رجبتك عاد ياخوى محجبه حجابين

ناس الشروج والغروب الكل جالوا منين

غاسل وناشر وراح جصر ابو سيفين

وادى عليك بالسعاده فوج دهر الخيل

قبة ابو سيفين بعيده جستنى

وان ونخ الله بالخير وندى الزمنى

قبة ابو سيفين بعيده ملغه

وان ونخ الله بالخير نروح له بزفه

قبة ابو سيفين بعيده واجيّل

وان ونخ الله بالخير ندعو المزين

Sidi Abd er-Rahîm eoûa tegoul nesyouni — Ouin ouaffag Allah foag éetabak nedbahou — Ouatrad farhana ouafit endouri.

5. *Ragabtak âad ya 'khouy mehaggaba hegabéin — Nas esh-shoroug oui'l-ghoroub el-kol galou menéin — Ghasel ouenashir ouarayeh gasr Abou Seifein — Oua'dii âaléik bis-saâadah foag dahr el-khéil — Gobbet Abou-Seifein beïida gasatni — Ouin ouaffag Allah bi'l-khéir ouendii 'z-zamarti — Gobbet Abou Seifein beïida melaffah — Ouin ouaffag Allah bi'l-khéir nerouh-loh bizaffah — Gobbet Abou Seifein beïida ouagayyel — Ouin ouaffag Allah bi'l-khéir nedôou 'l-mezayyen —*

Sidi Abd er-Rahim attention, ne dis pas : «On m'a oublié», — et si Dieu l'accorde, sur ton seuil nous la tuerons (la victime), — et je retournerai contente ayant exécuté mes vœux.

5. Ton cou, ô mon frère, est entouré de deux amulettes : — les hommes du levant et du couchant tous dirent : «D'où viennent-elles?» — il a lavé, il a séché le linge et il s'en est allé vers Abou Seifein. — J'implore pour toi le bonheur à dos de cheval, — (car) la coupole d'Abou Seifein est éloignée d'une lieue, — et si Dieu nous accorde le bien, nous appellerons le flûteur. — La coupole d'Abou Seifein est lointaine et d'accès détourné, — et si Dieu nous accorde sa grâce, nous irons à elle en procession. — La coupole d'Abou Seifein est lointaine et brûlée du soleil. — et si Dieu nous accorde la grâce, nous appellerons le barbier. —

قبة ابو سيفين لواوى لواوى

دا سكن فى الجبل طبيب المبالى

قبة ابو سيفين عواميد خضره

ان دخلها العليل من الشر يبرا

Gobbet Abou Seifein laouaoui laouaoui — Da sakin fi' l-gebel tabîb el-mabali — Gobbet Abou Seifein âaouamîd khadrah — In dakhalha el-âalîl min esh-sharr yebra.

La coupole d'Abou Seifein va se courbant se courbant, — et lui il demeure dans la montagne comme médecin des malades. — La coupole d'Abou Seifein (a) des colonnes vertes, — si le malade y pénètre, il guérit de son mal.

---

١٥ فى غنا الحجاج وهم رايحين

1 وابور السفر لحنى جلوعك — سيد المرسلين يكتب رجوعك

2 جايم من النوم يبكى دموعه بليله — عاشق المصطفى ومعاه الدليله

جايم من النوم يبكى مشرك هدومه — عاشق المصطفى ما حدش يلومه

جايم من النوم يبكى مشرك عزاله — عاشق ابو ابراهيم ما حد لامه

جايم من النوم يبكى مشرك خلجه — عاشق المصطفى حتى العيش حاربه

XV. FI GHANNA EL-HAGGAG OUIHOM RAIHIN.

1. *Ouabour es-safar lahanni golouâak — Sayyed el-morsalîn yektib regouâak.*

2. *Gayem min en-noam yebki domouôoh balilah — Âasheg el-Mostapha ouemiâah ed-dalilah — Gayem min en-noam yebki mesharrak hodoumoh — Âasheg el-Mostapha ma haddesh yeloumoh — Gayem min en-noam yebki mesharrak êezatoh — Âasheg Abou 'brahim ma hadd lâmoh — Gayem min en-noam yebki mesharrak khalagoh — Âasheg el-Mostapha hatta el-êeish haraboh.*

XV. CHANSON DES PÈLERINS EN SE RENDANT AU HEDJAZ.

1. O bateau du voyage, je teindrai de hennè tes voiles, — le maître des apôtres écrira ton retour!

2. Se levant du sommeil il pleure et ses larmes coulent; — il aime l'Élu (le Prophète) et c'est lui qui le guide! — Se levant du sommeil il pleure et il déchire ses vêtements; — il aime l'Élu, que personne ne le lui reproche! — Se levant du sommeil il pleure et il déchire ses vêtements; — il aime Abou Ibrahim (le Prophète) et personne ne l'a blâmé! — Se levant du sommeil il pleure et il déchire ses habits; — il aime l'Élu jusqu'à refuser le pain!

3 ج من عندنا صغير بشوشه السنه حجتك ومن عاش عروسه
ج من عندنا صغير بشمله السنه حجتك ومن عاش بجامله
4 طريق الحجاز جنينه نشوها زينوها الملوك لفاطمه وابوها
طرج الحجاز جنينه وجنه زينوها الملوك لمن صام وصلى
يا نجوم السما وكونوا حنايين ما تبخوش ندا تبلوا العمايم
يا نجوم السما وكونوا دراويش ما تبخوش ندا تبلوا الطرابيش
5 جام من النوم فى وكل الزبيبى واتلجته فاطمه مرحبا يا زاير حبيبى
جايم من النوم راكب الحجينه واتلجته فاطمه مرحبا يا زاير نبينا

3. *Hagg min âandena soghayer beshoushak — Es-sana heggetak ouimin âash âarousah — Hagg min âandena soghayer beshamlah — Es-sana heggetak ouimin âash megamlah.*

4. *Tarîg el-Hegaz ginéina nashouha — Zéyyanouha 'l-molouk le-Fatma oua'bouha — Tarîg el-Hegaz ginéina ouegganna — Zéyyanouha 'l-molouk lemîn sam ouesalla — Ya negoum es-sama ouekouno hanayen — Ma tebokhoush nada tibello 'l-âamayem — Ya negoum es-sama ouekouno daraouish — Ma tebokhoush nada tibello 't-tarabish.*

5. *Gam min en-noam fi ouakl ez-zabibi — Ouitlaggato Fatma marhaba ya zayer habîbi — Gayem min en-noam rakib el-hagînah — Ouitlaggato Fatma marhaba ya zayer Nabîna.*

3. Il est parti de chez nous en pèlerinage, jeune (encore) avec sa mèche! — Cette année tu pars en pèlerinage, l'an prochain ce sera le mariage! — Il est parti de chez nous en pèlerinage, jeune avec le turban rouge! — Cette année tu pars en pèlerinage, l'an prochain ce sera une autre réception de joie!

4. Le chemin du Hedjaz est un jardin qu'ont créé, — qu'ont embelli les rois pour Fatma et pour son père; — le chemin du Hedjaz est un jardin et un paradis — qu'ont embelli les rois pour qui a jeûné et prié! — O étoiles du Ciel, soyez favorables, — ne versez pas de rosée pour mouiller les turbans! — O étoiles du Ciel, soyez des Derviches, — ne versez pas de rosée pour mouiller les tarbouches!

5. Il s'est levé du sommeil en mangeant du raisin sec, — et Fatma le reçut : «Bienvenu, ô visiteur, mon ami!»; — se levant du sommeil, il monta le dromadaire, — et Fatma le reçut : «Bienvenu, ô visiteur de notre Prophète!».

6 يا جمل يا جمل اذا جبت لى احبابى اعلفك يا جمل بسمسم وسكر جلابى

يا جمل يا جمل واذا جبتهم لى اعلفك يا جمل بطرفى وكى

يا جمل يا جمل واذا جبت سيدك لاعلفك يا جمل وازود عليجك

7 يا بشير يا بشير وجولى عليهم طيبين طيبين يا شوق عليهم

8 جملك يا حجه على الجسر ماشى وامسكه يا محمد انا احل راسى

جملك يا حجه على الجسر يجرى وامسكه يا محمد انا احل شعرى

9 واركبى يا حجه ورنوا حجولك ما يرعبكش المالح دا ولدك فى طولك

واركبى يا حجه وردى غطاكِ ما يرعبكش الجمال دا ولدك وراكِ

6. Ya gamal ya gamal iza gibt-li 'hbabi — Aàalifak ya gamal besimsim ouesokkar galtabi — Ya gamal ya gamal oue'za gibt-kom li — Aàalifak ya gamal betarfi ouekommi — Ya gamal ya gamal oue'za gibt sidak — L'àalifak ya gamal ou'azaoued àaligak.

7. Ya bashîr ya bashîr ouegolli àaléihom — Tayyebîn tayyebîn ya shoogi àaléihom.

8. Gamalek ya hagga àala 'l-gisr mashi — Ou'msikoh ya Mohammad ana 'hill rasi — Gamalek ya hagga àala 'l-gisr yegri — Ou'msikoh ya Mohammad ana 'hill shàari.

9. Ou'rkabi ya hagga ouirinno hogoulek — Ma yerèebikshi 'l-maleh da oualadek fi toulek — Ou'rkabi ya hagga ouiraddi ghataki — Ma yerèebikshi el-gammal da oualadek ouaraki.

6. O chameau, ô chameau, si tu m'apportes mes amis, — je te donnerai ta provende, ô chameau, en sésame et en sucre de caravane! — O chameau, ô chameau, et si tu me les apportes. — je te donnerai ta provende, ô chameau, dans mon habit et dans ma manche! — O chameau, ô chameau, et si tu apportes ton maître, — je te donnerai ta provende, ô chameau, et j'augmenterai ta ration!

7. O porteur de la bonne nouvelle, ô porteur de la bonne nouvelle, dis-moi d'eux : — «Ils sont en bonne santé, en bonne santé; ah! combien je désire les voir!».

8. Ton chameau, ô pèlerine, il marche sur la digue; — tiens-le, ô Mohamed, pour que je dénoue ma tête! — Ton chameau, ô pèlerine, il court sur la digue: — tiens-le, ô Mohamed, pour que je dénoue mes cheveux!

9. Et enfourche, ô pèlerine, et fais sonner tes anneaux de pied, — et que la mer salée ne t'effraie pas, toi qui as ton fils de ta taille! — Et enfourche, ô pèlerine, et ramène ta couverture, — et que le chamelier ne t'effraie pas, toi qui as ton fils derrière toi!

10 على المحطه سندوا الذهايب على العيال القلب دايب
على المحطه سندوا الذهيبه على العيال بكت الحبيبه
11 سافرم سافرم بلا متمتيه توحشونا العيد والشهر الخميه
12 وصلونا يا الاحباب لحد المحطه وعاودوا يا الاحباب بقى الدمع شطه
وصلونا يا الاحباب لحد البسله عاودوا يا الاحباب جميلكم وصلنا
13 ما احسنك يا حجه فى لبس الجلاده يا الله اوعدك يا حجه ببيت السعاده
يا حاج يا حاج خد اختك عديله تنكتب لك حجتك وتبقى جميله
يا حاج يا حاج خد اختك قبالك تنكتب لك حجتك وتسلم جمالك

10. Âala 'l-mahatta sannado ez-zahayeb — Âala 'l-êeyal el-galb dayeb — Âala 'l-mahatta sannado ez-zahîbah — Âala 'l-êeyal bakat el-habîbah.

11. Safrom safrom bala matmatiyéh — Teouhashouna 'l-êeîd oue'sh-shahr ed-dahiyyéh.

12. Ouasselouna ya 'l-ihbab lihadd el-mahatta — Oueâaoudou ya 'l-ihbab baga 'd-damêe shatta — Ouasselouna ya 'l-ihbab lihadd el-besillah — Âaoudou ya 'l-ihbab gemîl-kom ouesselna.

13. Ma'hsanek ya hagga fi libs el-geladah — Ya 'llah eoutîdek ya hagga bibéit es-saâadah — Ya hagig ya hagig khod okhtak Âadilah — Tenkitib lak heggetak ouetebga gemîlah — Ya hagig ya hagig khod okhtak gobalak — Tenkitib lak heggetak ouetesiam gemalak.

10. A la gare qu'on assiste celui qui s'en va, — car le cœur se fond sur la famille; — à la gare qu'on assiste celle qui s'en va, — car l'amie a pleuré sur la famille!

11. Partez, partez sans agitation! — Vous nous manquerez à la fête et pendant le mois des sacrifices.

12. Conduisez-nous, ô les amis, jusqu'à la gare, — puis retournez, ô les amis; les larmes sont devenues du poivre; — conduisez-nous, ô les amis, jusqu'au champ de pois, — retournez, ô les amis, c'est courtois à vous de nous avoir conduits!

13. Oh! que tu es belle, ô pèlerine, quand tu te pares du collier; — que Dieu te destine, ô pèlerine, à la maison du bonheur! — O pèlerin, ô pèlerin, prends ta sœur Adila, — ton pèlerinage te sera compté et ta complaisance te restera acquise; — ô pèlerin, ô pèlerin, prends ta sœur devant toi, — ton pèlerinage te sera compté et tes chameaux seront sains et saufs!

14 غنت لك القمحة وهي في سبلها تتعمل بقسماط محمد نادى لها

يا نبي يا نبي يا اللي ندهته نوله حجته ورده لاهله

يا نبي يا نبي يا اللي ناديته نوله حجته ورده لبيته

15 رايحين نزور النبي يا ما احلى ذهابنا لا جمال بالكرى ولا فلوس شحتنا

16 قالت المندره خدوني خدوني لا فرش يتفرش ولا ضيوف يجوني

قالت المندره عرفته عرفته من بعيد ريته وسلم على اخته

قالت المندره عرفته عريفه راكب الجمره وسرجها قطيفه

17 شد ضهرك بسير وسبته جديده

وخلي عزمك شديد دي مكه بعيده

14. Ghannat lak el-gamha ouihya fi saballa — Titémel bogsomat M'hammad nada lha — Ya Nabi ya Nabi ya'lli nadahtoh — Naoueloh heggetoh oueroddoh leahloh — Ya Nabi ya Nabi ya'lli nadéitoh — Naoueloh heggetoh oueroddoh libéitoh.

15. Rayhin nezour en-Nabi ya ma'hla zehebna — La gmal bi'l-kera ouala flous shahatna.

16. Galet el-mandarah khodouni khodouni — La farsh yetferesh ouala dyouf yogouni — Galet el-mandarah éereftoh éereftoh — Min beéeid réitoh ouesallem âala 'khtoh — Galet el-mandarah éereftoh âarifah — Rakib el-hamrah ouisargaha gatifah.

17. Shid dahrak beséir ouisabtah gedidah — Ouekhalli âazmak shedid di Mekka baéeidah —

14. Le grain de blé a chanté pour toi, encore dans son épi, — il se fait du biscuit, Mohamed l'a appelé! — O Prophète, ô Prophète, ô toi que j'ai appelé, — fais qu'il accomplisse son pèlerinage et qu'il revienne à ses parents; — ô Prophète, ô Prophète, ô toi que j'ai appelé, — fais qu'il accomplisse son pèlerinage et qu'il retourne à sa maison!

15. Nous allons visiter le Prophète, oh! qu'il est beau notre voyage, — sans chameau en location et sans avoir mendié de l'argent!

16. La salle a dit : «Prenez-moi, prenez-moi! — Je n'ai pas de matelas à mettre et il n'y a pas d'hôtes qui viennent à moi!» — La salle a dit : «Je l'ai reconnu, je l'ai reconnu! — De loin je l'ai vu qui saluait sa sœur!» — La salle a dit : «Je l'ai reconnu, je l'ai reconnu! — Il chevauchait la rouge dont la selle est de velours!»

17. «Fortifie-toi le dos par une courroie neuve, — et que soit forte ta constance car La Mecque est éloignée!» —

18 تار من مرجده مشرك عزاله

دا حلم فى المنام دخل فى مقامه

تار من المنام شرك هدومه

دا حلم فى المنام وخاطره يزوره

تار من مرجده دموعه بليله

دا حلم فى المنام دخل فى الزعيمه

19 حجنا يوم نوى تعا نباركوا له

نمدحوا فى النبى نبكى عيونه

20 رحت حوش الجمال اودى العليجى

لجيتهم سافروا عليك يا حبيبى

رحت حوش الجمال اصبح عليهم

لجيتهم سافروا عديله عليهم

18. Tar min margadoh mesharrrak éezaloh — Da helem fi 'l-manam dakhal fi magamoh — Tar min el-manam sharrak hodoumoh — Da helem fi 'l-manam ouekhatroh yozouroh — Tar min margadoh domouóoh balilah — Da helem fi 'l-manam dakhal fi 'z-Zéacima.

19. Haggena youm naoua tuàa nebarkou-loh — Nemdahou fi 'n-Nabi nebakki óoyounoh.

20. Roht hoash el-gemal aouaddi el-aaligi — Lagéit-hom safarou âaléik ya habibi — Roht hoash el-gemal asabbah âaléihom — Lagéit-hom safarou âadila âaléihom.

18. Il se leva de son lit en déchirant ses vêtements, — car il a rêvé dans le sommeil qu'il entrait dans le mausolée! — Il se leva du sommeil et il déchira ses habits, — car il a rêvé dans le sommeil et son désir est de le visiter! — Il se leva de son lit en larmes ruisselantes, — car il a rêvé dans le sommeil qu'il entrait à Zacima (endroit au Hedjaz)!

19. Notre pèlerin, le jour où il s'est décidé, félicitons-le: — nous le louerons, et nous ferons pleurer ses yeux.

20. Je suis allé au parc des chameaux pour leur donner la provende, — et j'ai trouvé qu'ils étaient partis pour toi, ô mon ami: — je suis allé au parc des chameaux pour leur souhaiter le bonjour, — et j'ai trouvé qu'ils étaient partis, bon voyage donc pour eux!

21 وصلتوا لنبع وجيتوا المحطه

سلموا لى على ابو ابرج فضه

وصلتوا لنبع وديك البكانى

سلموا لى عليه ابو ابرج عالى

خشم باب النبى معاى ورد ارشه

فرحة العاشقين يا وقت ان يخشوا

خشم باب النبى معاى ورد ادوره

فرحة العاشقين يا وقت ان يزوروا

22 جالة ام المجه يا ولدى حسينا

ما يرعبكش المالح على الزين بجينا

جالت ام المجه يا ولدى تعبنا

ما يرعبكش المالح على الزين جربنا

21. Ouasaltou Linbêe ouegéito 'l-mahatta — Sallamo-li âala abou abrig faddah — Ouasaltou Linbée ouadik el-bakani — Sallamo-li âaléih abou abrig âali — Khashm bab en-Nabi meâay ouard aroshshoh — Farhet el-âashegîn ya ouagt en yokhoshshou — Khashm bab en-Nabi meâay ouard adouroh — Farhet el-âashegîn ya ouagt en yozouro.

22. Galet om el-haggah ya oualadi Heséina — Ma yerèebaksh el-melih âala 'z-zéin bagina — Galet om el-haggah ya oualadi tèebna — Ma yerèebaksh el-melih âala 'z-zéin gereba.

21. Vous l'avez accompagné jusqu'à Linbéh et vous êtes venus à la gare, — saluez pour moi le maître de l'aiguière en argent; — vous l'avez accompagné à Linbéh et à l'autre endroit, — saluez-le pour moi, le maître de la haute aiguière. — Entrez dans la porte du Prophète, j'ai des fleurs à répandre; — quelle joie pour les amoureux (du Prophète) au moment qu'ils entrent! — Entrez dans la porte du Prophète, j'ai des fleurs à jeter; — quelle joie pour les amoureux au moment qu'ils sont en visite!

22. La mère du pèlerin a dit : «O mon fils Husséin, — ne t'effraie pas de la mer salée, car nous voici près du beau»; — la mère du pèlerin a dit : «O mon fils, nous sommes fatigués, — mais ne t'effraie pas de la mer salée, car nous voici proche le beau!».

23 جـال ازور النـبى واحنا مكـذبينه

بعينى شفت الجـال تشـدد عُوينه

جـال ازور النبى وانا جـلت كـداب

بعينى شفت الجمال تحـمل على الباب

راح يـزور النـبى ولا باع ناقـه

حجـته من بيته الجنيهات فى طاجه

جـال ازور النـبى صغـير يا ربى

زعجـتـه فى الحـرم تـهـردم وتـبـنى

جـال ازور النـبى ولا باع بكـره

حجـتـة من بيته جنيهـات جـره

24 عـزمـوه عـزمـوه يا اولاد عـمـه

واكتبـوا له السلامـه على طـرن كمه

23. *Gal azour en-Nabi oue'hna mekaddibinoh — Beéeiny shoft el-gemal teshadded âaouinoh — Gal azour en-Nabi oua'na golt kaddab — Beéeiny shoft el-gemal tehammel âala 'l-bab — Rayeh yezour en-Nabi owala baâa nagah — Higgitoh min béitoh il-genéihat fi tagah — Gal azour en-Nabi zoghayyer ya Rabbi — Zâagito fi 'l-Haram tehardim ouitibni — Gal azour en-Nabi ouala baâa bakrah — Higgitoh min béitoh genéihat hamrah.*

24. *Âazzemouh âazzemouh ya 'oulad âammoh — Ouí'ktbou loh es-salamah âala tarf kommoh —*

23. Il a dit : «Je visiterai le Prophète» et nous ne l'avons pas cru; — de mes yeux j'ai vu les chameaux prendre ses bagages. — Il a dit : «Je visiterai le Prophète» et moi j'ai dit : «Menteur!»; — de mes yeux j'ai vu les chameaux charger à la porte! — Il va visiter le Prophète et il n'a pas vendu un dromadaire; — son pèlerinage était (aux frais) de sa maison, les guinées (étaient) dans une lucarne. — Il a dit : «Je visiterai le Prophète tout jeune, ô Seigneur»; — ses cris au Haram détruisent et construisent! — Il a dit : «Je visiterai le Prophète!» et il n'a pas vendu une chamelle; — son pèlerinage est (aux frais) de sa maison (à savoir) des guinées rouges!

24. Encouragez-le, encouragez-le, ô enfants de son oncle paternel, — et écrivez-lui : «(Reviens) sain et sauf!» sur le bord de sa manche. —

عـزمـــوه عـزمـــوه يا اولاد خـالـه

واكتبوا له السلامه على طرف شاله

دلـهـم على العـدود يا عـم سلامـه

على العـدود دلـهـم والميـه الملانه

دلـهـم على العـدود يا عم عـطـيـه

على العـدود دلهم والميه الصبيـه

جـبـنـــا جـبـنـــا وان كـنـــت راح

هات لى رطلين فلفل حياج الدباج

جـبـنـــا جـبـنـــا وان كـنـــت ناوى

هات لنا رطلين فلفل حياج الغداوى

25 راح يـزور النـبى كبير العـوينـه

ما نحملشي فُـرجتـه ولا حتى ليـله

Âazzemouh âazzemouh ya 'oulad khaloh — Oui'kthou loh es-salamah âala tarf shaloh — Dillohom âala 'l-êedoud ya Âam Salamah — Âala 'l-êedoud dillohom oui'l-mayya'l-melanah — Dillohom âala 'l-êedoud ya Âam-Âatiyyah — Âala 'l-êedoud dillohom oui'l-mayya 's-sahéyyah — Haggina haggina ouin kont rayeh — Hat-li ratléin filfil hiyag ed-dabayeh — Haggina haggina ouin kont naoui — Hat lena ratléin filfil hiyag el-fadaoui.

25. *Rayeh yezour en-Nabi kébir el-éconéinah — Ma nehmilshi forgitoh ouala hatta léilah.*

Encouragez-le, encouragez-le, ô enfants de son oncle maternel, — et écrivez-lui : «(Reviens) sain et sauf!» sur le bord de son châle. — Montre-leur les puits, ô Om-Salama, — montre-leur les puits et l'eau pleine! — Montre-leur les puits, ô Om-Atiya, — montre-leur les puits et l'eau vierge! — Notre pèlerin, notre pèlerin, si tu t'en vas, — apporte-nous deux rotolis de poivre pour les bêtes à égorger; — notre pèlerin, notre pèlerin, si tu es prêt, — apporte-nous deux rotolis de poivre pour les victimes!

25. Il va visiter le Prophète, le chef de la famille! — Nous ne pouvons supporter son absence, pas même une nuit!

١٦ فى غنا الحجاج فى العود

1 حجنا حجنا يابو شال حريرى

بشروفى عليك تشيل الهزيلى

حجنا حجنا يابو علبكيه

زعفران الحجاز على الشاش وجيّه

2 يا بشير الهنا يا راج بلدنا

جول لابوى العزيز يزوج عتبنا

يا بشير الهنا يا راج بلادى

جول لابوى العزيز يزوج عتابى

XVI. FI GHANNA IL-HAGGAG FI 'L-ÔOUDAH.

1. Hagg'na haggina ya 'bou shal hariri — Bashsharouni âaléik tishil el-hazili — Haggina haggina ya 'bou âalbakiyah — Zâafaran el-Hegaz âa'sh-shash ouagiyah.

2. Ya bashir el-hana ya rayeh beledna — Goul l'abouy el-âaziz yezaououeg âatabna — Ya bashir el-hana ya rayeh beledi — Goul l'abouy el-âaziz yezaououeg êetabi —

XVI. CE QUE CHANTENT LES PÈLERINS AU RETOUR.

1. Notre pèlerin, notre pèlerin, ô toi qui as le châle en soie, — on nous a annoncé que tu aides le faible! — Notre pèlerin, notre pèlerin, ô toi qui as le turban jaune [1], — le safran du Hedjaz est sur le turban par oque!

2. O messager du bonheur, ô toi qui viens à notre pays, — dis à mon cher père qu'il orne notre seuil [2]! — O messager du bonheur, ô toi qui viens à mon pays, — dis à mon cher père qu'il orne mes seuils! —

---

[1] Les pèlerins teignent ordinairement le bout de leur turban en jaune.

[2] On a l'habitude de faire, de chaque côté de la porte des maisons où habitent les pèlerins revenus de la Mecque, des dessins à la couleur bleue ou rouge, représentant les incidents et les moyens du voyage, des bateaux à vapeur ou à voile, des trains de chemin de fer, des locomotives, des chameaux, des chevaux, des ânes, des maisons, des mosquées, des pigeons, tous et toutes supposés de Médine ou de la Mecque.

زوجـــوا البـــوابه وحتى عتبهـــا

واعملـــوا فى الـــزوجه غـــزاله وولـــدها

زوجـــوا البـــوابه وحتى العتـــابى

زوجـــوهـــا مـــليح لما الحج ياتى

زوجـــوا البـــوابه وحتى جنـــاها

واعملـــوا فى الـــزوجه غـــزاله وضنـــاها

3 يا جمـــل يا جمـــل يابـــو خـــف لـــين

بـــرخـــك صاحبـــك فى مكـــه بجيـــل

يا جمـــل يا جمـــل يابو خـــف ناشـــف

بـــرخك صاحبـــك فى سـوج المحـــابس

خـــاطرى يا حـــاج فى محبـــس لمـــونى

رحت اجيب لك يا اختى شالوا وهلـونى

Zaououigou 'l-baououabah ouehatta âatabha — Ou'âamelou fi 'z-zougah ghazala ou'-oualadha — Zaououigou 'l-baououabah ouehatta 'l-ètabi — Zaououigouha melih lamma 'l-hagg yegi — Zaououigou 'l-baououabah ouehatta gafuha — Ou'âamelou fi 'z-zougah ghazala ou'danaha.

3. *Ya gamal ya gamal ya 'bou khoff layyen — Barrakhak sahibak fi Mekka megayyel — Ya gamal ya gamal ya 'bou khoff nashef — Barrakhak sahibak fi soug el-mahabes — Khatri ya hagag fi mahbas lamouni — Roht agîb-lek ya 'khti shalou ouahamma-louni —*

Ornez la grande porte et même ses seuils, — et faites dans l'ornement une gazelle et son petit. — Ornez la grande porte et même ses seuils, — ornez-la bien quand le pèlerin vient; — ornez la grande porte et même son revers, — et faites dans l'ornement une gazelle et sa progéniture.

3. O chameau, ô chameau, ô toi dont le pied est mou, — ton maître t'a fait agenouiller à la Mecque pour faire la sieste! — O chameau, ô chameau, ô toi dont le pied est sec, — ton maître t'a fait agenouiller au marché des fichus! — «Mon désir, ô pèlerin, est d'avoir un foulard citron!» — «Je suis allé pour te l'apporter, ô ma sœur, mais ils (le) prirent et ils me laissèrent là» —

خـــاطـرى يا حـــاج فى محـبـس حجـــازى

رحت اجيب لك يا اختى شال الركب ماشى

4 رســـل الحـج جـــال دجـيج يا صـبـــايا

لاجـــل فـــرش الجـــول ودج الـتـنـــايا

رســـل الحـج وجـــال دجـيج حـضـــروا لى

لاجـــل فـــرش الجـــول ودج الـحجـــولى

5 عـــزّمـتـــنى لـيـــلى ودجـــت فى شـــاشى

عـــاودى يا لـيـــلى مـــروح لـنـــاسى

عـزّمـتـنى لـيـلى لـغـايـة المخـاضـه

عـــاودى يا لـيـلى لجـيـت لى رفاجـــه

عـزّمـتـنى لـيـلى لـغـايـة الـبـســـله

عـاودى يا لـيـلى جـمـيـلك وصـلـنـا

Khatri ya hagag fi mahbas Hegazi — Roht agib lek ya 'khti shal er-rakb mashi.

4. *Rassal el-hagg gal dagig ya sabéyya — L'agl farsh el-homoul ouedabh et-tanéya — Rassal el-hagg ouegal dagig hadderou-li — L'agl farsh el-homoul ouedabh el-ôogouli.*

5. *Âazzamatni Léila ouedaggat fi shashi — Âaoudi ya Léila meraonah lenasi — Âazzamatni Léila leghayet el-makhâdah — Âaoudi ya Léila lagéit-li rafagah — Âazzamatni Léila leghayet el-besellah — Âaoudi ya Léila gemîlek oueselna —*

«Mon désir, ô pèlerin, est d'avoir un fichu du Hedjaz!» — «Je suis allé pour te l'apporter, ô ma sœur, mais la caravane (le) prit et partit!»

4. Le pèlerin envoya dire : «De la farine, ô jennes filles, — pour étaler les charges et immoler les sacrifices!». — Le pèlerin envoya dire : «De la farine donnez-moi, — pour étaler les charges et tuer les veaux!».

5. Léila m'a accompagné et elle m'a saisi par le turban : — «Retourne, ô Léila, car je vais vers mes gens!». — Léila m'a accompagné jusqu'à la limite du gué : — «Retourne, ô Léila, j'ai trouvé de la compagnie!». — Léila m'a accompagné jusqu'à la limite du champ des pois : — «Retourne, ô Léila, ta complaisance nous a touchés!». —

عـــزَّمَـتـنى لـيـلى لحـــد ام جـادوس

عـاودى يا لـيـلى بجـمـيـلـك عـلى الـروس

عـزَّمَـتـنى لـيـلى ومـسـكـت فى مكى

عـــــاودى يا لـيـلى مـــــروح لامى

6 يا حـمـام الحـجـا دايـر فـوج مكـه

يا حـــلـيم يا كـريـم تـــردة لامـــه

يا حـــام الحـجـا دايـر فـوج راسـه

يا حـــلـيم يا رب تـــردة لـنـاسـه

7 سبحـتـك يا ج فـيـهـا الـتـلـت مرجانى

صلى ضـهـر الجـمـعـه فى مـكـه ام عـدانى

سـبحـتـك يا ج فـيـهـا الـتـلـت لـولى

صـلى ضـهـر الجـمـعـه فى حـرم الـرسـولى

Âazzamatni Léila lehad om gadous — Âaoudi ya Léila gemîlek âala 'r-rous — Âazzamatni Léila ouemishit fi kommi — Âaoudi ya Léila meraouah leommi.

6. *Ya hamam el-Hema dayer foag kommoh — Ya halim ya kerim teroddoh leommoh — Ya hamam el-Hema dayer foag rasoh — Ya halim ya Rabbi teroddoh lenasoh.*

7. *Sibhitak ya hagg fiha 't-tilt mergani — Sallé dohr el-gemâaah fi Mekka om-éemdani — Sibhitak ya hagg fiha 't-tilt louli — Sallé dohr el-gemâaah fi Haram er-Rasouli —*

Léila m'a accompagné jusqu'à la mère aux pots : — «Retourne, ô Léila, ta complaisance est sur les têtes!». — Léila m'a accompagné et elle m'a saisi par la manche : — «Retourne, ô Léila, je vais chez ma mère!».

6. O pigeons du Hima qui tournez au-dessus de sa manche, — ô Clément, ô Généreux, rends-le à sa mère! — O pigeons du Hima qui tournez au-dessus de sa tête, — ô Clément, ô mon Seigneur, rends-le à ses gens!

7. Ton chapelet, ô pèlerin, il a un tiers en corail: — prie le midi du Vendredi à la Mecque, la ville aux colonnes! — Ton chapelet, ô pèlerin, il a un tiers en perle; — prie le midi du Vendredi au Haram du Prophète! —

فوطتك يا حاج بخمسه اشتراها
فوج جبل عرفات رجد فى هواها
فوطتك يا حاج بخمسه وسته
فوج جبل عرفات نصبها واتغدى
فوطتك يا حاج بخمسه ريالى
فوج جبل عرفات نصبها خيامى
فوطتك يا حجه جززها اليهودى
قصفتها الحجار ومشي الضروبى
محبسك يا حجه ولى طروفه
واشتراه لك ولدك يسلم ضيوفه
محبسك يا حجه ولى حريره
واشتراه لك ولدك يسلم يمينه
محبسك يا حجه شبك فى الحويه
واشتراه لك ولدك دراعه بميَّه

Foutatak ya hâgig bikhamsa 'shtaraha — Foug gabal Âarafat ragad fi haouaha — Foutatak ya hâgig bikhamsa ouisitta — Foug gabal Âarafat nasabha ouetghadda — Foutatak ya hâgig bikhamsa reyali — Foug gabal Âarafat nasabha kheyami — Foutatek ya hagga gazzazha 'l-yahoudi — Gassafit-ha 'l-hager ouemashy ed-doroubi — Mahbasek ya hagga ouilimmi toroufoh — Ouishtarah-lek oualadek yessallem diyoufoh — Mahbasek ya hagga ouilimmi harirah — Ouishtarah-lek oualadek yessallem yemînoh — Mahbasek ya hagga shabak fi 'l-haouiyéh — Ouishtarah-lek oualadek derâaoh bimiyyéh.

Ta serviette, ô pèlerin, tu l'as achetée à cinq; — sur le mont Arafat il dormit sous son vent! — Ta serviette, ô pèlerin, est à cinq et à six; — sur le mont Arafat il la déplia et il dîna! — Ta serviette, ô pèlerin, est à cinq réaux; — sur le mont Arafat il la déploya en guise de tente! — Ta serviette, ô pèlerine, que le Juif a tissée, — la pierre l'a déchirée et la marche sur les chemins! — Ton foulard, ô pèlerine, ramasses-en les bords, — que t'a acheté ton fils, Dieu sauvegarde ses hôtes! — Ton voile, ô pèlerine, rassembles-en la soie, — que ton fils t'a acheté, Dieu sauvegarde sa main droite! — Ton voile, ô pèlerine, s'est accroché dans le bât (du chameau), — que ton fils t'a acheté la coudée au prix de cent!

8 مغربى مغربى ما تحشم حديتك

لولا حب النبى ولا كان جيتك

مغربى مغربى ما تحشم كلامك

لولا حب النبى ولا كان دا سالك

9 يا طواشى النبى وخدلك ريال

وافتح لنا البوابه تحش المقامى

يا طواشى النبى وخد لك مولد

وافتح البوابه نزوروا محمد

10 واش عطيتى المبشر يا اختى الكبيره

عطيته ريال مجر وفروة كبيره

واش عطيتى المبشر لما جا يخبر

عطيتوا ريال مجر وبغته يغصل

8. Maghrabi maghrabi ma thashshim haditak — Lola hob en-Nabi ouala kan gitak — Maghrabi maghrabi ma thashshim kalamak — Lola hob en-Nabi ouala kan da saalak.

9. Ya taouashi 'n-Nabi ouikhod-lak reyali — Oui'ftah lena 'l-baououabah nekhosh el-magami — Ya taouashi 'n-Nabi ouikhod-lak meouallad — Oui'ftah el-baououabah nezouro Mohammad.

10. Ouish âatéiti 'l-mebashshir ya 'khti 'l-kebirah — Âatéitoh reyal magar ouefarouah kebirah — Ouish âatéiti 'l-mebashshir lamma ga yekhabbir — Âatéitoh reyal magar ouebaftah yefassil.

8. Maugrébin, maugrébin, n'irrite pas ton langage; — n'était l'amour du Prophète, je ne serais pas venu à toi! — Maugrébin, maugrébin, n'irrite pas ta parole; — n'était l'amour du Prophète, on ne t'aurait pas questionné!

9. O eunuque du Prophète, prends pour toi un réal — et ouvre-nous la porte pour que nous entrions au tombeau; — ô eunuque du Prophète, prends pour toi un mulet — et ouvre la porte pour que nous visitions Mohamed.

10. Qu'as-tu donné au messager, ô ma sœur la grande? — «Je lui ai donné un réal hongrois et une grande fourrure!» — Qu'as-tu donné au messager quand il est venu donner des nouvelles? — «Je lui ai donné un réal hongrois et de la cotonnade pour qu'il la taille!»

11 ما احسنك يا حجه وجايه شنتيانك قصب على الكعب ليه
ما احسنك يا حجه وجيتى شنتيانك قصب على الكعب زيتى
ما احسنك يا حجه وراكبه الهجينه شنتيانك قصب على الكعب زينه
12 بير زمزم سلبها سلاسل والشربه منها روت المسافر
بير زمزم سلبها حريرى والشربه منها روت العليلى
13 يا بشير يا بشير يا ميؤمبش قول لولدى العزيز يبيض وينقش
يا بشير يا بشير يا مقبل قول لولدى العزيز من القمح يغربل
يا بشير يا بشير وجولى عليهم طيبين طيبين يا شوج عليهم
14 زغرطط له القله وهى مالانه نشربك يا قله نهار السلامه
زغرطط له القله وهى جديده نشربك يا قله فى مصر السعيده

11. Ma 'hsanek ya haggah ouigayyah — Shintiyanek gasab âala 'l-kâab léyyah — Ma 'hsanek ya haggah ouigéiti — Shintiyanek gasab âala 'l-kâab zéiti — Ma 'hsanek ya haggah oueraïba 'l-hagînah — Shintiyanek gasab âala 'l-kâab zînah.

12. Bir Zamzam salabha salasil — Ou'sh-sherba minha raouat el-mesafir — Bir Zamzam salabha harîri — Ou'sh-sherba minha raouat el-âalîli.

13. Ya bashir ya bashir ya me'ombosh — Goul leoualadi el-âaziz yebayyad oueyongosh — Ya bashîr ya bashîr ya megabbil — Goul leoualadi 'l-âazîz min el-gamh yegharbil — Ya bashîr ya bashîr ouegolli âaléihom — Tayyebin tayyebin ya shogi âaléihom.

14. Zaghratût-lo 'l-golla ouihiyya melanah — Neshrabek ya golla nehar es-salamah — Zaghratit-lo 'l-golla ouihiyya gadida — Neshrabek ya golla fi Masr es-sâaîdah.

11. Que tu es belle, ô pèlerine, quand tu arrives, — avec ton caleçon broché d'or, descendant sur le talon! — Que tu es belle, ô pèlerine, quand tu es arrivée, — avec ton caleçon broché d'or, couleur d'huile, sur ton talon! — Que tu es belle, ô pèlerine, quand tu montes le dromadaire, — avec ton caleçon broché d'or, qui est un ornement sur le talon!

12. Le puits de Zemzem sa corde est une chaîne, — et en boire a désaltéré le voyageur; — le puits de Zemzem sa corde est de soie, — et en boire a désaltéré le malade!

13. O messager, ô messager, ô l'homme aux nouvelles, — dis à mon fils le chéri qu'il blanchisse et qu'il badigeonne! — O messager, ô messager, ô toi qui vas au Sud, — dis à mon fils le chéri qu'il fasse moudre du blé! — O messager, ô messager, dis-moi d'eux : «Ils sont bien, ils sont bien; ah! combien je désire les voir!».

14. La gargoulette a crié de joie pour lui, elle qui est pleine; — nous te boirons, ô gargoulette, le jour du salut! — La gargoulette a crié de joie pour lui, elle qui est neuve; — nous te boirons, ô gargoulette, au Caire, la ville heureuse!

TABLE DES MATIÈRES.

H. A. Ducros. L'arbre *Ash* des anciens Égyptiens..... 1- 12
G. Legrain. Au pylône d'Harmhabi à Karnak (avec 3 planches)..... 13- 44
Ahmed bey Kamal. Rapport sur les fouilles exécutées dans la zone comprise entre Déirout au nord et Déir-el-Ganadlah, au sud (*suite*)... 45- 87
E. Mackay. Report of the excavations and other work carried out in the necropolis of Thebes for the Department of Antiquities by Robert Mond, Esq., of Combe Bank, Sevenoaks, Kent, England, during the year beginning on March 9th, 1913 (avec 3 planches)..... 88- 96
G. Maspero. Chansons populaires recueillies dans la Haute-Égypte, de 1900 à 1914, pendant les inspections du Service des Antiquités.. 97-290

HILLER
BOOKBINDING CO.